ÉCHOS D'ORIENT

ÉCHOS D'ORIENT

Revue trimestrielle d'histoire
de géographie et de liturgie orientale

Tome XXXVIII

Année 1939

Property of
CLgA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

BUCAREST
18, rue Christian Tell, 18

23612

V. 38
1939

LA LISTE ÉPISCOPALE DU SYNODICON DE LA MÉTROPOLE D'ANDRINOPLE

L'occasion me fut donnée naguère (1) de souligner l'extrême utilité, pour reconstituer la succession épiscopale au sein du patriarcat byzantin, des synodica, pièces liturgiques, qui, essentiellement destinées à commémorer un des plus grands événements de l'histoire ecclésiastique (2), absorbèrent les anciens diptyques. Ce n'était qu'un prélude qui m'a poussé moi-même, après Mgr Petit (3), et qui peut-être en a incité d'autres (4) à rechercher et étudier ces vénérables monuments dont le nombre théoriquement devrait être aussi grand que le fut celui des sièges épiscopaux érigés durant sept siècles sur toute l'étendue de l'Orthodoxie. Le catalogue (5) des pièces déjà recouvrées, quoique proportionnellement très restreint, représente une source d'information sans pareille, non seulement pour les évêchés titulaires dont les listes sont amplifiées et rectifiées, mais encore, par recoupements et jeux divers de synchronismes, pour nombre d'autres plus déshérités. Il serait à souhaiter que l'enquête, si féconde à ce jour, continuât dans les milieux d'accès

(1) Cf. *Échos d'Orient*, XXX, 1931, 70-72.

(2) La restauration de l'Orthodoxie en 843. Cf. V. Grumel, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople*, I. Les actes des patriarches. Fasc. II, 1936, n. 425.

(3) La première étude critique des listes épiscopales des synodica lui est due ; elle fut consignée ici même ; cf. *EO*, XVIII, 236-254. L'objet en a été fourni par le synodicon de Thessalonique dont j'ai depuis édité le texte (*ibid.*, XXXII, 1933, 300-304) et M. Gédéon, Πατριαρχικαὶ Ἐφημερίδες Athènes, 1935-1938, 516-518 en a donné une autre édition partielle d'après le manuscrit athonite *Xéropotamou* 191 du XIVe s.

(4) On trouvera dans V. Grumel, *op. et loc. cit.* la liste de mes propres recherches, celles de divers autres érudits et le dénombrement de tous les synodica alors connus.

(5) Depuis le travail dont nous venons de parler, il n'a été découvert qu'un nouveau synodicon, celui d'Athènes mentionné ci-dessous. Plusieurs pièces sont, d'autre part, signalées (v. g. dans les *vatic. gr.* 419, 722, 789, 1978) qui auraient besoin d'être examinées.

difficile, partant peu explorés et pour cela même prometteurs; nommons surtout l'Athos, Patmos et le Sinaï (1).

Le point de vue qui nous occupe ici n'épuise pas à lui seul tout l'intérêt de ce genre de documents. La théologie historique aura beaucoup à y puiser, d'autant que chaque nouvelle découverte accuse entre eux une différence que, sur base des premiers exemplaires connus, l'on avait d'abord cru minime. Il est d'ores et déjà certain que chaque officialité métropolitaine, sinon diocésaine, réagissait différemment dans le vaste mouvement de controverses ou de simples querelles, qui, à certaines époques, bouleversèrent l'empire. Une étude comparative, qui est dans les intentions de notre Institut (2), montrera quelle fut l'ampleur de ces courants divers et dans quelle mesure ceux-ci reflètent les divers états par où passa, en province, la pensée religieuse des Byzantins. Dans le dossier, tel qu'il se présente actuellement, deux synodica sont très représentatifs de ces rapports étroits de la Liturgie et du Dogme, celui de la métropole d'Athènes, nouvellement édité (3) et celui de la métropole d'Andrinople dont il va être question. On y relève en effet de larges traces de disputes doctrinales (4) qui n'ont que peu ou point influencé les textes similaires. Mais quelque intérêt qu'offre ce point de vue, il ne sera pas retenu ici où l'attention ira toute à examiner et critiquer la liste qui nous y est offerte.

A vrai dire, cette étude n'offre pas, comme les précédentes,

---

(1) Les catalogues de ces bibliothèques sont si lacuneux et si imprécis que les voyageurs, admis au bénéfice d'une libre consultation, ne cesseront de longtemps d'y faire d'intéressantes découvertes. Ce n'est pas que maints fonds d'Occident, et des plus importants, tels que les *vaticani* et les *parisini*, soient mieux partagés. Mais là du moins la recherche est aisée.

(2) Savants ou bibliothécaires qui auraient connaissance de synodica inédits ou de copies nouvelles de pièces déjà connues nous rendraient un service inappréciable en nous communiquant tout renseignement susceptible de compléter ou d'éclairer nos dossiers.

(3) Cf. Ἐπετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, XIII, 1937, 3-29 d'après une double copie, le codex athonite *laur.* I 197 et le codex *Halk.* (maintenant au Patriarcat œcuménique) 39. Le catalogue des pièces similaires tenté par l'auteur, p. 5, 6 ne soutient pas la comparaison avec celui du P. Grumel. En outre, comme l'a fort bien relevé, Fr. Dölger (Byzantinische Zeitschrift, XXXVIII, 1938, 537), le commentaire de l'éditeur est loin d'avoir fait valoir tout l'intérêt du morceau.

(4) Le synodicon athénien ou, à parler plus proprement, le synodicon de l'Église anonyme dont la liste épiscopale (*ibid.*, 14 n. 79) n'a pu être attribuée est d'un intérêt exceptionnel pour le nombre et la variété de ses anathèmes et acclamations. Étude comparative avec le texte du Triodion *Ibid.*, 8-16. Même travail pour le synodicon de Chypre dans Byzantion, X, 1935, 490-493 et de Rhodes dans EO, XXXIII, 1934, 197-202.

l'intérêt de l'inédit. Voici quelque trente cinq ans et plus, la liste épiscopale que l'on trouvera ci-après apparaissait par deux fois (1) sans que cette double édition ait suffi à consacrer sa fortune. Car non seulement ceux qui depuis ont écrit (2) sur l'histoire ecclésiastique de la province de Thrace ou simplement de la cité, mais encore ceux qui, sur nouveaux frais, ont compilé le catalogue (3) de ses évêques ne s'en sont nullement soucié. Voire, il n'est pas exclu que M. Gédéon lui-même, l'éditeur d'antan, ait oublié (4) l'insigne document par lui confié à un organe de rayonnement très modeste hors des milieux grecs. On nous saura donc gré de le reproduire d'après une photographie que nous devons à l'obligeance attentive de M. Lemerle (5). Inutile de dire qu'en revenant sur un sujet déjà traité, je l'aborde avec l'assurance de pouvoir y ajouter de substantiels correctifs et quelques additions. Cette circonstance autorisait, à elle seule, un nouveau commentaire.

I. — La source et le document

Le synodicon d'Andrinople partage avec celui de Sibryta l'avantage de nous être conservé en original (6) et non en copie, comme c'est presque généralement le cas. Le codex où il se lit aujourd'hui servit indubitablement au culte dans la métropole

---

(1) Première édition dans Sp. Lampros, *Catalogue of the greek manuscripts on mount Athos*, I, Cambridge 1895, 277; la seconde par M. Gédéon dans Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, XXIV, 1904, 371-375 (avec commentaire).

(2) Revue Byzantine (en russe), III, 1917, 89-96; The Catholic Encyclopedia, I, 1907, 161.

(3) Essais plus anciens dans Le Quien, *Oriens Christianus*, I, 1740, 577-580 et I, 1049, 1050 et P. B. Gams, *Series episcoporum Ecclesiae catholicae*, 1873-1886, 450. Catalogues modernes dans Ἀνατολικὸς Ἀστήρ, XXX, 1890-1891, 140 (A. Alexoudis); Πανελλήνιον λεύκωμα ἐθνικῆς ἑκατονταετηρίδος, 1821-1921, VI, 1922, 284 (M. Gédéon reproduisant le précédent avec d'infimes changements); Ἑλληνικὴ ἐκκλησιαστικὴ ἐγκυκλοπαιδεία, I, 1936, 314 (G. Konidaris sur base de Le Quien, reproduit sans critique aucune avec des additions les moins fondées). Le travail, beaucoup plus approfondi de Mgr Germain de Sardes dans Ὀρθοδοξία, VI, 1935, 39-45, ne s'occupe que de la période moderne.

(4) Sa reproduction du catalogue d'Alexoudis ne tient en effet aucun compte et du synodicon lui-même et de son propre travail, comme le lecteur peut le voir en consultant l'appendice.

(5) L'occasion est bonne pour redire à cet obligeant ami ce que devront et ce que doivent à ses patientes recherches athonites mes travaux de géographie ecclésiastique.

(6) Faesimilé du codex dans M. Gédéon, Πατριαρχικαὶ ἐφημερίδες, Athènes, 1935-1938, 36. Cet auteur et Sp. Lampros, *loc. cit.* se trompent nettement en datant le manuscrit du XIVe siècle. Voir ci-dessous, p. 4, n. 2

même, avant d'être déposé par quelque clerc ou moine bien inspiré dans la bibliothèque du monastère athonite de Koutloumousiou où il porte actuellement la côte 33. Comme sur l'exemplaire crétois, chaque page n'offre qu'un texte très réduit (ici onze lignes d'écriture et une vingtaine de caractères à la ligne), aux lettres intentionnellement agrandies pour que la lecture en fût facilitée. Autre signe que le manuscrit fut en service : chaque liste de commémoraisons (empereurs, impératrices, patriarches et évêques) est suivie d'un vide parfois considérable destiné, de toute évidence, à recevoir les additions nouvelles au fur et à mesure des décès (1). A ce titre, le catalogue a la valeur d'un document contemporain et authentique. Il ne cesse toutefois pas d'être dans une certaine mesure une copie de seconde main, circonstance à signaler en raison de la négligence avec laquelle les Byzantins reproduisaient le plus souvent jusqu'aux pièces officielles. Le texte que nous possédons fut en effet au plus tôt transcrit durant la première moitié du XVe siècle (2), laissant plus d'un millénaire entre les noms extrêmes de la liste, qui, ainsi reproduite d'époque en époque, a pu connaître, au gré de circonstances difficiles, les pires accidents de la tradition manuscrite. Les périls d'erreurs sont toutefois moindre, du fait que le prototype à renouveler fut toujours l'original en usage.

L'on peut, du reste, se faire quelque idée de la fidélité du scribe en parcourant les listes précédentes soit impériales soit patriarcales. Les lacunes, les confusions ou les transpositions ne sont nullement rares dans les synodica de transmission plus indirecte (3). Pour avoir été moins manipulé, le texte en question a ses très graves défauts, sensibles spécialement dans l'énumération des patriarches. Ainsi, tandis que la série se déroule

(1) Ce dispositif ne va pas généralement sans accident, les notaires ou scribes négligents transcrivant parfois, au hasard de l'espace libre, des nomenclatures qui eussent dû recevoir une place bien déterminée. C'est ainsi que la liste des patriarches des XIVe (milieu)-XVIe s. est relevée sur la page 92 r, tandis que celle des patriarches plus anciens ne l'est que page 94 r et suiv.

(2) L'acclamation au nom de l'empereur Manuel II (+ 1425) est en effet de la même main que le reste du manuscrit, dont l'écriture, comme il est dit ci-dessus, est caractéristique de cette époque tardive. Les derniers basileis n'y étant pas nommés, il y a quelque chance que cette copie soit encore d'époque byzantine.

(3) Voir à ce sujet les observations du R. P. Cappuyns dans EO, XXX, 1934, 207, 208, 213, 214; voir aussi Ἐπετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, XIII, 1937, 18-21; quelques notations touchant les listes du présent synodicon dans Gédéon, *loc. cit.*, 373.

dans un ordre parfait et avec une seule lacune (Basile de Skamandros) de 843 à 1111 (1), les omissions se multiplient au fur et à mesure que l'on descend le cours des âges (deux au XIIe siècle, neuf au XIIIe, quatre au XIVe, après lequel viennent seulement de la même main Euthyme II (1410-1416), et Jérémie Ier ou II (XVIe s.). Mais l'accident le plus notable consiste ici à coup sûr dans l'insertion, entre Dosithée de Jérusalem (1190-91) et Maxime II (1215) — deux pontificats éphémères que l'on est étonné de voir figurer à côté de vides surprenants — de deux noms qui n'ont rien à faire avec le siège de Constantinople, à savoir Mélèce et Pierre, parfaitement irrepérables et représentant un apport de provenance incertaine.

Cette petite enquête, applicable aux autres parallèles (2), montre de toute évidence avec quelle circonspection doit procéder l'examen de ces catalogues de province aux noms souvent incontrôlables. Nous verrons néanmoins que sous le rapport de la fidélité le synodicon d'Andrinople, sans trancher absolument sur ses pareils, fait encore bonne figure, surtout à la période ancienne, et pour l'état et pour l'ordre de sa documentation, en dépit de l'incorrection orthographique et de certaines erreurs patentes (3). Celles-ci sont d'ailleurs imputables à plusieurs, car aussi court qu'il soit, le catalogue a été transcrit et continué par diverses mains inégalement habiles. La plus grande partie (nn. 1-30) est due à un premier scribe, à celui-là même qui a écrit le codex; la page est toutefois ici plus pleine, l'écriture assez petite (4) et l'orthographie irréprochable. Les autres additions, d'un tour plus gauchissant, ont été apposées à quatre reprises au cours du XVIe siècle, à l'exception de la dernière qui a pu l'être peu après 1600 (5).

---

(1) Le douzième siècle ne compte, lui non plus, qu'une double omission suppléée par un apport nouveau d'une double addition parasite, en sorte que dans le fond la liste patriarcale se présente, comme la liste métropolitaine, d'un seul et bon tenant jusqu'à la conquête latine.

(2) La liste des empereurs est particulièrement lacuneuse avec des vides dus à la tradition commune et d'autres propres à la transmission de notre texte. En revanche, la série des patriarches d'Antioche est fidèlement reproduite.

(3) Voir ci-dessous l'appareil critique. On constatera que toutes les défectuosités du texte déparent les ajouts postérieurs des XVIe et XVIIe siècles.

(4) La différence, très sensible, de module usité pour le texte et la liste des évêques laisse supposer que cette dernière a été apposée après coup, en sorte que le copiste, gêné par la place, dut resserrer son écriture.

(5) La notice de Calliste, mort en 1594, a été transcrite de seconde main par un scribe inattentif. L'écriture d'ailleurs est du dix-septième siècle.

Peut-on, sur ces données, discerner les diverses recensions que la pièce entière, comme ses pareilles, a dû connaître ? Un fait paraît certain, c'est que la liste doit être à jour, sauf omissions volontaires ou suppressions accidentelles, pour la période allant des origines à l'occupation latine en 1204 (1). Il y eut certainement à cette époque interruption, au cours de laquelle le pasteur réfugié à Nicée, s'il survécut à la prise de son évêché, ne fut que titulaire. Cet éloignement forcé n'eût pas empêché, il est vrai, le clergé orthodoxe de continuer à faire mémoire de lui et de ses successeurs, s'il en eût, dans le court espace qui précéda (2) l'arrivée des Bulgares (1228-1229). Ceux-ci rétablirent la hiérarchie grecque dans ses droits et la tradition put reprendre. On dut donc faire, au moment de restaurer l'obédience byzantine, une nouvelle édition du synodicon, sans que la liste épiscopale ait eu à en souffrir, comme l'état du texte l'insinue d'ailleurs nettement. Il n'empêche cependant que, passé le XIIe siècle, les inscriptions au catalogue deviennent jusqu'à la fin de plus en plus sporadiques. On serait porté à croire qu'à partir d'une certaine date — celle où le synodicon fut compilé pour l'avant-dernière fois, époque qui peut se déterminer très approximativement — il n'y eut plus d'inscription régulière.

La liste patriarcale se termine en effet dans la première transcription sur le nom d'Isidore (1347-1349) ; le dernier empereur mentionné est, d'autre part, si l'on excepte Manuel II qui est visiblement une addition intentionnelle (3) et les deux

(1) La place d'Andrinople se rendit aux croisés sans coup férir ; cf. E. GERLAND, *Geschichte des lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel*, I, 1905, 21. Reprise par les Grecs l'année suivante (*ibid.*, 42), elle dut bientôt accepter la tutelle nominale de Venise (*ibid.*, 85) et l'incorporation effective à l'empire latin de Constantinople d'où le secours pouvait lui venir devant le péril bulgare. Type de place franco-grecque sous le commandement d'un capitaine byzantin et le contrôle d'une double puissance latine ; cf. H. KRETSCHMAYR, *Geschichte von Venedig*, II, 1920, 7, 8. A la faveur de ce régime exceptionnel, qui semblait vouloir ménager les susceptibilités des indigènes, Venise se relâcha-t-elle de la rigueur qui la poussait à éliminer de partout le haut clergé orthodoxe ? Il est difficile d'y répondre bien que l'exception soit ici naturelle.

(2) La ville fut d'abord prise par le despote d'Epire Théodore en 1227 puis deux ans plus tard passa aux mains du roi bulgare Assen, qui la garda jusqu'à sa reprise par les Byzantins.

(3) Entre la notice d'Andronic III et de Manuel, le prototype du synodicon ne portait rien ; deux empereurs Jean (Jean VI Cantacuzène et Jean VIII Paléologue) ont été ajoutés après coup par la même main, mais d'une écriture plus petite, l'espace libre se trouvant trop court pour cette double mention. Il semble ainsi que le scribe n'ait eu aucune peine à composer l'acclamation du dernier empereur défunt dont il connaissait bien le nom, mais qu'il ait dû s'enquérir de l'identité de ses prédécesseurs, dont il n'aura, peut-être faute de place, commémoré qu'une paire.

Jean (VI ou VII ou VIII) ajoutés après coup, Andronic III (1328-1341). La recension que nous possédons paraît donc dater du milieu du siècle environ, d'autant que le dernier nom de métropolite dû à la première main, Joseph, est signalé d'ailleurs en 1347 (1). C'est donc en pleine lutte hésychaste que la pièce fut rééditée. On comprend dès lors pourquoi le palamisme y est largement commémoré ; à ce moment, la partie restait bien encore indécise en raison de la guerre civile où Jean VI Cantacuzène, bientôt perdant, se donnait pour le champion de la nouvelle doctrine. Mais l'évêque d'Andrinople comptait parmi ses adeptes et il est tout naturel que son synodicon ait marqué ses préférences avec une chaleur spéciale.

Il résulte donc de ce bref examen : 1° que le texte dans sa rédaction actuelle fut constitué vers 1350 ; 2° que la liste épiscopale, apparemment continue, du début à l'invasion latine, ne reçoit plus, de là à l'époque du recenseur, que de rares additions, signe probable que le souvenir de la plupart sinon de tous les évêques du XIIIe siècle s'était perdu qu'on le voulût ou non (2). En effet, le fonds ancien sur lequel travailla l'auteur devait clore sa liste épiscopale sur le nom de Gérasime (n. 29), immédiatement suivi de l'acclamation collective sous laquelle furent naturellement groupées les mentions du modèle reproduit. S'il est difficile de dire, faute de renseignements, si cet évêque, dernier nommé, se situe avant ou après 1200 (3), il est du moins indubitable que les préoccupations dogmatiques du douzième siècle dans sa seconde moitié ont fortement marqué notre pièce, où se retrouve un assez bon extrait de l'acte synodal condamnant le patriarche élu d'Antioche Sotérichos Panteugénès et ses adeptes (1156-1170) ; 3° que les inscriptions plus récentes (4), quoique plus nombreuses que pour la période précédente, n'en sont pas moins sporadiques et ne sauraient former qu'un embryon de catalogue compilé après coup de mémoire ou sur base de documents déficients.

---

(1) Voir ci-dessous, p. 30.

(2) Notre liste comprend sans doute quelques noms du XIIIe siècle commençant (nn. 28 et 29 ?) ; mais des autres prélats qui se succédèrent sur le siège ou dans le titre, aucune mention, quoiqu'ils fussent ou dussent être, à partir de 1283, des orthodoxes éprouvés.

(3) La dernière éventualité est toutefois plus probable.

(4) Voir ci-dessous p. 9.

Ces points établis, passons au texte lui-même et à l'examen de ses données.

LISTE ÉPISCOPALE

Cod. Athon. Koutloumous. 33

1. Μανουὴλ τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου μητροπολίτου Ἀδριανουπόλεως, τοῦ μαρτυρήσαντος ἐνταῦθα ὑπὸ τῶν Βουλγάρων καὶ τῶν ὁμοφρονησάντων αὐτῷ ἐπισκόπων τῶν τρισολβίων καὶ ὁμολογητῶν, αἰωνία [ἡ μνήμη]. Γ'.
2. Νικολάου τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου μητροπολίτου Ἀδριανουπόλεως, τοῦ νέου Ἐλεήμονος καὶ μυροβλύτου, αἰωνία [ἡ μνήμη]. Γ'.
3. Λουκίου.
4. Ἀμμωνίου.
5. Σάβα.
6. ..... (1).
7. Φιλίππου.
8. Βασιλείου.
9. Κωνσταντίνου.
10. Δανιήλ.
11. Νικήτα.
12. Κωνσταντίνου.
13. Σεργίου.
14. Ἀγαπητοῦ.
15. Ἰωάννου.
16. Στεφάνου.
17. Εὐσεβίου.
18. Παυλήσιου.
19. Νικηφόρου.
20. Εὐσταθίου.
21. Μύρων.
22. Μάρκου.
23. Λέοντος.
24. Γεωργίου.
25. Χριστοδούλου.

(1) Le parchemin porte à cet endroit des vestiges assez nombreux — une dizaine de signes — que ni Lambros ni Gédéon n'ont cependant pu interpréter. Il pourrait se faire, en outre, qu'au lieu d'un nom, il y en eut deux à cette même place.

26. Ευσταθίου.
27. Θεοδοσίου.
28. Θεοδώρου, καὶ
29. Γερασίμου
τῶν ἀοιδίμων καὶ μακαριωτάτων μητροπολιτῶν Ἀδριανουπόλεως, αἰωνία [ἡ μνήμη]. Γ'.
30. Ἰωσὴφ τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου μητροπολίτου Ἀδριανουπόλεως, αἰωνία [ἡ μνήμη]. Γ'.
31. Γερασίμου (1) τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου μητροπολίτου Ἀδριανουπόλεως, αἰωνία [ἡ μνήμη]. Γ'.
32. Πολυκάρπου (2) τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου (3) μ(ητ)ροπ(ο)λ(ί)τ(ου) Ἀδριανουπόλεως, αἰων(ία) [ἡ μνήμη]. Γ'.
33 Ἰωακεὶμ (4) μ(ητ)ροπολίτου Ἀδριανουπ(ό)λ(εως), αἰωνία ἡ μνήμη.
34. Καλλίστου ἀρχιερέως Ἀδριανουπ(ό)λ(εως) τοῦ νέου... αἰωνία (5) ἡ μνήμη· ὅστις (6) ἔδωσεν τὸ κοινὸν χρέος (7) ἐν τῷ ζραφ ἀπριλλίου κς' ἰν(δικτιῶνος) ζ'.
35. Ματθαίου (8) τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου (9) μητροπολίτου Ἀδριανουπόλεως, αἰωνία ἡ μνήμη (10), Γ'.
36. Θαδαίου τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου (11) μητροπολίτου Ἀδριανουπόλεως, αἰωνία ἡ μνήμη.
37. Γερασίμου τοῦ ἁγιωτάτου μητροπολίτου καὶ ἀοιδίμου (12) μητροπολίτου Ἀδριανουπόλεως, αἰωνία ἡ μνήμη.
38. [..... τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου μητροπολίτου Ἀδριανου]πόλεως, αἰωνία ἡ μνήμη (13).

---

(1) NN. 30 et 31 d'une seconde main.
(2) Πολλικάρπου cod.
(3) ἀοΐδίμου cod., ici et au numéro précédent.
(4) Troisième main, la plus récente, pour ce numéro et le suivant.
(5) τοῦ νεου αἰωνιου cod.; signe évident que, dans le prototype, une épithète déterminait νεος. Autrement il faudrait admettre l'existence d'un premier Calliste qui ne paraît pas.
(6) ὅστης cod.
(7) χρέος cod.
(8) Quatrième main, du n. 35 au n. 38 inclus; XVe-XVIe siècle.
(9) ἀειδίμου cod.
(10) μνήμει cod.
(11) ἀειδίμου cod.
(12) ἀειδίμου cod.
(13) Cette dernière acclamation de même main que les précédentes, est d'une écriture plus large, reproduisant le module usité dans le corps même du synodicon. La moitié du f. 94 v est vide et la page 95 r, qui l'était aussi primitivement, a reçu ensuite une triple euphémie (dont une doublée) en l'honneur des néomartyrs Paul et Michel Mavroudis (voir ci-dessous, p. 79), mis à mort en haine de la foi par les Turcs.

Le précédent relevé donne les noms dans l'ordre strict où les présente le manuscrit. Mais l'on verra ci-dessous que, pour des raisons diverses, on ne saurait y voir une suite naturelle de succession, celle-ci se trouvant occasionnellement bouleversée soit par le désir de mettre en relief, sous une acclamation spéciale, des noms plus illustres (nn. 1, 2), soit par la nécessité d'inscrire en marge, d'ailleurs très arbitrairement, des mentions choisies entre toutes les autres (n. 32, 34). En revanche, à l'exception de ces manipulations voulues, et sauf accident toujours possible de transmission, le catalogue paraît avoir été soigneusement tenu. La liste d'Antioche et celle des métropolites sans affectation (1) de siège reproduisent très exactement la suite qu'offrent les autres témoins; voire, s'il ne s'agit pas d'un élément pléthorique, une addition (2) à la seconde de ces listes ferait croire ou qu'elle est plus complète ou que sa traduction est meilleure.

En dépit de sa bonne tenue, ce rôle épiscopal ne se trouve pas moins être parmi les plus indigents qui soient. Trente cinq noms seulement pour huit siècles d'histoire, c'est assez peu, là où d'autres métropoles sont mieux dotées. Ainsi, pour une période plus restreinte (VIII-XVe s.) on trouve quatre-vingt-onze noms sur le synodicon de Constantinople et soixante-cinq sur celui de Thessalonique (3); en revanche, certains sièges, par exemple Monembasie, ne sont pas mieux avantagés et tels autres, v. g. Patras (4) et Nauplie, sont encore plus pauvres. Comme partout ailleurs, on constate ici une grave lacune initiale; en suite de quoi, les titulaires antérieurs au triomphe de l'orthodoxie iconodule (843) ne sont qu'exceptionnellement commémorés. Les synodica, en se substituant aux diptyques, n'en retinrent, comme cela va être ici le cas, que les noms les plus saillants, généralement ceux de saints personnages (5) honorés d'un culte populaire. La nomenclature n'est jamais

(1) Voir à leur sujet EO, XVIII, 1916-1919, 237; 251; XXXIII, 208-210.

(2) Entre Nicétas et Georges, notre texte ajoute en effet un nom : *Léon*, qui ne se retrouve en aucune autre copie (texte dans cette revue XXXII, 1933, 131, début).

(3) Cf. EO, XXXIII, 1934, 139. Pour la durée du haut moyen âge (VIII-XIIe s.) la proportion de la liste d'Andrinople est la même que pour celle d'Athènes (23 épiscopats).

(4) Listes squelettiques de Patras dans le Triodion, edit. Athènes 1896, 154.

(5) En réalité cependant il s'en faut que tous les saints authentiques, même martyrs, des premiers siècles, soient ici commémorés. Voir ci-dessous.

continue qu'à partir du IXe siècle. En examinant le détail de la liste, on verra, d'autre part, que ses nombreuses lacunes semblent pour la plupart dues à des *damnatio memoriae* telles qu'en déterminait chaque courant de controverse et dont le présent synodicon porte, pour la période moderne, à même le parchemin, un typique exemple (1). Les grosses querelles qui agitèrent la capitale à chaque époque, non moins que celles dont s'éprit tout l'empire, eurent forcément leur vif écho dans une ville assez proche du centre. La nécessité de prendre position en de multiples conflits doctrinaux ou disciplinaires jointe à certaines attitudes dictées par les exigences de la politique accula plus d'un prélat malchanceux soit à la déposition de son vivant soit, après sa mort, à la privation de toute commémoraison liturgique. Dans le cas présent, toutefois, les contingences historiques ont beau justifier certains silences, il est difficilement croyable que les nombreuses lacunes postérieures à 1200 soient dues, toutes, à des causes intramuines. La négligence du rédacteur incriminée ci-dessus, doit en être, avec l'oubli, la principale responsable.

D'autre part, il est courant que l'éditeur soit dans l'impossibilité d'ajouter le moindre renseignement à de nombreux noms d'évêques portés sur ces fastes liturgiques. Comme notre principale source d'information est, en la plupart des cas, constituée par les listes de présences ou les signatures finales des actes synodaux, on conçoit que les métropoles éloignées n'y soient que peu ou point représentées. Mais, pour une ville de Thrace, l'explication ne vaut guère, puisqu'il était relativement loisible à son pasteur de faire dans la capitale toute apparition utile ou simplement protocolaire. Le rang assez modeste de son siège (2) aurait-il défendu le métropolite d'Andrinople de l'esprit d'intrigue ou de la simple attirance qu'exerça toujours Byzance sur les prélats de province (3) ? On pensera

(1) Le nom, au début du n. 38, est complètement biffé. Autre exemple de grattage dans le synodicon de Rhodes (EO, *loc. cit.*, 212). Ces métropoles au destin tumultueux avaient pour chef spirituel un représentant des idées du jour qui n'agréaient pas nécessairement à la génération suivante. D'où le jeu de proscription destiné à purger les catalogues de tout nom offensant pour l'orthodoxie officielle.

(2) La métropole débuta avec le trente sixième, descendit au quarantième et ne parvint au douzième rang qu'à la veille de sa déchéance complète sous le régime turc.

(3) On sait quelles luttes opiniâtres dut mener le patriarche Athanase Ier pour refouler vers leur siège les évêques que l'esprit d'intrigues ou l'attrait des faveurs impériales nous attirent vers la capitale. Cf. les notations de R. Guilland dans Mélanges Charles Diehl, I, 1930, 130 suiv.

aisément que non, les plus petits n'ayant jamais été les moins avides. Il faut donc admettre que les circonstances ou furent confraires à ses intérêts ou se combinèrent de façon à ne pas requérir de fréquentes apparitions dans la capitale.

Un dernier mot, avant d'en examiner le détail, sur les tendances confessionnelles de notre catalogue, qui, si on le juge d'après le nombre et la qualité de ses exclusives, fait figure de témoin d'une orthodoxie intégrale et aussi peu tolérante que possible. Empereurs et patriarches se voient proscrire suivant leur attitude dans les plus graves conjonctures de la vie religieuse, de l'iconoclasme à la *latinophronie* des Pères de Florence. Mais cette rigueur dans l'anathème n'est pas une caractéristique de l'Église andrinopolitaine; elle est empruntée au patriarcat dont le texte expurgé est fidèlement reproduit (1). Dans le libellé des anathèmes et leurs arrangements, l'exposé trahit néanmoins des préférences locales afférentes, entre autres, aux querelles théologiques du XIe siècle. Mais la note dominante de tout le document est son anticatholicisme, poussé au point d'exclure de sa double liste épiscopale et patriarcale le seul nom d'évêque qui fût passé de la métropole thrace à la suprême direction de toute l'Église. Il ne saurait évidemment être question d'y rechercher mention de Michel VIII Paléologue, de Jean V Paléologue, de Jean XI Beccos et de Joseph II. Cette tendance partisane et quelques autres moins contrôlables ont contribué à appauvrir une liste dont il nous faut maintenant détailler les éléments et mesurer les vides.

II. — La liste épiscopale

Comme nous le notons ci-dessus, les premiers titulaires nommés ne sont pas les plus anciens. L'Église d'Andrinople a tenu à rappeler d'abord, chacun sous une acclamation particulière, deux de ses pasteurs qui ont été, en des temps plus rapprochés, l'un le champion de la race, l'autre le héros de la vertu. A ce titre, ce couple local a primé, dans la mémoire des indigènes, un second (les nn. 3 et 4) d'une sainteté en quelque sorte plus

(1) Pour les seules parties communes, bien entendu.

œcuménique, puisqu'ils ont les honneurs de plusieurs martyrologes chrétiens.

On conçoit aisément que la priorité soit donné à Manuel et à ses compagnons de supplice. La passion de l'évêque et de tout le groupe se trouve en effet liée à l'une des plus grandes catastrophes qu'ait connues la ville peu avant que l'usage des synodica ne s'introduisît. Une notice de synaxaire du meilleur aloi, rédigée au plus tard durant les premières années du dixième siècle (1), nous apprend que Kroum, le tzar des Bulgares, retour de Byzance qu'il n'avait pu prendre, s'empara de force d'Andrinople et déporta au nord du Danube (2) ses quarante mille habitants. Or du nombre se trouvait l'évêque de la ville, Manuel, que le chef barbare traita ignominieusement mais ne massacra pas. Ceci se passa en 813. Le fait est confirmé par diverses sources historiques (3) et une autre hagiographique (4). On conçoit bien que la cité thrace, dévastée et peuplée de païens (5), n'ait pas reçu de nouveau pasteur avant le retour des Byzantins (pas avant le printemps de 814, ni très vraisemblablement avant la mise à mort de l'ancien, sans doute vers 814-815 (6), si son bourreau doit être l'éphémère Tzokos, comme le veut H. Grégoire (7). Le martyre de ses compagnons serait l'œuvre d'un autre tzar, Umurtag, successeur immédiat du précédent. Notre légende fait, entre autres, allusion à l'évêque de Développos Georges, à l'archevêque de Nicée Léon, réfugié dans la ville au

(1) Cf. H. Delehaye, *Synaxarium ecclesiae constantinopolitanae*. Bruxellis 1902, 414-416. Traduction française et commentaire, auquel nous nous référons, de H. Grégoire dans Byzantion, IX. 1934. 762-768.

(2) Cet important détail n'est livré que par un chroniqueur. Syméon le Logothète (*Georges le Moine continué* 818). Critique de ce témoin dans J. B. Bury. *History of the eastern roman empire, from the fall of Irene to the accession of Basil I*, 1912, 370 n. 3; sur le fait de Manuel, voir pp. 356, 359 et 382.

(3) On trouvera toutes références utiles dans F. Dvornik, *Les Slaves, Byzance et Rome au IXe siècle*, Paris 1926, 100 n. 4.

(4) A savoir certain *Pseudo* slave dont H. Grégoire, *loc. cit.*, 762 suiv. fixe la juste valeur. Autre version dans le Ménologe de Basile II (*PG*., CXVII, 276, 277).

(5) La ville fut en effet vidée de ses habitants qui, au nombre de 40.000, furent transférés sur le Danube; cf. Byzantion, *loc. cit.*, 766 en note et VIII, 1933, 480, 481. Voir aussi, *ibid.*, XIII. 1938, 271, 272.

(6) Voir aussi, *ibid.*, XIII. 1938, 271, 272. M. Gédéon (Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, *loc. cit.*, 374) qui connaît et utilise le précieux texte du Synaxaire dans l'édition du P. Delehaye, admet que d'après le cod. patmiac. 266 la date du martyre de Manuel serait le 26 juillet 801. En réalité il y a confusion entre deux trépas violents, celui de notre évêque arrivé en 814-15 et celui de l'infortuné basileus Nicéphore massacré avec toute son armée dans la nuit du 25 juillet 811 (et non 801); cf. Fr. Dvornik, *op. cit.*, 37.

(7) Byzantion, *loc. cit.*, 767.

moment du sac et à un autre prélat, Pierre, (sans indication de siège). Tous subirent les pires tourments pour la foi et méritèrent de ce chef que leur nom et leur fête fussent inscrits dans le synaxaire de l'Église gréco-russe (1), En dehors des données tragiques relevées ci-dessus nous ne savons rien de Manuel, rien sinon qu'en 787 il était déjà titulaire du siège d'Andrinople, comme en fait foi sa signature apposée aux bas des actes du septième concile œcuménique (2).

L'autre saint personnage, Nicolas, aumônier et myroblyte, n'a son nom consigné en aucun synaxaire et nous serions en peine de lui assigner une époque si les historiens ne nous apportaient ici encore une utile précision. Comme devait le faire Louis XI, roi de France, l'usurpateur Jean Tzimiscès, sur le point de mourir, appela à son chevet un pieux prélat qui apaisât ses remords et lui remît ses crimes: Νικόλαον τὸν πρόεδρον Ἀδριανουπόλεως ἐκαλέσατο ἄνδρα θεῖόν τε καὶ σεβάσμιον... (3) Cette réputation de haute vertu justifie amplement les épithètes que lui décerne notre synodicon et l'on doit conclure sans hésitation à l'identité des deux homonymes. L'empereur étant mort le 10 janvier 976 (4), c'est donc après et surtout avant que se situe son épiscopat. Mais pas plus que les synaxaires, les ménées n'en ont gardé la mémoire; son culte fut donc vraisemblablement tout local.

A la suite commence la série chronologique ou estimée telle. Premier sujet d'étonnement : ce début omet la mention d'un évêque qui, non seulement eut l'honneur d'être déposé par un concile hérétique (5), mais est l'objet sous la plume de saint Athanase de telles louanges (6) que son Église eût dû s'en souvenir avec fierté. Champion de l'orthodoxie contre Eusèbe de Nicomédie avant et pendant son patriarcat (339-341) et son parti arien, en butte à la vindicte de l'impératrice Basilina,

---

(1) Cf. J. Martinov, *Annus ecclesiasticus graeco-slavicus*, Bruxellis 1863, 50.

(2) Notice assez indigente et peu critique sur l'évêque Manuel dans la revue Θρακικά, IV, 1933, 68; cf. aussi Le Quien, *op. cit.*, 1173, 1174 n. vii. Signature dans Mansi, *Amplissima conciliorum collectio*, XIII, 384 A.

(3) Leonis diaconi *Histor. lib.* X 11, ed. PG. CXVII 924 D.

(4) Sur les circonstances de sa mort, lire G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, 1896, 313-315.

(5) Cf. Mansi, *op. cit.*, 1170.

(6) Cf. PG., XXV, 648 B, 700 B.

Eutrope (1), dit aussi Euprépius (2), connut la persécution et l'exil mais non les honneurs du martyrologe ou des ménées. La date de sa déposition se place aux environs de 330 (3) sans qu'il soit possible de préciser; on ne sait pas davantage depuis quand il occupait son siège.

Son successeur immédiat, exception faite de l'intrus arien dont le passage fut d'ailleurs éphémère, se trouva être Lucius (n. 3), mort dans les fers pour la foi catholique, vers 348 (4) et, à ce titre, inscrit dans le Martyrologe romain au 11 février (5). La date de son élévation à l'épiscopat n'est pas connue, mais celui-ci fut, s'il faut en croire les calculs de Tillemont (6), d'une assez longue durée quoique non sans coupure. En 340, il se trouvait une première fois déposé puisque le concile romain tenu à l'automne de cette année le réhabilite et lui restitue son siège (7). Il n'est pas sûr que la décision romaine, affectant du reste un certain nombre d'autres cas, ait été agréée des Orientaux et que Lucius ait pu rentrer à Andrinople. Sa présence au concile de Sardique (8) (343) et l'ordre impérial de lui rendre son siège (9) laissent supposer qu'il en fut autrement. La Thrace fut sous Constance un des foyers les plus virulents de l'arianisme. Le prélat, qui, comme saint Athanase, avait du tempérament reprit la lutte avec une telle vigueur que ses ennemis réussirent à le compromettre et à le faire enchaîner et jeter en prison, où il mourut. Selon Tillemont (10) encore, Lucius aurait été du nombre des évêques qu'à la mort de Constantin (337) Constance, dans un esprit d'apaisement, ramena sur leur siège; d'après le même auteur, ses débuts à Andrinople remonteraient à 335 au moins. Mais ce ne sont là que probabilités.

(1) C'est le nom que lui donnent saint Athanase et Eustache d'Antioche; cf. Le Quien, *op. cit.*, 1171 n. I.

(2) Ce nom qui est celui des actes conciliaires est peut-être plus officiel. Il a été retenu par W. Smith, *A Dictionary of christian biography*, II, 1880, 298, 299 n. 3.

(3) Chronologie tout récemment adoptée par G. Bardy dans Histoire de l'Église, III. 1936 (De la paix constantinienne à la mort de Théodose) 104.

(4) Cf. Lenain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, VI 764.

(5) Cf. Aass, févr. II, 519, 520.

(6) Cf. Tillemont, *op. cit.*, VI 303, 307, 309.

(7) Cf. Bardy, *loc. cit.*, 119.

(8) Cf. Mansi, *op. cit.*, III. 38, 42, 47; C. H. Turner, *Ecclesiae occidentalis monumenta iuris antiquissima*, I, 1930, 550 n. 19.

(9) Cf. Socrate, *Hist. ecclesiast.* II, 15, 23, 26; éd. PG., LXVII, 212 B, 256 c, 268 B.

(10) Cf. Tillemont, *op. cit.*, VI 280; notice dans Smith, *op. cit.* III, 1882, 753 n. 10; voir aussi Le Quien, *op. cit.* I, 1172, 1173 n. 2.

Lucius ne fut pas le seul évêque de son époque et de son siège à verser son sang pour l'orthodoxie. Ce mérite échut également à l'évêque Philippe mis à mort sous Julien l'Apostat (en 362-363). Or ce fait, digne, lui aussi, entre tous de mémoire, n'a été retenu ni par notre synodicon où le nom manque, ni par les synaxaires grecs. En revanche, le martyrologe hiéronymien (1), au 22 octobre, et les passions orientales de Gourias et Samonas en font une juste mention (2). Le silence assez surprenant de notre source serait-il imputable à quelque banal accident de la tradition manuscrite ?

Cette exclusive serait au contraire fort compréhensible en ce qui concerne l'évêque (sic) Télémaque que Konidaris introduit arbitrairement dans le catalogue pour l'année 375. Le prélat hérétique aurait été déposé par un concile. La justification de pareille donnée m'échappe, et je doute fort qu'on la produise jamais. Voici d'ailleurs ce qui me semble être l'origine de cette étrange nouveauté inconnue de Le Quien et de quelques autres : le savant hellène a dû fondre en une deux sources d'ailleurs inexactement interprétées. D'une part, en effet, Théodoret (3) nous parle d'un arien de ce nom condamné en 375 (4) par un concile de l'Illyricum; de l'autre, en 325 (même quantième que la date précédente à un chiffre près), Télémaque, évêque d'Hadrianopolis, assiste au concile de Nicée (5). Ces deux personnages, l'un évêque, l'autre sans condition expressément déterminée, n'en font donc qu'un pour notre auteur, bien qu'apparaissant à un demi siècle d'intervalle. A cette méprise s'en ajoute une seconde; l'Andrinople en question n'appartient pas à la Thrace mais à la Pisidie. La question de l'inscrire au

(1) AASS Novemb. II 2 (Martyrologium Hieronumianum), Bruxellis 1931, 567, 568.

(2) Cf. E. von DOBSCHUTZ-O. von GEBHART, *Die Akten der edessenischen Bekenner Gurjas, Samonas und Abibos* (= Texte und Untersuchungen XXXVII), Leipzig, 1911, 6, 7, 106, 107, 202; voir aussi H. LIETZMANN, *Die drei ältesten Martyrologien*, Bonn 1911, 14.

(3) THÉODORET, *Histor. Eccles.* IV 9, 9; ed. L. PARMENTIER, *Theodoret Kirchengeschichte* 1911 277.

(4) C'est la date plus communément admise. Mais J. ZEILLER, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'empire romain*, Paris 1918, 310-327 fait tenir le concile en juillet 378 à Sirmium; conclusion enregistrée par G. BARDY, *op. cit.*, 280.

(5) Cf. H. GELZER, H. HILGENFELD, O. CUNTZ, *Patrum Nicaenorum nomina*, Lipsiae 1898, 229 s. v. Telemachus.

synodicon n'a donc pu se poser; c'est un intrus que notre catalogue ne saurait davantage recueillir.

La même erreur de perspective a poussé le même Konidaris à doter notre Andrinople d'un pasteur étranger, Thémistios, qui, comme le précédent, doit être restitué à la cité homonyme de Pisidie (1). Avec Ammonios (n. 4), que les sources plus anciennes appellent plus simplement Ammon, reprend la série authentique. On le trouve en 394 dans la liste de présence du concile byzantin qui eut à trancher le différend surgi entre Agapius et Bagadius (2). Un autre procès d'évêques le ramène une fois de plus à Constantinople en 399. Palladius qui nous l'apprend ajoute qu'il était égyptien et très lié avec saint Jean Chrysostome (3).

Le catalogue d'Alexoudis poursuit en plaçant sous l'année 451 un certain Φλερέντιος qui n'est, à coup sûr, que le Φλωρέντιος-*Florentinus* d'Hadrianopolis de Pisidie (4), dépouillée une fois encore en faveur de son homonyme thrace. Au concile de Chalcédoine le pasteur de notre Andrinople avait nom Grégoire (5). Sa signature se lit au bas de la lettre que la grande assemblée expédia au pape Léon et sa présence est signalée en 459 au synode byzantin tenu par le patriarche Gennade. Deux années auparavant, la lettre de l'empereur Léon sur la foi orthodoxe lui avait été également adressée (6).

Nouvelle inflation de la liste par arbitraire : Konidaris et Alexoudis assignent derechef à notre siège un évêque de son homonyme phrygien : Conon, signataire en 518 (7) d'un synode du patriarche Ménas, ainsi que l'avait déjà bien noté

(1) Présent en 381 au concile de Constantinople, deuxième œcuménique; cf. Mansi, *op. cit.*, VI 1179 C.

(2) Cf. E. Gerland-V. Laurent, *Les listes conciliaires* (Corpus Notitiarum episcopatuum Ecclesiae Orientalis graecae I.), 1936, 8 n. 12; Mansi, *op. cit.*, III 852.

(3) Cf. Le Quien, *op. cit.*, 1173 n. iv; Smith, *op. cit.*, I, 101; Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, II, 1914, 1310.

(4) Sur le personnage, lire Smith, *op. cit.*, II, 1880, 540 n. 20.

(5) *Ibid.*, 769 n. 21. Il ne figure pas dans les listes de présence (cf. E. Schwartz, *Über die Bischofslisten der Synoden von Chalkedon, Nicaea und Konstantinopel*, München 1937, 18); sa signature est l'avant-dernière de l'imposante série connue; cf. Mansi, *op. cit.*, VII 169 ou E. Schwartz, *Acta conciliorum œcumenicorum*, Berlin 1933, II 1, 351 n. 451 et Berlin 1938, II 6, p. 17, 81.

(6) Notice plus complète dans Smith, *op. cit.*, II 769 n. 21; voir aussi Le Quien, *op. cit.*, 1173 n. v.

(7) Cf. Mansi, *op. cit.*, VIII.

Le Quien (1). En revanche Jean, signalé en 553 au cinquième concile œcuménique (2) appartient bien à la cité thrace, mais non cet autre Jean du sixième concile général que Konidaris introduit à la suite et que l'on restituera soit à la Bithynie soit à l'Honoriade suivant la préférence accordée aux actes grecs ou latins heureusement conservés (3)

Le Quien (4), que Konidaris reproduit sans critique, assigne à l'année 845 un évêque Théophylacte que Théodora aurait envoyé aux Bulgares pour instruire de la foi chrétienne le roi Boris et sa sœur (5). Le même érudit ajoute, d'autre part, que le prélat aurait nom Théodosius Eupharcus (sic). Il est fort à craindre que cette version des faits, inconnue des historiens les plus modernes (6), ne soit qu'un tissu mal assorti de données très disparates. L'épisode de la conversion de Boris-Michel est relatée chez divers chroniqueurs ou hagiographes (7). En confrontant leurs récits, on ne saurait admettre avec Le Quien que ce Théodosius, mis en scène par Cédrénus — lequel l'appelle Koubaras et non Eupharcus —, fut en la circonstance évêque et a fortiori évêque d'Andrinople; simple moine, il servit de monnaie d'échange et rien ne nous dit que, muant son nom en celui de Théophylacte, il soit monté sur le siège d'Andrinople, encore moins qu'il ait eu la mission de convertir les Bulgares. Théophane continué mentionne, il est vrai, à cette occasion l'envoi d'une évêque (8) dans ce but, mais le détail concernant le baptême de Boris-Michel (9) prouve à l'évidence qu'il s'agit d'un événement de vingt ans postérieur dont l'acteur principal fut l'évêque Pierre. D'où est donc venu sous la plume de Le Quien le nom de Théophylacte ? Mystère s'il n'y a pas eu con-

(1) Le Quien, *op. cit.*, 1050 n. v.
(2) Cf. Le Quien, *op. cit.* 1173; Smith, *op. cit.*, III 377 n. 194.
(3) Smith, *ibid.*, 376 n. 193.
(4) Le Quien, *loc. cit.*, 1174 n. viii.
(5) La sœur de Boris n'avait pas besoin d'être convertie, car prisonnière à la cour de Byzance elle avait embrassée le christianisme et devait s'en faire, une fois dans son pays, la zélée propagatrice. Telle est du moins la version byzantine dans Théophane continué IV 14 (ed. PG., CIX, 177 AG).
(6) Voir par exemple F. Dvornik, *op. cit.*, 101.
(7) Cedrenus-Skylitzès donne le même récit que Théophane continué; cf. PG., CXXI, 1036 AD.
(8) PG., *ibid.*, 177 C.
(9) En fait le récit de ces chroniqueurs plaçant le baptême de Boris-Michel au temps de Théodora (842-856) contredit nettement l'information certaine que cet événement n'eut pas lieu avant 864; cf. en dernier lieu, A. Vaillant et M. Lascaris, *La date de la conversion des Bulgares*, dans la Revue des Etudes Slaves, XIII, 1933, 1-15 (tiré à part).

fusion avec l'archevêque d'Ochrida Théophylacte, auteur d'une *Histoire des Quinze Martyrs* où se lit précisément une curieuse légende de la christianisation de la Bulgarie (1). La mémoire du dominicain l'aura mal servi et il aura accumulé rarement en si peu de lignes autant d'erreurs.

Entre le sixième et le milieu du neuvième siècle, les sources restent donc muettes, à telle enseigne qu'on ne sait au juste à quelle décade de cette période attribuer Sabas (n. 5) et l'inconnu (2) que le mauvais état du manuscrit empêche d'identifier. Les vestiges de lettres ne permettent en effet pas de lire : Κοσμᾶς, nom qui pourtant se rencontre dans les actes du huitième concile œcuménique (3), seul signalement que l'on ait de son existence. Le personnage devait être ignatien et l'on s'expliquerait à la rigueur qu'il ne soit pas mentionné en constatant la présence de son successeur ou rival du clan photien, Philippe, porté sur la liste de présence de 879-880 (4).

Basile, Constantin, Daniel, Nicétas, Constantin et Sergius doivent avoir siégé à l'extrême fin du neuvième et durant tout le dixième siècle, mais on n'en trouve de trace nulle part.

En revanche, il est un nom d'évêque qui nous est resté et qui eût dû prendre place dans cette courte liste, s'il en avait été jugé digne. Une lettre d'Aréthas, le fameux métropolite de Césarée (+ peu après 932), accuse, en effet, en termes violents l'ancien évêque d'Andrinople Etienne de s'être, en violation de ses serments, livré aux Bulgares, en contraste parfait avec la conduite de son collègue de Rhousion, Euthyme. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une allusion à la prise de la ville en 923 (5). On comprend aisément que, dans ces conditions, le synodicon n'ait pas consacré le souvenir d'un pasteur aussi peu patriote. On le placera entre Constantin et Daniel. Le quadruple épiscopat restant nous amène jusqu'à l'an mil et plus, date à laquelle Le Quien, encore suivi par Konidaris (6) assigne l'épiscopat du saint prélat, Michel (fête le 4 février), en l'hon-

(1) Cf. F. Dvornik, *op. cit.*, 100, 101.
(2) Comme il est noté ci-dessus, le vide peut être de deux noms actuellement indéchiffrables.
(3) Cf. S. B. Kougéas, Ὁ Καισαρείας Ἀρέθας καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ, Athènes 1913, 17, 18.
(4) Mansi, *op. cit.*, XVI, 194 C.
(5) Mansi, *op. cit.*, XVII[a], 373 B.
(6) Le Quien, *op. cit.*, 1175 n. 12.

neur duquel Jean, archevêque d'Euchaïtes aurait composé un office (1). Or on admettra difficilement qu'un personnage aussi vénéré manquât au synodicon de son propre siège. C'est pourquoi, il ne peut faire de doute que l'évêché en cause dut être, si l'information ne semblait controuvée, non celui de Thrace mais celui de l'Honoriade, dans le Pont (2). Nous exclurons donc Michel de notre liste qui continue avec Agapet, présent sur le synodicon et attesté par plusieurs signatures ou listes de présence en divers synodes constantinopolitains. Son nom y apparaît en novembre 1027, en janvier 1028 (3) et en mai 1030 (4). Aucun trait d'histoire ne s'ajoute toutefois à ce triple signalement conciliaire.

Jean et Etienne (nn. 15,16) me sont inconnus.

Eusèbe (n. 17) est nommé dans la liste de présence du synode de juillet 1054 où fut rejeté le décret d'excommunication porté par les légats romains contre Michel Cérulaire et ses sectateurs (5). Mais on ne saurait en dire davantage, non plus que de Panthérios (n. 18). Nicéphore n'est, d'autre part, connu que par son sceau (6). Après lui doit sans doute se placer Nicolas qui, en 1082, condamne avec plusieurs autres collègues les innovations dogmatiques de Jean Italos (7). Il ne paraît, en revanche, pas au concile qui, vers 1092, condamna Léon, métropolite de Chalcédoine et pour cause. Le prévenu était en effet son oncle (8) et il doit bien avoir été, quoi qu'en pense Konidaris (9), de même opinion que son parent. C'est évidemment pour cette raison que l'empereur Alexis se servit de lui comme intermé-

---

(1) Aucune mémoire du saint dans le synaxaire constantinopolitain ni ailleurs.

(2) L'intérêt géographique eût eu effet pu pousser Jean Mauropus à s'occuper d'un saint qui, sans appartenir à sa propre éparchie, n'en était pas tellement éloigné. L'édition de la pièce, si on la retrouve, fixera sans doute les dernières hésitations à ce sujet.

(3) Cf. PG., CXIX, 837 C et 844 C.

(4) Cf. G. FICKER, *Erlasse des Patriarches von Konstantinopel Alexios Studites*, Kiel 1911, 20.

(5) C. WILL, *Acta et scripta quae de controversiis Ecclesiae graecae et latinae saeculo undecimo composita extant*, 1861, 156.

(6) Cf. G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'empire byzantin*, 1884, 729. Le sceau portant le titre de *métropolite*, l'attribution ne saurait faire de doute.

(7) Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople, II 2, 42.

(8) Cf. Th. TAFEL, *Supplementum Annae Comnenae*, 1832, 6.

(9) Θρησκευτικὴ Χριστιανικὴ Ἐγκυκλοπαιδεία, *loc. cit.*, 310 où le prélat en question est déclaré : ὁ αὐστηρὸς ἐν τῇ Ὀρθοδοξίᾳ, Le R. P. Grumel donnera bientôt à cette revue même une étude d'ensemble où l'attitude exactement contraire du prélat sera caractérisée.

diaire en vue d'une réconciliation qui fut effective. Quelques lettres écrites par lui ou à lui destinées ont été publiées (1) et expriment son point de vue dans le procès intenté à son parent. On conçoit, dans ces conditions, que sa mémoire ait été boudée par le synodicon.

Au sujet d'Eustathe, de Myron et de Marc (nn. 20-22), c'est à nouveau le silence qu'une charte patriarcale rompra peut-être un jour. Pour Léon, qui suit immédiatement (n. 24), nous avons au moins des dates qui laissent entrevoir un assez long épiscopat. Une liste de présence synodale le signale une première fois à la séance du 12 mai 1157, qui condamna Sotérichos Panteugénès (2) ; il fut du groupe des prélats qui, après avoir embrassé la doctrine de Démétrius de Lampe sur la parole du Christ : *Pater major me est,* s'en désolidarisèrent et, le 2 mars 1166, réprouvèrent la nouvelle exégèse (3). Attitude qu'il garda lorsque l'affaire rebondit à l'instigation du métropolite de Corfou Constantin et du moine Jean Irénikos, le 30 janvier 1170 (4). Enfin on le retrouve encore dans la liste de présence d'un acte patriarcal qui, le 1er novembre de cette même année, interdit aux divers Ordinaires d'ordonner ceux qui leur viendraient d'un autre diocèse (5).

A cette dernière date, Léon touchait à la fin de sa carrière, car dès le 2 juillet 1173 apparaît Georges (n. 24 du synodicon) dans l'acte synodal (6) qui transfert à Cérasonte Michel, ancien évêque d'Amasée et d'Ancyre. C'est tout ce que l'on sait de ce dernier personnage. Ses cinq successeurs, par qui se clôt la liste dans sa recension ancienne, sont encore moins connus. Christodule, Eustathe, Théodose, Théodore et Gérasime (nn. 25-29) ne figurent en effet que sur notre synodicon. Il est à noter toutefois que leur épiscopat respectifs, resserré entre les termes 1173-1204 et 1228-1240 dût être d'assez courte durée. Il paraît difficile en effet d'admettre que six évêques aient pu se succéder en un quart de siècle sur le même siège, en sorte que si l'occupation latine (1204-1228) devait exclure toute hiérarchie orthodoxe,

(1) Edition dans Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, XX, 1900, 413 suiv.
(2) Cf. I. Sakkelion, Πατμιακὴ βιβλιοθήκη, Athènes 1890, 317 ; cf. F. Chalandon, *Jean II Comnène et Manuel I Comnène,* Paris 1912, 642 en note.
(3) Cf., PG ., CXL, 235.
(4) Vizant. Vremennik, XI, 1904, 488.
(5) PG., CXIX, 788 C et CXXXXVIII, 217 A.
(6) Ὀρθοδοξία, V, 1930, 543.

Gérasime et sans doute son prédécesseur auraient été installés sous la domination bulgare.

Dans ces conditions la liste du synodicon présente une coupure d'un bon siècle environ. Aucun titulaire élu de 1240 à 1340 n'y figure, circonstance qu'explique difficilement la seule exclusive dont ne pouvaient manquer d'être frappés certains noms du XIIIe siècle, en tête desquels vient naturellement se placer celui de Germain Malchoutzas, le premier métropolite d'Andrinople que l'histoire mentionne au XIIIe siècle et le plus célèbre de la série dans tout le Moyen Age. Le prélat, originaire de Syrie ou de Palestine, comme son nom autorise à le croire, débuta comme moine à Jérusalem (1) qu'il quitta pour la capitale byzantine sans doute après le martyre du patriarche Athanase († 1236) dont il fut le disciple. Au dire de Pachymère (2), il aurait également été à l'école d'un autre patiarche, Germain II de Constantinople (1222-1240) qui a très bien pu le promouvoir à la métropole d'Andrinople, ce qui justifierait amplement le dire de George le Métochite selon lequel ce pasteur y serait resté de longues années (3). Il y était en tout cas certainement installé le 25 mai 1250, date à laquelle son nom figure dans la liste de présence d'un acte patriarcal confirmant les droits du couvent athonite d'Iviron sur son métoque de Notre-Dame de Pitié à Stroumitza (4). D'autre part, son élévation à la suprême dignité de patriarche date de mai 1265 (5). Ses sentiments philocatholiques et unionistes eussent suffi à proscrire son souvenir du synodicon, si la question s'en fût jamais posée.

Patriarche, le prélat sortant eut toute facilité de désigner son successeur et celui-ci ne fut autre que son propre neveu, Basile-Barlaam suivant le double nom que lui donne Pachymère (6).

---

(1) Ce détail et quelques autres assez peu connus nous sont transmis par G. le Métochite dans son *Histoire ecclésiastique*, éd. Mai, *Nova Patrum bibliotheca*, VIII, (deuxième partie) 33.

(2) Cf. G. Pachymère, *De Michaele Palaeologo*, IV 13; ed. PG., CXLIII, 729 A. Autres références où il est question du personnage, ibid., 538 A et 712 B.

(3) *Op. et loc. cit.* : 33 : ἐπὶ μακροῖς χρόνοις ποιμάνας.

(4) EO, XXXIII, 1934, 24. A la note 2 qui lui est consacrée, au lieu de Ἑλληνικά lire : Ἐπετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν. L'avis émis là que notre Germain figurerait au synodicon de sa métropole me paraît maintenant erronné, car, en ce cas, Germain II, dont le culte se recommandait à tout bon orthodoxe, n'y figurerait point.

(5) Acte d'élection dans Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν. IX, 1932, 179-183.

(6) Cf. G. Pachymère, *loc. cit.*, IV 22, ed. PG., *loc. cit.*, 750, 751. Les détails qui suivent sont empruntés au même historien. Ils ne sont naturellement pas tous de même époque.

C'était le type de l'évêque à qui la vie de cour ou les risques des camps plaisaient plus que le soin de son troupeau. Conduite que l'oncle toléra mais dont il fallut rendre compte quand son parent et protecteur eut quitté cette vie. Un synode le condamna à la déposition et comme, nonobstant cette condamnation, il faisait toujours montre de ses intentions guerrières, le basileus, en prenant ombrage, le fit conduire à Nicée, aveugler et enfermer. Quand cette triple mesure fut-elle prise ? C'est ce qu'il semble aisé de déterminer approximativement. En effet, d'une part les agissements du singulier prélat furent tolérés du vivant (1) de Germain III; or celui-ci fut apocrisiaire impérial au concile de Lyon (1274-1275) et rien ne laisse supposer sa mort comme ayant suivi son retour de près. D'autre part, en novembre 1278, la signature de Basile (2) se retrouve au bas de l'acte synodal qui statue sur un empêchement de mariage entre le despote Michel et la fille de l'empereur. C'est donc entre cette date et 1282 que survinrent et le décès de son oncle et son malheur. C'est aussi dans cet intervalle que fut ordonné par Jean XI Beccos son successeur Théoctiste qui, dès son enfance, consacré à l'état monastique, combattit d'abord la politique d'union avec Rome pour une pure question de forme (3), mais qui, une fois rallié et devenu évêque, s'en montra le soutien le plus ferme et le plus éclairé. Il perça nettement le jeu (4) de ceux qui voulurent, au début de 1283, se servir du haut clergé pour déposer le patriarche catholique et refusa de s'y prêter. Il fut naturellement déposé soit vers mars de cette même année avec l'ensemble de ses collègues soit peut-être même plus tôt. Au nombre de ses obligés se trouva Maxime Planude qui copia pour lui, en quatre mois, un recueil canonique et y alla, son travail terminé, d'une longue épigramme (5) sur le compte de son patron. Le poétastre confirme les affirmations intéressées du Métochite, à savoir que Théoctiste, canoniste distingué, avait tout du prélat vertueux et instruit. Attaché à la cause de l'unité

(1) *Ibid.* : 750 B : τοῦ γέροντος μεταλλάξαντος.
(2) Cf. A. Papadopoulos-Kérameus, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, IV, 382.
(3) Cf. G. Le Métochite, *op. et loc. cit.* VIII (deuxième partie), 166.
(4) Cf. G. Pachymère, *De Andronico Palaeologo*, I 7; ed. PG., CXLIV, 30 A.
(5) M. Treu, *Maximi monachi Planudis epistulae*, Vratislaviae 1890, 204 (texte de cette pièce de vingt sept vers à lui consacrée).

catholique, tandis que le patriarche Jean XI et ses fidèles enduraient la plus stricte prison, lui réussit à s'enfuir auprès du pape, à la grande colère d'Athanase Ier de Constantinople (1).

C'est donc à tort que M. Treu en a fait le destinataire d'une lettre (la neuvième du recueil) de ce même Planude, si tant est que le groupe de correspondance où elle s'insère fut écrit entre 1292 et 1300. En raison de cette chronologie, le prélat en cause ne peut être qu'Arsène porté dans une liste de présence d'un acte synodal du 2 juin 1299 (2). A la rigueur entre Théoctiste et Arsène, on peut supposer un intermédiaire dont le nom, basé sur un vague trait de la lettre précitée peut même être conjecturée : Etienne (3). Mais le document est trop fragile et l'on ne saurait en tenir compte.

Le premier évêque connu du quatorzième siècle est appelé Ignace en plusieurs listes de présence de synodes contantinopolitains tenus en mai, août et septembre 1324 (4), puis deux fois en mai 1325 (5). On peut, d'autre part, supposer que le prélat anonyme, signalé en janvier 1327 (6), est encore Ignace à qui les sources ne connaissent pas de successeur avant Joseph. Pendant une quinzaine d'années l'évêque d'Andrinople s'abstient de figurer à l'un quelconque des nombreux synodes généraux dont les procès-verbaux nous ont été conservés. Circonstance d'autant plus anormale que la Thrace jouit sous Andronic II (1328-1347) d'une tranquillité relative. L'agitation hésychaste le ramène au contraire aux assemblées patriarcales. En novembre 1334, il a nom Joseph et vote la déchéance du métropolite élu de Monembasie, Isidore (7) ; acte d'antipalamisme que devait racheter sa signature apposée en février 1347 au bas du diplôme confirmant toutes les décisions prises en faveur de Palamas et de ses partisans (8). Cette volte-face le sauva sans

---

(1) D'après une lettre inédite de ce patriarche ; passage dans *Mélanges Charles Diehl* I, 1930, 133.

(2) D'après un acte patriarcal inédit.

(3) Cf. M. Treu, *op. cit.*, 17 : Καὶ στεφανίτης ἐκεῖθεν ἄπειμι διὰ σέ, σοὶ προτέρῳ τὸν τῶν ἐγκωμίων στέφανον περιθείς.

(4) Cf. Miklosich et Muller, *Acta et diplomata graeca medii aevi* (= MM), I, 104 109, 111.

(5) MM, I 132, 135.

(5) *Ibid.*, 143.

(6) *Ibid.*, 143.

(7) Cf. G. Mercati, *Notizie ed altri appunti.* Città del Vaticano, 1931, 202.

(8) La signature qui manque dans MM I 255 figure en plusieurs copies authentiques.

doute des coups de ce même Isidore, presque aussitôt élu patriarche. Je dis *peut-être,* parce qu'après lui c'est à nouveau le silence, mais la présence de son nom au synodicon (n. 30) est la meilleure preuve de la faveur que lui valut son orthodoxie retrouvée et maintenue.

Le successeur de Joseph est sûrement Gérasime auquel le synodicon (n. 31) consacre un éloge spécial. On ne sait de lui rien d'autre, sinon que lors de la prise d'Andrinople par les Turcs (1361) il était soit mort soit démissionnaire. A la vérité deux chartes placées par leurs éditeurs (1) sous le millésime 1365 et mentionnant un évêque-élu du siège semble permettre d'abaisser jusqu'à cette dernière année l'épiscopat de ce nouveau prélat. Mais il y a certainement erreur de calcul pour ces pièces et un groupe d'autres qui doivent être reportées quinze ans en arrière, soit en 1380. En juin de cette année, le saint synode élevait en effet au siège de Thrace l'évêque de Poimanenon, Mathieu (2). Or le protocole initial de l'acte de transfert nous apprend que le pasteur en exercice, quand la cité fut conquise par les musulmans en 1361, fut d'abord emmené en captivité avec nombre de ses ouailles et qu'une fois libéré il dut se réfugier à Constantinople dans l'impossibilité de regagner son poste. L'Église locale était donc restée sans chef effectif jusqu'en juin 1380, date à laquelle l'infortuné prélat, malade et vieillissant, dut être remplacé. Dans ces conditions, ce prédécesseur de Mathieu ne peut avoir été que Polycarpe nommé par le synodicon (n. 31) et présent en septembre 1379 (3) à un synode patriarcal dont il approuve la décision. De fait, le nom de ce prélat se retrouve en tête et en queue d'une très longue pièce de vers dédiée sur ses ordres au basileus Jean V Paléologue (4) ; or le morceau fut certainement rédigé avant la prise de la ville, à l'occasion d'un succès partiel qui, remporté sur les Turcs par le basileus, avait pour un temps dégagé la place. Quant à Mathieu, sa signature figure au bas d'actes de mai 1387, de février et d'avril 1389 (5), après quoi sa trace se perd. En

(1) MM I 465-468, 468-474.
(2) MM II 18-20.
(3) MM II 6.
(4) Cf. A. M. Bandini, *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae Mediceae Laurentianae,* Florentiae, 1769, 374-377.
(5) MM II 99, 129.

dépit des intentions patriarcales, ce prélat ne revit jamais la ville de son titre. En février 1389, l'évêché d'Agathopolis, encore aux mains des Grecs, lui fut assigné pour résidence à lui et à ses successeurs, jusqu'au jour où Andrinople serait arrachée aux mains des Turcs (1). Eventualité qui, ne s'étant jamais produite, obligea par après à un nouvel arrangement.

L'épiscopat de Mathieu dut prendre fin en 1399, année où se produisit certainement une vacance (2). Lui non plus n'avait pu regagner Andrinople où l'élément chrétien restait fort réduit et où les nouveaux maîtres entravaient la liberté du culte non musulman. Deux ans plus tard, en décembre 1401, le patriarche lui donna pour successeur l'évêque de Melania (3), avec mandat exprès de négocier auprès des autorités turques son retour dans sa métropole (4). La source qui nous livre ce renseignement tait le nom du prélat qui, très vraisemblablement, dut s'appeler Thaddée, porté sur le synodicon immédiatement (n. 36) après Mathieu (n. 35) et avant Gérasime (n. 37) qu'un diplôme, nommant Joachim, moine athonite, à l'évêché d'Agathopolis, nous montre déjà en place dès mars 1433 (5).

C'est selon toute conjecture entre Thaddée et Gérasime qu'il faut placer l'épiscopat assez inattendu de Nicéphore Mélissénos dont nous entretient le *Chronikon Maius* de Phrantzès. Le personnage, nous dit cet auteur (6), d'abord grand protostrator de

---

(1) Cf. MM II 129-131.

(2) En décembre 1401, un acte synodal de transfert dont il va être question nous informe que la métropole était vacante depuis plus de deux ans : ἐπένεικα τῶν δύο χρόνων ; MM II 561.

(3) Acte *ibid.*, 561-562.

(4) L'ordre ne devait pas être somptuaire, car, comme nous l'apprend un acte de 1517/18 (Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιριας τῆς Ἑλλάδος, III, 1889, 492, 493), l'évêque titulaire répugnait à se rendre dans une éparchie dépeuplée et si pauvre — elle jadis si opulente — qu'elle ne pouvait même plus entretenir son pasteur, ni payer le tribut au césar turc. Le document cité affirme même que depuis la prise de la ville, le siège serait resté la plupart du temps vacant faute de candidat : μὴ ἐθέλοντός τινος τὴν τοιαύτην προστασίαν αὐτῆς ἀναδέξασθαι. En fait, il y eut toujours un candidat au titre qui ne semble pas avoir chômé, mais non au poste, lequel requérait indubitablement quelque esprit de sacrifice.

(5) Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, II, 1918, 79. Konidaris, reproduisant Gédéon, donne comme dates extrêmes de l'épiscopat de Gérasime 1443-1457. La dernière donnée (1457) n'a aucune attache avec le prélat, comme il est aisé de s'en convaincre en consultant la source utilisée ; cf. A. Dmitrievskij, *Opisanie liturgitcheskich rukopiseij*, II, Εὐχολόγια, Kiev 1901, 627. Le millésime 6965 (p. 630) figure au bas d'une pièce qui n'est qu'un modèle de chancellerie parfaitement étranger à la métropole d'Andrinople et à son titulaire.

(6) Cf. G. Phrantzès, *Chronicon* II 2 ; éd. PG., CLVI, 745 A. L'édition récente de I. B. Papadopoulos, Teubner 1935, 135, telle qu'elle restitue le texte laisse en-

l'empire, et grand propriétaire en Morée (1), s'était vu, à la de cette promotion inattendue semble avoir été le désir de régler avec le sultan d'Andrinople la question de la résidence métropolitaine et sans doute plus encore le sort des chrétiens dans la Thrace irrédimée, nonobstant quelque autre question de caractère politique. Nicéphore dont l'habileté était proverbiale (2) eût donc été auprès de Mourat I comme l'ambassadeur naturel de la cause grecque. Mais une mort inopinée ruina ces beaux espoirs et l'on peut même se demander si le nouvel élu gagna jamais son poste. En tout cas, comme celui-ci résigna sa succession entre les mains du despote Théodore II (1407-1448) avant 1428 (3), on ne se trompera pas beaucoup en plaçant, dans la seconde décade du XVe siècle, son pontificat qui, parce qu'il sera resté éphémère, n'aura pas été mentionné par le synodicon (4).

Notre catalogue finit sur un grattage si complet que le nom proscrit ne peut malheureusement se deviner. La présence d'un esprit doux en léger retrait de la croix initiale laisse toutefois croire que la première lettre en était une voyelle. C'est tout ce que l'on en saurait dire. Les nn. 33 et 34, rencontrés plus haut, d'une autre main et d'une autre époque, sont naturellement adventices. Ils ont été ajoutés en surcharge dans une liste déjà close (5). De Joachim nous ne savons que dire, car son nom ne paraît pas ailleurs. De Calliste qui dut s'acquérir quelque

---

tendre que l'évêque en question serait non Nicéphore mais Georges Mélissène. L'éditeur qui sait devoir isoler la glose intercalaire — simple note marginale introduite en plein récit par un tandem de témoins — aurait dû sans hésitation rejeter en note cet élément pléthorique et perturbateur.

(1) Cf. D. A. Zakythinosr *Le despotat grec de Morée*, I 1932, 206.

(2) Cf. G. Phrantzès, *loc. cit.*, ὃν διὰ ποικιλότητα τῆς φρονήσεως καὶ ὀξὺ τῆς διανοίας καὶ εἰς τὰ πάντα δεξιώτατον καινοτέροις ἐπιθέσθαι πράγμασι καὶ Μελισσουργὸν ἐπωνόμαζον.

(3) Les récits où s'enchâsse la généalogie des Mélissènes sont datés par Phrantzès des années 1427-1428 auxquelles est donné comme antérieur tout ce qui est dit de Nicéphore le grand protostrator.

(4) Rapprochement assez curieux : à l'époque approximative où dut se terminer la carrière du césar Nicéphore Mélissénos, l'ancêtre et homonyme de la fin du XIe siècle, figure au synodicon un Nicéphore dont on ne possède d'autre signalement que le sceau susmentionné p. 20, n. 6.

(5) L'acclamation au nom de Joachim est d'ailleurs inscrite dans la marge inférieure nettement au-dessous du texte. Celle de Calliste est, elle, portée au sommet de la page suivante dans un parfait alignement avec les mentions authentiques dont seules l'écriture diverse et le style insolite — ces sortes d'euphémies ne sont jamais datées — permettent de les distinguer.

renom (1), il est expressément noté que sa mort eut lieu le 26 avril 1593; millésime qu'il faut, conformément à l'indiction, changer en 1594, pour cette raison péremptoire qu'en mai 1593 le prélat était encore de ce monde (2). Cet évêque, qui apparaît dès mai 1590 (3), eut, à partir de 1450, d'assez nombreux prédécesseurs. Ceux-ci n'intéressent pas (4) cette étude, car, pas plus que pour les deux derniers figurants ajoutés en surcharge par quelque scribe zélé, la question de les inscrire ou non au synodicon ne s'est officiellement posée. Il ne nous reste qu'à dresser, pour la commodité du lecteur le tableau chronologique des résultats acquis en regard des listes de ceux qui, avant nous, se sont occupés de la même succession épiscopale de la métropole d'Andrinople.

V. Laurent.

---

(1) Il manque évidemment quelque chose après νέου, car une leçon comme Calliste le Nouveau laisserait croire que les fastes d'Andrinople connurent un pasteur homonyme de grand renom dont le synodicon eût dû à tout le moins faire mention. A son défaut, il semble plus prudent de suppléer après l'adjectif quelque épithète sur le modèle du n. 2, soit Ἐλεήμονος, soit tout autre.

(2) Cf. M. Gédéon, *loc. cit.*, 374, n. 4, 375, a déjà fait cette rectification, mais en se plaçant à un point de vue qui parfois risquerait de fausser le calcul. Entre le millésime et l'indiction, ses préférences vont à cette dernière. Mais si l'on songe que ce mode de comput n'était pas d'usage courant, l'erreur pouvait en principe l'affecter plus facilement. En fait, nous nous trouvons devant une faute de copiste assez distrait. Voir note précédente.

(3) Cf. W. Regel, *Analecta byzantino-russica*, I, 1891, 78, 88.

(4) Voici du moins au sujet de l'un d'eux un détail qui est resté inaperçu, bien qu'il méritât d'être relevé. L'un des derniers actes de la collection patriarcale de Miklosich et Müller, *op. cit.*, II 572-574 (n. 690) met en cause un évêque démissionnaire d'Andrinople (πρώην Ἀδριανουπόλεως) qui, lors de la résiliation de son office, avait dû recevoir une compensation en Bithynie, selon toute apparence l'exarchat de Moudania. Le patriarche Raphaël ayant élevé le territoire ainsi désigné au rang de métropole, notre prélat s'empressa de réclamer et se rendit pour cela à Constantinople où Raphaël avait déjà été renversé (début 1476) et suppléé par Maxime qui s'empressa de faire droit à sa requête. Dans ces conditions, d'une part l'acte double qui tranche cette affaire ne peut qu'être de 1476 et, de l'autre, le plaignant fut quasi certainement Marc, élu en 1464/65 et déjà remplacé par Théophane en octobre 1474; cf. E. I. Stamatadiès, Ἐκκλησιαστικὰ σύλλεκτα, 1891, 16.

LISTES COMPARÉES

V. Laurent	Le Quien	Konidaris	Alexoudis-Gédéon
1. *Eutrope-Euprépius* (1) dès 335 (?)	*Eutrope-Euprépius*	*Eutrope* 328-332	*Euprépius* 325 * *Eutychianus* 225
2. Lucius, 340, 343, 348	Lucius	Lucius 340-356	Lucius 347-351
3. *Philippe* 362/63	*Philippe*	*Philippe* 362/63 * *Télémaque* 390 * *Thémistius* 390	
4. Ammon (ios) 394, 399	Ammon 394	Ammon 394-399	Ammon 380-396
5. *Grégoire* 451, 459	*Grégoire* 451	*Grégoire* 451-459	* *Phlérentios* 451 *Grégoire* 459
		* *Conon* 518 (?)-536	* *Conon* 518
6. *Jean* 553	*Jean* 553	*Jean* 553 * *Jean* 680	
7. *Manuel* 787, 814/-15	*Emmanuel* 787, 818 * *Théophylacte* 845	*Manuel* * *Théophylacte* 845 (?)	*Manuel* 783 813
8. Sabas			
9. ?			
10. *Cosmas* 869	*Cosmas* 869	*Cosmas* 867-869	
11. Philippe 879/80	Philippe 879/80	Philippe 879	Philippe 879
12. Basile			
13. Constantin			
13 bis. *Etienne* 923			
14. Daniel			
15. Nicétas			
16. Constantin			
17. *Nicolas* 976	*Nicolas*	*Nicolas* (fin Xe s.)	
18. Sergius			
	* *Michel*	* *Michel*	
19. Agapet 1027, 1028, 1030	Agapet 1023, 1024	Agapet 1025-1043	Agapet 1028
20. Jean			
21. Etienne			

(1) Les noms en italique ne figurent pas dans le synodicon ceux qui, en outre, sont précédés d'un astérique ou appartiennent à un autre siège ou sont entièrement supposés.

V. Laurent	Le Quien	Konidaris	Alexoudis-Gédéon
22. Eusèbe 1054	Eusèbe 1054	Eusèbe 1054	Eusèbe 1053
23. Panthérios			
24. Nicéphore			
25. *Nicolas* 1082, 1092	*Nicolas* 1082	*Nicolas* 1084	*Nicolas* 1084
25 bis. Eustache			
26. Myron			
27. Marc			
28. Léon 1157, 1166, 1170	Léon 1156, 1166, 1171	Léon(ce) 1156-1171	Léon(ce) 1166-1177
29. Georges 1173			
30. Christodule			
31. Eustathe			
32. Théodose			
33. Théodore			
34. Gérasime			
35. *Germain* 1250, 1265	*Germain*, c. 1267	*Germain* 1267	*Germain* 1260-1267
36. *Basile-Barlaam* 1265, 1278	*Basile-Barlaam*, 1274	*Basile-Barlaam* 1274	
37. *Théoctiste*, 1282, 1283	*Théoctiste* 1283	*Théoctiste* 1283	
38. *Arsène* 1299			
39. *Ignace* 1324, 1327		*Ignace* 1324, 1325	*Ignace* 1324, 1325
40. Joseph 1344, 1347			
41. Gérasime avant 1361			
42. Polycarpe 1361, 1379		Polycarpe 1360, 1361-1380	Polycarpe 1380
43. Mathieu 1380, 1387, 1389, 1399 (?)		Mathieu 1380-1389	Mathieu 1380-1379 (sic)
44. Thaddée de Mélanion dès 1401		Mélanion (sic) 1401	
45. *Nicéphore Mélissène*, av. 1428	*Nicéphore Mélissène*		
46. Gérasime, 1433			*Macaire* (?) 1450

V. Laurent.

NOTE ADDITIONNELLE

Le pseudo-Michel d'Andrinople ou le néomartyr Michel Mavroudès

Le personnage dont Le Quien (1) a fait un métropolite d'Andrinople siégeant au début du XIe siècle ne paraît pas, contrairement à l'hypothèse par nous formulée ci-dessus (2) avoir jamais été évêque. Selon toute probabilité, il y a eu confusion née d'une lecture trop rapide de ce lemme apposé sous un large bandeau au feuillet 314 r du parisinus gr. 1295, f. 314 r :

> Μηνὶ φεβρουαρίῳ ιζ' ·ἀκολουθία εἰς τὸν ἅγιον Μιχαὴλ τὸν ἐν Ἀδριανουπόλει, τὸν νέον μάρτυρα, τὸν καλούμενον Μαυροειδῆν.

Un signalement plus sommaire du martyr est donné par deux fois à l'intérieur (3) de notre synodicon :

> 1) Μιχαὴλ τοῦ Μαυρουήδῃ μαρτυρήσαντος ἐν τῇ Ἀδριανουπόλει ὑπὸ τὸν Εισμαηλητον· ἐονια ἡ μνήμη.
>
> 2) Γ. Μαυρω(ει)ὸ(οῦς) τοῦ μαρτυρήσαντος ὑπὸ τῶν Ἰσμαήλιτῶν ἐν τῇ Ἀδριανουπόλει Μιχαὴλ τοῦ Νέου αἰωνία ἡ μνήμη.

L'existence d'un néo-martyr, Michel Mauroeidès, confesseur de la foi à Andrinople et mis à mort par les Musulmans, est donc bien assuré. Or le prélat, imaginé par Le Quien, s'appelle également Michel, se trouve en relation avec Andrinople, reçoit

(1) Cf. Le Quien, *op. cit.*, 1175 n. 12.

(2) Cf. supra p. 19, 20.

(3) Cf. cod. Koutloum. 33 f. 93 r. La première acclamation est d'un module très réduit dont l'encre s'est d'ailleurs partiellement oblitérée. Au sommet de la page une autre main a tracé d'un trait fort accentué cette première euphémie : Παύλου τοῦ διὰ πυρὸς τελειωθέντος (sic) ὑπὲρ τῆς τοῦ Χριστοῦ καὶ θεοῦ ἡμῶν πίστεως αἰωνία ἡ μ[νήμη]. Bien que la chose ne soit pas expressément dite, il va de soi que ce martyr, s'il n'était pas d'Andrinople, fut supplicié dans cette ville, au XVe siècle encore selon toute probabilité.

le titre de néomartyr et est fêté en février; tous signalements qui se vérifient parfaitement de part et d'autre. Seul diffère le quantième où se célèbre la fête du saint (le 17 ici et le 4 là), sans doute par suite d'une inadvertance. La donnée littéraire d'une acolouthie composée par Jean Mauropous, bien qu'apparemment opposée à notre hypothèse, la confirme en réalité pleinement. En effet, d'une part, l'office du néomartyr Michel nous est connu et son texte était dans le manuscrit parisien (1) à la portée de Le Quien ou de ses collaborateurs posthumes. D'autre part, une lecture rapide a pu transformer la péricope : τὸν καλούμενον Μαυροειδῆν en τοῦ καλουμένου Μαυροποδῆ et faire du patronyme du saint le nom de l'évêque d'Euchaïtes. La confusion est d'autant plus probable que le prochain éditeur (2) des œuvres hagiographiques de Mauropous n'a rencontré nulle part semblable pièce qui fût attribuée à son auteur.

Aussi étonnante que soit la distraction du savant dominicain, elle est un fait quasi certain et la critique se doit de purger d'éléments pléthoriques tant le dossier du célèbre polygraphe que le rôle épiscopal d'Andrinople.

Mais il y a eu pire. Notre héros a été bonnement confondu, mais cette fois par Nicodème l'Hagiorite, avec son homonyme de Thessalonique martyrisé le 21 mars 1544 (3). Tous ceux qui se sont inspirés du compilateur hagiorite ont reproduit sans défaillir la même erreur (4). Cependant l'acolouthie du saint andrinopolitain que Mgr Petit ne recense pas (5) parce qu'iné-

(1) Cod. *paris. graec.* 1295, ff. 316 r-317 v.

(2) Miss Hussey, qui a recueilli tous les canons mis sous le nom de Jean Mauropous (et l'acolouthie précitée en compte un bon nombre) m'écrit n'avoir pas rencontré d'autre Michel célébré que l'archange.

(3) Dans la double édition du Neon Martyrologion, Venise 1799, 41 et Athènes 1856, 47.

(4) Voir par exemple chez les grecs, Mgr Chrysostome Papadopoulos, Οἱ Νεομάρτυρες dans l'Album dédié à l'occasion du centenaire de l'indépendance hellénique (titre ci-dessus p. 3 n. 3), VI, p. 190 (la confusion est complète de la part de cet auteur qui renvoie à Manuel le Rhéteur et au manuscrit d'Iviron) ; et d'autre part parmi les Occidentaux, Max. Herzog zu Sachsen, *Das Christliche Hellas*, Leipzig, 1918, 207. Je n'ai pu consulter l'étude du R. P. Delehaye, *Greek Neo-martyrs* parue dans The Constructive Quarterly, IX, 1921, 701-712.

(5) Cf. Mgr. L. Petit, *Bibliographie des acolouthies grecques*, Bruxelles 1926, 194, 195. En revanche, le martyr de 1544 y est dûment commémoré et sans que le patronyme Mauroeidès soit accolé à son nom.

dite était signalée (1). Une seconde copie (ms. 512 d'Iviron) l'attribue au grand rhéteur Manuel (XVe-XVIe s.). La copie parisienne tait toute appartenance d'auteur et cette réserve est d'autant plus frappante que l'écriture du codex est plus caractéristique du XVe que du XVIe siècle. Quoi qu'il en soit, les deux martyrs sont certainement à distinguer en dépit du laconisme effrayant de leur synaxaire. En effet certaines particularités de leur vie s'opposent irréductiblement. Ainsi de nos deux homonymes, l'un est né à Andrinople, l'autre à Granitsa dans le diocèse d'Agrapha; celui-ci était boulanger à Thessalonique, l'autre était issu de très riche famille, si pourvue des biens de ce monde, qu'elle ne le cédait, assure un développement oratoire, à aucune autre d'Asie ou d'Europe; ce dernier fut dénoncé par une confrérie musulmane comme son adepte priant Allah dans la langue de l'Islam; l'autre se prit tout simplement de querelle, un jour de carême, avec un jeune turc; ce qui lui valut d'être brûlé vif un 21 mars, tandis que son émule eut d'abord la tête tranchée un 17 février avant d'être porté au bûcher.

Michel Mauroéidès, le seul dont le nom de famille nous soit connu, semble être le plus ancien des deux. Ce n'est pas que Manuel le Rhéteur (+ c. 1551) n'eût pu écrire (2) l'office du martyr thrace après que Théonas, le métropolite de Thessalonique (c. 1539 et suiv.) eut rédigé celui de son héroïque fidèle. Mais l'arrangement du récit dans le *parisinus* donne à penser que le palais du sultan n'était pas loin du tribunal devant lequel il fut d'abord traduit. Le prévenu prit si bien sa défense que le cadi, persuadé de son innocence, décida de le relâcher quand la troupe des zélotes accusateurs traînèrent leur captif devant le souverain qui, faible et prévenu, signa l'arrêt de mort. Le juge scrupuleux n'avait plus qu'à s'incliner devant pareil ordre. L'interrogatoire et le supplice suivirent aussitôt. Or,

(1) Elle semble inédite et se rencontre tant dans le manuscrit parisien que dans l'Athon. Iviron 512 (du XVIIe siècle). Elle était toutefois signalée depuis 1844, date à laquelle fut éditée la lettre-traité d'Eugène Boulgaris sur les néo-saints de l'Eglise orthodoxe (saints ayant vécu *après le schisme*) ; cf. A. Koromilas, Ἐπιστολὴ Εὐγενίου τοῦ Βουλγάρεως πρὸς Πέτρον τὸν Κλαίρκιον, Athènes 1844, 28 où manque néanmoins toute référence.

(2) Voir sur l'œuvre hagiographique du personnage et ses données biographiques Ἐπετηρὶς Παρνασσοῦ, VI, 1902, 71-102. En dehors de l'acoloutlie, le polygraphe composa le panégyrique du même saint; *loc. cit.*, 86 nn. 21, 22.

attendu que le martyre fut subi à Andrinople, l'arrangement du récit n'est compréhensible que s'il se rapporte au temps où la ville était encore capitale de l'empire ottoman, donc avant 1453. Mais, dès lors, ce ne serait plus un néo-martyr suivant le sens que nous donnons communément à ce nom, puisque son supplice serait antérieur à la prise de Constantinople. Une enquête plus approfondie du problème fixera sans doute ce point de chronologie. De toute manière, il s'agit d'un confesseur de la foi du XVe siècle, Manuel le Rhéteur affirmant que les faits par lui relatés se sont passés de son temps. Cette circonstance l'aura peut-être fait assimiler aux néo-martyrs d'après la Conquête, comme il est encore possible que le lemmatiste du parisinus, éventuellement Manuel lui-même, ait voulu désigner par cet épithète un martyr postérieur à l'ère des grandes persécutions qui, pour la tradition byzantine, semble ne s'être close qu'après la crise iconoclaste.

V. Laurent

La succession épiscopale d'Ochrida Gabriel et Théodule, 1582-1588

Gabriel est du nombre des archevêques d'Ochrida qui prirent la route de l'Occident afin d'intéresser quelques souverains au triste sort des chrétiens soumis aux turcs et de susciter une intervention militaire en vue de leur libération. Le but officiel du voyage de Gabriel en 1586 était cependant des aumônes, et la lettre de recommandation que le patriarche de Constantinople, Théolepte II (1585-1586) (1), lui avait donnée à cet effet, pouvait le mettre parfaitement à l'abri des soupçons des turcs. L'archevêque prit grand soin de cacher les raisons politiques de son expédition il eut d'ailleurs jusqu'au début de l'année 1588 l'intention de retourner en Orient, et dès lors une prudence extrême s'imposait à lui. Son séjour prolongé en Occident serait incompréhensible si l'on ne devait pas supposer comme but à son activité un dessein de plus grande portée qu'une simple quête. L'accueil accordé à cet archevêque par Etienne Bathory, prince de Transylvanie et roi de Pologne (1576-1588), chef désigné de la prochaine campagne contre les turcs ne peut également s'expliquer que dans ce sens, et la sympathie que témoigna au même prélat le Pape Sixte-Quint, promoteur et bailleur de fonds de la nouvelle croisade, trouve son explication naturelle dans le même fait. Cet aspect du voyage de Gabriel a déjà été examiné (2) et il n'est pas question de le reprendre; il s'agit surtout ici de réunir un certain nombre de renseignements négligés ou méconnus mais qui caractérisent assez bien le prélat et son époque. Ces détails permettent encore de situer le per-

(1) Cet ancien métropolite de Philippopoli était, nous dit Manuel Gédéon (Πατριαρχικοὶ Πίνακες, p. 510), neveu du patriarche Métrophane III (mort en 1580). Ce dernier avait fait un séjour en Occident, à Rome et à Venise, alors qu'il était métropolite de Césarée; le neveu pouvait donc être moins prévenu que certains de ses collègues contre les pays latins (*Échos d'Orient*, 1936, p. 285).

(2) *Échos d'Orient*, 1937, p. 405-409.

sonnage d'une façon un peu plus précise dans la succession patriarcale d'Ochrida à cette époque si troublée. Il en résultera nécessairement quelques rectifications et additions aux données chronologiques admises jusqu'à présent (1).

Dans la lettre qu'il écrivit à Macaire Mélissénos, et que nous reproduisons plus loin, Gabriel nous fait connaître lui-même son premier échelon dans la hiérarchie ecclésiastique, il fut diacre de la métropole de Christianoupolis, en Messénie, à une époque où Macaire était métropolite de Monembasie. C'était assurément avant 1572, puisque cette année-là Macaire dut quitter le pays après avoir échoué dans sa tentative de révolte contre les turcs (2). Quant à fixer le début de l'épiscopat de Gabriel à l'aide de cette lettre, il n'y faut pas songer. Se basant sur la conjecture de Drinov que la dite lettre était de 1573, Snégarov a cru y trouver le premier témoignage de l'épiscopat de Gabriel; c'était une illusion, car la date supposée n'est pas admissible. Cette lettre mentionne en effet plusieurs événements bien postérieurs à cette date; n'en citons qu'un pour le moment : elle fut écrite à Rome, or nous savons de manière certaine que Gabriel arriva dans cette ville à l'automne de 1587. La seule indication que porte la lettre, *février indiction première,* ne peut donc s'entendre de l'année 1573, mais convient parfaitement à l'année 1582. Le 20 novembre le prélat souscrivait en effet l'acte synodal par lequel le patriarche de Constantinople, Jérémie II, condamnait la réforme du calen-

(1) Snégarov : *Histoire de l'archevêché-patriarcat d'Ochrida, de 1395 à 1767,* p. 191, résume de la manière suivante les données qu'il a recueillies sur ce prélat : « Gabriel né à Janina aurait occupé le siège archiépiscopal entre 1572 et 1580, puisqu'il envoya une lettre à Macaire de Monembasie, que l'on rencontre dans cette métropole en 1571-1572, et qui après sa démission en 1580, résida à Naples où il mourut en 1583. Cette lettre de Macaire ne m'est connue que par Marin Drinov qui la vit à la Bibliothèque du Musée de Naples, et la place aux environs de 1572.

Gabriel était archevêque d'Ochrida lorsque le 20 novembre 1582 il prit part au Synode de Constantinople qui condamna le calendrier grégorien, puis au mois de février 1585 à un autre Synode contre le patriarche Pacôme Batestos (1584-1585). En mars de la même année il donne un document au métropolite de Pélagonia, Jérémie. Il était encore archevêque d'Ochrida en 1586-1587 lorsqu'il s'en alla recueillir des aumônes en Russie et en Occident.

Mouraviev mentionne l'archevêque Gabriel en 1593; une aumône lui fut envoyée de Russie à l'époque où fut institué le patriarcat de Moscou. Que ce Gabriel s'identifie avec le Gabriel de 1582-1587 cela se voit par cette circonstance que l'aumône russe lui fut envoyée en tant qu'archevêque précédemment connu. Il semble dès lors que Gabriel occupa une deuxième fois le siège d'Ochrida, vraisemblablement « vers 1593 ».

(2) *Échos d'Orient,* 1937, p. 422-423.

drier julien, promulguée en février de cette même année par le Pape Grégoire XIII (1572-1583) (1).

Gabriel reparaît à Constantinople en 1585. Deux documents de cette année portent sa signature : l'acte de destitution du patriarche Pacôme Batestos en février (2), et la lettre de nomination de Jérémie à la métropole de Pélagonia-Bitolia en mars (3).

On chercherait en vain dans ces trois documents le vrai motif de la présence de Gabriel à Constantinople. L'intéressé l'a heureusement fait connaître en 1587 à Crusius qui nous l'apprend à son tour par deux lettres. Une fois devenu archevêque, Gabriel avait vu bientôt se lever contre lui un compétiteur du nom de Théodule, qui obtint facilement la place convoitée, en offrant aux turcs la somme d'argent voulue. Gabriel ne se tint pas pour battu et recourut à ses amis de Constantinople. Avant d'être nommé à Ochrida, il appartenait en effet à la juridiction du Phanar et c'est là-bas qu'il avait dû trouver le principal appui pour sa candidature à Ochrida. Il fit donc comprendre aux prélats qui l'avaient soutenu, qu'il ne pourrait pas s'acquitter de sa dette envers eux si on lui donnait si vite un successeur.

Ce recours de Gabriel ne doit pas surprendre; Ochrida était à cette époque dans une dépendance assez étroite vis-à-vis du patriarcat de Constantinople. Nous savons que ce dernier inter-

---

(1) *Diction. de théologie catholique*, art. *Jérémie II*.

(2) *Chronique de Dorothée*, p. 11; MANSI-PETIT, t. 37.

(3) La lettre de nomination du métropolite de Pélagonia et l'autorisation de quêter accordée à Gabriel étaient ensevelies dans les *Annales Suevici* de Martin Crusius, tome II, p. 803. Ces deux textes furent d'abord signalés par Constantin Sathas dans son *Essai historique sur la vie du patriarche Jérémie II*, (p. 75, en note), puis Emile Legrand les publia dans la *Revue des études grecques*, IV, 1891, p. 182-188. Ces deux érudits travaillèrent en collaboration pendant un certain temps; Legrand avait alors entrepris sa monumentale Bibliographie néo-hellénique. Sathas fut chargé bientôt de signifier à Legrand l'indignation que ressentait Athènes en voyant un étranger entreprendre ce travail pour lequel on ne le jugeait pas qualifié. La réponse de Legrand se trouve en tête du tome V de sa *Bibliographie néo-hellénique du XVIIe siècle*. Sathas ne tira aucun profit du rôle qu'on lui avait fait jouer. Après avoir dépensé toutes ses ressources à courir les bibliothèques d'Europe et à éditer des textes, il mourut de privations à l'étranger au début de 1914, au moment où le président du conseil, Vénizélos, venait de lui faire voter une pension de 500 francs (*Graecia*, Juin 1914, p. 150).

Legrand avait laissé de côté les signatures qui accompagnaient la lettre du patriarche Théolepte; elles furent publiées par Zerlendès dans une brochure intitulée *Renseignements sur les Grecs, extraits des Annales Suevici de Martin Crusius*, Syra, 1922, p. 22-23.

vint pour destituer l'archevêque d'Ochrida, Païsios, accusé d'avoir reconnu la juridiction du Pape de Rome. L'archevêque Sophrone, le successeur de Païsios, nous a montré de même dans une lettre jusqu'où pouvait aller cette ingérence du Phanar (1).

Gabriel réussit dans ses démarches et rentra en possession de son archevêché après qu'un synode tenu à Constantinople au début de 1584 eût déposé son concurrent. L'affaire n'était pas finie cependant, car Théodule évincé offrit sans tarder aux turcs 16.000 ducats pour que le siège d'Ochrida lui fût rendu ! En conséquence il fut signifié à Gabriel qu'il devait fournir cette somme s'il voulait conserver ses fonctions. C'est alors que le patriarche Théolepte et les autres prélats approuvèrent son projet de quête à l'étranger. L'histoire ne dit pas si Gabriel dut emprunter sur le champ la somme exigée et la verser aux turcs, ou bien si quelque délai de paiement lui fut consenti. La première hypothèse est de beaucoup la plus vraisemblable ; dans ce cas il faut croire que l'archevêque trouva des garants parmi ceux qui avaient pris son parti contre Théodule.

On sait l'intérêt qu'éveillait chez Crusius tout ce qui concernait les chrétiens d'Orient, témoin sa correspondance avec Gerlach et ses nombreuses relations avec des Orientaux qui lui ont permis d'amasser les matériaux de sa *Turco-Graecia* ; aussi dût-il apprécier la visite du patriarche d'Ochrida (31 août-5 septembre 1587). Il en a communiqué la nouvelle à plusieurs de ses correspondants, tandis que les documents dont il avait pris copie étaient réservés pour ses *Annales Suevici*.

Les détails de la compétition Gabriel-Théodule nous sont parvenus, avons-nous dit, dans deux lettres de Crusius (2) ; l'une

(1) Cf. *Échos d'Orient*, 1936, p. 282-288.

(2) Le texte inséré dans le *Journal* est une lettre adressée à Osiander le 16 février 1528. « *Gabrielis antecessor Theodulus propter malefacta sua depositus anno 1584 in synodo Constantinopoli magna fuit, circa principia illius anni ; et ei substitutus hic Gabriel. Ille purpuratos Turciæ adiit : se restitui petens, 16 millia ducatorum promittens. Jam si Gabriel sedem retinere vult, cogitur eam summam repræsentare. Ideo orbem terroe circumcrat colligens ; habens graecum diploma a tribus Patriarchis.... et a 31 metropolitis et episcopis subscriptum..., quod dirigitur ad quoscumque regis et principes, episcopos et abbates christianos, ut ipsi succurrant. Ergo mirum non est, si Papam et Gallum adeat. Etsi in discessu ex ipso intellexerim e Venetiis eum recto domum rediturum* ». D'après B. Mystakidès dans Θεολογία, X, 1932, p. 150.

Voici l'autre lettre, mélangée de grec dans l'original « *Ultima die Augusti ad nos venit Gabriel etc., cum honesto comitatu. Conversatus sum, feci quod potui. Discessit quinta die hujus Septembris*, comme devant aller directement de Venise chez lui.

d'elles est insérée dans son *Journal*, c'est la plus complète et la plus précise. Tout en nous apprenant ce conflit des deux archevêques, trait de mœurs qui n'est pas absolument inédit, elles apportent des renseignements circonstanciés sur le voyage de Gabriel pour l'étape de Tubingue, mais surtout elles fixent d'une manière inattendue un point jusqu'alors ignoré de la succession épiscopale d'Ochrida. L'archevêque Théodule qui prenait rang seulement en 1587, d'après le seul renseignement que l'on possédait, doit figurer désormais en 1583-1584 comme nous l'apprend Gabriel lui-même.

Rentré à Ochrida dans le courant de l'année 1584, après que Théodule eut cédé la place, Gabriel constata facilement qu'avec les ressources de sa province il ne parviendrait jamais à trouver la somme empruntée; aussi dès février 1585 nous le retrouvons à Constantinople, puisque là seulement il pouvait trouver les concours nécessaires à l'exécution du plan qu'il avait préparé : sa quête en Occident et le reste.

Après avoir rendu service au nouveau patriarche Théolepte II, en prenant part à la destitution de son prédécesseur Pacôme, il en obtint la lettre synodale déjà mentionnée (1). Il trouva, à point voulu, un volontaire pour tenter l'aventure avec lui, un certain Jérémie, originaire d'Ezéovo en Macédoine (2), que l'on fit sur le champ métropolite de Pélagonia-Bitolia, car son élection eut lieu à Constantinople même, bien que Pélagonia fût de la juridiction d'Ochrida (3). Nous n'avons pas de raison de douter que la métropole en question fût vacante, mais Jérémie aurait accepté n'importe laquelle, car à l'avenir on rencontrera partout ses traces, sauf dans son éparchie. Constantinople est encore pour un autre motif le point de départ de cette expédition de Gabriel, il fallait, en effet, obtenir des lettres de recom-

---

Nam ei suus (= marcassin) quidam (Theodulus) ereptum erat Patriarchatum, sed a Synodo Byzantina ante biennium restitutus est; resti.it illo abrogato. Nihilominus, quod 16 millia ducatorum ille purpuratis promiserat ob Patriarchatum restituendum, hic jam Gabriel repræsentare cogitur, modo dignitatem retinere velit... » H. GERSTINGER : *Correspondance de Martin Crusius avec H. Blotius et J. Sambucus*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, XXX, 1929-1930, p. 209.

(1) *Revue des études grecques*, 1891, IV, p. 182-188.

(2) Au sud de Serrès, sur la rive occidentale du lac Tachinos.

(3) *Revue des études grecques*, 1891, IV, p. 187-188. Ont pris part à cette élection Chariton de Vodéna, Païsi de Spatia et Mouzakia, Macaire de Smyrne et Denys administrateur de Christopolis.

mandation auprès des représentants des différents pays que l'on entendait visiter.

Gabriel se dirigea d'abord vers la Russie (1) : Les quêteurs à destination de ce pays se munissaient habituellement de quelques reliques pour les offrir à leurs hôtes charitables. L'itinéraire que suivirent nos voyageurs visait évidemment au plus court, afin d'éviter autant que possible les rencontres désagréables. On pouvait par bateau longer la rive occidentale de la Mer Noire jusqu'au Danube; ou bien si l'on prenait la voie de terre, on traversait la Strandja Planina au nord-est d'Andrinople, et l'Hémus oriental dans les environs d'Aïtis. Après le passage de la Kamtchia et le bas-fond de Provadia, un peu à l'ouest de Marcianopolis, l'ancienne capitale de la Mésie inférieure, aujourd'hui Réka-Devna, on prenait à sa fantaisie la direction du Danume (2).

La date du départ de nos voyageurs n'est pas connue; Mouraviev, seul à nous faire connaître leur séjour en Russie, nous montre seulement ces divers personnages à Tchernigov, l'ancienne frontière, au moment où ils reçoivent l'autorisation impériale pour se rendre à Moscou (3). Gabriel et Jérémie à l'audience générale de l'empereur présentèrent chacun une supplique dans laquelle, après les compliments nécessaires « au grand et seul monarque orthodoxe », ils dénonçaient l'hostilité des turcs contre la religion chrétienne. L'archevêque ne disait rien pourtant des seize mille ducats, mais parlait seulement d'une dette de 60.000 aspres contractée par un de ses monastères, Sainte Paraskéva sur la frontière albanaise, et Jérémie donnait le chiffre de 40.000 aspres que devaient les églises chrétiennes, sans préciser davantage. On ne signale pas d'audience

(1) Les turcs semblent accorder facilement la sortie de leurs sujets chrétiens dans cette direction. La Russie d'alors n'avait aucune prétention sur les territoires du sud, et toutes les aumônes rapportées de là-bas aboutissaient nécessairement dans les caisses turques. Le P. Pierling a noté les illusion que l'on avait à Rome sur la participation possible de la Russie à une croisade (*La Russie et le Saint-Siège*, tome I, p. 409, 411).

(2) Plusieurs voyageurs nous ont fait connaître les étapes de cet itinéraire, ainsi Georges Dousa dont les *Lettres* ont été publiées; voir aussi le *Sbornik Zlatarski* (Sofia, 1926, p. 188). De même dans R. Walsh : *Voyage en Turquie et à Constantinople* (Paris, 1828, p. 111 et s.). En voici quelques autres, cités d'après Iorga dans sa *Revue historique du Sud-Est :* Paul Djamdjoglou, en 1746, secrétaire de l'ambassadeur suédois Edouard Carleson (1930, p. 17-34) ; Michel Eneman et Cornélius Loos (ibid., 1929, p. 364 et 365).

(3) Mouraviev : *Snochénïia Rossii s Vostokom*, I, p. 167-169.

particulière accordée par l'empereur à l'archevêque. Le retour se fit « par la Lithuanie », continue Mouraviev qui nomme à ce moment les compagnons de Gabriel : Sophrone de Grévéna un de ses suffragants, Arsène d'Elassona et Païsi de Durazzo. Ces deux derniers voyageaient pour le compte du patriarche Théolepte II. Le cortège comprenait encore des archimandrites et des moines. Jérémie n'est pas signalé au départ de Russie, nous le retrouverons cependant pour l'entrée à Tubingue.

La Lithuanie et la Pologne étaient unies depuis 1569, c'est donc vers la résidence d'Etienne Bathory, prince de Transylvanie et roi de Pologne, que Gabriel se dirigea en quittant la Russie. Il nous est resté un sérieux témoignage du bienveillant accueil accordé par le prince à l'archevêque. Pour mériter cette faveur le prélat avait donné sans doute des preuves non équivoques de ses bonnes dispositions, soit pour l'union avec Rome, soit pour la lutte contre les turcs. Il en est résulté cette lettre où le roi de Pologne demande au pape Sixte-Quint (1585-1590) de maintenir la juridiction de l'archevêque d'Ochrida sur les chrétiens de rite byzantin réfugiés en Italie (24 juin 1586) (1). Ils étaient en effet pour la plupart originaires de l'Albanie méridionale, contrée qui relevait d'Ochrida.

La bienveillance témoignée par le roi de Pologne à l'archevêque devait assurer à ce dernier d'autres sympathies dans le monde occidental. Ses compagnons de route le comprirent et résolurent d'en tirer parti sans tarder. Une lettre datée de juillet de cette même année 1586 nous est parvenue, dans laquelle Gabriel recommande à la charité des princes, évêques, etc., et de tous autres fidèles du Christ, deux religieux du monastère du Pantocrator à l'Athos qui ont entrepris de quêter pour libérer de ses dettes leur monastère. C'est à la prière de leur higoumène Philothée que l'archevêque déclare accorder cette recommandation (2). Si nous ne connaissons pas les compagnons de Gabriel à Varsovie, nous savons du moins que l'higoumène du Pantocrator se trouvait à Moscou au mois de mars 1586 lorsque notre archevêque y arriva (3).

---

(1) E. Legrand, dans la *Revue des études grecques*, 1891, p. 184-185 ; Hurmuzaki : Documente privitoare la *Istoria Romanilor*, III, p. 93.

(2) Hurmuzaki, o. cit. III, 2e partie, p. 383. Reproduit dans L. Petit : *Actes du Pantocrator*, p. 45-46.

(3) Mouraviev, o. cit. I, p. 165.

Du mois de juillet 1586 au mois d'août 1587 nous perdons complètement la trace de Gabriel. Sur la durée de son séjour en Pologne et la date de son arrivée en territoire impérial, nous n'avons aucun renseignement. C'est pourtant durant cette période qu'il faut placer le passage à Prague et quelque audience de Rodolphe II. Nous savons seulement que les deux moines du Pantocrator dont il vient d'être parlé, se trouvaient dans cette dernière ville au mois d'août 1587, puisqu'un ambassadeur de Pologne les y rencontra, vit en leur possession la lettre de Gabriel et prit une copie de sa traduction latine.

C'est à Vienne que nous retrouvons Gabriel; il y arriva, semble-t-il, le 13 août. En tout cas sa présence là-bas pendant la première quinzaine du mois d'août nous est assurée par un de ses compagnons de route, le hiéromoine chypriote Léonce. Celui-ci nous dit, en effet, qu'il abandonna l'archevêque trois jours après l'arrivée à Vienne, alors qu'il y avait encore quatorze jours pour atteindre Tubingue (1). De son côté Crusius nous apprend que nos voyageurs firent leur entrée dans sa ville au soir du 31 août (2).

La rencontre à Tubingue de Crusius avec l'archevêque nous a valu des renseignements précieux, mais comment ne pas s'étonner de certaines lacunes ? Pas la moindre indication n'est donnée sur la partie antérieure du voyage, en Russie, en Pologne, en Allemagne ! La compétition de Théodule a seule retenu l'attention de Crusius et les détails qu'il a notés servent uniquement d'explication à la lettre du patriarche Théolepte, dont il vient de prendre copie pour l'insérer dans ses *Annales Suevici*. Sur ce point même la conversation a pris un tour familier, témoin le qualificatif appliqué par Gabriel à son concurrent Théodule. Quant à l'expression *orbem terrae circumerat colligens,* elle semble bien plus un programme que le résumé d'un voyage de deux ans. Faut-il croire à l'indifférence de Crusius pour tout le reste, ou bien à une discrétion renforcée de la part de Gabriel ? Nous accepterions plutôt la seconde hypothèse.

Il est, par exemple, une question qui intéressait au plus haut point le professeur de Tubingue et qu'il aurait bien voulu débat-

(1) J. Lamius : *Deliciae eruditorum*, t. XIII, *Gabriels Severi et aliorum groecorum recentiorum epistoloe*, p. 90.

(2) E. Legrand dans la *Revue des études grecques*, 1891, p. 182; Crusius : *Annales Suevici*, II, p. 802.

tre avec l'archevêque; il se heurte à une réserve absolue. On sait quel rôle avait joué Crusius dans la récente tentative de rapprochement entre les Luthériens et l'Eglise orthodoxe de Constantinople (1). Ses efforts, joints à ceux d'Andreoe, chancelier de l'Université de Tubingue, et de Gerlach leur délégué à Constantinople, s'étaient butés contre la foi inébranlable du patriarche Jérémie II, pourtant si antiromain dans la question du calendrier. Fatigué de les entendre ressasser les mêmes objections, le patriarche les avait priés poliment de ne plus lui parler de questions théologiques. La dernière réponse était du 6 juin 1581. Pas plus que ses collègues Crusius ne voulait se considérer comme battu et il continua la discussion avec Gabriel Sévère, l'archevêque de Philadelphie qui résidait à Venise (2). La réponse de celui-ci, 7 novembre 1582, fut tout aussi catégorique. Or voilà qu'avec la présence de l'archevêque d'Ochrida une nouvelle occasion se présentait de rouvrir la controverse; la tentative n'eut pas de résultat, avons-nous dit, et Crusius a enregistré sur son *Journal* le refus obstiné de son hôte de se prêter au débat : « *Nihil admodum de religione conferre Patriarcha volebat* » (3).

Le silence gardé par Gabriel sur son séjour en Pologne et les rencontres qu'il avait pu y faire indique de même la volonté de ne pas contrarier son hôte. Déjà renseigné sur le compte des théologiens de Tubingue, puisqu'il avait approché le patriarche Jérémie à Constantinople en novembre 1582, Gabriel avait trouvé en Pologne des adversaires non moins résolus des Luthériens. Les théologiens de Tubingue avaient gardé le secret sur

---

(1) Les références sur cette question se trouvent dans les Histoires de l'Église, par exemple HERGENROETHER, trad. Belet, tome VI, p. 94-95; MOURRET, tome VI, p. 516-518; dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, art. *Constantinople*, col. 1450-1451, et art. *Jérémie II*. L'ensemble des documents les plus accessible se trouve dans SCHELSTRATI : *Acta orientatis Ecclesiæ contra Lutheri hæresim*. Dom Renaudin en a donné un résumé dans sa brochure *Luthériens et Grecs-Orthodoxes*.

(2) Né à Monembasie en 1541, Gabriel Sévère avait fait ses études à Padoue. Ordonné prêtre, il séjourna d'abord en Crête, puis vint s'établir à Venise en 1572 où l'année suivante il fut choisi comme curé de l'église grecque. Métropolite de Philadelphie de Sydie en 1575 lors d'un voyage à Constantinople, il n'accepte jamais de rejoindre son évêché malgré les réclamations de ses diocésains. Il mourut le 21 octobre 1616 au monastère de Sainte Parascève à Lésina en Dalmatie. Son hostilité envers l'Église catholique ne s'est jamais démentie. Voir MARTIN JUGIE : *Un théologien grec du XVIe siècle, Gabriel Sévère*, dans les *Échos d'Orient*, 1913, p. 97-108, où l'on trouvera toutes les références.

(3) MYSTAKIDÈS dans Θεολογία, 1931, p. 75.

leurs démarches pressantes auprès des chefs de l'Église orthodoxe, espérant naïvement amener les gens à proscrire le culte de la Sainte Vierge et des saints, et à réduire l'appareil « superstitieux » des sacrements. Forts de cet appui, ils en auraient, à l'improviste, accablé les catholiques. Or Jérémie II avait fait rédiger une réfutation en règle des théories luthériennes, et ce document était parvenu à Tubingue en juin 1576. Mais, pour leur part, les Grecs ne se croyaient pas tenus au secret sur ces discussions et un archimandrite, Théolepte, lors d'un voyage en Russie, en avait informé le théologien d'Etienne Bathory, le polonais Stanislas Sokolovius, puis, lui avait envoyé le texte de la réfutation dès son retour à Constantinople. Sokolovius la publia sans tarder en 1582; elle fut réimprimée à Paris en 1584. On comprend quels sentiments cette publication excita chez les Luthériens; à la déception de se voir réfutés impitoyablement par ceux qu'ils avaient tant voulu qualifier d'alliés, s'ajoutait l'amertume de se voir joués puisque leur manœuvre et son échec étaient dévoilés précisément par les catholiques qu'ils espéraient confondre. Gabriel d'Ochrida avait pu s'informer de cette histoire et des sentiments que l'on conservait à Tubingue envers l'entourage d'Etienne Bathory; alors le silence lui a paru la meilleure politique à suivre.

Discret envers Crusius sur la première partie de son voyage, Gabriel ne lui a pas davantage fait connaître ses projets, sinon d'une manière très vague. Toutefois, ayant constaté que la lettre du patriarche Théolepte en faveur de l'archevêque d'Ochrida s'adressait aux rois, princes, évêques, etc., Crusius en avait conclu : « Il ne serait pas étonnant qu'il se rendit près du Pape et près du roi de France, bien qu'au moment du départ j'aie compris à ses paroles que de Venise il s'en retournerait directement chez lui » (1). Il est donc certain que Gabriel n'a pas montré à Crusius la lettre qu'il avait obtenue d'Etienne Bathory et qu'il voulait porter au Pape, car, après l'avoir vue, personne n'aurait pu douter que Rome était une des étapes prévues par l'archevêque. Crusius n'a pas davantage connu la démarche que le prélat devait faire à Innsbruck auprès de l'archevêque Ferdinand. Rappelons ici un des motifs de la discré-

(1) Voir plus haut sa lettre à Osiander.

tion de Gabriel sur ses démarches passées et futures, et qui vaut pour tous les cas. Tant qu'il eut l'idée de retourner à Ochrida, le prélat devait se garder de donner prise aux soupçons des turcs et tenir secrètes toutes les démarches qui pourraient présenter un caractère politique (1). Telle devait être par exemple sa visite à l'archiduc Ferdinand, gouverneur du Tyrol. Tout comme ses entrevues avec Bathory, ou avec l'empereur lui-même, car cette dernière est très vraisemblable, l'archevêque jugeait qu'elle ne pourrait être du goût des turcs et Crusius n'était nullement désigné pour en avoir la confidence, car ses relations fréquentes avec certains grecs de Constantinople ou de Venise pouvaient l'amener trop facilement à dire tout ce qu'il savait.

La direction d'Ulm et l'Italie, cet itinéraire, que Gabriel indiquait à Crusius au moment de le quitter le 5 septembre 1587, correspondait à la réalité, malgré le silence gardé sur les étapes. Du séjour à Innsbruck un document nous est resté, une supplique de Gabriel remise à l'archiduc Ferdinand et qui porte la date du 8 octobre 1587. Ce document officiel ne nous dit évidemment rien sur l'entrevue que le prince a pu accorder au prélat, mais on ne peut la nier a priori. Malgré que cette supplique ne nous soit connue que par un bref résumé, nous y voyons en effet que Gabriel si discret à Tubingue pour plusieurs raisons, n'observe pas du tout la même réserve avec l'archiduc catholique et lui fait connaître qu'il se rend à Rome auprès du Pape (1).

---

(1) Gabriel par exemple n'a pas caché à Crusius qu'il avait désapprouvé la réforme du calendrier julien par le Pape Grégoire XIII, mais cet aveu ne pouvait avoir de conséquences fâcheuses. Muni de ce renseignement, Crusius qui possédait une copie de la lettre du patriarche Jérémie II aux arméniens de Lemberg, toujours contre la réforme grégorienne, y ajouta la signature de l'archevêque d'Ochrida en la faisant suivre de ses titres pompeux. Cette signature est absente, on le comprend, des éditions grecques de la sus-dite lettre (Dosithée de Jérusalem, C. Sathas) ; jamais en effet un document original de Constantinople n'aurait accepté ces rallonges à la signature de l'archevêque d'Ochrida. Par contre, H. Hilarius, qui emprunte à Crusius sa traduction latine du document patriarcal, a reproduit la fameuse signature (*Chronicon Ecclesiae Græcæ* de Philippe de Chypre, Francfort, 1687, page 48 du supplément).

(1) Hurmuzaki, o. cit. XI, p. 708, note 1 : « Les archives d'Innsbrück possèdent une demande de secours du « Patriarche de Constantinople » Gabriel adressée à l'archiduc Ferdinand. On y parle de la situation des chrétiens du Balkan sous les Turcs, de la décroissance des revenus des églises, du tribut que le sultan impose au patriarcat : 18.000 ducats hongrois. Il est parti avec treize personnes, onze se rendaient en Allemagne ; ensuite il doit continuer sur Rome, vers sa Sainteté le Pape. — 8 octobre 1587 ». Comme sur le cachet se lit le nom d'Ochrida, il s'agit bien de notre Gabriel, malgré la distraction du copiste.

Après Innsbrück la seule étape que nous connaissions est Rome où Gabriel arriva au milieu de décembre. Le prélat avait-il négligé de passer par Venise ? Cela paraît vraisemblable d'après la manière dont parle de lui Gabriel Sévère; d'ailleurs cette ville figurait seulement dans le programme comme port d'embarquement. A Rome l'archevêque d'Ochrida ne manqua pas de faire visite au Pape; la lettre de Bathory ne pouvait que lui faciliter toutes choses car le crédit du souverain était très grand à la cour pontificale. L'accueil de Sixte-Quint, nous affirme Gabriel, fut très cordial, sans qu'il donne toutefois aucun détail sur cette entrevue. Il est vrai que le document où il manifeste cette impression ne comportait pas de telles confidences.

Pour avoir trouvé la sympathie la plus entière auprès du Pape, l'archevêque n'était pas cependant au bout de ses peines, et lui-même nous a fait savoir quelle fut alors sa perplexité. Allait-il essayer de rentrer en Turquie où l'attendaient les misères qu'il connaissait trop bien ? Resterait-il en Italie ? Auquel des deux partis se résoudre ? C'est alors que son compagnon, Jérémie de Pélagonia, se sépara de lui; l'esprit d'aventure devait l'entraîner sur tous les chemins d'Europe, pour l'instant il se dirigeait sur Naples. Il obtint de son archevêque une lettre de recommandation pour le métropolite Macaire de Monembasie, qui dirigeait la communauté grecque de cette ville où il s'était réfugié en 1572. Voici la traduction de cette lettre que nous avons déjà mentionnée au début de ces pages.

Gabriel, par la miséricorde de Dieu, etc.

Très saint et très honoré métropolite de Monembasie, frère aimé dans le Saint Esprit et collègue de notre médiocrité.

Seigneur Macaire, que la grâce, la paix et la miséricorde de la part de Dieu soient avec ta Sainteté. Sache le plus aimé de nos plus anciennes connaissances qui je suis, le hiérodiacre d'autrefois qui était au Péloponèse avec le saint de Christianoupolis, Sophrone, lorsque vous eûtent des scandales à cause de l'évêché d'Androussa et que ta Sainteté ordonna le seigneur Parthène évêque d'Androussa. Tu le sais bien, j'apporte le salut le plus doux dans le Seigneur à ta Sainteté et à ta toute très aimée compagnie. J'ai attendu qu'est survenue la mort de mon très aimé frère le seigneur Théodoraki, et je n'en ai pas été peu attristé. Mais sache très cher, en ce qui me concerne, que nous nous trouvons à Rome pour le moment, depuis environ deux mois, et le très saint Souverain Pontife nous a très bien reçu ; et me voilà dans de grands desseins,

l'un, que je reste dans l'ancienne Rome, l'autre, que je désire visiter votre Eparchie ainsi que nos frères et amis, et en troisième lieu nous craignons les infidèles parce que ce ne sont plus les surveillants de jedis, mais maintenant des chiens sauvages levés contre nous. Cependant très cher, voici que va vers ta toute Sainteté le très saint métropolite de Pélagonia et Prilep de notre Eparchie, notre frère chéri dans le Saint Esprit et collègue, le seigneur Jérémie. Pour l'amour de nous reçois-le, prête-lui ton concours parce qu'il est très pauvre, et aide-le par les lettres en quelque endroit que tu aies des amis. C'est tout pour le moment.

Ecris-nous, très cher, des nouvelles afin que nous sachions que tu es en bonne santé. Je te prie de saluer le très honoré parmi les hiéromoines le seigneur Daniel qui se trouve là et lui porte le baiser dans le Seigneur. J'entends parler de ses belles qualités et m'en réjouis.

Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec ta toute Sainteté sa vie durant. Porte toi bien très cher et sois dans une grande joie.

15 février, indiction première (1).

Nous avons déjà emprunté quelques renseignements à cette précieuse lettre; elle en contient d'autres qu'il est utile de souligner. En premier lieu, le défunt Théodore, dont il est parlé, n'est pas le frère de Gabriel, on le devine, mais celui du métropolite Macaire (2). Cette mort eut lieu en 1582, et sa mention nous fournit une preuve irréfutable que le « première indiction », portée sur la lettre de Gabriel, peut correspondre seulement à 1588 et non à 1573 comme l'avait cru Drinov.

Cette lettre fixe encore de manière évidente au milieu de décembre 1587 l'arrivée de notre archevêque à Rome, puisqu'elle fut écrite le 15 février 1588, « environ deux mois après ».

Quant au métropolite Macaire, il était mort depuis plus de deux ans lorsque cette lettre fut écrite. Gabriel était excusable

(1) Cette lettre fut signalée en premier lieu par Buchon (*Nouvelles recherches sur la principauté française de Morée*, II), en même temps qu'il publiait plusieurs documents et renseignements sur Macaire Mélissénos. Les travaux de Buchon furent ensuite utilisés par Constantin Sathas dans sa Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς (Athènes, 1869, p. 175 et s.).

Toutefois la lettre en question fut éditée pour la première fois par Périclès Zerlendès dans la revue de la Métropolie de Salonique Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς (tome II, 1918, p. 156-157).

Les héritiers de Spiridion Lambros trouvèrent dans les papiers du célèbre érudit une copie de la même lettre et la publièrent dans le Νέος Ἑλληνομνήμων (tome XIX, 1919, p. 39-40).

Enfin Basile Mystakidès la réimprima dans une autre revue d'Athènes, Θεολογία, (1932, p. 150-151).

(2) Buchon : *Nouvelles recherches, etc.*, II, p. 345.

de l'ignorer puisqu'il avait déjà commencé son voyage lorsque cet événement se produisit (1). Il est certain cependant que Jérémie se rendit à Naples avec la lettre de son archevêque; elle y est en effet conservée aux archives. On ne dit pas que le métropolite de Pélagonia ait songé à prendre la place du défunt Macaire à la tête de la communauté de rite byzantin, soumise au Pape, au moins de nom. Nous trouvons en effet en 1592 le prélat en Espagne où il avait quêté assez longtemps ainsi qu'au Portugal (2). Toutefois il reviendra à Naples, car lorsque un autre archevêque d'Ochrida, Athanase Riséa, quittera cette ville en 1598 pour se diriger sur Milan et Prague il aura pour compagnon de voyage, sinon pour guide, le vieux routier Jérémie.

A ce point de l'histoire de Gabriel, nos renseignements s'arrêtent de nouveau et nous ne pouvons dire de façon absolue comment se dissipa cette perplexité qu'il manifestait dans sa lettre : retourna-t-il à Ochrida, ou préféra-t-il rester en Occident ? Snégarov, qui n'a pas connu cette lettre ni la suite de l'histoire de notre archevêque, admet son retour à Ochrida après le voyage en Europe; il n'apporte cependant qu'un argument assez faible. L'institution d'un patriarcat russe, due à la volonté du tsar Boris Godounov, avait reçu l'approbation du synode patriarcal de Constantinople en 1590. Malgré qu'il n'eût pas obtenu pour son patriarche le rang qu'il réclamait dans la hiérarchie orientale, le tsar voulut témoigner sa reconnaissance par quelques offrandes aux prélats grecs qui avaient pris part au synode approbateur. Ses ambassadeurs arrivèrent à Constantinople en 1593. Par la même occasion, une aumône devait être remise à l'archevêque Gabriel d'Ochrida, ainsi qu'à Joachim, ex-archevêque du même lieu. Suivant les rapports des ambassadeurs russes, on leur fit savoir que Joachim était mort. On ne dit rien au sujet de Gabriel. De ce silence le professeur

(1) Le 12 septembre 1585; c'est la date que porte l'épitaphe consacrée aux deux frères (Buchon : *Nouvelles recherches...* tome II, p. 345 et tome I, p. 250). Snégarov place à tort en 1583 la mort de Macaire, suivant, il est vrai, en cela le métropolite Athénagore (Θεολογία, 1930, p. 244). Mais le savant prélat a été distrait, car Sathas, auquel il se réfère pour sa part (Τουρκοκρατουρένη Ἑλλάς, p. 175), a bien imprimé « 12 septembre 1585 ».

(2) *Bessarione*, 1913, tome XVIII, p. 185-186, où l'on rapporte une aventure moins honorable de Jérémie.

Snégarov a conclu que le prélat se trouvait alors effectivement à Ochrida.

La conclusion ne paraît pas s'imposer, car ce silence peut s'interpréter d'une autre manière. Les autorités russes ne se préoccupaient certainement pas de tenir à jour un catalogue de tous les prélats de l'Eglise d'Orient, et si Gabriel est l'objet d'une largesse impériale, c'est que l'on avait gardé à Moscou le souvenir de sa visite et du triste tableau qu'il avait fait de son Église. Il était par ailleurs le premier archevêque d'Ochrida qui eut accompli ce voyage. D'autre part si la remise de l'aumône pour Gabriel n'est accompagnée d'aucune remarque, c'est qu'au patriarcat le sort de cette aumône était déjà décidé. Pour obtenir l'autorisation de quêter et surtout pour se faire restituer par le même patriarcat son archevêché usurpé par Théodule, Gabriel s'était lié certainement par quelque promesse de dédommagement; l'aumône qui arrivait de Russie à son adresse pouvait être considérée comme un acompte sur les remerciements promis. A plus forte raison était-elle de bonne prise si le patriarcat était le garant de Gabriel auprès de ses créanciers, car les réclamations de ces derniers n'avaient pas dû se faire attendre, si l'emprunteur tardait à rentrer ! Que dire enfin si l'on avait appris au patriarcat la soumission de Gabriel au Pape de Rome !

Le retour de Gabriel était, semble-t-il, de réalisation difficile. Après sa longue visite en Occident auprès de souverains ou de princes qui n'étaient que par accident en bons termes avec la Turquie, on comprend les hésitations qu'il éprouvait à retourner dans sa province d'Ochrida. Il devait se douter, bien qu'il n'en dise rien à Macaire, qu'on lui avait déjà donné un successeur. De plus, avait-il pu recueillir les 16.000 ducats ? Le ton de sa lettre ne permet pas de le croire, même si la prudence lui conseillait d'être discret, surtout à ce sujet. Parmi les inconvénients probables lors de son retour il entrevoyait les poursuites de ses créanciers; ennui assez sérieux qui s'ajoutait à l'animosité des turcs dont il avait une idée très nette, « ces chiens sauvages levés contre nous ». Triste perspective, même s'il n'était soupçonné d'aucune menée politique, ce qui n'était pas du tout

(1) Snégarov : *Histoire de l'archevêché-patriarcat d'Ochrida, de 1395 à 1767*, p. 192, en note.

certain, étant donné la défiance des turcs pour ces communications avec l'étranger.

L'accueil très bienveillant du Pape envers Gabriel correspondit sans doute aux dispositions de l'archevêque, celles qu'il avait déjà montrées à Etienne Bathory. Issu d'une famille de réfugiés slaves, de Dalmatie, le Pape Sixte-Quint travailla toujours à la délivrance des chrétiens soumis aux turcs, et pouvait avoir une grande compassion pour un évêque de ces contrées; mais pour qu'il reconnût à l'archevêque d'Ochrida une juridiction sur ses fidèles émigrés en Italie, il fallait d'abord que cet archevêque admît les droits souverains du Pape. Resterait à trouver dans les archives vaticanes un texte relatif au séjour de Gabriel à Rome et à sa soumission au Souverain Pontife (1).

En attendant nous avons le témoignage de Crusius qui continua longtemps à s'intéresser à son visiteur de 1587. A sept reprises au moins il s'est occupé de Gabriel dans son *Journal*. Rien ne dit que ce chiffre soit limitatif, car B. Mystakidès, qui le premier a exploré ces cahiers manuscrits, s'est guidé surtout pour faire ses sondages sur la date du passage à Tubingue de ce prélat; date que venait de rappeler Emile Legrand. C'est ainsi qu'a échappé à notre chercheur la mention de 1597.

Crusius a d'abord fait connaître à ses correspondants l'honneur qu'il avait eu d'héberger le patriarche d'Ochrida. Nous avons déjà signalé sa lettre à Blotius, datée du *26 septembre 1587*, où il raconte l'arrivée de Gabriel à Tubingue et ce qu'il a appris des exploits de son compétiteur à Ochrida, l'archevêque Théodule (2).

Le *4 février 1588* c'est une lettre à Gabriel Sévère de Venise

---

(1) Normalement, le Collège grec Saint-Athanase, fondé à Rome en 1577 par le Pape Grégoire XIII, aurait pu garder le souvenir de ce prélat, car une église pour le rite byzantin avait été adjointe à cette institution. Ceux qui ont compulsé les vieux papiers de cette maison n'ont rien signalé sur notre affaire.

Ce même Pape Grégoire XIII avait aussi nommé une commission de cardinaux et de prélats qui devait s'occuper spécialement des missions en Orient. Mais, faute de moyens, elle ne put s'organiser comme il aurait fallu. Le but de cette commission fut plus tard étndu à toutl'u nivers lorsque Grégoire XV en 1622 institua définitivement la Congrégation *de Propaganda Fide*. A partir de cette époque les archives peuvent faire la joie des chercheurs.

Il y aurait plus d'espoir de retrouver la profession de foi catholique de l'archevêque Gabriel aux archives vaticanes, où figurent d'autres documents plus anciens concernant Ochrida, entre autres une lettre de l'archevêque Prochore de 1548 et une autre de l'archevêque Néophyte datée de 1551.

(2) *Byzantinische Zeitschrift*, XXX, 1929-1930, p. 209.

où Crusius parle d'abord de la réforme du calendrier en Crète, puis une légitime curiosité lui fait demander ce qu'est devenu son hôte de septembre dernier : « ...Est arrivé ici le « très bienheureux » d'Ochrida avec une nombreuse et honnête suite. Nous, ses humbles serviteurs, nous n'avons pu l'assister pour son honneur et son utilité autant que nous aurions voulu, à cause du malheur des temps actuels. Où est maintenant ce très noble personnage ? Je lui souhaite tout bien du Christ et je désire une lettre de sa part... ». Crusius s'adressait avec raison à Venise, Gabriel n'avait-il pas dit à son hôte qu'il s'embarquerait là-bas pour retourner directement chez lui ? Toutefois le professeur de Tubingue ne s'était pas précipité pour avoir des nouvelles, car il avait cru comprendre que l'archevêque ferait quelque détours avant de rejoindre Venise (1).

Le *16 février 1588* Crusius racontait à un autre de ses correspondants, Osiander, les démêlés de Gabriel avec Théodule et résumait cette lettre dans son *Journal*. Il concluait que, vu les termes de la lettre du patriarche Théolepte qui l'autorisait à quêter, il n'était pas impossible que Gabriel, pour exploiter complètement cette autorisation, s'en allât près du Pape et près du roi de France. Bien qu'au moment du départ, l'archevêque lui eût fait comprendre que de Venise il se rendrait directement chez lui (2).

Le *28 mars 1588* Crusius résumait dans son *Journal* les renseignements que Gabriel Sévère venait de lui envoyer de Venise sur Gabriel d'Ochrida, par l'intermédiaire de Philippe Engelhart, de Stuttgart : « Quant à l'archevêque d'Ochrida, qui doit se perdre misérablement, celui que vous aviez en admiration, étant arrivé près du Pape de Rome, et ayant ajouté foi aux paroles de celui-ci, il fait certainement des merveilles, mais je ne sais s'il restera là-bas... ». Ces renseignements, où l'archevêque de Philadelphie s'exerce à l'ironie, furent écrits le 29 février. Ils sont sans doute une réponse à la lettre de Crusius du 4 février (3).

Le *28 avril 1588* Crusius répondait sans tarder à la lettre de Venise et donnait son sentiment sur la conversion qu'on venait

(1) Θεολογία, X, 1932, p. 152 ; *Revue des études grecques*, XI, 1898, p. 285.
(2) Θεολογία, X, 1932, p. 149-150.
(3) Θεολογία, X, 1932, p. 153.

de lui annoncer : « Au très révérend archevêque de Philosophie qui gouverne l'Eglise grecque de Venise, au Seigneur Gabriel, mon très respectable Seigneur... Nous avons reçu le 28 mars ta lettre écrite le 29 février... Pour ce qui est de l'hypocrisie de l'archevêque d'Ochrida à Tubingue et de son apostasie à Rome nous en sommes très mécontents, bien qu'il y en ait ici qui ne croyaient pas complètement à cet homme. Car les Allemands ne sont pas tout-à-fait dépourvus d'intelligence. Que ta Majesté daigne nous écrire si quelque chose d'autre a été jusqu'à ce moment connu à son sujet... A Tubingue le 28 avril 1588 » (1).

L'adhésion de Gabriel d'Ochrida à l'Eglise de Rome avait dû produire quelque émoi, car l'exemple pouvait être suivi, ainsi Gabriel Sévère avait craint que ce fût le cas d'un certain hiéromoine Léonce de Chypre qui, au lieu de venir le rejoindre à Venise où il l'avait appelé, s'était arrêté à Vienne. Léonce lui répondit en l'assurant que pareil soupçon n'était pas fondé; il lui donnait en même temps des précisions sur le voyage de Gabriel d'Ochrida :

« *16 novembre 1589,* à Vienne. Au très saint Despote, le Seigneur Gabriel, archevêque de Philadelphie. Il serait juste, très saint Despote, que je sois repris par une juste réprimande et que je sois soupçonné de toute faute inconvenante si ayant connu cet homme [Gabriel d'Ochrida] et ne l'ayant pas condamné, je ne m'éloignais pas de sa compagnie après le troisième jour de l'arrivée à Vienne. Mais, étant donné qu'après avoir constaté que cet homme s'égarait, n'ayant par ailleurs reçu aucun conseil pour une action à exercer sur lui, et alors que je devais faire encore quatorze jours de route avec lui jusqu'à la distance de Tubingue, j'ai abandonné; [étant donné tout cela] comment ne suis-je pas disculpé du grief de m'être assis sur la chaire de pestilence ? »

Léonce fait ensuite allusion à une lettre qu'il aurait écrite à Gabriel d'Ochrida, sans en indiquer toutefois le contenu (2).

---

(1) *Id.*, p. 153-154.

(2) Voici la suite de la lettre de Léonce : « Donc je reste ici [à Vienne] très saint Despote, éprouvant un sort tel que tu sauras [que je vais te dire]. Allant de l'avant j'ai écrit au très digne protopapas, mais celui-ci avait pris la route qui mène partout, écrivant et se disant patriarche d'Ochrida; mais de ces choses je n'ai souffert en rien, hormis que j'étais détourné de mon voyage projeté [d'aller à Ve-

Crusius entra également en relations avec ce même Léonce; témoin ce passage que Mystakidès a relevé dans le Journal à l'*année 1590* où se trouve rapporté le propos suivant de Léonce : « L'archevêque d'Ochrida Gabriel (connu pour être venu chez nous à Tubingue, il y a deux ans et demi) s'est tourné vers le Pape. Un autre archevêque occupe sa place ». Crusius avait sans doute demandé confirmation de la nouvelle que Gabriel de Philadelphie lui avait communiquée auparavant (1).

Quelques années plus tard le souvenir de Gabriel d'Ochrida se retrouve encore sous la plume de Crusius lors de la visite à Tubingue d'un autre archevêque d'Ochrida, Athanase Riséa, qui était accompagné lui aussi par notre vieille connaissance le métropolite Jérémie. Le *5 mai 1599*, après avoir noté assez longuement sur son Journal les particularités du voyage des deux prélats, Crusius ajoute : « Athanase remplace Gabriel venu à Tubingue, il y a presque douze ans, et qui est mort » (2).

---

nise]. — Donc puisses-tu persister, très saint Despote, gardant ta promesse au sujet de mon âme, rendant Dieu propice à mon bonheur. Mais bien que je ne cesse pas de remuer au fond de mon âme cette pensée que moi aussi je n'ai pas joué de ta protection et de combien d'autres choses, je n'assigne la cause de cela à rien d'autre qu'à mon caractère, moi qui ai différé cela [le voyage de Venise] alors que je pensais venir à la recontre de ta Sainteté. C'est pourquoi je me considère indigne de profiter de ta prévenance.

Donc mon destin est de vivre au milieu des nations étrangères. Si j'avais ta protection, très saint Despote, prévenante pour moi, ce serait donc, encore une fois, un bonheur pour moi. Bien que je sois établi loin d'elle, ton suppliant accepterait de la recevoir. — Que le Seigneur, très saint Despote, maintienne solide la tête sacrée qui nous souhaite les meilleures choses.

A Vienne, le 16 novembre 1589, ton petit serviteur Léonce Hiéromoine. »

J. Lamius : *Deliciæ eruditorum*, XIII, *Gabrieli Severi et aliorum... epistolæ*, Florence, 1744, p. 90. Reproduite par P. Zerlendès dans Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, II, 1918, p. 153-157. Le morceau est assez rebutant, aussi Mystakidès l'a laissé de côté; Zerlendès en a seulement extrait la matière de trois contre-sens; pour ma part je suis très redevable à mon érudit confrère le R. P. Macaire Voutoinos.

(1) Θεολογία, X, 1932, p. 152.

(2) Mystakidès dans la *Revue des études grecques*, 1898, p. 297; et dans Θεολογία, 1932, p. 68.

Nous avons résumé précédemment les démarches de cet archevêque auprès de quelques souverains d'Europe qu'il voulait intéresser à la libération des chrétiens d'Ochrida (*Échos d'Orient*, 1937, p. 409-422). Après son séjour à Prague où résidait Rodolphe II, il se rendait auprès du roi d'Espagne, avec Jérémie de Pélagonia qui lui servait de guide depuis Naples. Tous les deux furent arrêtés à Cône et emprisonnés à Milan par les soins du gouvernement de Venise qui surveillait les agissements d'Athanase et avait mis en mouvement contre lui quelques membres de l'Inquisition. Venise, préoccupée de ses intérêts commerciaux, était hostile à toute intervention militaire en faveur des chrétiens de Turquie; en effet, qu'il en résultât une victoire ou une défaite pour les chrétiens, elle était assurée d'y perdre. Athanase avait été dépouillé de tous ses papiers, spécialement des lettres de l'empereur; dans son dénouement il suivit Jérémie qui le mena chez Crusius.

Là se sont arrêtées les recherches de B. Mystakidès dans le Journal manuscrit du professeur de Tubingue. Tout nous porte à croire que le renseignement sur la mort de Gabriel n'est pas dû aux visiteurs de 1599; Crusius devait l'avoir noté précédemment dans son Journal. Il existait une chance de retrouver cette mention; deux érudits allemands ont en effet édité les années 1596 et 1597 du fameux *Journal,* malgré les difficultés que présentaient de multiples abréviations et le mélange des trois langues : allemande, latine et grecque. Leur travail est malheureusement dépourvu d'un indice, mais la disposition typographique du texte est d'une clarté parfaite, si bien que l'on peut s'aventurer dans cette broussaille avec l'espoir de rencontrer quelque gibier. Or voici ce que nous lisons au *17 mars 1597* : Un prêtre de Corinthe, nommé Antoine, est venu quêter chez Crusius; il s'agit pour lui de recueillir la rançon de son frère prisonnier chez les turcs (1). Le motif n'était pas très nouveau, et l'on devine que le quêteur est prêt à toutes les concessions pour disposer favorablement le bienfaiteur possible. Pour Crusius, comme il nous l'a fait savoir, la défection de Gabriel d'Ochrida, avait pris figure d'un événement assez fâcheux, il ne faut donc pas s'étonner qu'il interroge à ce sujet le nouveau venu. Antoine lui apprend que Gabriel, le patriarche d'Ochrida, est mort quatre ans auparavant, dans une ville d'Allemagne, du côté de Venise; mais quant à sa conversion au catholicisme, Crusius pouvait être tranquille, Gabriel n'avait pas voulu devenir papiste.

Pour donner un pareil démenti à Gabriel et au hiéromoine Léonce, il suffisait de posséder, à défaut de preuves, un peu d'audace et la conviction que l'intérêt passe avant tout. Antoine y joignait même le libéralisme le plus large dans l'énoncé de la vérité. Il avait très bien compris quelle réponse désirait Crusius; la preuve en est que pour toutes les autres questions théologique, passées en revue par son hôte discuteur, Antoine use d'une même condescendance et se montre, à peu de chose près, aussi bon luthérien que lui. Crusius avait certainement expérimenté toutes les ruses des quémandeurs venus d'Orient, mais ne les avait-il pas provoquées ? Ses largesses à la famille Zygo-

(1) *Diarium Martini Crusii 1596-1597.* Tubingue 1927, p. 300.

malas ne devaient pas être un secret. Il s'est proclamé du reste « philhellène comme pas un »(1), et l'espoir de faire un prosélyte devait le combler d'aise après tant d'efforts inutiles auprès des théologiens du patriarcat; il a enregistré les paroles d'Antoine sans hésitation. S'il n'avait pas séjourné à Constantinople, le dit Antoine avait pu du moins profiter de l'expérience de Gabriel Kallônas, corinthien lui aussi, venu à Tubingue pour quêter en 1583. Crusius l'avait retenu pendant une semaine pour en recevoir des leçons de grec populaire (2).

Il faut donc faire un partage dans les affirmations d'Antoine de Corinthe. Si pour correspondre aux désirs de Crusius il a démenti le passage au catholicisme de l'archevêque Gabriel, on ne voit pas quelle utilité il pouvait trouver à l'annonce de sa mort. Cette mort en 1593 peut paraître prématurée, car d'après le portrait qu'en traçait Crusius en 1587, le prélat était loin d'être un vieillard, mais cela ne suffit pas pour mettre en doute sur ce point le témoignage du corinthien Antoine. L'expression *in Germania versus Venetiam* aurait pu faire croire que l'ancien archevêque d'Ochrida avait occupé quelque emploi en Croatie, chez les chrétiens de rite byzantin, qui avaient accepté l'union avec Rome; nos recherches de ce côté n'ont pas obtenu de résultat.

Tel est ce voyage qui nous montre pour la première fois un archevêque d'Ochrida sur les routes d'Occident. Avant lui, Prochore et Païsi entrèrent aussi en relation avec Rome, mais on ne pourrait affirmer que ce fut autre chose que les relations épistolaires. Malgré des lacunes regrettables, l'itinéraire de Gabriel ressort assez bien des documents parvenus jusqu'à nous. Les divers épisodes qui se rattachent à ce voyage méritaient certes d'être rappelés, ils sont tellement caractéristiques; mais de plus, les occasions sont si rares qui nous permettent de noter chez les prélats de cette province une activité de ce genre. On ne peut refuser une certaine énergie à ceux qui ont tenté pareille aventure; le geste en tout cas est à leur honneur. Alors qu'autour d'eux chaque dignitaire se résignait, avec plus ou moins de peine, à rentrer dans ses frais par une exploitation méthodique de ses inférieurs, ces prélats, plus hardis ou plus

(1) Dans sa *Turco-Græcia*, Bâle 1584, p. 516.
(2) Θεολογία, IX, 1931, p. 75-76, d'après les *Annales Suevici*, II, 781.

désintéressés, voulurent payer de leur personne, et sous couleur de recueillir des thalers ou des ducats, essayèrent de travailler à la libération de leur peuple. Si l'entreprise avait réussi, ils y auraient trouvé leur compte, mais leurs fidèles également.

Quant aux renseignements nouveaux apportés à la succession épiscopale d'Ochrida, ils constituent un gain appréciable, car cette époque si troublée est loin de présenter une liste suivie et définitive, comme on peut le constater en replaçant Gabriel et Théodule dans le cadre de cette succession.

X..., vu par Gerlach à Constantinople en 1577.
Gabriel, signalé en 1582.
Théodule, destitué au début de 1584.
Gabriel, rétabli en 1584, signalé en 1585.
Théodule, signalé en 1587.
Joachim, signalé comme défunt en 1593.
Athanase Risèa, nommé en 1593.

Dans ce tableau nous n'avions pas à tenir compte des mentions de Gabriel postérieures à 1585, car aucune ne provient du territoire d'Ochrida. Gabriel pouvait garder à l'étranger son titre d'archevêque, alors qu'en réalité, Théodule avait peut-être pris sa place depuis longtemps.

A.-P. Péchayre.

La lettre du prince Eugène à Zosime d'Ochrida et Sisanion en 1715

Trois documents nous ont fait connaître des négociations menées entre Vienne et Ochrida à l'époque où les succès des troupes impériales faisaient entrevoir aux crétiens des provinces européennes de la Turquie une libération prochaine (1). Loin de se présenter comme des incidents isolés, ces tractations nous ont montré un enchaînement certain et même une commune origine, l'initiative de l'archevêque Zosime, à deux reprises nommé au siège d'Ochrida, et durant toute sa carrière épiscopale administrateur de l'éparchie de Sisanion (2).

Nous n'avons pas à retrancher à nos précédentes conclusions, ni même à les atténuer; au contraire, un examen personnel de la lettre du prince Eugène en 1715 nous a permis de constater un nouveau motif d'attribuer à Zosime les démarches antérieures à 1715, et de recueillir quelques autres renseignements précieux concernant ces démarches. Les circonstances ne nous avaient pas permis précédemment d'exploiter cette source comme il eut été désirable, et il avait fallu s'en tenir aux seuls

(1) *Échos d'Orient*, 1938, p. 141-162. Ces documents sont 1° la lettre de Zosime à l'empereur en décembre 1726; 2° une page de la biographie du maréchal de Seckendorf concernant l'année 1737; 3° une lettre du prince Eugène en 1715 à un archevêque anonyme d'Ochrida.

(2) L'examen de la lettre adressée par Zosime en 1726 à l'empereur Charles VI nous a permis de conclure que le prélat anonyme d'Ochrida mentionné dans la biographie de Seckendorf en 1737 devait être aussi Zosime.

De même il a paru logique d'identifier avec Zosime un autre archevêque anonyme d'Ochrida auquel écriviat le prince Eugène en 1715. A cette époque, en effet, le véritable titulaire d'Ochrida, le fanariote Philothée se montrait peu désireux de voir les bulgares échapper au joug turc et grec. Le document de 1726 nous avait d'ailleurs révélé de la part de Zosime des tractations antérieures à cette date, et qui pouvaient très bien remonter jusqu'en 1715.

Enfin, puisque la lettre du prince Eugène en 1715 était une réponse à des démarches *renouvelées* il devenait possible de placer le début de ces tractations entre Ochrida et l'Autriche à l'époque même où Zosime était archevêque en titre à Ochrida, de 1707 à 1709, ou bien de 1695 à 1699.

détails qu'en font connaître Hammer et Zinkeisen (1). Ces deux historiens, en utilisant la lettre en question, s'inspiraient, on le comprend, d'un point de vue plus général que le nôtre et ne pouvaient avoir le souci de relever toutes les indications qui intéressent notre cas; de là notre désir d'examiner de plus près ce document, d'autant plus que ces deux auteurs ne semblaient pas tout-à-fait d'accord sur son contenu. Nous n'avions par ailleurs aucune raison de mettre en doute l'interprétation de ces deux travailleurs consciencieux; pour plus de sûreté cependant, nous avions donné la préférence à Zinkeisen dont les renseignements étaient plus précis et semblaient indiquer un examen personnel et détaillé de la lettre du prince Eugène. Une confrontation de ce document avec les interprétations données par les deux historiens était néanmoins désirable; en plus des curieuses constatations que ces divergences annonçaient, on pouvait espérer quelques nouvelles précisions très utiles. Ecoutons d'abord nos deux auteurs.

Hammer, après avoir raconté la prise de Temesvar (15 octobre 1716), écrit : « Depuis le commencement de cette campagne, Eugène entretenait des intelligences avec les chrétiens de *Servie* et d'*Albanie,* auxquels il avait promis des secours pour les affranchir du joug turc » (2), et il renvoie aux notes et pièces justificatives à la fin du volume (3).

Zinkeisen décrivant à son tour la guerre turco-autrichienne (1716-1718) rapporte ainsi l'épisode qui nous intéresse (4) : « Le prince Eugène s'adressant à l'archevêque d'Ochrida (dont le nom n'est pas indiqué) et à plusieurs autres évêques et primats d'*Albanie,* qui lui avaient renouvelé par une ambassade expresse leur proposition d'entr'aide dans le projet de libération commune, les encourage dans les résolutions qu'ils lui ont exprimées, et leur promet la bienveillance et la protection de l'empereur pour leur religion et leurs libertés municipales. Le même auteur ajoute en note : « Nous connaissons cette affaire

(1) La lettre du prince Eugène est reproduite par Hammer parmi les pièces justificatives, mais la traduction française de Dochez (3 vol., in-4°, Paris, 1844) édition la plus commune, ne les contient pas. J'ai rencontré trop tard la première édition allemande (Pest, 1830), d'après laquelle je citerai ce document.

(2) Hammer : *Histoire de l'empire ottoman,* éd. Paris, 1844, tome III, p. 369; éd Pest, tome VII, p. 213.

(3) Hammer, o. cit., éd. Pest, tome VII, p. 560. Notes pour le livre 63.

(4) Zinkeisen : *Geschichte des osmanischen Reiches in Europa,* V, p. 537.

surtout par l'écrit que le prince Eugène adressa aux évêques et primats d'Albanie », et il renvoie à Hammer.

Il y a lieu d'être surpris de ces divergences entre nos deux auteurs alors qu'ils utilisent un même document et veulent en faire connaître l'essentiel à leurs lecteurs. Zinkeisen, plus développé cependant que Hammer, trouve nécessaire de retrancher à ce dernier et ne parle plus des *serbes*, tout en conservant la mention des *albanais*. Mais on est encore plus surpris de constater que la lettre du prince Eugène ne fait pas la moindre allusion ni aux *albanais*, ni aux *serbes* ! Voici le texte en question :

Posteaquam gens quaedam inter Macedones christiana græci ritus, intolerabili infidelium oppressa jugo, christiano animata zelo, temporumque praesentium impulsa circumstantiis, binis ad nos ablegasset civibus Hominum Joannem Kirogipropoli [= *Kiragipropoli*] *mercatorem ohelistensem* [= *chatistensem*] *et tam representationibus oretenus factis quam litteris a patriarcha okriensi* [= *okridensi*] *aliisque Episcopis et Districtuum officialibus primariis signatis, suas erga communem hostem obtulisset spontaneas vires, ita feliciter Deo juvante, principiantibus armis Caesareis, omnium de natione mens et voluntas sit, junctis consiliis et robore, infidelium Tyrannidem invadere, omnique possibili modo nocere, nec ab eo desistere.*

Nos itaque mutuoe humanitatis et Christianae religionis amore incitati, de hoc vestro proposito optime et amanter sentientes, vobis ita facientibus pro ea qua pollemus authoritate serenissimi potentissimi et invictissimi Romanorum Imperatoris et Regis Catholici Caroli VI, semper Augustissimi Domini, nostri clementissimi, nomine promittimus vobis gratiam Caesareo- Regiam, Protectionem et assistentiam, nec est quod de his vel Religioni, vel libertati aut privilegiis vestris, quid mali suspicemini, cum Suae Majestatis nulla alia sit quam communibus viribus communem labefactare et opprimere hostem, proinde hoc in unum intenti, dignos Christiano nomine sumamus spiritus, junctoque armorum et animorum robore, feralem barbarorum ferociam, superbiam et impetum sistere ac retundere conemur.

Aderit hac pura intentione operantibus Divini Numinis favor et Augustissimi Caesaris auspicia, sicuti Caeserea fortitudo et Protectio.

Le deuxième paragraphe n'offrait pas de difficulté, et Zinkeisen en a parfaitement rendu l'idée; par contre l'attention doit se porter sur le début, maltraité par le copiste et bizarrement interprété par nos deux historiens. Il faut d'abord se demander comment Hammer a pu découvrir dans ce morceau une allusion quelconque aux serves et aux albanais. Sans doute la tâche énorme qu'il avait entreprise le mettait dans l'impossibilité de transcrire lui-même tous les textes qu'il voulait utiliser, et ces deux toponymes *okridensi* et *chatistensem* défigurés par le copiste (1) lui ont paru trop minime détail pour qu'il s'y arrêtât. Dans son Histoire de l'empire ottoman il a du reste, très peu parlé de l'archevêché d'Ochrida; autant vaut dire jamais (2).

Il s'est occupé surtout de l'histoire militaire des turcs, de leurs relations avec les autres Etats, des carastéristiques de chaque sultan et des innombrables mutations dans le personnel administratif. Les écrivains turcs, et spécialement les poètes obtiennent aussi chez lui une place très honorable. A côté de cela, quoi qu'il en ait dit, il accorde une très minime attention aux faits et gestes des chrétiens maintenus en esclavage sur les territoires conquis (3). Ochrida lui apparaît seulement comme

---

(1) Le *ch* français correspond exactement à la prononciation locale du toponyme *Chatista*. Les grecs écrivent *Siatista*, parce qu'ils n'ont aucun signe pour indiquer les sons chuintants, et nous avons conservé leur graphie comme étant la plus employée à l'étranger. Peu informé de la géographie macédonienne, le copiste a pris le *c* pour un *o* imparfaitement cerclé.

(2) En voici une mention; elle est sans doute la seule. A propos de la dernière campagne de Skanderbeg, Barletti parle d'un rassemblement de troupes à Ochrida, et Hammer ajoute : « l'Ochrida des Byzantins qui la citent souvent comme le siège de l'archevêque de Bulgarie » HAMMER, o. cit., tome I, page 284, livre 14.

(3) Dans la conclusion de son ouvrage, où il s'adresse un certain nombre d'éloges, Hammer dit en effet : « Si des juges rigoureux jusqu'à l'excès dans leur désir insatiable de savoir, exigeaient encore davantage sur... les destinées des peuples chrétiens assujettis, je leur répondrais que la moindre négligence n'a pas été commise à cet égard... et même à ces arbitres impitoyables on peut adresser le défi de signaler un seul trait caractéristique pour l'histoire des mœurs ou de la civilisation des ottomans ou des peuples courbés sous leur domination, qui, set rouvant dans les sources, n'ait pas été reproduit ici... » HAMMER, o. cit. III, p. 640). Pour la question qui nous occupe, Hammer nous présente surtout un cadre. On ne doit pas oublier que les historiens turcs qu'il utilise avaient, comme tout musulman, un profond mépris pour l'infidèle, et si cet infidèle était un *raïa*, il eut été inconvenant de lui accorder quelque importance. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils mentionnent les bulgares parmi les auxiliaires de Michel le Brave en 1595 lors de ses expéditions sur la rive droite du Danube (HAMMER, o. cit., tome II, p. 277 et s., livre 41). Même silence en 1688 quand les bulgares catholiques de Tchiprovetz et des environs appuyèrent le mouvement du margrave de Bade sur Dragoman. Tout au plus parlera-t-on des brigands qu'il faut surveiller; ainsi lorsque notre historien raconte l'entrée

un chef-lieu de sandjak dont les beys doivent fournir à chaque expédition militaire le contingent de soldats requis. Même les patriarches de Constantinople n'ont trouvé place dans cette histoire que dans la mesure où les événements qui les concernent nous furent transmis dans les rapports ou mémoires de quelque témoin occidental, en raison sans doute de quelque particularité plus ou moins tragique (1).

Des contrées éloignées comme celle d'Ochrida, soustraites à la curiosité des voyageurs occidentaux, n'ont pu trouver place dans des récits de ce genre, aussi Hammer a-t-il simplifié outre mesure la question des deux patriarches qui là-bas étaient presque voisins. Si bien que, malgré l'absence de toute indication précise, il supprime le patriarche d'Ochrida (2) et celui d'Ipek, pour en découvrir un troisième, celui des Albanais ! Tel est, d'après lui, le destinataire de cette lettre du prince Eugène. Les démarches qu'il y trouve mentionnées sont pour lui une suite naturelle des événements qui se produisirent dans ces contrées pendant la guerre précédente (1683-1699) et qu'il vient de raconter quelques pages plus haut (3). L'avance du général Piccolomini en 1688-89 sur Skopié, Kriva-Palanka et Chtip, tout comme celle du margrave de Bade vers Nich et Dragoman, avaient été facilitées, a-t-il écrit, par les mouvements des Serbes, dont le chef Karpos avait reçu de l'empereur le titre et les insignes de prince. Les turcs « décidèrent qu'il fallait avant tout se porter contre Skopié, où les ennemis d'accord avec les Albanais et leur patriarche (4) s'étaient établis fortement... »

---

en campagne de l'année 1697, il est question des mesures prises pour protéger la route de Nich à Belgrade infestée de brigands. De même encore, des mesures furent prises pour assurer les rives du Danube et les préserver des brigands qui les infestaient ». (HAMMER, o. cit. III, p. 272 et 273, livre 60).

(1) Il emprunte ces données très brèves à Gerlach, à Valiero, à de Lacroix, secrétaire du marquis de Nointel, à de Lamotraye, à Thomas Smith, mais surtout à Ryeaut pour la seconde moitié du XVIIe siècle. On chercherait vainement la moindre mention de la *Turco-Græcia* de Crusius.

(2) Il aurait pu constater dans Ryeaut l'existence de ces deux églises autonomes.

(3) HAMMER, o. cit. III, p. 240-242 (livre 59).

(4) Ce *patriarche des albanais* est évidemment le patriarche serbe qui avait son siège au monastère de Petch ou Ipek. Il y avait déjà longtemps que les albanais débordaient sur le territoire serbe comme sur le territoire bulgare. Conscient peut-être de son manque d'information sur ces juridictions ecclésiastiques lointaines, Hammer se réfère à une lettre du 15 novembre 1689, et datée du camp impérial de Chtip : « Arrivé dans la capitale Prizren en Albanie, se trouvait également auprès du Seigneur Archevêque le Patriarche avec environ 5.000 albanais tant chrétiens que turcs, tous également marqués de la Croix ». (HAMMER, éd. Pest, tome VI, p. 549, note C).

Un peu plus loin Hammer revient encore sur « l'intérêt que les Clémentins et les Serviens portent à la cause de l'empereur ».

A ces événements qu'il vient d'enregistrer, Hammer trouve donc sans surprise une suite logique dans les tractations de 1715; aussi lui paraît-il tout naturel d'attribuer celles-ci aux mêmes groupements et à leurs chefs, et de parler des « intelligences que le prince Eugène entretenait avec les chrétiens de Servie et d'Albanie » (1).

La réalité toutefois était un peu différente et Zinkeisen l'a entrevue en partie. En raison même du but plus particulier qu'il se proposait, cet historien avait acquis une information plus précise sur les divers peuples que dans leurs possessions d'Europe les turcs maintenaient en servitude. Il s'est mépris cependant sur le nom qu'il fallait donner à cette *gens quaedam* « opprimée par le joug intolérable des turcs ». Pareillement lui demeura caché le lieu d'origine de ce négociateur qui, à deux reprises, représenta cette nation. Dès lors, il ne pouvait même pas soupçonner les conclusions qui nous paraissent aujourd'hui évidentes. Il a bien reconnu toutefois l'archevêque d'Ochrida, et constaté de plus qu'il ne pouvait être question des Serbes dans cet écrit du prince Eugène.

Sur quoi s'est-il donc basé pour identifier cette *gens quaedam* avec les Albanais ? L'allure guerrière et résolue que le prince reconnaît à ses interlocuteurs fut sans doute pour quelque chose dans ce choix; les Albanais étaient sans cesse en révolte sur un point ou sur un autre de leur territoire, et toujours quelque massacre accompli par des turcs réclamait une vengeance (2). On constate aussi à cette époque chez les Albanais une tendance à gratifier leur pays d'un vocable plus illustre. Un régiment d'Albanais au service de l'Empire ne s'appelait-il pas *Royal macédonien*; un archevêque latin de Skopié, André Bogdan, se dit originaire de Macédoine, or, malgré son nom, c'est un

(1) HAMMER, éd. Paris, III, p. 369 (livre 63). Pourquoi ne parle-t-il plus maintenant du patriarche, alors qu'on le mentionne dans la lettre du prince Eugène ? Sans doute, Hammer ne pouvait ignorer que le patriarche de Petch avait quitté la Turquie en 1690 pour se réfugier en territoire impérial, alors il ne sait où placer le patriarche de 1715.

(2) En 1869 la garnison de Katchanik se rendit, mais tandis que les hongrois et les allemands avaient la vie sauve, les albanais furent massacrés. (HAMMER, o. cit. III, p. 241; livre 59).

Albanais (1) ; un archevêque d'Antivari et Serbie, Johanes Brunus, se dit aussi macédonien, or il est de Dulcigno (2). Ainsi qu'il nous l'apprend, Zinkeisen n'a connu cet épisode des tractations avec l'Autriche que par la lettre du prince Eugène publiée par Hammer, et il hésitait sans doute à contredire davantage l'opinion de ce dernier (3). Ajoutons que les signataires de ces deux lettres, auxquelles répondait le général au nom de l'empereur, avaient peut-être dans un esprit de concorde, adopté cette expression vague, *gens,* au lieu d'énumérer les valaques, albanais et bulgares qui formaient le troupeau confié à l'archevêque-patriarche d'Ochrida. La rencontre de ces deux lettres aux multiples signatures se fera désirer encore longtemps ; en attendant tirons tout le parti possible du document qui leur répondit.

Il reste en effet à retrouver l'activité de l'archevêque Zosime dans cette double démarche que le prince rappelle dans sa réponse. Déjà manifeste par tout ce que nous en avons dit précédemment, cette activité apparaît encore davantage par le choix du délégué qui devait traiter avec le gouvernement impérial et lui transmettre les propositions des chefs religieux ainsi que des notables laïcs de la province d'Ochrida. A l'époque où il fut métropolite de Sisanion, et plus tard comme administrateur de cette même éparchie, Zosime eut toujours sa résidence à Siatista ; il en était originaire et y possédait sa maison personnelle. Comme d'autre part les relations commerciales étaient alors fréquentes entre ce pays et l'Autriche, il était naturel de supposer que l'intermédiaire choisi par Zosime fut l'un de ses compatriotes, coutumier de ces voyages, et dès lors moins suspecté par les Turcs (4).

En nous faisant connaître nommément ce *mercatorem chatis-*

---

(1) E. Legrand et Guys : *Bibliographie albanaise,* p. 33.

(2) *Bessarione,* année XIX, p. 78.

(3) Zinkeisen : *Geschichte des osmanischen Reiches in Europa,* V, p. 537, en note.

(4) *Échos d'Orient,* 1938, p. 146, en note. L'évêché, plus tard métropole, de Sisanion est d'abord mentionné comme « Evêché des Valaques » dans le décret de Basile II qui détermine la juridiction de l'archevêché bulgare d'Ochrida. Sisanion est situé au sommet d'une longue vallée solitaire sur la rive gauche de la Vistritza ou Haliacmon. Bien que placée sur la hauteur, Siatista est beaucoup plus accessible, car elle est à peu de distance de la route Kosani-Grévéna, près de l'embranchement qui mène à Kastoria.

tensem, la lettre du prince Eugène fait plus que confirmer notre supposition; elle nous fournit en même temps un nouveau motif d'attribuer à Zosime les démarches antérieures à 1715. En effet, qui aurait pu mieux que ce prélat apprécier la compétence et la discrétion de cet intermédiaire (1) ? Et pouvait-on imaginer circonstances plus favorables pour préparer à l'abri de toute indiscrétion les sus-dites démarches ? Les entretiens ont pu se multiplier en toute sécurité, et l'on comprend que le délégué de l'archevêque fût à même d'exposer au prince Eugène la situation du pays, les dispositions de ses habitants et le plan que l'on se proposait de réaliser. Si longue que l'on suppose pareille élaboration, ces entretiens de l'archevêque et de son délégué pouvaient se justifier comme de simples rapports de bon voisinage.

Il n'est pas certain cependant que tous ces colloques aient eu lieu à Siatista; les deux démarches auprès du prince peuvent dater de l'époque où Zosime était à Ochrida, sans qu'il en résultât d'ailleurs une grande difficulté pour les relations entre les deux compatriotes. Le futur délégué avait, en effet, plus d'un motif de passer par Ochrida du fait de marchandises à charger ou à déposer, et pour rejoindre la haute vallée du Vardar, le chemin était tout aussi rapide.

Le début de ces négociations doit correspondre avec quelque fait qui impressionna les chrétiens soumis aux turcs et qui se rattache en même temps au prince Eugène; c'est en effet vers ce dernier que fut envoyé à deux reprises l'ambassadeur d'Ochrida (2). Il est donc très possible que la première démarche fut suscitée par l'éclatante renommée que valut au prince sa magnifique victoire de Zenta (11 septembre 1697), victoire « qui assura le triomphe définitif des armes autrichiennes et consacra la décadence de l'empire ottoman » (3). De plus, profitant de

(1) Le nom même de cet intermédiaire, Kiragipropoli, n'est pas indifférent dans notre affaire, il porte si bien la marque d'origine ! Les *Kiradji* en effet désignent ces caravaniers qui transportaient les marchandises à dos de mulet. Ce système de transport avait de nombreux avantages, entre autres celui de pouvoir éviter les routes et d'échapper à ces pillards patentés qui avaient la mission de protéger les voyageurs dans les passages dangereux. Pouqueville nous a gardé le souvenir de ces caravanes dans son *Voyage en Turquie et en Grèce. Kira,* en turc = louer, *Kiradji* = loueur, et dans la région il signifie loueur de mulet, muletier. Voir A. Mazon : *Documents, contes et chansons slaves de l'Albanie du sud,* au lexique.

(2) « binis *ad nos* ablegasset visibus ».

(3) Hammer, op. cit., tome III, p. 276 (livre 60).

ce que l'armée turque à la fin de septembre se dirigeait sur Andrinople pour prendre ses quartiers d'hiver, le prince avait entrepris en octobre et novembre une expédition jusqu'à Séraïévo; le succès ne fut pas égal partout, mais la capitale de la Bosnie fut livrée aux flammes. Pareille provocation laissait entrevoir une volonté peu désireuse de la tranquillité des Turcs. Certains parmi ces derniers, entre autres Koeprulu-Husséin, ne se faisaient du reste pas d'illusions, et dès cette fin d'année, on s'occupa beaucoup de paix chez les Turcs, tout en préparant la prochaine campagne; ainsi en janvier 1698 le gouvernement du Sultan répondit sans tarder aux avances des Anglais qui offraient leur médiation. Les chrétiens asservis n'en avaient pas moins raison d'espérer dans le libérateur entrevu, et ils pouvaient, sans trop de témérité, promettre leur concours pour les futures entreprises du grand chef militaire.

La victoire de Zenta coïncide justement avec le premier séjour de Zosime à Ochrida, qui va du 9 juillet 1695 au 8 juin 1699! il est donc assez naturel de faire partir de cette ville la première ambassade. Un détail de la lettre du prince Eugène vient confirmer cette opinion; il nous porte même à admettre encore ce point de départ pour la seconde ambassade qui correspondrait avec l'autre séjour de Zosime à Ochrida, à savoir de 1707 à 1709. Voici ce renseignement. Dans sa lettre de 1726 à l'empereur, aussi bien que dans les négociations de 1737, Zosime, redevenu simple administrateur de Sisanion, ne porte plus le titre de patriarche, tandis que dans la lettre de 1715 le prince Eugène indique bien que c'est un *patriarche* d'Ochrida qui a signé les deux documents auxquels il répond. En 1726 comme en 1737, on ne peut guère songer à un oubli de la part de Zosime, ni à quelque accès d'humilité; en effet, s'il omet dans sa lettre de 1726 le titre de patriarche, il accumule par contre les qualificatifs les plus sonores (1). De même les prétentions politiques exprimées par lui en 1737 n'indiquent pas non plus un complet oubli de soi-même. L'explication la plus naturelle c'est que dans les deux premiers cas Zosime était le vrai titulaire d'Ochrida et le titre de patriarche lui revenait, tandis que dans la suite, il abandonne ce titre à l'ayant-droit, l'archevêque Joasaph.

(1) *Échos d'Orient*, 1938, p. 145.

Il subsiste encore dans cette affaire une autre obscurité; essayons de la réduire. Si l'envoi d'un délégué d'Ochrida auprès du prince Eugène se justifie très bien après Zenta, pareille délégation s'explique moins pendant le deuxième séjour de Zosime à Ochrida, de 1707 à 1709. En effet, de 1701 à 1714, pendant toute la guerre de Succession d'Espagne, les talents du prince furent dirigés contre la France, sa patrie d'origine. Toutefois dans la lointaine Macédoine on ne pouvait ne pas avoir une idée très nette des compétitions qui étaient en jeu; il était difficile également de croire qu'un pareil massacre entre chrétiens put durer si longtemps. D'autre part, Zenta et le traité de paix de Karlovitz avaient fait naître de tels espoirs ! La Morée entière et la Hongrie jusqu'au Banat soutraites aux Turcs, quelle promesse pour l'avenir ! Alors, revenu pour son second stage à Ochrida, Zosime pouvait-il ne pas reprendre ses démarches ? Le *Kiradji,* que son commerce ramenait toujours à Vienne, servit encore d'intermédiaire, quitte sans doute à attendre l'occasion favorable pour présenter son document et les explications complémentaires, puisque la bonne saison, chaque année, maintenait au loin le prince. La date de cette entrevue nous échappe, mais ces appels ne pouvaient déplaire au fameux capitaine. Il aimait la bataille; son acharnement après Denain indique une part de dépit, mais aussi une ardeur guerrière inlassable. A cette *nation chrétienne,* qui paraissait bien décidée contre l'ennemi commun, il répondit aussitôt qu'il fut libre, c'est-à-dire après la conclusion de la paix à Rastadt (1714).

Alors que de part et d'autre on manifestait une telle volonté de s'entr'aider, comment cette nouvelle guerre de 1716-1718 n'amena-t-elle aucun mouvement dans la région d'Ochrida, aucun essai de collaboration ? L'Autriche entrait pourtant de plein gré dans cette guerre. Les Turcs avaient, il est vrai, rompu la trêve les premiers en reprenant la Morée aux Vénitiens (1715), mais par une ambassade au prince Eugène (13 mars 1715) ils exprimaient l'espoir que l'Autriche garderait la neutralité comme pendant la guerre de Russie (celle qui venait de finir au traité du Pruth, 1711). Après avoir renouvelé son alliance avec Venise, le 13 avril 1716, l'Autriche signifia à la Turquie de revenir au traité de Karlovitz (1).

(1) HAMEER, op. cit., III, p. 361-362.

Pour continuer sa campagne victorieuse contre Venise, la Turquie se disposait à porter son effort sur Corfou, mais après quelque hésitation le grand visir et l'ensemble des troupes prirent la direction de Belgrade et vinrent assiéger Petervardein. Le prince Eugène les y écrasa le 4 août 1716, et le 15 octobre il reconquérait Temesvar. De plus, la défaite de Petervardein amena, par contre-coup, l'abandon du siège de Corfou (20 août). L'année suivante, c'était Belgrade qui capitulait après une nouvelle victoire du prince (16 août 1717); si bien que les Turcs parlèrent, sans tarder, d'armistice et d'accommodement. Au congrès de Pojarevatz, du 8 juin au 21 juillet 1718, on admit comme base de discussion la possession actuelle. Pour empêcher toute immixtion de la Turquie dans les affaires de Hongrie et de Transylvanie, l'Autriche demanda la cession de la Valachie et de la Moldavie. Cependant, pressée d'en finir, elle revint au principe des territoires actuellement occupés, et se contenta de la petite Valachie, jusqu'à l'Aluta, et de la Serbie jusqu'à la Morava occidentale, plus quelques territoires en Bosnie, le long du Danube.

Le débarquement de dix-huit mille Espagnols en Sardaigne, à l'instigation d'Alberoni (1), tel fut le fâcheux incident qui empêcha l'Autriche d'exploiter ses magnifiques victoires, et par le fait même, fit remettre à plus tard toute collaboration avec les chrétiens de Macédoine (2). Là-bas, du reste, personne n'avait bougé; ce qui s'explique assez bien. La réoccupation si rapide de la Morée par les Turcs avait certainement calmé les ardeurs guerrières; de plus pour arrêter toute riposte de Venise, les troupes turques s'étaient portées aux points vulnérables de la côte albanaise. L'attaque dirigée contre Corfou avait exigé de même dans ces parages d'autres déploiements de force; pour les transports de l'artillerie et les autres convois de l'armée, on avait mobilisé comme d'habitude les chrétiens de

(1) On a tout dit sur cet intrigant, rappelons seulement qu'il avait promis au Pape de ne pas attaquer le territoire de l'empereur pendant la guerre contre les turcs (HERGENRSETHER : *Histoire de l'Église*, trad. Belet, tome VI, p. 266.

(2) Certes l'Autriche ne renonçait pas au concours des chrétiens de Turquie. En vue d'une expédition primitive contre Bucarest où l'hospodar de Valachie, Nicolas Mavrocordato, favorisait la politique turque on utilisa le savoir-faire des serbes. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, le travail fut bien fait; 1.200 serbes, sous la conduite du bavarois Dettin pillèrent la ville et ramenèrent Mavrocordato (novembre 1716). HAMMER, o. cit., éd. Paris, III, p. 369; ZINKEISEN, o. cit., V, p. 539.

la région dont c'était la spécialité; enfin on avait requis une autre partie de la population pour mettre en état la route Tricala-Saïada que devait utiliser l'armée de Corfou (1). De fait, les Vénitiens se tinrent à distance et n'attaquèrent ni Valona, ni Durazzo, ni Dulcigno, mais seulement Alessio et Antinari, où, malgré leurs promesses, les Monténégrins ne purent les aider. Les Turcs étaient sur leurs gardes; le pacha de Scutari fit échec à Mocenigo devant Antivari. Seuls, dans le sud, Prévéza, Vonitsa et Buthrinto furent pris, par suite de la débâcle turque devant Corfou.

Tout cela est bien suffisant pour expliquer l'abstention des gens d'Ochrida pendant cette campagne. Que l'on n'oublie pas d'ailleurs les vexations qui accablaient les chrétiens au titre de contributions de guerre; le sultan Achmed III dût intervenir lui-même énergiquement pour ramener à des proportions moins écrasantes cet impôt (2), prétexte aux extorsions les plus invraisemblables. Malgré ces vexations, il faut reconnaître que l'espoir d'une libération n'avait pas disparu; il dût même croître en proportion du recul des Turcs au nord, aussi les tractations allaient se poursuivre, comme en témoigne la lettre de Zosime, en décembre 1726.

L'activité de cet archevêque, qui ressort si clairement de l'examen attentif des sources n'a pas eu besoin d'être surfaite. Pour se presuader de son ampleur il a suffi d'énumérer les diverses circonstances où elle s'est manifestée. Une activité de ce genre supposait, bien entendu, des concours nombreux; or nous les voyons nettement indiqués dans cette lettre du prince Eugène qui nous montre les documents d'Ochrida souscrits par les évêques et les notables. De pareils accords sont un témoignage irrécusable des liens qui unissaient cette population. Dans sa grande majorité, en effet, elle gardait le souvenir d'un passé historique particulier et une tradition religieuse et linguistique toujours vivante qui lui permirent de résister aux vexations matérielles et morales les plus déprimantes.

La lettre du prince Eugène nous obligeait donc à rectifier ce que nous avions dit précédemment (3), à la suite de Zinkeisen, sur les premières négociations de Zosime. Zinkeisen lui-même

(1) HAMMER, *op. cit.*, III, p. 364, livre 63.
(2) HAMMER, op. cit., III, p. 373, livre 63.
(3) *Échos d'Orient*, 1938, p. 148.

n'avait-il pas déjà dû rectifier Hammer, tout cela est assez normal. Mais, on a pu le constater, ces nouveaux renseignements n'ont fait que justifier certaines suppositions et renforcer notre conclusion générale.

En terminant, groupons en un tableau les témoignages de ces négociations entre Ochrida et Vienne : les deux documents qui nous sont connus, et les quatre autres qui s'y trouvent mentionnés de la façon la plus formelle.

1° — 1669, Lettre de Zosime au prince Eugène (portée par le *Kiradji* et mentionnée dans la réponse du prince en 1715).
2° — 1708, Lettre de Zosime au prince Eugène (id.).
3° — 1715, *Réponse du prince aux deux lettres précédentes.*
4° — 17.., Lettre de l'empereur à Zosime, autorisant l'envoi d'un délégué, porteur des propositions de Zosime (mentionnée dans la réponse de Zosime).
5° — 1726, *Réponse de Zosime à l'invitation impériale* (portée par le métropolite Païsios).
6° — 17.., Lettre de Zosime portée par l'évêque Michel Summa (mentionnée dans la biographie du maréchal Seckendorf).

A.-P. Péchayre.

Note sur l' « Histoire du concile de Florence » de Sylvestre Syropoulos

L'*Historia vera unionis non verae* publiée par l'Anglican Robert Creighton, à la Haye, en 1660, n'est pas précisément une histoire. Ce titre, c'est Creighton qui l'a inventé lui-même. Il a fait fortune, et certains manuscrits postérieurs l'ont adopté, sans doute parce qu'il était du goût des scribes (1). Creighton est un peu excusable de cette trouvaille, parce qu'il n'a eu à sa disposition, pour son édition, qu'une copie du manuscrit autographe qui est le *Parisinus graecus 427*. Or l'on sait que cet autographe n'a ni le titre ni le début de l'œuvre de Syropoulos. Il faut espérer que le futur éditeur de l'ouvrage, le R. Père Vitalien Laurent, sera assez heureux pour retrouver les deux.

A en juger par certaines copies postérieures, le véritable titre paraît être celui qui est fourni par le *cod. 31* de la bibliothèque de Zagora : Ἀπομνημονεύματα συγγραφέντα παρὰ τοῦ ἐκκλησιάρχου κυροῦ Σιλβέστρου τοῦ Συροπούλου περὶ τῶν πρέσβεων τῆς μελετωμένης ἐν Βασιλείᾳ συνόδου πρός τε τὸν Βασιλέα Ἰωάννην Παλαιολόγον καὶ τὴν ἀνατολικὴν Ἐκκλησίαν (2). D'autres manuscrits, qui paraissent n'avoir que des extraits, portent aussi le mot « Ἀπομνημονεύματα » (3). C'est le mot important. Syropoulos n'a pas eu l'intention d'écrire une histoire proprement dite. Ce sont des *Mémoires* qu'il a livrés à la postérité, et ce titre correspond bien au contenu. De ce genre littéraire spécial l'ouvrage du Grand Ecclésiarque a tout à la fois les avantages et les défauts, et il est utile de s'en souvenir en le lisant.

Ce sont, en plus, des *Mémoires* écrits assez longtemps après les événements. Une note autographe dans l'autographe *Parisinus 427*, f. 33^{r}, que l'édition de Creighton ne porte pas, nous

(1) Le *cod. 9* de la bibliothèque de la communauté grecque de Gallipoli, qui date du début du XVIIIe siècle, se termine par ces mots, f. 194 v : Τέλος τῆς ἀληθοῦς ἱστορίας ὑπὲρ τῆς οὐκ ἀληθοῦς ἑνώσεως. Cf. A. Krameus-Papadopoulos, Ἔκθεσις παλαιογραφικῶν καὶ φιλολογραφικῶν ἐρευνῶν ἐν Θράκῃ καὶ Μακεδονίᾳ, dans le Κωνσταντ. ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος, t. XVII (1886). Παράρτημα, p. 9.

(2) Cf. Νεὸς Ἑλληνομνήμων, t. XI (1914), p. 306.

(3) Par exemple, le *cod. 423* de Patmos, du XVIIIe s., le *cod. 154* de la bibliothèque patriarcale de Jérusalem, écrit en 1671, le *cod. 9* de la bibliothèque de la Communauté grecque de Gallipoli, où l'on trouve : Ἐκ τῶν ἀπομνημονευμάτων τῶν συγγραφέντων παρὰ τοῦ μεγάλου ἐκκλησιάρχου...

permet de les dater d'une manière assez précise. Parlant du discours que prononça Georges Scholarios dans une des réunions préparatoires au concile qui se tinrent à Constantinople peu de temps avant le départ des Grecs pour l'Italie, Syropoulos écrit dans la marge inférieure du fol. indiqué : περὶ τοῦ συμβουλευτικοῦ λόγου τοῦ Σχολαρίου, νῦν δὲ κατονομασθέντος Γενναδίου τοῦ φιλοσόφου καὶ διδασκάλου (1). Or nous savons que Scholarios prit le nom de Gennade, lorsqu'il se fit moine en 1450. C'est donc après cette date et avant la prise de Constantinople en 1453, que Syropoulos rédigea son ouvrage, c'est-à-dire en 1451 ou 1452. Au moment où il écrit, Scholarios n'est encore que διδάσκαλος de la Grande Eglise. Il ne deviendra le patriarche Gennade que sur la fin de 1453. Ainsi les *Mémoires* sur le concile de Florence sont postérieurs de douze ou treize ans aux événements qu'ils racontent. Evidemment Syropoulos a dû prendre des notes assez détaillées pendant la durée du concile unioniste. Mais quand il s'est agi de donner à ces notes l'allure d'une véritable histoire, il a dû faire souvent appel à ses souvenirs, qui ont pu le tromper. Lui-même, du reste, en fait candidement l'aveu et ne se donne pas pour infaillible (2).

Il est permis de supposer qu'il a fait appel aussi aux souvenirs des autres Grecs qui avaient, comme lui, assisté au concile. Il était très lié avec Georges Scholarios, à qui il servit, plus d'une fois, de scribe. Sur la fin de son premier grand traité sur la procession du Saint-Esprit, composé en 1444-1445, Scholarios paraît faire une allusion discrète au projet de Syropoulos d'écrire l'histoire du concile unioniste : « Ce qui s'est passé dans ce concile, dit-il, d'autres peut-être le diront et le raconteront » (3). Les deux amis ont dû vraisemblablement s'entretenir du projet, et il n'est pas impossible que le grand didascale, alors chef des Antiunionistes, ait revisé l'œuvre du grand ecclésiarque avant sa publication, à la veille de la prise de Constantinople.

M. JUGIE.

---

(1) Cf. Syropoulos, *op. cit.*, p. 49.

(2) Cf. Théodore Frommann, *Geschichte der Florentiner Kircheneinigung*, Halle, 1872, p. 52-86. Cet auteur nous paraît donner la note juste sur la valeur de l'œuvre de Syropoulos comparée aux autres sources de l'histoire du concile unioniste.

(3) « Ἀλλὰ τὰ μὲν κατ'ἐκείνην σύνοδον ἄλλοι τινὲς ἴσως ἐροῦσι καὶ ἱστορήσουσιν. » *Œuvres complètes*, t. II, p. 260-261.

Une compilation spirituelle du XIIIe siècle
« Le livre II de l'abbé Isaïe »

Le R. P. Hausherr a signalé naguère occasionnellement certain « abbas Hesaias », auteur, vers l'an 1200, de lettres spirituelles à la moniale Théodora Angélina, fille d'Isaac II l'Ange (1185-1195, 1203-1204). C'était pour souligner dans cette œuvre « une étape entre Syméon le Nouveau Théologien et l'hésychasme du XIVe siècle » (1). Ces quelques lignes, nettes et exactes, sont la seule mention intéressante que nous ayons rencontrée sur le personnage et ses écrits (2). Il en existe bien, depuis longtemps, une édition sous la forme d'une métaphrase néogrecque (3). Mais on se pardonne aisément d'ignorer des publications que la rareté et le manque, au demeurant explicable, d'esprit critique rendent promptement à l'oubli.

A tout dire, l'ignorance n'a pas été tellement dommageable à l'histoire de la littérature ou de la spiritualité byzantine. On en fera la constatation, comme l'examen éventuel d'un manuscrit de notre collection nous la fit faire à nous-même. Ce petit travail de déblaiement — il s'en présente souvent dans les reconnaissances de fonds manuscrits — pourra peut-être servir à classer en quelques phrases sûres, dans une encyclopédie ou un manuel, un écrivain et une œuvre d'échelle également modeste. Nous nous appliquerons à en fixer successivement l'identité littéraire et le sens doctrinal.

---

(1) *Note sur l'inventeur de la méthode hésychaste, Orient. Christ.*, XX, 1930, 180, note 1.

(2) Point n'est question d'une simple indication comme celle de L. Petit, art. *Isaïe* (le Monophysite), *Dict. de th. cath.*, VIII, 81, qui fournit la matière de la note 3.

(3) *Conseils de l'abbé Isaïe à la religieuse Théodora et à ses sœurs*, trad. Nicéphore de Chios, édit. archimandrite Christophore, Hermopolis, 1885. Ce livre ne nous a été accessible ni à Bucarest, ni à Rome. Des recherches faites à Athènes par d'obligeants amis n'ont pu le découvrir davantage.

I. Description de l'œuvre.

A notre connaissance, six codices constituent la *tradition manuscrite* d'un livre qui s'annonce invariablement par Βιβλίον δεύτερον τοῦ ἁββᾶ Ἡσαΐου. Ce sont l'Athon. Xenoph. 736 du XIV-XVe siècle (1), le Lesbiens. Joann. Theol. 9 de la même époque (2), les Athon. Iber 4652 du XVIe (3) et Pantel. 6085 du XVIIe s. (4), le Petrogr. bibl. imp. CCXLIII sur lequel je n'ai que la mention de A. Papadopoulos-Kerameus (5) et enfin, un manuscrit de notre bibliothèque daté de 1787 et utilisé pour le présent article (6). Ce témoin est de qualité médiocre, tout au moins pour la conservation du texte. A côté de graphies ou de lectures fautives assez nombreuses, on y relève beaucoup d'adaptations néogrecques d'ordre lexicographique (les équivalents modernes sont néanmoins parfois laissés en marge) ou syntaxique. Le contenu en apparaît substantiellement identique à celui de l'Iber. et du Pantel., que S. Lambros a décrits avec quelque détail. Du premier, il lui manque sûrement les vers politiques du fol. 272 r; il dépend vraisemblablement d'un même exemplaire que lui, à juger de l'ensemble. Il offre avec le second des divergences notables de suscriptions sur lesquelles nous reviendrons et il lui manque ce qui correspond aux fol. 106-111 v; cette défalcation faite, la pagination respective générale des trois témoins est à peu près équivalente (7). Le Lesbiens., mal analysé par A. Pa-

(1) S. Lambros, *Catal. of the gr. manuscr. on Mount Athos*, I, Cambridge, 1895, p. 64.

(2) A. Papadopoulos-Kerameus, Μαυρογορδάτειος βιβλιοθ. I, Ὁ ἐν Κωνσταντ. ἑλλην. φιλολ. Σύλλογος, 1884, 149.

(3) S. Lambros, *op. cit.*, II, Cambridge, 1900, p. 165.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 400.

(5) *L. l.*, p. 149, note 1. Gr. Zereteli, *De compendiis scriptura cod. gr.*, Saint-Petersbourg, 1896, p. 221, donne comme date du codex 1450.

(6) Codex de papier de dimensions 20.03 × 16.167 cm, fol. non numérotés, vingt lignes à la page. Manquent les deux feuillets de garde du début. Le premier fol. est déchiré à la partie supérieure sur l'équivalent de deux lignes. En tête, une vignette polychrome, assez fruste comme les nombreuses initiales, rouges ou parfois noires, ornées ou non, du texte. A épingler pour l'histoire du manuscrit, cette note d'une autre main, qui court sur le recto des feuillets de 1 à 5 : παρὸν βιβλίον ὑπάρχει τοῦ κοινοβίου τοῦ μακαρίτου Παϊσίου ἀρχιμανδρήτου (Paisie Vêlitchkovskij, 1722-1794) τῶν μοναστηρίων Νεάμτζου καὶ Σέκου (Neamtsu et Secu en Moldavie) ; de même la suscription finale, fol. 167 v : ἐγράφη δὲ αὕτη ἡ βίβλος εἰς τοὺς ᾳψπζ' (1787) ἰαννουαρίου λέ παρ' ἐμοῦ τοῦ ὑποκριτοῦ καὶ ἁμαρτωλοῦ Ἰωάννου.

(7) On évitera cependant de faire grand état de cette équivalence approximative de la pagination générale. Elle laisse place à des écarts dans la pagination de cer-

padopoulos-Kerameus, doit se rapprocher, dans sa première partie du moins, de l'Iber. et de notre copie. En somme, mis à part le Petrogr., tous ces manuscrits se rangent en deux lignes, celle du Pant. et une seconde, partant de l'exemplaire d'Hélène Gattelusio (cf. plus bas) et réunissant les quatre autres.

Essayons, en dépit de notre information incomplète, de donner une idée de la *matière du livre,* dans sa présentation et ses sources, avant de venir aux problèmes de sa composition et de sa transmission. Nous sommes en face d'un directoire spirituel adressé à une religieuse. Point de vrai plan. Un seul principe d'unité de l'ensemble : le rabâchage de la primauté de l'hésychie dans la vie spirituelle. A défaut d'une distribution selon les idées, le recueil supporte une division extrinsèque en deux parties : livre II, livre III. Cette dernière rubrique est attestée par les Lesb., Iber. et notre manuscrit. Elle est absente du Pantel., un témoin qui paraît tantôt représenter un plus ancien état du texte tantôt trahir un scribe plus critique que les autres. Toutefois la présence à cet endroit, dans le Pantel. comme dans l'Iber., d'une dédicace qui fait un peu pendant à celle du livre II et une lettre introductive justifient la distinction d'un livre III, au moins d'un point de vue purement pratique.

Le livre II s'ouvre sur un envoi qui nous retiendra plus au long bientôt et une préface qui le présente, suivant le lieu commun, comme un pré spirituel. On peut le répartir assez objectivement sous quatre chefs :

1° Une anthologie d'apophthegmes (au sens large de l'usage) uniformément mis au compte d'héroïnes de l'ascèse monastique, Sarra, Synklétiké, Matrone, Pélagie, Mélanie, Théodora ou du moins les faisant intervenir (2v-34v).

2° Trois vies de Mélanie la Jeune, Synklétiké, Théodora (34v-59v). Les deux premières sont courtes. La troisième, plus étendue est présentée sous la forme d'enseignements de l'abbé Isaïe (l'anachorète égyptien du IVe s.) à Théodora et transmise par celle-ci à ses sœurs (1). Il s'agit bien d'une vie, car

---

taines parties, qui ne s'expliqueraient guère que par des mains différentes, la chute ou l'accession de certains morceaux. Les descriptions existantes ne suffisent pas à nous fixer. Cependant la correspondance de l'ensemble satisfait notre dessein.

(1) Je me demande si les ἀδελφαὶ καὶ μητέρες qui émaillent les rapports de Théodora, ne sont pas à l'origine de la clause : « et à ses sœurs » dans la métaphrase de Nicéphore. Rien dans mon manuscrit ne suggère plusieurs destinataires. L'auteur s'exprime toujours au singulier.

l'auteur la désigne comme telle (36r) et conclut la série des dits d'Isaïe par le récit de la mort de la sainte (59v). Cette particularité de présentation s'explique vraisemblablement par le souci d'esquiver des traits de la légende de Théodora, v. g. sa vie dans un couvent d'hommes violemment opposés, comme on verra, avec son rigorisme sur la clôture. Le passage est instructif aussi sur les rapports du directeur et de sa dirigée (voir le paragraphe afférent).

3° Des maximes ou des conseils d'étendue variable (59 v-92 r).

4° Cinq lettres spirituelles (92 r-112 v) parmi lesquelles vient s'insérer une poignée de capita désignés, semble-t-il, dans le Pantel., fol. 100 r, par διδαχὴ καὶ παραίνεσις. Les lettres se retrouvent toutes, avec les mêmes épigraphes, dans l'Iber. et notre copie ; avec des épigraphes originelles ou retouchées dans le Pantel. qui donne une lettre de plus, sans compter six feuillets qui lui sont propres. Le Lesb. n'aurait que quatre lettres.

Le livre III (112 v-167 v) commençait par une adresse en dodécasyllabes commune aux deux codices athonites cités à l'instant, absente du nôtre et une lettre de présentation qui se rencontre partout. Le corps de cette section est formé d'un mélange de capita dont certains portent parfois un titre. Le Lesb. semble offrir un contenu différent.

Le disparate de notre recueil, qui ne pourra qu'être accentué par l'inventaire que nous établirons de ses sources, ne dissimule pourtant pas son unité d'intention et d'origine. D'un bout à l'autre, on croise ces mêmes appellatifs par lesquels il s'adresse à la lectrice : καλὴ κυρά, γλυκύτατον τέκνον, θύγατερ, etc., partout la même note doctrinale déjà relevée au passage, le même travestissement des emprunts. Mieux, l'auteur, trente ou quarante fois, fait allusion à son livre : « ce livre », « le présent livre » (indifféremment βίβλος ou βιβλίον) etc., pour en dire l'utilité pratique, recommander sa lecture autant et plus, en un sens, que celle de l'Ecriture, dire les peines que représente sa composition. Il n'est pas facile de savoir s'il y comprend les livres II et III comme un tout, ou bien tantôt l'un, tantôt l'autre, selon le passage. Il est vraisemblable qu'il en fait parfois une certaine discrimination. Le livre II est dans sa pensée un μητερικόν (112v). Il a voulu donner aux femmes l'équivalent du πατερικόν. C'est bien ce qu'il veut dire : « Ce n'est pas à une

autre fin, ma bonne sœur et très douce dame, que j'ai peiné et me suis appliqué à décrire dans ce livre la vie et les gestes des saintes femmes sinon pour que tu en choisisses une et t'y tiennes jusqu'à la fin de ta vie. Je ne crains pas de rencontrer la réprobation des hommes, car personne au grand jamais n'a composé de « livre féminin » (βιβλίον γυναικεῖον) comme j'ai osé le faire pour toi... » (35 v-36 r). Le livre III est appelé un ὑπομνηστικόν (114 v), un aide-mémoire, ailleurs παραίνεσις (113 r). Cette distinction des parties présente d'ailleurs assez peu d'intérêt pour l'auteur. Il gonfle sa matière au petit bonheur. Les lettres n'ont au fond que leur épigraphe pour les distinguer du reste. Ce sont, en somme, des appendices censés répondre à des questions pratiques de la dirigée sur les métanies, la psalmodie, l'emploi du temps etc. Il continue d'y être question de « ce livre-ci » (92 v), du « présent μητερικόν » (112 v). Le début même des lettres est suggestif à ce propos; la troisième, v. g., commence : « j'avais décidé de m'arrêter ici... un autre sujet se présente..., je veux te l'enseigner » (104 v).

L'auteur admet volontiers ne s'être pas mis en coquetterie avec la rhétorique ou la subtilité : « ton esprit est lent et pour ta rusticité j'ai composé ce livre fruste » (154). Ses redites sans fin, le désordre des idées nous instruiraient suffisamment là-dessus à défaut de son neveu. Sur ses *sources,* il est à peu près muet, si l'on met à part d'insignifiantes citations de Basile, Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome, Jean le Climaque, au total quatre. Il laisse tout au plus supposer qu'il a utilisé les enseignements des Pères. C'est un euphémisme mal camouflé. Tout le livre n'est au fond qu'une anthologie d'un type particulier : on change les noms propres masculins pour leur en substituer de féminins; on remplace systématiquement tels mots dans les phrases plagiées, de manière à leur faire exprimer les nouveaux courants spirituels. Le texte est parfois conservé; le plus souvent, farci de gloses et d'interpolations. La proposition est tantôt à peine modifiée, tantôt elle ne garde que son schème grammatical (on trouvera quelques échantillons de la manière dans la deuxième partie de notre article). Nous perdrions notre temps à dresser un tableau de ces emprunts. Nous avons identifié plus de la moitié du recueil et si le travail en valait la peine, le reste serait vite liquidé. Tenons-nous en aux grandes lignes.

Déjà la dédicace du livre II présente un distique iambique qu'on trouve couramment dans les manuscrits en tête de la πηγὴ νάουσα d'Elias l'Ecdicos (1). Pour la première partie de ce livre, l'expertise est enfantine. Que les apophthegmes soient anonymes ou attribués dans la tradition, on les impute aux pieuses femmes qu'on a nommées. On ne les laisse même pas toujours à leurs propriétaires féminins reçues à l'occasion, par exemple, Synklétiké devient Théodora. Ajoutez-y des anachronismes de toute espèce. Théodora (Ve s.) s'entretient avec Sarra, Antoine, Athanase (IVe s.), Synklétiké et Mélanie (IVe s.) en rapportent des souvenirs. Les relations d'Isaïe et de Théodora supposent la même fantaisie, à moins que l'auteur ne confonde Isaïe l'anachorète, du IVe siècle, avec son homonyme monophysite du Ve siècle (cas très courant) dont pourtant il n'utilise pas les écrits. Voulant à toutes fins des parangons féminins et une image idéale, dans un brillant passé, du couple spirituel qu'il forme lui, le nouvel Isaïe, avec une autre Théodora, il prend toutes les libertés nécessaires. Ces textes sont généralement empruntés aux collections d'apophthegmes. Pas tous cependant. Ainsi telle monition d'Antoine (11 v-13 r) n'est autre qu'un extrait de l'Hypotyposis d'Evagre (2); celle d'Athanase (24 r), une transcription libre d'un passage de sa Lettre à une Vierge (3); certaines paroles de Théodora (27 r-32 r et 10 r-11 v) sont prises tout droit à « L'Echelle » de Jean le Scholastique (4) ou au sermon pseudo-chrysostomique *De patientia* (5). Les deux vies de Mélanie et de Synklétiké ne sont certainement que des reprises adaptées de textes courants. Les dits de saint Isaïe sont souvent des apophthegmes connus, notamment de l'anachorète homonyme; la violente diatribe du fol. 49 contre la femme est tirée d'un sermon parfois attribué à saint Ephrem (6).

Puis notre compilateur change de prêteurs. Il emprunte aux

---

(1) Cf. M.-Th. Disdier, *Elie l'Ecdicos et les* ἕτερα κεφάλαια *attribués à saint Maxime...*, *Ech. d'Or.*, XXXI, 1932, 21, note 1.
(2) *P. G.*, XL, 1261 AC.
(3) *Ed.* E. von der Goltz, *Texte und Unters.*, 1905, 43-44.
(4) Degrés XXVII-XXX, *P. G.*, LXXXVIII, 1096 sq.
(5) *P. G.*, LXIII, 941.
(6) *Sermo adversus improbas mulieres*, édit. Caillau, Paris, 1844, VI, 544-545.

quatre centuries de Thalassius (1) une quarantaine de capitula (53 v-56 r), aux lettres dites de Nil (2) (68 r-72 r); aux chapitres parénétiques (3) (72 v-75, 78 v-79 r) et aux Sentences (75 v-78 r) de même étiquette (4); aux Pensées alphabétiques d'Evagre (5) et à ses Maximes (6) (79 v et 80 r-80 v); au *De lege spirituali* de Marc l'Ermite (7) et à son *De his qui putant ex operibus legis...* (8) (80 v-84 r et 84 v-87 r). L'auteur butine presque toujours en suivant l'ordre des traités et un peu au hasard; sa désinvolture à manier les textes le sauve, seule, de la servilité complète.

Les lettres sont, elles aussi, bien suspectes : les raccords de composition sont parfois si mal ménagés qu'on est obligé de penser à des transcriptions mises bout à bout. Ainsi dans la première, n'est-il pas peu surprenant de trouver sur la même page les incipit de deux lettres assez répandues de « Syméon d'Euchaïtes » (93 r) (9). L'un et l'autre sont certes des plus ordinaires mais leur rencontre dans le même passage l'est moins. Dans la deuxième lettre (102 v), on reconnaît des réminiscences de Syméon le Nouveau Théologien (10). Le P. I. Hausherr a remarqué, de son côté, depuis longtemps (11), que la troisième reproduit, en le délayant, un passage sur la prière du cœur plus tard cité par Nicéphore l'Athonite sous le nom du même Syméon (12). Dans l'exhortation qui suit (107 r), on trouve un long passage d'un pseudo-Chrysostome sur les Dix Vierges (13) et de nouveau, la péricope du *De patientia* déjà mentionnée plus haut.

La lettre qui précède le livre III (112 v-113 v) est un décalque fidèle d'une partie des Préceptes d'Evagre à Nicolas (14) même

(1) *P. G.*, XCI, 1428 sq.
(2) *P. G.*, LXXIX, livres II et III.
(3) *Ibid.*, 1249 sq.
(4) *Ibid.*, 1240 sq.
(5) *P. G.*, XL, 1268-1269.
(6) *Ibid.*, 1269.
(7) *P. G.*, LXV, 905-929.
(8) *Ibid.*, 929-965.
(9) Voir notre notice : *Syméon d'Euchaites, Dict. de th. cath.*
(10) *P. G.*, CXX, 395 D-396 A.
(11) *Or. christ.*, XX, 1930, 180, note 1.
(12) *De sobrietate et cordis custodia*, *P. G.*, CXLVII, 959-960; notre auteur semble bien ignorer la fameuse méthode dite de Syméon et éditée critiquement par I. Hausherr, *Or. Christ.*, IX, 1927, 150 sq.
(13) *P. G.*, LIX, 527-529.
(14) *P. G.*, LXV, 1029 B-1032.

dans ce qu'elle a de plus personnel. Ce qui suit provient en grande partie d'Isaac de Ninive. Nous signalons les pièces utilisées en nous référant à l'édition de Nicéphore Théotokis (1) : discours 80 : 114 r-115 v; 44 : 116 v-117 r; 23 : 117 r-121 v; 5 : 121 v-124 r; 56 : 124 r-124 v; 52 : 124 v-129 v; 16 : 130 r-130 v; 85 : 131 r-132 r; après quelques extraits de Jean Climaque, degrés I-IV : 133 r-134 v, on a de nouveau Isaac 15 : 147 r; 43 : 147 v-149 r; 7 : 150 v-151 v; 13 : 150 v-153 r; 69 : 154 v-156 v; 42 : 156 v; 19 : 156 v-157. Viennent ensuite quelques emprunts aux deux premières centuries *De Caritate* de saint Maxime (2), 158 r-159 v, puis encore à l'Echelle, degrés VII, XII, XV : 160 rv, 164 v-166 v.

Si l'on voulait continuer l'enquête, je doute qu'il reste à notre compilateur plus que la propriété d'une quinzaine de pages. Encore la statistique est-elle un tantinet optimiste. Nous dirons comment cette bigarrure n'enlève pas au livre toute portée. Il nous faut encore auparavant aborder le problème que pose son *titre*, présenter l'*auteur* et la *destinataire*.

L'ouvrage commence ex abrupto de la manière suivante dans Lesb., Iber., Pantel., notre copie (dans Xenoph., au moins pour la première ligne; nous indiquons entre crochets les variantes importantes) :

βιβλίον δεύτερον [Pantel. : καλούμενον] τοῦ ἀββᾶ Ἡσαίου
βίβλος καλλίστη Ἑλένης Κατελούζενας κυρᾶς μεγάλης Αἴνου
[Pantel. : μοναχῆς Ἀγγελίνας]
πεμφθὲν [notre copie : au féminin] ἐκ πατρὸς προς γλυκύτατο τέκνον
φαίνον, παραινοῦν, νουθετοῦν τε καὶ λέγον

Suivant au discours direct six vers : deux dodécasyllabes, deux pentédécasyllabes, deux dodécasyllabes : εἰ θέλεις...

Notons tout d'abord que βίβλος... est très probablement l'ex-libris de la propriétaire, mal placé au milieu du titre. Le scribe de notre exemplaire a voulu supprimer l'anomalie grammaticale qui résultait de cette intrusion en mettant au féminin les participes neutres, épithètes de βιβλίον, quitte à détruire les deux dodécasyllabes. On pourrait à la rigueur retenir comme

(1) Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰσαὰκ... τὰ εὑρεθέντα Ἀσκητικά, Leipzig, 1770.
(2) *P. G.*, XC, 960 sq.

une parenthèse originale l'ex-libris sous la forme également métrique du Pantel. Ce serait quelque chose de peu correct et rien ne nous dit que la leçon n'est pas une rectification tardive suggérée par le contenu général du livre.

Δεύτερον inviterait à croire qu'il manque un βιβλίον πρῶτον. Malheureusement rien ou presque rien n'engage à le conjecturer. On n'en trouve trace nulle part, aucune allusion ferme dans le reste du recueil. La place du nom du possesseur nous avertit qu'au XIV-XVe siècle, il se présentait déjà ainsi. La dédicace : εἰ θέλεις (sûrement authentique, tant elle est dans le ton de l'ensemble) a l'allure d'un commencement absolu. Une seule objection : fol. 141, parlant de Marie, modèle parfait d'hésychie, l'auteur rappelle : « J'ai écrit ailleurs sur le sujet mais j'en parlerai cependant brièvement ici ». Un passage de la suite y fait bien penser (152 v) mais rien de ce qui précède. Nous admettrions volontiers qu'il s'agit d'une composition indépendante. Si notre directeur voulait parler de sa compilation, il dirait plutôt suivant son habitude : ἐν τῷ παρόντι βιβλίῳ, ou ἐν ταύτῃ μου βίβλῳ, que ἐν ἄλλῳ τόπῳ comme il s'exprime de fait. Il n'est même pas impossible que nous ayons à faire à une transcription trop servile. Le reste pourrait prêter plus d'un argument d'analogie à cette hypothèse.

Une solution radicale consisterait à éliminer comme inauthentique les mots de βιβλίον à λέγον. Un copiste les aurait ajoutés. Sachant l'ouvrage d'un Isaïe, mais mal fixé sur sa personne, il l'aurait identifié avec l'abbé homonyme. Les œuvres d'Isaïe le Monophysite circulaient en un volume. Il était facile de lui rattacher un deuxième ou troisième livre. La confusion est certes difficilement concevable; elle n'est pas exclue, à preuve le cumul, dans les épigraphes de certains manuscrits, des termes de μοναχοῦ, ἀββᾶ, ἀναχωρητοῦ. Cependant aucun codex ne présente réunies l'œuvre du premier et celle du second Isaïe.

Nous préférerions, quant à nous, retenir l'authenticité. Ἀββᾶ, terme désuet au XII-XIIIe siècle, a tout l'air d'un archaïsme intentionnel de notre moine, très naturel pour qui a parcouru son livre. Δεύτερον peut être l'effet d'une mauvaise lecture. On aura pris une écriture abrégée de βουλῶν pour βον qui se rencontre dans Iber. par exemple. La paléographie pourrait fournir des exemples d'une graphie de βουλῶν susceptible d'induire en

erreur un scribe superficiel (1). Le terme « Conseils » de la traduction de Nicéphore de Chios, dont nous n'avons pas malheureusement l'équivalent grec, nous confirmerait dans notre hypothèse. La première phrase redeviendrait un dodécasyllabe comme les suivantes. On aurait : βιβλίον βουλῶν τοῦ ἀββᾶ Ἡσαΐου. Notons sur ce point que l'auteur aime le vers politique : il en aligne sept au fol 70 r et d'autres encore dans la dédicace qui précède le livre III. Dans notre conjecture, βιβλίον τρίτον devrait tomber. Son absence dans le Pant. montre que son exclusion n'est pas pur arbitraire.

Sur l'*auteur,* tout notre savoir se réduit à ceci : c'est un moine du XII-XIIIe siècle, appelé Isaïe. La chronologie nous est fournie par celle de la destinataire (plus loin). Le nom nous est garanti par la concordance des manuscrits. La forme βιβλίον τρίτον τοῦ ἁγίου Ἰσαάκ (Lesb., Iber.) résulte d'une confusion assez naturelle, sollicitée au surplus par la nature du contenu de cette partie (notre copie a seulement : βιβλίον τρίτον· le τρίτον s'expliquerait aussi par le souci de rattacher cette section aux œuvres d'Isaac de Ninive qui circulaient en deux volumes). Les divergences des copies n'atteignent que les épithètes. Le Pantel. est le plus précis par le καλούμενον plusieurs fois signalé et l'absence pour les lettres des formes ἀββᾶ et ἀναχωρητοῦ jointes ailleurs à celles de ἁμαρτωλοῦ μοναχοῦ ou μοναχοῦ tout court. Le nom est nettement confirmé par le rôle que jouent les deux saints Isaïe et Théodora dans le livre II. Cette dernière a été choisie à dessein à cause du nom de la cliente du moine, comme celui-ci nous l'apprend (36 r). Le cas du premier est semblable.

La présentation du livre, tel cas d'ignorance en matière d'Ecriture (126 v) etc. nous font imaginer un moine assez fruste et terriblement austère. Faut-il tenter de l'identifier à l'un des moines homonymes du temps que nous connaissons ? Bien malin qui l'y reconnaîtrait. Nommons du moins l'éponyme de certaines réponses théologiques de Michel Glycas, Isaïe moine et domestique (2), l'higoumène de Monembasie (?) cor-

(1) Cf. Gr. ZERETELI, *De compendiis scripturae codicum graecorum.*, Saint-Pétersbourg, 1896, pl. 14.

(2) M. Γλυκᾶ εἰς τὰς ἀπορίας τῆς θείας γραφῆς *édit.* S. Eustratiadès, Athènes, 1906, 1912.

respondant de Michel Choniatès (1) et ce prêtre reclus de Nicomédie, auteur d'un récit sur l'efficacité des « quarantains » (2). La spiritualité de notre Isaïe est bien d'un reclus, son modèle est de même un reclus. Nous ne sortons pas avec ces indices des pures possibilités.

En revanche, la cliente de notre moine apparaît dans un jour beaucoup plus net. Isaïe s'adresse deux fois à elle sous le nom de Théodora (36 r, 99 v), Les suscriptions des deux premières lettres ont respectivement: πρὸς τὴν εὐγενεστάτην Θεοδώραν μοναχὴν τὴν Φωκαΐτισσαν, πρὸς τὴν εὐγενεστάτην μοναχὴν Θεοδώραν τὴν Ἀγγελίναν. La dédicace du livre III l'aborde par un compliment facile à la dynastie des Anges à laquelle elle appartient (3). D'autres passages évoquent sa noble origine (92 v-93 r, 99 v). Deux fois on rappelle en termes vagues la mort misérable de son père pour illustrer deux pensées de Nil (4) : « à peine as-tu touché la fleur de la prairie qu'elle se fane : tu le sais en bref (συντόμως) par ton père (72 v; « pense à la mort de ton père, à ce qu'il était et à la manière dont il a tristement rendu l'âme » (75 r). Ces détails rappellent suffisamment l'histoire d'Isaac l'Ange. Le nom de la moniale, la fin misérable de cet empereur, et une donnée de Nicétas Choniatès ne permettent guère d'en douter. Le chroniqueur nous apprend en effet : « *Isaacius... filiam natu majorem monacham fecit, Johannitzae aedibus magnis impensis in monasterium mutatis... et Deo veluti agnam consecravit* (5) ». Il semble qu'elle était bien jeune à cette époque car Isaïe revient volontiers sur sa jeunesse et la longue vie qui lui reste (79 v, 90 v, 94 v, 99 v).

Enfin nous pouvons conclure que le livre a été écrit après 1204, date de la mort d'Isaac.

Que fait le terme de Φωκαΐτισσα en tête de la première lettre ? C'est probablement un surnom, très utile quand il s'agit d'un nom courant comme Théodora, peut-être le nom de sa mère, la première femme d'Isaac. Y voir une corruption de Ἰωαννίτισσα

(1) M. Χωνιάτου... τὰ σῳζόμενα *édit.* S. Lambros, Athènes. 1880, II, 136-137.
(2) L. Petit, *art.* Isaie de Nicomédie, *Dict. de th. cath.*, VIII, 81. Le savant archevêque suggère l'identification comme possible mais sans plus, *art. Isaïe* (le Monophysite), *ibid.*
(3) Cf. dans le même goût, Michel Choniatès, *Eloge d'Isaac l'Ange, édit. citée*, I, p. 212.
(4) Nos 34, 91, *P. G.*, LXXIX, 1252 C, 1257 A.
(5) *Historia, De Isaacio Angelo*, lib. III, *P. G.*, CXXXIX, 786 B.

(du nom du monastère) serait trop ingénieux et sans garantie dans la tradition du texte.

Quant au βίβλος... Ἑλένης..., ce n'est pas une objection. Tout le livre est en faveur de Théodora. Il n'est d'ailleurs pas vraisemblable qu'on ait pu adresser un livre comme celui-ci à une grande Dame d'Aenos que cette Gattelusio ait été une génoise catholique ou une grecque, entrée dans la famille. Le recueil n'a rien pour une dame du monde. Nous n'avons donc là tout bonnement que la propriétaire d'une copie dont dépendent à peu près tous les témoins parvenus à nous. Sur son identité nous ne savons rien. On la placera dans la deuxième moitié du XIVe ou dans la première du XVe siècle, limites de l'hégémonie des Gattelusio sur le port de Thrace (1).

II. La mentalité d'Isaïe

Le bilan peu engageant des sources de notre auteur déposé, que peut-il rester à son actif ? Rien moins que de l'originalité. Cependant le gauchissement uniforme qu'il impose à ses emprunts, un rabâchage obstiné (2)), dont il convient lui-même, de quelques principes de conduite spirituelle, conférant à son anthologie une réelle homogénéité d'esprit. Ils reflètent à leur manière une conception de la vie monastique au début du XIIIe siècle. C'est l'unique excuse que l'on puisse invoquer pour parler de la pensée, disons de la mentalité, d'Isaïe.

Quelles que soient ses sources, il *ne fait pas figure de mystique* dans son livre. Il en adopte plus d'une fois le langage mais toujours en passant et le plus souvent, pour l'avoir trouvé tel quel chez ses inspirateurs. Illumination, lumière de la connaissance divine, vision de la lumière ou du Seigneur, dégustation et possession du royaume de Dieu, expérience (αἴσθησις) du cœur, etc., ces récompenses promises à l'hésychaste sont de vagues notations fugitives qu'il ne creuse pas, loin qu'il les ait inventées. Peut-être parce qu'il s'adresse à une débutante, mais sans doute aussi parce que les hauts degrés de la contem-

(1) Cf. W. Miller, *The Gattilusj of Lesbos*, *Byz. Zeitschr.*, XXII, 406-407 passim.

(2) Ce rabâchage devient parfois une formule-refrain. Par exemple, fol. 68 v-69 v, l'auteur conclut sept fois de suite des citations de lettres de « Nil » par : πρόσχες νουνεχῶς καὶ ἡσύχαζε ἀκριβῶς. Il recourt au même procédé pour γνῶθι σαυτήν (70 v).

plation forment pour son tempérament spirituel une perspective assez lointaine. Nous sommes plutôt devant un ascète dont toutes les préoccupations sont centrées sur la pensée de la mort, du jugement, du salut, et l'activité à déployer en cette vue.

Un mot résume la *préparation du moine* aux fins dernières : *l'hésychie*. Aucun n'est aussi souvent répété, de la première à la dernière page du recueil. Isaïe l'introduit dans ses emprunts à tout propos et hors de propos. Donnons quelques exemples. Parfois c'est une simple interpolation de ἡσυχία et σιωπή (1). car les termes se présentent couramment en couple à moins qu'ils ne soient employés l'un pour l'autre. Ou bien une glose : l'apophthegme 9 de Sylvain (2) recommande au moine d'être tout à sa tâche; le compilateur explique : à l'hésychie (8 r). Mieux encore, le mot est substitué à tout autre dans les textes, chaque fois que cela peut tourner pour lui à une mise en valeur : le moine éprouvé, δόκιμος, de l'apophthegme 1 d'Hyperechius (3) devient l'hésychaste (5 v). Dans telle pensée de Longin, c'étaient les pleurs qui rendaient impeccable (4); ce sera désormais l'hésychie (22 v). Le Climaque montre dans l'apapheia une conjonction de vertus (5), Isaïe met : hésychie (30 v). Des modifications du même genre sont imposées aux Capita de Thalassius (I, 24, 42, 66; II, 3, 11...) (6) où le mot fatidique prend la place de ἀγάπη (53 v-54 v). On multiplierait sans frais les exemples. Le moyen est puéril, mais trahit d'autant plus naïvement l'homme d'une idée.

L'hésychie définit la vie du moine : elle est la voie étroite, seule à conduire au salut (15 r), la plus grande œuvre (18 r), plus lourde que toute autre dans la balance des vertus (161 r). Avec Isaac de Ninive (7) il la déclare préférable à la conversion de plusieurs peuples (119 r). Bref, condition de l'acquisition

(1) V. g. le προσερχομένοις τῷ θεῷ de l'apophthegme 1 de Synklétiké, *P. G.*, LXV, 421 A est complété par ἐν τῇ ἡσυχίᾳ καὶ σιωπῇ (2 v).
(2) *P. G.*, LXV, 412 B.
(3) *Ibid.*, 429 C.
(4) P. Evergetinos, Συναγωγὴ τῶν θεοφθόγγων ῥημάτω, Constantinople, 1861, II, 101-102. Le changement pourrait néanmoins être imputé à une haplographie. La manière habituelle d'Isaie nous dissouade de recourir à cette conjecture.
(5) Degré XXIX, *P. G.*, LXXXVIII, 1149 D.
(6) *P. G.*, XCI, 1428 sq.
(7) *Edit. cit.*, n° 23, p. 136.

des vertus et de leur exercice, elle est une assurance solide sur le salut. Le passage du pseudo-Chrysostome, *De patientia*, deux fois transcrit au cours du livre II, donne parfaitement l'idée des dithyrambes qu'on trouvera ici en l'honneur de l'hésychie.

Celle-ci est tout ensemble le *cadre* et le *contenu de l'existence monastique*. Sous le premier aspect, plutôt négatif, nous avons la retraite absolue du corps et de l'esprit par la fuite du monde. N'étaient quelques préceptes de bienséance (150 v-151 r) provenant d'Isaac de Ninive (1) et l'obligation de se rendre à l'office pour la synaxe (15 r, 102 r), on ne prendrait guère Théodora pour une cénobite. Il est si peu parlé du prochain, sinon pour conseiller de l'éviter. C'est une tactique très évidente d'Isaïe de corser partout ses sources sur la clôture, quand il leur trouve une nuance de modération. Deux exemples : le caput paraeneticum 63 de Nil (2) dit : « révère tous les prêtres, recours aux bons », notre moine transpose : « révère tous les prêtres et moines, mais fuis-les tous » (74 r) ; le caput 65 : « fréquente assidûment l'église » (3) devient : « ne mets pas les pieds hors de ta cellule » (74 r). Plus loin, on interdit à la moniale d'aller à l'église pour la récitation des heures canoniales (102 r). Une amitié spirituelle est une chose impossible, surtout pour une personne de l'âge de Théodora (79 v). Aussi cinquante fois, son maître la met-elle en garde contre les συντυχίαι τῶν ἀῤῥένων. C'est une véritable obsession. Il nous décrit, à un endroit, les adieux de saint Isaïe à sainte Théodora venue passer trois mois auprès de l'ascète au désert. Isaïe prend congé d'elle par une violente tirade contre la femme, les dangers auxquels elle expose les autres et dont elle est responsable. Effrayée, Théodora ne verra plus jamais visage d'homme (48 r-51, 59 ; notons, en passant, l'entorse intéressée que subit ici encore la légende de Théodora). On nous cite des exemples approchants de la vie de Mélanie la Jeune (35 r) et de Synklétiké (37 r). Aucun doute certes qu'Isaïe ne demande le plus, pour être plus sûr d'obtenir le moins. Il reste que seule l'amitié du très doux Jésus (79 v) et celle du directeur (les termes affectueux employés par le directeur de Théodora, sa manière de

(1) *Ibid.*, n° 7, p. 46 sq.
(2) *P. G.*, LXXIX, 1253 C.
(3) *Ibid.*, 1253 D.

décrire les rapports de leurs modèles respectifs, qui faisaient l'étonnement des contemporains, 39 r, 48 r, le laissent conjecturer) sont seules permises à Théodora. Pour nous résumer, l'atmosphère monastique normale, pour une femme, en tout cas, est la *solitude la plus stricte*.

Sous cette forme d'abstention, l'*hésychie* n'est pas la substance de la vie spirituelle. Il lui faut une *matière*. C'est essentiellement la garde et la possession du νοῦς du cœur, éliminant tout autre pensée que celle de Jésus et de la mort. A ce sujet, Isaïe emploie parfois une formule qui connaîtra un vif succès sous le règne de l'hésychasme : ramener le νοῦς au corps. Il enjoint à sa dirigée par le truchement de sa sainte patronne : « oblige ton esprit à rester avec ton corps » (54 v), trouvant sans doute quelque portée à la formule elle-même, car il la substitue à celle-ci de Thalassius (1) : κώλυε τὸν νοῦν σου κυκλεύειν τὰ αἰσθητα (2). Les instruments de cette garde du cœur sont la pratique des vertus et l'observation des commandements (3). Il ne nous donne guère de vue synthétique là-dessus. Un moment, il semble vouloir entamer un exposé et une classification des vertus (93 r sq., incipit signalé d'une lettre de « Syméon d'Euchaïtes »), mais tourne vite court. Qui sait d'ailleurs ce qui lui revient dans cette page ? Ce qui est bien de lui, c'est une *liste de vertus* ou de commandements qu'il interpole volontiers dans ses citations. Elle est assez flottante et oscille entre sept (v.g., 68 r) et douze (85 r) numéros, mais le fond ne varie guère. Les vertus théologales sont presque toujours supposées et donc omises. L'humilité est plus fréquente. Les éléments invariables sont l'hésychie et le silence (au sens particulier indiqué plus haut), la prière : προσευχή, psalmodie, pensée (souvenir) de Dieu, de Jésus, de la mort; les œuvres de mortification : jeûnes, veilles, métanies et génuflexions : tout cela forme un système solidaire et indissociable de vertus. C'est l'œuvre spirituelle (26 r), l'œuvre et le fonde-

(1) Centurie II, 48, *P. G.*, XCI, 1441 CD.

(2) Fol. 17 r, notons un changement cependant moins caractérisé de l'expression de Titoès (P. Evergetinos, *l. l.*, II, 23) : παράθου ἑαυτὸν τῷ θεῷ en ἀνάθες τὴν ψυχήν σου σὺν τῷ σώματι... (17 r).

(3) Il adopte à ce propos l'avis d'Isaac, *op. cit.*, n° 42, p. 257 : psalmodie et προσευχή sont des moyens ascétiques pour éliminer les mauvaises pensées (156 v).

ment de l'hésychie (47 r, 95), les sources de l'amour de Dieu (68 r), autant dire, la vie spirituelle tout entière.

Sans descendre dans le menu, donnons quelques détails qui achèveront de fixer la conception d'Isaïe, dans la mesure où elle se superpose à ses sources et s'en laisse discerner.

La rigueur sur le chapitre de la clôture reparaît sur celui de la *pénitence*. Le régime alimentaire normal est d'un repas le jour comprenant pain, eau et quelque légume (102 v). Le vin est rigoureusement prohibé; ici aussi Isaïe renforce ses modèles (1) et Théodora se voit réprimandée d'en boire encore (162 r). L'huile, le poisson, les mets préparés sont exclus (78 v, 83 r). On ne conservera aucun fruit en cellule (27 r). Ce sont toutes prescriptions soigneusement ajoutées par le moine à des préceptes autorisés, jugés trop généraux ou trop indulgents. Des exemples de saintes femmes viennent leur donner un supplément de crédit.

Ajoutons à cela sept-cent-vingt métanies quotidiennes (102 r) dont l'horaire est établi (101 sq.), avec exemption durant la Cinquantaine jusqu'au dimanche de tous les Saints de la pentecôte à la fête de tous les saints et durant le temps de Noël (100 r) (2). Ce fatigant exercice est doué d'une grande efficacité contre les tentations. Isaïe prévoit aussi pour les moments de componction accompagnée de larmes soixante-dix-sept génuflexions (21 r) (3). On rappelle évidemment que les saintes, Synklétiké, par exemple, avec ses mille deux cents génuflexions par nuit pratiquait généreusement ces moyens. Enfin un petit travail manuel réduit, destiné à assurer la subsistance du moine, est prévu.

Pour occuper l'esprit, alternent avec les précédents exercices la lecture et la prière. La *lecture* est très souvent recommandée; celle des Livres saints et du directoire d'Isaïe, faite avec intelligence dans le climat indispensable de l'hésychie.

Pour la *prière*, la psalmodie en privé des heures du jour et de la nuit accapare une grande partie du temps : l'ordre en est détaillé avec une belle précision (101-102). La récitation doit être lente et réfléchie. Il s'y ajoute, semble-t-il, une prière personnelle, plus directement liée à l'examen régulier du pro-

(1) Comparer Nil, *Capita paracnetica*, 60, *P. G.*, LXXIX, 1253 C avec fol. 73 v.
(2) Prescriptions sans doute empruntées à quelque typicon monastique.
(3) Détail ajouté à Isaac de Ninive, *l. l.*, n° 23, p. 148.

grès individuel à la méditation des bienfaits de Dieu, des mystères de la vie du Christ... Les intentions en sont très diverses depuis l'intéressée et Isaïe qui se recommande volontiers à elle jusqu'au salut de tout le peuple chrétien. On nous donne deux formules de prière : une doxologie trinitaire à laquelle notre moine paraît tenir, car il y revient deux fois (34 v, 99 r) et la prière de Jésus, le seul point pratiquement intéressant à ce sujet.

« La *prière de Jésus,* c'est la prière que je t'ai enseignée » redit souvent Isaïe (69 v, 111 v, 156 r...) ; on devine à la formule que c'est un précieux secret. Le P. I. Hausherr a bien remarqué, comme du reste aussi pour l'hésychie, quelle place elle tient dans ce livre (1). Nous n'avons qu'à illustrer sa remarque de quelques exemples. Glosant un apohthegme anonyme (2), l'auteur explique : « la réflexion intime (ἡ κρυπτὴ μελέτη), c'est la prière ininterrompue dans le νοῦς : Seigneur Jésus, aie pitié de moi ; Fils de Dieu, aide-moi. Celui qui repasse cette prière-là dans son cœur jour et nuit jusqu'à la mort, dans l'éloignement du monde, peut aller au-devant du Christ avec assurance » (7 rv). Il fait siennes les expressions afférentes du Climaque sur le sujet (3). Il est d'autant plus curieux qu'il paraît ignorer Diadoque et Hésychius, deux noms de circonstance pourtant.

Tout au plus pense-t-il à ce dernier, quand il compare la prière de Jésus à la respiration (4).

Cette prière s'appelle tantôt « pensée (souvenir) du nom de Dieu, du nom de Jésus (89 v), méditation cordiale (97 v), prière perpétuelle du cœur (80 r), prière spirituelle repassée sans cesse dans le cœur (98 r) et même souvenir de la mort » (69 v). Elle produit des effets merveilleux : source de vertus (126 r), adoration vraie (89 v), stimulant des larmes (113 v), moyen d'échapper aux tentations, elle « angélise » le moine (2 r, 80 r), le divinise même (106 v). Elle est enfin un signe de l'amour parfait de Jésus (31 r). Toute la vie de l'hésychaste est suspendue à cette pensée savoureuse de Jésus repassée dans le cœur ou exprimée par la voix.

---

(1) *Art. cit., Or. christ.*, XX, 1930, 180, note 1.
(2) *Verba seniorum*, V, 25, P. L., LXXIII, 880 A.
(3) Degré XXVII, *P. G.*, LXXXVIII, 1112 AC, 1132 B ; cf. fol. 29-30 v.
(4) Fol. 80 r ; cf. Hesychius, Cent. I, 98, *P. G.*, XCIII, 1509 C.

La *place de Jésus* dans les Conseils d'Isaïe se manifeste encore très souvent en dehors de ces péricopes. On est frappé de la complaisance à parler du « très doux Jésus » et même là où l'on s'y attendrait le moins : c'est à lui qu'il fait dire à Adam au Paradis : « Ubi es » (69 r). Son amitié seule est permise (79 v), il est le maître unique (99 r), on lui confesse ses péchés (73 v), il garde l'âme (13 r), on doit inversement la lui garder 25 v), il habite en elle 106 v). L'activité de Théodora doit se situer toute entière en Jésus, pourrait-on dire, sans dépasser en rien les formules sans nombre de son conseiller, en ce sens.

La Vierge est nommée deux fois comme type d'hésychie parfaite (141 v, 151 v), un thème qui sera repris par Grégoire Palamas avec plus de talent (1).

Avant de conclure, remarquons qu'il est peu insisté sur l'appoint surnaturel de la grâce et de la vie sacramentelle dans ce directoire ascétique. A peine une mention incolore de la communion (92 r). Ces éléments sont sous-entendus comme allant de soi. Il n'en reste pas moins que la perspective générale de la vie morale s'en trouve singulièrement rapetissée. Une sorte de tic de style extrêmement fréquent vient cependant rappeler, tout au cours du livre, que tout est grâce : Χάριτι Χριστοῦ.

Conclusion

Par ses lectures préférées (Isaac, Le Climaque, Maxime, Thalassius, etc.), par la primauté de l'hésychie et le rôle fondamental de la prière du cœur, Isaïe fait penser à l'hésychasme du siècle suivant. Il l'annonce. Sur des points capitaux, en revanche, il reste bien en deçà ; la contemplation-vision et son objet fixent si peu son attention qu'il nous a semblé prudent de ne pas nous y arrêter pour ne pas surfaire de vagues indices ; la méthode corporelle de prière n'est pas mentionnée et il est probable qu'elle est ignorée. Avec l'étoffe de Grégoire le Sinaïte, il eût pu avancer l'avènement de l'hésychasme. Mais elle lui manquait. Il représente seulement une mentalité de préparation et

(1) Γρ. τοῦ Παλαμᾶ ὁμιλία Κβ' édit. Sophoclès, Athènes, 1861, p. 147 sq.

une pierre d'attente. Il est l'écho du milieu monastique moyen et fervent de son temps, à la fois tout nourri de tradition et très indigent, qui accueillera avec tant d'enthousiasme la rénovation spirituelle du siècle suivant. Et voilà comment ce livre, qui est une des plus méchantes productions d'une littérature où elles ne manquent pas, peut présenter l'excuse d'un certain intérêt.

J. Gouillard.

UN EVÊCHÉ FANTOME OU LA BITZINA TAURIQUE

Un récent travail de M. G. Bratianu (1) vient d'avoir l'honneur que partagent peu de livres modernes d'une large et fougueuse discussion. La revue *Byzantion* achève (2) en effet à peine de procurer la plus enviable publicité à un très long mémoire, d'une érudition fort tourmentée, mais d'un certain aloi, où sont revisées les conclusions de nombreux savants sur la géographie historique des pays riverains de la Mer Noire. La science roumaine, fort malmenée, a déjà réagi (3) et il est à prévoir que le débat, alimenté à des sources extrascientifiques, ne se clôra pas sur cette première passe d'armes. Au risque de poser le doigt dans l'engrenage, l'éditeur du *Corpus Notitiarum episcopatuum,* deux fois pris à partie (4), saisit l'occasion de reconsidérer un point par lui déjà traité (5) que l'apparition du mémoire précité remet en question.

Les auteurs en conflit accordent une attention particulière au problème d'une cité Bitzina (forme grecque) — Vicina (forme latinisée), de son emplacement et de son destin politico-religieux. De ce complexe, ni l'aspect topographique ni le côté historique ne nous retiendront ici où l'on se propose uniquement de rechercher, dans le cadre des institutions ecclésiastiques, s'il

(1) Cf. G. Bratianu, *Recherches sur Vicina et Cetatea Alba.* Contributions à l'histoire de la domination byzantine et tartare et du commerce génois sur le littoral génois de la Mer Noire, Bucarest, 1935. Compte rendu ici même, XXXV, 1936, 113 suiv.

(2) J. Bromberg, *Toponymical and historical miscellanies on medieval Dobrudja, Bessarabia and Moldo-Wallachia,* paru dans *Byzantion,* XII, 1937, 151-180; XIII, 1938, 9-71.

(3) Voir l'étude au titre suggestif de M. N. Banescu, *Fantaisies et réalités historiques* dans *Byzantion,* loc. cit., 73-90.

(4) Cf. *Byzantion,* XII, 1937, nn. 2, 3. Le problème de Bitzina, évoqué par la première de ces notes, se présente dans la source manuscrite sous un aspect tout différent de celui que lui a donné Gelzer. Il en sera traité en son lieu. Voir en attendant ci-dessous, p. 95, n. 1.

(5) Cf. *Échos d'Orient, loc. cit.,* 114, 115.

y eut ou non deux (1) évêchés de ce nom, l'un aux bouches du Danube, l'autre au Caucase. Dans une lettre qu'il tint à m'écrire en 1937 (2), M. Bromberg, l'auteur en discussion, m'adjurait de juger sa thèse « avec rigueur, sans influence d'amitiés personnelles ni surtout de préjugés politiques ». Le titre du présent article dit avec vigueur quelle sera ma conclusion et néanmoins ces pages seront inspirées — que mon correspondant occasionnel se rassure — par le seul souci qu'un savant doive avoir, de rechercher et de dire obstinément ce qui lui paraît être la vérité. Or, d'aussi près qu'on la serre en l'occurrence, celle-ci témoigne nettement contre l'existence d'une Vicina taurique. Pour s'en convaincre, il suffira, après un bref exposé de la question, d'examiner attentivement les arguments invoqués par le chercheur new-yorkais en faveur d'un dédoublement dont personne avant lui n'avait eu l'idée.

1. L'état de la question

A vrai dire, M. Bromberg n'est pas le premier tenant d'une Vicina taurique. Le savant qui s'est d'abord avisé d'affirmer son existence, n'est autre que Le Quien (3), lequel, trompé par la fausse couleur d'un texte (4), se serait à coup sûr dédit s'il avait pu juger du débat sur le dossier que nous possédons, car son diagnostic, à l'ordinaire fort circonspect, garde ici même une prudente réserve (5). Mais son autorité a fait à cette hypothèse une fortune que la recherche moderne a solidement assise. Là où l'érudit dominicain s'était contenté d'indiquer la région (l'Alanie) avec hésitation, l'illustre Gelzer aligna sans coup férir des identifications d'une précision étonnante. La Bitzina des textes byzantins et la Pizonda des portulans italiens devien-

(1) C'est de *trois* évêchés de même nom qu'il me faudrait parler, car telle est la conjecture de M. Blomberg. Mais l'un d'entre eux, Bitzina de Bulgarie, devant bénéficier d'une démonstration ultérieure (annoncée dans *Byzantion*, *ibid.*, 160), j'en omets à dessein la mention. Voir néanmoins le peu qui est consigné ci-dessous, p. 100.

(2) Que mon correspondant bénévole veuille trouver ici la réponse que les graves préoccupations de ces deux dernières ne m'ont pas permis de mûrir plus tôt.

(3) Cf. Le Quien, *Oriens Christianus*, I, 1740, 1349, 1350.

(4) Cf. G. Pachymeres, *De Andronico Palaeologo*, IV, 16, ed. Bonn, 307, où est relatée la démarche des Alains auprès de l'évêque de Bitzina.

(5) Cf. Le Quien, *op. cit.* : Bitzinae Alaniae, *ut videtur*, civitas fuit, quando Georgius Pachymeres, etc.

(6) Cf. H. Gelzer, *Ungedruckte und ungenügend veröffentliche Texte der Notitiae episcopatuum*, dans les Abhandlungen der königl. bayer. Akademie der Wiss., Philol. Klasse, XXI, troisième partie, 1900, 595.

nent pour lui des déformations barbares de l'ancien toponyme Pityus, de son nom chrétien Sotériopolis, le siège d'un archevêque bien connu. Bitzina, érigée par Andronic II (1282-1328) au rang de métropole, ne serait qu'un prête-nom sous lequel l'officialité patriarcale aurait caché, pour ménager les susceptibilités du métropolite d'Alanie, le siège nouvellement créé de Sotériopolis. Logiquement il devrait s'ensuivre qu'après la réunion, en 1347, des deux titres d'Alanie et Sotériopolis jusqu'au transfert du métropolite de Vicina à Argesh d'Hongrovalachie (1359), il y eût eu un évêque de Bitzina purement nominal (1), phénomène proprement inoui dans les fastes épiscopaux de l'Église grecque. Tout ce subtil arrangement heurte plus que des vraisemblances, des faits certains qui en supposent la caducité, comme on le verra tout à l'heure.

Quelle que fût leur position dans le problème, ces deux savants ne se sont toutefois pas douté qu'il pût y avoir une seconde Vicina, attitude qui fut également celle de Ph. K. Brunn (2), fidèle, lui, à la localisation traditionnelle. On pourrait dire que cet aspect de la question leur a échappé et qu'ils sont incomplets parce qu'ils ne se la sont pas posée dans toute son ampleur. J. A. Kulakovski, au contraire, envisagea expressément cette dualité (3), mais, comme tout récemment M. Bratianu, conclut par la négative et se prononça pour la cité du Danube. Comme s'il eût voulu départager les deux camps opposés, M. Bromberg cherche à prouver longuement que les sources portent mention d'une double Vicina, aux points précis où ses devanciers plaçaient tour à tour l'unique (selon eux) métropole de ce nom. A son avis, l'évidence de ce fait se tirerait à la fois de certaines *Notitiae episcopatuum*, d'un acte particulièrement important de la chancellerie patriarcale, de plusieurs listes franciscaines et de circonstances historiques particulières. Avant d'en entreprendre l'examen, il importe au premier chef de débarrasser la Vicina caucasienne, à supposer qu'elle ait existé, de l'attache topographique où l'a enserrée la critique moderne.

(1) Ce serait le premier exemple d'évêque titulaire connu au Moyen-Age; anomalie corsée de cette particularité que Sotériopolis-Vicina n'étant qu'un seul siège doté de deux évêques, celui-ci serait canoniquement bigame; ce qui de soi seul suffirait pour rejeter une hypothèse trop ingénieuse.

(2) Les travaux de cet auteur et de quelques autres géographes sont largement résumés par Bromberg, *loc. cit.*, 155 suiv.

(3) Il fut même le premier à se poser ce problème; cf. *ibid.*, 156.

2. Une fausse équation : Vicina = Sotériopolis

Gelzer est l'unique responsable d'une thèse que M. Blomberg connaît, qu'il n'adopte pas explicitement mais que son exposé inclut (1) : Sotériopolis serait le nom grec de Bitzina (Vicina)-Pitzunda. Influencé par l'autorité du savant allemand, le P. Vailhé (2) admit l'identité de ces deux toponymes, mais maintint la cité qu'ils désignaient aux bouches du Danube; erreur de simple distraction, car s'il n'y eut jamais, comme nous le montrerons, de Bitzina au Caucase, il y eut encore moins de Sotériopolis en Moldovalachie. L'existence, en cette région, de pareille localité n'est en effet attestée par aucun document! supposition toute gratuite que rien n'étaye ni ne combat tandis qu'il est aisé de montrer l'incompatibilité des deux termes de l'équation précitée. Les observation suivantes, auxquelles on en pourrait joindre d'autres, suffiront à le démontrer péremptoirement :

1. Un indice d'ordre topographique : la lettre patriarcale qui érige la métropole de Hongrovalachie dit que le voïvode Alexandre Bassarab appela à lui le métropolite de Bitzina (3) πλησιάζοντα αὐτῷ ; démarche toute normale car on ne conçoit pas que le prince, en quête d'un prélat destiné à devenir le chef de sa nouvelle église nationale, l'ait fait venir du Caucase, alors que dans son voisinage résidait l'homme utile d'autant plus apte à remplir l'office, qu'il était le pasteur naturel de l'église gréco-danubienne. D'autre part, ce ne fut pas spontanément, parce qu'il se trouvait sans poste, que l'évêque de Bitzina se rendit auprès du voïvode, mais bien parce qu'il en fut prié, signe que le siège par lui occupé n'était pas théorique. Or Sotériopolis, liée au diocèse d'Alanie, est à plus de mille kilomètres de là et le texte ne parle nullement — au contraire — d'un prélat en disponibilité.

---

(1) Bromberg, *loc. cit.*, 172, 173 : Gelzer's ingenuous theory may need a revision, but will probably remain essentially unshaken. L'identification de Gelzer est qualifiée ailleurs (loc. cit., 169) de *fortunate intuition*.

(2) Cf. S. Vailhé, article *Alania* dans le Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques (= DHGE), I, Paris, 1912, 1336.

(3) Cf. Miklosich et Müller, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, I, 383. Le passage visé ne peut ni dans le texte ni dans le contexte signifier que le prélat appelé par Alexandre Bassarab se trouvait à ses côtés.

2. La Notitia, dite de Michel VIII Paléologue, nomme séparément Sotériopolis (sous le n. 23) et Bitzina (sous le n. 32) au nombre des archevêchés. En cas d'identité, comment le rubricateur (1) eût-il introduit ce doublet à deux rangs sensiblement différents de préséance ?

3. La liste synodale de 1285, nommant à part l'évêque d'Alanie-*Sotériopolis* et son collègue de Bitzina (localité distincte de la précédente et réelle puisque le texte officiel lui accole l'épithète de Théosostoupolis) confirme pareille discrimination.

4. D'après le raisonnement de Gelzer, le nom de Bitzina aurait été substitué à celui de Sotériopolis pour ménager la susceptibilité du métropolite d'Alanie. Mais ceci suppose une chose incompatible avec les faits dûment avérés, à savoir que l'usage du nouveau toponyme devrait, dans son hypothèse, coïncider avec la séparation des deux antiques diocèses alains réunis par chrysobulle d'Alexis Comnène. Or les Notitiae et les chartes patriarcales attestent l'existence simultanée, depuis le début du règne d'Andronic II au moins, et de l'éparchie nouvelle et du siège au double titre (2) ; Bitzina et Alania-Sotériopolis ne cessent d'apparaître concommitamment sur les mêmes listes. On ne voit, dès lors, pas quel dessein eût nourri le synode patriarcal en instituant deux pasteurs pour une même cité, d'autant qu'il est assez plaisant de voir supposer qu'en détachant d'Alanie le territoire de Sotériopolis et en couvrant l'opération du nom d'emprunt celle-ci eût pu passer inaperçue. La juridiction s'exerce en effet en des régions et sur des personnes déterminées, en sorte que si l'évêque frustré s'était avisé — et comment ne l'eût-il pas fait — de s'y prévaloir de ses anciens droits, force eût été de l'en empêcher et par conséquent de lui révéler l'arrangement que l'on tenait à lui cacher.

---

(1) L'édition de Gelzer, *loc. cit.*, 593 est en effet défectueuse, car le nom de Bitzina, visiblement mis en surcharge sous le même numéro 32, est d'une main postérieure qui, de ci, de là, a apostillé le texte d'autres remarques.

(2) Cf. le texte de cette double signature dans cette revue, XXVI, 1927, 147, nn. 34, 35. Au surplus, ces deux prélats, Nicétas et Théodore, ne pouvaient pas ignorer leurs attributions précises. Or si Sotériopolis n'est autre que Bitzina et que ces deux évêques se réclament d'une même ville, comment le synode, comment les intéressés eux-mêmes pouvaient-ils s'accommoder de cette parodie canonique ?

(3) L'acte qui réunit à nouveau Alania et Sotériopolis (cf. Miklosich et Müller, I, 258-260) nous apprend que la séparation des deux titres avait été un fait récent (πρὸ ὀλίγου) ; chose assez compréhensible si, comme il y est également dit, la ville de Sotériopolis servait de résidence ordinaire au métropolite d'Alanie.

D'aucune manière Bitzina ne peut donc être confondue, topographiquement parlant, avec Sotériopolis. On pourrait, il est vrai, tirer d'un catalogue épiscopal, tel qu'il est couramment interprété, un semblant de preuve en faveur de la thèse de Gelzer. Mais, ici encore il y a lieu à révision.

L'ekthesis d'Andronic II Paléologue, dans l'un de ses deux recensions (1), avertit, en effet, à propos d'Alanie que Sotériopolis pour l'heure, en est détachée; ce qui porterait à croire que, depuis la promulgation de la Notitia (fin du XIIIe siècle) jusqu'à la réunion des deux sièges (en 1347), la nouvelle métropole eût une existence indépendante de plus d'un demi-siècle. Or comme le nom ne s'en retrouve nulle part, on pourrait penser qu'il est sous-jacent à Bitzina qui précisément apparaît alors pour la première fois sur les listes officielles. Mais l'idée même n'en peut être retenue, car la glose qui nous apprend ce détail est, comme mainte autre du même document, postérieure de beaucoup au texte commenté. L'édition de Gelzer a été sur ce point moins heureuse que celle de Parthey. En réalité, la séparation des deux évêques réunis par Alexis Ier Comnène s'est faite sous le patriarche Jean XIV Calécas, *au temps de la confusion,* comme il est expressément dit, c'est-à-dire entre 1341 (début des troubles hésychastes) et janvier 1347 (déposition du patriarche). Isidore Ier remit les choses en l'état en août, mais dès février de la même année le métropolite, profitant de la vacance du siège, protestait contre la mesure qui l'avait spollié en signant de son double titre d'Alanie-Sotériopolis.

3. La Vicina caucasienne : simple postulat

Nous avons argumenté contre Gelzer, comme s'il n'y avait qu'une Vicina. M. Bromberg n'aurait aucune gêne à résoudre les objections formulées en reportant, suivant l'occasion, sur l'une au l'autre de ses deux cités homonymes des données apparemment contradictoires. Il nous faut voir si son existence est assurée indépendamment des difficultés précitées ou si elle n'est pas postulée par la nécessité d'y répondre.

(1) Références ci-dessous, p. 98, n. 1.

Un fait domine toute discussion, c'est que dans la tradition littéraire byzantine, le toponyme, où qu'il se présente, n'est nulle part accompagné d'une précision topographique qui, dans les cas pareils d'homonymie, sert à distinguer plusieurs villes. Une seconde constatation non moins suggestive est l'absence totale, dans les catalogues épiscopaux, d'une seconde Vicina, lacune à peine concevable puisque nous possédons plusieurs états très circonstanciés de la hiérarchie métropolitaine dans la première moitié du XIVe siècle. Aussi rien de surprenant que les érudits les plus divers n'aient, quelle que fut leur doctrine propre au sujet du problème topographique, à aucun moment, envisagé la possibilité d'un dédoublement. M. Bromberg est-il plus fondé que ses devanciers à le faire ?

C'est d'abord sans raison qu'il se réclame (1) de Le Quien auquel est fait un honneur que celui-ci n'eût peut-être jamais accepté. En effet le savant dominicain, qui eût très bien pu connaître la Notitia d'Andronic II (2), n'en fait aucun état et ne place, non sans réticence, Vicina au Caucase que sur une interprétation erronée de certaines circonstances historiques. Il lui a suffi de trouver, sous la plume de G. Pachymère, l'évêque de la cité en relations avec un parti d'Alains migrateurs pour se convaincre que la cité épiscopale régentait spirituellement ce peuple et s'érigeait en son sein. En réalité, ces guerriers nomades, venus du Caucase ou de plus près, et désireux de se mettre au service de l'empereur byzantin, sollicitèrent la médiation de l'évêque du bas-Danube avant de passer le fleuve. M. Bromberg est d'ailleurs parfaitement de cet avis, en sorte que son accord achève de ruiner la base sur laquelle s'appuyait l'opinion de Quien et, par contrecoup, son autorité en ce point particulier. Venons-en à la discussion de ses propres arguments.

Le premier, sans doute le plus important aux yeux de l'auteur, semble tiré de l'état où se présentent les rôles épiscopaux ou *Notitiae episcopatuum* de l'époque. Le catalogue d'Andronic II nous donne la suite que voici :

(1) Cf. Bromberg, *loc. cit.*, 153.

(2) Deux éditions au moins lui étaient accessibles, l'une, en langue originale, de Goar, dans son édition du Pseudo-Codin (1648) et l'autre, en version latine, d'Alb. Miraeus, *Notitiae episcopatuum Orbis Christiani in qua Christianae Religionis amplitudo elucet*, Antverpiae, Plantin, 1613, 116-125 cf. p. 124. Les éditions de cette dernière compilation semblent bien avoir échappées à Parthey.

94. Paronaxia. — 95. Attalia. — 96. Zekchia. — 97. Bosporos. — 98. *Bitzina*. — 99. Sougdée. — 100. Mésembrie. — 101. Arcadiopolis.

La taxis d'Andronic III adopte le même ordre avec de légers amendements :

78. Paronaxia. — 79. Attalia. — 80. Silyvrie. — 81. Zeckia. — 82. Bitzina ensemble avec Chios. — 83. Cherson. — 84. Bosporos. — 85. Mesembria.

Ces deux nomenclatures (1), n'ont qu'une seule autorité, car la plus récente reproduit l'autre, comme ce fut la pratique la plus constante dans la confection de cette sorte de documents. Du point de vue qui nous importe la seconde n'ajoute donc rien à ce que nous dit la première, contrairement à l'avis apparent de M. Bromberg (2). Mais, le contraire serait-il, qu'en devrait-on conclure ? Rien de ce qu'en déduit l'auteur. En effet, il semble à celui-ci que le fait d'y voir juxtaposées, dans une suite continue, trois métropoles sûrement caucasiennes (Zeckia, Bosporos et Sougdée) et une quatrième d'attache inconnue liait nécessairement cette dernière à la même région. Placer cette Bitzina en Dobroudja serait causer une étrange corruption de l'ordre géographique, conservé — pense-t-on — là où deux autres facteurs (ancienneté et préséance) ne jettent pas le trouble (3). Ce bel optimisme est sans fondement aucun, l'ordre géographique et l'ordre chronologique ne jouant en l'espèce qu'un rôle indirect. Ces sortes de listes ont eu jusqu'à la fin un but pratique, déterminer le rang de chaque prélat dans les fonctions ou cérémonies publiques. Or les métropolites n'ont jamais été classés par contrées mais pour l'importance du siège ou éventuellement d'après des considérations d'ordre personnel. Le présent groupement, où sont associées trois éparchies d'un même climat, est, quoi qu'il en puisse sembler, purement accidentel et signifie simplement que leur promotion au rang de

(1) Textes grecs dans G. PARTHEY, *Hieroclis synecdemus et Notitiae graecae episcopatuum*, Berolini, 1866, 242, nn. 91-98 et H. GELZER, *loc. cit.*, 600. A remarquer que la mention de Bitzina, omise dans le texte publié (G. Parthey, *op. cit.*, 242, entre Bosporos et Sougdée) de la seconde recension de la même Notitia d'Andronic se retrouve en d'autres copies et doit donc faire partie de la rédaction primitiv. Pour la Notitia d'Andronic III, voir GELZER, *op. cit.*, 608.

(2) Cf. BROMBERG, *loc. cit.*, 157.

(3) *Ibid.*, 158.

métropoles s'est faite ensemble. Nouvellement créées, elles ont été insérées dans le rôle en groupe les unes après les autres. La présence de Vicina atteste seulement, sans que la chose soit du reste absolument certaine, que la cité bénéficia à la même occasion d'une faveur analogue, soit qu'elle devint, elle aussi, métropole soit plutôt que, l'étant déjà, elle vit améliorer son rang de préséance. D'autre part, cette mesure collective, qui augmentait grandement le prestige des Églises étrangères à l'empire, se comprend très naturellement au début du règne d'Andronic II (1282-1328). Les persécutions de Michel VIII (+ 1282) avaient eu cet effet d'acculer une foule considérable de fidèles, de clercs ou de moines à l'exil qui pour le grand nombre se passa sur les bords septentrionaux du Pont Euxin. Les colonies grecques du Danube et de Crimée gagnèrent, de ce fait, en importance et menèrent du dehors une lutte opiniâtre contre la politique unioniste du premier Paléologue. On ne saurait s'étonner que peu après le triomphe de l'orthodoxie, quand il se fut agit de réorganiser l'Église nationale, on fit la part belle à ces diocèses restés fidèles, qui, au surplus, grâce à un actif négoce, comptaient parmi les plus prospères du patriarcat. Au regard des gens de la capitale, même de la chancellerie ecclésiastique si ignorante de la géographie et si peu consciente des distances, ces groupements des pays scythes, comme on les y désignait volontiers, devaient voisiner sur la carte et dans l'espace. De toute manière, l'insertion de Vicina entre Bosporos et Sougdée n'interrompt aucun ordre voulu ni ne postule l'insertion au Caucase d'aucune ville homonyme. Au contraire, la mention de la ville danubienne est là en parfaite situation : le rôle officiel associe tout naturellement des sièges nouvellement promus sans égard à leur situation géographique exacte.

L'argument tiré de l'acte patriarcal de l'an 1317-18, ne souffre pas d'autre explication. Il y est, en effet, raconté que les métropolites d'Alanie, de Bitzina, de Zeckia et de Matracha furent chargés par le synode constantinopolitain d'une enquête en Crimée. Or ces quatre collègues sont dits πλησιοχωροῦντες ; ce qui ne se concevrait, dit M. Bromberg, si la Vicina en question ne se situait pas au Caucase. En réalité, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir que le diocèse de la Vicina danubienne poussait ses limites assez loin au nord pour être

dit, dans ce même esprit de large imprécision coutumier aux Byzantins, voisin de la Chersonèse, ou mieux de l'éparchie de Sougdée et de Gothie dont les frontières pouvaient également s'étendre à l'ouest loin dans les steppes de la petite Russie. Quant aux difficultés d'un voyage du Danube en Crimée, tels que se les figure M. Bromberg, ils sont purement imaginaires. Que le déplacement ne fut pas de tout repos, on le lui accordera mais soutenir que l'évêque de la Dobroudja ne put venir aisément dans la capitale ou se rendre en Chersonèse, c'est ignorer tout du mouvement commercial dont Gênes était l'âme en Mer Noire. A cette époque, la voie de mer, pour ne pas être des plus confortables, était le plus sûr et le plus rapide moyen de communication avec le Bosphore. Et c'est peut-être la raison pour laquelle les évêques de Russie assistent aux assemblées patriarcales en nombre relativement plus grand que ceux des autres parties de l'empire (1). Et c'est pourquoi aussi la raison de distance (2) invoquée par l'auteur pour admettre l'existence d'une troisième Vicina laisse rêveur, car, dans la même collection de documents feuilletés par ce savant, défilent tous les évêques de Crimée (3) sans exception. On dirait même que ces prélats lointains affectionnent le séjour de la capitale. Le voyage que ceux-ci entreprenaient si aisément devait être à la portée d'un évêque du Caucase même septentrional, à plus forte raison d'un évêque des bouches du Danube. D'autre part, l'argument formulé en faveur de la création d'une troisième Vicina — car troisième il y a — (voisinage, dans les listes de présence, de l'évêque de Vicina avec des collègues balkaniques) suppose arbitrairement, comme pour les *Notitiae episcopatuum,* que les membres du synode patriarcal étaient rangés dans l'ordre géographique; ce qui d'ailleurs n'autoriserait aucune conclusion en certains cas. Le mode dont se recrutaient

(1) Cf. Miklosich et Müller, *op. cit.*, II, à la table finale sous les indices.

(2) Cf. Blomberg, *loc. cit.*, 160 : Even for participations in the meetings of the constantinopolitan Synod the distance from Dobrudja must have caused hardships, and the distance of from the northern Caucasus was plainly prohibitive... La Mer Noire était vers 1300 et pour une cinquantaine d'années encore l'une des mers les plus sûres de la Chrétienté. Il n'en devait plus être de même de l'archipel égéen et de la Propontide après l'incompréhensible suppression de la flotte byzantine sous Andronic II. Et cependant les routes de terres, infestées de brigands et de coureurs turcs, étaient si peu sûres que les prélats appelés dans la capitale prenaient plus volontiers la voie de mer.

(3) Voir MM. *ibid.* (tables) sous les indices.

ces sortes d'assemblées condamne sans appel une interprétation aussi fantaisiste.

M. Bromberg serait-il plus heureux dans l'examen des listes des couvents franciscains du vicariat de la Tartarie du Nord ? Le problème essentiel est ici de savoir quelle extension avait le dit vicariat, plus précisément si la province de Gazarie (1) s'étendait assez loin vers l'ouest pour enclore la Vicina danubienne. En effet, les nomenclatures précitées ne mentionnent qu'une seule Vicina. Au cas où cette mission des Frères Mineurs ne toucherait pas le Danube, on aurait là, à coup sûr, un argument décisif en faveur d'une seconde Vicina sise au Caucase ou ailleurs. Aussi M. Bromberg s'attache-t-il à prouver longuement qu'il en fut bien ainsi.

L'unique Vicina franciscaine fait donc bien partie du Vicariat de la *Tartaria Aquilonensis* et, plus expressément, de la custodie de Gazarie. Les listes conventuelles sont, dans leurs diverses recensions, formelles sur ce point et personne n'a songé à le contester. Mais quelle était à l'ouest la limite du territoire ? Le Dniester, répond hardiment l'auteur qui tente de le prouver en étudiant minutieusement la géographie de la province de Russie telle que la décrit Paolino da Venezia, évêque de Pouzzoles. La liste de ce prélat définit un territoire qui, incontestablement, s'étendait, entre les Carpathes et le Dniester, jusqu'à la Mer Noire. Ethniquement, voire même politiquement, toute la contrée mentionnée pourrait être russe sans cesser pour cela d'appartenir au vicariat franciscain de Tartarie septentrionale. La preuve n'est en effet nulle part faite qu'il y eut, au XIVe siècle, comme le veut l'auteur, une province franciscaine de Russie, à telle enseigne que le P. Golubovic, autorisé entre tous (2) à nous fixer en la matière, reporte sur le Danube les frontières du Vicariat de Tartarie. La longue digression géographique à laquelle se livre M. Bromberg tombe de ce fait à côté de la question qui reste entière de savoir où les franciscains de cette obédience arrêtaient leur champ

(1) Celles-ci sont groupées et commentées dans l'ouvrage classique du R. P. G. Golubovic, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano*, II, 1913, 72, 267, 268.

(2) Cf. G. Golubovic, *op. cit.*, II, 558, 571, 572-73; III, 182. M. Bromberg soutient (*loc. cit.*, 168) que le savant franciscain s'est trompé (G. G. is quite wrong...), mais la preuve de cette facile imputation reste à faire.

d'action apostolique. Or il y a de solides raisons de comprendre en son sein l'unique Vicina des listes missionnaires.

1. La chose est explicitement affirmée dans une relation anonyme (1) mentionnant des événements passés entre 1314 et 1329 et transcrite (dans la copie que nous en possédons) avant 1350. Or ce témoin contemporain énumérant les monastères franciscains de la *Tataria Aquilonaris,* note en premier lieu : In Vicina *juxta Danubim.* Le fait qu'une autre recension de la liste omet cette précision ne saurait en infirmer le témoignage. Car des deux choses l'une, ou bien cette dernière en a été délestée ou bien même il y aurait interpolation. Dans ce dernier cas, purement hypothétique, il nous suffit de savoir qu'elle a été ajoutée à bon escient par un copiste bien placé pour être exactement renseigné. La conjecture (2) selon laquelle la péricope (juxta Danubim) serait une réminiscence malheureuse puisée par le scribe en quelque autre document franciscain et par lui insérée là par mégarde relève de la plus pure fantaisie. Les textes ont un sens brut qu'il faut accepter, là surtout où les raisons du contraire font défaut.

2. M. Bromberg admet l'existence (3), dans la Vicina danubienne, d'un couvent franciscain; c'est de là que serait venu dom Louis de Vicina, des frères Mineurs qui, en 1371, assista, à Cracovie, au sacre du nouvel évêque latin de Moldavie. Comment dès lors expliquer que cette maison religieuse ne figure sur aucune liste ? Peut-on supposer qu'elle fit partie de la custodie de Constantinople quand le chroniqueur eût difficilement pu omettre mention d'une ville très connue des latins et des grecs, autant du moins que pouvaient l'être à cette époque Phocée et Mitylène, autres résidences dûment enregistrées ?

3. Cette Vicina danubienne était à l'ouest la ville frontière de l'empire de Kiptchak : *Imperium suum incipit in provincia*

---

(1) Cf. G. Golubovic, *op. cit.*, II, 72.

(2) Faite par Bromberg, *loc. cit.*, 161. Le R. P. Golubovic veut bien me confirmer par lettre : 1) que la péricope *iuxta Danubim*, loin d'être en surcharge est transcrite au courant du texte de la même main qui a copié le manuscrit; 2) qu'il n'a aucune raison d'en contester la valeur.

(3) Cf. Bromberg, *loc. cit.*, 161. L'auteur, privé de document certain, en est restreint à des probabilités : must have... apparently, etc.

de Burgaria, scilicet in civitate de Vecina... Quelle raison de rattacher la communauté qui y résidait à une province étrangère ?

4. Pourquoi au lieu supposé être Vicina sur la côte du Kouban, les cartes marines qui marquent un nom donnent *Pezonda,* jamais Vicina, très familier aux navigateurs comme aux marchands, alors qu'on la trouve où nous la maintenons, aux bouches du Danube ?

Un mot, pour finir, de l'argument philologique selon lequel le toponyme byzantin Βιτζίνα serait la transposition fidèle du nom grégorien de Pizonda = Bicvin(ta). La toponymie a ses surprises et l'adaptation d'un nom de lieu en langue étrangère atteint rarement une aussi grande fidélité. Néanmoins il apparaîtra au plus modeste philologue que cette assonnance, comme tant d'autres, peut être menteuse et il lui répugnera sans doute de déplacer sur cette seule base une cité de plus de mille kilomètres.

En somme, la copieuse argumentation de M. Bromberg, ne compte, en dépit de belles apparences et de forts étais bibliographiques, rien qui permette de retenir, même à titre d'hypothèse, l'éventualité d'une localité caucasienne répondant au nom grec de Bitzina. Les sources les plus diverses ont en vue la même ville danubienne et toute tentative de les dissocier ne saurait être que jeu téméraire ou fantaisie d'écolier. Peu de causes ont été soutenues en pure perte avec une aussi farouche érudition. Cette étude massive aura néanmoins donné l'occasion de reprendre l'examen sous toutes ses faces et cet heureux effet aura été sa suprême utilité.

V. Laurent.

---

(1) Cf. G. Golubovic, *op. cit.*, II, 554, 555 (Fogia Nova), 560 (celui-ci beaucoup plus tardif).

(2) Cf. G. Golubovic, *op. cit.*, III, 178, n. 1.

Jérusalem entre Rome et Byzance :

Une lettre inconnue du patriarche de Constantinople Nicolas III à son collègue de Jérusalem (vers 1089)

Depuis une douzaine d'années, nous sommes mieux informés de l'histoire des relations religieuses entre l'Orient et l'Occident à la fin du XIe siècle, grâce aux documents édités par W. Holtzmann. Ils nous ont fait connaître une tentative hardie d'union des Églises de la part du pape Urbain II, suivi par l'empereur Alexis Ier Comnène (1). Et tout récemment, dans un opuscule intitulé *Amalfi und Jerusalem,* A. Michel a publié une lettre inédite d'un certain Laycus, d'où il tire d'intéressantes conclusions sur le rôle de ces deux villes dans le conflit ecclésiastique du XIe siècle (2). C'est un travail analogue que nous allons tenter ici dans des proportions beaucoup plus restreintes, mais pour un résultat, si je ne m'abuse, au moins aussi intéressant.

Le document que je présente aux lecteurs est une lettre sans titre ni attribution, sans adresse, sans signature, sans date, publiée par Pavlov dans son ouvrage *Krititcheskie opyty po istorii drevnêjchej greko-russkoj protiv latinjam* (3). Ce n'est donc pas un inédit, mais du fait que l'auteur et l'époque en sont inconnus, il en garde tout le mystère comme il en a tout l'attrait. Personne, que je sache, n'en a jamais fait état en traçant l'histoire du schisme ou de la polémique antilatine, personne,

(1) W. Holtzmann, *Die Unionsverhandlungen zwischen Kaiser Alexios I und Papst Urbain II im J. 1089* (Byz. Z. 1928, 38 ss.). A la vérité, des quatre documents édités dans cette étude, trois étaient déjà publiés en entier par Boulismas en 1876 (cf. Grumel, Regestes, fasc. III en prép.). Mais celui-ci n'a pas connu la principale, à savoir, le semeioma impérial relatant le concile.

(2) A. Michel, *Amalfi und Jerusalem im griechischen Kirchenstreit* (1054-1090), p. 34-47. Orientalia Christiana analecta (121).

(3) Saint-Pétersbourg, 1878, p. 158-169, d'après le Mosqu. 240 (Vladimir), du XVe siècle. Vladimir, l'estime du XIVe siècle, sans tenir compte de la présence d'un écrit de Marc d'Ephèse qui s'y trouve.

pas même son éditeur Pavlov dans cet ouvrage que nous venons de citer et qui traite ex professo de ce dernier sujet. Tout ce qu'il en dit est que c'est une lettre envoyée par un patriarche de Constantinople à son collègue de Jérusalem sur le Filioque, les azymes et la primauté (1). C'est quelque chose, mais qui est l'auteur de cette lettre, qui en est le destinataire, ou du moins quelle époque assigner à ce document ? Questions qui se posent de prime abord et qui font l'intérêt principal de ces sortes de compositions, là-dessus, rien ! A ces questions, nous proposons une réponse, inscrite dans notre titre, et qu'il s'agit maintenant de justifier. Nous commencerons par analyser le document en prenant soin de traduire tous les passages ayant quelque point de contact, si faible soit-il, avec les contingences de l'histoire :

Voici le prologue :

« De Sion, selon le mot de la prophétie, sort la loi, et de Jérusalem la parole du Seigneur, sentence prophétique qui localise et renferme la loi en un seul lieu. Mais si cet avantage a été réservé à ce lieu restreint de Sion à cause de l'imperfection de la loi d'alors et du lieu resserré, depuis que le temps est venu où la loi et la parole devaient recevoir le changement de la droite du Très-Haut, non selon le Testament qu'il établit à la sortie de l'Egypte, mais selon un autre admirable et surnaturel, conformément à la grandeur de la loi ainsi modifiée, le lieu d'où la loi devait partir a été aussi élargi, de sorte que ce n'est pas seulement de la seule Sion ou Jérusalem que tu habites, très saint seigneur, que peut être fait cet envoi, mais de celle aussi que nous habitons, et non pas seulement de celle où nous sommes, mais de toutes. Et voici que, en effet, la loi divine ayant été envoyée de ta Sion, nous te la renvoyons nous aussi, et ayant reçu la doctrine que tu tiens au sujet de Dieu et des choses divines, nous t'adressons la nôtre en retour. Donc, pour que tu aies aussi connaissance de notre foi, comme tu nous as fait connaître la tienne, et nous communiquant l'un l'autre la parole pour l'achèvement de la charité et des bonnes œuvres, pour parler comme l'Apôtre, nous t'écrivons ce qui suit ».

Et l'auteur commence sa profession de foi. Celle-ci s'étend longuement sur la Sainte Trinité, s'attachant principalement

(1) Pavlov, *op. cit.*, p. 45.

à réfuter le *Filioque*, puis expose assez brièvement les autres parties du symbole, et s'achève par l'acceptation en termes généraux des sept conciles œcuméniques. Puis l'auteur continue :

« Mais puisque la nécessité des affaires nous oblige à exposer notre pensée sur la production des saints mystères, afin que tu te diriges d'après la décision du plus grand nombre, ou pour mieux dire, de la vérité, comme tu l'as déjà fait pour le reste avant nos paroles, nous te disons ceci, que jamais nous n'offrirons pour le sacrifice les azymes, ni nous n'accepterons qu'elles soient ainsi offertes ».

Suit une réfutation des azymes, en partant principalement du récit évangélique. Celle-ci terminée, l'auteur continue :

« Ceci t'a été dit comme en passant pour ce double motif : d'une part, que nous disions quelle est notre pensée sur les affaires présentes, et soyons sanctifiés par ce souvenir saint de notre mémoire ; d'autre part, que toi, tu entendes et aies de là une stabilité plus grande et plus sûre. Les lettres de ta sainteté, et avec elles les écrits qui t'ont été envoyés par d'autres et que tu nous as envoyés, sont arrivés jusqu'à nous sans perte. Comme il était nécessaire avant tout d'examiner les écrits contenant ta doctrine, nous les avons lus en premier lieu ; en y reconnaissant ton orthodoxie qui ne s'écarte ni à droite ni à gauche, qui ne va ni en deçà ni au delà, qui ne s'altère ni par excès ni par défaut, mais garde le juste milieu royal, nous avons inscrit ton nom d'une manière ineffaçable dans nos sacrés diptyques, et t'avons tenu pour un frère authentique, joint à nous en unité, soit dans la société de la paternité (car nous n'avons qu'un Père, Dieu, à cause de l'identité de notre foi), soit dans la fraternité du Fils, soit dans l'union du Saint-Esprit. Réjouissez-vous donc, ou plutôt réjouissons-nous d'une telle union et concorde, celui qui aime la dissension et souffle la séparation risquant plutôt de les voir se former contre sa tête. Voilà pour ce qui concerne ta lettre et tes questions.

Quant à ce qui t'a été demandé par le pape dans ses lettres, nous te répondons ce qui suit, ou plutôt, nous le répliquons au pape, à ce qu'il dit dans ses lettres. Mais d'abord, avant d'examiner une à une les choses que t'a écrites le pape, nous te mettons ceci devant les yeux et comme entrée en matière et comme amorce de ce qui va être dit, savoir : si tu ne croyais pas marcher d'un pas sûr, penser droit et aller droit dans le chemin de la piété, et si tu ne tenais pas inébranlablement ce

que tu tiens, mais chancelais là-dessus quelque peu, et que ta pensée claudiquât touchant la doctrine ; si tu disais que tu te portes tantôt vers ceci, tantôt vers cela, nous trouverions nécessaire de te démontrer que cela est le meilleur que nous disons que nous ont transmis ceux qui ont été dès le commencement les témoins oculaires et les serviteurs de la parole, et de t'obliger toi aussi d'y demeurer, de le vénérer, d'en prendre la défense. Mais puisque, même avant de recevoir nos paroles, tu déclares tenir sans contestation ce que nous disons, et que tu tiens notre sentiment sur tout comme indiscutable et pour très droite notre religion, il était certes superflu de t'écrire pour soutenir notre sentiment et pour te démontrer qu'il est le bon ; que s'il est le bon, tout ce qui lui est contraire sera donc absolument mauvais. Toutefois, comme il est nécessaire que nous parlions, non à cause de toi, mais à cause des tiens, pour que puisses surabondamment les instruire, et par toi-même étant présent et par nous absents, c'est pour cela qu'a été dit tout ce qui a été dit. Ce qui suit maintenant répond à chacune des choses que le pape avance pour se justifier dans la lettre qu'il t'a envoyée ; nous répliquons à ce que le pape t'a dit (et s'il le dit à toi, il le dit à nous aussi, comme ce qu'il nous dit, il le dit assurément à toi), disposant des arguments scripturaires pour prouver qu'il faut une seule tête au plérôme, ou corps de l'Eglise, et qu'elle n'est pas autre que Pierre, et par lui, ou même après lui, le pape de Rome ».

Suit la réfutation habituelle (c'est le Christ qui est la tête de l'Église). Notre auteur cite textuellement deux passages de la lettre du pape. Nous les reproduisons, pour permettre, le cas échéant, de reconnaître le document pontifical, s'il existe encore.

« Le Christ est le pasteur et le Maître (διδάσκαλος) de l'Eglise; or, il a donné (la mission) de paître à Pierre après sa résurrection, ne se contentant pas de le certifier une fois, mais le faisant jusqu'à trois fois, voulant ainsi pour une certitude surabondante établir qu'après le premier pasteur le Christ, il n'y en a pas d'autre, mais seulement Pierre ».

« Le Seigneur lui-même a dit à Pierre et à ses compagnons de ministère (συμύσταις — en latin, il devait y avoir comministris), les envoyant au monde entier : Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. Mais à lui de nouveau il a confié l'Eglise des pénitents en disant : Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. De cette double parole du

Christ résulte, selon la lettre, la supériorité de Pierre sur les autres, du fait qu'il le met en égal avec tous les autres ensemble, lui disant à lui particulièrement ce qu'il leur a dit communément. »

Signalons encore une pensée attribuée au pape, bien que non citée textuellement : « Par le fait que celui-ci tantôt demande qu'on rende l'honneur à Rome, et tantôt dit que ce n'est pas par désir d'être honorés par nous, mais par souci de notre salut, comment ne se contredit-il pas lui-même ? »

Notre auteur ne refuse pas une certaine primauté, parce qu'il en faut une pour l'ordre. Pierre la possédait, mais point le pape. « Il y avait un temps où le pape était le premier de nous, lorsqu'il avait même sentiment et même pensée que nous. Maintenant qu'il a des sentiments contraires, comment sera-t-il appelé le premier ? Ou bien qu'il présente l'identité de la foi, et reçoive la primauté, afin que ce soit la foi qui établisse les rangs, et non la violence et la tyrannie; ou bien, s'il ne le fait pas, jamais il ne recevra ce qu'il demande de nous ».

Puis l'auteur continue :

« Tout cela, nous voulons que toi aussi tu le gardes, que tu le défendes, que tu y meures. Car, quand la religion est sauve en nous, soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Mais ceux qui par crainte, ou pour avoir plus d'honneur, ou en vue de gain, ou par peur de châtiment ou de supplice, ou pour tout dire, de la mort, se sont séparés de nous, et avant nous de la vie bienheureuse et impérissable, nous les avons rangés parmi ceux qui se sont séparés de l'orthodoxie, et, pour s'être attachés à l'erreur, ont été livrés à Satan... »

Et voici la conclusion :

« Voilà une petite partie des choses que nous avions à dire, seigneur très semblable à Dieu et très saint. Car ce n'est pas à la quantité des choses dites qu'il faut regarder, mais à l'importance des affaires desquelles et pour lesquelles se tiennent les discours. Que s'ils se sont quelque peu étendus, ce n'est point vanité d'auteur, mais nécessité des circonstances. Quant à toi, sois fidèle aux leçons et aux enseignements que tu as reçus et que tu es fier de garder, sans y accepter aucun changement. Puisque tu ne connais pas d'autre religion que la nôtre, et que tu n'as été instruit d'aucune autre, espère souffrir non pas seule-

ment des peines particulières, mais la privation de la vie elle-même. Car, c'est maintenant le temps, s'il en fut, où, selon la parole de l'Apôtre, ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés. Ayant mis cela une bonne fois dans ton esprit, reçois ces choses (que nous te disons), en regardant non le monde présent, mais la récompense espérée, que le Seigneur daigne t'accorder, ainsi qu'à nous avec toi, etc... »

La première constatation à faire touchant le document que nous venons d'analyser est que nous sommes en présence d'une réponse d'un patriarche à une lettre enthronistique de son collègue de Jérusalem. A en juger par le début de cette réponse, le nouveau patriarche de la Ville Sainte avait relevé que c'était de son Église qu'était partie la foi chrétienne, et qu'elle la gardait invariablement pour l'annoncer au monde. A quoi son collègue réplique que le privilège exclusif d'annoncer la parole de Dieu n'a appartenu à Jérusalem que dans l'Ancienne Loi, mais que maintenant c'est de partout que la parole est annoncée.

Mais qui est ce collègue ? et quel siège occupe-t-il ? Nous n'en trouvons aucun indice direct, mais il ressort de tout l'ensemble que c'est bien celui de Constantinople, comme le conjecturait déjà A. Pavlov. Les protestations de soumission du patriarche de Jérusalem, qui, à l'avance, déclare se ranger à l'avis de son collègue, ses demandes d'explications, le ton d'autorité employé à son égard, tout cela désigne à n'en pas douter le patriarche de la ville impériale, puissant de la puissance de l'empire, et regardé par les autres patriarches orientaux comme le chef incontesté de l'orthodoxie.

Quant à l'époque, il est assez facile de la circonscrire. Tout d'abord, le document inclut la querelle des azymes : il n'est donc pas antérieur à Michel Cérulaire. Ensuite, cette querelle en est encore à son début, puisque le patriarche de Constantinople suppose que son collègue de Jérusalem hésite à ce sujet, et lui demande de se ranger à l'avis de la majorité. On peut être assuré qu'une telle hésitation était impossible au XIIIe et même au XIIe siècle, après les traités de Syméon de Jérusalem et de Jean de Jérusalem sur les azymes. Pour le XIIe, nous avons une autre raison péremptoire de l'écarter, c'est le fait que notre document parle d'une lettre du pape envoyée au patriarche de Jérusalem et que celui-ci a jointe à sa synodique.

Or, depuis l'établissement d'un patriarche latin à Jérusalem en 1099, les papes ignorent le patriarche grec de cette ville; il est pour eux inexistant (1). Conséquemment, c'est dans la seconde moitié du XIe siècle qu'il faudra situer notre document.

Notons à présent que notre auteur invoque la nécessité des affaires, τὸ ἀναγκαῖον τῶν ὑποθέσεων, pour amorcer la question des azymes. Autant que nous pouvons connaître les événements de l'époque circonscrite, nous trouvons deux moments ou circonstances où la question des azymes intervint au premier rang dans les tractations pour l'union des églises, l'une, au temps de Michel Cérulaire, du fait de ce patriarche, l'autre, au temps d'Urbain II, du fait de ce pape. Nous savons par un document autre que celui-ci que Michel essaya de faire partager ses griefs contre l'Église Romaine, dont le principal était les azymes, à son collègue de Jérusalem (2). Quant à Urbain II, nous n'avons aucun indice qu'il atteignit directement le patriarche de la Ville Sainte, mais celui-ci fut invité par l'empereur et le synode de Constantinople en 1089 à inscrire le nom du pape dans les diptyques durant les dix-huit mois de délai fixé au pape pour se présenter en personne ou par délégués au concile qui devait se tenir dans la capitale. Or, parmi les questions que l'on devait débattre figurerait au premier rang celle que le pape lui-même avait soulevée en se plaignant à l'empereur que les Grecs empêchaient les Latins de célébrer en azymes. On comprendrait par suite que le patriarche de Constantinople, alors Nicolas III, ait pu invoquer la nécessité des affaires pour en entretenir son collègue de Jérusalem (3).

Avant de choisir entre ces deux hypothèses, examinons quelle était la situation du patriarche de Jérusalem à propos des azymes lorsque cette querelle éclata. Notre document marque chez lui une hésitation. Cette hésitation ne doit pas nous surprendre. Dans la Ville Sainte, où venaient des pélerins de toutes les parties du monde, où se voyaient les rites les plus divers, on devait être porté à plus de largeur d'esprit, et attacher moins d'importance qu'ailleurs à ces différences, et l'on dut être étonné des attaques poussées contre des coutumes qui jus-

(1) Cette attitude se constate encore à la fin du XIIIe siècle.
(2) Lettre Οὐ παύεται, WILL, *Acta et scripta...*, p. 184-188.
(3) Cf. HOLTZMANN, *art. cit.*, et LEIB, *Rome, Kiev et Byzance*, p. 20-21.

que-là n'avaient scandalisé personne. Bien plus, il y a des indices qu'à Jérusalem, le patriarche célébrait parfois en azymes. Et en effet, dans sa première lettre à Pierre d'Antioche, Michel Cérulaire demande à être éclairé sur les bruits qui courent, à savoir : que ses trois collègues orientaux font l'anaphore du pape, et qu'en outre les patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie reçoivent ceux qui prennent des azymes, et même célèbrent quelquefois eux-mêmes en azymes. Or, Pierre, qui, sur le premier point, proteste que ni lui ni ses deux collègues ne font mémoire du pape, se tait absolument sur le second. C'est-à-dire, qu'il peut démentir qu'à Jérusalem et à Alexandrie on fasse mémoire du pape, mais il ne peut démentir que les patriarches y célèbrent parfois en azymes. C'est là un témoignage indirect qui a sa valeur, car s'il est déjà remarquable qu'un tel bruit puisse circuler, il l'est encore plus que, sollicité de le démentir, un personnage haut et bien placé ne le fasse point, alors qu'il le fait pour une autre question posée en même temps. Outre cela, il y a l'affirmation du cardinal Humbert, indirecte elle aussi, mais dont le fondement est à considérer. Dans son *Dialogus* (réfutation de Nicétas Stéthatos), il fait intervenir une lettre d'un patriarche de Jérusalem dont il cite textuellement un court passage, peut-être le début, et résume le reste (1). Voici ce passage : *Ex ipsa sancta civitate Hierusalem, quae et sancta Hierosolyma, exiit fides Christiana : in ipsa quoque sancta Sion et sancta resurrectio* (sans doute l'église de l'Anastasis) *primae Ecclesiae dicuntur et veraciter habentur. In ipso sancto et venerabili loco adimpletur divina et immaculala oblatio Domini nostri Jesu Christi, sicut decet per ordinem.* La description qui suit du rit eucharistique de Jérusalem rassemble les éléments qui peuvent à bon droit faire conclure à l'emploi probable des azymes. Ainsi, les prosphorai (*oblationes,* dit Humbert) sont minces (*tenues*), elles sont posées entières sur la patène, et ainsi offertes. Point de lancette pour les partager, point de cuiller pour la communion qui se donne seulement sous l'espèce du pain. Tel est l'usage des chrétiens de ce pays, et quant aux Grecs qui vivent parmi eux, les uns le suivent aussi, les autres suivent celui de leur nation. S'il reste quelque chose de la Sainte Eucharistie, on le recueille dans un ciboire pour

(1) C. Will, *op. cit.*, 109 = *PL*, CXLIII, 951-952.

en communier le peuple le lendemain, car on communie là tous les jours à cause de l'affluence des pèlerins. Ce rite, conclut Humbert, est celui qu'observe aussi l'Église Romaine, car là aussi on porte sur l'autel des oblations fines, entières et saines (*tenues, integras, sanas*), et c'est de ces oblations, rompues après la consécration, que l'on communie le peuple.

Ces renseignements d'Humbert touchant les usages liturgiques de l'Église de Jérusalem n'affectent pas à proprement parler son époque, car ils sont tout livresques et ne reposent que sur la lettre qu'il utilise, et cette lettre, qui provient « d'un des patriarches de Jérusalem », est certainement ancienne, en tout cas bien antérieure à la querelle des azymes, ce qui explique que nulle part n'est indiqué clairement si le pain employé est azyme ou non. Mais si l'on remarque que la description ci-dessus convient bien à la liturgie de saint Jacques, et que celle-ci n'a jamais cessé d'être célébrée, et qu'elle l'est encore une fois l'an, cette description doit valoir aussi pour le temps où écrivait Humbert, et, conséquemment, c'est à la liturgie de saint Jacques que doit se référer le bruit que rapporte Michel Cérulaire, que le patriarche de Jérusalem célébrait quelquefois en azymes.

De ce qui précède, il résulte que le patriarche de Jérusalem avait des raisons spéciales qui n'existaient ni à Antioche, ni à Constantinople de ne point se hâter de prendre part à la campagne contre les azymes inaugurée par le patriarche byzantin. Mais Michel tenait à entraîner dans sa querelle tous les patriarches orientaux. A chacun d'eux il envoya la lettre Οὐ παύεται qui racontait les événements tragiques de juillet 1054. En outre, il invitait Pierre d'Antioche à exciter le zèle de ses deux autres collègues. Nous n'avons aucun renseignement sur l'accueil que ceux-ci firent à ces invitations. Nous savons cependant que le grand pélerinage de sept mille Allemands qui envahit la Ville Sainte en 1604 fut accueilli en grande pompe par le patriarche Sophrone, qualifié par le chroniqueur de cette expédition d'*honestissimus* et de *sanctissimus* (1). A coup sûr, ce saint personnage ne les empêcha ni ne les blâma de communier en azymes. L'intolérance prêchée par Byzance n'était donc pas alors suivie : l'indécision qu'on voulait faire cesser sub-

(1) BARONIUS, ad ann. 1064, XLIII.

siste toujours, et cela rend possible pour notre document une date de composition postérieure à Michel Cérulaire, si l'appartenance doit lui en être refusée. C'est ce que nous allons maintenant examiner.

Deux raisons nous empêchent d'attribuer le dit document à ce patriarche. La première est d'ordre idéologique. Elle consiste dans la grande différence qu'il y a entre la réfutation du *Filioque* que contient ce document et celle qu'on lit dans l'encyclique de Cérulaire. La première insiste en premier lieu sur la nécessité d'un seul principe dans la Trinité, et cette idée n'est même pas effleurée dans la seconde. Celle-ci met l'accent sur l'appartenance exclusive de sa ou ses propriétés à chaque personne, et déclare que faire procéder le Saint Esprit du Fils aussi serait accorder au Fils une propriété qui le rendrait plus proche du Père que le Saint-Esprit et ressusciter ainsi l'hérésie de Macédonius (1). Cette conséquence ne se rencontre pas dans notre document, qui, lui, accuse du même point de départ, le *Filioque* de sabellianisme. Ces différences sont caractéristiques. En outre, il est assez peu probable que Michel Cérulaire, qui attachait moins d'importance aux différences dogmatiques qu'aux divergences rituelles et ne connut point le *Filioque* avant qu'Humbert ne lui en parlât, se soit longuement étendu sur ce problème dans une profession de foi synodique. Voilà donc une première raison de refuser à Cérulaire la paternité de notre document. En voici une seconde plus tangible. Nous nous souvenons que vers la fin de la lettre, il y a des allusions à des défections de la part de certains Grecs, provenant de la crainte de châtiment, ou de la mort même, ou du désir d'avantages temporels. Le patriarche de Jérusalem est averti qu'il doit, pour rester fidèle, espérer la privation même de la vie, à plus forte raison d'autres peines particulières. « Et c'est le moment, s'il en fut, est-il ajouté, où ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ seront persécutés ». Tout cela ne peut convenir qu'à une époque et à une contrée où des chrétiens de rite grec et d'obédience byzantine sont forcés de reconnaître l'autorité du Saint-Siège. La contrée est sans nul doute l'Italie méridionale. Mais l'époque ne saurait être celle de Michel Cérulaire, car l'Italie méridionale de rite grec est encore sous la domination politique de Byzance, et si nous voyons que c'est

(1) C. Will, *op. cit.*, 159-160.

un latin, Argyros, qui exerce le pouvoir au nom de l'empereur, ce n'est sûrement pas pour des fins ecclésiastiques latines, et en tout cas cela n'apparaît nulle part. La politique de latinisation ou d'extension de l'autorité pontificale n'a commencé qu'après que les Normands eurent fait alliance avec le saint-Siège et n'a donné en plein qu'après que les Byzantins eurent été chassés de la péninsule. De cette action, on a un témoignage on ne peut plus clair dans la lettre de Basile de Reggio au patriarche Nicolas III, écrite en 1089 (1). Ce métropolite déclare que, ordonné depuis onze ans par le patriarche de Constantinople, il a été mis en demeure par le pape Urbain II de lui faire sa soumission, s'il voulait occuper son siège, et que, sur son refus, on ordonna un Franc à sa place. Le même nous apprend que le métropolite de Sainte-Sévérine et l'archevêque de Rousianon firent leur soumission et grâce à cela, conservèrent leurs sièges. Ces renseignements sont très précieux : ils nous apprennent qu'avant Urbain II ces évêques n'avaient pas subi une telle pression et donc que c'est à son époque que conviennent le mieux, et même conviennent uniquement au XIe siècle les allusions à ceux qui par crainte ou pour des avantages temporels ont quitté l'Église byzantine, et l'affimation que c'est alors un temps de persécution pour ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ. Or, nous l'avons déjà dit, c'est aussi sous Urbain II que se présente avec le plus d'acuité en cette fin de siècle, la question des azymes. Et c'est ce pape même qui la met au premier plan dans les tractations pour l'union des Églises. Dès le début de son règne, il écrivit à Alexis Ier Comnène pour se plaindre qu'à Constantinople on empêchât les Latins de célébrer en azymes. L'empereur accueillit cette ouverture et invita le pape à un concile à Constantinople où l'on discuterait librement sur la matière du sacrifice eucharistique et où l'on prendrait une décision uniforme soit en faveur du pain azyme soit en faveur du pain fermenté. En attendant, à Byzance se tint un concile où il fut décidé que le pape serait invité à envoyer sa lettre enthronistique avec sa profession de foi, et devrait ensuite se rendre par lui-même ou par délégués dans la capitale de l'empire pour discuter les divergences issues depuis les conciles œcuméniques. Un délai de dix-huit mois lui était

(1) HOLTZMANN, art. cit., p. 64-67.

accordé pour répondre à ces avances, pendant lequel on rétablirait son nom dans les diptyques, mais après lequel on le supprimerait de nouveau, si rien n'était fait. Les patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie (celui d'Antioche était présent au synode) étaient invités à accepter cette économie. Nous ne savons pas si le pape envoya la synodique demandée. Nous n'avons pas de témoignage positif que le pape ait envoyé la synodique demandée. Mais nous savons par Malaterra, que conseillé par le comte Roger de se rendre à Constantinople, il en fut empêché par les ennemis de la Sainte Église, *qui Romae sibi infesti persistebant,* (1). De son côté Bernold note, sous l'année 1091, que « tous les catholiques vénéraient le pape Urbain avec respect, aussi bien l'empereur de Constantinople que le roi de France Philippe, les princes ecclésiastiques que les seigneurs de divers pays, le royaume des Teutons faisant seul exception » (2). Il semble donc bien, d'après tout ceci, que le pape ait fait l'envoi de la συστατική qu'on lui demandait, et ainsi réalisé la première partie du programme de l'union.

Quoi qu'il en soit, ce qui importe ici, c'est que toutes les circonstances coïncident pour faire rattacher au temps d'Urbain II la composition de notre document. On y voit comment c'est bien à cause de la nécessité des affaires que son auteur insiste tant sur la question des azymes : elle était en effet au premier rang des divergences discutées entre Grecs et Latins. Et on a vu plus haut qu'alors aussi se vérifient les allusions à la persécution des Grecs sujets du patriarche de Constantinople. Ainsi donc, Urbain II, non content d'agir sur Byzance, veut agir aussi sur les autres patriarcats. Et si, comme on est en droit de le penser, ce grand pontife songe déjà à la délivrance de Jérusalem, on comprend mieux alors sa démarche auprès du patriarche de la Ville Sainte.

Celui-ci ne pouvait être que Syméon II. En effet, comme nous l'avons déjà fait observer, c'est à un patriarche nouvellement créé que le document répond. Or, entre Euthyme, attesté en 1083, et Syméon, qui assiste au concile des Blachernes sur le

(1) Malaterra, IV, 13 : *PL*, CXLIX, 1192 B.

(2) Bernold : *PL*, CXLVIII, 1403 B. Quant à ce qui est dit sous l'année 1089, que le pape, par ses légats, releva Alexis de l'excommunication, cela paraît une interprétation, chez ce chroniqueur, des premiers pourparlers de l'union. Cf. B. Leib, *Rome, Kiev et Byzance*, p. 20-26.

culte des images vers 1092 (1), il n'y a pas de titulaire intermédiaire. Syméon dut être élu vers 1088-1089. Urbain II dut lui écrire en même temps qu'il le faisait à Alexis Comnène. Les patriarches orientaux étaient trop habitués à regarder vers Byzance pour ne pas lui communiquer une démarche de cette importance. En même temps que sa profession de foi, Syméon envoya donc au patriarche de Constantinople la lettre du pape. Il lui posait aussi des questions qui, selon toute apparence, devaient concerner les azymes, car c'est après avoir traité ce sujet que l'auteur de notre document déclare : « Voilà pour ce qui concerne ta lettre et tes questions ». Il est donc vraisemblable par suite que le pape lui-même en avait écrit à Syméon.

Le patriarche de Constantinople est alors Nicolas III. La réponse que nous examinons est bien digne de lui. Quand il s'est agi de remettre le pape dans les diptyques, son synode a fait ce qu'il a pu pour l'empêcher, et a pris ses précautions pour échapper à ce qu'il estimait une humiliation. On comprend donc que sa réponse à la lettre de son collègue de Jérusalem ait tenu à accentuer la différence rituelle alors au premier plan et à réfuter les arguments de la primauté romaine.

Quant à Syméon II, nous savons qu'il est l'auteur d'un traité contre les azymes qui dénote chez lui une conviction sincère de la thèse grecque. Comment donc peut-on supposer en lui une hésitation que le patriarche de Constantinople ait cru devoir combattre ? On peut répondre à cela que l'hésitation de Syméon pouvait porter sur la conduite à tenir vis-à-vis des Latins; il aura émis le propos que la foi étant sauve, on pouvait peut-être transiger sur une différence rituelle. Son collègue de Byzance crut voir là une hésitation, le mit en demeure de choisir, et pour l'aider à le faire, lui servit une démonstration en règle de l'illégitimité des azymes, qui sans doute était bien superflue. Plus tard, Syméon II écrivit aussi son traité contre les azymes, en réponse à la lettre de Laycus qui lui fut communiquée. Il y travaille résolument à convaincre les Latins, mais il le fait d'une manière irénique, et sans jamais leur lancer l'anathème. Il vécut en bons termes avec les Croisés, et conséquemment, il semble, tout en étant persuadé de la véracité de la thèse grecque

(1) Nous justifierons cette date dans un travail sur Léon de Chalcédoine qui paraîtra prochainement.

sur la matière du sacrifice, ne l'avoir pas considérée comme une divergence absolument essentielle et comme un obstacle radical à l'union.

Nous arrêtons là notre enquête. Autant que nous avons pu en juger par le contenu de notre document, par les circonstances historiques qu'il implique, c'est bien au temps d'Urbain II qu'il faut le rattacher et à Nicolas III qu'il faut l'attribuer. Si quelque autre, par la découverte de nouveaux documents (je souhaite surtout qu'on puisse retrouver la lettre du pape dont on a lu les fragments ou par des rapprochements utiles qui nous auraient échappés, trouvait une solution plus adéquate, nous serions les premiers à l'applaudir, heureux du moins d'avoir attiré l'attention sur cet important et délicat problème.

V. Grumel.

LA TOPOGRAPHIE DE CONSTANTINOPLE BYZANTINE

Études et Découvertes (1918-1938)

Si poussée qu'ait été jusqu'à présent l'étude de la topographie de Constantinople byzantine, on s'aperçoit chaque jour davantage des lacunes considérables qu'elle présente sur des points très nombreux. Les travaux de Pierre Gylles au XVIe siècle, de Ducange au XVIIe, de Sc. Byzantios, de Paspati, de Déthier, de Mordtmann au XIXe, de van Millingen, du P. J. Pargoire et d'Ebersolt au XXe, pour ne citer que les principaux auteurs qui s'en sont occupés, ont sans doute permis de se faire une idée approximative de la physionomie générale de cette ville prestigieuse au moyen âge, mais, outre que plusieurs de leurs conclusions ou de leurs hypothèses se sont avérées fausses, il reste toujours des découvertes à faire, non seulement dans les ruines dont Istanbul est encore parsemé, mais dans les textes anciens, tant byzantins qu'étrangers. Plusieurs études de détail auxquelles nous nous sommes livré nous ont permis de constater que certains points que l'on considérait depuis longtemps comme définitivement acquis ont besoin d'un examen plus attentif. Aussi bien, pour être vraiment scientifique, un travail d'ensemble sur la topographie de Constantinople byzantine devrait être repris à la base par une étude plus approfondie des textes et par une exploration minutieuse des sites où l'on découvre encore des restes de constructions anciennes. Une bonne carte topographique des ruines manque encore, bien que celle de Misn dont nous parlerons plus loin ait essayé de combler cette lacune.

Il est toutefois peu probable que l'on rencontre encore de nouveaux documents littéraires importants sur cette question, sauf peut-être parmi les ouvrages turcs de peu postérieurs à la conquête de 1453 ou dans les manuscrits latins ou slaves. Par contre, il reste encore beaucoup à faire pour une meilleure utilisation des textes déjà connus, car on admet trop facilement comme certitude ce qui n'a été jadis avancé que comme hypothèse ou n'a pas été suffisamment prouvé pour qu'on puisse y souscrire en toute sécurité. Quant aux recherches dans les ruines byzantines, si elles n'ont jamais cessé complètement depuis la seconde moitié du XIXe siècle, même sous le régime ultra-conservateur d'Abdul-

Hamid II, il faut bien reconnaître qu'elles n'ont été sérieusement poussées que depuis une vingtaine d'années, mais sans programme déterminé. L'occupation de Constantinople par les troupes alliées (1918-1923) a ramené l'intérêt sur le passé de la ville et de précieuses découvertes ont été faites avec le concours de l'armée française. Depuis lors, le gouvernement d'Ankara s'est rendu compte de l'importance qu'il y avait pour le pays à permettre aux archéologues d'explorer les sites anciens. Non seulement il a désaffecté Sainte-Sophie et plusieurs autres mosquées qui sont d'anciennes églises byzantines, mais il a encore, un peu tardivement sans doute, interdit la construction de nouveaux immeubles dans la région où s'élevaient jadis les palais impériaux.

Les études ont marché de pair avec les recherches sur le terrain. C'est le résultat de ces vingt années d'efforts que nous voudrions mettre sous les yeux de nos lecteurs pour leur permettre d'établir le bilan des découvertes intéressantes faites depuis la guerre mondiale dans le domaine de la topographie de Constantinople byzantine et de ses environs immédiats.

Nous donnerons tout d'abord la bibliographie des textes anciens imprimés depuis 1918 et qui apportent des renseignements nouveaux sur le sujet qui nous occupe. Nous passerons ensuite en revue les fouilles exécutées durant ces vingt dernières années, ainsi que les principales études qu'elles ont suscitées. Enfin, nous parlerons en troisième lieu des travaux publiés sur des points qui n'ont fait l'objet d'aucune recherche archéologique proprement dite.

I. Textes Nouveaux

Divers textes, malheureusement peu nombreux, ont été publiés depuis une vingtaine d'années qui fournissent quelques précisions nouvelles sur la topographie de Constantinople byzantine. Le plus grand nombre sont dûs aux patientes recherches des Bollandistes.

Le R. P. Delahaye a édité en 1921 deux typica encore inconnus, ceux des monastères féminins de Notre-Dame de Bonne-Espérance (τῆς Βεβαίας Ἐλπίδος) et de Lips (1). Le premier est tiré du manuscrit grec 35 de Lincoln College, actuellement à la Bodléienne. L'existence du

(1) *Deux typica byzantins de l'époque des Paléologues* dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique* (*Classe des lettres et des sciences morales et politiques*), t. XIII, Bruxelles, 1921.

monastère de Notre-Dame de Bonne-Espérance n'est connu que par ce document, dont on a du reste deux copies différentes. C'est donc une acquisition précieuse pour la topographie byzantine. Le monastère de Lips n'était pas dans le même cas, puisque les chroniqueurs et les historiens byzantins racontent sa fondation dans les premières années du Xe siècle par le drongaire de la flotte Constantin Lips. Toutefois le typicon publié par le R. P. Delahaye ne concerne pas cet établissement, mais celui qui fut construit sur ses ruines à la fin du XIIIe siècle. Le document porte en appendice des fragments d'une troisième typicon, celui du monastère, également féminin, des Saints-Anargyres (Côme et Damien), qui dépendait de celui de Lips. Cette maison religieuse, inconnue jusqu'à la publication de ces textes, doit être distinguée de son homonyme du Cosmidion qui était un couvent d'hommes. Ces trois textes apportent des noms nouveaux non seulement pour la ville elle-même de Constantinople, mais encore pour la banlieue et même pour des régions plus éloignées, surtout lorsqu'ils énumèrent les propriétés attribuées aux monastères par les fondatrices.

L'ouvrage du R. P. H. Delahaye sur les stylites (1) contient plusieurs Vies intéressantes pour notre sujet. Disons cependant qu'elles n'étaient pas inédites. La première, celle de saint Daniel, avait déjà paru dans les *Analecta Bollandiana,* t. XXXII, 1913, p. 121-214; deux autres, abrégées de la précédente, étaient également connues. Celle de saint Luc le stylite avait même eu deux éditions, celle de M. l'abbé A. Vogt, dans les *Analecta Bollandiana,* t. XXVIII, 1909, p. 11-56, et celle de M. l'abbé Fr. Vanderstuyf, dans la *Patrologia Orientalis,* t. XI, 1915, p. 145-299. Si nous en parlons ici, c'est surtout parce qu'elles ont été réunies en un seul ouvrage plus commode à consulter et qu'elles ont bénéficié des corrections faites par plusieurs auteurs aux textes précédemment parus. On trouve des détails intéressants pour la topographie de Constantinople au Ve siècle dans celles de saint Daniel. Quant à celle de saint Luc, elle fournit quelques renseignements sur la capitale et sur la banlieue asiatique.

Le R. P. Delahaye a également publié, à la suite de lettres inédites de Constantin Acropolite, un discours du même personnage sur la restauration de l'église de la Résurrection du Sauveur d'après le codex grec 3088 de la Bibliothèque Nationale de Paris (2). Dix ans plus tôt, le R. P. Van de Vorst avait édité la Vie de saint Évariste, higoumène

(1) *Les saints stylites,* Paris-Bruxelles, 1923.

(2) *Analecta Bollandiana,* t. LI, 1933, p. 279-284.

du monastère de Cocorobion à Constantinople au IXe siècle (1). Dans ces deux documents on rencontre quelques renseignements topographiques à glaner, bien qu'ils ne soient pas toujours d'une grande précision. On en trouve aussi dans les Vies des saintes Eustolia et Sopatra et de sainte Thomaïs publiées dans les *Acta Sanctorum* (2).

La description du palais de Théodore Métochite par lui-même qu'a éditée M. R. Guilland (3) est malheureusement trop vague pour qu'il soit possible d'en tirer un renseignement quelconque sur son emplacement probable ni sur la topographie de la ville. Il en est de même pour les miracles des saints Côme et Damien qu'a publiés M. E. Rupprecht (4). La seule indication topographique qu'on y relève c'est que l'église des deux thaumaturges se trouvait dans les parages des Blachernes, ce qui était suffisamment connu par ailleurs.

Il y a davantage à tirer du codex Ottobonien latin 168 publié par M. S. G. Mercati (5). C'est le récit, malheureusement très bref, du pèlerinage que fit un Anglais, probablement un ecclésiastique, à Constantinople et aux Lieux Saints, vers 1190. On y trouve des renseignements précieux sur les principaux sanctuaires de Byzance et sur les reliques qu'on y conservait. Les détails qu'il donne permettent même d'indiquer l'emplacement approximatif de plusieurs églises que l'on croyait généralement dans un autre quartier.

La revue thessalonicienne Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς a publié en 1932 une histoire très ancienne de la construction de Sainte-Sophie attribuée à un moine du nom de Basile. Elle apporte quelques faits nouveaux, mais d'ordre historique plutôt que topographique (6).

Enfin, il a paru, en 1934, deux documents d'origine turque particulièrement importants, mais qui ne sont pas encore entièrement utilisables. Il s'agit de deux diplômes ou chartes de fondation donnés par Mahomet II, entre 1453 et 1481, donc peu de temps après la conquête de Constantinople (7). Le premier concerne l'hôtellerie que le sultan avait aménagée pour les ulémas et derviches étrangers dans une an-

(1) *Ibid.*, t. XLI, 1923, p. 295-325.
(2) T. IV, nov., p. 217-219, 234-246.
(3) *Revue des Études grecques*, t. XXXV, 1922, p. 86-92.
(4) *Cosmae et Damiani sanctorum medicorum Vita et miracula*, Berlin, 1935.
(5) « Sanctuari e reliquie Costantinopolitane secondo il codice Ottoboniano latino 168 prima delle conquista latina » dans *Rendiconti della Pontificia Accademia di Archeologia*, t. XII, 1936, p. 133-156.
(6) T. XVI, p. 23-33.
(7) Tahsin Öz, *Zwei Stiftungsurkunden des Sultans Mehmet II Fatih* (Istambuler Mitteilungen, Herausgegeben von der Abteilung Istanbul des archäologischen Instituts des deutschen Reiches, 1934).

cienne église byzantine. Le deuxième comprend les donations faites par le même souverain à douze édifices d'importance et de situation diverses, qui se trouvaient tous dans la capitale sauf un. Ces deux diplômes indiquent les propriétés attribuées aux établissements patronnés par Mahomet. Sous les noms turcs il est possible de retrouver nombre d'églises et de monastères byzantins, malgré la déformation qu'ont subie les vocables en passant d'une langue à l'autre. Les éditeurs, peu familiarisés avec les études byzantines, ont malheureusement reculé devant le travail assez délicat qu'il fallait faire pour identifier les monuments en question. Du moins ils ont publié, en phototypie, le texte arabe des documents et il sera relativement facile de reprendre quelque jour cette tâche éminemment utile pour la topographie de Constantinople. On peut déjà affirmer que la mosquée dite Kalender Cami, longtemps identifiée avec Sainte Marie ἐν τοῖς Διακονίσσης, n'est autre que l'église du monastère du Christ Incompréhensible (τοῦ Ἀκαλήπτου δεσπότου), comme l'a fort bien démontré le R. P. Laurent dans son compte rendu (1).

II. Fouilles et Découvertes

Un certain nombre d'édifices byzantins ont été l'objet de fouilles productives au cours de ces vingt dernières années. D'autres, étudiés de plus près par des spécialistes, ont fourni des renseignements précieux pour la topographie générale de la ville comme aussi pour l'identification de tel ou tel monument. Nous les passerons en revue sans nous inquiéter de l'ordre chronologique des recherches, qui est d'ailleurs sans importance dans le cas présent. Du moins nous grouperons autant que possible les résultats obtenus et nous suivrons pour cela l'ordre topographique.

1. — *Sainte-Sophie*

La première place revient sans contredit à la vieille basilique justinienne qui a vu, pendant neuf siècles, se dérouler les pompes religieuses et impériales de Byzance et qui conserve encore une bonne partie de son ancienne splendeur. Sainte-Sophie est mieux connue aujourd'hui grâce à deux sortes de recherches, les travaux de M. Th. Whittemore pour remettre au jour les mosaïques qui décoraient l'intérieur de l'édifice et les fouilles exécutées par M. A.-M. Schneider dans la cour occidentale pour retrouver le sol primitif et l'entrée de l'église du Ve siècle.

(1) *Échos d'Orient*, t. XXXIV, 1935, p. 224-227.

Les mosaïques de Sainte-Sophie n'étaient pas entièrement ignorées. On en connaissait maint détail par les auteurs byzantins. De plus, l'architecte tessinois Fossati, qui restaura la mosquée en 1847, profita de ce travail pour en relever une grande partie et Salzenberg utilisa ses dessins pour l'important ouvrage qu'il publia quelques années plus tard (1). Cependant quand Salzenberg vint à Constantinople, il ne put voir toutes les mosaïques, car un certain nombre avaient déjà été recouvertes. Comme le mémoire de Fossati n'a jamais été publié, on ne sait pas exactement ce qui reste aujourd'hui de la décoration byzantine cachée sous le badigeon.

Le gouvernement d'Ankara ayant donné son assentiment, M. Th. Whittemore, mandaté par l'Institut byzantin de Chicago, commença les travaux de recherche pendant l'été de 1931. Il les a continués jusqu'à présent, chaque année pendant la belle saison, mais à un rythme si lent qu'il faudra bien encore un quart de siècle pour mettre à nu toutes les mosaïques que peut recéler la vieille basilique. Les recherches ont débuté par l'ésonarthex, où a été remise au jour la Déisis au-dessus de la porte principale et plusieurs grandes croix (2). Elles ont continué par la porte méridionale, dans le tympan de laquelle fut découverte une riche mosaïque représentant la Vierge assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux ; Constantin et Justinien, à droite et à gauche, lui présentent, l'un la ville de Constantinople, l'autre la basilique de Sainte-Sophie. M. Th. Whittemore passa ensuite aux galeries, où il découvrit les portraits de Jean II Comnène, de sa femme Irène et de leur fils Alexis et celui de Constantin IX Monomaque, ainsi qu'un reste de Pentecôte. Il travaille maintenant, et depuis trois ans déjà, dans la demi-coupole de l'abside principale, où se trouve la grande mosaïque de la Vierge (3).

L'explication et la datation des mosaïques déjà livrées au public ont donné lieu à des controverses qui ne semblent pas encore avoir fait la lumière sur tous les points. La réapparition de celle de l'ésonarthex, cependant déjà connue par l'ouvrage de Salzenberg, suscita un vif émoi dans le monde cultivé. Journaux et revues publièrent à cette occasion des articles qui ne faisaient pas tous honneur à la science et à la perspicacité de leurs auteurs. En dehors du rapport volontairement succinct de M. Whittemore, nous pouvons citer : Mme de Chirico et H. E.

(1) *Altchristliche Baudenkmäler von Konstantinopel*, Berlin, 1854.

(2) *The Mosaics of S. Sophia at Istanbul. Preliminary Report on the first Year's work*, 1931-1932. *The mosaics, of the narthex*, Oxford, 1933, 24 pages.

(3) E. Mamboury, « Les fouilles à Istanbul en 1936-1937 », dans *Byzantion*, t. XIII, 1938, p. 301-302.

del Medico, « La mosaïque du narthex de Sainte-Sophie » dans la *Gazette des Beaux-Arts,* 1933, p. 129-133 ; J. Pozzi, « La réapparition des mosaïques de Sainte Sophie » dans la *Revue Archéologique,* t. VI 3, p. 117-120 ; A.-M. Schneider, « Der Kaiser des Mosaikbildes über dem Haupteingang der Sophienkirche zu Konstantinopel » dans *Oriens christianus,* t. III, 10, 1935, p. 75-79 ; Fr. Dölger, « Justinian Engel an der Kaisertur der H. Sophia » dans *Byzantion,* t. X, 1935, p. 1-4; Ch. Martin, « Revue des revues » dans *Revue d'histoire ecclésiastique,* 1935, p. 248-249 ; 1936, p. 203, et dans *Nouvelle Revue théologique,* 1935, p. 639 ; des articles anonymes dans *Seminarium Kondakovianum,* t. VII, p. 264-265, Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, t. XII, p. 499-500, Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, t. XV, 1931, p. 397-401, etc.

L'explication de la scène représentée par la mosaïque de la porte impériale fut l'objet d'une véritable controverse, car on ne s'entendait pas sur l'identification des deux personnages qui encadrent le Christ. Kondakov avait jadis proposé une interprétation, érudite sans aucun doute, mais trop alambiquée pour satisfaire pleinement (1). La meilleure semble avoir été fournie par Mme Célina Osieczkowska, corrigée par M. I. D. Stefanescu. Elle a traité la question tout d'abord dans le tome II des *Travaux de la Section d'Histoire de l'Art de la Société polonaise des Amis des Sciences.* Elle a repris ce travail dans la revue *Byzantion,* t. IX, p. 41-83, en y ajoutant quelques compléments. Pour elle, les deux personnages qui sont à droite et à gauche du Christ sont la Sainte Vierge et l'archange Gabriel. C'est donc une réminiscence de l'Annonciation qui est évoquée dans le temple de la Sagesse divine. M. Stefanescu pense que l'ange qui figure ici n'est point saint Gabriel, mais simplement l'ange protecteur de la basilique. Il invoque à l'appui de son explication les prières de la consécration des églises dans le rite byzantin, prières qui demandent à l'ange protecteur de défendre le temple que l'on consacre à Dieu. Cette explication, donnée d'abord au IVe Congrès international d'Etudes byzantines à Sofia (septembre 1934) (2), a été reprise par l'auteur dans la revue *Byzantion* (3). Parfaitement rationnelle, elle semblait avoir rallié tous les suffrages et

(1) *Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures,* (Bibliothèque internationale de l'art), Paris, 1891, p. 12.

(2) « La mosaïque de la porte impériale à Sainte-Sophie de Constantinople ». *Actes du IVe Congrès d'Etudes byzantines à Sofia. Bulletin de l'Institut Archéologique bulgare,* t. IX, p. 99-100.

(3) « La mosaïque de la porte impériale à Sainte-Sophie de Constantinople » dans *Byzantion,* t. IX, p. 517-523 ; Cf. t. X, p. 261-262.

mis fin à la controverse, quand le R. P. Ch. Martin, S. J., en a contesté le bien-fondé (1). La question reste donc en suspens.

Quant à l'empereur qui est prosterné devant le Christ dans l'attitude de la Déisis, les uns veulent que ce soit Basile Ier qui restaura la basilique après le tremblement de terre de 869, les autres Léon VI. Cette seconde opinion est la plus généralement admise (2).

L'accord ne s'est pas fait davantage sur l'âge de la mosaïque qui décore le tympan de la porte méridionale de l'édifice. Cependant on ne doit pas se tromper de beaucoup en affirmant qu'elle ne remonte pas au-delà du temps de Basile II le Bulgaroctone, c'est-à-dire au début du XIe siècle.

Au mois de mars 1934, la mosquée de Sainte-Sophie fut désaffectée par décret du gouvernement et celui-ci décida de la transformer en musée d'antiquités byzantines; ce dernier point est resté jusqu'à présent à l'état de projet. On fit disparaître les grands panneaux de 7 m. 50 de diamètre qui étaient suspendus à l'intérieur de la nef principale au-dessus du gynécée. On put dès lors contempler dans toute leur pureté les lignes architecturales de l'édifice. Les tapis et les nattes qui recouvraient le sol disparurent également, ce qui permit de voir le pavé byzantin. Sur la droite de la nef centrale, plus loin que le milieu de la Basilique, apparut un grand carré mosaïqué, décoré de marbres circulaires. C'est le lieu où se trouvait le trône impérial lors des couronnements (3). On put également faire d'autres découvertes précieuses pour la connaissance plus complète de la basilique et la compréhension des cérémonies officielles qui s'y déroulaient jadis.

Une fois que la mosquée eut été retiré au culte musulman, il fut facile de pratiquer des fouilles dans la cour occidentale, qui forme un terre-plain devant les anciennes portes d'entrée. Elles furent conduites par M. A.-M. Schneider, sous le patronage de l'Institut archéologique allemand d'Istanbul. On devait primitivement se contenter de sondages, mais les résultats furent tout de suite si encourageants que l'on décida de faire des fouilles en règle. Elles ont permis de retrouver une partie

(1) « Revues des revues » dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXXI, 1935, p. 248-249; t. XXXII, 1936, p. 203; *Nouvelle Revue théologique*, t. XXXII, 1935, p. 639-644. Cf. V. Laurent, « Travaux archéologiques à Constantinople en 1935 dans *Échos d'Orient*, t. XXXV, 1936, p. 99-106.

(2) Th. Whittemore, *Second preliminary report. Work done in* 1933 *and* 1934. *The mosaics of the Southern Vestibule*, 57 pages, Oxford, 1936; A.-M. Schneider, « Bemerkungen zu den beiden neuaufgedeckten Mosaiken der Sophien-Kirche » dans son ouvrage *Byzanz*, p. 32-33. Nous parlerons plus loin de ce travail.

(3) A.-M. Schneider, « Das Fussbodenmosaik in der Aya Sofia » dans *Byzanz*, p. 34-37.

du péristyle qui entourait l'atrium au Ve siècle, avec les bases des colonnes du côté gauche, des pavés en mosaïque et l'escalier qui conduisait dans la direction des Chalcopratia. De nombreux blocs sculptés : chapiteaux, frises, dont deux représentant des agneaux, colonnes, cintres, moulures, débris de toute sorte, furent remis au jour. Tous remontent sans discussion possible au début du Ve siècle, quelques-uns plus haut peut-être. On se trouve donc en présence des restes du péristyle de la basilique construite en 415 sur l'emplacement de celle de Constantin. On a d'ailleurs découvert le mur de la façade occidentale de l'édifice, à 7 m. 50 en avant du mur extérieur de l'exonarthex actuel et à 2 m. 70 de profondeur. Certains indices font même supposer que la construction de 415 ne fut en plusieurs endroits qu'une restauration de la basilique constantinienne, au moins en ce qui concerne l'atrium. En 1938, M. A.-M. Schneider a recommencé ses recherches plus au nord, sous les ruines d'un imaret que la municipalité a démoli à cette intention. Malheureusement il n'a pas trouvé grand'chose d'intéressant (1).

Au Nord de Sainte-Sophie, là où fut jadis le palais des patriarches de Constantinople, des travaux exécutés en 1927 pour aménager les jardins autour de l'ancienne église Sainte-Irène, aujourd'hui musée militaire, amenèrent la découverte d'une vaste citerne souterraine encore ignorée. Divisée primitivement en deux compartiments, avec 54 colonnes, elle en possède trois aujourd'hui à cause du mur d'enceinte du Sérail dont les fondations sont descendues jusqu'au-dessous de la citerne (2).

En face des portes occidentales de Sainte-Sophie se trouvait jadis l'église de Sainte-Marie des Chalcopratia, où l'on conservait le ceinture de la Sainte Vierge. Tout près de ce sanctuaire, sur le flanc de la colline, était la Basilique, constituée par des bâtiments construits autour

---

(1) A.-M. Schneider, « Neue Arbeiten an der Hagia Sophia » dans *Archäologischer Anzeiger*, t. L, 1935, p. 306-311 ; « Die Grabung des Archäologischen Instituts des deutschen Reiches in ehemaligen Atriumshofe der Hagia Sophia » dans *Forschungen und Forschritte*, II, 1935, 252 pages ; « Die Grabung des deutschen Archäologischen Instituts im Atrium der Sophienkirchen » dans *Oriens christianus*, t. XXXIV, 1937, p. 118. — F. v. Caucig, « Die Konstantinische Hagia Sophia gefunden » dans *Die Christliche Kunst*, t. XXXI, p. 24-26 ; « Grabungen am Atrium der Hagia Sophia », *ibid.*, p. 348-351. — S. Larsen, « A forerunner of Hagia Sophia » dans *Journal archéologique*, 1937, p. 1-5 ; « Die zweite Sophienkirche in Konstantinopel » dans *Atlantis*, 1937, p. 189-192. Cf. *Échos d'Orient*, t. XXXIV, 1935, p. 253-254 ; t. XXXV, 1936, p. 106.

(2) S. Casson et T. Rice, *Preliminary report u pon the excavations carried out in and near Hippodrom of Constantinople in* 1927, Londres, 1928, p. 22-24. E. Mamboury, « Les fouilles byzantines à Istanbul et dans sa banlieue immédiate aux XIXe et XXe siècles », dans *Byzantion*, t. IX, 1936, p. 256.

d'une vaste citerne souterraine qui existe encore sous le nom de Yérébatan. En 1934, on découvrit, le long du mur extérieur de la citerne des voûtes qui soutenaient très probablement les constructions de la Basilique. Celle-ci voisinait donc avec l'église des Chalcopratia, dont elle était cependant séparée par une différence de niveau d'une douzaine de mètres (1).

2. — *Hippodrome*

En 1927, MM. S. Casson et Talbot Rice firent des sondages importants à l'At-Meidan (ancien hippodrome), dans l'alignement des monuments anciens qui s'y trouvent encore : obélisque de Théodose, colonne serpentine, obélisque de Constantin Porphyrogénète. Ils pensaient découvrir des vestiges de la spina, c'est-à-dire du mur qui divisait la piste en deux et dont on admettait unanimement l'existence. A l'étonnement général, ils n'en retrouvèrent aucune trace et certains se crurent dès lors autorisés à conclure que l'hippodrome de Constantinople ne possédait pas de spina, que la piste n'était jalonnée que par les monuments décoratifs d'ailleurs bien plus nombreux autrefois qu'aujourd'hui. Le raisonnement n'est pas pleinement convaincant. L'hippodrome a été pendant de longs siècles une carrière idéale où l'on trouvait des pierres toutes prêtes et sans beaucoup d'efforts. La spina a fort bien pu être utilisée dans sa totalité, parce qu'elle était plus facile à démolir que les autres parties de l'édifice. De celles-ci il ne reste plus guère que des substructions. C'est ainsi qu'au bas de la rue Terzihane MM. Casson et Rice ont découvert les bases de quatre murs formant trois couloirs qui soutenaient les gradins de l'hippodrome du côté nord-ouest. De nombreux débris de poteries en ont été retirés. Ils sont presque tous de l'époque hellénistique et étaient compris dans les matériaux de remblai que l'on avait employés pour remédier à la déclivité du terrain (2).

En 1932, MM. Th. Wiegand et E. Mamboury reprirent les fouilles. Elles auraient permis de reconstituer la coupe transversale de l'hippodrome et de déterminer des mesures plus exactes que celles que l'on possédait jusqu'alors (3).

---

(1) E. Mamboury, *op. cit.*, p. 274.

(2) S. Casson, « Les fouilles de l'hippodrome » dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2e série, VIe période, III, p. 213-241 ; S. Casson and T. Rice, *Preliminary report...* ; E. Mamboury, Les fouilles byzantines..., p. 258.

(3) E. Mamboury et Th. Wiegand, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, Berlin, 1934, p. 42-46.

En 1934, les travaux exécutés pour l'établissement d'une vespasienne souterraine firent apparaître des restes de constructions anciennes. La Direction des Musées fit élargir les recherches et l'on trouva, sous des restes d'époque turque, un mur important qui marquait peut-être la limite de l'Augustéon, ainsi qu'une rampe en colimaçon dont on ne peut dire à quel monument elle appartenait (1). Des fouilles méthodiques faites en cet endroit permettraient sans doute de mieux connaître les parages du Milion.

3. — *Le Palais Sacré*

Les archéologues se sont maintes fois occupés du Grand Palais des empereurs byzantins, que l'on connaît surtout par le livre des Cérémonies. Plusieurs d'entre eux ont essayé d'en faire la reconstitution d'après les données les plus sérieuses. Il faut avouer qu'ils ne sont pas arrivés à des résultats pleinement satisfaisants et que leurs plans sont loin de concorder. Aussi bien ne pourra-t-on vraiment en juger que lorsque des fouilles méthodiques auront exploré la vaste étendue occupée jadis par la résidence des basileis. Les incendies qui l'ont ravagée en 1912 et 1913 avaient fait place nette et avaient permis de faire des constatations intéressantes. Malheureusement la municipalité donna pendant trop longtemps l'autorisation de relever les édifices détruits, en sorte que les ruines sont en partie recouvertes de constructions modernes. En 1937, un décret a finalement interdit de rebâtir dans le quartier signalé par M. Prost, l'urbaniste français à qui a été confié le soin de dresser le plan d'Istanbul.

Pendant la guerre générale, MM. Th. Wiegand et E. Mamboury ont pratiqué des fouilles en divers endroits et nous n'en connaissons les résultats que par un rapport assez laconique qu'ils ont publié (2). C'est un ouvrage assez décevant qui ne justifie pas complètement son titre, car celui-ci promet plus que l'étude ne tient.

En 1928, M. S. Casson et T. Rice firent des recherches dans le terrain vague compris entre la mosquée Ahmed Ier et le turbé de ce sultan d'une part et la place de Sainte-Sophie d'autre part. Bien qu'ils soient descendus à plus de 6 mètres de profondeur, ils n'ont pas été très heureux dans leurs recherches. Ils ont abouti à plusieurs groupes de construc-

(1) Cf. le rapport de M. E. Mamboury dans *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, 1934, 1-2, p. 49-62.

(2) E. Mamboury et Th. Wiegand, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, Berlin, 1935.

tions, qui remontent dans leur ensemble à l'époque de Justinien. Deux d'entre eux, plus importants, sont séparés par un couloir de 6 mètres de largeur. MM. Casson et Rice pensent avoir découvert les substructions des bains de Zeuxippe, mais la preuve qu'ils en donnent n'est pas pleinement convaincante (1). Sans doute ils ont trouvé trois bases de statue dont deux portent les noms de HKABH et AICXHNHC' et l'on sait par Christodore de Thèbes que les bains de Zeuxippe possédaient les statues d'Hécube et d'Eschine, mais les bases en question ont été découvertes culbutées en plein déblai. Elles n'étaient donc pas in situ, en sorte que le doute persiste sur l'appartenance des constructions mises à jour par les fouilles. Elles faisaient probablement partie des dépendances de la Chalcé.

En 1935, MM. Russel et Baxter, du Walker Trust, entreprirent des recherches dans les ruines proprement dites du Palais Sacré. Ils choisirent pour cela le terrain situé entre la rue Arasta et l'esplanade orientale de la mosquée du sultan Ahmed Ier et creusèrent perpendiculairement à l'axe de l'hippodrome. Les résultats furent tout de suite prometteurs. Au bout de deux jours de recherches, on atteignit un grand dallage à 2 m. 40 de profondeur. Quand on l'eut soulevé, on fut bientôt en présence d'une mosaïque de pavement où étaient représentés des sujets divers, mais tous profanes. Cette mosaïque de plus de 6 mètres de large se continuait en ligne droite de l'est à l'ouest. Des difficultés d'ordre pratique arrêtèrent les recherches du côté de la mosquée Sultan Ahmet. Pour les poursuivre vers le nord, il fallait en outre démolir des constructions turques. La Commission d'histoire s'y opposa (2).

Les fouilles de 1936 amenèrent une constatation qui déjoua quelque peu les prévisions de M. Baxter. La mosaïque ne continuait pas vers l'ouest, mais elle obliquait à gauche à angle droit. Elle marquait donc le coin d'une cour ou d'un jardin et devait se trouver dans un péristyle. On en eut la preuve quand on retrouva une colonne et des bases enfouies près de là. La mosaïque mesure plus de 70 mètres de long sur 6.30 de large. On découvrit aussi en 1937 et 1938 des débris importants : colonnettes, sculptures diverses, qui semblent justifier l'hypothèse émise ici même par M. l'abbé A. Vogt qu'on se trouve en présence de la phiale des Verts détruite par l'empereur Basile Ier (3). On sait que celui-ci

(1) S. Casson et T. Rice, *Second report upon the excavations carried out in and near the Hippodrome of Constantinople in* 1928, Londres, 1929.

(2) J. H. Baxter, « The secrets of Byzantium. I. A find in the Great Palace. II. A mosaic of vast promise » dans *Times* des 26 et 28 octobre 1935.

(3) « A propos des fouilles de M. Baxter à Istanbul. Une hypothèse » dans *Échos d'Orient*, t. XXXV, 1936, p. 436-441.

construisit au-dessus du monument une église dont le vocable est encore inconnu. Or au sud de la rue Torun, qui est parallèle à la rue Arasta vers l'est, et dans le prolongement de la cour entourée de la mosaïque, on a trouvé les restes d'une église qui pourrait bien être le sanctuaire construit par Basile Ier. M. Baxter inclinait à y voir l'église du Phare, mais celle-ci ne pouvait être à cet endroit (1).

Le palais des basileis ne comprenait pas qu'un édifice. C'était plutôt une suite de constructions d'époques diverses reliées entre elles par des terrasses, des rampes et des escaliers et qui s'abaissaient graduellement vers la mer. Là elles se confondaient avec les remparts de la ville. Une partie est encore nettement visible, au sud, le long de la Marmara et s'étend sur une longueur de 270 mètres. M. E. Mamboury, reprenant les études faites en 1913 par les « Amis de Stamboul », les examina en détail en 1919 et put faire des constatations intéressantes. Il retrouva une partie du mur maritime de l'époque constantinienne, doublé en certains endroits par un second mur extérieur. Dans un angle rentrant de la muraille on voit les restes d'un port qui ne peut être que celui du Boucoléon. On a d'ailleurs retrouvé à 50 mètres en mer l'ancien îlot qui était à l'entrée de ce port; on peut encore y voir les substructions byzantines puissantes qui soutenaient jadis le groupe du lion terrassant le taureau, groupe qui donna son nom au palais situé vis-à-vis. Celui-ci fut construit probablement par Théodose II. M. Mamboury croit en avoir retrouvé les restes un peu en retrait, car les ruines qui s'y rencontrent portent la marque du Ve siècle. Le port du Boucoléon avait trois portes : l'une municipale qui est la porte dite Çatladi Kapi, les deux autres palatines, percées dans le mur. La première de celles-ci a disparu lors de l'établissement de la voie ferrée en 1871. La seconde, qui se trouve dans le mur constantinien, conduisait probablement aux jardins du palais. C'est en arrière de cette porte que se trouvait le palais du Ve siècle. Un escalier monumental fut découvert, qui aboutissait à une porte percée dans la muraille et donnant directement sur le port. C'est sans doute l'escalier impérial qui ne servait qu'au souverain. A l'est de cet escalier se trouve la construction appelée Maison de Justinien, qui ne saurait remonter à cet empereur, car la technique constructive n'est pas du VIe siècle mais d'une époque postérieure (2). Toute cette partie de la ville mériterait d'être fouillée avec soin à cause des restes nombreux de constructions anciennes que l'on y remarque. Comme elle est com-

(1) E. Mamboury, « Les fouilles à Istanbul en 1936-1937 », dans *Byzantion*, t. XIII, 1938, p. 302-305.

(2) E. Mamboury et Th. Wiegand, *Die Kaiserpaläste*, p. 6-25.

prise dans la zône où il est désormais interdit de bâtir, il faut espérer qu'on y travaillera un jour.

Sur l'emplacement du Palais de Justice incendié en décembre 1933 et qui se trouvait à l'est de la place de Sainte-Sophie, l'Institut archéologique français d'Istanbul a pratiqué des sondages en 1937 et 1938. Ils ont donné quelques résultats intéressants, mais ils ne seront probablement pas repris, car la municipalité exige que les archéologues enlèvent à leurs frais tous les déblais du Palais de Justice qui encombrent le terrain et qu'elle-même devait faire disparaître un an au plus tard après l'incendie (1).

4. — *Au vieux Serail*

La pointe du Sérail qui abrita pendant trois siècles et demi la résidence des sultans recèle des restes de monuments byzantins dont on ne connaît pas encore toute l'importance. Ils furent explorés une première fois en 1871, lors de la construction de la voie ferrée, puis il se passa quarante ans pendant lesquels aucune recherche ne put avoir lieu pour la raison que c'était une propriété du sultan. Mehmed V ayant fait cadeau à la ville du parc qui s'étend au nord et à l'ouest du palais, la municipalité se livra, en 1913, à des travaux d'aménagement qui provoquèrent des découvertes intéressantes. Outre une citerne souterraine de douze colonnes et de trois piliers d'époque préjustinienne, on mit au jour, près de la colonne des Goths, un ensemble de constructions dans lesquelles certains voulurent voir les ruines du monastère de Saint-Démétrius qui s'élevait à l'extrémité de la presqu'île. Il ne s'agit probablement que du mur de soutènement du Cynégion. Celui-ci, au lieu de se trouver à l'est du Sérail, entre celui-ci et les remparts, serait donc à chercher autour de la colonne des Goths qui en occupait peut-être le centre (2).

En 1921, l'armée française d'occupation, qui cherchait des magasins pour conserver ses approvisionnements en vin, découvrit dans la partie orientale de la presqu'île, entre le palais du Sérail et le mur maritime, des souterrains importants dont on connaissait une partie depuis 1871. Ils furent étudiés d'abord par M. E. Mamboury, puis par M. Demangel, délégué de l'Ecole Française d'Athènes. Ces sous-sols se continuent sur une longueur d'environ 170 mètres. Le premier groupe qui se présente, en partant du nord, se divise en trois parties. La première, qui ne

(1) E. Mamboury, « Les fouilles à Istanbul en 1936-1937 » dans *Byzantion*, t. XIII, 1938, p. 306-307.

(2) E. Unger, « Konstantinopel. Grabungen an der Seraispitze » dans *Archäologischer Anzeiger*, 1915, col. 1-48.

mesure pas moins de 70 mètres de long sur 12 à 20 de large, indique nettement par sa forme qu'on est en présence des substructions d'une église du modèle cruciforme. A la suite, un second sous-sol s'étend sur 20 mètres de long et 5 mètres de large, puis un troisième sur 25 mètres de long. Plus au sud on rencontre un ensemble de murs épais dont le groupement mesure 52 mètres sur 40. MM. Mamboury et Demangel pensent que ces divers sous-sols sont les substructions de trois monuments importants de l'époque byzantine : l'église et le monastère de Saint-Georges des Manganes et le palais des Manganes.

En 1922, les recherches furent poursuivies plus au sud et amenèrent la découverte d'un édifice hexagonal, de 11 m. 50 de diamètre intérieur, avec deux piscines superposées, l'une en briques, l'autre en marbre. On est tenté d'y voir l'hagiasma de la Vierge Hodoghitria, dont l'église devait être toute proche. Cet hagiasma passait pour avoir des vertus miraculeuses, ainsi que nous le lisons dans les auteurs byzantins. Toutefois l'identification de la piscine découverte en 1922 avec l'hagiasma ne semble pas complètement prouvée. M. A.-M. Schneider a même pu prétendre que ce n'était qu'un bain privé.

Dans toutes les recherches faites par l'armée française en différents endroits de la pointe du Sérail, du côté de l'est, on a retrouvé un certain nombre de pièces intéressantes. La plus précieuse est sans contredit la belle Vierge orante en bas-relief, malheureusemnt mutilée, que l'on peut voir actuellement au Musée des antiquités (1). La publication complète du résultat des fouilles avec l'étude des problèmes qu'elles posent sera faite incessamment par M. Demangel, directeur de l'Ecole française d'Athènes. Nous avons pu en lire les bonnes feuilles.

Le lieu des fouilles est maintenant inaccessible à cause des dépôts militaires qui y ont été rétablis. Il y a beau temps qu'ont disparu les échaffaudages et l'éclairage électrique installés par le génie de l'armée française pour permettre la visite des souterrains. Quant à la piscine, elle est de nouveau recouverte par la végétation envahissante.

En août 1937, des fouilles furent pratiquées dans la deuxième cour. On mit au jour les restes d'une église byzantine peut-être construite au IVe ou Ve siècle sur les ruines d'un temple païen (2). Nous avons pu voir les travaux et nous ne pensons pas qu'ils aient donné de grands résul-

(1) Ch. DIEHL, « Les fouilles du Corps d'occupation français à Constantinople », dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1922, p. 199-07 ; 1923, p. 242-248. Cf. *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XLVII, p. 542-543 ; Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, t. VIII, p. 329-333.

(2) E. MAMBOURY, « Les fouilles à Istanbul en 1936-1937 », p. 305-306.

tats, quoi qu'en aient dit les journaux du cru dont les rédacteurs ne se piquent généralement pas de connaissances archéologiques bien développées. Nous n'avons pas connaissance que ces recherches aient fait l'objet d'une communication quelconque au public, en dehors de ce qu'en a dit la presse.

5. — *La colonne de Constantin*

Le forum de Constantin possédait en son milieu une colonne de porphyre surmontée de la statue de l'empereur. Cette colonne est parvenue jusqu'à nous, mais mutilée, sous le nom de Çemberli Taş (Pierre cerclée), à cause des anneaux de fer dont elle fut entourée à la suite d'une incendie qui l'avait fortement endommagée. D'après les textes byzantins, son piédestal recélait des reliques importantes, ainsi que le palladium de la cité constantinienne. En 1929-1930, un archéologue danois, M. C. Vett, fit des fouilles tout alentour du monument pour se rendre compte de la disposition de la chapelle dont parlait le livre des Cérémonies et aussi, dit-on, dans le secret espoir de retrouver le palladium de Constantinople. Son attente fut complètement déçue sur ce dernier point. Il put du moins faire des constatations intéressantes. Il s'assura que le forum constantinien avait été établi sur un cimetière gréco-romain, comme il fut facile de s'en rendre compte en creusant quelque peu. Le dallage de la place recouvrait les tombes anciennes. La colonne était fixée sur une plate-forme de 41 m² environ de surface, à laquelle on accédait par une série de six degrés. La chapelle, sans doute exiguë, n'était pas creusée dans le piédestal, comme le faisaient croire les textes byzantins, elle devait être simplement accolée à la base (1).

6. — *La citerne des artopolia*

En 1934, les travaux de construction d'une maison particulière, située sur la gauche de la rue Divan Yolu, amenèrent la découverte d'une belle citerne souterraine (2) encore inconnue. Elle ne mesure pas moins de 24 mètres sur 16.70. Si l'on ne considérait que les chapiteaux, on la croirait du IVe siècle, car ils ressemblent à ceux de la citerne de Philoxène (Bin-bir-Direk), mais la technique de la construction des murs indique

(1) E. Dallegio-d'Alessio, « Les fouilles archéologiques au pied de la colonne de Constantin, dans *Echos d'Orient*, t. XXIX, 1930 ; E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 266-267.

(2) E. Mamboury, « La nouvelle citerne byzantine de Tchifté-Sérail (Istanbul) », dans *Byzantion*, t. XI, 1936, p. 167-180.

le VIe siècle, sinon le VIIe. Les chapiteaux sont donc des matériaux de remploi. Il a été impossible de savoir à quel monument appartenait cette vaste citerne. Elle se trouvait à peu près à mi-chemin entre le forum de Constantin et celui de Théodose (forum Tauri), dans le quartier que les Byzantins appelaient Ἀρτοπολεῖα (Boulangeries).

7. — *Le forum Tauri*

En 1927, la construction d'un immeuble le long de la rue Darülfünun fit découvrir une citerne byzantine ignorée jusque-là, dont un côté mesure 12 m. 40 intérieurement. L'autre côté n'a pu être mesuré, parce qu'il est engagé sous le trottoir qui est très large en cet endroit. Cette citerne devait appartenir à une maison importante, si l'on en juge par ses dimensions. Cependant il est probable qu'elle devait se trouver dans un jardin ou dans une cour, car l'épaisseur de ses murs n'est pas suffisante pour supporter un immeuble. Il est probable qu'elle était en bordure du forum Tauri et à l'ouest de ce dernier, donc dans la IXe région. On peut croire aussi qu'elle s'élevait le long de la rue centrale qui allait du forum aux Saints-Apôtres (1).

L'année suivante, on fit, non loin de là, une découverte particulièrement importante. Le Simkeş Han, situé à 200 mètres environ à l'ouest de la bordure occidentale de la place de Béyazid, avait été en partie évacué en 1926 parce qu'il menaçait ruine. La Direction des Musées en profita pour y pratiquer des fouilles que l'on espérait fructueuses. On ne fut pas déçu. En effet, lors des travaux de canalisation exécutés dans la cour du han en 1920, on avait trouvé un fragment de 4 mètres de long d'une colonne en forme d'arbre ébranché. En 1928, on découvrit dans la même cour un amoncellement de débris de grandes dimensions, colonnes, arcs, chapiteaux (ceux-ci mesurant 1 m. 50 de hauteur), frises, corniches, etc., et une partie des bases d'un arc de triomphe monumental. Le souci de conserver le han empêcha de pousser plus loin les recherches et ce fut grand dommage. Néanmoins les éléments découverts permirent de reconstituer l'arc de triomphe qui devait mesurer 43 mètres environ de façade et avait une élévation de 23 mètres. Il était divisé en trois arcs soutenus par huit groupes de quatre colonnes (2). L'identification du monument n'était pas difficile. On savait en effet par les auteurs byzantins que le forum Tauri possédait un arc de triomphe de Théodose

(1) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p.256-257.
(2) *Ibid.*, p. 260-261; S. Casson et T. Rice, *Second report...*, p. 36-40.

et qu'il y avait les statues d'Arcadius et d'Honorius. Les ruines ne pouvaient appartenir qu'à ce monument. C'est donc une acquisition particulièrement précieuse pour la topographie constantinopolitaine.

En élargissant la rue Ordu, qui va de la place de Béyazid à Aksaray, on découvrit dans les soubassements du bain de Béyazid trois fragments d'une colonne historiée. On ne peut douter qu'ils proviennent de la colonne de Théodose élevée en 386 sur le forum Tauri et que le sultan Béyazid II fit abattre en 1517. Ils sont actuellement au Musée des antiquités (1).

8. — *Le Myrélaion*

A 500 mètres environ à l'ouest-sud-ouest du forum Tauri se trouve la mosquée dite Bodrum Cami (Mosquée souterraine), que l'on a identifiée, après Pierre Gylles, avec l'église du Myrélaion, bâtie avant le VIIIe siècle, mais complètement restaurée par Romain Lécapène (919-945). Cependant cette attribution ne peut pas être prouvée de façon certaine, au moins avec les renseignements que nous possédons aujourd'hui.

La mosquée, incendiée en 1911 avec tout le quartier environnant, fut en 1930 l'objet d'une étude minutieuse de la part de MM. Th. Macridy et Talbot Rice. Ces archéologues espéraient retrouver dans le sous-sol les tombeaux de Romain Lécapène, de sa femme Théodora et d'autres membres de la famille qui furent enterrés comme lui dans l'église du Myrélaion. Ils se rendirent compte que le sous-sol n'était pas un caveau funéraire, comme ils le pensaient, mais une église inférieure, plus ancienne que l'autre et datant du VIIe siècle au plus tard. L'église supérieure, qui est du Xe siècle, était plus petite et possédait une sorte de terrasse circulaire qui en faisait le tour et à laquelle on accédait sans doute par un escalier.

Un peu à l'ouest de l'église on dégagea les restes d'une construction byzantine, de forme circulaire, qui semble avoir été un bain particulier du Ve siècle.

Ce qui surprit les archéologues ce furent les constatations qu'ils firent dans la citerne située tout près de l'église et que l'on pense avoir été celle de Modeste, sans qu'on puisse toutefois en fournir la preuve certaine. Il semblait qu'elle devait être plus ou moins dépendante du sous-sol de l'église. Or c'est une construction de l'époque cons-

(1) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 255-256 ; S. Casson et T. Rice, *Second report...*, p. 57-60.

tantinienne, donc bien plus ancienne que l'église souterraine. Elle fut probablement transformée en citerne au VIIe siècle. On incline à croire que c'était primitivement un mausolée, genre de monuments que l'on n'avait pas encore découvert à Constantinople. Il s'apparente en effet nettement au mausolée de Dioclétien à Spalato, à celui de Théodoric à Ravenne et à celui que Th. Wiegand a découvert à Pergame (1).

9. — *Balaban Aga Mescid*

A 500 mètres environ au nord du Myrélaion, il existait, il y a quelques années encore, un oratoire musulman connu sous le nom de Balaban Aga Mescid, dans lequel les uns veulent voir une bibliothèque, les autres une ancienne église byzantine, celle dite τὰ Κουράτορος. Le monument fut englobé dans l'incendie qui détruisit tout le quartier en 1911 et personne ne le répara. En 1930, la Direction de l'Efkaf (fondations pieuses musulmanes) vendit les matériaux à un entrepreneur parce que le nouveau plan de la ville faisait passer une rue à cet endroit. Le monument fut donc démoli, mais la Direction des Musées, prévenue trop tard pour empêcher cette destruction, put du moins faire des fouilles sur son emplacement afin de déterminer la nature de l'édifice. Il était de forme circulaire et mesurait 10 m. 50 de diamètre. L'intérieur était un hexagone dont chaque face avait une large baie. Au-dessous du monument proprement dit on découvrit une pièce carrée de 3 mètres environ de côté, avec six emplacements de tombeaux. On eut ainsi la clé de l'énigme. Le monument avait servi de chapelle funéraire pendant la dernière époque byzantine, comme le prouvait une dalle remontant à 1341. Primitivement c'était peut-être un baptistère du Ve siècle, car il en a la forme et rappelle d'assez près la piscine trouvée dans l'enceinte du Vieux Sérail, dont nous avons parlé plus haut et que l'on attribue à Pulchérie. C'est sans doute à la fin du XIIIe siècle qu'il fut transformé en chapelle funéraire (2).

10. — *Fenari Isi Cami*

La mosquée dite Bodrum-Cami se trouve à l'extrémité de la vallée du Lycus, petit ruisseau qui traverse la ville du nord-ouest au sud-est.

---

(1) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 268-269 ; D. Talbot Rice, « Excavations at Bodrum Cami (1930) », dans *Byzantion*, t. VIII, p. 151-174. Cf. aussi les « Actes du IVe Congrès international d'Etudes byzantines à Sofia » dans *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare*, t. X, p. 157-158.

(2) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 267-268 ; Aarif Mansel, *Turk Tarih, Archeologiya ve Etnografiya dergesi*, t. III, 1936. Du même, « The excavations of the Balaban Agha Mesdjid in Istanbul », dans *The Art Bulletin*, t. XV, 1933, p. 210-229 : Cf. A.-M. Schneider, *Byzanz*. p. 53-54.

En remontant la vallée, du côté droit, on rencontre à environ 1500 mètres de Bodrum Cami une grande construction ruinée au milieu des jardins. On l'appelle Fenari Isa Cami (Mosquée de Fenari Isa), du nom du personnage qui aménagea le culte musulman dans une ancienne église byzantine en 1496. Cette église passe à bon droit pour être celle du monastère de la Théotocos que restaura, au début du Xe siècle, le drongaire de la flotte Constantin Lips. On l'appelle à tort l'église de la Vierge Panachrantos (Toute-Immaculée), car l'église de ce nom se trouvait dans les environs de Sainte-Sophie.

Le monument actuel comprend deux églises juxtaposées et un parecclésion. En 1929, M. Th. Macridy, conservateur au Musée des antiquités d'Istanbul, put y faire des recherches d'autant plus facilement que la mosquée ne servait plus au culte depuis l'incendie qui l'avait ravagée en 1917. Il commença par faire des sondages dans l'église septentrionale et il se rendit compte que l'édifice primitif était du VIe siècle. Les restes de cette église, surtout des chapiteaux et des colonnettes, furent utilisés lors de la reconstruction par Constantin Lips. L'église primitive avait peut-être cinq nefs. Celle de Lips, bâtie avec les mêmes dimensions, en avait également cinq selon les uns, trois seulement selon les autres. Au sud de cette église, Théodora, femme de Michel VIII Paléologue, en construisit une seconde, dédiée à saint Jean-Baptiste, dans les vingt dernières années du XIIIe siècle. Elle a trois nefs.

Les deux églises servirent également de lieu de sépulture et c'est peut-être quand il n'y eut plus de place pour les inhumations que l'on construisit, probablement au XIVe siècle, un parecclésion qui forme comme un narthex devant les deux églises et sur le côté de celle du sud. Les fouilles permirent de retrouver trente deux tombes. Le typicon du monastère restauré par Théodora, que publia le R. P. H. Delehaye, permit d'identifier l'emplacement de celles de l'impératrice, de sa mère et de sa fille Eudoxie. Dans les superstructures de l'église septentrionale on découvrit quatre chapelles établies sur les deux côtés de la voûte. Parmi les objets récupérés pendant les travaux on remarque une belle icone de sainte Eudoxie, en mosaïque de pierre, que l'on peut admirer au musée des antiquités. On trouva aussi de nombreux fragments d'icones et de mosaïques. A l'emplacement de l'autel, dans l'église méridionale, on découvrit la chasse ouverte en marbre dans laquelle se trouvait jadis le corps de sainte Irène, d'après le typicon du monastère.

Les deux églises ont subi d'assez grandes modifications depuis l'époque byzantine. Le décor en mosaïque fut détruit presque complètement

lors de l'incendie de 1622. On en trouve encore des traces dans le narthex sud. En 1636, le grand vézir Bayram Pacha enleva les colonnes intérieures et les remplaça par de grands arcs en ogive (1).

A une distance de 200 mètres environ au nord de la mosquée Fenari Isa des ouvriers, en quête de matériaux de construction, dans le quartier de Sari Güzel, trouvèrent à 4 mètres de profondeur un sarcophage magnifique en parfait état de conservation. La Direction des Musées fit pratiquer des fouilles dans les environs avec l'espoir d'y trouver quelque édifice important. Ce fut sans résultat, bien qu'il y eût là une forte couche de débris de mortier. Le sarcophage, qui remonte peut-être au Ve siècle, est actuellement au Musée des antiquités d'Istanbul (2).

11. — *Kilise Mescid*

La petite mosquée dite Kilise Mescid, située à 200 mètres environ à l'ouest de la Suleymanié, passe pour être une ancienne église dédiée à saint Théodore. Pierre Gylles, qui séjourna plusieurs années à Constantinople, moins d'un siècle après la conquête de 1453, a recueilli à cet égard la tradition locale. Plusieurs auteurs ont pensé qu'il s'agissait de l'église Saint-Théodore le Tyron, construite vers le milieu du Ve siècle par le consul Sphorakios. Le Dr Mordtmann a prouvé, il y a bientôt cinquante ans, que cette identification était fausse, le quartier τὰ Σφωρακίου se trouvant à près de deux kilomètres de là, au nord-est du forum de Constantin. Le professeur Mühlmann pensait que Kilisé Mescid était Saint Théodore τὰ Καρβουνάρια, mais il ne pouvait en fournir aucune preuve (3).

Quoi qu'il en soit du vocable exact de l'église qui se cache sous le nom de Kilise Mescid, les archéologues s'accordent généralement à dire que c'est un édifice du Xe-XIe siècle, sauf l'exonarthex qui ne doit

(1) N. Brounoff, « L'église à croix inscrite à cinq nefs » dans *Échos d'Orient*, t. XXVI, 1927, p. 265-276. E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 263-265; Schede, dans *Jahrbuch des deutschen Archäologischen Instituts*, fasc. 44, 1932, col. 343-346. S. Casson, « Great Discoveries in Byzantine Art and Architecture », dans *The Illustred London News* des 11 avril et 27 juin 1931; *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. LIII, 1929, p. 517-518; *Belvedere*, 1929, livr. 51/52; Kollwitz dans Römische Quartalschrift., t. XLII, p. 239 et 244; D. T. Rice, dans *Antiquity*, t. IV, p. 418; *Archäologischer Anzeiger*, 1929, p. 343. On attend toujours la publication de l'étude faite par M. Th. Macridy sur les fouilles et qui serait prête depuis plusieurs années.

(2) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 272-273; Arif Mufit, *Istanbul Asaristika Müzeleri nesriyeti*, 1934.

(3) Cf. R. Janin, « *Les églises byzantines des saints militaires* », dans *Echos d'Orient*, t. XXXIV, 1935, p. 56-58.

dater que de l'époque des Paléologues. L'église n'avait jamais été étudiée d'assez près pour que l'on put se faire une idée des richesses décoratives qu'elle pouvait recéler. En 1937, un simple particulier, amateur d'œuvres d'art, M. Hidaïyet Fuat, se convainquit que l'on pourrait trouver des mosaïques sous l'enduit dont étaient revêtus les murs intérieurs de la mosquée. Il obtint la permission de faire des sondages, qui révélèrent que les mosaïques existaient un peu partout, à l'intérieur de la mosquée comme dans les narthex. Il se mit à l'œuvre et commença par les trois coupoles qui surmontent l'exonarthex. On put bientôt admirer des personnages, sans doute des prophètes, autour d'une Vierge située dans la coupole de droite. Dans celle du milieu on découvrit un Christ. Les travaux furent malheureusement suspendus pour des causes qui n'ont jamais été éclaircies. Espérons qu'ils seront bientôt repris, car ils révéleront sans doute des spécimens ignorés jusqu'à présent de la décoration byzantine. Peut-être aussi arrivera-t-on à trouver le vocable de l'église (1).

Certaines mosaïques ont été détériorées, pour un but utilitaire, probablement lors du revêtement des murs par un fort crépi qui atteint plusieurs centimètres. On constate en effet qu'en beaucoup d'endroits les ors ont été systématiquement enlevés.

Nous ne pensons pas qu'on ait publié d'étude sur les travaux déjà accomplis, que le public n'est d'ailleurs pas admis à visiter.

12. — *Palais du Botaniate*

En 1924, la construction d'un grand immeuble entre les rues Hacimusluk et Hoca Kasim Köpru, au-dessous de l'ancien bâtiment de la Dette Publique, a fait découvrir les substructions d'un monument byzantin important. On a supposé qu'il s'agissait du palais dit du Botaniate, que Manuel II Comnène donna aux Génois et qui devint le palais du podestat, connu aussi sous le nom de palais de Calamano. La preuve de cette identification n'a cependant pas été faite et l'on dut se contenter de relever les plans de l'édifice. Celui-ci n'était d'ailleurs pas entièrement inconnu, puisque S. Paluka l'avait déjà signalé en 1895 (2).

13. — *Canalisation d'Istanbul*

Depuis une quinzaine d'années, la municipalité d'Istanbul poursuit l'installation d'un système perfectionné d'égouts. Cela nécessite natu-

(1) E. Mamboury, « Les fouilles à Istanbul en 1936-1937 », p. 307-308.
(2) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 248.

rellement des travaux importants avec des tranchées parfois très profondes, puisqu'elles vont jusqu'à 7 mètres. Cela permet de connaître une partie du sous-sol et d'y repérer de temps en temps des ruines byzantines ou même gréco-romaines. Le versant méridional de la Corne d'Or est presque entièrement terminé depuis l'arête médiane de la chaîne des collines qui forme l'ensemble de la ville.

On a déjà fait un certain nombre de constatations intéressantes pour la topographie ancienne. C'est ainsi qu'on a découvert deux cimetières antérieurs à l'époque constantinienne, l'un situé au nord-ouest du Milion et s'étendant jusqu'au forum de Constantin et même au-delà, puisqu'on a trouvé des tombes dans les parages du grand Bazar actuel. L'autre était plus loin, aux alentours de la mosquée Suleymanié. Tout le long de la rue principale on a découvert les égouts byzantins qui indiquent certainement le tracé de la Mésé. On a également rencontré des murs épais appartenant à des constructions anciennes, des débris de colonnes, de chapiteaux, de sculptures diverses, de briques avec inscriptions, de poteries etc., comme aussi des citernes insoupçonnées. Aucune indication majeure n'a cependant été fournie par les travaux d'installation des égouts, sauf peut-être au-dessous de Sainte-Sophie le tracé du mur d'enceinte primitif et la direction exacte de la Mésé qui devait être la même que celle des égouts (1).

Les travaux publics ne sont pas les seuls qui fournissent des renseignements sur la ville ancienne. Ceux des particuliers font parfois découvrir des monuments intéressants. C'est ainsi que dans la rue Çatal Çesme des ouvriers qui creusaient les fondations d'une maison (1935) ont mis au jour une mosaïque romaine très intéressante et dans un état de conservation assez bon. Elle représente les quatre saisons autour d'un Hercule debout ; il manque seulement l'été. On peut la voir au Musée des antiquités de la ville (2). D'autres mosaïques ont également été découvertes en différents endroits. Mais combien de trouvailles précieuses pour la topographie et pour l'art ancien sont restées inconnues parce que les propriétaires ne se souviennent pas des prescriptions de la Commission historique !

14. — *Odalar Cami*

Au sud-est de la porte d'Andrinople, près de la citerne à ciel ouvert dite Çukur Bostan (Jardin creux), et en face de Kahriye Cami (ancien

(1) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 251-255.
(2) *Ibid.*, p. 279.

monastère de Chora), se dressent les ruines d'une petite mosquée dont le nom officiel est Kemankeş Mustafa Paşa Cami, mais que le populaire a désignée depuis longtemps sous le vocable d'Odalar Cami (mosquée aux chambres), à cause des chambres funéraires qui existent sous le pavé de la mosquée. Depuis une cinquantaine d'années on pensait volontiers, à la suite du Dr Mordtmann, que c'était l'ancienne église latine de la Vierge du Rosaire, que Mahomet II avait concédée aux Génois de Caffa déportés à Stamboul en 1475 (1). On n'en est plus aussi sûr aujourd'hui après les recherches qu'a exécutées un archéologue suisse, M. Schazmann, en 1934 et 1935. D'ailleurs l'aspect du monument actuel ne correspond nullement à ce que nous savons de Sainte-Marie du Rosaire par les documents anciens. En 1622, elle était surmontée d'une coupole ornée de peintures. Or il ne reste aucune trace de coupole et l'édifice ne semble pas en avoir jamais eu. De plus toutes les découvertes qu'a faites M. Schazmann prouvent qu'on a là une église purement grecque. Si vraiment les latins avaient possédé environ un siècle et demi cette église, ils y auraient laissé des traces visibles de leur séjour, car c'est à eux et non aux Grecs que les Turcs l'auraient enlevée en 1636 pour en faire une mosquée.

M. Schazmann a trouvé deux sinon trois églises superposées, dont l'origine s'échelonne du VIe au XIe siècle. L'église supérieure, très délabrée depuis l'incendie qui désola le quartier en 1918, conservait cependant des restes de fresques intéressantes dont il a recueilli tout ce qui méritait quelque intérêt ; au-dessous du pavé de la mosquée il pénétra dans des chambres funéraires qui étaient déjà connues depuis si longtemps mais que personne n'avait encore explorées systématiquement. Il y en a seize, en quatre rangs de quatre et communiquant entre elles. Elles sont ornées de fresques, dont quelques-unes fort bien conservées. A certains endroits il y a même deux et trois couches de fresques superposées. Enfin, une crypte située au-dessous des chambres funéraires possède encore des peintures malheureusement bien effacées. Dans la petite coupole de l'abside de cette crypte qui est tournée presque au nord on voit une Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux et entourée de deux anges (?). Un peu partout dans la voûte de la crypte on aperçoit d'autres personnages que l'on ne peut identifier. La crypte n'est pas l'étage le plus inférieur de la construction, car il en existe encore un autre plus bas, mais sans aucune ornementation, ce

(1) *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille, 1892, p. 72.

qui porte à croire que c'était simplement des substructions destinées à racheter la différence de niveau, le terrain étant fortement incliné en cet endroit. A la hauteur des chambres funéraires on constate les preuves d'une reconstruction de l'église, peut-être au IXe siècle.

M. Schazmann a ramené au jour bien des débris intéressants, surtout des fragments de sculptures provenant des tombeaux, des morceaux de mosaïque et de poteries. Il a fait une ample moisson de dessins, d'aquarelles et de photographies qu'il publiera peut-être quelque jour. Il a remis au Musée des antiquités de la ville une fresque bien conservée représentant saint Mercourios. Il comptait reprendre l'étude du monument en 1936, mais les circonstances ne le lui ont pas permis. C'est d'autant plus regrettable que depuis lors l'édifice a fortement souffert. Quatre hivers ont passé. Malgré les précautions que M. Schazmann avait prises pour les préserver, les fresques ont été très détériorées par les infiltrations d'eau et il n'en restera bientôt plus rien, si on ne prend des mesures sérieuses pour les conserver (1).

Les travaux de M. Schazmann n'ont pas fait la lumière sur le vocable byzantin d'Odalar Cami. On doit écarter définitivement l'identification avec Sainte-Marie du Rosaire, comme nous l'avons dit plus haut. Sommes-nous en présence d'une simple église de quartier, comme l'affirmait Paspati ? Est-ce Notre-Dame de Pétra, comme le pense M. Gédéon ? Est-ce l'ancienne église des saints Serge et Bacchus, du quartier de Pétra, connue depuis le VIe siècle, comme semblerait l'indiquer un chapiteau avec les initiales des deux saints retrouvés près de la mosquée ? Est-ce une église monastique comme on pourrait le conjecturer par les fresques de saints avec sentences tirées de leurs ouvrages ? On ne le saura peut-être jamais de façon certaine. C'est dommage pour la topographie de la petite vallée où se trouve le monument, car elle fourmille de ruines dont aucune n'a encore été sérieusement identifiée.

15. — *Kahriye Cami*

Le dégel consécutif au froid rigoureux qui sévit à Constantinople en février 1929 fit écailler en plusieurs endroits le crépi intérieur de la mosquée. Bientôt apparurent des traces de mosaïques. La Direction de l'Efkaf décida de restaurer le monument. C'est ainsi que les ouvriers découvrirent à l'intérieur de la mosquée, au-dessus de la porte d'en-

(1) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, *p.* 279-281 ; Exposé de M. Schazmann dans *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts* : t. L, 1935, col. 511-519.

trée, une mosaïque en assez bon état de conservation représentant la Dormition de la Sainte-Vierge. Elle doit remonter au commencement du XIVe siècle et dater de la restauration de Théodore Métochite. Dans l'exonarthex on découvrit également des fragments de mosaïques représentant des saints. Certaines d'entre elles sont remarquables par leur finesse (1).

16. — *Eglise de la Pammacaristos*

Pendant l'été de 1938, la Direction de l'Efkaf a fait procéder à des travaux assez importants à la mosquée dite Fetiye Cami (mosquée de la Victoire). C'est l'ancienne église de la Pammacaristos, qui servit de cathédrale aux patriarches de Constantinople de 1456 à 1586. C'est un monument de la fin du XIIe siècle, remanié en 1315. La restauration a cherché visiblement à rendre à l'édifice son aspect byzantin. C'est ainsi qu'on a fait disparaître le revêtement turc à l'extérieur comme à l'intérieur de l'édifice. Les six monogrammes qui se lisaient jadis sur le côté méridional de l'église ont reparu. A l'intérieur du monument, on voit maintenant les moulures et les sculptures qu'avait masquées l'enduit turc. Enfin des sondages opérés dans le crépi ont permis de s'assurer qu'il y a encore des mosaïques, surtout dans l'abside de la chapelle funéraire de droite dont la coupole possède déjà un Christ très beau en mosaïque. Elles n'étaient pas encore dégagées, quand nous visitâmes le monument à l'automne dernier. Il est probable que le travail sera fait cette année.

17. — *Toklu Dede Mescid*

Entre la Porte d'Ayvan Seray et celle des Blachernes se trouve la petite mosquée dite Toklu Ibrahim Dede Mescid, que l'on admet ordinairement être l'église Sainte-Thècle. Cette identification, suggérée par la presque homonymie des noms turc et grec, n'est cependant pas établie de façon certaine. Quoi qu'il en soit, l'édifice est sûrement une ancienne église byzantine et par sa forme et par sa décoration. En 1929, son propriétaire eut la fâcheuse idée de le démolir pour en vendre les matériaux, mais la Direction des musées l'arrêta avant la fin de

(1) J. EBERSOLT, dans *Revue de l'Art*, t. LV, 1929, p. 83-86; t. LVI, p. 153-166; H. E. DEL MEDICO, « La mosaïque de la Koimésis à Kahrié Djami » dans *Byzantion*, t. VII, 1932, p. 123-141; « La Koimésis de Kahrié Djami (Essai de datation) » dans *Revue Archéologique*, t. XXXVII, 1933, p. 58-92. Cf. *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXIV, 1934, p. 222; Σ. Ρ. Τὸ νέον ψηφιδωτὸν τοῦ Καχριὲ Τζαμὶ ἢ Κοιμησις τῆς Θεοτόκου dans Γρήγοριος ὁ Παλαμᾶς, t. XIII, 193, p. 358-360.

l'opération. A cette occasion on vit réapparaître des fresques d'époque tardive, probablement du début du XIVe siècle, en assez mauvais état. La plupart représentent des saints, dont quelques-uns ont été identifiés. Il ne reste plus de l'église qu'une partie de l'abside et le mur de droite (1).

18. — *L'arc de triomphe de Théodose à Yedikule*

On discute toujours pour savoir si l'arc de triomphe qui est encastré dans les remparts du château-fort des Sept-Tours (Yedikule) est de Théodose le Grand ou de son petit-fils et homonyme Théodose II. Si l'inscription de l'arc central, aujourd'hui disparue, mais que Dalway lut encore en 1795, semble se rapporter plutôt au premier, les données architecturales plaident pour le second, car elles sont les mêmes que celles des autres portes de la ville. Or il est bien certain que celles-ci sont de l'époque de Théodose II avec des réfections postérieures. Cette seconde opinion semble de plus en plus en faveur, pour plusieurs raisons, dont voici les deux principales. Tout d'abord on ne s'explique pas la présence d'un arc de triomphe en pleine campagne, à près de deux kilomètres de la ville constantinienne; en second lieu, même s'il avait existé dès la fin du IVe siècle, comment comprendre qu'on l'eût flanqué de deux pylones massifs comme ceux de Yedikule qui sont certainement ses contemporains ? On sait que les arcs de triomphe romains sont dégagés de tout autre monument.

En 1928, MM. Th. Macridy et S. Casson pratiquèrent des fouilles qui ne résolurent pas le problème de l'origine du monument. Du moins ces deux archéologues purent faire des constatations intéressantes sur la disposition des lieux à l'époque byzantine. Ils retrouvèrent aussi des fragments de sculptures appartenant aux panneaux qui décoraient la porte des Propylés (2).

19. — *Isa Kapi Mescid*

Le quartier de Psamathia conserve plusieurs anciennes églises byzantines dont deux au moins n'avaient pas encore été sérieusement étudiées.

---

(1) A.-M. Schneider, « *Die byzantinischen Fresken der Toklu Dede mescidi* », dans *Byzanz*, p. 15-16. *Archäologischer Anzeiger*, 1930. p. 443.

(2) E. Mamboury, *Les fouilles byzantines...*, p. 261-263; Th. Macridy et S. Casson, *Excavations at the Golden Gate Constantinople*, Oxford, 1931. Cf. ce qu'en dit Schede dans *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, 1932, col. 336-339.

La première était connue depuis longtemps, mais on n'est que récemment qu'elle a été l'objet de recherches scientifiques. Il s'agit d'Isa ou Ese Kapi Mescid, mosquée qui appartenait jadis à un tekké de derviches (moines musulmans) et qui est maintenant ruinée. Il n'en reste plus guère qu'une partie de l'abside centrale, l'abside méridionale et le mur droit extérieur. L'édifice était assez important puisqu'il mesurait 39 mètres de long sur 17 m. 50 de large. Il conserve encore des restes de fresques dans l'abside méridionale, mais de plus en plus effacées, parce qu'elles sont exposées à l'injure du temps. La technique constructive de l'édifice indique nettement l'époque des Paléologues et plus probablement le début du XIVe siècle, car on y retrouve les mêmes éléments que dans la partie de Kahriye restaurée en 1303 par Théodore Métochite et dans la Pammacaristos qui est de 1315. Rien ne permet d'identifier le monument ni de savoir à quel saint il était consacré. Le fait qu'il appartint à un tekké suggère l'idée que ce pouvait être une église monastique (1).

20. — *Martyrion des saints Carpos et Papylos (?)*

La seconde église byzantine encore mal étudiée du quartier de Psamathia est celle qui se trouve sous l'église grecque moderne de Saint-Ménas (jadis de Saint Polycarpe). Elle est de forme ronde avec une coupole surbaissée de 12 mètres de diamètre et de 5 m. 70 de hauteur. Un corridor circulaire de 2 m. 50 de largeur et de 7 m. 50 de hauteur l'entoure presque complètement. L'entrée actuelle sur la rue de Psamathia a été pratiquée par l'agrandissement d'une fenêtre; la vraie porte était naturellement à l'ouest. L'édifice sert actuellement de magasin de fourrage et de grain. Le sol primitif est recouvert d'une épaisse couche de détritus et le pavé de la rue ancienne doit se trouver à plusieurs mètres au-dessous de l'actuelle.

M. A.-M. Schneider, qui a eu le mérite de découvrir une église dans ces substructions auxquelles on n'avait jusqu'alors accordé qu'une attention distraite, en a fait une étude minutieuse en 1935. Il est persuadé que c'est l'ancien martyrion des saints Carpos et Papylos que les récits des pèlerins du moyen âge, comme les Synaxaires, placent au quartier de Psamathia. Les auteurs des *Patria* affirment la même chose

(1) M. Alpatoff et N. Brounoff, « Une nouvelle église de l'époque des Paléologues », dans *Echos d'Orient*, t. XXXIV, 1925, p. 14-25 ; A.-M. Schneider, « Die Ese (oder Isa) Kapi mescid », dans *Byzanz*, p. 5-7.

et un manuscrit ajoute même que l'édifice, construit par sainte Hélène, était de même forme que le Saint-Sépulcre de Jérusalem, c'est-à-dire rond avec une coupole. En tout cas, la technique de l'église indique le IV-Ve siècle (1).

Malgré tous ces indices, la preuve décisive que nous sommes bien en présence du martyrion des saints Carpos et Papylos n'a néanmoins pas été fournie et ne le sera peut-être jamais. Aussi a-t-on pu objecter à M. Schneider que le martyrion décrit par lui n'est pas nécessairement celui des deux saints en question, que le quartier de Psamathia en possédait plusieurs et que la forme ordinaire de ces monuments était la même que celle de l'édifice qu'il a étudié. La comparaison avec le Saint-Sépulcre n'est donc pas nécessairement un argument en faveur de sa thèse (2).

21. — *Fouilles de Macri-Keuy.*

Depuis qu'Al. van Milligen a démontré, en 1891, qu'il ne fallait plus chercher l'Hebdomon des Byzantins du côté de Tekfur-Seray, comme on le faisait encore à la suite de Pierre Gylles et de Du Cange, mais à Macri-Keuy (auj. Bakirköy), c'est-à-dire à sept milles au sud-ouest du Milliaire d'or, l'intérêt s'est porté vers ce faubourg excentrique de Constantinople qui joua plusieurs fois un grand rôle dans l'histoire de l'empire d'Orient. On essaya même de déterminer l'emplacement des édifices dont parlaient les auteurs anciens, mais il était bien évident qu'on n'arriverait à un résultat certain qu'en pratiquant des fouilles méthodiques.

Ces recherches sur le terrain commencèrent d'une manière toute fortuite. Au commencement de la guerre générale, des soldats turcs en quête de matériaux pour la construction d'une caserne au nord-ouest de Macri-Keuy, découvrirent au pied de la colline sur laquelle on voulait élever ce bâtiment un souterrain et plusieurs canaux. M. Th. Macridy, alors sous-directeur du musée impérial des antiquités, fut chargé par l'état-major d'étudier de près ces ruines. Il déblaya un monument assez rare et d'un style encore inconnu à Constantinople. C'était un hypogée de 15 mètres de diamètre, divisé en forme de croix grecque par quatre piliers massifs et contenant huit loculi. Il trouva plusieurs sarcophages qui avaient été violés autrefois. Le monument

(1) A.-M. Schneider, « Das martyrion der Hl. Karpos und Papylos », dans *Byzanz*, p. 1-4 et planches.
(2) Mgr. Gennade d'Héliopolis dans *Orthodoxia*, t. XII, 1937, p. 53-57.

était construit avec le plus grand soin. Tout autour de la coupole, à l'extérieur, existait un couloir circulaire et des canaux pour l'écoulement des eaux. L'hypogée semble remonter au IVe siècle de notre ère et pourrait être contemporain de celui qu'on croit avoir trouvé près de Bodrum Cami. Il a fait l'objet d'une étude très développée qu'a publiée M. Th. Macridy, en collaboration avec J. Ebersolt (1).

Trompé par les apparences, le P. J.-B. Thibaut a voulu voir dans ce monument l'église ou du moins la crypte de l'église Saint-Jean l'Évangéliste dans laquelle fut enterré Basile II le Bulgaroctone (2). Il a été relativement facile de démontrer combien cette identification est inadmissible. Il y a même une raison péremptoire à laquelle on n'a pas songé. C'est que l'entrée de l'hypogée est à l'est, dans un bras de la croix, c'est-à-dire à l'endroit où devait se trouver l'autel, si nous sommes bien dans une église, puisque tous les lieux de culte étaient tournés vers l'est chez les Byzantins comme chez les autres peuples chrétiens de l'Orient.

Pendant l'occupation de Macri-Keuy par les troupes françaises (1918-1923), M. Th. Macridy se livra à de nouvelles recherches. Il fit des fouilles sur les ruines d'une ancienne église et acquit la conviction que c'était celle de Saint-Jean-Baptiste construite par Théodose II pour y conserver le chef du Précurseur. Ces ruines étaient connues depuis longtemps, mais on ignorait la forme du monument. Les travaux de M. Macridy révélèrent que celui-ci était primitivement octogonal, mais qu'il fut probablement englobé plus tard dans une église de style basilical. Il eut beau chercher l'église de Saint-Jean-l'Evangéliste que les textes byzantins disaient très voisine de la précédente, il ne put rien découvrir. Il en déduisit l'hypothèse, assez vraisemblable, que les deux monuments, construits l'un près de l'autre, n'en firent plus qu'un à la suite d'une restauration, peut-être celle de Basile Ier. L'église aurait porté dès lors le nom de Saint-Jean l'Evangéliste. Le fait est que celle de Saint-Jean-Baptiste ne paraît plus après le IXe siècle. M. Macridy a rendu compte de ses recherches dans un article qu'il a publié dans la revue Θρακικά, t. X, 1938, p. 179-191, article sur lequel nous reviendrons. M. Demangel doit faire paraître prochainement une étude sur le même sujet et sur les autres fouilles exécutées à Macri-Keuy en 1921-1923.

(1) « L'hypogée de Macri-Keuy » dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XLVI, 1922, p. 363-393.

(2) « L'Hebdomon de Constantinople. Nouvel examen topographique » dans *Echos d'Orient*, t. XXI, 192. p. 40-44.

M. Th. Macridy a également déblayé les environs de la colonne qui gît depuis des siècles à l'entrée du village de Macri-Keuy. Il y a découvert une partie d'une inscription latine, fortement mutilée, qui est une dédicace à l'empereur Théodose. La colonne en question doit être celle qui s'élevait à l'Hebdomon en l'honneur de Théodose II et qu'un tremblement de terre renversa en 550 (1).

22. — *Découvertes à Kadiköy*

La topographie de Chalcédoine (auj. Kadiköy), faubourg asiatique de Constantinople, est encore très peu connue. A part les deux ports qu'elle possédait, l'un à l'est, à l'embouchure du Chalcédon (auj. Kurbaali Dere), l'autre à l'ouest, face à Constantinople, on ne sait à peu près rien de certain, puisqu'on ignore même l'emplacement exact de la fameuse basilique de Sainte-Euphémie dans laquelle se tint le IVe concile œcuménique (451). Seules, des fouilles permettraient peut-être de se faire une idée de ce qu'était la ville dans l'antiquité. Encore ne seraient-elles pas nécessairement fécondes, car les matériaux anciens ont été trop souvent utilisés sur place ou même emportés à Constantinople, comme ce fut le cas pour les derniers vestiges des remparts que le sultan Suleyman employa à établir l'esplanade sur laquelle il bâtit la mosquée qui porte son nom.

Il faut des travaux d'utilité publique ou privée pour amener au jour quelques débris de l'ancienne ville. C'est ainsi qu'en 1924, la municipalité faisant niveler le terrain au petit col qui sépare le port actuel de Kadiköy de la vallée du Kurbaali Dere et appelé Alti-Yol (les Six-Chemins), les ouvriers découvrirent les restes de quatre canalisations, dont une, plus importante, en marbre de Proconnèse, qui avait un diamètre intérieur de 35 centimètres. Celle-ci devait être le canal d'amenée des eaux et venait du Nord, c'est-à-dire du Camlica et autres hauteurs qui entourent Chalcédoine de ce côté. C'est naturellement de cette région, sinon de plus loin, que les Grecs, les Romains et les Byzantins faisaient venir l'eau pour la ville. Dans la campagne on rencontre plusieurs conduites d'eau souterraines qui remontent certainement à des époques très anciennes. La canalisation de marbre portait des marques de tâcherons grecs.

Près des canalisations d'Alti-Yol, les ouvriers découvrirent également des tombes d'époque romaine, d'où l'on peut conclure que la ville se

(1) Θρακικά, t. X, p. 170-173.

terminait jadis près de là, puisque les cimetières étaient toujours en dehors des agglomérations. Toute cette partie du bourg, particulièrement le commencement de la petite colline qui est au-dessus des anciens cimetières grec et arménien, renferme des souterrains, des canalisations et des substructions énormes qui appartenaient peut-être au palais où mourut Constantin III (25 mai 641), ou à celui dans lequel logèrent les chefs de la quatrième croisade, le 24 juin 1203.

Près de la grand'rue de Moda, derrière les bâtiments de la Compagnie des Eaux, le percement d'une rue fit découvrir les restes d'un monument ancien avec péristyle. C'est probablement une petite église du XIIe siècle, qui doit avoir été construite avec des matériaux de remploi. Une croix sculptée y a été découverte, qui mesure 2 mètres sur 1 m. 50. On aurait pu faire utilement des fouilles à cet endroit, mais personne ne s'en est soucié et une maison particulière recouvre maintenant une partie des ruines (1).

Enfin, dans le pensionnat de Notre-Dame de Sion, aujourd'hui fermé, on découvrit par hasard en 1927 une inscription qui date probablement de la fin du IIIe siècle av. J.-Ch. Elle appartenait au temple d'Apollon de Chalcédoine et accordait aux Phocéens et aux Ténédiens le droit d'asylie. Malheureusement cette inscription ne se trouvait pas in situ, en sorte qu'on ne peut rien en conclure pour l'emplacement du temple d'Apollon dont s'enorgueillissait Chalcédoine à l'époque grecque et romaine. D'autres inscriptions ont été découvertes en plusieurs endroits, mais on ignore ce qu'elles sont devenues pour la plupart, personne ne s'étant préoccupé de leur conservation. Plusieurs même ont été employées au pavage des rues (2).

23. — *Fouilles de Yusa Tepe*

Sur la rive asiatique du Bosphore, à quelque dix kilomètres de la mer Noire, se détache une colline escarpée connue sous le nom de Yusa Tepe (Colline de Josué), parce que, d'après une légende musulmane, il y aurait là le lit gigantesque de Josué (Yusa). Les Européens l'appellent le Mont du Géant. Cette colline est le prolongement vers le sud du Hiéron des anciens et des Byzantins. Elle fut de tout temps un lieu de culte.

---

(1) J. Papadopoulos, « Notes sur quelques découvertes récentes faites à Kadi-Keuy » dans *Echos d'Orient*, t. XXV, 1926, p. 46-48.

(2) V. Laurent, « Une nouvelle inscription grecque de Chalcédoine » dans *Echos d'Orient*, t. XXVII, 1928, p. 24-44.

En 1924, la Direction du Musée des antiquités y fit faire des fouilles à la suite de sondages clandestins qui lui avaient été signalés. On découvrit une petite église à trois nefs et à coupole centrale que l'on pense être celle de Saint-Pantéleimon que Justinien construisit au VIe siècle. Dans les murs on découvrit des débris de sculptures de la fin du Ve siècle av. J.-Ch., ce qui semble indiquer qu'il y eut dans l'antiquité un monument important en cet endroit ou dans les environs immédiats. On sait que les païens avaient construit au sommet du Bosphore plusieurs temples pour se concilier la faveur des dieux lors de leurs voyages dans la mer Noire (1).

En résumé, les fouilles faites jusqu'à ce jour à Constantinople et dans sa banlieue apparaissent insignifiantes en comparaison de ce qu'elles devraient être. Elles sont presque toutes le fait des étrangers, instituts ou particuliers. A part quelques travaux accomplis par la Direction des Musées, qui manque d'ailleurs de crédits, et par celle de l'Efkaf, les Turcs se sont pratiquement désintéressés de ces recherches qui ne concernent pas leur culture et leur histoire nationale. Ils en voient mieux maintenant l'utilité, mais le gouvernement, préoccupé de besoins plus urgents, n'y a encore consacré aucune somme quelconque. On voit même rester à l'état de projet le vœu émis par le IVe Congrès international d'Etudes byzantines tenu à Sofia en 1934 qu'une entente intervienne entre les groupements scientifiques qui s'intéressent au passé de la « reine des villes » pour activer et coordonner, selon un programme rationnel, les recherches topographiques et l'étude des monuments byzantins de Constantinople. Les circonstances ne s'y prêtent guère, sans doute, mais le retard apporté aux recherches amènera probablement la perte totale ou partielle de plusieurs monuments qui seront victimes de la pioche des démolisseurs ou de l'injure du temps.

(*à suivre*).

R. JANIN.

(1) E. MAMBOURY, *Les fouilles byzantines...*, p. 248-249. Cf. Schede, dans *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, t. XLIV, col. 356-357.

BULLETIN D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE SLAVES

LA BULGARIE SOUS LA DOMINATION BYZANTINE

ZLATARSKI (V. N.), *Istorija na Bălgarskata Dărzava prez srednite vêkove.* Tome II : *Bălgaria pod vizantijsko vladitchestvo (1018-1187).* Académie Bulgare des Sciences. Sofia, 1934. In-8°, XX-566 pages.

Le second tome de l'« Histoire de l'État bulgare au moyen âge » du regretté professeur Zlatarski comprend toute la période qui va de la conquête de la Bulgarie par Basile le Bulgaroctone en 1018 jusqu'à la restauration de l'État bulgare par les deux frères Pierre et Jean en 1187. La Bulgarie faisant alors partie intégrante de l'empire byzantin, il ne faut pas nous étonner si son histoire, puisée surtout chez les auteurs byzantins, apparaisse comme une tranche de l'histoire byzantine, tant à cause des événements qui la remplissent que des phénomènes économiques et culturels qui la colorent. Cette histoire est assez peu connue, et la reconstitution en est assez difficile, car les sources locales, c'est-à-dire, proprement bulgares, sont complètement inexistantes, et les sources étrangères, en majeure partie byzantines, n'apportent que des données fragmentaires, parfois fugitives et obscures. C'est le mérite de Zlatarski d'avoir exploré toutes ces sources, d'avoir mis de l'ordre et de la clarté dans cet ensemble d'éléments sans attache mutuelle et d'en avoir composé un récit harmonieux et plein.

Notre auteur divise cette période de la domination byzantine en deux parties : l'une qu'il appelle époque d'insurrection, de 1018 à 1081 ; l'autre qu'il nomme époque de « roméisation », de 1081 à 1185. Division qu'il ne faut pas entendre, nous dit-il, dans un sens strict, car la roméisation ou assimilation commença aussitôt après la conquête, et des soulèvements se produisirent aussi après 1081, mais entendre dans un sens de prédominance. Dans la première période, l'insurrection a un caractère massif et engage la nation entière ; elle est sporadique et localisée dans la seconde. De même, l'assimilation, qui, dans la première période s'était limitée à la hiérarchie ecclésiastique, s'attaque, dans la seconde, à ce qu'il y a de plus profond dans le peuple, sa langue et sa littérature. En outre, une politique économique et sociale particulièrement dure conduit alors la population des campagnes au servage ou

même à la servitude. Des réactions ne manquèrent pas de se produire : le réveil du bogomilisme en fut une. La décadence rapide des Comnènes apparut aux Bulgares une occasion favorable de secouer le joug de Byzance. L'histoire de ce soulèvement, suivi de succès, qui restaura l'empire bulgare, fait l'objet d'une troisième partie du présent volume.

Cette division de l'histoire de la domination byzantine en ces deux périodes répond trop à un besoin de systématisation, car, tout ce que l'auteur nous montre de l'effort des Byzantins pour anéantir la langue bulgare se réduit au fait que Théophylacte d'Ochrida et Georges Skylitzès écrivirent en grec, l'un, la vie de saint Clément d'Ochrida, l'autre, la vie de saint Jean de Rilo, ce qui est assez peu. Ils ont pu agir simplement sur les instances d'une pieuse curiosité. Il reste que la période dite de roméisation peut être comprise dans un sens d'affaiblissement du sentiment national, dû au long temps qu'a déjà duré la domination byzantine et à l'impossibilité d'un relèvement collectif, dû à l'amoindrissement social amené par les charges fiscales. Il a fallu tout un ensemble de circonstances : dissensions intérieures de l'empire, péril accru de l'Islam, courte politique du basileus qui lui fit perdre le fruit de ses premières victoires, aide trouvée par les rebelles chez leurs voisins du Nord, pour rendre possible et effective la résurrection de l'État bulgare.

La première partie comprend quatre chapitres. L'auteur étudie dans le premier l'organisation du pays et la situation du peuple bulgare dans les premières années qui suivirent la conquête. Un paragraphe précise ce qu'il faut entendre par Bulgarie à cette époque, question longtemps débattue entre historiens. Pour Zlatarski, et il en donne de bonnes raisons, la Bulgarie formait une seule entité administrative, gouvernée par un représentant direct de l'empereur. Elle comprenait la contrée conquise par Basile II, et, par conséquent, excluait les contrées subjuguées par Tzimiscès ; elle excluait pareillement les régions situées sur l'Adriatique et en Albanie, qui furent rattachées aussitôt après la conquête de Basile II au thème de Dyrrachium rétabli en 1005. Notons aussi l'explication de notre auteur touchant le fait que Basile II n'a point incorporé purement et simplement l'Église bulgare à l'Église byzantine, mais lui a laissé son autonomie. Selon lui, le motif qui a guidé le basileus était qu'il ne voulait point se créer des difficultés du côté de Rome, qu'il avait alors des raisons de ménager. En maintenant le statu quo de l'autonomie après la conquête, il ne créait aucun fait nouveau dont le Saint-Siège pût s'offenser. Un accroc fut fait à cette autonomie par la nomination à partir de 1033 de titulaires grecs imposés par le pouvoir impérial.

Le chapitre II concerne le soulèvement de Pierre Délian et d'Alousianos, ses vicissitudes et son insuccès. L'auteur établit l'identité de ces deux personnages, le premier, fils de Gabriel Rodomir et petit-fils du tsar Samuel, né de la première femme de Radomir, fille du roi de Hongrie, répudiée alors qu'elle était encore enceinte, et l'autre, second fils du tsar Ivan-Vladislav, et, avant sa révolte, gouverneur de Théodosiopolis.

Le chapitre III raconte les invasions des Petchénègues, des Madgiars et des Ouzes au milieu du XIe siècle, et les combats dont la Bulgarie fut alors le théâtre. Le quatrième expose la grande insurrection des Bulgares en 1072, que dirigea Constantin Bodin. Celui-ci fut défait par Michel Saronite. Nicéphore Bryennios, le futur prétendant à l'empire, acheva la pacification. Le résultat de cet insuccès fut une roméisation plus intense. C'est alors que pour détacher les Bulgares de leur principal foyer de vie nationale, on effectua le transfert des reliques de saint de Rilo à Sredetz (Sofia) Quelques soubresauts de révolte, de la part de Nestor, gouverneur du Paristrion, du paulicien Léka à Sofia, et du bulgare Dobromir à Mésembria, furent facilement réprimés.

La deuxième partie de l'ouvrage comprend cinq chapitres. Le premier concerne l'invasion des Normands dans la péninsule balkanique, invasion que l'empereur Alexis Ier réussit à contenir et qui se termina par la mort inopinée de Robert Guiscard. La situation critique créée à l'empire par cette guerre favorisa un soulèvement des pauliciens dont le basileus eut facilement raison quand fut passé le péril normand. Le deuxième chapitre a pour objet principal le péril petchénègue et sa conjuration par la bataille, ou mieux, le carnage de Chirobacchi. On y lit aussi les succès d'Alexis contre les Cumans envahisseurs et les Serbes révoltés qui durent se soumettre. Dans le troisième chapitre, on assiste à la traversée de la péninsule par les troupes de la première croisade et aux conflits qui surgirent alors entre les croisés et les byzantins.

Le quatrième chapitre expose la situation intérieure de la Bulgarie à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle en rapport avec l'activité de Théophylacte d'Ochrida. Ce prélat a laissé une correspondance abondante qui est la principale source pour la connaissance de la Bulgarie à cette époque. Sincèrement byzantin et actif pour la grécisation de la population, il est cependant chatouilleux pour l'autonomie de son Église, qu'il défend contre les empiètements du patriarche byzantin. Tout en méprisant les Bulgares et le disant, il prend cependant leur défense contre les exigences du fisc, et par cette occasion, nous fait connaître la situation lamentable du paysan bulgare à cette

époque. La fin du chapitre nous met devant les yeux l'activité et la triste fin du bogomile Basile.

Le chapitre V retrace les événements concernant les contrées bulgares sous les successeurs d'Alexis Ier Comnène : la dernière invasion des Petchénègues en 1123 ; la révolte des Serbes sous la conduite du joupan Béla-Ouroch ; les relations des Hongrois avec Byzance sous Jean II Comnène ; le passage de la deuxième croisade ; les invasions des Cumans et des Hongrois sous Manuel Comnène. C'est sous ce dernier empereur et sur son ordre que fut composée la vie grecque de saint Jean de Rilo par le gouverneur de Srédetz, Georges Skylitzès, dans un but de roméisation, dit notre auteur. Sous cet empereur également eut lieu une nouvelle condamnation de l'erreur bogomile, dont étaient accusés des évêques de la province de Tyanes, mais qui, au témoignage de la vie de saint Hilarion de Mogléna, continuait de sévir en Bulgarie, où elle servait de refuge au sentiment national.

La troisième partie de l'ouvrage décrit la lutte pour la libération en deux chapitres, l'un, racontant les préparatifs de l'Insurrection et son déclanchement, l'autre, son développement et son succès final. Le berceau du mouvement fut la Bulgarie du Nord, qui avait été assimilée par Byzance beaucoup moins que celle du Sud. Après deux expéditions heureuses dont il ne sut pas profiter, Isaac II l'Ange fut contraint de capituler dans une troisième devant la place forte de Lovetch. Il se retira après avoir reconnu l'indépendance de la Bulgarie du Nord et de la partie nord de la Thrace qui avait adhéré au mouvement. Une nouvelle métropole fut créée à Tirnovo, où eut lieu le couronnement du tsar Jean Assen Ier.

Diverses discussions ont été rejetées en appendice pour ne point alourdir et embarrasser le récit. Ces « priturki » précisent des points intéressants d'histoire ou de géographie bulgare relatifs à cette époque. Il est à regretter que l'une d'elles ait reçu ce titre qui ne convient certes pas à la sereine discussion scientifique : Comment les Roumains interprètent les sources historiques ? Si raison que l'on pense avoir dans un cas particulier, de telles généralisations sont offensantes. A noter comme particulièrement utiles, parmi ces notes additionnelles, la liste des archevêques d'Ochrida à cette époque, et celle, plus originale, des gouverneurs byzantins de la Bulgarie connus jusqu'à maintenant. A signaler également le tableau de la descendance du tsar Ivan-Vladislav. Une abondante bibliographie de sources et de travaux accompagne l'ouvrage, qui, en outre, se termine par la liste détaillée des noms propres.

L'auteur n'a pu achever son œuvre. D'après un renseignement qu'a bien voulu nous communiquer le professeur Nikov, qui lui succède à la tête de la Société historique de Sofia, le défunt a rédigé un quatrième volume, qui demande cependant révision, mais n'a laissé pour le cinquième qu'un matériel informe. Nous espérons voir paraître au moins le tome préparé, dernier fruit du labeur du grand historien.

ACTES SLAVES DE VATOPEDI

1. *Le plus ancien diplôme bulgare*

M. Lascaris, *Vatopedskata gramota na tsar Ivan Asenja II*. Sofia, 1930. In-4°, 63 pages et 1 planche.

Le professeur d'histoire balkanique à l'Université de Thessalonique a eu la bonne fortune de découvrir à Vatopédi un diplôme de Jean Assen Ier en faveur de ce monastère, lui faisant don du village de Sémelto (près de Serrès) et l'exemptant de charges et d'impôts. L'édition et le commentaire de ce document fait l'objet du volume XI des *Bälgarski starini*.

Après un court avant-propos indiquant l'occasion de la découverte et les circonstances de la publication, se présente le texte en édition diplomatique. En le comparant avec la photographie jointe à l'étude, on ne peut que rendre hommage à l'exactitude de la transcription et à l'ingéniosité qu'il a fallu pour suppléer, au début et en d'autres endroits, aux injures du temps. Suivent des remarques sur l'état du texte et la transcription, puis vient l'étude du document.

L'auteur examine d'abord les particularités paléographiques, premièrement les particularités externes : caractère d'original, la matière, qui est de bombycin, tandis que les chrysobulles monastériaux bulgares du XIVe siècle sont en parchemin, les dimensions, le sceau, qui manque actuellement, mais dont la place est indiquée par un trou, la signature, qui n'était probablement pas de la main du tsar lui-même; ensuite, les particularités internes : l'invocation se fait par la simple croix; il n'y a pas de harangue solennelle, et le document entre tout de suite dans les dispositions prises; la sanction n'est ici que la colère royale, comme dans quelques chrysobulles et prostagmata byzantins du XIe et du XIIe siècles; en fait de date, le mois seul est lisible (avril), mais on ne peut douter qu'étaient écrits aussi l'année du monde et l'indiction, car toutes les autres lettres impériales bulgares sont ainsi datées. Les éléments de la signature sont des plus simples : Jean Assen roi des Bul-

gares et des Grecs. La formule correspondante à : ἐν Χριστῷ πιστὸς (βασιλεὺς) sera introduite plus tard. Jean Assen s'est dit tsar des Grecs après la victoire de Klokotnitsa (1230).

Laissant de côté l'examen des particularités paléographiques et linguistiques, nous en venons au commentaire historique. Quand et à quelle occasion le document a-t-il été émis ? L'auteur écarte les circonstances contenues dans le récit athonique (édit. Meyer, *Haupturkunden...*, p. 187-189), dont l'authenticité est douteuse et cherche une explication au moyen de ce qui est arrivé au siècle suivant quand Etienne Douchan est devenu maître de la péninsule athonite. Les moines s'empressèrent alors de lui envoyer une délégation pour obtenir de lui la conservation de leurs privilèges. Le roi serbe leur accorda un χρυσόβουλλον κοινόν, dont l'original fut conservé au Protaton et une copie envoyée à chaque monastère. C'est ce qui a dû se produire après la bataille de Klokotnitsa, qui assurait à Jean Assen la possession de la péninsule chalcidique. A la démarche des moines, celui-ci aura répondu également par un *chrysoboullon koinon*. A cela devaient s'ajouter des faveurs spéciales pour certains monastères plus importants, comme Lavra et Vatopédi. Nous le voyons pour ce dernier dans le présent document. La victoire de Klokotnitsa est du 9 mars 1230. Notre diplôme, daté d'avril, doit être rapporté à la même année. C'est donc le plus ancien diplôme bulgare que l'on possède.

L'auteur examine ensuite les termes désignant les organes de gouvernement : *praktor, sébaste, douka, katépan, desatkar, apokrisiar, psar, apodochator,* en liaison avec les autres documents similaires et avec l'histoire bulgare. Il examine de même les termes de fiscalité : *ni pisati, komod, mitata, apodochia, ni vino ni chleb, zob, desetäk, ariko* (ἀερικόν), *engaria.* Les explications données, ou suggérées dans les cas douteux, témoignent d'une information étendue et avertie qui inspire confiance.

Un index des noms termine l'étude de M. Lascaris. A la fin du tome est un résumé en français, très détaillé en ce qui concerne la dernière partie, à savoir la terminologie administrative et fiscale.

2) *Le recueil des Actes serbes de Vatopédi*

M. Lascaris, *Actes serbes de Vatopédi* (Extrait de *Byzantinoslavica,* VI), 1933. In-8°, 23 pages.

A part l'acte de Douchan, daté de 1346, déjà édité trois fois, nous avons ici le recueil de tous les Actes serbes de Vatopédi, en tout, neuf exactement.

Ce petit recueil comprend quatre documents grecs, dont deux déjà édités, et cinq documents slaves, dont un déjà édité. A la différence de la lettre de Jean II Assen, traitée isolément, le commentaire de ces actes se borne aux éclaircissement absolument indispensables pour leur juste compréhension et appréciation.

Les deux premiers diplômes, déjà édités, sont de Douchan. Le n° 1, daté de 1345, offre un intérêt particulier, car c'est le *chrysoboullon koinon* délivré à tous les monastères de l'Athos après la bataille de Serrès. Parmi les dispositions de ce chrysobulle est à remarquer la clause concernant la commémoraison de l'empereur byzantin dans les offices religieux, car elle prouve que Douchan ne s'est pas proclamé empereur aussitôt après sa victoire de Serrès. Le n° 2, daté de 1348, confirme les propriétés de Vatopédi en territoire serbe et accorde des immunités fiscales.

Les deux actes suivants sont du despote Ougliécha. Dans l'un, daté de 1369, celui-ci fait don au monastère d'une rente annuelle de 120 hyperpères, prélevée sur les revenus du lac de Borou, et dans l'autre, daté de 1378, lui fait don du vivier de Saint-Théodore, au même lac. Notre auteur relève que dans ce dernier apparaît pour la première fois (notons la date) « le caractère de croisade que le despote a voulu donner à l'offensive qui se termina par le désastre de Tchernomen ». Avant l'expédition, le prince voulut s'assurer par une visite à l'Athos la protection divine κατὰ τῶν ἀθέων Μουσουλμάνων. C'est en cette même année 1378 que fut proclamée la soumission au patriarcat de Constantinople dans les Etats d'Ougliécha.

Le document n° 5 est du despote Etienne Lazarévitch. Publié déjà en traduction grecque, il est édité ici pour la première fois dans l'original slave. Il est daté du 2 juillet 1417. Le prince accorde au monastère une rente annuelle de 60 livres d'argent et le village de Koprivnitsa. Le n° 6, non daté, est de Georges Brancovitch, successeur d'Etienne, qui se nomme dans le document gospodin et non despote, dignité qu'il ne reçut qu'en 1429, entre mai et septembre. Le prince confirme la donation précédente. Le texte a déjà édité par Regel. Les nn. 7 et 8 concernent la cession au couvent de Vatopédi du village de Bélopolje sur la Morava par le grand tchelnik (comte palatin). Le premier est la cession elle-même ; le second, sa confirmation par le despote Georges Brancovitch. Ils sont datés de 1432. Le n° 9 ne concerne pas l'Athos. Il contient la donation de trois villages par le despote Lazare Brancovitch à son trésorier Radoslav, personnage non connu par ailleurs. Il est daté du 4 décembre 1457.

M. Lascaris publie aussi en appendice (n° 10) un document grec inédit, contenant un contrat du monastère de Vatopédi avec le voiévode Radoslav et son frère Michel. Il leur est cédé, contre 600 hyperpères et 30 livres d'argent, la tour τοῦ Κωλετζῆ et six ἀδελφᾶτα. Le document est signé par l'hégoumène Théophane et dix-sept autres moines. Il n'est pas daté, mais, en partant du nom de l'hégoumène, l'éditeur le rapporte à l'année 1432.

Nous n'avons signalé ici que les grandes lignes du commentaire, mais le lecteur y trouvera en outre une foule de renseignements très utiles sur les personnages et les événements en rapport avec ces diplômes, ainsi que des rapprochements intéressants avec les autres documents similaires. Les renvois bibliographiques témoignent d'une information large et sûre.

UNE NOUVELLE VIE DE SAINT NAUM D'OCHRIDA

Iv. Dujcev, *Un manuscrit grec inconnu avec l'acolouthie et la Vie de saint Naum d'Ochrida* (*Studia historico-philologica Serdicensia*, t. I, 1938, p. 121-124).

Sous ce titre, l'infatigable chercheur qu'est Iv. Dujcev attire l'attention sur le manuscrit grec 868 de la Bibliothèque Nationale d'Athènes, qui contient un office avec la Vie de saint Naum, l'apôtre des Bulgares. On sait qu'en 1740, à Moschopolis, a paru une acolouthie de ce saint, rééditée en 1742 sous un titre modifié. Cette acolouthie contient un synaxaire, qui fut réédité par A. Hilferding (1859), par V. A. Bil'basov (1871), par A. Teodorov Balan (1934), sans compter la traduction slave publiée par P. A. Lavrov (1908). C'est le seul document direct que l'on possède sur le saint. Le manuscrit d'Athènes est daté de 7154 (1645-1646), mais, nous dit Dujcev, « le document doit être attribué sans aucun doute à une époque plus ancienne ». Il nous signale des différences dans le μικρὸς ἑσπερινός sans rien nous dire du canon de Constantin Cabasilas. Mais, et c'est là ce qu'il y a de plus intéressant et de plus utile, il nous apprend que la Vie qui accompagne l'office est beaucoup plus longue que le synaxaire édité et apparaît ainsi un document nouveau. Quelques différences sont déjà signalées pour les endroits communs. Un premier examen a conduit notre critique à la supposition que l'auteur du synaxaire édité aurait eu pour prototype un texte assez semblable à celui du manuscrit d'Athènes. M. Dujcev prépare l'édition de celui-ci. Il rendra par là un service signalé à l'hagiographie et à l'histoire ecclésiastique bulgare.

MÉLANGES D'HISTOIRE BULGARE

Nous groupons sous ce titre divers travaux qui ont paru dans le double volume XIII-XIV du *Bulletin de la Société historique de Sofia*, dédié à la mémoire de Zlatarski, qui en était le directeur. Le volume s'ouvre par une notice du défunt due à P. Nikov, qui l'a accompagnée de la liste complète de ses travaux, magnifique témoignage de sa belle activité. Divers savants bulgares et étrangers ont tenu à s'associer à l'hommage rendu au célèbre historien. Nous mentionnerons ici les articles qui intéressent de plus près nos études.

Le premier, de D. F. Dimitrov : *La tribu des Hyperpaeones a-t-elle existé ?* redresse une erreur de P. Foucart (B.C.H., 1882) due à une fausse lecture épigraphique. Sur une inscription trouvée à Stara-Zagora, et qui est maintenant au musée de Sofia, le savant français avait lu, d'après un estampage : Τραιανέων ἐκ τῶν Ὑπερπαιόνων et émis là-dessus l'hypothèse qu'a existé une tribu des Hyperpaeones, dont une partie aurait été transportée par Trajan à Auguste Trajana, l'actuelle Stara-Zagora. Notre auteur a examiné la pierre et remarqué la présence d'un trait horizontal surmontant le trait vertical médian qui fait ligature entre N et Π. Cette ligature est très visible sur les photographies qui accompagnent l'article. Il s'en trouve, du reste, une semblable à la ligne 6 au mot Ἀντώνιον. La correction de D. P. Dimitrov s'impose donc absolument, et il faut lire : ὑπερπαιόντων. Le sens de ce mot est donné par une autre inscription trouvée à Tchernagora (arrondissement de Plovdiv) où se lit la formule : ἐκ τῶν ὑπερπαιόντων χρημάτων. Ce dernier mot manque dans l'inscription de Stara-Zagora, mais une telle ellipse est courante, ex. : ἐκ τῶν ἰδίων, ἐκ τῶν τῆς πόλεως. L'inscription en cause signifie donc simplement que la statue a été érigée avec l'excédent du budget municipal. Nous sommes loin de la tribu des Hyperpaeones. Le jeune archéologue bulgare mérite des félicitations.

Dans un travail intitulé *Paraleli*, V. Beschewliev rapproche des citations qui peuvent servir à faire connaître des particularités de l'histoire ou des coutumes des Bulgares. Ainsi, l'épisode de Nicéphore Ier dont le crâne servit à Kroum, son vainqueur, est rapproché d'un texte publié par H. Diels, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, 4e édition, t. III, 37, 14-17, où une telle coutume est attribuée aux Scythes. Plusieurs réponses du pape Nicolas Ier aux Bulgares trouvent leur pendant dans des coutumes d'autres peuples. Par ex., la réponse C : « Qui in praelio

defunctus fuerit, utrum reportandum ad propria sit, si parentes ejus aut socii ejus voluerint, ex praecedenti capitulo potestis colligere ». s'éclaire par cette citation de J. Deguignes, *Histoire des Huns...*, t. Ier (Paris, 1756) p. 16 : « Celui qui pouvait enlever le corps de son camarade tué dans le combat devenoit son héritier et s'emparoit de son bien ». Un autre rapprochement concerne le terme d'αὐλή, qui se trouve dans les inscriptions protobulgares. Il est commenté ici d'après les chroniques byzantines dans le sens de palais royal.

Suit un article de V. Grumel, *Sur les coutumes des anciens bulgares dans la conclusion des traités* (voir *EO*, t. XXXVII, p. 401). En le rédigeant, l'auteur connaissait la position de V. Beschewliev, mais attendait encore l'article promis par lui à ce sujet. Il a paru dans l'*Annuaire de l'Université de Sofia*, Faculté hist.-philol. (1935-1936), n° 9, p. 19-27, sous le titre : Une nouvelle source sur la foi des protobulgares. Sa lecture n'apporte rien qui puisse modifier les conclusions de l'étude susdite, qui n'était pas et ne pouvait pas encore être connue du savant bulgare.

Nous devons à Vasil Sl. Kiselkov un fort intéressant article sur *la Vie anonyme de saint Jean de Rilo*. Le jugement de la critique jusqu'à maintenant était que cette Vie dont le plus ancien manuscrit est estimé du XVe ou du XVIe siècle, remonte au XIIe, avant le transfert des reliques du saint de Sofia en Hongrie en 1183, parce que la mention de ce transfert ne s'y trouve point. Zlatarski ne trouvait pas cette raison suffisante et retardait l'écrit jusqu'à la reprise du Rilo par le tsar bulgare. Quant à Ivanov (voir *EO*, t. XXXVII, p. 386), il pose comme certain que la Vie anonyme est antérieure à celle de Skylitzès, mais l'assigne toujours au XIIe siècle. V. Sl. Kiselkov, lui, par une série d'arguments dont l'ensemble impressionne, conclut que cette Vie est beaucoup plus récente, et qu'elle a été écrite après 1469, date du retour des reliques du saint au Rilo. Un de ces arguments est qu'à l'époque supposée, le monastère fondé par le saint au Rilo n'existait très probablement pas. Il aurait été détruit au temps de Tzimiscès ou de Basile II (s'il faut admettre une destruction ou ruine, il serait plus naturel, nous semble-t-il, de la placer après le transfert des reliques du saint à Sofia). De fait, pendant trois siècles, silence complet sur ce monastère dans toute la littérature historique. Le témoignage de Skylitzès, que, de son temps, le monastère était à l'abandon serait capital, s'il était suffisamment clair. Un autre argument est l'utilisation de la Vie anonyme par Euthyme de Tirnovo. On a cru que c'était l'inverse. Mais alors, comment expliquer qu'Euthyme, qui a fait entrer dans sa

Vie tous les éléments de la Vie écrite par Skylitzès, a négligé nombre de faits caractéristiques de la Vie anonyme ? Tout s'explique au contraire, si c'est la Vie anonyme qui utilise l'écrit d'Euthyme. On ne peut échapper à cet argument qu'en supposant des interpolations dans la Vie anonyme, et l'on sait qu'Ivanov en admet. Mais c'est là un procédé dont l'utilisation est extrêmement délicate et qui, quand on ne possède qu'un seul état du texte, constitue assurément une infériorité. Enfin, Kiselkov voit dans la conclusion de la Vie anonyme une claire allusion au retour des reliques du saint à Rilo, qui eut lieu en 1469. Le fait que les divers transferts des reliques ne sont pas mentionnés n'est pas une difficulté, parce que l'auteur ne se proposait sans doute que d'écrire la vie du saint. Si le transfert à Sofia est indiqué, c'est qu'il est donné comme un accomplissement du désir du héros et donc appartient à sa vie. Par ailleurs, le plus ancien manuscrit qui contient la Vie anonyme contient aussi un récit des divers transferts des reliques, et notre auteur suppose que l'auteur de la Vie anonyme est aussi celui qui a fait l'assemblage du codex. Un dernier argument est que la langue et la grammaire confirment le caractère tardif du document. Souvenons-nous ici que le même argument linguistique est utilisé par Ivanov pour assigner l'écrit au XIIe siècle. Le spectacle de telles contradictions est peu rassurant pour ceux qui ne sont point spécialistes en philologie slave. Nous nous sommes quelque peu étendu sur cette étude, parce que le problème est important, vu qu'il commande l'historicité de toute une série de faits qui ne se trouvent que dans cette vie. Dans le journal *La Parole bulgare*, Ivanov a annoncé une réponse à l'étude de Kisselkov.

La numismatique est représentée dans ce recueil par deux courtes études, l'une, de T. D. Gérasimov, *Monnaies de cuivre de Georges Terteri Ier et de son fils Todor Svetoslav*, l'autre, de N. A. Mouchmov, *Nouvelles monnaies du roi Jean Alexandre* en sa qualité de despote. La présence sur ces dernières d'un T sous le nom est interprétée par l'auteur comme désignant la ville de Tirnovo.

Stanimir Stanimirov nous donne une remarquable étude sur *le monastère de Batchkovo au XVe siècle*. On y trouve, fondée, une interprétation nouvelle du renseignement du Lovtcheskij Sbornik, disant que l'église du monastère a été détruite par les Turcs. L'archimandrite Panaret, dans son ouvrage *Istoria na Batchkovskija monastir*, paru en 1919, comprenait dans cette destruction le monastère lui-même et assignait à cet événement l'année 1410. A cette affirmation, St. Stanimirov oppose des notes de copistes de ce monastère s'échelonnant de 1428 à

1478, qui prouvent à l'évidence qu'à cette époque le monastère subsistait toujours et même était un centre de culture. De plus, il fait remarquer que la présence de la petite église du XIVe siècle, attenante, à l'ouest, à la grande église, exclut la destruction de cette dernière par les Turcs. La conclusion de notre auteur est que ce sont les moines eux-mêmes qui ont détruit leur église pour en construire une autre à sa place, plus grande et plus solide, cela au XVe siècle. Les moines durent attendre jusqu'en 1610 pour cette reconstruction, apparemment parce qu'ils n'avaient pas le firman nécessaire dans de pareils cas. Le Lovetchkij Sbornik décrit un état de choses qu'il attribue aux Turcs parce qu'il n'en connaît pas la véritable origine. L'auteur s'occupe incidemment de l'hypothèse de L. Petit touchant le patriarche Syméon Ier qui, chassé de son trône, se serait réfugié à Batchkovo. Il rejette l'identification de ce monastère avec celui de Stanimaka, qui fait le fondement de l'hypothèse. Fort bien ! mais peut-il montrer à Stanimaka ou près de Stanimaka quel autre monastère a pu abriter la retraite du patriarche déchu ?

Sous le titre : La *juridiction des patriarches d'Ochrida au XVIe dans certains territoires italiens,* Iv. Dujcev publie et commente quatre documents tirés de la collection Podocataro à Venise et un cinquième, extrait du *Vatic. graec. 2124,* concernant tous la nomination du moine Paphnuce comme métropolite de la population grecque et albanaise vivant en Italie. Ces documents sont importants à cause des relations qu'ils montrent entre l'archevêque d'Ochrida et le Saint-Siège à cette époque, et aussi parce qu'ils précisent la chronologie du métropolite Paphnuce, le montrant élu en 1543 et venu à Rome pour faire confirmer cette élection en 1548 On sait par ailleurs qu'il est mort avant le mois de juillet 1566.

A l'occasion du 25e anniversaire de la mort du turcologue bulgare *D. A. Ikhtchiev* (1854-1911), un article dû à Andrej Diamandiev retrace son activité et donne la liste de ses travaux. Ceux-ci concernent en grande partie l'histoire du peuple bulgare sous la domination turque.

Deux articulets, l'un de P. Nikov, *Die neuesten archäologischen in Patleina und ihre kulturhistorische Bedeutung,* l'autre, de I. C. Gospodinov, *Un atelier de céramique à Patleina,* présentent les découvertes faites dans cette localité. Les fragments de céramique trouvés (dessins ornementaux et tête de saint) dénoncent l'influence byzantine.

Iv. Dujcev, déjà nommé, publie une *lettre inédite du pape Benoît XII à la mère du tsar Jean Alexandre.* Le pape y félicite la princesse de son adhésion à la foi catholique et l'exhorte à y amener aussi le

tsar son fils. Pour l'instruire davantage de la vérité catholique, il lui envoie la profession de foi de la sainte Eglise Romaine. C'est le même, l'auteur oublie de le relever, qui fut envoyée à Michel Paléologue, qui y souscrivit. Il est à regretter que la ponctuation de cette édition n'ait pas été mieux surveillée. La lettre est datée du 15 juillet 1337.

Le volume se termine par des comptes-rendus et une copieuse bibliographie.

L'ÉPOQUE ET L'ŒUVRE DE KOZMA PRESVITER

Popruzhenko (M. G.), *Kozma Presviter, bolgarskij pisatel' X vêta* (*Blgarski starini* : Kniga XII). Sofija, 1936. In-8°, CCXCIX-92 pages.

M. Popruzhenko a déjà publié en 1907 l'ouvrage de Cozma : « *De saint Cozma discours sur les hérétiques et instruction* (tirée) *des livres divins* », mais sans avoir pu, par la faute des circonstances, utiliser tous les matériaux qu'il avait préparés. Il vient de l'éditer de nouveau dans des conditions beaucoup plus satisfaisantes, avec tout l'appareil critique désirable et une copieuse introduction où sont examinés tout au long les problèmes historiques et critiques qui peuvent se poser à propos de l'homme et de l'œuvre. Il est seulement dommage qu'au cours de ces 299 pages la matière ne soit divisée que par des tirets et des blancs sans qu'aucun titre ne vienne avertir le lecteur, obligé, pour orienter ses recherches, de recourir continuellement à la table des matières.

Le premier chapitre (j'emploie ce mot et cette numération par commodité, l'auteur n'en ayant point) traite des manuscrits qui ont servi à l'édition. M. Popr. en énumère et étudie sept qui ont le texte complet et onze qui contiennent des discours ou instructions composés sur le fond du texte complet. Les premiers s'échelonnent du XVe au XVIIIe siècle. Des seconds, plusieurs remontent au delà du XVe siècle, l'un même jusqu'au XIIe-XIIIe siècle.

On n'a plus le texte de Cozma tel qu'il est sorti de ses mains. Le manuscrit qui s'en rapproche le plus est celui du monastère de Volokolamsk, daté de 1494, auquel s'apparente de près celui du monastère de Solovetz. Dans l'un et dans l'autre se trouvent des tournures et des mots très anciens qui doivent remonter à Cozma lui-même. Le premier d'entre eux sert de base à la présente édition et celle-ci en indique la foliotation. Il est à noter que la première édition n'en tenait pas compte, ce qui mesure la différence qu'il y a entre elles et le progrès de l'une sur l'autre. Les deux manuscrits susdits ont ceci de particulier

qu'ils ont conservé les traits de l'orthographe novgorodienne. Ceci n'est pas, selon notre auteur, l'effet du hasard, mais la marque de l'intérêt spécial qu'à Novgorod on portait à Cozma par suite des conditions de la vie de l'Église à cette époque. Gennade, archevêque de cette ville en 1484, a dû y défendre la foi orthodoxe contre la nouvelle hérésie des judaïsants. En février 1489, il écrivit à l'évêque Joasaph de Rostov de lui rechercher plusieurs livres dont il lui envoie la liste, parce qu'ils se trouvent chez les hérétiques. Or, parmi eux est nommé « le discours de Cozma presviste sur l'hérésie bogomile nouvellement apparue ». M. Prop. pense que les hérétiques désignés par Gennade avaient remanié l'œuvre de Cozma et supprimé les parties pouvant les gêner. Cette supposition n'est pas nécessaire, car ils pouvaient avoir ce livre chez eux à titre de document, comme ils avaient la Donatio Constantini, l'épître de Photius à Boris, plusieurs livres de l'Écriture, et d'autres, qui indiquaient chez eux une certaine curiosité intellectuelle (1). Mais cela laisse intacte l'intéressante suggestion de Popr. que les deux manuscrits en question doivent leur origine à ce mouvement idéologique, qui a attiré l'attention sur l'œuvre de Cozma.

Le chapitre II traite des titres que porte l'œuvre de Cozma dans les divers manuscrits. Deux, dont celui de Solovets, l'intitulent : *De l'indigne Cozma presviter discours sur l'hérésie bogomile nouvellement apparue.* Les autres : *discours de saint Cozma, probation contre les hérétiques et enseignement* (tiré) *des livres divins.* De ces deux titres, c'est évidemment le premier qui remonte à Cozma. Mais il ne correspond point au contenu de tout l'ouvrage, qui, dans son état manuscrit, comporte deux parties presque égales, l'une, d'un ton polémique, vif et direct, dirigée contre les hérétiques, l'autre, d'un ton tout différent, savoir didactique, et d'objet tout différent aussi, savoir, instructions morales. Dans un manuscrit, la première partie se trouve séparée de la seconde par le mot arip (= amin) et par un signe de transition. De ces données, M. Popr. conclut avec raison que Cozma a composé deux ouvrages distincts réunis plus tard, le plus souvent sous un titre annonçant cette dualité.

Avec le troisième chapitre, nous arrivons au problème le plus délicat de l'ouvrage. Quand et où écrivit Cozma ? Où ? notre auteur pense que c'est à Preslav, mais après avoir répondu à la question *quand ?* C'est bien cette dernière qui importe avant tout. Or, elle ne se tranche

(1) Cf. *Dict. de th. cath.*, t. XIV, col. 256.

point par des témoignages extérieurs, qui sont ici inexistants, et c'est uniquement d'après l'ouvrage de Cozma lui-même qu'il en faut traiter. Trois éléments s'y rencontrent qu'il s'agit d'apprécier et de combiner : 1° la mention de Jean presviter le nouveau, pasteur et exarque dans toute la terre bulgare, indiqué comme un personnage que connaissent beaucoup de ceux à qui s'adresse l'auteur; 2° le titre : réfutation de l'hérésie nouvellement apparue; 3° l'indication que Bogomile, auteur de l'hérésie, a vécu au temps du tsar Pierre.

Qui est Jean presviter le nouveau ? *Le nouveau* se dit par rapport à un ancien. Le premier Jean le prêtre est celui qui exerça son activité sous le tsar Siméon. Il en est un autre qui a vécu au temps du premier archevêque d'Ochrida (1018-1033) : ainsi du moins le pense Trifonov, en le déduisant d'une traduction de la Vie de saint Antoine faite sur l'ordre de Jean, dispensateur (stroitel) de l'Église de toute la Bulgarie (1). D'après cela, Cozma, qui utilise du reste cette Vie, peut avoir écrit vers l'an 1030 ou 1050. A cette conclusion Popr. oppose la distance trop grande qui sépare cette date de l'apparition de l'hérésie bogomile, née sous le tsar Pierre, et même plus précisément sous le patriarche Théophylacte (959), qui la qualifie de νεοφανής, distance qui empêche de la considérer comme nouvellement apparue. Aussi M. Popr. identifie-t-il Jean le prêtre le nouveau avec Jean presviter qui vécut sous Siméon, en entendant *le nouveau* dans le sens de *récent*, sans opposition à un plus ancien. Je doute qu'aucun byzantiniste accepte jamais cette explication. Quant au Jean qui a ordonné de traduire la Vie de saint Antoine, il n'est autre pour M. Popr. que le même Jean presviter contemporain de Siméon, et le traducteur serait l'évêque Constantin. On voit combien le problème est complexe. Il est peut-être possible de le simplifier en utilisant cette observation de M. Popr. que l'œuvre de Cozma est constituée de deux écrits bien distincts. Or, une très grande distance peut avoir séparé ces deux écrits. Le second paraît être d'un vieillard que son âge et son expérience autorisent à adresser des conseils même aux prêtres et aux évêques. Mais le premier peut être d'un homme d'un âge mûr. On se souvient qu'il a pour titre : *Discours sur l'hérésie bogomile nouvellement apparue.* Il s'agit d'apprécier l'expression : *nouvellement apparue.* On ne peut la prendre à la lettre, car dans ce cas l'écrit devrait dater du temps du patriarche Théophylacte

(1) Un manuscrit serbe nomme ce Jean *seigneur archevêque qui fut patriarche de la terre bulgare*, cf. I. Snêgarov, *Istorija na Ochridskata archiepiskopij*, I, p. 264.

(959), ce qui n'est pas, puisqu'il mentionne le règne du tsar Pierre comme appartenant au passé. La condamnation du patriarche n'aura pas suffi à arrêter le mal. Il continuait ses ravages quand Cozma surgit. Serait-il exagéré de placer sa réfutation, par exemple, entre 980 et 990, et de lui donner, à lui, entre trente et quarante ans d'âge ? Si maintenant nous plaçons son second écrit aux environs de 1035 on peut alors expliquer les allusions à Jean presviter le nouveau et à la vie de saint Antoine qui se trouvent précisément dans ce second écrit. Dans ce cas, il faudrait que ce Jean le nouveau soit mort dans les premières années de l'épiscopat de Jean archevêque d'Ochrida, après avoir eu le temps de faire sur son ordre la traduction de la Vie de saint Antoine. Tout ceci évidemment n'est qu'hypothèse, un essai de ramener à un même dénominateur les données divergentes du problème. On pourrait imaginer d'autres solutions, mais il vaut mieux attendre de nouveaux documents les éléments de certitude qui nous manquent.

Le chapitre IV s'occupe des titres des diverses parties de l'ouvrage de Cozma, à savoir ici du second écrit, et montre leur importance pour l'utilisation de cet ouvrage à diverses fins de civilisation.

Le chapitre V traite des citations scripturaires de Cozma et de la part qui lui revient dans le travail de revision du texte sacré accompli en Bulgarie au Xe siècle. L'auteur dresse un tableau de toutes ces citations, soit celles qui ont un correspondant dans les autres auteurs contemporains, soit celles qu'il est le premier à apporter, et qui constituent dès lors un matériel nouveau pour l'étude de ce travail de révision. Précieuse contribution à l'histoire de la Bible slave !

Dans le chapitre suivant, sont retracées les circonstances de l'apparition du bogomilisme en Bulgarie et indiquées les sources de Cozma pour sa réfutation de l'hérésie. Le bogomilisme n'est qu'une recrudescence du paulicianisme qui, presque dès le début de la conversion des Bulgares, s'était infiltrée chez eux selon le témoignage de Pierre de Sicile dans sa lettre dédicatoire à l'archevêque de Bulgarie. Nous ne comprenons pas qu'on puisse dire, comme le fait M. Popr., que cette lettre est une addition postérieure au traité de Pierre de Sicile. Il faut ne l'avoir point lue pour cela. Si au milieu du IXe siècle, on traite l'hérésie de nouvellement apparue, c'est à cause de l'intensité de sa propagande et de sa cohésion autour d'un nouveau chef, d'où elle reçoit un nouveau nom. Pour la réfuter, Cozma a dû se familiariser avec la littérature polémique antérieure. Sa principale source, notre auteur le montre par des exemples, est la chronique de Georges Hamartolos, dont la traduction slave publiée par Istrin remonte, au juge-

ment de Sobolevskij, à l'époque de Siméon. Il a utilisé aussi le fragment de cette chronique qui se trouve dans un manuscrit de l'Escurial, fragment publié par Friedrich et qui manque dans la traduction slave publiée par Istrin.

Ce même chapitre traite de l'érudition de Cozma. Elle se manifeste, non seulement par des références expresses à tel ou tel auteur, mais encore et surtout par des citations ou des réminiscences nombreuses de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, de saint Ephrem, du Paterik, du Prolog, de saint Anastase le Sinaïte, sans compter l'Écriture, citée plus de 250 fois.

Un dernier chapitre est intitulé : *Formes créatrices dans la production de Cozma presviter, comme matériel pour éclairer sa personnalité d'écrivain.* Cozma manifeste son individualité par des gloses, des comparaisons, par divers moyens employés pour renforcer sa pensée : ironie, répétition, exclamation. De ces divers procédés, M. Popr. fournit d'intéressants exemples.

L'étude préliminaire proprement dite est terminée. Avant de nous donner le texte, l'éditeur a groupé dans l'ordre alphabétique tout le matériel contenu dans l'œuvre de Cozma, afférant aux questions religieuses, morales, aux coutumes et conditions d'existence, etc. Chaque mot est accompagné de sa ou ses citations ou tout au moins de sa référence. Ce tableau précieux permet d'utiliser immédiatement sur tout mot ou sujet l'œuvre de l'auteur. On ne peut qu'être profondément reconnaissant à l'éditeur d'une telle patience et d'une telle abnégation.

L'édition elle-même a été établie avec le plus grand soin et se caractérise par une grande netteté, je n'ose dire une grande clarté. L'auteur semble en effet avoir suivi servilement la ponctuation de l'original qui, ne connaissant que le point, les deux points et les trois points, ne les distribue pas toujours d'une façon logique. On comprend le motif de l'érudit qui, éditant tel manuscrit, a voulu nous en donner la figure parfaite. Mais cela vaut-il l'effort de compréhension que cela impose au lecteur ? En aura-t-il mieux la pensée et la langue de l'écrivain ? Quoi qu'il en soit, c'est désormais à cette précieuse édition qu'il faudra se reporter quand on voudra citer l'œuvre de Cozma.

A signaler enfin, avant la table des matières, un index des noms et objets dont il est traité dans l'introduction, et l'on aura une idée du précieux instrument de travail dont M. Popr. vient d'enrichir la slavologie.

V. Grumel.

SUIDAE LEXICON [1]

La Maison Teubner, fidèle malgré l'inclémence des temps, aux initiatives scientifiques les plus désintéressées, vient d'achever en cinq tomes compacts l'édition critique du Lexique dit de Suidas; œuvre imposante, qui, pour ne pas paraître définitive, n'en restera pas moins l'un des monuments les plus insignes de la philologie grecque de notre époque.

L'idée et le courage de l'entreprise sont venus à une danoise, Mme Ada Adler, qui, depuis 1912, n'a cessé de lui consacrer ses laborieux efforts. Le premier volume sortit des presses en 1928 et le dernier — cinquième de la série — pour le dixième anniversaire en 1938. Les éditeurs précédents — il n'y en eut pas moins de sept depuis le grec Démétrius Chalcocandyle (Milan 1499) jusqu'à Bekker (1854) — avaient fait œuvre aussi imposante et plus rapide mais non aussi mûrie. La méthode critique laissait alors la bride assez lâche aux érudits qui, pour se révéler presque toujours excellents commentateurs, abdiquaient sauf exception, dans le choix et le traitement des manuscrits, tout culte de la leçon originale et comme le sens de la rigueur. La consultation intégrale des témoins accessibles est aujourd'hui un dogme intangible et toute édition défaille dans la mesure où elle s'en écarte. Il faut même convenir que la nature de l'ouvrage requiert une application encore plus stricte de ce principe.

Sans être une encyclopédie telle qu'on en compile de nos jours, le lexique de Suidas réalise plus qu'un recueil de mots et de formes, voire, s'il n'était que cela, l'intérêt qu'il a toujours suscité serait surfait. Sa formule est intermédiaire où se juxtaposent aux données grammaticales et aux étymologies de contrebande une très longue suite d'articles traitant d'objets les plus divers : philosophie, histoire naturelle, histoire, géographie, biographies et, par dessus tout, les articles d'histoire littéraire, vrai manteau de pourpre, dit excellemment Krumbacher, sous lequel disparaissent les défaillances et les fautes des autres

(1) *Suidae Lexicon*, ed. Ada Adler (Lexicographi gracci, recogniti et apparatu critico instructi. Vol. I), Pars I (A-E) 1928, II (Δ-Θ) 1931, III (K-O) 1933, IV Π-Ψ 1935, V (Indices), 1938.

parties. Là seul est le secret de la vogue de ce gros livre de très gauche et très ambitieuse apparence dont l'importance tient au silence des autres sources sur un nombre élevé d'auteurs et d'ouvrages aujourd'hui disparus. De ce premier chef, il importait d'arrêter sur le témoignage de tous les manuscrits la lettre exacte de ses diverses notices en leur plus minutieux détail. Mais la tradition manuscrite offre davantage que le texte brut, une série de gloses marginales ou interpolées dont sont toujours parsemés ces sortes d'ouvrages. Lecteurs et scribes à Byzance en ont toujours remontré aux auteurs de leur choix et rien ne s'est jamais mieux prêté à un étalage de science d'un aloi fort relatif que ce dictionnaire multiforme dont les erreurs et les lacunes sont palpables à tout érudit moyen. S'aidant de connaissances plus exactes ou d'une bibliothèque mieux fournie tel savant byzantin aura sans gros frais annoté son exemplaire, et ses observations, d'abord marginales, auront fini par s'incorporer à l'original. Tel est le sort de tout texte vivant; tel fut celui de notre lexique qui, malgré l'aspect rébarbatif sous lequel il se présente à nous, dut être le vade-mecum des lettrés grecs. L'inventaire et l'examen rigoureux de ces éléments parasites s'imposait donc non seulement pour restituer le texte dans son intégralité, mais aussi pour ce que pareil ensemble présente en surcharge d'apports inédits.

Les éditeurs successifs se sont fait une idée très diverse de leur tâche. Les uns, comme Chalcocandyle, ont ajouté au texte des parties empruntées à des ouvrages similaires et y sont allés de leurs conjectures sans se préoccuper de rechercher les sources ni de confectionner des *indices;* précaution indispensable là où se rencontrent une si imposante variété d'éléments étrangers. Les autres, plus respectueux de l'original et très désireux de le munir des références désirées, ou n'ont utilisé qu'un ou plusieurs manuscrits ou ne se sont nullement souciés du problème critique et philologique. En raison de leurs défauts et de leurs incontestables qualités, toute utilisation du Lexique requérait, là où l'on entendait la pousser quelque peu, la consultation de toutes ces éditions successives dont aucune ne put supplanter ses devancières. Certes la huitième reprise de Mme Adler ne saurait revendiquer pour elle ce privilège dû aux œuvres maîtresses; nous dirons bientôt pourquoi. Il y a néanmoins là, auprès d'une information facilement plus étendue, une méthode plus cohérente, une disposition typographique qui, à elle seule, pénètre de clarté ces listes touffues, surtout un tel souci de dépister la moindre source que les copieuses annotations bibliographiques donnent à ce livre une physionomie nouvelle avec le don

d'être d'une facile utilité. Ces multiples avantages confèrent à la nouvelle entreprise une supériorité rarement aussi marquée et qui est le juste prix du travail opiniâtre.

Les deux courts mémoires, imprimés en tête et en queue de l'édition (on aurait voulu la seconde moins chargée de redites), ne nous informent que très imparfaitement sur les questions essentielles. Le renvoi constant à l'article *Suidas* de la Realencyclopädie de Pauly-Wissowa, Zweite Reihe VII 1931, 675-717, ne satisfait pas non plus toujours la patience agacée du consultant. L'impression dominante est que maints problèmes n'ont pas été traités à fond.

D'abord rien n'a été soupçonné de la grave difficulté posée par le nom de l'auteur. La première ligne de la présente édition porte en effet : Τὸ μὲν παρὸν βιβλίον Σοῦδα, οἱ δὲ συνταξάμενοι τοῦτο ἄνδρες σοφοί. Pareille phrase énonce deux choses : le titre de l'ouvrage dont la tradition byzantine et les humanistes feront un patronyme légèrement travesti (Souidas) et la théorie des auteurs présumés. Selon Mme Adler, Σοῦδα serait le génitif de Σοῦδας ; ce qui ne peut être sur le témoignage même d'une partie de la tradition qui a compris le terme comme elle. Il eut fallu s'en tenir à *Souda,* nom de choses, choisi comme exergue en vertu d'un symbolisme très mal défini. Le large débat que MM. Grégoire, Dölger et leurs suivants ont institué tout alentour méritait d'être apprécié et largement exposé dans la dissertation finale. Une allusion y est certes faite *in extremis* (V 278) ; mais ce n'est qu'une allusion d'ailleurs accompagnée d'une affirmation dont le lecteur n'aperçoit guère le bien fondé : le vrai titre serait, non le lemme ci-dessus transcrit, mais ce double élément ΣΟΥΔΑ que le parisinus 2625 est seul à transmettre. La tradition la plus diverse ne connaît en cette place que le lemme explicatif et l'autorité du parisinus assez tardif (fin XIIIe s.) ne saurait prévaloir contre elle ; surtout on ne saurait consentir à y voir une interpolation pour le seul fait de son absence du dit codex.

D'ailleurs le défaut de cette édition — le seul qui soit saillant et de ce chef d'autant plus regrettable — est l'insuffisance de l'enquête paléographique. Ce n'est certes pas que l'auteur ait boudé sa peine et se soit fiée aveuglément aux conclusions de J. Bidez (*La tradition manuscrite du Lexique de Suidas* dans les Acta Academiae Borussiae, 1912) ; elle les rectifie au contraire sur des points appréciables en montrant l'importance méconnue du Laurentianus 55, du Leningr. 125 et autres, en regroupant autour de chefs communs des copies indûment séparées et en augmentant de plusieurs unités le dossier des manuscrits étudiés.

Mais si la description des témoins est suffisante, au point même de s'attarder parfois à relever de longs textes d'une nouveauté douteuse (cf. V 248), la preuve de leur filiation n'est nulle part offerte. L'affirmation qui dans cet ordre clôt chaque examen de manuscrit sollicite trop uniment la foi du lecteur qui avait droit à ce que la démonstration, faite ailleurs, fût reprise ici pour lui ; ce qui est consigné t. V 263-277 est pleinement insuffisant. Et le malheur veut que l'indigence intentionnelle de l'apparat critique rende aléatoire, voire très souvent impossible, toute contre-épreuve. Pour trente manuscrits et onze fragments la moyenne des leçons collationnées ne remplit guère en effet plus de cinq lignes d'apparat. Cette sobriété est le plus clair indice que le problème philologique n'a été que partiellement traité, car de pareilles œuvres si largement manipulées souffrent de variantes comme d'un mal de nature. Or malgré la détermination assez heureuse de maintenir dans le corps du texte mais en caractères plus petits les gloses postérieures à la rédaction primitive, on admettra difficilement que la tradition ait été si fidèle que le relevé ne comporte souvent que des phénomènes secondaires (omissions, accidents d'itacisme ou méprises d'assonance). Il est à craindre que bien des menus faits paléographiques soient restés dans les copies non utilisées. Et c'est dommage pour une entreprise aussi courageuse et de si gros frais, où non seulement ce qui contribue à l'établissement du texte mais encore tout ce qui, à titres divers, appartient à son histoire, eût dû figurer. Sous ce rapport il n'importait pas moins de collationner les manuscrits sûrement dérivés que d'inventorier avec le plus grand soin tous les indépendants, quelque sort que l'on dût faire en définitive aux matériaux hétéroclites issus de ce long et fastidieux examen. Les éditions définitives se construisent sur de la patience étayée par une méthode rigoureuse. Ce n'aura pas été le cas ici et si, conformément au vœu exprimé par M. Maas (Byzantin. Zeitschrift, XXXVI, 1936, 189) notre Lexique n'est plus réédité avant plusieurs siècles, cet avantage sera dû, moins à la qualité de cette édition qu'au redoutable aléa financier assumé en de meilleures conditions par la Maison Teubner et l'Institut Carlsberg. Le souci de réduire la dépense semble en effet avoir dicté la conduite de M. Adler qui aura sacrifié à une tyrannique économie l'intérêt moins fluent de la science. On a le droit de regretter que le commerce soit aussi intéressé, mais c'est sa loi et il ne peut être question de lui en faire grief, d'autant que rien n'a été sacrifié pour rendre la présentation typographique aussi claire et pratique que possible.

Sous ce rapport, nos cinq volumes sont une belle réussite. L'ordon-

nance est parfaite dans sa complexe ingéniosité. Chaque unité lexicographique, composée en caractères espacés, porte un numéro d'ordre dans une série qui se renouvelle avec chaque lettre ; c'est ainsi que la lettre A offre 4740 articles. Les marges latérales portent à gauche une numérotation à la page et, à droite, des sigles et abréviations indiquant les sources *directes*. Le dispositif principal est toutefois constitué par le triple apparat placé au bas du texte. Le premier rang d'annotations donne de manière explicite l'indication des sources pour la recherche et l'identification desquelles M. Adler a dépensé une peine et une virtuosité dignes du plus bel éloge. Certes le critique peut relever de menues omissions et quelques incohérences, mais ces faiblesses, rançon ordinaire d'un aussi grand effort, mettent en plus grand relief le résultat obtenu qui va à résoudre définitivement presque tous les problèmes posés par l'identification des auteurs copiés ou utilisés par le pseudo-Suidas. C'est là — le second apparat relève et coordonne les références dont l'œuvre elle-même est accompagnée, tandis que le troisième nous livre avec l'arbitraire précité les variantes du texte — c'est là, pensons-nous, le principal intérêt de cette réédition, le progrès de cet ordre sur ses devancières étant total, et rien n'important d'autre part davantage à l'utilité de ce précieux lexique. On regrettera par contre que le souci de la clarté et d'une plus grande économie ait aboli du rez de chaussée à peu près tout commentaire. Les anciennes éditions gardent de ce fait sur la présente un avantage point entièrement négligeable et ne sauraient donc, particulièrement celle de Bernhardy, être tenues pour absolument périmées.

Le texte établi par M. Adler fait loi néanmoins dorénavant, car, sauf les inévitables lieux où il est toujours loisible de chicaner un éditeur, il paraît soigneusement établi, avantage caché puisque le laconisme des apparats ne donne qu'une idée lointaine des rapports de cette édition avec les anciennes, mais avantage réel que les critiques ont reconnu à l'unanimité. Il est d'ailleurs une multiple commodité que la présente publication offre à ses usagers, celle de ses indices assez divers et assez riches pour remplir un volume, le cinquième : Index autorum (39-133), nomina propria (133-161), nomina geographica (161-177), et quelques autres tables de seconde importance mais aussi bienvenues (inventiones 177-179, chronologica 179, res scientiae 179-181, philosophica 181-182, antiquitates 182-187, res grammaticae, metricae, rhetoricae 188-193, etymologiae, 193-195, dialecti 195-200, vocabula potiora et recentiora 200-207, glossae et proverbia extra ordinem 207-215. Ces tables, peut-être un peu trop morcelées, consacrent la valeur pratique du nouveau

Suidae lexikon dont la philologie classique restera désormais tributaire. En menant à bien son énorme tâche, Mme Adler, qui aura ouvré plus que femme ne fit en un champ si aride, a droit à l'admiration et à la gratitude des gens d'érudition pour qui elle aura posé en tête des nouveaux *Lexicographi graeci* de la Maison Teubner une maîtresse pièce liminaire toute à l'honneur de son talent et des maîtres byzantins qui l'ont construite.

V. Laurent.

CHRONIQUE DES EGLISES ORIENTALES

I. Patriarcat grec orthodoxe d'Alexandrie : *Le règlement pour l'élection du patriarche.* **II. Eglise de Grèce : 1.** *Mort de l'archevêque d'Athènes Chrysostome Papadopoulos.* **2.** *Une élection annulée.* **3.** *Mgr Chrysanthe Philippidès.* **III. Patriarcat de Roumanie :** *La question de la langue liturgique.*

I. — Patriarcat grec orthodoxe d'Alexandrie

Le Règlement pour l'élection du patriarche. L'Eglise grecque orthodoxe d'Egypte est restée pendant longtemps sans organisation sérieuse, d'autant plus que son chef vivait le plus souvent hors du pays. Même lorsque les patriarches d'Alexandrie purent résider en terre d'Egypte, au XIXe siècle, aucun règlement ne fut mis en vigueur, alors que les autres patriarcats en adoptaient plusieurs. Sophrone IV (1870-1899) et Photios (1899-1925) en établirent bien, mais ils ne les publièrent pas. Mélétios IV (1926-1935) en fit à son tour (1934), qu'il eut beau rendre publics, le gouvernement égyptien les écarta comme ne donnant pas suffisamment satisfaction aux orthodoxes de langue arabe. L'accord intervenu entre le patriarcat et le ministère Naha Pacha, au printemps de 1937 (1), a permis au saint synode de mettre sur pied le règlement relatif à l'élection du patriarche, un des points sur lesquels les revendications des arabophones étaient les plus violentes. Bien que voté le 13 mai 1938, ce règlement n'a été promulgué que dans les premiers jours de 1939 (2). Nous en donnons la traduction intégrale.

Ordonnance patriarcale et synode sur l'élection du patriarche

Article premier. — L'élection du patriarche d'Alexandrie est faite par le saint clergé et le peuple selon les dispositions établies dans le présent décret patriarcal et synodal. L'Etat investit l'élu par la reconnaissance officielle.

Art. 2. — Quand le siège est devenu régulièrement vacant, le délégué patriarcal à Alexandrie (3) annonce le veuvage aux métropolites

(1) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXXVI, 1937, p. 356-359.

(2) Le texte en a paru dans le bulletin officiel du patriarcat, le Πάνταινος du 6 janvier 1939.

(3) Il y a deux délégués patriarcaux, l'un à Alexandrie, l'autre au Caire. Ce sont des métropolites qui remplissent cette fonction.

et aux fidèles. Aux métropolites qui se trouvent hors d'Égypte la nouvelle est communiquée par télégramme.

Art. 3. — Les métropolites qui le peuvent doivent se trouver à Alexandrie le huitième jour après cette annonce et se réunir sous la présidence du premier à l'ancienneté pour élire l'administrateur patriarcal ; les métropolites absents envoient leur vote par dépêche. L'élection est aussitôt communiquée au gouvernement égyptien.

Art. 4. — L'administrateur qui prend la direction de l'Eglise est obligé de maintenir telle quelle la situation des personnes et des choses et de la remettre sans modification au patriarche qui va être élu. Tout changement autre que celui qui consiste dans l'expédition des affaires courantes est invalide et charge la responsabilité de l'administrateur devant le patriarche en son synode.

Art. 5. — Dans les trois jours qui suivent sa prise de fonctions, l'administrateur convoque en synode les métropolites pour établir la liste des membres de l'assemblée élective sur les bases indiquées dans les articles suivants.

Art. 6. — L'assemblée élective comprend : 1°) trente-six ecclésiastiques en partant du rang le plus élevé, c'est-à-dire les évêques du patriarcat en fonction ou à la retraite, parmi les prêtres de l'archevêché les plus élevés en charge et en ancienneté, les curés chefs de communauté de chaque siège de métropole ; 2° d'un même nombre de laïcs délégués, fondateurs ou représentants de corporations, de sujétion égyptienne, divisés en deux groupes de même force, l'un de langue grecque, l'autre de langue arabe (art. 17, 18 et 19) ; 3° d'un nombre égal de laïcs délégués, fondateurs ou représentants de corporations, de sujétion hellénique ou étrangère (art. 10, 11, 14, 15 et 17).

Art. 7. — S'il y a des bienfaiteurs du patriarcat, ils prennent aussi part à l'élection en raison de leur titre (art. 20).

Art. 8. — L'administrateur détermine avec le synode le nombre des électeurs, ecclésiastiques, fondateurs et représentants de corporations, leur répartition et le nombre des bienfaiteurs, suivant les articles relatifs et il les publie dans le *Pantainos*.

Art. 9. — Les communautés et autres organisations corporatives reconnues comme fondateurs d'églises soumises à la juridiction canonique du patriarche ont le droit de participer à l'élection au nom de l'église ou des églises qu'elles administrent. De même les églises pri-

vées, auxquelles un acte patriarcal a reconnu les droits paroissiaux, seront représentées par leur fondateur. Ne seront pas représentées les chapelles de cimetières, d'établissements ou les chapelles privées.

Art. 10. — La communauté de sujétion hellénique ou étrangère du siège de chaque métropole qui entretient une église sera représentée de droit à l'élection du patriarche par son président ou son vice-président.

Art. 11. — L'archevêché est représenté par 25 délégués fondateurs de sujétion étrangère, dont 15 appartiennent à Alexandrie et 10 au Caire. Ceux d'Alexandrie se répartissent ainsi : église de l'Annonciation 11, église des Taxiarques d'Ibrahimia 2, église du Prophète Elie 1 et église de Saint-Georges du Caniskérion 1. Les 10 délégués fondateurs du Caire représentent tous l'église des saints Constantin et Hélène.

Art. 12. — Les délégués fondateurs de l'archevêché sont proposés et élus par la Commission administrative parmi ceux de ses membres qui ont les qualités fixées par l'art. 16. Les résultats de cette élection certifiés exacts, avec une copie du procès-verbal du Conseil directeur, sont communiqués aussitôt à l'administrateur.

Art. 13. Les délégués des corporations de l'archevêché, de sujétion hellénique ou étrangère, sont deux pour Alexandrie et deux pour le Caire et représentent ensemble les corporations d'intérêt général. Ces délégués seront de droit leurs présidents, et en cas d'empêchement les vice-présidents. En plus, s'il y a des corporations, le nombre des voix fixé est attribué aux présidents qui ont les qualités requises par l'article suivant. S'il n'existe pas de ces corporations, ces voix appartiennent, à Alexandrie, une à l'église de l'Annonciation et une à celle des Taxiarques, les deux du Caire à l'église Saint-Constantin.

Art. 14. — Les corporations qui ont le droit de participer à l'élection patriarcale sont : a) celles qui sont reconnues par lettre patriarcale comme accomplissant une œuvre de bienfaisance, b) celles qui sont composées seulement d'orthodoxes dont le nombre n'est pas inférieur à 100.

Art. 15. — Au secrétariat central du patriarcat est conservée la liste exacte des ecclésiastiques, des communautés et des corporations remplissant les conditions fixées aux articles 10, 13 et 14, ainsi que celle des bienfaiteurs du patriarcat et elles seront publiées chaque année dans le *Pantainos*, organe officiel du patriarcat.

Art. 16. — Les représentants, fondateurs et délégués des corporations de sujétion égyptienne se divisent en deux catégories de nombre égal, composées d'arabophones et d'hellénophones et ils sont choisis séparément par chaque groupe de la manière suivante.

Art. 18. — Les communautés de langue arabe des sièges des métropoles sont représentées de droit par leur président, et en cas d'empêchement par le vice-président. Le reste des voix des arabophones se répartit en nombre égal entre les deux communautés d'Alexandrie et du Caire, une aux organisations corporatives de chacune de ces deux villes; les délégués sont choisis conformément aux articles 9, 10, 12, 13, 14 et 16. S'il n'y a pas de corporations remplissant les conditions indiquées dans ces articles, les représentants fondateurs des églises d'Alexandrie et du Caire se partagent les voix à nombre égal. Dans le cas où le nombre des voix serait inégal, la communauté d'Alexandrie prend la voix restante, en tant que siège du patriarcat.

Art. 19. — Les sujets égyptiens de langue grecque d'Alexandrie, du Caire et de l'intérieur sont représentés à l'assemblée élective par la moitié des voix des Egyptiens orthodoxes (art. 17) et leurs délégués sont choisis conformément à l'article 18.

Art. 20. — Les bienfaiteurs qui participent personnellement à l'élection patriarcale sont ceux qui ont donné ou versé au patriarcat, soit en une fois soit en plusieurs, une somme non inférieure à 1000 livres, en espèces ou en immeubles et qu'une décision du patriarche en son synode a proclamés bienfaiteurs du trône et qui sont décorés de la croix de saint Marc.

Art. 21. — Les oppositions contre n'importe quelle liste de candidats sont remises dans les cinq jours qui suivent la publication de la liste; l'opposition contre la validité de l'élection d'un représentant est remise dans les deux jours qui suivent à l'administrateur contre reçu ou par poste recommandée. Le saint synode se réunit dans les trois jours et juge souverainement par décision motivée.

Art. 22. — Le saint synode a le droit, si les délais fixés ne sont pas suffisants, d'accorder une seule fois une prolongation qui ne dépassera pas dix jours pour toute action ayant trait à l'élection du patriarche.

Art. 23. — Après l'achèvement définitif de toutes les élections, le synode se réunit et inscrit dans une liste tous les ecclésiastiques et laïcs qui ont le droit d'être membres de l'assemblée élective, l'administrateur la publie le lendemain dans un supplément extraordinaire du *Pantainos*.

Art. 24. — Les candidats au patriarcat sont proposés par chacun des métropolites ou par un groupe d'ecclésiastiques ou de laïcs membres de l'assemblée électrice. Un groupe de cinq ecclésiastiques ou de cinq laïcs ou de deux ecclésiastiques et de trois laïcs a le droit de proposer un candidat. Les propositions sont adressées scellées et signées à l'administrateur. Elles sont ouvertes dans une seule et même réunion du synode ; si elles sont trouvées conformes aux dispositions de ce règlement, elles sont déclarées valides et les personnages proposés sont inscrits. C'est ainsi que le synode établit la liste des éligibles que l'administrateur publie le même jour dans un supplément extraordinaire du *Pantainos*. Si une candidature n'est pas trouvée en règle, on doit publier la sentence motivée qui l'écarte et cela se fait dans le *Pantainos*, en même temps que la liste des candidats.

Art. 25. — Les évêques du patriarcat, dans la mesure où ils possèdent les qualités requises par ce règlement pour être élus, sont de droit éligibles. C'est pourquoi leurs noms sont également inscrits dans la liste des éligibles et ils sont publiés avec ceux qui ont fait l'objet de propositions particulières.

Art. 26. — Les propositions des éligibles au patriarcat seront faites par les membres du synode et par les groupes de laïcs pas moins de cinq jours après la publication de la liste des membres de l'assemblée électrice. Trois jours après ce délai le synode se réunit pour proclamer et publier la liste des éligibles.

Art. 27. — Dans les trois jours qui suivent la publication de cette liste, l'administrateur publie la circulaire appelant en session l'assemblée électrice pour le quinzième jour qui suit son lancement. Dans cette circulaire sera fixée comme lieu de réunion l'église cathédrale Saint-Sabas à Alexandrie et l'heure déterminée par l'administrateur. La circulaire sera envoyée par la poste à chacun des membres de l'assemblée, mais sa validité compte à partir de sa publication dans le *Pantainos*.

Art. 28. — Pour être éligible au trône patriarcal il faut posséder la formation théologique prouvée par un diplôme d'une École grecque orthodoxe, n'avoir pas moins de quarante ans, faire partie du clergé depuis au moins dix ans, être exempt de toute erreur sur la foi et de tache sur la vie, avoir la dignité d'évêque ou d'archimandrite ou d'archidiacre. S'il est évêque, le candidat peut appartenir à n'importe quelle partie du corps de la sainte Eglise orthodoxe et il doit posséder l'épiscopat depuis au moins cinq ans. S'il est archimandrite ou archi-

diacre, il doit appartenir à l'Église d'Alexandrie et avoir servi au moins sept ans soit dans un monastère, soit dans une des fonctions suivantes : commissaire patriarcal à Alexandrie ou au Caire, secrétaire en chef du patriarcat, président du tribunal patriarcal. Pour les évêques du patriarcat le service qu'ils ont rempli dans ces fonctions compte comme service épiscopal.

Art. 29. — L'assemblée électrice étant réunie le jour et à l'heure fixés dans l'église Saint-Sabas, sous la présidence de l'administrateur, on fait la prière, puis le secrétaire en chef du patriarcat donne lecture de la liste imprimée des éligibles telle qu'elle figure sur le bulletin de vote. On distribue aussitôt les bulletins de vote aux membres de l'assemblée. Le secrétaire proclame le nom de chaque membre, qui jette dans l'urne et plié le bulletin qu'on lui a remis, après avoir rayé tous les noms autres que ceux des personnages qu'il désire présenter comme candidats définitifs. Un bulletin ayant un nombre de noms inférieur ou supérieur à trois est nul. Après l'inscription complète des votes, on proclame candidats au patriarcat les trois qui ont réuni le plus de voix.

Art. 30. — Les membres de l'assemblée qui se trouvent en Égypte y prennent personnellement part. Un métropolite empêché pour cause de maladie peut, où qu'il se trouve, se faire représenter par un autre métropolite. Ceux qui sont hors d'Égypte peuvent remettre leur voix par lettre ou par télégramme à un autre membre qui se trouve en Égypte, un métropolite à un métropolite, un ecclésiastique à un ecclésiastique et un laïc à un laïc, dans les limites de l'article 16. Cette autorisation doit être notifiée en même temps à l'administrateur par celui qui l'envoie.

Art. 31. — Un membre de l'assemblée ou du synode peut disposer, outre la sienne, d'une autre voix, mais seulement dans le cas où il remplace, conformément à l'article précédent, un autre membre empêché ou qu'il réunit deux qualités de bienfaiteur et de délégué.

Art. 32. — L'administrateur préside l'assemblée avec six assesseurs, dont un évêque, un archimandrite et quatre laïcs, nommés par lui dès le commencement de la séance. Les laïcs seront choisis parmi les délégués des communautés d'Alexandrie et du Caire. L'administrateur annonce à l'assemblée les noms des trois candidats et après avoir signé le procès-verbal de l'élection avec les métropolites et ses assesseurs, il le remet au secrétaire.

Art. 33. — Pendant l'opération électorale, les portes de l'église seront fermées. Peuvent rester à l'intérieur, outre les membres de l'assemblée, le clergé et les employés de l'église avec les huissiers du patriarcat.

Art. 34. — Le saint synode comprenant au moins sept membres ou, si le nombre des synodiques est inférieur, complété à sept par un évêque des patriarcats de Constantinople, d'Antioche, de Jérusalem ou des Églises autocéphales voisines, Chypre et Grèce, nommé à cette fin par leurs présidents, élit à la majorité parmi les trois candidats définitifs le nouveau patriarche et le proclame successeur du trône de saint Marc.

Art. 35. — L'élection par le synode se fera de la manière suivante. Une fois qu'on aura chanté les tropaires de la Pentecôte, les métropolites procèdent au vote secret, déposant le nom d'un des trois candidats dans l'urne qui se trouve sur l'autel. Ensuite l'administrateur, en présence des assesseurs, prend un à un les bulletins et proclame le nom de manière à être entendu et il passe le bulletin à un des assesseurs. Quand tout est fini, les métropolites signent le procès-verbal et le secrétaire du synode proclame à haute voix, devant les Belles Portes, que par leur vote les métropolites du patriarcat ont élu N. pape (1) et patriarche d'Alexandrie. En cas d'égalité des voix, le choix se fait au sort comme pour saint Mathias.

Art. 36. — L'élection est suivie de l'intronisation du patriarche. Toutefois elle est précédée du sacre de l'archevêque d'Alexandrie dans le cas où l'élu ne serait pas évêque.

Art. 37. — Par la présente est rapportée toute décision contraire.

Répartition des électeurs du patriarcat d'Alexandrie

Ecclésiastiques		Laïcs de sujétion étrangère	
Les évêques	7	Présidents des métropoles	7
Les chefs des sièges des métropoles	11	Fondateurs d'Alexandrie	
		Annonciation	11
		Taxiarques d'Ibrahimia	2
		Prophète Elie	1

(1) Le patriarche d'Alexandrie s'intitule pape depuis une très haute antiquité, tout comme celui de Rome.

ÉGLISES DE L'ARCHEVÊCHÉ

ALEXANDRIE

Saint-Sabas	3
Annonciation	3
Dormition	2
Taxiarques	1
Caniskérion	1
Prophète Elie	1

LE CAIRE

Saint-Nicolas	3
Saint-Constantin	2
Taxiarques	2
Saint-Georges	2
Saint-Anargyres	1
Héliopolis	1
Caniskérion	1
CORPORATIONS D'ALEXANDRIE.	2

FONDATEURS DU CAIRE

Saint-Constantin	10
CORPORATION DU CAIRE	2
	36

LAÏCS DE SUJÉTION ÉGYTIENNE

a) *arabophones :*

ALEXANDRIE : fondateurs

Dormition	8
Corporations	1

LE CAIRE : fondateurs

Taxiarques	8
Corporations	1

b) *hellénophones :*

Alexandrie	9
Le Caire	9

Total des ecclésiastiques .. 36

Total des laïcs .. 72

A Alexandrie, le 13 mai 1938.

NICOLAS, pape et patriarche d'Alexandrie
THÉOPHANE DE TRIPOLI
CHRISTOPHORE DE LÉONTOPOLIS
PARTHÉNIOS DE PÉLUSE
NICOLAS D'AXOUM
ARSÈNE DE NUBIE
CONSTANTIN DE CARTHAGE.

II. — Eglise de Grèce

1. *Mort de l'archevêque d'Athènes Chrysostome Papadopoulos.* — A l'automne dernier, l'Église hellénique a perdu un prélat qui jouait, depuis quinze ans, un rôle prépondérant dans la vie religieuse de son pays. Le 22 octobre 1938, mourait en effet Mgr Chrysostome Papadopoulos, archevêque d'Athènes et de toute la Grèce. Malade depuis un certain temps déjà, il semble qu'il ait hâté sa fin par la multiplicité de ses travaux et qu'il ne les abandonna que lorsque ses forces le trahirent. Le 11 octobre, il entra à l'hôpital de la Croix-Rouge sur l'ordre

des médecins. Le lendemain, il reçut l'Extrême-Onction sur sa demande et communia le surlendemain. Il ne pensa plus dès lors qu'à la mort. Celle-ci le surprit le matin du 22 octobre, à 9 h. 10. Le 24, on lui fit des funérailles grandioses en présence du roi Georges II. Divers orateurs prononcèrent son éloge funèbre et la presse vanta sa science d'historien et sa conscience d'homme d'Église orthodoxe.

Né le 1er juillet 1868, à Madytos, petit bourg de la presqu'île de Gallipoli, il commença ses études dans son pays natal, puis il les continua à l'école clérieale du Phanar à Constantinople (1884-1887) et passa à celle de la Sainte-Croix de Jérusalem. Celle-ci ayant été fermée peu de temps après, il se rendit à Smyrne où l'École Évangélique lui donna son diplôme de fin d'études secondaires. Après avoir passé deux ans à la Faculté de théologie d'Athènes, il dut à la faveur de la reine Olga d'aller étudier pendant quatre ans dans les Académies théologiques de Kiev et de Pétersbourg (1891-1895). L'École de théologie de Sainte-Croix ayant été rouverte il en fut nommé professeur à son retour de Russie (1895), puis le patriarche lui confia la direction de l'établissement (1900). Il reçut le diaconat et la prêtrise cette même année (28 mai et 14 septembre) et fut promu à la dignité d'archimandrite. Il semblait que sa carrière allait se poursuivre tranquillement, lorsque les dissensions qui éclatèrent dans le patriarcat de Jérusalem à propos des revendications des Arabes orthodoxes firent de lui une de leurs victimes. Comme son collègue et ami Mélétios Métaxakis, futur métropolite de Kition en Chypre, archevêque d'Athènes, patriarche de Constantinople et d'Alexandrie, il prit nettement position contre le patriarche Damianos. Celui-ci ferma l'École Sainte-Croix et fit expulser de Jérusalem Chrysostome Papadopoulos et Mélétios Métaxakis. Le proscrit trouva une refuge en Égypte, où il dirigea pendant deux ans les églises de la communauté hellénique d'Alexandrie (1909-1911). En 1911, il devint directeur de l'École clérieale Rhizarios à Athènes et il conserva cette fonction jusqu'au jour où le choix du saint synode fit de lui un archevêque de la capitale (6 mars 1923). En 1914, il avait été nommé professeur d'histoire générale ecclésiastique à la Faculté de théologie de l'Université d'Athènes.

Mgr Chrysostome Papadopoulos laisse chez les orthodoxes la réputation d'un grand historien ecclésiastique. Il a publié en effet une *Histoire de l'Église de Jérusalem* (1910), une *Histoire de l'Église de Grèce* (1920), une *Histoire de l'Église d'Alexandrie* (1934) et il travaillait à une *Histoire de l'Église d'Antioche* quand la mort vint le surprendre. Il a aussi collaboré à maintes revues ecclésiastiques et abordé

les sujets les plus divers : mariage des clercs (1920), le sacerdoce (1912), Denys d'Alexandrie (1918), les néomartyrs (1934), la primauté de l'évêque de Rome (1930), l'école théologique de Sainte-Croix (1905), histoire de l'école Rhizarios (1919), etc. On ne peut cependant lui décerner l'épithète de grand historien, en raison de son peu d'originalité et des déficiences notoires de sa méthode critique ; il montre d'autre part trop souvent une partialité par trop visible et il excelle à écarter les textes contraires à ses thèses. Son hostilité contre les catholiques n'était un mystère pour personne et la loi contre le prosélytisme religieux fut nettement inspirée par lui.

Il fut par contre un champion du rapprochement avec l'Église anglicane, quoiqu'il ne semble pas avoir nourri beaucoup d'illusions sur le résultat final des réunions entre orthodoxes et protestants. La politique faillit l'emporter, lorsque le roi Georges II rentra dans son royaume, à la fin de 1935. D'ailleurs une bonne partie de l'épiscopat lui était opposée. On lui reprochait de vouloir régenter l'Église alors que le pouvoir directeur appartient au saint synode. Il eut aussi de violents démêlés avec les partisans de l'ancien calendrier, qui le tenaient pour responsable de la réforme et qui allèrent jusqu'à se livrer à des voies de fait sur sa personne. En somme, vie assez agitée dans son calme apparent.

2. *Une élection annulée.* — Aux termes de la Constitution de l'Église nationale publiée en 1931, l'élection de l'archevêque d'Athènes et de toute la Grèce appartenait à l'assemblée plénière de l'épiscopat (art. 12). Le 1er novembre 1938, le *Journal du Gouvernement* publia une loi qui complétait cet article et fixait dans les détails le mode d'élection. L'assemblée devait être présidée par l'administrateur de l'archevêché. Il suffirait que les deux tiers des métropolites fussent présents pour que le quorum fût obtenu. Tous les métropolites figureraient sur la liste des éligibles et par rang d'ancienneté d'épiscopat. L'élu devait réunir la moitié des suffrages plus un. Si aucun des candidats n'obtenait la majorité au premier tour, on devait procéder à un second et même à un troisième vote, mais alors celui qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix serait proclamé élu (1).

L'élection eut lieu le 5 novembre. A 10 h. du matin, les métropolites se réunirent au palais de l'archevêché au nombre de soixante et un, sous la présidence de l'administrateur, Mgr Ambroise, métropolite de

(1) Le texte a paru dans l'Ἐκκλησία, bulletin officiel de l'Eglise de Grèce, numéro du 19 novembre 1938, p. 369-370.

Phthiotide, et par devant le ministre des Cultes, M. C. Georgacopoulos. La présence d'un prélat suscita une certaine curiosité et aussi de vives protestations. Mgr Jean Basilicos, métropolite de Dryinopolis, avait été condamné récemment à la déposition par le tribunal ecclésiastique du premier degré pour simonie, rapacité, violation de la loi sur les paroisses, ordinations illégales, etc. Il avait fait appel de cette sentence, mais un grand nombre de ses collègues lui déniaient le droit de siéger dans l'assemblée. Cependant il avait obtenu du Conseil juridique du ministère des Cultes une interprétation officielle qui lui permettait de prendre part à l'élection.

Deux candidats étaient en présence : Mgr Damascène, métropolite de Corinthe, patronné par le ministre des Cultes, et Mgr Chrysanthe Philippidès, métropolite de Trébizonde et apocrisiaire du patriarcat de Constantinople auprès de l'Église de Grèce. Au premier tour 31 voix se portèrent sur Mgr Damascène et 30 sur son concurrent. Il en fut de même au deuxième et au troisième tour. Aucun des deux candidats n'obtenait donc la majorité absolue, mais Mgr Damascène bénéficia de la loi récemment publiée et il fut proclamé élu.

Les protestations ne tardèrent pas à se faire entendre. La presse s'empara de l'affaire et commença une campagne contre la validité de l'élection. Le 8 novembre, des laïcs influents déposèrent une protestation écrite au secrétariat du Conseil d'Etat. Ils furent imités le lendemain par d'autres laïcs et par deux métropolites, Mgr Ambroise de Phthiotide et Jacques de Samos-Icaria. Le 12, Mgr Jacques de Mitylène demanda lui aussi l'annulation du vote. Le 14, Mgr Procope d'Hydra-Spetsée, Mgr Synésius de Thèbes-Libadia et Mgr Spyridion d'Arta déposaient par contre une demande en faveur de la validité de l'élection. Ils furent imités par leurs collègues Mgr Germain de Mantinée-Kynouria, Mgr Pantéléimon de Carystia et Mgr Procope de Gortyne-Mégalopolis. Le Conseil d'Etat décida d'étudier la question dans sa séance du 16. Les opposants se basaient sur le fait que le métropolite de Dryinopolis n'aurait pas dû voter puisqu'il était condamné par le tribunal ecclésiastique à la peine de la déposition, ce qui lui enlevait toute juridiction. Le Conseil d'Etat admit le bien-fondé de cette thèse et ajouta que les recours du condamné ne pouvaient suspendre l'effet de la sentence prononcée contre lui... En conséquence l'élection du 5 novembre était déclarée nulle (1).

(1) Cf. le texte de la sentence dans Ἐκκλησία du 26 novembre 1938, p. 377-379.

Cette décision ralluma les discussions. Elle obligea le gouvernement à prendre une mesure exceptionnelle pour trancher le débat. Le ministre des Cultes, M. C. Georgacopoulos, violemment pris à partie comme ayant monté le scénario de l'élection, donna sa démission et M. J. Métaxas lui-même, président du Conseil, se chargea de sa succession. Le 3 décembre, parut un décret-loi qui modifiait complètement le mode d'élection en dépit du statut ecclésiastique. Le saint synode permanent aurait seul le droit de se prononcer et non l'assemblée plénière de l'épiscopat. Il présenterait trois candidats au gouvernement et le roi désignerait celui d'entre eux qui lui agréerait (1).

En conséquence, le saint synode permanent se réunit, le 10 décembre, sous la présidence de Mgr Ambroise de Phthiotide et en présence du commissaire du gouvernement. L'élection se fit au premier tour. Mgr Chrysanthe Philippidès obtint 11 voix et trois autres métropolites chacun 4 (Mgr Etienne de Lemnos, Mgr Basile de Drama-Philippes et Mgr Procope de Messénie). Le commissaire du gouvernement porta le procès-verbal de la séance au premier ministre qui envoya aussitôt un télégramme au roi, alors à Londres. Georges II désigna Mgr Chrysanthe Philippidès et le décret royal parut le 12 décembre qui nommait le prélat « archevêque d'Athènes et de toute la Grèce ».

L'intronisation du nouvel archevêque eut lieu le dimanche 18 décembre. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, comme aussi dans la lettre qu'il adressa aux métropolites et aux fidèles du royaume, il insista vivement sur la nécessité de l'oubli des querelles et des divisions, sur le respect de l'autorité et la collaboration sincère de la part de tous (2).

3. *Mgr Chrysanthe Philippidès.* — Il est né en 1881 à Comotiné (Gumuldjina). Il fit ses études ecclésiastiques à l'École théologique de Halki, près Constantinople (1897-1903), fut presque aussitôt ordonné diacre et nommé en cette qualité à la métropole de Trébizonde (1903). Il devint bientôt archidiacre de cette éparchie et il en cumula les fonctions avec celles de professeur au gymnase de la ville. En 1907, il alla perfectionner ses connaissances théologiques dans les Facultés protestantes de Suisse et d'Allemagne et revint à Constantinople en 1911. Il fut bientôt nommé conservateur des archives patriarcales et rédacteur en chef de la *Vérité ecclésiastique*, organe officiel de l'Église ortho-

(1) Cf. le texte du décret-loi dans l'Ἐκκλησία du 10 décembre 1938, p. 393-394.
(2) Cf. Ἐκκλησία du 31 décembre 1938, p. 410-411 et 413.

doxe de Constantinople. En 1913, il devint métropolite de Trébizonde. Les événements de la guerre mondiale et leurs conséquences eurent une grande répercussion sur les rives de la Mer Noire. En 1916, les troupes russes occupèrent Trébizonde, puis elles se retirèrent au moment de la révolution qui éclata au printemps de l'année suivante. Après l'armistice, Mgr Chrysanthe Philippidès se rendit à Paris à la Conférence interalliée pour y plaider, mais sans succès, l'indépendance de ses diocésains qui avaient proclamé la République Pontique. Il alla ensuite à Erivan et à Tiflis pour s'entendre avec les Arméniens et les Géorgiens en vue d'établir dans le bassin oriental de la mer Noire une sorte de confédération de peuples chrétiens. L'avance des bolcheviks au-delà du Caucase et les succès des Kémalistes en Asie Mineure firent renoncer à ce projet. A l'automne de 1922, Mgr Chrysanthe dut fuir avec les débris de son troupeau devant les armées turques et se réfugier en Grèce. Il se fixa à Athènes.

Au début de 1926, le patriarcat œcuménique de Constantinople le nomma son apocrisiaire ou son représentant auprès de l'Église autocéphale de Grèce. En cette qualité, Mgr Chrysanthe Philippidès remplit diverses missions, parfois délicates et dont certaines ne pouvaient réussir. Au printemps de 1926, il passa plusieurs mois en Albanie pour aplanir le conflit qui s'était élevé entre les orthodoxes de ce pays et le patriarcat œcuménique. Ses efforts aboutirent à une solution qui fut agréée des deux parties, mais que des influences politiques firent échouer. En 1928, il se rendit au mont Athos pour y faire respecter l'autorité du patriarche et de son synode, car la plupart des monastères repoussaient, au nom de la tradition orthodoxe, la réforme du calendrier. Malgré toute son habileté, il obtint peu de succès. Un monastère seulement sur vingt accepta la réforme. En 1929, il fut chargé d'aller faire des remontrances à l'Église serbe qui appuyait ouvertement la révolte des orthodoxes albanais. Mission particulièrement ardue qui se heurta à l'intransigeance des autorités ecclésiastiques de Serbie. Il poussa jusqu'à Bucarest pour inviter le patriarcat roumain à une grande circonspection dans ses rapports avec l'Église schismatique d'Albanie. Il devait aller aussi à Varsovie faire les mêmes recommandations à l'Église orthodoxe de Pologne, mais l'accueil qu'il avait reçu jusque-là le fit renoncer à ce projet. En 1930, il reparut au mont Athos en qualité de représentant du patriarcat de Constantinople à la Conférence interorthodoxe chargée de préparer un concile œcuménique. En 1931, il se rendit en Syrie pour apaiser la querelle qui s'y était élevée autour de l'élection du patriarche Alexandre Dahan. A l'au-

tomne de 1936, il reprit les pourparlers avec les orthodoxes albanais et réussit à obtenir un compromis que le saint synode de Constantinople ratifia le 15 mars 1937 (1).

Mgr Chrysanthe Philippidès a publié quelques articles en diverses revues. Il est surtout connu par son *Histoire de l'Église de Trébizonde*, dont un compte rendu a été publié ici même (2).

III. — Patriarcat de Roumanie

La question de la langue liturgique. En diverses régions de la Bessarabie et de la Bukovine il existe des groupements plus ou moins importants de Russes et de Ruthènes, comme aussi on rencontre des Bulgares en Dobroudja. De plus il y a des colonies de Gagaouses de langue turque et d'Albanais qui ont conservé leur idiome national. Les uns et les autres désirent naturellement que les offices religieux soient célébrés les premiers en slavon, les autres dans leur langue. Ils n'ont pas encore reçu de réponse favorable.

Le saint synode du patriarcat de Roumanie, qui comprend tous les évêques du royaume, s'est occupé de la question dans sa session de septembre 1938. Il a pris les décisions suivantes :

1° Dans les villages où l'élément roumain a la majorité, la langue liturgique sera exclusivement le roumain.

2° Dans les villages où la majorité appartient à un élément non roumain, il faudra faire une distinction entre l'élément slave et l'élément non slave.

a) Dans les villages dont les habitants sont en majorité de langue slave, la plus grande partie de la liturgie sera célébrée en roumain ; on ne dira en slavon que certaines ecténies et prières.

b) Dans les villages où la majorité appartient à un élément étranger non slave, comme les Gagaouses et les Albanais, la liturgie sera célébrée uniquement en langue roumaine.

Pour l'explication de la Sainte Écriture et les sermons on emploiera la langue des habitants dans les villages dont la population n'est pas roumaine.

Toutes les cérémonies religieuses accomplies dans les maisons de ces villageois sur leur demande le seront dans leur langue.

J. Lacombe.

(1) Sur le rôle de Mgr Chrysanthe Philippidès dans le conflit albanais, cf. *Echos d'Orient*, t. XXXVI, 1937, p. 350-353 passim.
(2) T. XXXVI, 1937, p. 371-374.

CONTRIBUTIONS A L'ANCIENNE BIBLIOGRAPHIE ROUMAINE

1. *Bibliografia românească veche 1508-1830* de Ioan Bianu (+ 13 febr. 1935), si Dan Simonescu. Tom. III. Fasc. III-VIII 1817-1830. Editiunea Academiei Române. Bucarest, Imprimerie Socec et Cie, 1936, in-4°, pages VIII + 193 à 780 ; nombreuses reproductions.

2. D. Fecioru, *Bibliografia traducerilor in româneste din literatura patristica.* Volumul I. Fascicola I : Epoca de la 1691 pâna la 1833. Bucarest, Institutul de arte grafice « Bucovina », 1937, in-8°, 82 pages. Extrait de « Studii Teologice », 1937, vol. I.

3. Dan I. Simonescu, *Viata literara si culturala a Mânastirii Câmpulung (Muscel) in trecut.* Câmpulung (Muscel), libr. Ioan N. Staicu, 1926, in-8°, 72 pages. Prix : 20 lei.

4. Dan Simonescu et Damian P. Bogdan, *Inceputurile culturale ale domniei lui Matei Basarab* : Bucarest, Tipografia cartilor bisericesti, 1939, in-8°, 19 pages (Extrait de la revue « *Biserica ortodoxa româna* », nov.-déc. 1938).

5. Damian P. Bogdan, *Contributiuni la Bibliografia românească veche. Tipariturĭ dintre anii* 1546-1762 *necunoscute la noi.* Bucarest, même Typographie, 1938, in-8°, 11 pages (même revue, janvier-avril 1938). Prix : 20 lei.

6. Dan Simonescu, *Dela istorie la istorie literara. Aplicare critica la opera d-lui Alex. Lapedatu.* Bucarest, F. Gobi, Str. Regala 19, 1937, in-8°, 18 pages.

7. Dan Simonescu, *Ioan Voda Caragea si traducere lui din Goldoni.* Bucarest, Imprimerie Nationale, 1935, in-8°, 23 pages (Extrait de *Studii italiene* II).

8. Aurelian Sacerdoteanu, *Predosloviile cartilor românesti.* I 1508-1647. Bucarest, Librairie Universitaire J. Carabaș, Str. Gen. Berthelot 3, 1938, in-8°, 132 pages. Prix : 60 lei.

9. P. P. Panaitescu, *Documentele țarii românesti. I. Documente interne* (1369-1490). Bucarest, 1938, Fundatia Regele Carol I, Strada Wilson, 1, in-8°, 401 pages, 4 fasc. similés. Prix : 300 lei.

10. Damian P. Bogdan, *Acte Moldovenesti dinainte de Stefan cel Mare.* Bucarest, F. Regele Carol I, 1938, in-8°, 80 pages. Prix : 50 lei.

11. A. Veress, *Bibliografia româna ungara.* Vol III. *Românii in literatura ungara si Ungurii in literatura româna* (1839-1888). Bucarest, *ibid.*, 1935, in-8°, XVIII-387 pages. Prix : 300 lei.

12. A. Veress, *Documente privitoare la istoria Ardealui, Moldovei si Tarii Românesti. Documents concernant l'histoire de la Transylvanie, de la Moldavie et de la Valachie* (les deux titres, roumain et français, figurent au frontispice de chaque volume). Vol. IX (1614-1636). Vol. X (1637-1660). Bucarest, *ibid.*, 1937-1938, in-8°, XXVI-409 pages et 17 fac-similés; XVI-388 pages et 12 fac-similés. Prix : 400 lei le volume.

I. — *Le tome III de la « Bibliografia româneasca veche »*

On sait que l'Académie Roumaine de Bucarest compte parmi ses éditions une *Bibliografia românească veche 1508-1830*, dont les deux premiers volumes, parus en fascicules de 1898 à 1910, sont dus à l'active collaboration de deux grands érudits, l'un et l'autre morts à la tâche, Ioan Bianu († 13 février 1935) et Nerva Hodoș († 1er novembre 1913). Les fascicules I et II du tome III ont été publiés en 1912, du vivant des deux éminents auteurs. Ioan Bianu n'a pu voir imprimés que les premiers cahiers des fascicules III-VIII ; et c'est Dan Simonescu, qu'il avait appelé à son aide en 1931, qui a terminé l'édition en 1936. C'est pourquoi ce tome III porte les deux noms de Bianu et de Simonescu. Celui-ci, on le voit, est bien en droit d'appliquer à l'ouvrage l'adage connu : *Habent sua fata libelli.* Heureux sommes-nous, du moins, que, tout en retardant l'achèvement de l'entreprise, la mort et la guerre ne l'aient en rien privée de la perfection scientifique et technique attestée par ses débuts.

Comme ses deux aînés, en effet, le troisième volume nous fait saisir sur le vif les divers courants religieux et littéraires, les mouvements d'idées qui ont agité les esprits, les influences venues du dehors et spécialement des peuples voisins, l'évolution des arts graphiques, la persistance du folklore, des usages et traditions populaires. Car, pour employer les expressions de Dan Simonescu, la *Bibliografia românească veche* est beaucoup plus qu'un catalogue descriptif des vieux livres roumains : c'est une présentation systématique de tous les éléments de culture roumaine jusqu'en 1830, dans la mesure où ils se sont manifestés sous la forme de l'imprimé : tout cela ressort notamment des préfaces, des avant-propos, des avis au lecteur, des épilogues, des tables, des gravures que reproduit la *Bibliografia.*

Pour plus de clarté et en vue d'être plus pratiquement utile, notre recension va essayer de grouper sous un certain nombre de rubriques les indications et remarques notées au cours d'un feuilletement attentif de ce précieux volume.

1°) A la *Liturgie*, qui occupe une place de choix, on rattachera, pour plus de commodité, l'*Hagiographie* et l'*Ascétisme* ou même, d'un terme plus général, l'*Histoire du sentiment religieux.*

2°) L'*Art*, l'*Iconographie*, et la *Musique*, surtout et presque exclusivement

ecclésiastique, constitueront une section moins riche sans doute, mais pourtant assez intéressante et instructive.

3°) La *Théologie* ou *Controverse* nous fourniront peu de pièces à signaler.

4°) Par contre, une série considérable par la quantité, comme aussi par la continuité persistante d'un sentiment et d'une commune conviction, s'offrira à nous sous le paragraphe que nous intitulerons : *Philologie, Langue et Histoire nationales,* et aussi, pour transcrire ici tout de suite un mot que nous retrouverons souvent au fil des pages : *Histoire du « Patriotisme » roumain.*

1°) *Liturgie, Hagiographie, Ascétisme, Histoire du sentiment religieux*

La très importante part de la Liturgie, au sens large du terme, apparaît dès la première page du fascicule III (= p. 193 du volume, n° 951), où se trouve mentionné le *Ciasoslov* édité en 1817 par la typographie métropolitaine de Chișinau, in-folio, 288 feuilles. On nous en donne le titre complet en lettres cyrilliques, assez long selon l'usage reçu pour ces sortes de recueils, puis un bref Avis de 12 lignes informant simplement le lecteur que la présent édition apporte des corrections et des additions au *Ciasoslov* publié à Iași en 1757. Même sans connaître ce recueil antérieur — qui ne figure pas à la date indiquée dans le tome II de la *Bibliografia* — on serait heureux de savoir en détail le contenu de celui de 1817 : il n'est pas superflu, pour l'histoire d'un livre aussi usité que l'*Horologion* liturgique ou *Ciasoslov,* de comparer les variantes de la table et de la disposition des matières entre les diverses éditions qui se sont succédé. On pourra s'en faire une idée par un autre *Ciasoslov,* imprimé à Bucarest en 1830, et dont l'index nous est fourni (p. 685-687, n° 1480). Nous constatons, par exemple, dans cet index, que les *Mesoria* de Prime, Tierce, Sexte et None ne sont pas intercalés respectivement après chacune de ces Heures, mais bien réunis tous ensemble à la fin de None : pour le liturgiste, ce menu détail n'est pas indifférent, car il souligne le caractère adventice de ces doublets et montre qu'il serait parfaitement possible de les détacher un jour tout à fait de l'Horologion, comme le *Ciasoslov* bucarestois de 1830 et, sans doute, maints autres les ont séparés des Heures respectives auxquelles de simples usages monastiques les avaient rattachés. Je ne serais pas étonné — en tout cas je serais désireux de le savoir — si ce bloc des *Mesoria* était précédé, dans cette édition de 1830, d'une note ou rubrique indiquant précisément pourquoi pareille disposition a été adoptée. De même — pour donner un autre exemple — les compilateurs de futures éditions de l'*Horologion* byzantin auraient intérêt à connaître quelles séries de tropaires, *anastasima, theotokia* ou autres sont renfermés dans les anciennes éditions : ainsi, je relève, dans l'index du *Ciasoslov* de 1830, la très pratique mention des « tropaires des morts pour chaque samedi ».

A la fin des numéros consacrés à l'année 1824 (p. 447), D. Simonescu écrit, en note : « Sous toutes réserves nous mentionnons aussi pour l'année 1824 un *Ciaslov,* imprimé à Sibiu, signalé sur une fiche écrite par G. Cardaș ». Cette

note était-elle bien nécessaire, du moins formulée en ces termes ? Si le *Ciaslov* en question avait existé, les traces de son existence auraient-elles pu entièrement échapper aux auteurs responsables de la *Bibliografia,* dûment outillés et documentés par les soins de l'Académie Roumaine ? Une fiche de G. Cardaș ne suffisant pas à faire foi, il eût été plus simple, semble-t-il, si l'on tenait à lui accorder une mention, d'affirmer qu'elle est sans fondement.

Sous le même titre de *Ciasoslov* sont signalées (p. 575-577, n° 1362) deux éditions d'un recueil slave, à l'usage des Bulgares, imprimées à Bucarest en 1825 et en 1828. Les deux exemplaires connus se trouvent à la Bibliothèque nationale de Sofia; celui de 1825 a été acquis seulement en octobre 1935, ce qui explique que la *Bibliografia* roumaine ne l'ait pas mentionné à sa date de publication, mais en ait simplement joint l'indication après le *Ciasoslov* de 1828. D'après les extraits cités de l'avant-propos, nous avons ici à faire plutôt à un manuel de prières pour enfants ou « livre d'heures » pour la jeunesse : car l'éditeur, s'adressant tour à tour aux parents et aux enfants, recommande l'emploi de ce livre pour habituer ces derniers à unir la prière avec l'étude, en termes d'ailleurs très édifiants : « ...Quand tu lis, Dieu te parle; quand tu pries, tu parles avec Dieu... ».

Plusieurs recueils roumains analogues portent le titre de *Acathiste, Acathistiar, Acathistier,* du nom de l'office ou hymne « Acathistos » qui s'y accompagne d'un nombre plus ou moins grand d'autres « Canons » et formulaires pieux. Parfois le titre complet du frontispice suffit à indiquer tout le contenu : ainsi, le n° 1172 (inscrit par erreur 1072), p. 405, « *Acathister,* qui renferme l'*Acathiste*... à la Très Sainte Mère de Dieu, le *Paraclis,* les Prières de la Communion, et le Canon à Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Bucarest, 1823, in-4°, 162 pages. Mais le plus souvent le libellé du titre demeure vague : « Acathiste, avec beaucoup d'autres prières pour la dévotion de chaque chrétien. » Buda, 1819, in-12°, 473 pages (n° 1026, p. 286); une première édition de ce même manuel de piété, publiée également à Buda en 1807, se trouve mentionnée au tome II de la *Bibliografia,* n° 710, p. 492, référence qui aurait dû trouver place à l'endroit sus-indiqué du tome III. De même, le recueil *Acathiste de la Très Sainte Mère de Dieu, et autres Acathistes et Prières très pieuses et très utiles* (Sibiu, 1821), signalé au tome III, n° 1110, p. 369, semble bien être la réédition de l'*Acatist* paru à Sibiu en 1807 et catalogué sous le n° 711 au tome II, p. 493; référence qui, ici encore, n'eût pas été inutile. Du moins, au tome III, p. 369, avons-nous quelque indication du contenu : « Renferme des prières, le Canon de la Communion, l'Acathiste de la Mère de Dieu, celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celui de Saint-Nicolas, le *Paraclis,* différentes prières, et les tables pascales. »

. A Râmnic, en 1819, un livre semblable : « Acathiste à la Très Sainte Mère de Dieu, et autres Acathistes »; n° 1027, p. 287. Sans que le contenu nous en soit détaillé, notons pourtant cette intéressant précision finale : « Aux trois dernières pages, non numérotées, *Prière de Voyage* et paroles d'excuse pour les fautes d'impression. »

En 1829, à Sibiu encore (n° 1407, p. 611) : « L'Acathiste de la Très Sainte

Mère de Dieu, et autres Acathistes et Prières très pieuses et très utiles »; titre absolument identique à celui du n° 1110, avec, en outre, le même nombre de pages (in-12°, 2 feuillets et 427 pages); pourtant, à nous en tenir aux renseignements donnés de part et d'autre dans la *Bibliografia*, le contenu du n° 1407 paraîtrait différer un peu du n° 1110. Pour le volume de 1829, D. Simonescu écrit avec plus de précision : « Aux feuillets liminaires, outre le titre, nous avons une table des matières : outre l'Acathiste de la Vierge, le livre renferme encore : l'Acathiste de Notre-Seigneur Jésus-Christ (p. 221), celui de Saint Nicolas (p. 267), le *Paraclis* de la Mère de Dieu (p. 305), le *Canon de prière* (p. 325), l'office de tous les jours (p. 356), les Prières pour le sommeil (p. 379) et pour la table (p. 394), le Synaxaire (p. 398) et les *Paschalia* (p. 420). »

En 1830, à Bucarest (n° 1470, p. 673), nouvel « *Acathistiar*, comprenant aussi d'autres Canons et prières d'humilité, pour la piété et la dévotion de chaque chrétien », in-12°, 4 + 380 pages. Mais ici, la *Bibliografia* nous fournit un intéressant supplément d'information pour la dernière partie du volume, dont il nous détaille ainsi l'index : « Sermon de saint Dimitri de Rostof, sur l'âme, p. 310; Règle (ou Canon) pour les moines qui ne savent pas lire (*nu ştiu carte*), p. 338; Règle que l'ange a donnée au grand Pacôme, p. 340; Discours de saint Basile sur l'état monastique, p. 342; Instruction d'Eugène Boulgaris sur le paradis et le châtiment, p. 352; Prières pénitentielles de saint Ephrem le Syrien, p. 359; Prière de demande de l'âme pénitente à la Mère du Seigneur, p. 374; Prière du chef des brigands, p. 375; Action de grâces après le lever, p. 377; Épître et Évangile de tous les jours, p. 378; Autres Évangiles, à partir du dimanche après l'Exaltation de la sainte Croix, p. 380. »

Je transcris ces lignes pour donner une idée de l'intérêt que présente l'analyse détaillée de ces humbles volumes. On aimerait volontiers qu'elle fût plus détaillée, plus complète, plus documentée; cette « prière du chef des brigands », par exemple, eût mérité quelques précisions et références.

Remarques analogues pour deux *Molitvenic* ou livres de prières (n°s 1041, 1077, p. 306-308, 333). L'un, imprimé à Bucarest en 1819, s'intitule *Molitvenic bogat* = « Euchologe riche », in-4°, 6 + 360 feuillets, dont nous sommes déçus de ne point savoir la richesse autrement que par l'épithète du titre; on nous donne seulement un extrait de la préface adressée aux prêtres : il leur y est recommandé de dire lentement ces prières et de se rappeler l'idéal du véritable prêtre, « colonne de feu éclairant l'Église comme les rayons du soleil, ...pieux, docteur, humble, non adonné à l'ivrognerie, ni à la médisance, ni à la colère, ni ami de l'argent, mais hospitalier... » et le reste inspiré des épîtres à Tite et à Timothée. Tout cela nous fait plus vivement regretter l'absence d'un index des matières qui ne manquerait pas d'être très suggestif et très utile. Du *Molitvenic* de Chişinau, 1820 (in-4°, 4 + 551 feuillets), nous connaissons bien moins encore : on nous donne seulement le titre, qui, très général, ne nous apprend rien du contenu.

Recueil de prières plus occasionnel, *Adunare de rugaciuni*, à Iaşi en 1829 : « ...prières à la Très Sainte Mère de Dieu, petit *Paraclis* et second *Paraclis*, et

Paraclis à saint Charalambos. Et Canon à la Sainte Trinité. Moyens pour obtenir tout ce que nous voulons demander, et notamment en danger de peste... », 1 feuillet et 72 pages. N° 1408, p. 613. Le recueil se trouvant à la bibliothèque du couvent de Neamț, je m'étonne que D. Simonescu se contente d'écrire : « Je n'ai pas vu d'exemplaires » (1). Le monastère serait-il vraiment si inaccessible, et la responsabilité de la *Bibliografia* ne mériterait-elle pas une vérification sur place ? (2).

A Chișinau, en 1820, paraît un in-4° de 115 feuillets, renfermant « l'Office pour la consécration d'une église et pour la réception des hérétiques dans l'Église d'Orient ». N° 1084, p. 345-347. Ici encore, le détail du contenu a son intérêt : f. 31-70, Office pour recevoir les Juifs adultes qui se convertissent; f. 70-88, Office pour recevoir les Musulmans adultes; f. 89-99, Office pour recevoir les hérétiques, ...Luthériens, Calvinistes et autres; f. 99-113, Office pour la Confirmation des hérétiques qui viennent à la foi orthodoxe.

Signalons encore : un Aghiasmatar de Iași, en 1823; in-4°, 2 feuillets et 176 pages (n° 1173, p. 405-406) ; un *Catavasier* de Blaj, en 1824 ; in-12, 460 pages (n° 1205, p. 434); un *Octoich* de Blaj, en 1825, (n° 1242, p. 474-476), in-4°, 434 + 239 + 2 pages; ces deux dernières non numérotées, ont une « hymne pour l'empereur » François II dont nous traduisons deux strophes comme spécimen de ce genre de littérature : « Seigneur, garde admirablement notre empereur François. Qu'il vive de longs jours; qu'il brille dans le bonheur; que partout où il va croissent des lauriers pour sa couronne... — Qu'il obtienne à sa satisfaction la prospérité de ses terres et qu'avec l'union fraternelle elle s'étende sur d'autres pays. Et puis, plus tard, à sa mort, que lui soit donnée la gloire de ses neveux. Seigneur, garde admirablement notre empereur François ».

Nous pouvons rattacher à cette série d'euchologes la feuille volante imprimée à Blaj à deux reprises, en 1806 et 1818, sous le titre : « Office en temps de guerre ». N° 1024, p. 286. Certains exemplaires portent ces mots : « Prières en temps de guerre contre les Turcs ». Nous y lisons cette note, intéressante pour les liturgistes : « A la liturgie : après avoir dit l'ecténie qui suit l'Evangile », sans doute la feuille doit alors porter une formule spéciale à insérer après l'ecténie ordinaire. La *Bibliografia* ajoute : « La première ecténie est pour la victoire « de notre pieux empereur François et de ses soldats ».

A titre de curiosité, signalons d'autres feuilles volantes, imprimées à Chisinau en 1829 (n°s 1446, 1447, 1448, p. 667-668) : deux en russe et en roumain, la troisième uniquement en roumain. La première est intitulée : « Instructions pour les prévôtés ecclésiastiques (*starosti bisericesti*) établies par les autorités supé-

(1) « N'am vazut exemplare. »

(2) Notons encore, également à Iasi, en 1819, un recueil semblable : *Adunare de cateva rugaciuni din Molitvenic*, « Recueil de quelques prières de l'Euchologe : Grande Bénédiction des eaux; Office des Vêpres avec les prières du dimanche de la Pentecôte; Prières à l'occasion d'un péril national et d'une souffrance mortelle; Prières en temps de sécheresse, et Prières pour toute procession ». N° 1028, p. 287.

rieures le 17 avril 1808 ». La deuxième concerne une affaire de sacristie : « Règles pour la vente des cierges dans les églises ». La troisième est également de caractère pratique : « Tableaux (ou *Annonces*) pour de telle église ville ou de tel village, pour l'année 1829 », avec trois lignes seulement imprimées, le reste demeuré en blanc pour les indications éventuelles. Choses banales, pensera-t-on : mais qui ne laissent pas d'avoir leur utilité documentaire pour l'histoire de la situation religieuse en pays roumain.

Plus important est le recueil intitulé « Livre utile pour l'âme ». *Carte folositoare de suuet*, Iasi, 1819, in-4°, 4 + 132 feuillets (n° 1034, p. 292) : sorte de manuel à l'usage des confesseurs, comprenant trois parties : 1) Instruction au père spirituel ; 2) « Canons de saint Jean le Jeûneur » ; 3) Conseils à celui qui se confesse. Puisque ce volume est traduit du grec, on eût aimé que la *Bibliografia* nous donnât le titre et le signalement de l'ouvrage original. En tout cas, traduction et original sont une précieuse attestation de vie chrétienne et de préoccupation pastorale. Autre édition à Bucarest en 1827 (p. 528-529, n° 1302), pour laquelle on nous fournit le titre spécial de la troisième partie, non dénué lui-même d'intérêt : « Beaux et brefs conseils à celui qui se repent ; comment il doit se confesser ; recueillis d'un grand nombre de maîtres, pour la commune utilité de ceux qui les liront ».

A ce même genre de préoccupations pastorales on peut rattacher l'*Instructia blagocinului bisericilor*, « Instruction au *surintendant* ecclésiastique » dont nous souhaiterions que la *Bibliografia* nous précisât un peu les fonctions sur la base des indications fournies par l'opuscule : car il s'agit de « la visite » des églises, et le contenu de l'Instruction doit permettre d'identifier le caractère réel de ce *blagocinul* ou intendant : archiprêtre, doyen, etc. ? Nous posons la question pour souligner une fois de plus l'utilité des détails dans ces renseignements bibliographiques.

Pour le *Kekragarion* ou Psautier abrégé de saint Augustin (Bucarest, 1820 ; une première édition roumaine avait paru à Neamț en 1814), n° 1081, p. 339, voir D. Fecioru, *Bibl. trad... din liter. patristica*, p. 49-50, et p. 27 : puis pour une édition ultérieure (Neamț, 1823, Simoneseu, 407-410), p. 51

Pour l'*Apanthisma* ou Florilège de prières imprimé à Neamț en 1827 (n° 1299, p. 526-527), il eût été utile de rappeler le titre grec de l'original : Ἐπιτομὴ ἐκ τῶν προφητανακτοδαβιτικῶν ψαλμῶν.. (Constantinople, 1799, édition reproduite à Athènes en 1864) : d'autant plus que l'on nous donne ensuite en version roumaine la formule d'approbation du patriarche Néophytos pour l'édition de 1799 ; de même on nous signale (p. 527) l'avant-propos, qui est certainement la traduction pure et simple du *Prooimion* de Nicodème l'Hagiorite.

Observation analogue pour d'autres ouvrages traduits du grec : par exemple la « Cueillette de sagesse » de Nicolas Dimitri Darvaris (Bucarest, 1827), n° 1306, p. 531-532.

Pour ceux de ces ouvrages grecs compris dans la période étudiée par la *Bibliographie hellénique* de Legrand, une référence à cette *Bibliographie hellénique* n'eût point été déplacée dans la *Bibliografia* roumaine. Tous les travailleurs savent quelle utilité éminemment pratique ont ces sortes d'indications.

Il est toute une catégorie d'opuscules, grecs ou traduits du grec, où l'on désirerait aussi une référence à tel répertoire, d'ailleurs connu de D. Simonescu puisqu'il le mentionne dans l'Avant-propos (p. VI) et au cours du volume. Nous voulons parler des *Acolouthies* ou « offices ». Le lecteur trouvera ci-après quelques précisions.

P. 197, n° 957, pour « l'Acolouthie de S. Séraphin », archevêque de Phanarion et Néochorion (imprimée en grec à Iași en 1817), on nous signale que la *Bibliographie hellénique* de LEGRAND-PETIT-PERNOT « dit que c'est une réimpression de l'édition vénitienne de 1745 ». Pléonasme superflu : car on vient de reproduire quelques lignes plus haut, à la même page, dans l'original grec et en traduction roumaine, l'Avis au lecteur qui le déclare en propres termes. Un signalement plus opportun aurait pu être emprunté à la *Bibliographie des Acolouthies grecques* (Bruxelles, 1926), p. 253, où Mgr Petit fait remarquer que les éditeurs, en parlant d'une « seconde édition », montrent qu'ils n'ont pas connu les trois autres éditions de 1740, 1790, 1802. En outre, à la Bibliothèque de l'Académie Roumaine, détentrice d'un exemplaire de cette Acolouthie, il faut ajouter la Bibliothèque Vaticane, puisque, en 1926, Mgr Petit, qui en avait un exemplaire, avertit, à la fin de sa Préface (*op. cit.*, p. XVI), que là où il a imprimé « Bibliothèque de l'auteur », il faudra désormais lire *Bibliothèque Vaticane.*

P. 213, à la fin du n° 964, pour l'office de sainte Paraskève (Iași, 1817), ajouter la référence à L. Petit, *Bibl. des Acol. grecques,* p. 228-229, où l'on trouvera, outre la description des autres éditions, mention d'autres bibliothèques possédant un exemplaire.

P. 315-316, n° 1052, pour l'office du martyr Jean de Trébizonde (Iași, 1819), ajouter la référence à L. Petit, *op. cit.,* p. 121, où l'on verra la date de la mort de ce personnage (vers 1350), des indications complémentaires sur le contenu, l'*incipit* du Martyrion, les diverses translations des reliques, la mention de deux autres bibliothèques possédant un exemplaire.

P. 362, n° 1099 (par erreur : 1199), Acolouthie grecque de S. Gérasime de Macariotissa (Iași, 1820) : titre emprunté à Mgr Petit, dont la *Bibliographie des Acolouthies grecques* a donc été connue mais n'a pas été utilisée toutes les fois qu'elle aurait pu l'être. Ajoutez que l'on trouvera dans le répertoire de Mgr Petit, p. 98, d'intéressants détails sur la vie de ce Néo-Saint du XVIIIe siècle, et l'indication des bibliothèques possédant un exemplaire, indication spécialement utile puisque l'Académie Roumaine n'en a pas.

Par contre, p. 338, n° 1080, la *Bibliografia* roumaine signale un recueil gréco-roumain, Ἀκολουθίαι ἐπιτάφιοι δίγλωττοι, *Urmări pe mormînturi* (Iași, 1820), Office de l'Ensevelissement du Christ le Samedi Saint et de la Vierge pour la Dormition (15 août), dont je n'ai vu mention ni dans la *Bibliographie des Acolouthies grecques* de Mgr Petit, ni dans l'article de S. Pédridès sur le « Propre de Jérusalem », *Echos d'Orient,* t. XIV, 1911, p. 274-277. D'autre part, pour l'office de la Dormition ou de l'Assomption, le livre de Mgr Petit,

p. 143-148, fournit 9 numéros pouvant offrir des éléments de comparaison ; de même, p. 109-110, 2 numéros pour les *Encomia* du Samedi Saint (1).

Avant de passer à une dernière série d'ouvrages plus strictement liturgiques, notons simplement encore quelques volumes pouvant se référer à l'ascétique, à l'histoire du sentiment religieux, ou même au folklore religieux. Ce dernier terme s'applique, par exemple, p. 546, n° 1321, à l'opuscule sur « L'usage de rougir les œufs » pour la fête de Pâques (Iași, 1827), encore une traduction du grec d'ailleurs, et à l'occasion de laquelle on voudrait avoir quelques renseignements concernant l'original. A l'ascétisme et à l'homilétique se rattachent entre autres : le recueil de *Cazanii* ou Sermons sur les Evangiles des dimanches et pour les principales fêtes du cycle liturgique (Bucarest, 1828) : ouvrage qui est certainement lui aussi une traduction dont on aurait dû chercher à identifier le prototype ; le *Pateric*, sorte de Florilège patristique et monastique (Bucarest, 1828), p. 595-598, n° 1375. Pour ce dernier, D. Simonescu reproduit « l'Avant-propos au lecteur orthodoxe », ainsi que quelques vers roumains intéressants du début et de la fin du volume. On aura une idée plus précise du contenu en consultant la précieuse *Bibliographie roumaine des traductions patristiques* de D. Fecioru, n°s 635 et 635a, p. 66; vous y apprendrez, en outre, que cette version du *Pateric* est l'œuvre de Pafnutie Dascălul, Grégoire Dascălul, et autres : mais surtout vous y trouverez indiqués — et pour la première partie avec référence à la Patrologie grecque de Migne, t. LXV, col. 72-440 — les auteurs auxquels sont empruntés les extraits : Palladios, Jean Moschos, Anastase le Sinaïte. Nous reviendrons plus loin sur les mérites et les avantages spéciaux du travail de D. Fecioru. Bornons-nous, pour l'instant, et uniquement pour la période 1817-1830, à y noter encore quelques détails touchant plus directement aux livres liturgiques et complétant par là très heureusement les données de D. Simonescu. Ainsi, la brochure de D. Fecioru nous signale la présence du « Symbole de S. Athanase » dans le Psautier roumain imprimé à Chisinau en 1818 (cf. Simonescu, n° 987, p. 239-240) (2). Ainsi encore, pour *l'Acatistier* de Bucarest 1830, Fecioru (p. 68) nous permet de mieux repérer, grâce à des numéros renvoyant à des recueils précédemment analysés, le discours de S. Basile sur la vie monastique et les diverses « prières de S. Ephrem ».

Liturghier et Anthologion

Les éditions du *Liturghier* ou *Ordinarium Missae* méritent d'être signalées à part.

Le fascicule II de la *Bibliografia românească veche* avait déjà (p. 188, n° 942), mentionné le *Liturghier* publié à Râmnic en 1817. Le fascicule III, dès sa

(1) Corriger dans L. Petit, *Bibl. des Acol. gr.*, p. 109, n. 4, pour la référence à l'ouvrage de J. Gabras, l'indication *page 162* en : page 262.

(2) Notons, par ailleurs, dans la *Bibliografia de Simonescu*, p. 240, cette formule d'ecténie : « Seigneur, refoule au plus tôt la domination impure et blasphématrice des Agaréniens... »

seconde page (p. 194, n° 952), en mentionne un autre qui aurait été imprimé à Blaj la même année. Ce numéro m'a d'abord quelque peu intrigué. On y lit : « *Liturghii*, Blaj 1817. N'am văzut exemplare. Atanasie Popa, *Biserici vechi de lemn românești din Ardeal*, in *Anuarul Comisiunii monumentelor istorice, secția pentru Transilvania 1930-1931*. Cluj, 1932, p. 313 ». Il me semblait surprenant qu'un *Liturghier* imprimé à Blaj fût demeuré introuvable à des bibliographes de métier, presque officiels, et d'une incontestable compétence. D'autre part, après avoir vu, dans le tome précédent (t. II, p. 502-503), sous le n° 721, le titre précis et la description d'un *Liturghier* édité à Blaj *en 1807*, il me parut également surprenant qu'à dix années d'intervalle la typographie des Roumains unis eût publié deux éditions de ce même livre liturgique. Renseignements pris sur l'inexistence actuelle à Blaj d'un *Liturghier* de 1817 dont la *Roma micã* transylvaine ne saurait avoir perdu toute trace si jamais cet ouvrage avait été une réalité, et, par contre, sur l'existence bien authentique du *Liturghier* de 1807, j'en ai conclu à l'hypothèse d'une erreur de chiffre imputable sans doute à l'auteur de l'article *Biserici vechi... din Ardeal* cité en référence. De toute façon, la vérification n'est pas impossible, puisque Atanasie Popa signale ce prétendu *Liturghier* de 1817 à la fin d'une liste de huit livres liturgiques conservés dans la *biserica de lemn din Coltirea* (*jud. Satu-Mare*). Il suffirait de contrôler sur place la date de ce *Liturghier* appartenant à la vieille église de bois. Pareille vérification confirmerait, je crois, l'hypothèse d'une inexactitude de lecture ou de transcription, et que notre *Liturghier* doit être daté non de 1817, mais *de 1807* (1).

Un *Lithurgier* de Sibiu 1827 (p. 538-539, n° 1315) présente certaines particularités du fait que l'on y a joint des extraits d'Euchologe ou de Rituel (2). On nous signale : p. 248-259, un « Synaxaire », qui doit être seulement un ménologe ou calendrier liturgique ; p. 260-309, des « prières en temps de nécessité » ; p. 310-314, une « instruction pour la sainte liturgie » ; enfin, la prière de « Kyr Ioann Vrotopopa marele doftor Kyrkyra » sur ceux « qui tombent subitement en défaillance ou qui sont molestés par les esprits impurs ».

Le *Liturghier* de Iasi 1818 (p. 227-238, n° 984), dont on nous donne en fac-similés plusieurs pages de titre, de texte, ou de gravures, contient une préface spécialement intéressante, signée du métropolite de Moldavie Benjamin, sur la *langue liturgique*. Pour ceux qui connaissent les nombreuses diversités du vocabulaire liturgique roumain autrefois et aujourd'hui, cette préface est un

(1) A propos du *Catavasier* de Blaj 1824, D. Simonescu (p. 434, n° 1205) relève qu'il a été signalé « incomplètement » par Atanasie Popa dans l'article sur les églises de bois de l'Ardeal : ce qui, soit dit en passant, aurait dû attirer l'attention sur la nécessité d'une vérification. Pour le *Catavasier*, la bibliothèque de l'Académie Roumaine possédant un exemplaire, la vérification a été facile. Pour le *Liturghier*, l'absence d'exemplaire aurait dû faire conclure à une vérification sur place dans l'église de Coltirea.

(2) J'écris à dessein *Euchologe* quand il s'agit du livre proprement liturgique intitulé *Euchologion* ; et *Eucologe* (qui est l'orthographe adoptée par le Dictionnaire français) pour les manuels de prières moins officiels.

document de grande importance. On y indique, par exemple, que les mots *molitva, vohod, dvera, cădire,* d'origine slave, ont été remplacés par les termes *rugăciunea, întrarea, ușa, tămâiare* ; que la formule *Înțelepciune dreapta* a été corrigée en celle-ci : *Cu înțelepciune drepți* ; au lieu de *înger,* on a écrit *anghel,* etc.

Terminons ce paragraphe liturgique par la mention de l'*Anthologion* roumain édité au couvent de Neamț en 1825 (n° 1232, p.447-453). On sait que ce recueil — véritable essai à la fois de Bréviaire et de Missel pour le rite byzantin — est le résultat d'une sorte de *compression* en vue de réduire à un seul volume la « bibliothèque » liturgique normalement nécessaire à l'accomplissement des offices du cycle rituel. Pour le rappeler en deux mots, c'est en réalité une réduction de l'office lui-même (1). Malgré ce caractère, qu'il ne faut pas méconnaître, l'étude de l'*Anthologion* et de ses très nombreuses éditions, grecques, slaves, melkites, présente un intérêt éminemment pratique à tous ceux qui envisagent la possibilité d'un vrai Bréviaire de rite byzantin. Ajoutons d'ailleurs que, à la différence de certaines éditions grecques in-8° que l'on a visiblement voulu faire portatives et individuelles, les éditions roumaines sont généralement de gros in-folios destinés à des églises pour y tenir lieu des autres livres absents. L'*Anthologion* de Neamț 1825 est un in-folio de 4 + 568 + 88 pages, dont le titre se traduit ainsi : « Anthologion, c'est-à-dire Florilège, qui renferme l'office complet des fêtes du Seigneur et de tous les Saints pour toute l'année ». La préface — peut-être pas de tous points exacte dans le rappel des éditions antérieures — nous renseigne du moins sur ce caractère de *livre d'église* (et non livre individuel) que nous venons de souligner. Le hiéromoine Gherontie nous y apprend, en effet, que l'occasion de cette nouvelle édition a été le pillage et l'incendie des églises lors des troubles politiques de 1821. D'où nécessité de procurer aux églises dévastées le strict nécessaire. Profitant des éditions antérieures pour améliorer l'ouvrage, Gherontie nous décrit ce que va renfermer le nouvel Anthologion. « Toutes les grandes fêtes contenues dans l'Anthologion auront ici tout leur office, avec les instructions et les rubriques qui leur conviennent. De même, aux *agrypniai* des Saints, aux fêtes des Saints qui ont le *Polyeleos* ou seulement la *doxologie,* on imprimera l'office avec son typicon respectif. Quant aux autres Saints qui, selon le Typicon, ont *Gloria* aux Vêpres, aux stichères des Vêpres et aux stichères de l'*Orthros,* on imprimera aussi les *Photagogica* : car parmi ces tropaires se trouvent les formules les plus théologiques, les plus pieuses, les plus expressives ; de même pour tous on mettra les *kontakia* et les *oikoi.* Pour les fêtes de Saints qui selon le Typicon ont Epître et Evangile [propres], on les indiquera par leur *incipit* (2). Pour tous encore, on mettra en abrégé une notice historique,

(1) Voir L. Petit, art. *Anthologion* dans Cabrol-Leclerq, *Dict. d'archéol. chrét. et de liturgie,* t. I, 1907, col. 2279-2282. — S. Salaville, *Liturgies orientales,* Paris, 1933, p. 191-194 ; *De Breviario conficiendo ad byzantinum ritum accommodata,* dans les *Acta Academiae Velehradensis,* t. XII, Olomouc, 1934, p. 124-134.

(2) Entendez : de manière à retrouver facilement ces péricopes dans l'*Apostolos* et l'Evangéliaire.

[rappelant] comment ils ont pratiqué l'ascèse, comment ils ont souffert, où et quand : ainsi les gens désireux de faire une bonne œuvre en l'honneur des saints verront accroître leur zèle ». Soulignons au passage, entre toutes les autres, cette dernière indication concernant l'insertion d'une brève notice historique ou synaxaire. Elle confirme à merveille la portée pratique de notre Anthologion et peut servir de point d'appui à la future refonte du recueil qui aboutirait à un véritable Bréviaire.

Autres renseignements, d'ordre également très pratique, fournis par la Préface. Parmi les additions faites aux précédents *Anthologia,* on nous signale : le 28 septembre, l'office de saint Chariton, le célèbre ermite du IVe siècle, spécialement fêté sans doute au monastère de Neamț et dans toute la région ; le 1er octobre, le *Pokrov* (1), c'est-à-dire le Patronage de la Sainte-Vierge; le 14 octobre, un Canon à la Sainte-Vierge et un Canon à sainte Paraskève, Vierge, etc. (2).

Enfin, dernière information pratique que nous donne Gherontie : « A la suite de ces ajoutés l'ouvrage s'étant accru, l'on s'est décidé à le diviser en deux volumes, afin d'en faciliter l'usage ; chaque *partie* contient l'office complet des Saints et du Commun, avec les *theotokia,* les tropaires de la Résurrection, ceux qui se chantent le soir, ainsi qu'au *Deus Dominus et illuxit nobis...* [versets 24 et 25 du psaume 117 qui sont répétés à trois reprises avant le Canon de l'Orthros], et à la fin de l'Orthros. On a également pris de l'*Octoekhos* les theotokia qui se chantent après les *doxastika* des Saints... »

Tous ces détails ont leur importance pour montrer le but *utilitaire* que l'on a voulu atteindre. Pour ne viser ici directement qu'aux églises et non point aux individus, ce pieux utilitarisme n'en mérite pas moins toute notre attention et toute notre sympathie. Aussi est-ce avec gratitude que le lecteur adresse à Dieu la touchante prière que Gherontie demande avec candeur pour récompense de son travail : « Quant à moi, l'humble, qui ai pensé à imprimer et à reviser ce livre, daignez, je vous prie — car, étant homme, je suis pécheur — dire pour moi avec amour la formule habituelle : Dieu lui pardonne ! »

Comme nous l'avons insinué tout à l'heure, les renseignements de Gherontie sur les éditions antérieures réclameraient quelques précisions. L'occasion eût été bonne pour D. Simonescu de nous fournir ces précisions : d'autant plus, que Gherontie parle explicitement d'une édition de Râmnic 1758, de laquelle

---

(1) *Pokrov* est le terme slave; Gherontie écrit *Procovul.*

(2) Coïncidence à noter : l'Anthologion grec édité à Leipzig en 1761, sous le titre Βίβλος Ἐνταύσιος ἥτις καὶ Ἀνθέκτη, καλεῖται (beaucoup plus portatif puisque c'est un in-8° de 1516 pages à 2 colonnes), contient lui aussi un *Supplementum pro aliquibus locis* du même genre (c'est presque littéralement l'expression de notre Gherontie : « pre la multi locuri s-au mai adogat... »). Dans ce supplément, placé tout à fait à part (p. 1161-1180), comme le *Pro aliquibus locis* du Bréviaire latin, l'Anthologion de Leipzig insère : 20 juin et 23 décembre, l'office de saint Nahum — très vénéré dans la région d'Ochrida — ; et, à la même date que notre Anthologion roumain, au 14 octobre, l'office de sainte Paraskève la Jeune, très vénérée en Thrace, en Bulgarie et en Moldavie.

je n'ai point trouvé mention dans le tome II de la *Bibliografia românească veche*. La note du tome III, p. 152, laisse la chose dans le vague. Pour mieux souligner le caractère éminemment pratique de l'Anthologion, pour montrer aussi le succès dont il a constamment joui, nous relèverons ici les dates successives des éditions roumaines (en y comprenant une édition slave et deux éditions grecques, parce que l'une et les autres étaient alors utilisées en Moldo-Valachie) :

1°) 1643, Anthologion slave publié à Câmpulung, en deux tirages : l'un, signalé par Bianu-Hodoș, I, p. 128-136, n° 44, in-folio de 494 feuillets ; l'autre, non mentionné par Mianu-Hodoș (j'en dois la connaissance au R. P. I. D. Petrescu, recteur de l'Académie de musique religieuse de Bucarest, à qui j'exprime ici ma respectueuse gratitude), imprimé au même endroit la même année, avec le même encadrement, la même gravure liminaire, comprend 513 feuillets qui, à la différence de l'autre tirage, ont chacun deux colonnes ; il ne possède pas, à la fin, les Evangiles de la Résurrection ; on y trouve de splendides gravures sur bois et de jolies initiales avec figures antiques.

2°) 1697, Anthologion grec, imprimé au monastère roumain de Snagov sous l'hégouménat d'Anthime l'Ibère ou le Géorgien ; mais qui avait été compilé par le hiéromoine grec Galaction Vidalis, originaire de l'île de Tinos. Bianu-Hodoș, I, p. 347-349 : Legrand, Bibl. hell. XVIIIe siècle III, p. 52 ; Papadopoulos Vretos, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes, 1854, t. I, p. 44-45, n° 127.

3°) 1705, Anthologion roumain et slave, imprimé à Râmnic par les soins d'Anthime l'Ibère, alors métropolite de Valachie. Le typicon, les leçons scripturaires, les épîtres, les évangiles et les synaxaires sont en roumain; le reste de l'office est en slave. Le titre, uniquement roumain : *Anthologion adecă Floarea Cuvintelor...* ; la dédicace en vers roumains à Constantin Basarab ; l'énoncé roumain des fêtes et offices ; les formules initiales et finales du volume : tout nous montre bien un Anthologion de transition, et la langue roumaine ne tardera pas, là comme ailleurs, à remporter le triomphe définitif. Voir Bianu-Hodoș, I, p. 462; mais on n'y trouvera pas tous les détails de contenu que je viens d'indiquer ; je les dois moi-même au R. P. Petrescu, qui a bien voulu les vérifier pour moi.

4°) 1709, Anthologion grec, imprimé à Tergoviste en Valachie, sous le titre Βίβλος ἐνιαύσιος (= *Liber annualis*) ; compilé par le Grec Métrophane Grégoras. Bianu-Hodoș, I, p. 480.

5°) 1726, Anthologion roumain, imprimé à Iași, sous le titre déjà connu : *Anthologion adeca Floarea Cuvintelor...* Bianu-Hodoș, II, p. 23-27.

6°) 1736, Anthologion roumain imprimé à Bucarest. *Ibid.*, p. 50.

7°) 1737, Anthologion roumain imprimé à Râmnic. Titre à peine modifié : *Anthologion, ce să zice Florea Cuvintelor... Ibid.*, p. 52-53, où on lit, en fin de préface, cette confession charmante de naïveté : « Comme le monde ne peut exister sans feu et sans eau, de même aussi l'imprimé ne peut être sans faute... »

8°) 1745, Anthologion roumain, encore à Râmnic. *Ibid.*, p. 80-81.

9°) 1752, Id., à Râmnic. Mais Bianu-Hodoș, II, p. 120-121, se borne à en

donner le titre, communiqué par le protopope André Ghidiu de Caransebeș, et à indiquer les exemplaires existants dans les églises des communes de Iaz et Marul (Banat), sans fournir aucun signalement de format ou de pagination.

10°) 1755, Anthologion roumain, imprimé à Iași. *Ibid.*, p. 126-130.

11°) 1758, Anthologion roumain de Râmnic, signalé par la préface du hiéromoine Ghérontie au début de l'Anthologion imprimé à Neamț en 1825. Mais, comme on l'a vu plus haut, D. Simonescu ne nous donne aucune précision sur cet Anthologion de 1758.

12°)1766, Anthologion roumain imprimé à Râmnic. Bianu-Hodoș, II, p. 170.

13°) 1777, Anthologion roumain imprimé à Bucarest. *Ibid.*, p. 218.

14°) 1786, Anthologion roumain, Bucarest. *Ibid.*, p. 311-312.

15°) 1806, Anthologion roumain, Iași. *Ibid.*, p. 472-475.

16°) 1825, Anthologion roumain de Neamț. Bianu-Simonescu, III, p. 447-453.

Au total donc, 16 éditions de l'Anthologion imprimées en Roumanie du milieu du XVIIe siècle au premier quart du XIXe, 17 même si l'on tient compte du double tirage de 1643 (1). Ce chiffre est impressionnant : car les éditions s'aves de Câmpulung 1643, l'édition mi-slave mi-roumaine de Râmnic 1705, et même les deux éditions grecques de 1697 et de 1709, ont été aussi utilisées en pays roumain. En tout cas, nous pouvons comprendre parmi les éditions proprement roumaines déjà celle de 1705 : ce qui nous donne toujours au moins 13 éditions roumaines. Quand on voudra songer à un *Bréviaire* pour les Roumains de rite byzantin, il faudra collationner avec soin ces 13 éditions, et l'on aura là des éléments qui faciliteront singulièrement le travail des modernes compilateurs.

2°) *Art, Iconographie, Musique*

Cette deuxième rubrique voisine de bien près avec celle de la Liturgie : le lecteur en jugera par les indications ci-après, simple énumération d'ailleurs sur laquelle nous n'avons pas à insister.

Le *Catavasier* de Buda 1818 et le *Ceasoslov* de Sibiu 1830 (*Bibliografia*, n°s 975 et 1481, p. 217 et 688) nous offrent, entre autres gravures, une image de la Vierge *donneuse de vie*, que je recommande volontiers à l'attention des théologiens très préoccupés aujourd'hui de la doctrine traditionnelle sur Marie médiatrice. La Mère de Dieu est représentée assise sur un trône, tenant l'Enfant

(1) Pour être complet, il faudrait aussi ajouter l'Anthologion staroslave publié à Sas Sebes en Roumanie par le diacre Coressi en 1580 ; mais ce recueil ou *Sbornik* — c'est son titre — qui n'est lui-même qu'une réplique du Sbornik antérieur de Bojidar, n'est encore, comme le premier Anthologion grec de Venise 1578, qu'une simple réduction des seuls Ménées ou offices des Saints. Notons que cet *Anthologion des Ménées* a des éditions plus récentes, ou même contemporaines, dans les diverses Églises de rite byzantin ; il importe d'en être averti pour ne pas le confondre avec l'*Anthologion de l'année entière*, comprenant non seulement le Sanctoral mais aussi le Temporal, l'Ordinarium Officii, le Psautier, c'est-à-dire tous les éléments d'un Bréviaire complet.

divin ; à ses pieds l'humanité, figurée par plusieurs personnages de diverses conditions, reçoit les eaux salutaires qui coulent de la source sacrée. Image d'une expressive naïveté, qui semble bien valoir, comme attestation de piété mariale, les plus ingénieuses argumentations spéculatives. A la légende du fac-similé reproduit p. 217, ajouter l'article *cel,* qui se trouve bien sur l'inscription dominant la gravure et qui a son importance pour la signification docneuse de vie ».

Même pour l'histoire de l'art ou de l'iconographie, telles modestes gravures peuvent avoir leur utilité. Ainsi, p. 242-245, plusieurs reproductions extraites d'un recueil de traités et discours de saint Ephrem le Syrien (3 volumes, Neamț, 1818-1819-1823) : le frontispice représente, dans l'encadrement du titre, le martyre des douze apôtres; une page, l'Ascension; une autre, le portrait de saint Ephrem ; p. 246, un *Jugement dernier* du « Noul Testament » de Neamț 1818. P. 295-298, plusieurs fac-similés empruntés aux « Discours d'Isaac le Syrien », Neamț 1819 : notamment, encore une Ascension, p. 295. P. 339-345, intéressantes gravures du Psautier de Bucarest 1820 : p. 340, le martyre des douze apôtres ; p. 343, Jésus et la Samaritaine ; p. 344, la Synaxe de tous les Saints ; p. 345, une image que l'on aurait dû chercher à identifier, et qui est simplement présentée avec cette légende : « Du Psautier de Bucarest 1820 » ; or, il est aisé d'y voir saint Thomas mettant le doigt dans la plaie du Côté divin, sujet qui vaut la peine d'être souligné comme témoignage de la piété byzantine envers la sainte humanité du Christ. P. 538, deux gravures de l'*Irmologhion* de Neamt 1827, au-dessous desquelles D. Simonescu écrit : « Bénédiction de la table » ; mais qui sont en réalité un dyptique de la multiplication des pains, comme en font foi les pains, les poissons et les corbeilles de restes mentionnés par le récit évangélique.

Pour l'iconographie et l'héraldique nationales roumaines, la *Bibliografia* fournit aussi bon nombre de fac-similés. Je me borne à mentionner, comme spécimens, les blasons des provinces de Moldavie et de Munténie (p. 252-253), empruntés à l'Histoire de la Dacie éditée en grec par Denys Photinos à Vienne en 1818-1819.

La Musique, elle aussi, est surtout religieuse et liturgique. Nous avons à relever principalement des recueils liturgiques notés : p. 351-356, n° 1092, le *Neon Anastasimatarion* grec de Pierre d'Ephèse, Bucarest 1820 ; p. 358-361, n° 1095, le *Syntomon Doxastarion grec* de Pierre Lampadarios, Bucarest 1820 ; p. 414-425, n°1183-1184, l'*Anastasimatariu* et l'*Irmologhion* roumains du hiéromoine Macaire, Vienne 1823 ; p. 425-427, n° 1185, le *Theoreticon* du même, en roumain, ou Manuel didactique de musique ecclésiastique, Vienne 1823 ; p. 539-541, n° 1316, du même, *Tomul al doilea al Anthologhiei* [Utrenier], Bucarest 1827, dont le contenu est indiqué en fin de préface, p. 541 ; une note au bas de la p. 141 fait justement remarquer que, malgré son titre de *Tome II,* ce volume forme un tout indépendant ; l'Anthologion musical complet étant composé de trois tomes (Vêpres, Orthros et Liturgie), Macaire traduit ici du grec l'Orthros seulement.

3° *Théologie ou Controverse*

Ici, notre recension sera très brève, pour la bonne raison que les pièces à signaler sont rares.

Relevons, p. 434-435, n° 1207 : *Dovedire impotriva eresului Armenilor* = « Démonstration contre l'hérésie des Arméniens » (Bucarest, 1824, in-8° de 155 pages), curieuse brochure du métropolite Grégoire. La préface, où il est dit que les Arméniens sont des tenants de l'hérésie d'Arius, ne fait pas grand honneur à la science théologique de l'auteur.

P. 529, n° 1303, on trouve un petit catéchisme in-12 de 79 pages imprimé à Sibiu en 1827, dont nous traduisons le titre : « Petit Catéchisme, ou Confession abrégée orthodoxe de la religion grecque non-unie (*...pravoslavnika marturisire a legii grecesti neunite*), fait à l'usage des enfants des Roumains non-unis (*neuniți Românești*). Approuvé par le saint synode épiscopal non-uni de Karlovetz en 1774... ». Le lecteur aura remarqué l'appellation de *non-unis* donnée par trois fois aux Orthodoxes. L'épithète s'explique par le fait qu'il s'agit de pays de domination autrichienne ; mais il n'en demeure pas moins intéressant de constater que les Orthodoxes acceptent eux-mêmes cette dénomination (1). A la suite du chiffre de numérotation, D. Simonescu se contente d'indiquer l'opuscule par par les deux premiers mots : *Catichismul mic*, Sibiu, 1827. Puis il transcrit en caractères cyrilliques le titre complet. Ces caractères n'étant pas accessibles à tous les lecteurs, on peut regretter le laconisme excessif du libellé liminaire. Pareille observation pourrait s'appliquer à d'autres numéros.

P. 369, n° 1111, et p. 630, n° 1421, sont signalées deux éditions successives (Bucarest, 1821 et 1829) du recueil intitulé : *Athanasie cel Mare, Intrebări și răspunsuri theologhicești* = « Athanase le Grand : questions et réponses théologiques », traduction roumaine du texte de P. G., t. XXVIII, col. 773-796. Cette dernière précision nous est fournie par D. Fecioru, dont il nous est agréable de louer une fois de plus l'acribie en ce qui concerne les versions patristiques; voir sa plaquette, p. 22, 50, 67. On connaît une édition antérieure publiée à Iasi en 1803 (Bianu-Hodos, II, p. 444, n° 657). Les éditions de 1821 et 1829 portant de manière explicite le titre de 3e et de 4e édition, je me demande si « l'édition inconnue » dont parle D. Simonescu (p. 630) ne doit pas être identifiée avec le recueil de titre analogue paru en 1741 à Bucarest (Bianu-Hodoș, II, t. 54-55, n° 219), et qui, sans être une traduction directe de P. G. XXVIII, 773-796, est une compilation d'un plus grand nombre d'écrits patristiques sur le même thème que le prétendu opuscule athanasien.

P. 662-664, deux numéros (1434 et 1436) se trouvent séparés, qui devraient être juxtaposés ; et, en outre, l'ordre devrait être interverti, le n° 1436 devenant

(1) Cf. p. 223, n° 982, au frontispice d'une sorte de Manuel à l'usage des maîtres d'école (Buda 1818), une manière de visa où est employée l'expression *legea greciasca neunita* (= la confession grecque non-unie) pour dire la religion orthodoxe.

n° 1434, et celui-ci se plaçant immédiatement après comme n° 1435. Il s'agit, en effet, d'une part, de l'opuscule grec contenant l'*Explication du Symbole* par P. Kontos et la diatribe sur le *schisme de Transylvanie, sur l'Uniatisme et les Uniates* par Nicéphore Théotokis; d'autre part, de la version roumaine du même opuscule. Or, l'ouvrage grec et la version roumaine ont paru la même année 1829 à Bucarest. Il semblerait donc logique que l'édition grecque prît place avant la traduction roumaine, celle-ci suivant d'ailleurs immédiatement. On ne s'explique pas pourquoi D. Simonescu non seulement a interverti cet ordre normal, mais encore a séparé les deux numéros par la mention du *Tractatul dela Adrianopole* (Iași 1829). Même à supposer — ce que rien ne semble positivement indiquer — que la raison en fût dans les dates successives de parution au cours de la même année 1829, pareille raison ne légitimerait pas, à notre avis, l'interversion signalée.

4° *Philologie, Langue et Histoire nationales, Histoire du « Patriotisme » roumain*

Qu'un catalogue bibliographique renferme maintes pages émouvantes et toutes palpitantes de patriotisme, ceux-là seuls pourraient s'en étonner qui ne sont familiers qu'avec l'*histoire romancée*. De fait, la *Bibliografia românească veche* — et notamment dans les derniers fascicules que nous analysons (1817-1830) — constitue à cet égard un recueil documentaire incomparable. On y assiste à l'éclosion de ce sentiment national roumain qui, pour avoir été longtemps comprimé par des vicissitudes politiques, n'en éclate qu'avec plus d'enthousiasme et de vigueur. Relevons-en quelques témoignages, au fil des pages hâtivement effeuillées.

P. 218-220, n° 977, avec la version roumaine, faite par Eufrosin Dimitrie Poteca, du livre grec de Dimitri Darvaris, « Première initiation à la connaissance de Dieu » (Buda, 1818), nous rencontrons une première affirmation de ce sentiment de fierté que la langue roumaine inspirait alors à tous les patriotes en deça comme en delà des Alpes transylvaines. On lit dans la préface : « La langue roumaine est une des filles de la langue latine, sœur de l'italien, du français, de l'espagnol. Il y a cent ans qu'elle s'est délivrée de l'influence slave... ». Avis au lecteur qui se termine par cette simple mais éloquente dédicace : *Al tututor patrioților miei în București*, 2 *August* 1818, « A tous mes compatriotes de Bucarest, 2 août 1818 ».

Très intéressante, du même point de vue linguistique et national, la préface de Petru Maior à son *Orthographia romana sive latino-valachica, una cum clavi qua penetralia originationis vocum reserantur* (Buda, 1819), D. Simonescu, p. 299-304, n° 1039. Les principes sont ainsi exposés : « ...Ejusmodi igitur orthographia latino-valachica amplectenda est, quae indoli valachicae linguae consentanea sit, et omnes dialectos ejusdem linguae comprehendat, ejusve medio omnibus nationibus, quoad ejus fieri potest, aeque facilis reddatur valachica lingua, quaeve demum valachicam linguam perfectiorem reddat. Ad hunc finem

assequendum nulla alia orthographia accommodatior esse videtur quam italica, non solum quod haec in universa Europa est nota, verum imprimis quod hae duae linguae italica et valachica, quibus eadem fuerunt incunabula, tam quod vocabula quam quoad pronunciationem etc. propinquissimo cognatione inter se connexae sunt : ita ut nemo, qui utramque callet, addubitare queat easdem olim unam eamdemque popularem latinam linguam fuisse; simul vastissimas duas dialectos Valachorum, in plures quidem ramos divisas, antiquae et Aurelianae Daciae, counit. »

D'une longue série d'observations philologiques, Petru Maior conclut à la vénérable antiquité du dialecte valaque, bien antérieur — déclare-t-il — au temps de Cicéron : « ...ita ut vix dubitari possit linguam valachicam longe antiquiorem esse Marci Tulli Ciceronis aetate, qua docta sive grammaticalis lingua latina ad supremum culmen perfectionis eluctata fuit. Ex quo prono alveo fluit valachicam linguam latinis sive romanis dialectis, utpote hispanicae, gallicae et italicae modernae, antecellere vetustate. »

A ces affirmations d'une superbe candeur notre philologue ajoute un curieux « Dialogue entre oncle et neveu concernant les débuts de la langue valaque », sur double colonne en caractères cyrilliques et en caractères latins.

En 1824, paraît à Buda l'édition roumaine d'une Histoire universelle, traduite sur l'édition serbe de l'archimandrite Pavel Kengyelacz. Le traducteur, I. Teodorovici, explique son dessein en ces termes naïfs : « ... sachant avec quelle soif les Roumains attendent de pouvoir lire quelque peu d'histoire... » dans leur langue, je me suis décidé à leur donner cette première partie de l'Histoire universelle, qui est en réalité une histoire d'Israël. D. Simonescu, p. 436-438, n° 1210.

En 1825, les presses de l'Université de Buda publient l'important *Lexicon valachico-latino-hungarico-germanicum* (n° 1240, p. 460-464).

La même année paraissent à Bucarest les *Caracteruri* de Paris Mumuleanu (n° 1241, p. 464-474), dont la longue préface, reproduite par D. Simonescu, proteste hautement contre les détracteurs de la langue roumaine déclarée par eux incapable de perfectionnement littéraire. « ... Ne nous laissons pas arrêter par la pauvreté de notre langue : car sa mère latine est la source où s'abreuvent toutes les langues de l'Europe... »

Même conviction de primauté latine dans la « Praefatio ad candidum lectorem » que I. Alexi place en tête de sa *Grammatica daco-romana*, Vienne, 1826, n° 1266, p. 482-484. « ...Nos enim quidam Daco-Romani linguam nostram perfectius addiscere volentes, aliisque eam notam reddere cupientes, nunquam non studenus media quoque quaerere, quibus tam proficuus finis quo facilus obtineri queat... Linguam quam tibi, lector candidissime, hocce mediante opusculo addiscendam ob oculos pono, lingua est facillima, eaque vetus illa romana, quam ante correctionem linguae italicae cum eadem unam eamdemque refert Covacius... Haec dialectos habet gallicam, hispanicam et per omnia simillimam italicam... »

Par un zèle des plus louables, on s'applique alors de divers côtés à montrer

que la langue roumaine est aussi apte que toute autre à formuler les idées et les argumentations philosophiques. Grégoire, évêque d'Argès, en fait la déclaration et en donne l'exemple en traduisant (Bucarest, 1826) ce qu'il appelle la *Logique de saint Jean Damascène* (= P. G., t. XCIV, col. 525-676). N° 1280, p. 503-507; cf. Fecioar, p. 57-58. Dans la préface, le traducteur prend à partie « ceux qui, ayant appris cinq ou six mots de français, sept ou huit mots de grec, s'enflent aussitôt et ouvrent leur bouche, pour diffamer leur langue, celle de leur patrie... ». Et il ajoute ces candides paroles : « Je n'ai pas trouvé d'autre Logique plus appropriée spécialement à la théologie, que celle de s. Jean Damascène. C'est pourquoi je l'ai traduite; je prie humblement tous les lecteurs de vouloir bien rectifier d'un cœur indulgent les fautes qu'ils pourront y trouver dans les mots, les termes, les expressions, sachant que Dieu seul est sans faute... ». De fait, cet ouvrage est important pour le vocabulaire philosophique, comme il est facile de s'en rendre compte par les titres de chapitres que D. Simonescu reproduit.

Mêmes remarques pour les *Éléments de philosophie, logique et éthique* de Heineccius, traduits par Enfrosin Poteca (Buda, 1829). N° 1420, p. 628-630.

En tête d'un savant traité d'*Orthoepia latina, latino-valachica, hungarica, germanica et serbo-valachica, juxta usum hodiernae paedagogiae in novum ordinem composita, par Maniu Montan Nicolas* (Sibiu, 1826), n° 1281, p. 507-511, on lit cette déclaration particulièrement intéressante parce qu'elle met la question philologique et nationale en relation avec la question religieuse : « Voilà plus de 300 ans que l'aversion entre l'Église grecque et la latine bout plus fort. Les Slaves donc et les Grecs, voyant comment les Roumains de la Dacie sont un avec les Italiens par la race, par la langue et par les lettres latines avec lesquelles ils ont écrit, ont vivement craint que les Roumains et, avec eux peut-être d'autres, ne s'unissent à l'Église latine. Assiégeant les Roumains de leur conseil et de leur secours, ils les ont séduits pour leur faire abandonner avec dégoût les lettres les plus belles et les plus faciles à écrire, et, par contre, prendre avec piété les lettres les plus horribles et les plus malaisées à écrire. Bien plus : de même que les caractères cyrilliques, ils ont introduit aussi la langue slave dans les églises roumaines. Après quoi, il ne s'est pas passé beaucoup de temps et, la littérature se flétrissant, ainsi que la langue et le nom roumains, sur toute la Roumanie s'est étendu un nuage très sombre qui aujourd'hui encore aveugle la plupart des Roumains... ».

La même année 1826, paraît à Buda la traduction roumaine de Thornton, *L'État de la Valachie et de la Moldavie*, n° 1291, p. 518-523. La préface exprime des protestations identiques : « ...C'est pourquoi j'ai jugé opportun et j'ai décidé... de traduire [cet ouvrage] en langue ancestrale pour les Roumains qui savent le roumain, qui sont de véritables Roumains de mentalité, d'acte, de sang, pour qu'ils sachent eux aussi en quel état d'honneur et de déshonneur nous tiennent les Européens et tous les autres peuples... »

Le Psautier en vers roumains de Braşov, 1827 (n° 1322, p. 546-552), nous répète, dans l'Introduction, que « l'esprit des Roumains est aussi actif et inven-

tif que l'esprit des autres nations... ». En 1828, paraît à Buda l'*Apendice la istoria lui Petru Maior;* Aaron Theodor y fait à son tour une fière profession de foi de philologue et de patriote roumain : « ...La forme et la mesure selon laquelle notre langue se peut mieux cultiver, l'histoire ne la limite pas. Car la nation roumaine, de même qu'elle tire son sang de Romains véritables, ainsi en tire-t-elle également sa langue... ». N° 1355, p. 566-568 (1).

Les professions de foi analogues ne se comptent plus à cette époque. Ainsi, en 1828, au début d'un livre d'enseignement, *cele dintâiu cunostinte*, adapté d'un ouvrage français de P. Blanchard, Grégoire Pleşoianul écrit : « ... Aujourd'hui que, grâce à Dieu, le Roumain ne rougit plus du nom national... » N° 1377, p. 600-603. En 1829, Bota Moysi, en un recueil de vers adressés à la jeunesse (n° 1411, p. 619-621), place un tableau de la prononciation, « dupa modu fraţilor nostri Italieni », et se plaint amèrement « d'avoir vu beaucoup de Roumains... qui rougissent de se dire Roumains... ». De même, Piscupescu, dans la préface à son « Miroir de la santé », *Oglinda sanatatii*, Bucarest, 1829 (n° 1425, p. 633-648), déplore que « nous rougissions même de notre grand et saint nom... » (p. 635). Il demande que dès l'âge de sept ou huit ans, « après l'achèvement de la dentition, l'on confie les enfants au maître d'école pour apprendre à lire et à écrire la langue de nos pères » (p. 644). Nicolas Ianeu publie en 1829, à Iaşi, un *Manual de patriotizm* (n° 1423, p. 631-633). Dans la préface à sa traduction de Marmontel, *Aneta şi Luben*, Bucarest, 1829 (n° 1427, p. 649-658), Grégoire Pleşoianu nous sert une savoureuse parodie de ce qu'était encore le langage de beaucoup de ses compatriotes, farci d'expressions grecques, françaises ou autres : « ...Monsieur, tu n'es donc pas Roumain ? — Moi Roumain ! Dieu m'en préserve. On voit bien, mon bey (2), que tu es sourd à ne pas entendre comment m'appellent les gens. — Je les ai entendus t'appeler *Monsieur Andronaque*, et c'est précisément pour cela que je ne puis comprendre si tu es Grec, Serbe, Juif... ou d'une autre nation. — Et puis, et puis, pourquoi es-tu sot et sans jugement ? Si je n'étais pas « Monsieur » (*cocon*), le monde ne m'appellerait pas Monsieur. — Et alors, dis, ta seigneurerie est *Monsieur*, et non point Grec, ni Serbe, ni Roumain. — Non, non, non, « Monsieur » j'ai été de naissance, Monsieur je suis et je serai... » (p. 651). On ne saurait avec plus de verve railler le *Levantin*, au sens péjoratif du mot, qui se rencontrait fréquemment encore, à cette époque, dans les principautés danubiennes.

Même conviction, même accent ironique, mais avec une manière plus didactiquement scientifique, dans la *Gramatica românească* d'Eliad Radulescu, Sibiu 1828 (n° 1366, p. 579-593). Très intéressante préface : la langue est faite non pour les morts, mais pour les vivants; note sur l'école latinisante de Blaj

(1) Voir p. 556, n° 1326, à la fin d'un recueil *Scurte invataturi*, publié à Buda en 1827, un spécimen de lexique où des termes d'origine latine sont substitués à des mots slaves : au lieu de *vremea*, par exemple, *timpul*.

(2) *Bému*, qui doit être la fusion du mot turc *bey* et du pronom grec *mou*.

(p. 590); nécessité d'une Académie (p. 592); rappel du premier Dictionnaire roumain, celui de l'évêque uni de Blaj Ioan Bop, en deux volumes parus à Cluj en 1821.

Ce troisième tome de la *Bibliografia românească veche* est d'une extrême richesse en documents de ce genre; nous n'avons pu qu'en donner une idée. Une petite remarque pour finir : à plusieurs reprises, par exemple p. 593, n° 1367, et p. 625, n° 1417, D. Simonescu écrit : « N' am văzut exemplare. » Et pourtant l'un et l'autre ouvrage se trouvent, nous indique-t-il, à Budapest : l'un à la Bibliothèque Universitaire, l'autre au Musée National. Budapest n'étant pas inaccessible, il me semble que la rédaction de la *Bibliografia* eût mérité une vérification occasionnelle.

Relever pareilles vétilles n'est pas, on l'entend bien, céder à une manie de censeur. Cette recension a voulu être utile, non seulement en suggérant les richesses de la *Bibliografia românească veche,* mais encore en fournissant une humble contribution au fascicule de *Supplément* qui ne saurait manquer de s'y ajouter un jour prochain.

II. Suppléments a la « Bibliografia romaneasca veche »

1. *Bibliographie des traductions patristiques roumaines*

C'est déjà un Supplément, mais un Supplément spécial et d'un genre à part, que la *Bibliographie des traductions patristiques roumaines* entreprise par D. Fecioru. Elle n'a ni le format ni l'apparat luxueux de la *Bibliografia românească veche*; du point de vue typographique elle ne peut en aucune manière soutenir la comparaison avec la royale édition de l'Académie Roumaine. Mais dans le domaine plus restreint de la science ecclésiastique dont elle a fait son programme, la *Bibliografia* de Fecioru est un complément inappréciable de Bianu-Hodoș-Simonescu, et l'on va voir sans peine, par la présentation du permier fascicule, qu'elle rendra aux travailleurs les plus éminents services. On a déjà, du reste, au cours des pages qui précèdent, noté incidemment les très utiles précisions apportées par le travail de D. Fecioru. C'est le résultat de quatre années de labeur, qui ont amené l'auteur à constater que la moitié à peu près de la littérature patristique grecque existe en traduction roumaine, imprimée ou manuscrite, et que la littérature patristique latine se trouve aussi représentée. Comme termes de la période patrisque, Fecioru a adopté, pour les écrivains grecs l'année 749, date de la mort de saint Jean Damascène; pour les écrivains latins l'année 636, date de la mort de saint Isidore de Séville. Une telle délimitation peut certes prêter à critique : car, outre l'écart considérable entre le terme occidental et le terme oriental, il serait parfaitement admissible d'aller jusqu'à saint Théodore Studite (+ 826) pour l'Orient et jusqu'à saint Bède (+ 735) pour l'Occident. Mais ce sont là détails secondaires; et du moment que l'auteur a adopté les dates qu'il nous indique, il nous suffit d'apprécier son travail pour la période par lui déterminée.

Le premier fascicule comprend les traductions parues de 1691 à 1833. La date initiale 1691, déclare Fecioru, se justifie d'elle-même : les profanes — et il en est même parmi les Roumains cultivés — désireraient pourtant une explication; sans doute est-ce seulement le fait que la première version patristique roumaine est la *Margaritarea* ou Anthologie publiée à Bucarest cette année-là par Stefan et Radu Greceanu; il n'eût peut-être pas été superflu de le dire. Quant à la date finale 1833, Fecioru l'a préférée à l'année 1830 (adoptée par Bianu-Hodoș-Simonescu), parce que 1833 est la date des dernières publications de Grégoire Dascalul, un des plus féconds et des meilleurs traducteurs qu'a eus l'Église roumaine.

Le fascicule II comprendra l'époque 1834-1874, cette dernière date marquant l'apparition de la Revue officielle du Saint Synode, *Biserica Ortodoxa Română*, dont l'influence a été grande dans le domaine des études patristiques.

Le fascicule III s'étendra de 1874 jusqu'à nos jours, où l'Institut biblique du patriarcat roumain a l'intention de publier une traduction complète de la littérature patristique. Et ainsi se terminera le premier volume, renfermant la bibliographie des versions imprimées.

Le second volume recensera les traductions conservées en manuscrit.

Chaque volume aura un index des auteurs traduits, des traducteurs, et des livres ou passages traduits, avec références à la Patrologie de Migne.

La Bibliographie des traductions patristiques roumaines ne fait nullement double emploi avec la *Bibligrafia românească veche de* Bianu-Hodos-Simonescu Celle-ci est une bibliographie générale de tous les imprimés roumains jusqu'à 1830, mais non une bibliographie spéciale des traductions religieuses. De plus, comme nous l'avons vu, la *Bibliografia românească veche* se borne généralement à donner les titres d'ouvrages, sans expliciter le contenu. Enfin, les livres liturgiques et les Vies de Saints contiennent souvent des versions patristiques dont Bianu-Hodoș-Simonescu ne soufflent mot.

Mais surtout l'avantage de D. Fecioru résultera de sa méthode, qui fait de son œuvre un véritable répertoire descriptif, à la manière des catalogues détaillés de manuscrits de la Bibliothèque Vaticane par exemple. Le lecteur en a tout de suite un excellent spécimen dans l'analyse minutieuse du premier recueil patristique roumain : *Sf. Ioan Hrisostom și alții Margaritare,* traduction de Stefan et Radu Greceanu, Bucarest, 1691 (p. 10-12). Pour la description bibliographique de l'ouvrage, on nous renvoie à BRV (*Bibliografia românească veche*), I, p. 315-321. Puis on nous détaille, discours par discours, le contenu du recueil en indiquant les feuillets ou pages de l'édition de 1691, avec références précises à la Patrologie de Migne : « f 1^{r}-6^{r}.*Sf. Ioan Hrisostom, Pentru a fiilor creaștere. Cuvant intâiu* (= S. Jean Chrysostome, De l'éducation des enfants, Discours I) = MG, LXIII, 763-772. Et l'analyse se poursuit avec cette précision durant quatre pages. Je cite un autre fragment du même recueil, concernant saint Ephrem, pour montrer que Fecioru ne se contente pas des références à Migne : f. 133^{v}-138^{r}. S. Ephrem le Syrien, Discours I... = *S. Ephrem Opera omnia...* t. I, Romae, 1732, 28-40. Pour les discours ou traités

non identifiés, on nous donne l'*incipit* qui peut, le cas échéant, permettre l'identification. Les simples extraits fragmentaires, en général très brefs, sont notés en fin d'article, mais sans qu'on se soit livré au long travail de vérification et d'identification spéciale. Chaque discours ou traité se trouve marqué d'un numéro à droite de la page, de manière à faciliter — au cours de l'indication chronologique des ouvrages — le repérage des traductions ou éditions successives d'un même écrit.

2. *Autres Suppléments documentaires*

D. Simonescu rappelle, dans sa préface au tome III de la B R V (p. VI), qu'il avait été appelé le 1er mars 1931 par le regretté I. Bianu à lui prêter sa collaboration. C'est que le maître connaissait le disciple, ayant eu à patronner celui-ci pour sa thèse de licence en histoire littéraire. Cette thèse, présentée le 22 mai 1925, forme une brochure de 70 pages intitulée : « La vie littéraire et culturale du monastère de Câmpulung (Muscel) dans le passé ». Il y a là, en effet, une excellente monographie, où la bibliographie proprement dite tient une bonne place, en raison des nombreux ouvrages sortis de l'imprimerie monastique de Câmpulung, ainsi que des manuscrits qui y furent élaborés et qui y sont conservés. L'auteur nous apprend lui-même, dans une note de la page 4, qu'il a trouvé ultérieurement certains documents nouveaux, et il nous dit son désir de les utiliser lors d'une future réédition. Je suis porté à croire que parmi ces documents nouveaux doit se trouver la démonstration du double tirage de l'*Anthologion* de 1643 que nous avons signalé plus haut : car la plaquette (p. 29-30) ne parle pas de l'exemplaire décrit par B R V, I, p. 128-136.

Plus récemment, en collaboration avec Damian P. Bogdan, M. Dan Simonescu a donné à la revue *Biserica ortodoxa română* (nov.-déc. 1938, p. 866-880) un article sur « les débuts culturaux de la domination de Mathieu Basarab (1632-1654) ». Là aussi on trouvera quelques compléments à B R V, notamment sur les relations de la typographie roumaine à cette époque avec Kiev et l'Ukraine.

Dans la même revue (au n° de janvier-avril 1938), Damian P. Bogdan a publié un court mais très précis article : « Contributions à la Bibliographie roumaine ancienne, Imprimés de 1546-1762 inconnus chez nous ». Il s'agit de huit livres imprimés en pays roumain, mais qui ont échappé à Bianu-Hodoș-Simonescu : sept d'entre eux ne sont connus que par la description donnée par divers périodiques russes; le huitième est un *Catavasier* de Buzau 1762, incomplet du commencement et de la fin, acquis naguère par Damian P. Bogdan dans un village de Bessarabie. Le début de l'article nous confirme l'heureuse nouvelle que le général Radu Rosetti, directeur de la bibliothèque et des collections de l'Académie Roumaine, a confié à D. Simonescu le soin de rédiger un volume d'*Addenda et Corrigenda* à la B R V. Nous saluons volontiers dans ces diverses plaquettes les prémices du futur volume.

On peut y joindre deux autres articles de Dan Simonescu : 1) « De l'histoire à l'histoire littéraire. Application critique à l'œuvre de M. Alexandre Lape-

datu » (extrait de la *Revista Arhivelor*, III, 1, 1936-1937, p. 123-138 ; - 2) « Ioan Voda Caragea et ses traductions de Goldini » (extrait de *Studii italiene* II, 1935) ; il s'agit de fragments des comédies de Carlo Goldini traduits en grec moderne par le prince Ioan Voda Caragea au début du XIXe siècle.

Aurelian Sacerdoteanu a eu l'heureuse idée de réunir en un volume de format maniable in-8° les Préfaces des anciens livres roumains. Le premier fascicule comprend en une centaine de pages la période des débuts 1508-1647. Nous y trouvons recueillis en une brochure très portative et très commode les documents qui jusqu'ici étaient dispersés dans la luxueuse *Bibliografia românească veche* accessible aux seuls habitués des grandes bibliothèques. Le compilateur a voulu rendre service aux professeurs et aux élèves du cours d'histoire de la littérature roumaine, et en général à tout Roumain cultivé soucieux de son passé national. On lui saura également gré de son excellente initiative dans tous les milieux scientifiques qui s'intéressent à la philologie ou à l'histoire de la civilisation roumaine. Plusieurs sans doute penseront qu'une introduction strictement scientifique eût de tous points mieux valu que la préface tendancieuse où, en termes assez durs, Sacerdoteanu met les origines de la littérature roumaine en relation avec le hussisme et le bûcher de Constance, avec Luther et Mélanchthon, avec le catholicisme latin ou même avec l'orthodoxie byzantine. Loin de moi la pensée de nier l'importance des divers éléments historiques qui ont contribué au développement du roumain, notamment comme langue liturgique ; mais ces éléments doivent être étudiés et présentés avec une impartiale et sereine objectivité. Cette remarque faite, je n'en suis que plus à l'aise pour louer le travail de Sacerdoteanu, avec sa bibliographie spéciale, son lexique explicatif final, ses notices sommaires mais suffisant à mettre en relief la valeur des textes et leur contenu.

La « *Fondation Regele Carol I* » a une section historique qui, sous la très compétente direction de Al. Tzigara-Samurcaș et Const. C. Giurescu, édite trois séries de publications : l'une de Bibliographies, l'autre de Documents, la troisième d'Etudes ; chacune de ces séries a une grande importance pour l'histoire de la civilisation roumaine. Nous signalons ici les plus récents de ces volumes.

Le recueil de Damian Bogdan : *Acte moldovenești*... 1424-1456, et celui de P. P. Panaitescu : *Documentele Tarii Românești*... 1639-1490, sont, comme l'indique le titre, des collections de documents. Plusieurs de ces documents n'étaient pas inédits, mais se trouvaient dispersés dans des publications presque inaccessibles. Beaucoup se rapportent à des monastères, à des églises, à des localités. Notons que le premier en date est un édit, daté d'Argès 25 novembre 1369, par lequel Ladislas, voïvode de Transylvanie et duc de Fagaras, demande à ses sujets catholiques de faire bon accueil à l'évêque suffragant envoyé comme une sorte de vicaire à travers le pays par Dimitri, l'Ordinaire de Transylvanie. Panaitescu, p. 31-32. « Ladislaus, Dei et regis Hungariae gratia, vajvoda Transalpinus et banus de Zewerino, necnon dux de Fogaras, fidelibus suis universis, civibus, populis, hospitibus, cuiuscumque nationis seu idiomatis

existant, ritum et consuetudinem sanctae Romanae Ecclesiae tenentibus, per totam terram Transalpinam constitutis... ».

La *Bibliografia Româna-Ungara* du Dr ANDRÉ VERESS répond plus directement au titre de la présente recension. Si le tome III, dernier publié, embrasse la période moderne 1839-1878, il faut nous souvenir que pour la Roumanie cette époque peut encore être considérée comme « ancienne». En tout cas, ce volume nous fournit l'occasion de rappeler quel utile complément apporte pareil ouvrage à la *Bibliografia românească veche*. A. Veress l'indique lui-même en ces termes, dans l'introduction de son tome Ier, 1931 : « *Bibliografia românească veche*, l'œuvre de M. Ioan Bianu et de feu Nerva Hodoș, est la plus parfaite parmi celles que je connais et unique dans toute la littérature universelle... Néanmoins, il y a une chose qui manque à cette riche bibliographie et que les auteurs se proposaient d'y ajouter plus tard. Cette chose, qui m'avait préoccupé depuis ma jeunesse, c'est la Bibliographie des livres d'écrivains étrangers ayant trait aux Roumains, c'est-à-dire l'inventaire de tout ce qui fut publié dans la littérature universelle sur les Roumains et sur les pays roumains... ».

Ce programme, très vaste, s'est précisé ensuite en un autre un peu plus restreint : « Les Roumains dans la littérature hongroise et les Hongrois dans la littérature roumaine, c'est-à-dire tout ce qui fut imprimé en Hongrie — en dehors de ce qui fut publié de la part des Roumains — ou imprimé à l'étranger par des Hongrois au sujet des Roumains, et aussi tout ce qui fut publié par des Roumains, soit en Roumanie, soit à l'étranger, au sujet des Hongrois, depuis les débuts jusqu'au moment de l'impression de la présente publication, y compris les « feuilles volantes » qui, très souvent, sont de grande importance ».

Notons que chaque volume de A. Veress est précédé d'une excellente introduction en roumain et en français. Les autres volumes de la collection « Fondation Carol » ont un résumé final en français.

Les tomes IX et X des *Documents concernant l'histoire de la Transylvanie, de la Moldavie et de la Valachie* (1614-1660) nous fournissent une quantité de pièces fort importantes sur la situation politique et religieuse de ces provinces. Signalons, dans l'un et l'autre, plusieurs actes concernant les Movila, famille princière à laquelle, on le sait, appartenait le célèbre Pierre Movila, ou Moghila († 1646), et plusieurs descriptions très précises des paroisses catholiques de Transylvanie (lettres du Supérieur de la mission franciscaine à la Propagande, lettre du Pape Urbain VIII érigeant la *Custodie* de Transylvanie le 13 février 1640, etc.). Au tome X, fin du n° 17, p. 32, 3e ligne avant le bas de la page, il doit y avoir un erratum : au lieu de *Ecclesiae Occidentalis*, il faut sans doute lire : *Ecclesiae Orientalis*.

Chacun de ces volumes de la « Fondation Carol » est muni d'un ou de plusieurs index des documents, des noms de lieux, des noms de personnes et, quand il y a lieu, comme pour le volume de Damian Bogdan, d'un vocabulaire slave-roumain.

Au moment où je termine cette recension, un compte rendu de la séance de l'Académie Roumaine, tenue le 10 février 1939, m'apprend la toute récente

publication, parmi les éditions de l'Académie, d'un ouvrage de Stefan Pasca : *Cel mai vechiu Ceaslov românesc. Studiu istoric literatur şi de limba* = : Le plus anciens Ceaslov roumain. Etude d'histoire littéraire et de linguistique ». Je le signale tout de suite — sauf à y revenir peut-être un jour — comme preuve concrète de l'importance qu'a pour l'histoire de la langue et de la littérature roumaine cet humble livre liturgique plus connu sous son nom grec de *Horologion*.

Rome, *Collège Pontifical Roumain*, 24 février 1939.

S. Salaville.

LES ARTS MINEURS EN ROUMANIE
d'après un ouvrage de N. Iorga

M. Nicolas Iorga, qui nous avait déjà donné — en collaboration avec le regretté G. Balș — sur l'Art *roumain* (Paris, 1922) un ouvrage d'ensemble cité comme classique pour cette spécialité par les historiens de l'art byzantin (voir Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, 2e édition, Paris, 1926, p. 764 et *passim*), nous donne maintenant deux beaux volumes-albums sur *les arts mineurs en Roumanie*. Précisons tout de suite ce que sont ces arts mineurs, en indiquant le contenu général des deux volumes. Le premier porte en sous-titre : I. Icônes. II. Argenterie. III. Miniatures; le second : I. La sculpture en bois.. II. Les tissus. On sait d'ailleurs que, président de la Commission des Monuments historiques de Roumanie, M. Iorga a été souvent amené par ses fonctions à s'occuper, dans le Bulletin de la dite Commission, des églises, des monastères, des musées et des objets qui y sont conservés.

La présente publication est surtout précieuse par les magnifiques planches, dont un bon nombre en couleur, qui, mieux que toute description, permettent d'apprécier les arts mineurs en Roumanie. Nous ne pouvons que signaler les principales de ces reproductions, en renvoyant aux explications — souvent trop brèves à notre gré — qui en sont fournies dans le texte.

Trois « Descentes de Croix » ouvrent l'album du premier volume : l'une (pl. II) est « d'un caractère iconographique tout particulier, dont on ne trouvera nulle part le correspondant » (p. 11). Cette icône a appartenu à la despina Militza, princesse serbe descendante des Brancovitch et mariée au prince Neagoe Basarab de Valachie (1512-1521). Dans cette icône, « une Pietà à la façon italienne, il n'y a que la Vierge elle-même qui reçoit le corps du Christ, et en bas une femme vêtue de bleu — la coloration claire rappelle l'Occident —, mais, à la place des pleureuses, une réplique de la Pietà, la princesse elle-même tenant sur ses bras son fils, mort adolescent, le prince Théodose, au nom impérial, pour lequel Neagoe avait écrit un ouvrage de direction morale et politique. L'idée... est humaine et profondément touchante. »

La planche III nous présente la Descente de croix sous la forme usuelle de l'art byzantin, « imité par tel peintre valaque du XVIIIe siècle, copié lui-même

(1) N. Iorga, président de la Commission des Monuments Historiques de Roumanie : *Les arts mineurs en Roumanie*. 2 volumes in-folio, 53 pages, 207 figures dont 26 planches en couleur; 26 pages, 109 figures dont 4 planches en couleur. Bucarest, Edition de l'Imprimerie de l'État, 1934-1936.

vers 1830... Joseph d'Arimathie descend le corps, qui plie du côté où l'attend la Vierge ou, aussi, une seconde pleureuse ; saint Jean, attristé, regarde à droite; au pied du bois un homme retire les clous, une femme est dans la même attitude de l'autre côté » (p. 11). Il y a intérêt à rapprocher de cette brève description les indications données par Ch. Diehl (*op. cit.*, p. 264-277 ; 322, 857-861) sur le pathétique de l'iconographie byzantine de la Passion dès le Ve siècle, puis spécialement au XIIe ; on s'y convaincra une fois de plus combien est fausse l'affirmation de ceux qui, après J. Jungmann et Karl Adam, prétendent que les Orientaux, par une excessive réaction anti-arienne, « ont affaibli la vue de l'Humanité du Christ comme instrument de salut » (1). L'art et la liturgie se compénétrant et s'expliquant mutuellement, on voit que des publications et des reproductions de ce genre n'ont pas seulement une importance artistique ou iconographique, mais aussi une véritable importance religieuse (2). Il faut en dire autant, proportions gardées, d'un *Baptême du Christ* peint en Transylvanie au début du XIXe siècle (pl. XVI, cf. p. 31), d'une *Assomption* du XVe-XVIe siècle conservée à Valenii-de-Munte (pl. VIII, cf. p. 15), etc. Mentionnons aussi une *Mise en croix* transylvaine de la première moitié du XIXe siècle (fig. 60, cf. p. 31). Il est regrettable que l'on n'ait pas songé à inscrire, au bas de chaque planche ou figure, une brève légende explicative et un renvoi à la page du texte où il en est parlé. Le texte lui-même, qui, nous l'avons dit, ne pèche pas par prolixité, se borne, pour les icônes, à 31 pages dont voici les sous-titres : I. Questions préliminaires, p. 7-8 ; II. Epoque ancienne, p. 8-12 ; III. Première école indigène (début du XVIe siècle), p. 12-16 ; IV. Epoque du réalisme (XVIIe siècle, spécialement sous l'influence russe, p. 16-18); V. Epoque de floraison maniériste (sous le prince Constantin Brâncoveanu, 1688-1714, p. 18-20); VI. Art popularisé (XVIIIe siècle) ; VII. Folklore d'icônes, p. 26-31. On a, dans ces sous-titres mêmes, un spécimen de la méthode très personnelle de M. Iorga. Du reste, dès la toute première phrase de l'ouvrage (p. 7), le lecteur constate la manière tout à fait caractéristique avec laquelle l'éminent auteur présente les résultats de son érudition et de son jugement critique. Nous le citons textuellement « Lorsqu'on dit : l'image roumaine, il ne faut pas, bien entendu, entendre que ce sont des artistes roumains qui ont créé le type même. Ce serait absurde si on l'affirmerait. Les différentes nations chrétiennes, et parmi elles les nations appartenant à l'orthodoxie orientale, n'ont pas inventé des icônes qu'on ne trouverait pas ailleurs. On commence toujours par des emprunts. Mais l'élément indigène finit par s'y introduire. On arrive à des adaptations : d'après l'œil du

(1) Karl Adam, *Le Christ notre frère*, trad. E. Ricard, Paris, B. Grasset, 1932, p. 57.

(2) Notons, dans le même sens de réalisme christologique, la *Descente de croix* de l'Exposition d'art arménien à Bucarest (fig. 5), dont on nous dit (p. 11) que « les Arméniens, sous l'influence de l'art syrien, ...donnent un caractère dramatique, d'un romantisme criant, contorsionné, à la scène, qui montre une autre âme nationale. »

peintre, d'après la façon dont chaque nation comprend la beauté et la sainteté. La tradition existe ; elle peut être continuée ; mais l'autre élément s'impose et s'intercale, et il faut faire la différence entre ce qui vient d'ailleurs et ce qui a été ajouté sur le sol où il a été transporté, j'ajouterai même : par quelqu'un qui est bien de là. »

M. Iorga me paraît trop sévère pour les autorités ecclésiastiques orthodoxes qui ont la garde de nombreux objets d'art. Il écrit, par exemple, p. 8 : « L'image de Neamț [*une icône des premières années du XVe siècle*] est totalement transformée et il n'est pas probable que les autorités ecclésiastiques permettent de la laver pour voir ce qu'il y a au-dessous. » La même note revient, en termes plus durs encore, au début du chapitre sur l'argenterie roumaine (p. 35) : « ...D'autres objets sont confiés encore à la garde du personnel des églises, qui se permet les écarts les plus graves, de sorte que tout un problème se pose : s'il faut encore les laisser, et jusqu'à quel degré, gardiens de ces trésors. » Depuis que ces lignes ont été écrites, peut-être des mesures ont-elles été prises pour mieux assurer la sauvegarde de ces objets d'art ecclésiastiques. En tout cas, il est permis de regretter que des appréciations si rigides, et d'une portée si générale, demeurent stéréotypées dans un ouvrage destiné aux grandes bibliothèques spécialisées.

Pour l'argenterie, on nous présente d'abord des reliquaires du XVIe et du XVIIe siècle (à forme d'architecture d'église), puis des encensoirs, des veilleuses ou lampes suspendues, des candélabres, des crucifix, des calices, des patènes ou disques. Les *ostensoirs* dont il est parlé p. 40, et qui sont conservés à Bucarest dans les églises de Mihai-Voda, doivent sans doute être des croix-reliquaires : ceci soit dit pour éviter la confusion que tel lecteur occidental pourrait faire avec les ostensoirs eucharistiques inconnus dans l'ancien rite byzantin ; voir en effet trois spécimens de ces croix-reliquaires, fig. 15-17. Viennent ensuite les reliures, surtout d'Evangéliaires (p. 40-41), et les icônes recouvertes d'argent (p. 41-42). Un certain nombre d'*errata* sont à relever dans le texte pour la numérotation des figures, et qui auraient très utilement pu être ajoutés en fin de volume. Ainsi, p. 38, l. 6, les reliquaires de « la main de saint Jean » répondent aux figures 9 et 10, non point 7 et 8 (qui sont des Evangéliaires, d'ailleurs non mentionnés dans le texte) ; vers le milieu de la même page, la crosse épiscopale, pour laquelle le texte renvoie à la figure 10, est en réalité la figure 12 ; au bas de la page les veilleuses étiquetées figures 11 et 12 doivent être numérotées 13 et 14. Aux pages 39, 40 et 41 du texte, la numérotation des figures est également erronée : ainsi les patènes numérotées 19-24 dans le texte répondent en réalité aux figures 21-26 de l'illustration ; le lecteur devra avoir soin de faire chaque fois la vérification. Ce désagrément eût été évité, si l'on l'on avait mis au bas de chaque planche ou figure une légende explicative plus précise, avec renvoi aux pages du texte. Si nous relevons ces détails, c'est pour mieux souligner l'importance et l'utilité de ces magnifiques albums, auxquels la compétence et la manière très personnelle de M. Iorga donnent une exceptionnelle valeur. Collectionneur lui-même de goût très raffiné, l'éminent auteur a, en

effet, l'avantage de pouvoir faire appel à des objets de famille hérités de ses ancêtres et témoins de la tradition nationale. Voici quelques citations caractéristiques. « Cette tradition règne intacte, malgré la main inhabile de l'orfèvre, dans l'image de famille des miens du côté de mon père, l'ancêtre étant un boutiquier d'environ 1770, « éphore des marchands indigènes » de Botoșani. Les derniers continuateurs de cet art vivaient encore dans mon enfance, et tel de leurs élèves travaille encore en Moldavie, à Focsani, où cependant il doit naturellement suivre le plus souvent le goût vicié de sa clientèle, elle-même si réduite et généralement si pauvre.

« Il y a aussi, pour les icônes, à côté de Saxons et des *zlatari* indigènes, quelquefois, mais très rarement, des fabricants de couvertures en argent qui appartiennent au monde gréco-occidental : comme pour celle qui recouvre une image de ma propre famille, du côté de ma mère, les Draghici, qui ont prouvé être une branche des remuants Filipescu valaques et sont alliés à ces Nacou de Moldavie, dont l'un vint en France sous Louis XIV, porteur d'un message de la part du prince exilé de Moldavie, Georges Etienne. J'y reconnaîtrais un travail de Venise. De larges plis, très correctement dessinés, n'appartiennent pas à la tradition roumaine » (tome I, p. 41-42).

Cette authentique tradition roumaine, M. Iorga la connaît à fond, on le voit, non seulement comme un des éléments de sa vaste érudition historique, mais aussi comme faisant partie d'un héritage familial.

Pour la Miniature roumaine (p. 45-52), l'auteur indique brièvement les diverses écoles, puis signale les origines byzantines ainsi que les influences postérieures de Russie et de Pologne. Notons surtout le manuscrit des Actes des Apôtres conservé à la Bibliothèque nationale de Vienne, et dont on saisit toute l'importance par la cinquantaine de reproductions que l'album nous fournit : figures 27-76. Ici encore, il est regrettable que dans le texte la numérotation des figures soit quelquefois inexacte ; et regrettable aussi que chacune des figures 27-76 porte pour toute légende ces deux mots : « même manuscrit ». Le lecteur aurait été heureux de trouver au bas de chacune un brève mais suggestive explication. Pour revenir au *réalisme* concernant l'humanité du Christ, nous signalerons spécialement la figure 57, représentant le Sauveur sur la croix, au pied de laquelle se tiennent la Vierge et saint Jean. Quant à la richesse du coloris et des encadrements, on en aura quelque idée par les dix belles planches qui précèdent la série des gravures en noir.

Le tome II a pour objet « la sculpture en bois et les tissus ». Ici encore, c'est principalement ou presque exclusivement à des objets d'église que nous avons à faire ; pour la sculpture sur bois spécialement. M. Iorga le note dès le début (p. 9) : « Le travail artistique du bois dans les pays roumains est, comme les autres branches de l'art, dans le rapport le plus étroit, exclusif même, avec le service et l'ornementation des églises ». Ce sont : des portes, comme celles de Cotmeana et de Snagov (XVe siècle) conservées au musée de Bucarest (fig. 1 et 2) ; des *stasidia* ou stalles du XVIe siècle (fig. 3, 12 et 14) ; un trône épiscopal moldave du XVIIIe siècle (fig. 13) ; bon nombre d'iconostases des

XVIIe et XVIIIe siècles (fig. 16-51 passim, car entre ces deux numéros se trouvent présentés encore d'autres « sièges d'église » ou stalles, fig. 42-49) ; des *tétrapodes*, sorte de pupitres ou petites tables portatives sur lesquelles on dépose soit des livres liturgiques, soit des icônes, soit des objets destinés à une bénédiction rituelle (fig. 15, 57, 58) ; des chandeliers (fig. 53-56) ; des boîtes-reliquaires (fig. 59).

« Les tissus d'église se trouvant en Roumanie commencent au XIVe siècle par deux emprunts, restés du reste isolés, faits à l'art serbe, de beaucoup plus ancien ». Ce sont deux *épitaphios*, pièces d'étoffe représentant la mise au tombeau du Christ, dont l'un porte la date de 1396 (fig. 60 et 61). L'album reproduit d'autres *épitaphios*, un du XVe siècle (fig. 62), d'autres du XVII[e](fig. 95, 97, 101-104). On notera spécialement le touchant réalisme de l'*épitaphios* de Secu (fig. 97). Plusieurs rideaux d'église, de la seconde moitié du XVe siècle, outre leur valeur artistique, ont aussi une valeur historique, parce qu'ils représentent des personnages de l'époque : Etienne le Grand, Marie de Valachie son épouse, Bogdan et Alexandre ses fils (fig. 71-77). Une série intéressante de tissus est constituée par les drapeaux des princes et des bannières d'église. Des drapeaux moldaves et valaques sont décrits, pour la seconde moitié du XVIIe siècle, par un voyageur qui raconte, en 1664, la campagne des Turcs contre Neuhäusel ou Ujvar. Il a vu lui-même « toutes les bannières, aussi bien des Valaques que des Moldaves, qui avaient des croix rouges et blanches, avec beaucoup de figures de saint Georges, le couronnement de la Très Sainte Vierge, l'hostie portée par les anges ». Une place à part doit être faite à une belle broderie du couvent de Putna, du XVe siècle (fig. 84), représentant le Christ en croix et, dans l'encadrement, les symboles des quatre Evangélistes. Notons aussi (fig. 95) un *épitaphios* de la Vierge donné par le prince de Moldavie au couvent de Dragomirna, au début du XVIIe siècle. « Sur un fond de velours, au lieu de la soie qu'on emploie habituellement, la scène de l'Assomption se détache claire et particulièrement fine. Au-dessus, des légions d'anges entourent le Christ auquel on apporte l'âme, soutenue par d'autres anges, de sa mère ». Au plan inférieur, c'est l'ensevelissement de la Vierge par les Apôtres. « L'origine orientale est nettement désignée par l'encadrement en broderie d'or très forte, formée de tulipes » (p. 23). Puisque nous reparlons d'*épitaphios*, signalons aussi le remarquable *épitaphios* du Christ donné en 1652 par le métropolite de Valachie Etienne à une de ses fondations. « Des dessins très sobres, largement espacés, ayant aux quatre coins les symboles des Evangélistes, entourent la scène, d'un travail extrêmement délicat, qui représente, dans un cadre de fleurs de style oriental, un Christ décharné, le corps ouvert, dont la main, pas encore raidie, est prise par le disciple qui la porte à sa bouche, pendant que quatre femmes, dont les deux Marie, se lamentent, l'une soutenant la tête, d'une grande noblesse, l'autre levant les mains dans un geste de désespoir (fig. 101 et 102). L'ensemble est d'un extraordinaire dramatisme. Des perles sont mêlées aux fils d'or et d'argent. Si l'inscription roumaine donne le nom d'Etienne, l'autre, l'ancienne, en grec, d'une ligne qui rappelle le XVIe siècle, peut-être

même d'une époque antérieure, porte ceux d'un Skarlatos, d'une Irène et d'une Eudoxie » (p. 25).

Mentionnons encore, pour terminer, quelques *épitrachilia* ou étoles des XVe et XVIe siècles (fig. 78-81), où l'on voit, outre des portraits de saints, quelquefois aussi ceux de certains personnages contemporains ; tel celui de Putna (XVe siècle), qui nous offre les portraits du prince Etienne le Grand et de son fils Alexandre (fig. 78).

Les planches en couleur, au nombre de quatre dans ce second volume, représentent : l'*épitaphios* donné par le prince de Valachie Serban Cantacuzène en 1683, qui offre « le groupement le plus harmonieux du *Thrène*, avec des figures d'une pureté et d'une grâce tout à fait exceptionnelles » (p. 26) ; un rideau d'église, daté de 1681, où l'on voit, dans la partie supérieure, la Vierge avec l'Enfant Jésus, et, dans la partie inférieure, les portraits de Serban Cantacuzène, de sa femme Marie et de leur fils Georges ; un drap d'autel du début du XVIIIe siècle; enfin, l'*épitaphios* de l'église Rascanu de Chișinau (XVIIIe siècle).

Cette rapide analyse montre assez toute l'importance de ces deux volumes pour l'histoire de l'art roumain et de ses relations avec l'art byzantin. A la richesse de l'album nous aurions voulu voir, grâce à des légendes explicatives et à un index méthodique, s'ajouter la valeur pratique d'un précieux répertoire. Pourquoi M. Iorga, qui est le savant le mieux outillé pour une telle documentation et qui a à sa disposition le vaste matériel que suppose la composition de ces deux volumes, ne nous donnerait-il pas, en un opuscule de format plus modeste mais qui serait très apprécié, ce désirable supplément ?

S. Salaville.

BIBLIOGRAPHIE

CODRINGTON, *The Liturgy of saint Peter*, with a preface and introduction by dom Placide de Meester, O. S. B. (= Liturgiegeschichtliche Quellen und Forschungen, Heft 30), Munster, Aschendorf, 1933, in-8° de VIII-223 pages.

L'une des caractéristiques les plus frappantes de l'histoire de la Chrétienté médiévale résulte de l'ignorance presque systématique où ses deux grandes parties, Occident et Orient, se sont trouvées du point de vue culturel. Entre elles, rien ou presque rien de ce commerce spirituel qui fit éclore dans le vaste monde germanolatin une si intense vitalité intellectuelle. Le byzantin, qui a beaucoup donné à la littérature syriaque et à plusieurs autres peuples de l'est, a pour son compte très peu emprunté aux autres en dépit de l'atonie de sa production littéraire. L'initiative de Planude et de Cydonès entamera à peine une inertie d'une nation condamnée par son tempérament altier à l'autarcie spirituelle.

Cette sauvage réserve comporte néanmoins quelques minimes exceptions créées moins par le dilettantisme des lettrés que par les besoins de la polémique. La fortune relative du *Quicumque* en version grecque n'a pas, comme nous l'avons marqué ici-même, d'autre cause. Et c'est, nous dit-on, à la même origine qu'est due la Liturgie de saint Pierre. Mais celle-ci, qui se présente comme un conglomérat d'éléments mixtes, pose une série d'autres problèmes dont un liturgiste éprouvé pouvait seul supputer l'intérêt et tenter la solution. Tâche que M. Codrington, assisté pour une part de dom Placide de Meester, a réalisée dans la monographie d'une méritoire clarté dont il va être question. Le R. P. J. M. Hanssens ayant consacré à ce livre deux copieux articles (1) — preuve évidente de son importance — nous nous y référerons, à l'occasion, pour confronter les conclusions ou signaler de légères méprises.

La Liturgie de saint Pierre est une messe qui n'est ni complètement latine, ni — il s'en faut même davantage — entièrement byzantine; elle résulte d'une fusion d'emprunts faits aux deux rites et se caractérise « par la présence constante, dans son formulaire, du canon romain et de certaines formules romaines de l'oraison dominicale ». La persistance d'éléments latins dans la liturgie grecque et vice versa est un phénomène constaté à diverses époques. Mais nulle part ne se trouve, comme ici, un si fort dosage de parties allogènes. Le P. de Meester donne à cette constatation son plein relief en étudiant brièvement soit les infiltrations de la Liturgie byzantine dans les divers rites

(1) Cf. *Orientalia Christiana Periodica*, IV, 1938, 235-258 et V, 1939, 103-150.

latins (1-4), soit les traductions de la messe latine dans les diverses langues de l'Orient, grecque, slave, arabe, arménienne, éthiopienne (5-11). Il ressort de cette enquête que la Liturgie de saint Pierre bénéficie pour son compte de trois versions en grec, en slavon et en géorgien (11-15). M. Codrington reprend à son tour l'étude systématique de ces divers témoins (25-29), recherche la traduction originale en grec, en établit les corrections, les recensions (29-40) et la date (51-68), étudie le degré d'adaptation de la messe aux exigences orientales (41-50), enfin la provenance (69-81), l'essor et la diffusion de cette Liturgie composite (69-110). Le dossier des textes, en leurs divers états, remplit plus du quart du volume (116-177). Un appendice est consacré à en définir l'économie et les affinités latines. Pour terminer, une précieuse bibliographie (204-208) et l'indispensable index (209-223).

L'auteur bloque ses conclusions diverses sous quatorze chefs (106-110); nous en reproduisons les principales. La version grecque originale fut faite sur un texte latin en usage parmi les lombards de l'Italie méridionale (duchés de Bénévent ou de Spolète). Elle daterait du Xe siècle (première moitié), sinon plus tôt; quant au prototype latin, il ne remonterait pas plus haut que le IXe. Le traducteur ne semble pas avoir été un grec de rite byzantin; sa connaissance du latin marque néanmoins des limites. Il se borne d'autre part à un mot à mot servilement calqué sur le latin, et disposé sous lui en forme de glose interlinéaire; ce qui dénote le but pratique de servir des prêtres grécophones célébrant en latin. Les textes édités ne sont que des épaves de livres entiers écrits en latin, le grec jouant le rôle de glose. Dans ces volumes le texte latin de la messe devait être transcrit en caractères grecs. Ce point de vue conduit logiquement à la thèse de la messe latine byzantinisée et c'est pour elle que l'auteur semble bien se prononcer et il n'en saurait être autrement, quoi qu'en pense le P. Hanssens (loc. cit., V 145), puisque au sentiment de l'auteur (p. 107), les recensions actuelles de la Liturgie de saint Pierre dériveraient des corrections apportées fortuitement à l'unique version primitive par des lecteurs ou des scribes. Cette conception est-elle la plus juste et faut-il écarter à son profit l'autre hypothèse de la messe byzantine latinisée ? Le savant jésuite se rallie à celle-ci comme à la seule possible. Je ne crois pas que la question puisse être tranchée sans une enquête préalable sur le comportement réciproque des rites dans le cadre du monde grécolombard. L'étrangeté de la première solution réside toutefois en ceci qu'elle met des prêtres grecs, ignorant du latin, en devoir de célébrer en cette langue. Cette base est certainement fragile et les autres remarques du P. Hanssens (ibid., 145, 146) sont de nature à l'ébranler. Quoi qu'il en soit, cette forme primitive de messe bilingue ne nous est parvenue qu'en deux copies (Halki 33 et ambros. gr. F 93 sup.). Son texte aurait d'abord servi à la célébration de la messe romaine avant d'être incorporé au corps d'une messe byzantine. A l'encontre le P. H. y verrait un extrait de la messe de saint Pierre auquel aurait été joint plus tard une traduction latine (ibid., 147). L'examen du codex constantinopolitain me paraît défavorable à cette seconde hypothèse. En effet le texte

grec et sa translittération latine furent certainement l'œuvre d'un byzantin très versé dans son idiome mais peu familier avec le latin qu'il rend fort gauchement; en second lieu, le manuscrit porte en marge droite ou à pleine page suivant les cas le texte grec continu, celui-là même qui figure dans le voisinage accouplé mot pour mot avec le formulaire de la messe romaine. La tradition a bien pu délaisser l'appareil somptuaire hors du cas d'utilité du dispositif bilingue pour se contenter du texte libre.

La partie grecque ainsi isolée apparaît presque dès le début dans le manuscrit de Grottaferrata (Xe s.) : huit autres copies, dont six modernes (XVI-XIXe s.) et deux relativement anciennes (XIIe et XVe s.) la reproduisent en plusieurs recensions. Il paraît bien qu'en la plupart des cas la présence de cette messe n'ait d'autre but que de satisfaire ou l'intérêt du scribe ou la curiosité du lecteur. La pièce, vu son caractère insolite, s'imposait de soi à l'attention des liturgistes byzantins et son insertion dans tel recueil spécialisé n'est pas nécessairement la preuve qu'elle ait servi à la célébration de la messe. Si l'on peut supposer qu'il en fut ainsi, les circonstances de sa naissance et de sa diffusion apparaissent trop obscures pour autoriser autre chose que des hypothèses. Qui voudra se faire une opinion personnelle sur chacun des problèmes que pose ce fait liturgique de la messe romano-byzantine devra recourir au livre de M. Codrington et confronter ses conclusions avec celles, différentes ou contraires, du P. Hanssens. Toutefois si l'édition paraît consciencieuse, l'enquête paléographique n'a pas de toute évidence livré tous ses secrets; circonstance qui pourrait modifier éventuellement la teneur de certaines conclusions.

Le moins bien partagé de tous les manuscrits étudiés est le Halki 33 (couvent). La malchance a voulu que dom de Meester, venu tout exprès à sa recherche, ne l'ait point atteint. Je l'ai rencontré depuis au Phanar et en ai profité pour photographier toutes ses pièces adventices. Malheureusement l'état du manuscrit et les conditions de travail m'ont donné des épreuves trop médiocres pour être transmises à l'éditeur. J'en puis tout de même tirer quelques indications utiles.

L'édition de Papadopoulos-Kérameus est aussi négligée que toutes celles que ce savant, pressé de beaucoup produire, a fait imprimer. Son identification du couvent détenteur du codex avec celui de la Théotocos Thalamiotissa (Mgr Athénagoras de Paramythia lit Kalamiotissa.) est d'abord fort sujette à caution et n'est sans doute venue à l'esprit de l'auteur que par un jeu d'assonance pour Kamariotissa, vocable effectivement portée par l'église du monastère. Si la seconde leçon — Kalamiotissa — s'avérait exacte, la question serait tranchée d'emblée, car on ne saurait chercher le moindre roseau sur le roc où se perpétue encore l'institution monastique. Il n'y a donc pas lieu de rattacher à celle-ci la confection de notre pièce. On n'est pas plus fondé à y voir une manifestation d'antilatinisme. Certes des traités polémiques prouvent que le scribe se trouvait être un orthodoxe convaincu. Mais il est une série d'opuscules, nettement favorables au rapprochement et à l'union des Eglises,

et c'est dans ce groupe que la Messe romano byzantine prend place. Traité de Nidétas le Nicéen, lettres patriarcales ou impériales impliquent en effet, malgré certaines réserves, une volonté d'entente avec Rome, la dernière qui se soit manifestée du côté grec avant le sac de 1204. D'autre part, si mon propre calcul est exact, les cotes données seraient erronées, notre pièce figurant aux ff. 130 r et v, 131 r, 139 r et v, 140 r et v, 148 v. Pour ce qui est du texte lui-même, il est une particularité signalée ci-dessus que Papadopoulos Kérameus a tue; c'est que le texte grec accompagné du latin translittéré est recopié en marge du manuscrit, et occasionnellement à pleine page aux deux extrémités des feuillets. Ainsi le double titre précède, d'après ce dispositif, non point les couples de lignes bilingues, mais le texte continu; on devait donc souder ces deux parties en transcrivant : Ἀπὸ τοῦ ὁ Κύριος μεθ' ἡμῶν· τὰ γὰρ ἐπιθ' (l. ἐπειθ et non ἐπίθετα ou ἐπιθέντα ; quae enim sequuntur) ὁ ἱερεὺς· ὁ Κύριος μεθ' ἡμῶν. Il est surtout un fait caractéristique dont l'édition et sa reproduction par Codrington ne rendent pas compte; c'est que les coupes de syllabes regroupées correctement par Papadopoulos-Kérameus, sont souvent arbitrairement disposées dans l'original. Preuve certaine qu'il ne s'agit que d'une copie et d'une copie d'un prototype très ancien comme en fait foi l'examen paléographique (confusion de ρ et de ν, de k et de δ etc.) Les raisonnements que le R. P. Hanssens (loc. cit., V 106 suiv.) construit à ce sujet me semblent de ce chef réformables en plus d'un point. Une édition critique suivie d'une étude exhaustive de ce témoin semblent donc hautement désirable, d'autant que le texte de la messe m'en a paru complet. Ce serait le plus solide hommage à rendre au labeur de M. Codrington et la seule contrépreuve possible aux pénétrantes inductions du P. Hanssens.

V. Laurent.

Poulet (Dom Charles), *Histoire du christianisme*, fasc. XVIII-XIX, in-4°, p. 529-574, Paris, Beauchesne, 1938.

Dom Charles Poulet a entrepris une œuvre qui est bien accueillie du grand public, non seulement à cause de sa valeur mais aussi en raison de son originalité. Ce n'est pas une histoire de l'Église catholique selon le mode traditionnel, mais une histoire du christianisme. L'exposé des événements s'accompagne d'une étude de la situation du clergé et du peuple chrétien, des divers mouvements qu'on y remarque, des institutions et des courants d'idées. Écrite dans un style alerte, elle sait trouver les expressions qui font image pour traduire les attitudes des personnages.

Les fascicules XVIII et XIX continuent à exposer l'action de la Réforme

(1) Je dis : m'en a paru, car je n'ai pu trouver dans mes dossiers le dernier feuillet 148 v. Le feuillet 140 v, avant dernier, qui se termine sur le texte du Pater (libera nos a malo), porte en finale cette référence : ζήτει εἰς τοὺς Θεσσαλονικεῖς.

protestante. C'est d'abord l'établissement de Calvin à Genève et son triomphe violent sur les oppositions qu'il rencontre, puis l'expansion du calvinisme en Suisse et en France. C'est dans le livre IX l'histoire des origines du schisme anglican, schisme né partie du divorce d'Henri VIII et partie de la réaction nationale contre ce qu'on appelait les « empiètements de Rome ». Le clergé ne se montrait généralement pas à la hauteur de sa mission; on pouvait justement l'accuser de trop s'occuper de l'augmentation de ses biens au détriment du soin des âmes. Par ailleurs les idées protestantes s'infiltraient un peu partout, Henri VIII trouva donc facilement des auxiliaires quand il voulut faire prononcer son divorce avec Catherine d'Aragon. Les hommes politiques, à commencer par le cardinal Wolsey, se montraient enclins à favoriser les désirs du roi. La chute du tout-puissant ministre donna à celui-ci la liberté qu'il souhaitait. Ce ne fut toutefois pas sans résistance de la part d'hommes considérables qui payèrent de leur vie leur attachement à la foi, comme John Fisher, Thomas More et les chartreux de Londres. La spoliation des monastères permit à bien des nobles de s'enrichir au détriment de l'Eglise, mais ils étaient par là même attachés à la fortune d'Henri VIII et contraints de suivre sa politique. Au point de vue religieux, celle-ci évolua de plus en plus vers le schisme et l'hérésie. Cependant l'entente ne se fit pas sur les principes de la croyance nouvelle. Deux partis divisaient l'Eglise. Si les « henriciens » voulaient rester fidèles au *Credo* catholique, les protestants avec Thomas Cromwell et Thomas Crammer, archevêque de Cantorbéry, poussaient ouvertement vers les idées de Luther et de Calvin. Les premiers l'emportèrent sous Henri VIII, mais ils eurent le dessous avec Edouard VI. Les tentatives de Marie Tudor pour restaurer le catholicisme ne réussirent pas, surtout à cause de son alliance avec l'Espagne, alliance dont le peuple anglais, déjà conscient de son insularité, ne voulait à aucun prix. Avec Elisabeth l'anglicanisme reprit le dessus mais il introduisit des innovations nettement protestantes. Il s'ensuivit des persécutions violentes non seulement contre les catholiques mais aussi contre les puritains qui voulaient bannir de la vie sociale jusqu'aux amusements les plus innocents, tout comme Calvin à Genève.

Le livre X est consacré aux efforts de l'Eglise romaine pour promouvoir la réforme ecclésiastique devenue nécessaire et que tout le monde attend. Cette réforme doit commencer par le centre même de la catholicité. Elle est d'ailleurs de plusieurs espèces. Au point de vue politique les papes se sont trop mêlés des querelles entre Etats, ce qui a souvent tendu leurs rapports avec les souverains temporels. Ils ont eu trop volontiers recours aux services de leurs neveux qu'ils ont comblés de dignités et qui n'y ont souvent répondu que par la trahison et l'inconduite. Paul IV s'attaque vigoureusement au mal et sévit durement contre les membres de sa propre famille. Pendant ce temps, le concile de Trente essaie un ensemble de réformes que la politique contrecarre trop souvent. Interrompu à deux reprises, il ne peut terminer ses travaux qu'au bout de dix-huit ans. Du moins a-t-il pu mettre sur pied un exposé doctrinal particulièrement puissant qui répond à toutes les nouveautés des

hérétiques et une discipline nouvelle dont la mise en application graduelle rendra à l'Eglise et le prestige et la sainteté. En Italie même, les doctrines nouvelles font leur apparition et sont vivement combattues par l'Inquisition romaine qui ne se contente pas toujours de sévir contre les hérétiques déclarés mais aussi contre ceux qui ont jadis plus ou moins partagé leurs erreurs, comme Morone ou le cardinal Pole.

La réaction contre l'hérésie suscite des formes nouvelles de vie religieuse. C'est d'abord l'Oratoire de l'Amour Divin, qui d'association pieuse devient la Congrégation des Théatins. C'est en second lieu une réforme des franciscains qui donne les Observantins, persécutés par leurs supérieurs, mais qui se développeront rapidement et rendront de grands services sous le nom populaires de Capucins. Enfin saint Ignace de Loyola institue la Compagnie de Jésus comme une milice aux ordres du Pape, avec une organisation jusqu'alors inconnue, ce qui lui vaut du reste de nombreuses attaques presque dès son apparition.

Le livre XI s'occupe des guerres de religion, surtout en France, où les réformés gagnent du terrain et trouvent des protecteurs dans les seigneurs qui s'opposent à la politique de Catherine de Médicis ou qui veulent se créer une situation meilleure. Les règnes des derniers Valois sont marqués par des péripéties sanglantes où catholiques et « religionnaires » s'affrontent. Le sang coule en province comme à Paris, mais les luttes de personnes ou de partis politiques en sont cause plus souvent que le véritable souci de la religion.

Le rapide résumé que nous donnons de ces deux fascicules suffit à en indiquer tout l'intérêt. L'auteur a naturellement profité des études les plus récentes et les plus sérieuses, ce qui lui permet de donner aux événements et aux personnages qui y sont mêlés leur véritable physionomie. La lecture de ces pages permettra de rectifier bien des erreurs, plus ou moins volontaires, qui traînent encore dans des histoires pourtant estimées.

R. Janin.

Bréhier (Louis) et Aigrain (René), *Histoire de l'Église* (A. Fliche et V. Martin), t. V. *Saint Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe* (590-757), in-8°, 576 pages, Paris, Bloud et Gay, 1938. Prix : 75 fr.

La période étudiée dans ce volume est essentiellement une période de transition, surtout en Occident. Le monde ancien, déjà fortement ébranlé pendant les deux siècles précédents, fait place à un monde nouveau par la disparition progressive des cadres séculaires et l'avènement de peuples jeunes qui s'organisent lentement sur les ruines de l'empire romain. Celui-ci n'a pu résister à la poussée des barbares et a complètement disparu, au moins au point de vue politique. Ce qu'il en reste se transforme peu à peu, principalement sous l'influence de l'Eglise. En Orient, cet empire se maintient, mais au milieu de vicissitudes parfois tragiques. Les luttes contre les Perses l'épuisent à un tel

point qu'il ne peut résister à l'invasion arabe que sa politique à courte vue n'a pas su prévenir. Le flot des envahisseurs déferle sur la Syrie, la Mésopotamie, l'Egypte et l'Afrique du Nord et y fait disparaître pour de longs siècles la domination chrétienne. En Orient encore, les querelles religieuses, attisées par l'antagonisme des races, continuent à entretenir la division et sont en grande partie la cause de la faiblesse de l'empire. Le monophysisme conduit au monoénergisme et celui-ci au monothélisme. Lorsque la paix religieuse semble revenue pour de bon, éclate la querelle autour du culte des images qui va troubler l'Eglise byzantine pendant un siècle.

En Occident, la situation est quelque peu différente. Les nouveaux royaumes issus des invasions barbares sont devenus catholiques les uns après les autres. Seuls les Lombards d'Italie font encore tache, mais ils ne tarderont pas à entrer dans la même voie. Tous s'essaient à la vie politique et n'y réussissent que partiellement, car les conflits sont fréquents et l'Eglise en subit souvent le contre-coup. Cependant elle continue patiemment à remplir sa mission d'éducatrice des peuples, fonde des écoles, développe la vie religieuse, veille à la morale publique par ses conciles dont quelques-uns exercent une influence profonde. L'Eglise romaine en particulier joue un rôle important, placée qu'elle est entre les Lombards et les Byzantins qui la pressent tour à tour. Les derniers perdent peu à peu du terrain et doivent finalement céder l'exarchat de Ravenne aux Lombards. Délivrée de la tutelle de Byzance qui s'est souvent faite tyrannique, la Papauté se heurte aux Lombards, contre qui elle doit finalement implorer le secours des Francs. Par ses donations, Pépin le Bref prépare la constitution des Etats pontificaux qui assureront au Souverain Pontife l'indépendance dont il aura besoin pendant les temps si difficiles du moyen âge.

Cette simple énumération des principaux événements suffit à montrer l'intérêt que présente cette histoire d'un siècle et demi à peine. M. Louis Bréhier, bien connu pour sa compétence dans les questions byzantines, a traité la partie qui concerne l'Orient, tandis que M. l'abbé René Aigrain s'occupait de l'Occident. C'est dire que la tâche a été confiée à deux ouvriers particulièrement qualifiés. Nous avons constaté avec plaisir que M. L. Bréhier se tient fidèlement au courant des moindres études parues sur l'empire byzantin ou sur les Eglises orientales et qu'il sait en profiter pour reviser, s'il y a lieu, ses conclusions antérieures. Il est vrai que depuis quelques années surtout on ne se contente plus des récits devenus traditionnels ni des jugements admis jusqu'à présent. On étudie les textes de plus près et l'on s'aperçoit qu'il faut modifier bien des points de vue qui semblaient définitivement acquis. Il y a donc encore plus d'un détail à apprendre de l'histoire byzantine et M. L. Bréhier s'emploie heureusement à répandre les conclusions nouvelles.

En Occident, M. l'abbé R. Aigrain a fort bien mis en relief l'action bienfaisante de la Papauté, l'attitude courageuse de ses pontifes comme aussi leur rôle conciliateur entre les puissances en conflit. L'Espagne, la France, l'Angleterre passent tour à tour sous nos yeux et nous pouvons y voir le chris-

tianisme les transformer petit à petit. Seule, l'Afrique du Nord, déjà très éprouvée par les persécutions des Vandales ariens, voit le christianisme disparaître lentement sous les coups des musulmans, mais non sans une résistance acharnée qui va d'ailleurs se prolonger pendant trois siècles encore.

Ce volume est, comme ceux qui l'ont précédé, écrit dans un style objectif, sans surcharge d'appareil scientifique. Cependant les bibliographies données par les auteurs en tête des chapitres ou dans les notes sont largement suffisantes, même pour les lecteurs qui voudraient étudier de plus près telle ou telle question particulière.

R. Janin.

Prof. Dr. A. Michel, *Amalfi und Jerusalem im griechischen Kirchenstreit (1054-1090)* (Orientalia christiana analecta 121). Pont. Institutum Orientalium Studiorum, Roma, 1939. In-8°, 65 pages.

M. A. Michel, qui étudie avec tant de patience et d'ingéniosité l'histoire du schisme de Cérulaire et de ses résonnances, verse au dossier une nouvelle pièce, qui permet d'apporter une solution certaine à des problèmes diversement traités. Il s'agit d'une lettre d'un certain Laycus à un abbé de Constantinople, nommé Serge, déjà signalée, mais restée jusqu'à maintenant inédite.

On se souvient que le P. Leib, en publiant en 1924 le traité sur les azymes parvenu dans les manuscrits sous le nom de Syméon de Jérusalem, en avait dénié la paternité à ce patriarche par la raison qu'elle réfutait une lettre de Bruno de Segni écrite entre 1107 et 1111, date où Syméon ne vivait plus, étant mort en 1099. Le P. M. Jugie avait élevé des objections du fait que plusieurs citations de l'auteur grec n'ont pas leur correspondant dans Bruno de Segni. Mais voici que la lettre de Laycus se trouve vis-à-vis du traité sur les azymes dans le même rapport que celle de Bruno, et ces deux lettres ont entre elles de telles ressemblances que la question se pose quelle est celle que réfute le traité grec. De ces ressemblances, en outre, résulte indubitablement que l'un des deux auteurs a plagié l'autre. Qui a la priorité ? Sans nul doute Laycus, car il contient des éléments qui ne sont point dans Bruno, tandis que celui-ci lui emprunte tout, se contentant de le résumer ou de rectifier une citation scripturaire erronée chez Laycus (si celui-ci était l'emprunteur, il n'aurait pas corrigé son modèle par une faute). Et maintenant, à quelle lettre répond le traité sur les azymes ? Sans nul doute encore à celle de Laycus. La preuve en est que ce texte est serré de bien plus près que celui de Bruno, et surtout qu'il contient les passages rappelés par l'auteur grec qui manquent dans Bruno.

La conséquence est manifeste. L'obstacle principal, et pour ainsi dire l'unique, qui empêchait l'attribution du traité sur les azymes à Syméon de Jérusalem est désormais écarté. Si l'on ajoute que le ton, relativement irénique, convient bien à ce personnage qui eut toujours de bons rapports avec les croisés, que la lettre n'a pas été écrite à Constantinople, que la tradition manuscrite lui est favorable, toutes remarques que fait A. Michel, il sera difficile

désormais de refuser à ce patriarche la paternité de cet écrit. C'est là le résultat le plus important et le plus sûr du présent ouvrage.

L'écrit de Layeus pose encore d'autres problèmes. Celui des sources est vite résolu. Layeus a pris tout son bien dans Humbert. Mais qui est l'abbé Serge, destinataire, et de quel monastère est-il abbé ? Il y avait plusieurs monastères à Constantinople, mais une seule abbaye dont on connaisse le nom, Sainte-Marie des Amalfitains. La lettre fut expédiée d'une ville maritime (*nec longa nos scindunt maria*, dit le prologue, *quos intima Christi connectit caritas*) : Amalfi est dans ce cas. Le nom de Serge est un nom très porté à Amalfi. Toutes ces circonstances désignent cette ville comme le lieu d'origine de notre lettre. Mais cette conclusion ne nous semble pas dépasser la probabilité. Comment la lettre est-elle venue entre les mains de Syméon ? Il est concevable qu'elle a été portée à Jérusalem par des marchands amalfitains, car Amalfi avait aussi des relations commerciales avec cette ville et y possédait des établissements religieux. Il nous semble que ces possibilités diverses sont trop peu de chose pour justifier le titre de l'ouvrage.

L'édition, très soignée, de la lettre de Layeus est suivie de plusieurs excursus : I. Die Benützung Humberts durch andere Schriftsteller (Alger Leodiensis, Anselmus Cantuariensis, *Paulus in gestis Landobardorum*, Petrus Casinensis). II. Der Bericht des Pantaleo von Amalfi über den kirchlichen Bruch zu Byzanz im Jahre 1054 und seine angebliche Sammlung der Aktenstücke (l'auteur donne ici une meilleure édition sur nouveaux manuscrits de ce récit connu. Les principaux changements sont : *quatenus cum eo colloquium de nominato sacrificio haberent, per nuntium asciverunt*, au lieu de *quater cum eo... habuerunt*, et : *liminari pulverem projecerunt* au lieu de *in mari...*). III. Verhältnis des Layeus zu Syméon de Jérusalem (mise en regard sur colonnes parallèles des passages de Layeus relevés par Syméon). IV. Quellen Symeons (le texte de celui-ci est comparé, pour les passages correspondants, avec la *Sylloge* de Nicétas Stéthatos et la lettre de Pierre d'Antioche à Dominique de Grado).

C'est donc un travail bien complet que nous a donné A. Michel, et dont on doit lui être reconnaissant. Je m'excuse, en finissant, de relever quelques menus détails. L'auteur assigne l'année 1084 à l'avènement de Syméon sans fournir de preuve et lui donne comme prédécesseur le patriarche Nicéphore, ce qui doit être une confusion pour Euthyme, dont on connaît une signature en 1083 (typicon du couvent de Batchcovo). Il place le concile sur les images, auquel assista Syméon, en 1086, alors que cette année est celle de la condamnation de Léon de Chalcédoine, lequel se réconcilia au dit synode plusieurs années plus tard. Du récit de Pantaléon sur le schisme de 1054 reproduit dans PG (non PL, comme dit A.M.), t. 140, il y a une seconde édition avant celle de Canisius-Basnage, savoir, celle de Magarin de la Bigne, Magna Bibliotheca Veterum Patrum, t. XV, Cologne, 1622, p. 1070. C'est avec surprise que nous avons lu que le titre πατὰς pour un simple prêtre séculier ferait au géni-

tif παπάσος. Enfin, la limite 1090 assignée à l'époque qu'il étudie est trop précise. Car rien ne nous assure que la réplique de Syméon II à la lettre de Laycus n'est pas postérieure à cette date, ce patriarche n'étant mort qu'en 1099. On pourrait même faire l'hypothèse que Syméon a connu cette lettre durant son séjour à Constantinople vers 1092 où il fut présent au concile des Blachernes sur le culte des images (1).

V. Grumel.

Congar (M.-J.), O. P., *Chrétiens désunis. Principes d'un « Œcuménisme catholique »* (Collection *Unam Sanctam*), in-8°, XIX-403 pages, Editions du Cerf, Paris, 1937. Sans indication de prix.

Depuis une vingtaine d'années surtout, il se manifeste chez les chrétiens séparés de l'Eglise romaine un mouvement de plus en plus prononcé vers un rapprochement, vers un effort de compréhension, de sympathie et de rapports amicaux entre les différentes confessions issues de l'évangile. Il rejoint à certains égards la préoccupation de l'Eglise catholique de grouper en un seul troupeau, sous la houlette d'un seul pasteur visible, la totalité des hommes qui se réclament du Christ. Les protestants ont donné au mot « œcuménique » un sens particulier qu'il convient de préciser si l'on ne veut pas tomber dans une erreur préjudiciable à la vérité. Pour eux, aucune Église ne peut prétendre à être celle que le Christ a fondée; toutes ont une part plus ou moins grande aux vérités qu'il a révélées au monde. L'œcuménisme est la synthèse de toutes ces vérités partielles et on l'obtiendra par une étude plus attentive des diverses confessions chrétiennes, par une compréhension plus profonde de la mentalité de chacune d'elles. On arrivera ainsi à une entente éminemment profitable à toutes et par conséquent à l'humanité tout entière.

Cet œcuménisme ne saurait être accepté tel quel par l'Eglise catholique, puisqu'il nie en fait qu'elle possède seule les marques de la véritable Eglise. Elle manquerait à sa mission si elle se prêtait au moindre compromis sur ce point essentiel. Cependant n'y a-t-il pas moyen de concevoir un œcuménisme catholique qui satisfasse à la foi les exigences de la doctrine et qui puisse être accepté par les dissidents ? Jusqu'à présent on n'a guère fait, du côté catholique, que marquer le point d'arrivée inéluctable si l'on veut appartenir à la véritable Eglise du Christ, mais on n'a pas suffisamment cherché les moyens d'y amener ceux qui vivent en dehors d'elle tout en se réclamant du christianisme authentique. La prière n'y suffit pas. Il y faut aussi la doctrine. Il y a donc là un travail nécessaire, mais délicat, qui s'impose aux théologiens catholiques désireux de collaborer au rassemblement de tous leurs frères séparés. C'est ce qui a conduit le R. P. Congar à examiner la question de près pour aboutir à un résultat concret. Il le fit une première fois dans des conférences

(1) Nous justifions cette date dans un prochain travail sur Léon de Chalcédoine.

données à la basilique au Sacré-Cœur de Montmartre pendant l'octave de prières en janvier 1936. Il édita ensuite ce travail, mais approfondi et enrichi de notes substantielles, C'est le premier volume d'une nouvelle collection dite *Unam Sanctam.*

La répartition des diverses questions qui se posent est lumineusement logique. Il s'agit tout d'abord d'indiquer les divisions qu'a subies l'Eglise au cours des siècles (Orient, réformes protestantes), envisagées dans leur genèse, leur durée et leur actualité, de manière à comprendre le sens théologique de ces divisions. C'est le premier chapitre. Il faut ensuite rappeler les principes qui doivent être admis pour une Eglise vraiment une, principalement ses deux grandes propriétés d'unité et de catholicité. Ce sont les chapitres II et III. Ceci étant posé, l'auteur indique, en les critiquant, les diverses théories des dissidents sur l'Eglise et son unité; idéologie libérale (mouvement de Stockholm) et idéologie œcuméniste (chapitre IV), conception anglo-catholique (chapitre V), idée orthodoxe ou plus exactement russe de l'Eglise corps mystique n'ayant qu'un seul chef, le Christ, mais pouvant avoir ici-bas des formes diverses (chapitre VI). Cette enquête terminée, il reste à indiquer le sens exact que l'Eglise catholique peut donner au mot d'œcuménisme. Il faut d'abord déterminer quelle est à ses yeux la position exacte des dissidents (chapitre VII), après quoi on peut aborder les grandes lignes d'un programme concret d'« œcuménisme » catholique (chapitre VIII).

Nous ne saurions trop louer ce travail. Les dissidents en ont reconnu l'esprit irénique et les efforts loyaux qu'il montre d'une meilleure compréhension de leur position actuelle. Seulement ils ne devaient pas manquer d'attaquer le fond même de l'ouvrage qui est de prouver la fausseté de cette position et d'établir la solide doctrine de l'Eglise fondée par le Christ. Ce n'est d'ailleurs pas des seuls dissidents que le R. P. Congar demande un effort pour arriver à l'unité chrétienne, c'est aussi aux catholiques qu'il s'adresse pour les conjurer de vivre plus profondément leur vie chrétienne, moyen de rendre effective la catholicité de l'Eglise et de comprendre mieux les dissidents. Pour cela il faut se rencontrer avec eux, exposer la doctrine catholique avec clarté, s'expliquer avec eux dans un esprit véritablement irénique, remonter avec eux à la doctrine des Pères, etc. Ce sera un travail de longue haleine, mais le résultat ne mérite-t-il pas ce patient effort ?

Cette étude a demandé à son auteur un long travail de recherche pour se pénétrer de la mentalité des dissidents et comprendre leur position, comme aussi pour adapter à leur mentalité les principes immuables qu'un catholique ne doit jamais cesser de proclamer quand on parle d'unité de l'Eglise. Il fallait connaître à la fois orientaux et protestants, leur doctrine, leur façon de concevoir le problème, et trouver les arguments qui pouvaient les convaincre. Tâche ardue, s'il en fut. L'auteur ne se flatte pas d'y avoir pleinement réussi, mais n'est-ce déjà pas un succès que d'avoir mené à bien une étude aussi délicate ?

R. JANIN.

MONNERET DE VILLARD (UGO), *Storia della Nubia cristiana* (*Orientalia christiana analecta* 118), in-8°, 250 pages, Rome, 1938. Prix : 60 lires.

L'introduction et la persistance du christianisme dans la Nubie antique (le Soudan égyptien actuel), sont restées longtemps très peu connues. Les quelques rares textes qui en parlaient passaient presque inaperçus et d'excellents manuels d'histoire ecclésiastique n'en parlaient même pas. C'est seulement depuis quelques années que l'on a commencé à étudier la question de plus près, en utilisant non seulement ce qu'en disaient les auteurs byzantins, égyptiens, syriens ou arabes mais aussi les inscriptions découvertes dans le pays. M. Ugo Monneret de Villard, qui a déjà publié deux volumes sur la « Nubie médiévale » et doit en faire paraître encore deux, était particulièrement qualifié pour présenter aux lecteurs des *Orientalia christiana* le résultat de ses patientes recherches. Il avoue cependant que tous les faits qu'il rapporte ne sont pas également prouvés, que certains d'entre eux restent douteux ou que leur chronologie est mal établie, qu'il y a des lacunes dans son exposé. Cela tient à la rareté des documents ou à leur obscurité et non à la sagacité et à l'esprit critique de l'auteur.

Après avoir raconté comment Rome étendit ses conquêtes dans la haute vallée du Nil et ramené cet événement à ses justes proportions, il parle de l'arrivée des Blémys, ces nomades qui envahirent la Nubie (et même une partie de l'Egypte) au IIIe siècle de notre ère et qui n'en furent expulsés que vers le milieu du VIe. C'est entre 542 et 580 que le christianisme s'implanta dans les diverses provinces qui constituaient le royaume de Nubie. C'était malheureusement l'hérésie monophysite. Pourtant les melkites ne renoncèrent jamais complètement à exercer leur juridiction dans le pays et l'on a des preuves qu'ils y eurent des évêques. Cependant la majeure partie de la population relevait du patriarche copte. On a d'assez brefs renseignements sur l'organisation de l'Eglise. On sait du moins qu'elle comptait sept sièges épiscopaux. Les musulmans firent leur apparition en 641 et entamèrent avec le royaume de Nubie une lutte qui dura plusieurs siècles, avec des alternatives de succès et de revers. Elle ne prit fin qu'en 1323 par la disparition du royaume chrétien de Nubie. Cependant l'évangile avait pénétré assez avant vers l'ouest, dans le Soudan central, jusqu'aux alentours du lac Tchad. L'auteur donne sur ce royaume chrétien encore si mal connu des renseignements très intéressants, qui montrent l'influence que la cour byzantine exerçait par son prestige jusqu'au pied des monts d'Ethiopie.

Cet ouvrage est une précieuse contribution à l'histoire du christianisme, puisqu'il fait la lumière sur un pays dont l'existence religieuse, et même politique, était presque complètement inconnue.

R. JANIN.

Vliet (N. van der), P. B., « *Sainte Marie où elle est née* » *et la piscine probatique*, in-8°, XVI-221 pages, Paris, Gabalda, 1938. Sans indication de prix.

L'archéologie sacrée ne cesse de faire des progrès en Palestine. Petit à petit les patients efforts des chercheurs projettent une lumière plus nette sur les lieux qui furent les témoins des grands faits de l'Histoire Sainte et sur les monuments que la piété des fidèles y éleva au cours des siècles. Parmi ces lieux il en est qui ont laissé un souvenir si vivace dans la tradition populaire qu'on peut souvent se fier à elle pour leur localisation, surtout lorsqu'elle s'appuie sur des documents sérieux. C'est le cas pour le sanctuaire qui fait en partie l'objet du présent ouvrage.

On a de multiples témoignages que l'endroit de la naissance de la Sainte Vierge a été constamment fixé à Jérusalem. Le texte le plus ancien sur lequel on puisse se baser est le protévangile de saint Jacques, écrit dans la première moitié du IIe siècle. A l'époque où cet apocryphe était composé dans la Ville Sainte elle-même, le souvenir du fait devait être assez précis pour qu'il n'y eût aucune hésitation à cet égard. Depuis le IIe siècle d'autres textes sont venus confirmer cette tradition. La piété chrétienne ne tarda pas à élever sur la maison de Joachim et d'Anne un modeste oratoire qui fut remplacé par une basilique au Ve siècle. Sur les ruines de celle-ci qu'avaient détruite les Perses ou les Arabes, les croisés construisirent au XIIe siècle une église qui est encore debout. C'est le sanctuaire de Sainte-Anne, propriété de la France, que desservent depuis soixante ans les Pères Blancs et près duquel ils dirigent un petit et un grand séminaires pour l'Eglise melkite catholique. Au moyen âge on appelait ce monument « Sainte Marie où elle est née ».

Le R. P. N. van der Vliet raconte l'historique du lieu de la naissance de la Sainte Vierge, puis il décrit longuement l'édifice des croisés, en le comparant avec les monuments qu'ils ont construits à la même époque en Palestine et en Syrie ou même avec d'autres églises de France contemporaines pour montrer quelles sont les influences qui se sont exercées dans son édification. De nombreuses illustrations permettent de mieux suivre la démonstration. Après avoir lu cette étude, il est difficile d'émettre un doute sur l'authenticité du sanctuaire. On doit conclure qu'il est construit sur la maison de Joachim et d'Anne et que c'est là qu'est née la Sainte Vierge. Textes et documents s'accordent à le prouver. Au cours des patientes recherches accomplies pendant un demi-siècle, certains devanciers de l'auteur ont pu commettre des erreurs involontaires ou émettre des hypothèses qui ne se sont pas vérifiées. Le R. P. van der Vliet remet tout au point. Aussi le R. P. H. Vincent, O. P., particulièrement qualifié pour parler des Lieux Saints de Jérusalem, a-t-il pour l'ouvrage une préface élogieuse qui en souligne toute la valeur.

La seconde partie de l'étude s'occupe de la piscine probatique, où Notre-Seigneur guérit un paralytique et que les récits des pèlerins s'accordent à placer tout près du sanctuaire de « Sainte-Marie où elle est née ». Il est difficile de contester cette localisation, surtout quand on peut encore admirer les restes

imposants de l'édifice, une des gloires de Jérusalem à l'époque du Christ. Des fouilles ont permis d'en prendre les mesures et d'en refaire le plan. On a retrouvé des restes qui lui ont certainement appartenu : fûts de colonne, chapiteaux, morceaux de cancel, et même des ex-voto. Comme la piscine se trouve complètement dans la propriété des Pères Blancs, on a pu faire les recherches nécessaires pour se renseigner sur le monument. On a constaté qu'à l'époque byzantine la piscine était surmontée d'une église. Sur les ruines de cette dernière les croisés construisirent la chapelle du moûtier des bénédictines qu'ils établirent auprès du sanctuaire de « Sainte Marie où elle est née ». Ces deux monuments ont laissé des traces certaines de leur existence, comme en témoignent les vestiges que l'on peut toujours voir en place.

Dans l'étude du R. P. N. van der Vliet nous avons donc l'histoire et la description de deux sanctuaires qui furent pendant tout le moyen âge particulièrement chers à la piété chrétienne. Il faut savoir gré à l'auteur de les avoir présentés avec une érudition simple et sans apprêts et avec une illustration si abondante (116 figures) qu'elle ne laisse rien à désirer. On eût aimé toutefois qu'un plan de Jérusalem indiquât nettement l'emplacement exact de l'un et de l'autre de ces monuments.

R. Janin.

Flacelière (Robert), *Les Aitoliens à Delphes* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome), fasc. 143, grand in-8°, XVIII-564 pages, 1 carte, Paris, de Boccard, 1937. Sans indication de prix.

Les fouilles patiemment conduites à Delphes par l'Ecole française d'Athènes ont permis de reconstituer non seulement l'histoire de la ville et de son sanctuaire pendant de longues années, mais encore de faire celle des peuples environnants. Il en est particulièrement ainsi pour la Confédération aitolienne qui eut Delphes sous sa dépendance depuis la fin du IVe siècle av. J.-Ch. jusqu'à l'an 191, date à laquelle M. Acilius proclama l'autonomie de Delphes et de son temple. C'est l'histoire de l'Aitolie du IIIe siècle que l'auteur s'est proposé d'étudier. Après avoir donné sur la région et ses habitants à cette époque les renseignements nécessaires, il explique comment les Aitoliens se sont installés à Delphes, puis il raconte l'invasion des Gaulois, leur échec qui rehaussa le prestige des Aitoliens et leur permit d'asseoir solidement leur domination sur la ville et son sanctuaire, le déclin de cette puissance et finalement la libération de Delphes à la suite de la seconde guerre de Macédoine. En appendice on trouve les listes amphictioniques de Delphes à l'époque de la domination aitolienne et le catalogue des inscriptions de la ville au IIIe siècle av. J.-Ch. classées par archontats et collèges de bouleutes. Enfin un index analytique permet de se renseigner rapidement.

R. Janin.

MICHÉLIDÈS-NOUAROS (GEORGES), *Contribution à l'étude des pactes successoraux en droit byzantin (justinien et post-justinien)*, in-8°, 137 pages, Paris, Librairie technique et économique, 1937. Sans indication de prix.

Les pactes successoraux, prohibés par le droit romain et par le droit byzantin officiel, n'ont encore été étudiés qu'au seul point de vue historique, sans doute parce qu'ils n'étaient pas en vigueur dans les pays auxquels appartenaient les auteurs qui s'en sont occupés. Il existe des contrées, comme la Grèce moderne, où le droit byzantin continue à être appliqué. C'est pourquoi M. Michaélidès-Nouaros n'a pas cru devoir suivre la méthode de ses devanciers. Il fait une part plus grande au point de vue dogmatique et montre par des exemples concrets comment sont interprétés de nos jours les textes anciens en cette matière.

Son étude débute par une assez longue introduction qui est surtout destinée à fixer la notion un peu floue du pacte successoral. Il passe ensuite aux pactes successoraux en droit justinien, puis en droit post-justinien, d'abord l'officiel (novelle 19 de Léon le Sage, Eclogue des Isauriens, novelle 50 de Jean le Grand Comnène de Trébizonde), puis le droit populaire byzantin. Si le droit romain et ensuite le droit byzantin officiel prohibaient les pactes successoraux, sauf quelques exceptions prévues par le code justinien, par contre le droit coutumier provincial les acceptait volontiers, comme on peut le prouver par des actes qui vont du IVe au XIXe siècle. Cela tient principalement aux conditions sociales, surtout à la forte cohésion de la famille que l'on remarque chez les Byzantins et chez leurs successeurs orientaux, au moins dans les campagnes, car les habitants des villes se montrent plus individualistes sur ce point. La conclusion de l'auteur est que l'on devrait revenir, au moins partiellement sur la prohibition, pour cause d'immoralité, qui frappe les pactes successoraux en France et en d'autres pays où le droit romain a été trop strictement appliqué.

Thèse intéressante et qui témoigne chez son auteur d'une connaissance approfondie d'une question souvent débattue et qui fait encore l'objet de controverses entre les différentes écoles de juristes.

R. JANIN.

SPULBER (C. A.), *Études de droit byzantin.* V. *Le concept byzantin de la loi juridique*, in-8°, 23 pages, Bucarest, 1938. Prix : 40 lei. — VI. *Indreptarea legei (le code valaque de 1652)*. 1re partie. Histoire, in-4°, 4-L pages, Bucarest, 1938. Prix : 200 lei.

M. C. A. Spulber, professeur à l'Université de Cernauti, ne se contente pas d'enseigner les lois modernes de son pays, il s'intéresse à la législation ancienne et en étudie les origines pour mieux en faire connaître l'esprit. Il vient de le montrer dans deux ouvrages récents.

Le premier étudie le concept byzantin de la loi juridique. Il fait remarquer que si les lois modernes sont impératives, celles des anciens et des Byzantins

revêtaient plutôt une forme didactique; c'était une invitation au citoyen et au juge à faire usage des décisions prises dans l'intérêt général. On trouve la preuve de ce sens jusque dans les codes roumains du XVIIe siècle. L'auteur signale ensuite que dans le droit ancien des lois tombées en désuétude n'étaient pas abrogées, même quand de plus récentes s'opposaient à elles, au moins en partie. Chose curieuse, le juge avait le droit de choisir celle qu'il voulait pour baser sa sentence.

Le second ouvrage étudie le code valaque promulgué en 1652 par le métropolite Etienne d'Oungro-Valachie sous le nom de *Pravila Mare* et connu ordinairement sous celui d'*Indrepterea legei* (redressement de la loi). Ce dernier titre, curieux en apparence, n'est que la traduction du mot grec Νομοκάνων. M. Spulber se propose de donner de l'*Indreptarea legei* une édition moderne avec traduction française. L'introduction qu'il présente dans le volume que nous analysons ici contient l'histoire de ce code. Elle étudie successivement le titre, les éditions, les préfaces, les auteurs, les sources, le nomocanon de Malaxos qui en a fourni la première partie, les manuscrits du nomocanon grec et de la *Pravila Mare*. La seconde partie du code valaque de 1652 a été fournie par le nomocanon de l'Aristène que M. Spulber étudie ensuite (auteur, manuscrits, éditions, etc.).

Il est à souhaiter que la publication annoncée par lui du texte et de la traduction de l'*Indreptarea legei* puisse avoir lieu dans un avenir assez proche, malgré les difficultés de l'heure présente, car ce sera une utile contribution à l'étude du droit roumain.

R. Janin.

Aubert (J.), *Le Serment du Prophète*, grand in-8°, 112 pages, 1 carte et 9 planches, Paris, Geuthner, 1938. Prix : 20 fr.

Voici un livre dont la lecture laisse rêveur. Parmi de vieux papiers qui ont probablement appartenu à un officier français du corps expéditionnaire d'Egypte sous Bonaparte, on a trouvé un document assez étrange au premier abord. Ce serait la copie faite à la fin du XVIIIe siècle du Serment du Prophète. On entend par là une déclaration que Mahomet aurait faite à Médine, la seconde année de l'hégire et qu'auraient contresignée les « Trente Pieux » ou compagnons fidèles dans l'infortune. Cette déclaration demandait aux musulmans de vivre en paix avec les chrétiens, de respecter leurs croyances, leurs églises, leurs monastères, leur clergé, de leur porter secours en cas de besoin, etc. Trois textes existeraient de ce Serment du Prophète, l'un dans les archives du Sultan à Constantinople, un second au monastère « del Tour » et le troisième dans un monastère de la « montagne Enachroun ». Peu de temps après la découverte de la copie dont nous venons de parler, les moines du Sinaï adressaient au ministère des Finances d'Egypte une lettre pour protester contre la suppression de leurs privilèges à la suite de l'abolition des Capitulations. Pour justifier leur protestation, ils affirmaient posséder un document

du Prophète les exemptant de tout impôt. Mme Jeanne Aubert vit dans le fait une preuve que le texte du Serment était bien authentique. Nous en sommes beaucoup moins sûr qu'elle. La rédaction de ce document indique une époque où les musulmans étaient organisés en Etat, ce qui n'était guère le cas la deuxième année de l'hégire. Il parle même du « droit du sultan » ! p. 35. De plus, à l'époque de sa prétendue composition, il n'était pas encore question de domination sur les chrétiens et l'Arabie soumise à Mahomet ne devait pas compter beaucoup d'églises, de monastères et d'évêchés. Comment expliquer à cette date des phrases comme celles-ci : « Ceux qui du sud au nord de la Terre jusqu'au sud-est de la proche et lointaine Terre, étant arabisés ou orientaux, connus ou inconnus, ont embrassé la religion catholique et ses principes, devront être gardés par tout haut fonctionnaire et respectés par tous ceux qui auront le pouvoir. Les personnes chargées des affaires publiques faciliteront l'exécution de ce serment suivi avec obéissance » (p. 32-44).

Quoi qu'il en soit de l'authenticité du document, Mme Aubert en prend occasion pour assayer de démontrer que le fanatisme musulman et la guerre sainte sont le fait, non des Arabes, mais des Turcs seldjoucides, ce qui est plus que contestable. A son avis, le véritable islamisme, celui des Arabes, fut toujours tolérant et il doit le redevenir, car chrétiens et musulmans sont fait pour s'entendre. Les raccourcis historiques qu'elle tente pour prouver sa thèse ne sont pas toujours heureux, car elle accepte comme authentiques bien des faits que l'on ne trouve que dans les légendes musulmanes. Et que dire de phrases comme celle-ci : « L'islamisme devait naître pour sauver aussi la chrétienté d'une infaillible perte tant hérésies, conciles et anathèmes répandaient de discordes, de querelles, de haines, de scandaleux désordres, de honteuses manifestations » (p. 24) ? Le but qu'elle poursuit est excellent, puisqu'elle veut prouver que chrétiens et musulmans doivent s'unir pour conjurer le péril jaune qui sera terrible pour l'Europe le jour où les Asiatiques auront fait leur unité. Le meilleur moyen d'arriver à cette entente est de répandre le Serment du Prophète ; les musulmans y verront que la doctrine de Mahomet a été mal interprétée au cours des siècles et les chrétiens rendront mieux justice au véritable esprit de l'Islam. Encore que nous approuvions pleinement le rapprochement entre chrétiens et musulmans pour une meilleure compréhension et une estime réciproques, nous doutons que le Serment du Prophète réussisse à les assurer.

Une partie de l'ouvrage s'occupe de l'assassinat du général Kléber et cherche à faire la lumière sur ce fait historique. L'auteur donne aussi la traduction de proclamations à la population musulmane d'Égypte faites par les autorités turques ou par les autorités françaises. Enfin le Serment du Prophète est reproduit en plusieurs planches photographiques.

R. Janin.

ASHKENAZI (TOVIA), *Tribus semi-nomades de la Palestine du Nord*, grand in-8°, XVIII-304 pages, 1 carte, 6 planches, Paris, Geuthner, 1938. Prix : 125 francs.

La Palestine du Nord ne possède pas que des habitants sédentaires. Bien qu'elle n'ait pas de nomades proprement dits, comme la Transjordanie ou la Syrie, cependant un certain nombre de tribus, adonnées à l'élevage ou à l'agriculture, pratiquen tdes migrations dans des limites restreintes. Ces semi-nomades se différencient d'une façon notable des véritables nomades, surtout en ce qui concerne la religion et la vie familiale et sociale. L'introduction de la vie moderne les transforme aussi plus rapidement que leurs frères du désert. Ils ne sont pas tous de race arabe ou syrienne ; il en est d'origine kurde, turkmène, égyptienne et peut-être tzigane.

L'auteur a fait pendant plusieurs années partie de la « Trans-Jordan Frontier Force » et il a eu des contacts quotidiens avec les semi-nomades du Nord de la Palestine. Cette fréquentation assidue et l'hospitalité qu'il a reçue maintes fois sous les tentes des chefs lui ont permis de mener une enquête complète sur tout ce qui compose le genre de vie de ces gens. C'est le résultat de ses recherches qu'il consigne dans le présent ouvrage. Celui-ci comprend trois parties : 1° Les problèmes relatifs au semi-nomadisme en Palestine ; 2° Mœurs et habitudes locales ; 3° économie rurale. Croyances religieuses, structure de la famille et de la tribu, moyens d'existence, habitation, vêtements, bétail, travaux des champs, pêche, etc. tout vient se ranger dans cette enquête. L'auteur l'a fait suivre d'un certain nombre de contes bédouins qui n'avaient pas encore été recueillis et rapporte l'histoire anecdotique de pactes conclus entre les colonies juives et certaines tribus bédouines. Suit un véritable recensement de toutes les tribus et de leur bétail, enfin plusieurs index des tribus et fractions de tribus, des noms géographiques et des vocables arabes. Une carte permet de reconnaître l'aire d'habitat de chaque groupement, comme aussi les planches font mieux comprendre le texte.

Ce travail consciencieux rejoint naturellement ceux du P. Jaussen et de M. Musil dont la publication fut accueillie avec faveur. Il aide à mieux connaître la Palestine, où se heurtent en ce moment tant d'intérêts divers.

R. JANIN.

HEBBY (ANTOINE), *Les chants de Pâques dans l'église melkite du patriarcat d'Antioche* (en arabe), Imprimerie Saint-Sauveur, 1937. Sans indication de prix.

Jusqu'ici l'Église melkite n'avait comme livres de chant que ceux de l'Église grecque dont les mélodies n'étaient pas toujours parfaitement adaptées au texte arabe, le seul employé en Syrie. Il en résultait ce fait déplorable que les chantres improvisaient souvent des airs qui n'avaient aucun caractère religieux. Pour remédier à cette situation on a pensé qu'il fallait surveiller de plus près l'adaptation du chant grec au texte arabe. Le R. P. Antoine Hebby,

professeur de musique byzantine au couvent de Saint-Paul de Harissa, est à la tête de ce mouvement. Il présente au public les chants de Pâques, pour lesquels il s'est efforcé de faire passer dans le chant arabe l'âme du chant grec. Il a donc adopté la même échelle, les mêmes dominantes, les mêmes médiantes et les mêmes finales. La structure générale de la mélodie est donc grecque et non un simple calque. Si l'expérience qu'il entreprend reçoit un accueil favorable des intéressés, elle sera la cause déterminante d'un heureux progrès, mais il est à craindre qu'elle ne se heurte à la routine séculaire des chantres.

R. Janin.

Encyclopédie de l'Islam. Supplément, livraison 5 (Sudan-Ziryab), 62 pages, Paris, Klincksiek, 1938. Prix : 80 fr.

L'*Encyclopédie de l'Islam,* commencée en 1913, s'est terminée en 1934. Elle forme quatre gros volumes in-4° de près de 5.000 pages en deux colonnes. On y a ajouté récemment un supplément de 286 pages en cinq livraisons. Celui-ci devait traiter les matières qui avaient été omises dans l'*Encyclopédie* proprement dite et apporter à certains articles les additions et corrections devenues nécessaires. Ce programme réalisé, on a une vaste documentation sur l'Islam considéré sous tous ses aspects, depuis la doctrine et la mystique jusqu'aux beaux-arts, en passant par l'histoire, la géographie, la littérature, etc.

La dernière livraison du supplément contient un certain nombre d'articles nouveaux. Les uns se rapportent à la musique et sont dûs à M. H. G. Farmer, comme *Tabl khana* (la musique militaire et son logement dans les camps), *Tabl* (tambour), *Tunbour* (pandore), *Urghan* (orgue) ; d'autres sur diverses tribus de l'Arabie ancienne ou moderne étudiées par M. H. Kindermann, comme les *Taghlit,* les *Tanukh,* les *Ukail,* les *Utaiba.* Le mot *Tarikh* désigne à la fois l'ère, le comput, et l'historiographie. Sous son premier sens, il a été étudié par M. Plessner, qui indique les ères adoptées par les Arabes musulmans, et sous son second sens par M. H. A. R. Gibb, qui présente en treize pages la littérature historique des Arabes. Ajoutez-y des notices sur divers personnages qui se sont fait un nom dans l'histoire, la littérature ou la musique, et l'on aura une idée de la richesse des renseignements que l'on peut trouver dans l'*Encyclopédie de l'Islam.* Les auteurs qui ont collaboré à cette grande œuvre sont d'ailleurs assez connus pour que nous n'éprouvions pas le besoin de louer leurs études ; elles se recommandent d'elles-mêmes.

R. Janin.

Sbath (R. P. Paul), *Al-Fihris (Catalogue de manuscrits arabes).* Première partie : *Ouvrages des auteurs antérieurs au XVIIe siècle.* Le Caire, 1938, librairie Sarkis, rue Faggala, XXXVIII-146 pages. Prix : 95 piastres.

Le R. P. Sbath continue vaillamment son œuvre de recherche des manuscrits arabes. Non content de faire connaître sa collection personnelle par un cata-

logue qui compte déjà trois volumes et en attend un quatrième, il veut aussi lui faire part des notes qu'il a prises sur de nombreux manuscrits qu'il n'a pu acheter. Le recueil de ces notes comprend trois parties. La première mentionne les ouvrages des auteurs antérieurs au XVIIe siècle, la seconde ceux des auteurs des trois derniers siècles et la troisième les ouvrages anonymes. L'ordre suivi est celui des auteurs selon l'alphabet arabe. Les traductions sont mentionnées sous le nom des traducteurs quand ils sont connus, et quand ils ne le sont pas, sous celui de l'auteur. Les possesseurs des manuscrits sont aussi indiqués. De ceux-ci est dressée une liste en tête de l'ouvrage. Elle comprend 93 noms dont 83 sont d'Alep.

La première partie du Fihris, que nous avons sous les yeux, est divisée en deux sections, l'une consacrée aux auteurs chrétiens, au nombre de 201 avec 606 manuscrits, l'autre aux auteurs musulmans, juifs et païens au nombre de 418 (dont 15 juifs seulement et 2 païens) avec 425 manuscrits. Notre attention s'est portée, on le comprend, particulièrement sur les auteurs chrétiens. Théologie, ascétisme, histoire, controverse (avec juifs, avec musulmans, entre chrétiens), sans parler de la médecine, qui nous intéresse moins, le contenu de ces manuscrits est très varié. Il serait à désirer que plusieurs ouvrages inédits, je pense surtout à ceux qui sont de caractère historique, fussent publiés. Tels les nn. 1) Aba, moine nestorien du XIe siècle, *Histoire universelle jusqu'à son temps* ; 2) al-Amidi, moine jacobite du XIVe siècle, *Histoire des patriarches jacobites* ; 3) du même, *Vie de Bar-Hebraeus* ; Ibn at-Tabari, moine nestorien du XIe siècle, *Histoire des patriarches nestoriens* ; 201) Isaac, moine nestorien du XIIIe siècle, *Histoire du christianisme jusqu'à l'époque de l'auteur* ; 591) Youhanna ar-Rahib al-Marouni, XIIIe siècle, semblable ouvrage. Ils ne nous donneront sans doute rien de nouveau sur les événements anciens, mais on peut en attendre sur les temps proches d'eux ou qu'ils ont vécu. Outre cela, se présentent plusieurs pièces intéressant la littérature byzantine, toutes nouvelles et dont l'authenticité ne pourra être examinée qu'après la publication des textes. De ce nombre sont des homélies de saint Théodose le Cénobiarque (n. 286-287), un *Hexaemeron* de saint Epiphane (n. 172), un écrit ascétique de saint Sophrone de Jérusalem, le *Candélabre de la vie religieuse* (n. 365), un écrit de Nil l'Ascète, *Massacre des religieux du Sinaï* (n. 538). D'autres fois, ce sont des auteurs mêmes qui sont nouveaux ou inconnus. Qui est par exemple « le religieux chinois », dont le n. 370 indique comme conservée en plusieurs manuscrits une *Controverse ascétique et philosophique* ? et Ilarios, disciple de saint Basile, qui a laissé une *Vie de son maître* (n. 332) ? et Antiochos, moine athonite du XIe siècle, dont le n. 219 signale un *recueil d'enseignements tirés de l'Écriture et des Pères* ? Qui est ce moine grec qui répond au nom d'Estomathalassa, auteur de douze préceptes à son élève Taoun (n. 206). Je me suis posé d'abord la même question au sujet de Yoanna Phriathaos, que le R. P. Sbath nous présente comme un religieux monophysite d'époque inconnue. Mais le simple énoncé de son ouvrage m'a convaincu qu'il s'agit de Jean de Carpathos (défiguré par la graphie arabe) (n. 593), qui n'est aucu-

nement monophysite, mais orthodoxe, et a vécu au VIIe siècle, et dont les cent chapitres se trouvent dans la P. G. (cf. Éch. d'Or., 1932, 184-303). Il y a quelques autres cas où le renseignement du P. Sbath demande une mise au point. Ainsi place-t-il au VIe siècle Léontius de Néapolis, auteur d'une Vie de saint Jean l'Aumônier, qui a vécu au VIIe (n. 507). Ainsi range-t-il Thalassius, auteur de 400 chapitres ascétiques, dans le Ve siècle, alors qu'il est le correspondant connu de saint Maxime le Confesseur qui florissait au VIIe. On se demande aussi sur quel renseignement notre auteur fait mourir saint Jean Damascène en 760, alors qu'on place communément sa mort avant le concile iconoclaste de 754.

Ces inexactitudes, peu nombreuses, ne sauraient empêcher l'ouvrage d'être utile. Nous les mentionnons simplement parce qu'elles auraient pu facilement être évitées en consultant soit Bardenhewer soit quelque auteur plus récent de patrologie. Nous avons confiance que le R. P. Sbath, dont la connaissance en ce qui concerne la littérature arabe est si étendue, ne manquera de l'appuyer sur une information plus vigilante de la littérature grecque et byzantine, dont elle est en partie tributaire.

V. Grumel.

Dr. Mansel (Arif Müfid), *Trakyanin Kültür ve Tarihi*. In-8°, 46 pages. Istanbul, 1938. Prix : 50 piastres.

Il n'est aucun domaine auquel la Turquie nouvelle ne porte intérêt. Les questions historiques et archéologiques y sont l'objet d'études sérieuses, qu'entreprenants se préoccupent de mettre eux-mêmes en valeur les richesses archéologiques de leur pays, sans recourir aux étrangers. M. Arif Mansel, directeur général adjoint des Musées d'Istanbul et professeur d'Histoire ancienne à l'Université, a choisi la Thrace comme champ de recherches. De prime abord ce choix pourrait sembler décevant, car la Thrace, par suite d'invasions répétées, a toujours eu la réputation d'être pauvre en antiquités. Les résultats fructueux des fouilles récemment entreprises prouvent nettement le contraire. La brochure que M. Mansel a publiée à ce sujet est intitulée « Culture et histoire de la Thrace ». Elle contient, outre le résultat de ses investigations, un aperçu clair et intéressant de la Thrace antique, c'est-à-dire « depuis les temps les plus reculés jusqu'au milieu du sixième siècle de l'ère chrétienne ».

Dans une première partie, surtout géographique et ethnologique, M. Mansel décrit les frontières de la Thrace et son relief particulièrement tourmenté. Le climat est rigoureux mais le pays, dans l'antiquité, avait une réputation de fertilité. Son vin et ses chevaux étaient renommés. Le sous-sol était assez riche en or, plomb argentifère, antimoine et cuivre. D'importantes voies de communications couvraient le pays reliant les agglomérations entre elles. L'auteur nous parle ensuite des habitants, de leurs traditions et manière de vivre, de leurs croyances (ils pratiquaient le fétichisme), de leurs rites funèbres. Cette partie se termine par un chapitre intéressant où M. Mansel décrit lon-

guement les collines de la région de Vizé et de Lulé-Bourgas où furent exécutées les fouilles qui amenèrent au jour des tombes antiques d'une extrême richesse archéologique.

La seconde partie est un exposé succinct de l'histoire de la Thrace. L'auteur donne sur les périodes préhistorique et protohistorique ce que l'on sait à ce sujet. Au Ve siècle avant notre ère, la Thrace devient un lieu de passage des armées perses qui la soumettent. Sous la dynastie des Odryses, avec les rois Terès, Sitalcès et Seuthès, elle reconquiert son indépendance que Philippe de Macédoine lui enlève en 342. Jusqu'à l'annexion définitive par les Romains, l'histoire de ce pays n'est qu'une longue suite de troubles, de révoltes et de guerres. 27 planches hors-texte illustrent abondamment cette brochure. Nous nous sommes étonné de n'y trouver aucune trace de bibliographie. C'est une lacune regrettable, car une bibliographie, même sommaire, eût contribué à donner à ce travail une allure plus scientifique, sans préjudice des services qu'elle eût pu rendre au lecteur plus curieux. Malgré ces imperfections de détails, ce livre est significatif des efforts que déploie la Turquie d'aujourd'hui dans le sens des recherches archéologiques. Puisse-t-il faire naître parmi les jeunes universitaires turcs le goût de l'archéologie et susciter à M. Arif Mansel des imitateurs et des continuateurs.

E. Jean.

Monumenta Musicae byzantinae. — *Subsidia.*

Tillyard (H.-J.-W.), *Handbook of the Middle byzantine musical Notation.* Fasc. 1, grand in-8°, 50 pages. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1935. Prix : 6 cour. dan.

Carsten (Höeg), *La notation ekphonétique.* Fasc. II, grand in-8°, 162 pages, 3 planches en phototypie. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1935. Prix : 12 couronnes danoises.

Monumenta Musicae byzantinae. — *Transcripta.*

Wellesz (Egon), *Die Hymnen des Sticherarium für September.* Grand in-8°, XLVIII-157 pages. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1936. Prix : 14 cour. dan.

Tillyard (H.-J.-W.), *The Hymns of the Sticherarium for November.* Grand in-8°, XX-177 pages. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1938. Prix : 16 cour. dan.

On est en droit de s'étonner qu'un domaine aussi riche et varié que la musique byzantine ait suscité jusqu'à présent si peu d'intérêt parmi les chercheurs. Cette étude, il est vrai, est hérissée de difficultés. La notation spéciale de la musique byzantine, l'existence de graphies anciennes très difficiles à aborder et mal connues sont bien propres à faire reculer les plus intrépides. D'autant plus que le musicologue, s'il n'est pas doublé d'une paléographe,

n'aura que fort peu de chances d'aboutir à un résultat fécond. Nul n'osera nier cependant l'importance capitale de cette forme d'art. Le chant ecclésiastique s'est en effet inséré à tel point dans la vie de la nation, qu'en négliger l'étude serait pareillement laisser de côté un élément important de la civilisation byzantine. Par ailleurs une étude comparée de cette musique et du chant de l'Église latine permettrait peut-être de déterminer les influences réciproques.

On voit tout l'appoint qu'une exploration méthodique de cette intéressante branche apporterait à l'ensemble des études byzantines. Elle connut au début du siècle une heure de beau succès. De pénétrantes études parurent qui s'avéraient le fruit des recherches de quelques hardis pionniers comme les Bourgault-Ducoudray, les Gaisser, les Riemann, les Rebours. Et cette revue s'honore d'avoir compté parmi ses collaborateurs un spécialiste réputé, le regretté P. Thibault. Toutefois jusqu'ici aucun texte n'avait été publié. Trois éminents musicologues, MM. Carsten Höeg, Tillyard et Wellesz ont entrepris récemment de combler cette lacune. Les « Monumenta Musicae Byzantinae » qu'ils éditent sous le patronage de l'Union Académique Internationale doivent constituer deux groupes de publications nettement distincts : l'un sera consacré exclusivement à la publication de textes, l'autre comprendra des études et des transcriptions en notation occidentale (séries « Transcripta » et « Subsidia »). Le premier volume des « Monumenta », une édition complète en fac-similé d'un stichéraire en notation médiobyzantine d'après le « Codex Vindobonensis Theol. Graec. 181 (Jean Dalassenos), vit le jour en 1935. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

La même année, les éditeurs firent paraître les deux premiers fascicules de la série des « Subsidia ». Dans son « *Handbook of the middle byzantine musical notation* » M. H. J. W. Tillyard expose le résultat de ses recherches sur les signes musicaux de la notation médiobyzantine, à laquelle il donne le nom de « notation ronde » par opposition à la notation archaïque, aux formes plutôt anguleuses. Une difficulté pouvait surgir, propre à entraver les recherches : c'était la multiplicité et la variété des noms donnés aux différents systèmes de notation par les musicographes du début du siècle. Un seul remède : unifier la terminologie. Après entente, les éditeurs des « Monumenta » s'y sont résolus. Nous aurons désormais parmi les systèmes anciens les notations paléobyzantine (950-1200), médiobyzantine (110-1450), néobyzantine (1400-1821), enfin la notation moderne en usage de nos jours dans l'Église grecque, dite aussi notation chrysanthine, du nom de son réformateur, l'évêque Chrysante de Madytos. Cet exposé fait l'objet du premier chapitre. L'auteur, dans les chapitres suivants, étudie les signes des intervalles en notation médiobyzantine, leur valeur musicale dans le système occidental, enfin les signes subsidiaires (ὑποστάσεις) qui modifient le rythme ou l'expression. Cependant un chant dont on n'aurait noté que les intervalles entre les sons serait parfaitement indéchiffrable sans un point de départ. Cette fonction est remplie par la martyrie (μαρτυρία), le seul signe musical qui représente un son, sans se voir pour autant

destiné à être chanté. L'auteur a terminé les martyries des huit modes et ce travail l'a obligé de déchiffrer plus de 500 textes. L'ouvrage se clôt par un choix de mélodies sur les huit modes avec notation byzantine et transcription occidentale.

Pour peu que l'on remonte aux origines de l'activité musicale de Byzance, l'on constate que la première notation ne fut pas imaginée pour enregistrer une mélodie, mais pour donner certaines inflexions à la voix dans la récitation du texte biblique. Il exista donc très tôt avant toute notation musicale un ensemble de signes destinés à faciliter la « lectio solemnis » et auquel, à la suite du savant hellène I. Tzetzès, on donne le nom de « notation ekphonétique », terme dérivé de ἐκφώνησις, lecture à haute voix. Ces signes se rencontrent en de nombreux manuscrits entre le IXe siècle et le XVe siècle. Nous en serions à ignorer à peu près tout de ce système sémeiographique primitif, si nous n'étions en possession d'un tableau qui nous renseigne sur les noms, la valeur musicale, et l'emploi de ces signes. C'est ce tableau que M. Carsten Höeg a pris comme point de départ de ses recherches sur la « *La notation ekphonétique* » (série « Subsidia », fasc. II). Le tableau en question figure dans un manuscrit du XIIe siècle du couvent de Leimon, à Lesbos. Papadopoulos-Kérameus le découvrit en 1882 et le publia. En 1931 M. Höeg eut la bonne fortune de mettre la main sur deux autres exemplaires du même tableau au couvent du Sinaï. L'un est un Evangeliarum du XIe ou XIIe siècle, l'autre un Prophetologium du Xe ou XIe siècle. Ces trois documents sont reproduits en phototypie à la fin du volume.

Le déchiffrement du tableau n'est pas sans offrir de sérieuses difficultés, les neumes n'ayant pas de valeur diastématique. Un examen attentif a permis à M. Höeg d'en déterminer le sens musical, tout au moins approximativement. Autre constatation, et qui est d'importance : l'analogie entre ce tableau et la sémeiographie des anciens s'avère grande. Dans beaucoup de cas la nomenclature est identique. Cela se vérifie pour la bareia, l'oxeia, l'apostrophos, la synemba. Certains autres signes par contre sont propres à la notation ekphonétique. Quant à leur emploi, l'auteur est d'avis que seule l'étude des manuscrits notés pourra le déterminer. Toutefois M. Carsten Höeg, dans un chapitre très fouillé, s'est efforcé de dégager les principes généraux de la notation en se basant sur le manuscrit n° 1 du Monastère de religieuses de la Μεγάλη Παναγία, à Jérusalem.

Quelles furent les limites dans l'espace et le temps de cette notation ? Problème ardu que l'auteur n'a pas craint d'aborder. Pour donner une base solide à ses investigations, l'éminent musicologue nous présente la péricope du Lundi de Pentecôte (Matthieu, XVIII, 10-20), collationnée sur un très grand nombre de manuscrits dont il nous donne la liste munie des renseignements les plus nécessaires : genre de l'écriture, cote et date du manuscrit. En guise de supplément il y ajoute une autre liste de manuscrits munis de la notation ekphonétique. La péricope-specimen est accompagnée d'un double apparat critique : l'un pour le texte, l'autre pour la notation. De l'examen

des manuscrits M. Carsten Höeg constate qu'au IXe siècle le système est pleinement développé, ce qui l'amène à penser qu'une notation ekphonétique imparfaite existait bien antérieurement, peut-être avant le VIIe siècle. Le système atteint son apogée aux XIe et XIIe siècles. Puis vient la décadence et la disparition totale au XVe siècle des signes ekphonétiques. Le problème de l'origine n'est pas encore éclairci et ne semble pas près de l'être. L'auteur se défend d'en donner une solution impossible dans l'état actuel des connaissances. Il n'en reste pas moins que ce travail jette quelques lueurs sur la question en orientant les recherches vers les systèmes similaires. juif, copte, syrien, sogdien et Pehlvi, arménien et oriental que M. Hoëg étudie succinctement. L'auteur semble admettre la prédominance de l'élément juif et verrait volontiers des études poussées dans cette direction. Dans un domaine encore si peu connu il serait imprudent de brûler les étapes et de recevoir comme définitives des conclusions que la publication des textes forcera peut-être de réviser. Quoiqu'il en soit, l'étude magistrale de M. Carsten Höeg qu'une question si obscure et si épineuse aura eu le grand mérite d'aplanir quelques difficultés et de fournir des éléments de solution qui permettront bientôt (nous voulons l'espérer), de faire la pleine lumière sur un sujet qui touche de si près les origines de la civilisation chrétienne.

Il est à craindre qu'en raison de sa notation compliquée la musique byzantine ne demeure l'apanage de quelques initiés. Pour en faciliter la diffusion on a préconisé sa transcription en notation occidentale. Cette initiative fut diversement appréciée selon les tempéraments. D'aucuns lui firent grise mine qui y virent un changement fondamental de la musique byzantine. Exagération sans nul doute ! Nous ne nions pas qu'il puisse se trouver quelques inconvénients, mais que sont-ils à côté des multiples avantages dus à la transposition européenne ? Les éditeurs des « Monumenta » se sont ralliés à cette mesure. C'est ainsi que naquit la série des « Transcripta ». En 1936, M. Egon Wellesz fit paraître « *Die hymnen des sticherarium für september* ». Il s'agit de la transcription en notation occidentale de 112 hymnes du mois de septembre d'après sept manuscrits, notamment d'après le « Codex Vindobonensis » (Dalassenos) qui fit l'objet de la première publication des « Monumenta ». L'auteur fait précéder son travail d'une introduction de 48 pages où il expose brièvement les données générales sur la musique byzantine et analyse la notation de la première hymne. Le texte se présente ainsi : en tête de chaque hymne, M. Wellesz indique la page du ou des manuscrits d'où elle fut extraite, la page du Ménaion ainsi que celle du livre liturgique actuellement en usage. L'auteur a utilisé le Doxastarion de Pierre Peloponnesios (Constantinople 1886). Il donne également le signe de la martyrie, le mode et le nom du mélode, Chaque hymne est suivie d'un bref commentaire. En appendice M. Wellesz donne pour quelques hymnes la transcription européenne de six manuscrits, permettant ainsi aux lecteurs de comparer les différentes leçons. Signalons aussi deux « Indices » alphabétiques pour les hymnes et pour les mélodes.

Pour les hymnes de novembre, M. Tillyard a suivi la même méthode. « *The*

Hymns of the Sticherarium for November ». Au début de l'ouvrage une courte introduction avec notices sur les manuscrits utilisés. Chaque transcription est précédée de l'indication du manuscrit, du Ménaion et du nom du mélode. Les commentaires très fouillés qui accompagnent chaque hymne témoignent de l'exceptionnelle compétence de l'auteur. Ajoutons qu'en fin de volume M. Tillyard consacre un chapitre à l'analyse des huit modes.

Ces deux volumes de « Transcripta » méritent les plus grands éloges. Ils faciliteront singulièrement la connaissance et la diffusion de la musique byzantine et constituent pour des recherches ultérieures un appoint des plus précieux. La présentation typographique, remarquablement soignée, contribuera aussi pour une bonne part à leur succès.

E. Jean.

Tiby (Ottavio), *La Musica byzantina. Teoria e Storia*, in-8°, VIII-213 pages. Milan, Fratelli Bocca, 1938. Prix : 36 lires.

Malgré les admirables travaux des Welesz, des Tilyard, des Hoëg et de leurs devanciers, l'étude de la musique byzantine a fait trop peu de progrès jusqu'ici pour qu'il soit possible de tenter une synthèse. Trop de textes restent à déchiffrer qui réclameront encore bien des années de travail. Aussi tracer dès à présent les règles du chant byzantin semble pour le moins prématuré. Toutefois il est permis de faire le point; il est permis de jeter un regard sur l'ensemble des travaux accomplis, d'en dégager ce qui paraît définitivement acquis et d'en déduire quelques règles, quelques principes qui pourront constituer un embryon de théorie de la musique byzantine. Ce travail ne sera pas inutile. Sans doute les techniciens n'y apprendront rien. Aussi bien, un tel livre ne sera jamais écrit pour eux. L'ouvrage de M. Ottavio Tiby s'adresse à tous ceux qui voudraient connaître une forme d'art palpitante de vie, mais que rebute son abord rébarbatif. Avouons que la tâche était rude et celui qui l'a entreprise mérite toute notre gratitude.

Le sous-titre du livre indique déjà le plan, qui est fort simple; deux parties : théorie et histoire de la musique byzantine. Dès le premier chapitre, l'auteur se heurte à une difficulté. Comment avec les maigres données glanées çà et là dans le maquis des études de détails tracer, même à grands traits, le processus aboutissant à la musique grecque actuelle ? L'auteur ne croit pas que cela soit possible dans l'état actuel des connaissances. Il s'est donc vu contraint de choisir une autre voie et de prendre comme point de départ le chant byzantin en usage aujourd'hui dont il établit les gammes, les systèmes, les accidents dans le chapitre premier. L'étude des modes (ἤχοι) dans l'antiquité comme dans la théorie moderne, qui fait l'objet du chapitre II, constitue la partie la plus obscure de la théorie musicale des Byzantins. On aurait tort de croire que les modes grégoriens offrent des analogies avec les modes orientaux. Ils n'ont de commun que le nom. Le système modal byzantin semble constitué par les quatre diverses formes de la quinte, lesquelles se différencient par la position du demi

ton dans l'intervalle. Les modes se comptent de 1 à 4, répétant la série avec les plagaux par l'indication $\frac{\lambda}{\pi}$ ou πλ Dans les manuscrits on les distingue grâce à la martyrie, signe musical indiquant le ton. Les modes actuels comportent l'application des trois gammes diatonique, enharmonique et chromatique. La gamme est donc le caractère distinctif du mode. Autre particularité : les chants en usage aujourd'hui sont divisés en trois catégories : chants heirmologiques, au mouvement vif, chants stichirariques, plus modérés, chants papadiques, lents et graves. En résumé le système modal byzantin apparaît plus libre que le système occidental.

Dans le chapitre III l'auteur aborde le problème de la versification dans la poésie hymnographique. Aux premiers siècles de notre ère une poésie chrétienne reproduisait les antiques rythmes de la poésie classique. Mais peu à peu, par un phénomène inconscient, à la quantité de la syllabe (c'est-à-dire au système de la syllabe longue et de la syllabe brève) se substitue l'accent tonique, si bien que l'on voit les poètes paléochrétiens s'ingénier à reconstruire avec les accents les pieds de la versification quantitative. Les antiques règles de la prosodie font place à un principe plus mélodique que rythmique. Alors que le vers ancien comportait une grande liberté dans le nombre des syllabes selon les diverses combinaisons des longues et des brèves, le nouveau système assigne à chaque vers un même nombre de syllabes. La première strophe servira de modèle pour les autres. Elle sera la strophe-type ou heirmos (εἱρμός) et chaque vers, dans les strophes suivantes, devra avoir rigoureusement le même nombre de syllables (isosyllabie) et la même disposition des accents (homotonie) que le vers correspondant dans la strophe-type. L'homotonie détermine le rythme de l'hymnographie byzantine. Ces règles étaient ignorées en Occident il y a moins de soixante-dix ans et, chose étrange, les Orientaux les employaient sans trop les comprendre. C'est au cardinal Pitra que revient le mérite de cette découverte. Deux chapitres sont consacrés à l'étude des notations. Nous en avons parlé à propos des ouvrages de MM. Hoëg et Tillyard. Nous n'y reviendrons donc pas.

La seconde partie retrace le développement historique de l'hymnographie byzantine. Celle-ci prend son origine dans le chant de la première communauté chrétienne. Par après, elle semble avoir subi l'influence des hérésies et surtout du gnosticisme. Telle est du moins le thèse de Dom Guéranger et de dom Cabrol. Le chant sacré acquiert ensuite une grande vogue chez les moines de la Thébaïde. Le VIe siècle apparaît comme l'âge d'or de l'hymnographie syro-byzantine. La création artistique prend un aspect bien défini avec le tropaire. C'est l'époque des mélodes et du plus grand d'entre eux, saint Romain, « le prince des mélodes ». L'auteur nous cite un extrait de son célèbre cantique de Noël, ἡ Παρθένος σήμερον. Puis vient l'hymnographie canonique, création du VIIe siècle, qui se réduit d'ailleurs à une sytématisation de l'office divin. Au Xe siècle, à Byzance, l'hymnographie compte d'éminents représentants parmi les studites. Les grandes cérémonies liturgiques auxquelles participe

la cour impériale donnent au chant ecclésiastique une célébrité encore jamais atteinte. A cette période brillante succède une ère de décadence qui se prolonge après la conquête turque jusqu'à la réforme de Chrysanthe de Madytos (XIXe siècle).

Au terme de son travail l'auteur consacre encore quelques pages aux rapports entre la musique byzantine et la musique occidentale. Le Livre de M. Tiby rendra de bons services aux non-initiés. Il nous semble surtout précieux pour ses excellents tableaux récapitulatifs sur les modes et sur les différents systèmes de notation, non moins que par les nombreuses planches hors-texte qui l'accompagnent. Signalons aussi une bibliographie abondante et bien ordonnée. En somme, le premier manuel de musique byzantine.

E. Jean.

Melpo-Merlier (Mme), *Études de Musique byzantine. Le premier Mode et son plagal.* Grand in-4°, IX-58 pages. Paris, Paul Geuthner, 1935. Prix : 30 francs.

Le titre de l'ouvrage pourrait prêter à confusion. C'est qu'en effet le terme de musique byzantine s'applique avec plus ou moins de vérité aux productions musicales des Byzantins et au chant actuel de l'Eglise grecque. En réalité, Mme Melpo-Merlier ne s'occupe ici que de la musique en usage aujourd'hui dans l'Eglise orientale. Dans ce fascicule, l'auteur se propose d'étudier le premier mode et son plagal. A dire vrai, Mme Melpo-Merlier ne s'en tient guère au programme qu'elle s'est fixé. Son étude déborde passablement le cadre du sujet. L'auteur esquisse même une véritable théorie de la musique byzantine, si bien que sur six chapitres que comporte l'ouvrage, trois seulement traitent du premier mode et de son plagal. Nous nous bornons à constater le fait sans en tenir rigueur à Mme Melpo-Merlier, car comme elle nous pensons « qu'on ne peut parler d'un mode, fut-ce le moins particulier, sans aborder, au moins dans ses grandes lignes, la théorie de la musique byzantine ». Peut-être aurait-on pu envisager plus de brièveté.

Pour nous, afin d'éviter des redites, nous laisserons de côté le chapitre premier (Introduction à la musique byzantine) pour aborder les suivants consacrés à l'étude du premier mode. Presque tous les chants de ce mode, qu'ils soient heirmologiques, stichirariques ou papadiques, ont pour fondamentale le *ré*. Les chants heirmologiques vifs se prêtent bien aux élans de la foi et de l'enthousiasme. La mélodie est syllabique, mais son ambitus est restreint : il se borne d'ordinaire à une octave et dépasse rarement le *ré* supérieur. Même structure et même ambitus dans les chants heirmologiques lents caractérisés par de fréquentes modulations. Les chants stichirariques ont un mouvement plus modéré. « La fondamentale se trouve presque au centre de la mélodie qui n'est plus aussi ascendante et de sonorité claire, comme dans le σύντομον εἱρμολογικόν, mais plus grave et plus chantante. Les mélodies stichirariques et papadiques se chantent aux solennités religieuses. Elles sont longues et

d'une grande difficulté d'exécution. L'ambitus paraît également restreint. Dans l'exemple qu'apporte l'auteur il ne descend pas au-dessous du *ré* sauf dans un cas. La fondamentale des chants papadiques est le *ré*. Dans les mélodies stichirariques lentes nous trouvons tantôt le *ré*, tantôt le *la*. Le rythme en est difficile à saisir.

En musique byzantine les altérations sont nombreuses et s'expliquent par l'attraction (ἕλξις) qui consiste à élever ou à abaisser d'une ou plusieurs fractions les sons attirés par les sons voisins plus aigus ou plus graves. Dans le premier mode la note la plus sensible à l'attraction est le *si* qui se bémolise lorsque la mélodie touche cette note sans la dépasser. A signaler aussi l'altération du *fa* en *fa* dièze dans les chants hiermologiques et du *sol* en *sol* bémol dans les mélodies stichirariques et papadiques.

Le premier mode plagal possède les mêmes gammes que son authentique. Dans ce mode les chants heirmologiques vifs et lents ont même ambitus (du *fa* dieze au *ré*, quelquefois au *mi*), mêmes formules finales. « Dans les mélodies stichirariques le premier plagal fait un usage abondant du *si* bémol ». Cette altération est inhérente au mode. Les caractéristiques des chants stichirariques lents et papadiques sont les mêmes que dans le premier mode. Le plagal utilise la modulation chromatique ou celles du quatrième mode. On voit par ce qui précède les analogies frappantes entre les deux modes. Gammes, altérations, modulations sont communes. Les ambitus cependant diffèrent : L'authentique s'étend au grave et le plagal à l'aigu, ce qui donne à ce dernier plus de joie, plus de vivacité. Pour illustrer son travail l'auteur apporte de nombreux exemples tirés des livres liturgiques grecs, notamment de l'Ἀναστασιματάριον et de l'Εἱρμολόγιον. Ils sont bien choisis et donnent une idée exacte en transcription occidentale des deux modes étudiés suivant les genres heirmologiques, stichirariques ou papadiques. Ce travail intéressant dénote une connaissance directe de la musique byzantine. Souhaitons que les fascicules suivants, consacrés à l'étude des trois autres modes et de leurs plagaux, ne se fassent point trop attendre.

E. JEAN.

XANALATOS (DIOGENES-A.), *Beiträge zur Wirtschafts-und Sozialgeschichte Makedoniens im Mittelalter, hauptsächlich auf Grund der Briefe des Erzbischofs Theophylaktos von Achrida.* Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Dokdorwürde der Philosophischen Fakultät der Ludwig-Maximilians-Universität zu München, 1937).

Pour l'histoire sociale de Byzance, la correspondance de Théophylacte, archevêque d'Ochrida, constitue sans nul doute un document de tout premier ordre encore que peu connu. Ce disciple de Psellos eut souvent maille à partir avec l'administration impériale et ce sont ses démêlés avec les fonctionnaires qu'il narre à ses correspondants. Ces lettres décevront sans doute le littérateur qui leur reprochera leur manque de spontanéité et cette fade et incolore imi-

tation des écrivains de l'âge classique. L'historien par contre y puisera une masse de renseignements précieux sur la situation économique de l'Empire byzantin à la fin du XIe siècle. Cette correspondance a fait l'objet d'une étude présentée par M. Diogène Xanalatos devant la Faculté de Philosophie de l'Université de Munich. Les recherches de M. Xanalatos ont porté sur les trois points suivants : 1) Les rapports de l'Eglise et de l'Etat; 2) les impôts; 3) l'état des paysans.

Les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont comme le fil conducteur de l'histoire interne de Byzance. Ne pas en tenir compte serait s'exposer à ne rien comprendre à cette histoire. Dès Constantin qui lui octroie ses premiers privilèges, l'Eglise occupe dans l'Empire une place de choix. Son influence ne cesse de grandir à mesure que les faveurs impériales et les dons des particuliers arrondissent son patrimoine et en font une puissance avec laquelle l'Empire devra compter. Toucher à ses privilèges c'est entraver sa mission éternelle de charité, c'est attenter à sa dignité. Aussi toute ingérence de l'Etat dans ce domaine ne peut-elle manquer de rencontrer parmi le clergé, et surtout le haut clergé, une sévère opposition. L'archevêque d'Ochrida n'est pas le moins empressé à protester. Les domaines parfois immenses de l'Église, surtout des monastères, sont encore une cause de friction entre les deux pouvoirs. Quelle tentation permanente pour le gouvernement impérial souvent en mal d'argent ! Pour s'approprier ces biens les procédés ne manquent pas. L'un des plus communs est d'en confier l'administration à des laïcs.

La politique financière de l'État est pour Théophylacte une autre source de plaintes. L'Empire traverse une crise; le gouvernement éprouve un besoin pressant d'argent. De ce fait, non content de renforcer les impôts existants, il en crée de nouveaux qui font peser sur le peuple et sur l'Église une dure tyrannie. Les lettres de l'archevêque d'Achrida décèlent la nature de ces impôts. Ils sont de deux sortes : le « kanonikon » et l'impôt d'état. Le premier n'est qu'une juste contribution, égale pour tous les diocèses, fournie par le peuple à l'évêque pour son entretien et celui de son clergé.

Les impôts d'état se révèlent aussi nombreux que variés. Avec M. Xanalatos rangeons-les en trois catégories : les impôts généraux, les prestations en faveur de l'armée et les réquisitions.

Parmi les premiers nous trouvons l'impôt foncier (ζευγάριον) la capitation personnelle, le « zeugologion » (contribution fournie par le propriétaire d'une paire de bœufs). L'État percevait aussi des droits sur le petit bétail, sur la pêche et sur les moulins. Les prestations pour l'armée comprenaient le service militaire et les corvées. L'on sait que l'armée byzantine était composée de nationaux et de mercenaires. Chaque circonscription administrative, chaque gros propriétaire étaient tenus de mettre à la disposition du gouvernement central un nombre déterminé de soldats. Celui que la conscription n'avait pas atteint n'était pas pour autant dégagé de toute obligation militaire. Il lui fallait se prêter bon gré mal gré à des corvées de tous genres. Théophylacte n'en cite qu'une dont il se plaint d'ailleurs amèrement : la καστροκτισία c'est-

à-dire l'obligation de fournir le matériel des fortifications et le personnel pour y travailler.

Dans une troisième partie, M. Xanalatos étudie la situation des paysans à la fin du XIe siècle en examinant successivement leurs rapports avec les puissants, l'Église et les fonctionnaires. La situation du paysan vis-à-vis de la noblesse est loin d'être brillante. Les grands détiennent, soit directement soit par influence, tous les postes de commande, si bien que le faible se trouve sans secours devant les injustices. Il demande alors aide et protection à l'Église dont la mission est de protéger les petits. Théophylacte a une autre idée de son rôle. Cependant tout en accomplissant consciencieusement sa tâche de miséricorde envers les malheureux, notre archevêque n'a garde de négliger les intérêts de son diocèse. Le fonctionnarisme est une autre source de calamités pour le peuple. L'employé d'état, en général, ne songe qu'à faire fortune, peu lui importe les moyens. Le système des réquisitions fonctionne d'une façon quasi permanente. Ajoutez à cela les « petits cadeaux » (μειλίγματα), proportionnés au chiffre de la fortune, que ces fonctionnaires peu scrupuleux extorquent à leurs administrés. L'oppression parfois est telle que le peuple, poussé à bout, lui préfère le joug de l'ennemi qui lui semble moins dur.

Tel est le tableau plutôt sombre que se dégage de la lecture des lettres de Théophylacte d'Achrida. Ne cherchons pas dans le travail de M. Xanalatos un examen approfondi de l'organisation financière de Byzance. Le cadre de son étude (une simple dissertation préparatoire au doctorat) ne le comportait pas. En bien des cas l'auteur ne fait qu'effleurer le sujet, notamment pour le système des impôts. Il est vrai que la matière est par trop vaste et chaque point demanderait une étude particulière. Il n'en reste pas moins que l'auteur garde le grand mérite d'avoir ordonné cette matière et par là facilité les travaux futurs.

E. Jean.

Ouvrages reçus à la Rédaction

Heilige Ueberlieferung. Eine Festgabe zum silbernen Abtsjubilaeum des hochwürdigsten Herrn Abtes von Maria Laach Dr. Theol. et Jur. H. C. Ildefons Herwegen. Verlag Aschendorff, Münster, 1938. In-8°, 285 pages. Prix pour l'étranger : RM. 9,38 cartonné; 10,88 relié.

A. Rücker. *Die feierliche Kniebeugungszeremonie an Pfingsten in den orientalischen Riten.* Extrait du précédent ouvrage, p. 193-211.

N. Banescu, *O colectie de sigili bizantine inedite.* Academia Română, Mem. sect. istor., Ser. IIII, Tom. XX, Mem. 5. 12 pages, 2 pl. Bucuresti, 1938.

Idem. *Parere noua asupra lui Kekaumenos.* Ibid., Tome XIX, Mem. 20. Bucuresti, 1938. 10 pages.

Nicolas Adontz, *Samuel l'Arménien, roi des Bulgares* (Mémoires publiés par l'Acad. roy. de Belgique (Classe des Lettres). Coll. in-8°, tome XIX. Bruxelles, 1938. 63 pages.

Ermanno Armao, *Venezia in Oriente. La « Relatione dell' Isola et Città di Tine di Pompeo Ferrari Gentil'huomo piacentino ».* Con piante, carte e schizze. Roma, Dott. G. Bardi-editore, 1938. In-8°, 138 pages. 20 L.

Paul du Véou, *La passion de la Cilicie 1919-1922.* Paris, P. Geuthner, 1937. In-8°, III-395 pages et 11 cartes. Prix : 24 fr.

J. B. Darblade, *La collection canonique melchite d'après les manuscrits arabes des XIIIe-XVIIe siècles* (Or. Christiana, IV, p. 85-119).

Ioan Zugrav, *Un manuscris din anul 1419 al Liturghiei Sf. Vasilie cel Mare.* Cernauti, 1938. In-8°, 23 pages.

Otto Treitinger, *Die oströmische Kaiser-und Reichsidee nach ihrer Gestaltung im höfischen Zeremoniell.* Verlag der Frommannschen Buchhandlung, Iena, 1938. In-8°, 246 pages. M. 7,50.

St. Bezdechi, *Un manuel de philosophie à l'usage des dames. — Un échantillon d'« Arithmetica geometrica »* (Deux traités de Grégoras édités et traduits). Cluj, 1938. In-8°, 33 pages.

Idem., *Vulgarismes dans l'épopée de Nonnos.* Cluj, 1938. In-8°, 42 pages.

Dan Simonescu, *Literatura Românească de Ceremonial. Condica lui Ghcorgachi, 1762.* Bucuresti, Fundatia Regele Carol I, 1939. In-8°, 334 pages.

Ladislas Galdi, *Les mots d'origine néo-grecque en roumain à l'époque des Phanariotes.* Budapest, 1939. In-8°, 270 pages.

Kyriakides St. P., Βυζαντιναὶ μελέται, II-V. Thessalonique, 1938. In-8°, 334 pages.

Alfred Alexej Hackel, *Das altrussische Heiligenbild. — Die Ikone.* Mit 26 Abbildungen im Anhang. Geleitwort von Th. Baader. Kommissionsverlag der zentralen Druckerei N. V. — Nijmejen, 1936. In-8°, 142 pages. Reproductions hors texte.

Vasile Grecu, *Izvorul principal bizantin pentru Cartea cu invatsatura a diaconului Coresi din* 1581. Académie roumaine, Bucarest, 1939è In-8°, 167 pages, 7 planches.

J. Georgesco, *Une enquête sur l'union des Eglises en Roumanie.* Introduction par le P. M.-Th. Disdier et lettre-préface de G. Hanotaux. 2, avenue Debrousse, Lyon, 1939. In-8°, 134 pages.

Radu Vulpe, *Histoire ancienne de la Dobroudja.* Bucarest, 1938. Tirage à part du volume La Bobroudja (Académie Roumaine, Connaissance de la terre et de la pensée roumaine, IV, p. 35-456; 47 planches).

Averkios Th. Papadopoulos, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen* 1259-1453. Inaugural-Dissertation... zu München, 1938. In-8°, XVI-107 pages et un tableau généalogique hors-texte.

Otto Demus, *Die Mosaiken von San Marco in Venedig.* Verlegt bei Rudolf M. Rohrer in Baden bei Wien. In-8°, 107 pages et 50 figures hors-texte.

Ernst Schlee, *Die Iconographie der Paradiesesflüsse* (Studien über christlichen Denkmäler herausg. von Joannes Ficker, 24. Heft). Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, 1937. In-8°, XI-220 pages; 31 reproductions. Prix : M. 16.

I. D. Stefanescu, *L'art byzantin et l'art lombard en Transylvanie. Peintures murales de Valachie et de Moldavie.* In-4°, IX-166 pages. Avec 56 planches hors texte et 15 gravures dans le texte. Paris, Geuthner, 1938.

Ottavio Tiby, *La musica bizantina. Teoria et storia.* Milano, Bocca. In-8°, VIII-213 pages, VIII planches. Prix : Lire 36.

A. B. Drachmann, *Die Ueberlieferung des Cyrillglossare.* Copenhague, Levin et Munksgaard, 1936. In-8°, 130 pages.

Al. Barcacila, *Cetatea Severinului.* Extras din « Buletinul Comisiunii Monumentelor Istorice », fasc. 94, oct.-dec. 1937. Valenii-de-Munte, 1939. In-4°, 20 pages.

Stéphane Binon, *Nicéphore Grégoras rhéteur et historien d'après son éloge de Mercure.* Extrait du Bulletin de l'Institut Historique belge de Rome, XIX (1938). Bruxelles-Rome, 1938. In-8°, p. 149-174.

H. Ducoux et P. Lemerle, *L'acropole et l'enceinte haute de Philippes* (Bull. de C. hellé., LXII-1938-1, p. 4-19, VII planches).

Regis Jolivet, *Traité de philosophie. I. Logique, Cosmologie.* Grand in-16, 456 pages. Emmanuel Vitte, Lyon-Paris. Prix : 40 francs.

Henri Grégoire, *Le nom et l'origine des Hongrois* (Z. der Deutschen Morg. Ges., Bd 91, p. 630-642).

A. Sacerdotianu, *Predosloviile cartilor românesti*, I (1508-1647). Bucuresti, 1938. In-8°, 132 pages.

Walther Voelker, *Fortschritt und Vollendung bei Philo von Alexandrien.* In-8°, XIV-350 pages. Leipzig, Hinrichs, 1938.

Al. Barcacila, *Une ville daco-romaine : Drubeta.* Extrait de « L'Archéologie en Roumanie ». Bucarest, 1938. In-8°, 46 pages, XXXIX planches.

Ada Adler, *Suidae lexicon, Pars V praefationem indices dissertationem continens.* Lipsiae, Teubner, 1938.

Paul Sbath, *Al- Fihris* (catalogue de manuscrits arabes). Première partie : *Ouvrages des auteurs antérieurs au XVIIe siècle.* Le Caire, 1938. In-8°, 142 pages. Prix : 95 piastres égyptiennes.

Forschungen zur Kirchen- und Geistesgeschichte herausg. von B. Seeberg, W. Weber, R. Holtzmann. Elfter Band : *Geistige Grundlagen Römischer Kirchenpolitik.* (Erich Gaspar zum Gedächtnis). Verlag W. Kohlhammer, Stuttgart. In-8°, XVIII-154-VI-123-VIII-162-IV-90 pages.

Fr. J. Doelger, IXΘΥC, V. Band. *Die Fisch-denkmäler in der frühe christlichen Plastik Malerei und Kleinkunst.* Lieferung 2, 3 und 4 (pages 81 à 320).

Lexicon für Theologie und Kirche, herausg. von M. Buchberger, Bischop von Regensburg. Band X : *Tertiaren bis Zytomierz.* Grand in-8°, VIII pages, 1118 colonnes.

Gust. Przychocki, *De Menandri comici codice in Patriarcali Bibliotheca Constantinopolitana olim asservato.* Cracoviae, Academia Polona Litterarum, 1938. In-8°, 45 pages et 2 pl.

G. Hoffmann, *Vescovadi cattolici della Grecia.* IV. *Naxos.* Pont. Inst. Orient. Studiorum, Roma, 1938. (Orientalio Christiana Analecta 115). In-8°, 211 p.

Blackwell's, *Byzantine hand list.* Oxford, 1938. In-8°, 66 pages.

M. Theodorian-Carada, Fauritorul Unirei dela 24 Januarie 1859. Ramuri-Craiova 1938. In-8°, 8 pages.

Abel F.-M., *Géographie de la Palestine.* Tome II : *Géographie politique. Les villes.* Paris, J. Cabalda, 1938. In-8° raisin, IX-539 pages, 10 cartes : Prix : 150 francs.

Kazimir Zakrzewski, *Dzieje Bizancjum.* In-4°, 253 pages.

F. Brunet, *Œuvres médicales d'Alexandre de Tralles.* Tome IV : *Les douze livres de médecine* (suite et fin). Paris, Geuthner, 1937. In-8°, IV-292 pages. Prix : 60 fr.

Marcelle F. Lambrino, *Les vases archaïques d'Histria.* Bucuresti, 1938. In-8°, 375 pages, 7 planches.

Ilie Tzabrea, *Originea si activitatea monetariei lui Dabija Voda din Suceava.* Tipografia Curtii Regale, F. Göbl fii, Bucuresti, 1939. In-8°, 26 pages.

Documente privitoare la istoria Ardealului, Moldovei si Tarii-Romanesti. Vol X : *Acte si scrisori (1637-1660),* publicate de Dr Andrei Veress. In-8°, XVI-386 pages.

Henri Delehaye, *Silvestre de Saey, ses contemporains et ses disciples*. Paris, Geuthner, 1938. In-4°, XXXIII-122-69 pages. Prix : 80 fr.

Paul Lemerle, *Chapiteaux chrétiens à protomes de béliers* (Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1937, p. 292-299), Athènes, 1938.

Emilio Nasalli Rocca di Corneliano, *Problemi religiosi e politici del duecento nell'opera di due grandi italiani*. In-8°, XII-158 pages. Piacenza, libreria editrice Merlini, 1938. Prix : 10 lires.

D. Gkines, Ὁ νομοκάνων τοῦ Μαλαξοῦ ὡς πηγὴ δικαίου τοῦ μετὰ τὴν ἅλωσιν Ἑλληνισμοῦ (Πρακτικὰ τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν, t. XIII, 1938, p. 396-401).

B. Schultze, S. J., *Die Schau der Kirche bei Nikolai Berdiajew*. Roma, 1938. In-8°, 251 pages (Orientalia christ. anal. 116).

Fr. Diekamp, *Analecta patristica. Texte und abhandlungen zur griechischen Patristik*. Rome, 1938. In-8°, 251 pages (même collection, n. 117).

A. Lieske, *Die Theologie der Logosmystik bei Origenes* (Münster. Beiträge zur Theologie, her. von F. Diekamp und R. Stapper, Heft 22), 1938. Münster, Aschendorff. XV u. 230 pages. Prix pour l'étranger : 8,70 RM.

J. Molitor, *Der Paulustext des hl. Ephräm* (Monumenta biblica et ecclesiastica 4). Rome, Institut biblique pontifical, 1938. Grand in-8°, VIII-43-171 pages. Prix : 96 lires.

N. N. Poppe, *Mongol'skij Slovar' Mukaddimat Al-Adab*, I-II. Izdatel'stvo Akademii Nauk SSSR, Moskva-Leningrad. In-8°, 452 pages.

Jean Sykoutris, *Philologie et vie*. Budapest, 1938. In-8°, 58 pages.

A. M. Schneider und W. Karnapp, *Die Stadtmauer von Iznik (Nicaea)*. Berlin, 1938. In-4°, 55 Seiten, 52 Lichtdrucktafeln, 22 Textabbildungen, ein Panorama und eine Uebersichtskarte. RM. : 20 (Istanbuler Forschungen, Band 9).

A. Hebby, *Les chants de Pâques dans l'Église melchite du patriarcat d'Antioche* (rite byzantin de langue arabe). Imprimerie Saint-Sauveur, 1937. In-8°, 114 pages.

C. I. Andrescu et C. A. Stoide, *Stefanitsa Lupu, Domn al Moldovei* (1659-1661). Bucuresti, Fundatia Regele Carol I, 1938. In-8°, 199 pages. Prix : 120 lei.

G. de Jerphanion, *La voix des monuments. Etudes d'archéologie*. Nouvelle série. Pont. Istit. Orient., Roma, 1938. Gr. in-8°, 332 pages. XLVIII pl.

A. Casamassa, *I Padri Apostolici* (*Lateranum*. Nova series, an. IV, N. 3-4). Roma, 1938. In-8°, 257 pages. Prix : 30 lires.

Th. Schnitzler, *Im Kampfe um Chalcedon. Geschichte und Inhalt des Codex encyclius von 458* (*Analecta gregoriana*, vol. XVI). Roma, Università Gregoriana, 1938. In-8°, 132 pages.

P. Batiffol, *Cathedra Petri. Études d'Histoire ancienne de l'Église* (Collection *Unam sanctam* 4). Les éditions du Cerf, Paris. In-8°, VII-336 pages.

Arif Mufid Mansel, *Trakyanin Kültür ve Takiri*, Istanbul, 1938. In-8°, 48 pages, 27 planches.

Julius Moravcsik, *The holy Crown of Hungary* (*The Hungarian Quarterly*, IV (1938), 656-657).

C. A. Spulber, *Études de Droit byzantin*, VI : *Indrepterea legei : Le code valaque de 1652*, 1ere partie : *Histoire*. Bucarest, Cartea Romaneasca, 1938. Grand in-8°, 50 pages.

G. I. Bratianu, *Études byzantines d'histoire économique et sociale*. Paris, Geuthner, 1938. In-8°, 294 pages, XX planches.

Damian P. Bogdan, *Diplomatica slavo-româna din secolele XIV si XV*. Imprimeria nationala, Bucuresti, 1938. In-8°, 187 pages, IX planches.

Matthias Gyoni, *Ungarn und das Ungartum im Spiegel der byzantinischen Quellen*. Budapest, 1938. In-8°, 120 pages, IV planches.

N. Banescu, *Dobrogea bizantina* (*Analele Dobrogei*, XIX, vol. II, 1938). Cernauti, 1938. In-8°, 10 pages.

MICN, Χάρτης τῶν χερσαίων τειχῶν τῆς μεσαιωνικῆς Κωνσταντινουπόλεως. Echelle 1 : 5.000. [Istanbul], 1938.

G. Rouillard, Φιλικόν *de Fl. Jean, officialis. Papyrus inédit de l'époque byzantine*. Extrait des *Mélanges Desrousseaux*, p. 417-422.

Alphons Kemmer, O. S. B., *Charisma maximum. Untersuchungen zu Cassians Vollkommenheitslehre und seiner Stellung zum Messalianismus*. Löwen, Fr. Ceuterick, 1938. In-8°, IX-126 p.

Damian P. Bogdan, *Acte moldovenesti dinainte de Stefan cel Mare*. Bucuresti, Fundatia Regele Carol I, 1938. In-8°,80 pages, 11 planches.

N. van der Vliet, des Pères Blancs, « *Sainte Marie où elle est née* » *et la Piscine probatique*. Paris, J. Gabalda, 1938. In-8°, XVI-211 pages.

Jules Gross, *La divinisation du chrétien d'après les Pères grecs*. Contribution historique à la doctrine de la grâce. J. Gabalda, Paris, rue Bonaparte, 80, 1938. In-8°, XIII-369 pages.

Salvatore Marsili, *Giovanni Cassiano ed Evagrio Pontico* (*Studia Anselmiana*, n. 5). Romae, Herder, 1936. In-8°, XIII-171 pages.

Chrysostome S. Bouas, Σαμουήλ μητροπολίτης Αἰγίνης. Réimpression de « Θεολογία ». Athènes, 1937. In-8°, 28 pages.

Oscar Löfgren, *Arabische Texte zur Kenntnis der Stadt Aden im Mittelalter : Abu Mahrama's Adengeschichte nebst einschlägigen Absnitten aus den Werken von Ibn-al-Mugawir al-Ganadi und al-Ahdal*, mit anmerkungen herausgegeben. I. *Zur Topographie*. In-8°, 26 et 70 pages, 1 planche. 2. *Biographien*. Erste Hälfte : *Aban-Umara* (1-217). In-8°, IV-171 pages. Université d'Uppsala, 1936.

—, *Studien zu den aarbischen Danielübersetzungen mit besonderer Berucksichtigung der christlichen Texte nebst einem Beitrag zur Kritik des Peschittatextes*. Université d'Uppsala, 1936. In-8°, XVI-103 pages.

M. J. Casas y Manrique, *Gami al-Haqa'iq bi-Tagrid al Ala'iq. Origen y texto*. Uppsala, 1937. In-8°, XVIII-68-23 pages.

Bernard Lewin, *Die griechisch-arabische Evangelien-Uebersetzung Vat. Borg. ar. 95 und Ber. orient. oct. 1108*. Inaugural-Dissertation. Uppsala, 1938. In-8°, 29-80-90 pages.

F.-M. Abel, O. P., *L'île de Jotabè*, Extrait de la *Revue biblique*, Octobre 1938, p. 510-538.

Monuments Asiae Minoris antiqua, Vol. V : *Monuments from Dorylaeum and Nacolia*. Edited by C. W. M. Cox and A. Cameron. The Manchester University Press, 1937. Grand in-8° LI-101 pages et 64 planches.

Carl Nordenfalk, *Die Spätantiken Kanontafeln. Kunstgeschichtliche Studien über die eusebianische Evangelien-Konkordanz in der vier ersten Jahrhunderten ihrer Geschichte*. Textband. In-8°, 320 pages et 3 Beilagen. — Tafelband. 168 planches avec un index de 13 pages. Göteborg, 1938, Oscar Isaesons Boktryckeri A.-B.

Ch. Martin, *Mélanges d'homilétique byzantine*. Extrait de la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. XXXV (1939), p. 54-60.

P. P. Panaitescu, *Documentele tsarii românesti*. I. *Documente interne* (1369-1490). Bucuresti, Fundatia Regele Carol I, 1938. In-8°, 401 pages, 3 planches.

Ivan Hajnoczy, *A kecskeméti Görögség Története*. Budapest, 1939. In-8°, 58 pages, 2 planches (Collection *Magyar-görög Tanulmanyok*, dirigée par Jules Moravcsik, fasc. 8).

Tovia Ashkenazi, *Tribus semi-nomades de la Palestine du Nord*. Ouvrage orné de six planches hors texte et d'une carte ethnographique. Paris, Paul Geuthner, 1938. In-8°, XVII-286 pages.

Paul Vignon, *Le Saint Suaire de Turin devant la science, l'archéologie, l'histoire, l'iconographie, la logique*. Deuxième édition enrichie de compléments, de dix-huit figures et de quatre planches. Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1939. In-4°, 255 pages, XV planches, 110 figures.

Franz Babinger, *Schriftenverzeichnis*. Als Handschrift gedruckt im Herbst 1938. Werkbund-Druckerei Wurzburg. In-8°, 30 pages.

N. Iorga, *Basile Vatatzès : Persica : histoire de Chah-Nadir*. Institut roumain d'Études byzantines. Bucarest, 1939. In-8°, XXV-312 pages.

G. Ricciotti, *Histoire d'Israel, traduite par le P. Auvray*. Tome I** : *Des origines à l'exil*. In-8°, 562 pages, 128 illustrations, des cartes et un index. Prix : 75 fr.

Demetrios S. Balanos, Χρυσόστομος Παπαδόπουλος (1868-1938). Extrait de Θεολογία, Athènes, XVI, 1938. In-8°, 16 pages.

— Idem, Ἐκκλησία καὶ ἔθνος. Extrait des Πρακτικά de l'Académie d'Athènes. 13, 1938, p. 208-218.

Hugo Buchtal, *The miniatures of the Paris Psalter. A study in middle byzantine Painting. The Warburg institute*, London, 1938. Grand in-4°, 84 pages, 29 planches.

L'imprimeur-gérant : J. Gamon.

IMPRIMERIE NOUVELLE, THOUARS (DEUX-SÈVRES)

Un auteur spirituel byzantin du XIIe siècle

Pierre Damascène

Sans l'accident que l'on sait, l'œuvre de Pierre Damascène eût trouvé place dans le tome CLXII de la Patrologie grecque de J.-P. Migne (1). Elle doit à cette fâcheuse conjoncture d'être restée ensevelie dans l'introuvable *Philocalie* de Nicodème l'hagiorite, où elle parut en editio princeps. Elle se compose de deux traités d'étiquette pareillement vague : Ἀρχὴ τὸν θεῷ τῆς ὑποθέσεως τοῦ βιβλίου... Πέτρου Δαμασκηνοῦ τοῦ ἱερομάρτυρος et Τοῦ αὐτοῦ βιβλίον δεύτερον. Λόγοι συνοπτικοὶ κδ΄ πληρεῖς ὄντες πνευματικῆς γνώσεως (2).

Nous les désignerons respectivement par A et B.

Ils ne figurent que sous la forme de fragments dans la *Dobrotoljubié* slavonne de Paisie Velitchkovskij imprimée à Saint-Pétersbourg en 1793 (3). Ils sont absolument absents de la *Dobrotoljubié* russe de Théophane de Tambov et Vladimir (éditée à partir de 1877) mais ils avaient été publiés en russe à Moscou peu auparavant par les soins du hiéromoine Juvenalij (1874). Le livre de ce dernier fut réimprimé en 1901, le traducteur étant devenu dans l'intervalle métropolite de Litovsk et Vilensk; une troisième édition, posthume celle-ci, est datée de Kiev, 1904 (4). Longtemps avant ces éditions, Pierre Damascène était devenu en Russie un nom presque

---

(1) Sur le contenu de ce tome, cf. *Patrolog. cursus compl., Series graeca, Indices*, Paris, 1912, 10.

(2) Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν, Venise, 1782, 554-643, 644-695.

(3) *Entsiklopeditcheskij slovar* BROKHAUS-EPHRON X, Saint-Pétersbourg, 1893, 62, s. v. *Damaskin* (Petr.). De très obligeantes communications du R.P.A.M. Ammann S. J. m'ont permis de préciser plusieurs points de bibliographie russe.

(4) *Tvorenija prepodobnago i bogonosnago otca nachego sv. mutchenika Petra Damaskina v russkom perevodje s ellino-gretcheskago v douch knigach, izdanie tretie*, Kiew, 1905 A : 1-222 ; B : 227-342. Dans sa préface, Juvénal nous apprend qu'il a utilisé un manuscrit grec et une traduction slavonne (il en existait d'anciennes, à preuve cet exemplaire de A du XVIe siècle décrit par Martinov dans *Les manuscrits slaves de la bibliothèque impériale de Paris*, Paris, 1858, n° 8, p. 40). On trouvera une notice nécrologique du traducteur russe dans le *Tserkovnij Vestnik* XXX, 1904, n° 17, 22 avril, col. 541. L'ouvrage en question y est signalé comme « *Jizn i tvorenija...* ».

familier. Joseph Volotskij, le moine polémiste du XVe-XVIe siècle, en avait traduit des extraits (1). Mais surtout, les Staro-vières devaient se prévaloir de sa description du signe de la croix (A, 642, col. 2) pour étayer leur thèse sur la manière orthodoxe de le tracer. Le traité composé par G. Firsov sur la matière en 1657, le memorandum du diacre Théodore au synode du Kremlin en 1666, invoquent son autorité (2).

La *Philocalie* n'a guère déterminé un progrès des questions littéraires. Le public qu'elle visait n'avait que faire de préoccupations de cette espèce (3). Pour Pierre Damascène, Nicodème l'hagiorite avait pourtant « fait l'article » avec conviction, dans une introduction où l'inexactitude le dispute à la chaleur. A titre d'échantillon : voici « le Trésor des contemplations, le concert des charismes spirituels, l'Hélicon des divines béatitudes, le foyer de l'ascèse corporelle, l'anatomie minutieuse des passions, la corne de l'Amalthée ascétique... » (4). L'enthousiasme n'a abusé personne. Des répertoires ecclésiastiques tels que la *Pravoslavn. bogoslovsk. entsikloped.* ou la Θρησκευτικὴ καὶ χριστιανικὴ ἐγκυκλοπαιδεία, sont muets sur ce Damascène. L'imposante Μεγάλη ἑλληνικὴ ἐγκυκλοπαιδ. (5) transcrit consciencieusement les données incomplètes et inégalement sûres du manuel de K. Krumbacher (6). Elle ignore même l'existence du texte de la Philocalie.

L'œuvre ne méritait « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ». Il ne sera donc pas hors de propos de la situer dans l'histoire de la littérature spirituelle.

I. — L'œuvre

Comme maint de ses pareils, Pierre Damascène est une unité bibliographique plus qu'un individu. Nous ne pouvons hasarder sur sa personne que ce que veulent bien insinuer quelques heureux accidents de ses écrits. On commencera donc logiquement par ceux-ci.

---

(1) *Entsiklop. slov. cité.*
(2) P. PASCAL. *Avvakum et les débuts du Raskol.* Paris, 1938, 297, 377.
(3) On trouvera d'utiles remarques là-dessus dans A. M. Ammann. *Die Gottesschau im palamitischen Hesychasmus*, Würzburg, 1938, 9-10.
(4) Φιλοκαλία, 552, col. 2.
(5) XX, 1932, 136.
(6) *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, München, 1897, 157.

Quelle en est l'ampleur ? Comment se présentaient-ils à l'origine ? Ce sont les deux problèmes à énoncer dans tous leurs éléments, sinon à résoudre pleinement.

Du XIVe au XVIIIe siècle, les copies foisonnent. Il serait oiseux de les inventorier. Mieux vaut les grouper par types : ensembles complets; extraits, morceaux inauthentiques ou mal connus (1).

Dans la première série, nous comptons A et B. A offre surtout deux sortes de titre. On a d'abord la forme suivante : ὑπόμνησις πρὸς τὴν ἑαυτοῦ ψυχήν. Citons en ce sens, entre beaucoup d'autres : les *Vatic. Pal. gr. 210* du XIIIe siècle, *Paris. gr. bibl. nat. 1134, Barocc. gr. 133, Athon. 4820* tous du XIVe siècle, *Mosq. syn. gr. 420, 421* (XVe) etc... La formule appartient au prologue même du livre : « ἔγραψα πρὸς ἔλεγχον τῆς ἀθλίας μου ψυχῆς τὴν ὑπόμνησιν ταύτην » (A, 555, col. 1). Ὑπόμνημα de *Lavr. K 105* est une variante sans intérêt.

La seconde forme réduite parfois au titre de la *Philocalie* (supra) ou à ἀνάμνησις τῆς ἰδίας ψυχῆς (*Athon. 2765*, XVIIIe s.) prend fréquemment le tour curieux que voici : « Ἀρχὴ σὺν θεῷ τῆς ὑποθέσεως τοῦ βιβλίου τῆς ἐγούσης μὲν τὴν ἀνάμνησιν τῆς ἰδίας ψυχῆς, ὑπὸ δὲ εὐχῶν Πατέρων συνεγράφη Παύλου τέ φημι σὺν Μάρκῳ, Θωμᾷ καὶ Ἰωάννῃ, ἅμα Ἰακώβῳ τε καὶ Λουκᾷ καὶ Μακαρίῳ τε πρὸς ὃν ἐστάλη παρὰ μοναχοῦ Δαμασκηνοῦ Πέτρου, συνεργείᾳ δὲ τρίων ἀρχιερέων ὧν αἱ εὐχαὶ συνέργησαν τῷ λόγῳ, τῇ δὲ συμβουλῇ ὠφέλησαν μεγάλως. La clause est commune à beaucoup d'exemplaires, v.g. *Lavr. K. 125* (XVe s.), Λ. *24* (XVIe s.) etc., *Athon. 89* (XVIIe s.), *957* (XVIIe s.) etc... Est-elle originale ?

Le libellé, selon toute probabilité, concerne la composition et non la transcription d'une copie. C'est ce qui découle du vocabulaire (συνεγράφη) et du texte (dernière phrase). Cependant, sauf meilleure information, c'est-à-dire une description plus satisfaisante des manuscrits, certains indices plaident la circonspection : les témoins paraissent tardifs ; les noms propres, uniformément néotestamentaires à part un, tranchent sur la moyenne des vocables ordinairement rencontrés dans les documents; enfin B fait bien allusion à des insistances amies :

(1) L'enquête étant fondée sur les catalogues courants, nous ne renverrons explicitement qu'aux moins connus et aux plus rares.

« ἡ πίστις ὑμῶν τῶν εἰς τοῦτο διαζόντων κατὰ θεὸν (645, col. 1), mais non A.

Le plus prudent est de rester sur la réserve. Il y aurait d'ailleurs si peu à tirer du lemme en litige. En ce qui regarde « les trois évêques », il s'agit certainement de vivants et non de l'intercession (εὐχαί) et de l'inspiration (συμβουλαί) des trois hiérarques de la liturgie byzantine. « Prières » doit se prendre dans la même acception qu'au début du texte. « conseil » est un mot très répété de A s'appliquant toujours à la consultation mutuelle d'usage entre spirituels.

Bref, aucune des deux formes ne s'impose comme primitive. L'une peut avoir été tirée après coup du prologue; l'autre, être sortie de la fantaisie d'un scribe. Les auteurs anciens ne s'inquiétaient pas beaucoup des titres. Pierre Damascène se fût aussi bien contenté de Λόγος πολυμερής (*Mosq. syn. gr. 178*, XIV-XVe s.) ou de Λόγοι μβ' (d'après le nombre des chapitres, *Athon. 4634*, XVIIIe s.).

Quant à B, on le voit désigné comme *Alphabetum asceticum* (*Berol. Philipp. gr. 1495*, XIIIe *s.*, *Paris gr. bibl. nat. 1135*, XVe s.) : Λόγοι συνοπτικοὶ κδ' (*Hieros. Sabb. 378*, XVIIe s., collection *A. Colyvas 110*, XVIIe s., Philocalie) (1) ; Λόγοι κατ' ἀλφαβῆτον (*Athon. 4613*, XVIIIe s.), τὰ στοιχεῖα (*Athon. 5457*, XVIe s.) etc... : toutes variantes d'une indication purement extrinsèque, sans portée pratique.

La répartition de A et de B en deux livres dans la tradition v.g., *Lavr. K. 126*, XVIIIe s., *Colyvas* cité, n'est pas générale. Les deux écrits ne sont pas toujours réunis; ils n'occupent pas toujours le même ordre, quand ils le sont. Il n'y a pas à s'y attarder. La mention d'un livre troisième dans certains manuscrits (*Paris. gr. bibl. nat. 1134*, XIVe s.) pose un problème qui sera examiné.

Quoi qu'il en soit des titres respectifs de A et B, rien n'est plus garanti que l'origine commune et que l'unité de ces derniers. L'attribution unanime à Pierre Damascène appuie de son côté l'authenticité. Le retour des mêmes citations, la ma-

(1) Νεὸς Ἑλληνομνήμων, XIII, 469 pour le codex d'A. Colyvas.

nière identique de les traiter, la correspondance exacte de la doctrine et des tours suffiraient, au défaut de toute autre garantie, à éliminer le doute sur l'origine commune. Que B forme un tout, cela va de soi : sa disposition en vingt quatre λόγοι dont les initiales suivent l'ordre de l'alphabet en est une preuve évidente. Ce n'est pas moins clair pour A où le plan est cependant bien moins soutenu. Les références à des passages antérieurs ou postérieurs du traité n'y manquent pas. Quelques exemples : le chapitre 1 (556, col. 2) annonce le chap. 41 (639) ; le ch. 15 (594, col. 1) renvoie au ch. 4 (572-573) ; le ch. 23 (605, c. 1) rappelle le ch. 2 (566) ; le ch. 39 (634, col. 2) ramène au ch. 10 sq. (578), fait allusion (632, col. 1) au ch. 1 (555, col. 2) etc....

En marge de ces deux groupes à retenir comme authentiques et substantiellement conservés dans la Philocalie (nonobstant le négligé absolu de l'édition), circulent des écrits plus courts également attribués à Pierre Damascène : ils se donnent pour des extraits ou sans indication. Il importe d'opérer un tri. Nous distinguerons trois classes : les emprunts à A et B ; les morceaux à exclure ; les pièces d'imputation douteuse ou incontrôlable pour nous.

Parmi les extraits de A, les plus fréquents sont : ch. 1 sq. (557, col. 1, l. 20) : *Vindob. theol. gr. 289* (Nessel) ; *Barocc. 197,* XIVe s. ; *Hieros. patr. 215,* XVIe s. etc. — ch. 1 fin sq. (565, col. 1, l. 16) : *Berol. kgl. Bibl. qu. 68,* XIIIe s. ; *qu 19,* XVe s. ; *Hieros. Sabb. 637.* — ch. 2 sq. (566, col. 1, l. 1 : *Vindob. th. gr. 200* (Nessel), *Athon. 5626,* XVIe s. — ch. 10 : contemplation (578, col. 1, l. 17) : *Lavr. Ω 122,* XIVe s., *Metoq. S. Sep. 303,* XVIe s. — ch. 24 : discrétion (606, col. 1, l. 12) : *Barocc. 13,* XVe s., *Athon 5707,* XVIIe s., *3819,* XVIIe s., *Lavr. H 33,* XVIIIe s. — ch. 25 (608, col. 2, l. 16) : *Lavr. I* 49. — ch. 39 fin sq. : vertus et vices (638, c. 2, l. 10) : *Nanian. Venet. 229,* XVIe s. (1), *Athon 4449,* XVIe, *5711,* XIXe s. etc... La liste n'est pas exhaustive. Nous reparlerons d'une péricope de A dont l'attribution pourrait faire difficulté entre Pierre Damascène et Syméon d'Euchaïtes et que l'on trouve, au moins en un cas, à l'état isolé.

(1) *Codices manuscripti apud Nanios patricios Venetos asserrati,* Bologne, 1784, 425.

B semble avoir été rarement l'objet d'emprunts. Citons seulement *Athon. 5457,* XVIe s.

Voici par contre des excerpta à éliminer : d'abord le Λόγος πενθικός du *Mosq. syn. gr. 178,* XIV-XVe s., *Athon. 3083,* XIVe s., *Vallicell. gr. 97,* XIVe s. qu'on retrouve dans les répertoires éphrémiens (1). A l'occasion, il semble avoir été bloqué avec A 582, col. 2, l. 1-585, col. 1, alinéa, dans le *Vallicell. gr.,* par exemple. A exclure aussi l'εἰς προσεχε σεαυτῷ d'*Athon. 3803,* XVe s.; *106,* XVIIe s. et de beaucoup d'autres, à rendre à Isaïe le Monophysite (2). La confusion s'explique par ce fait que certaines instructions d'Isaïe s'adressent à l'abbé *Pierre :* les *Athon 89,* XVIIe s., *3803,* XVe s. le montrent (3). Le περὶ προσευχῆς de l'*Athon. 3785,* XVIIe s. n'est autre chose qu'un passage du discours IV du même Isaïe (4). Enfin le περὶ ἐξόδου ψυχῆς d'*Athon 3785, 3819,* un thème particulièrement rebattu, semble bien devoir être reconnu dans un sermon communément attribué à Syméon Mésopotamitès (5). Le doute reste possible, car le ch. 13 de A (582, col. 1, l. 8) présente un incipit assez ressemblant.

Quelques textes ne se laissent pas définir aussi aisément, à cause surtout de l'imperfection des catalogues. Ainsi un opuscule : περὶ τῶν τρίων δυνάμεων τῆς ψυχῆς ἐν ἐπιτόμῳ du *Vat. Pal. gr. 210,* XIIIe s., *Monac. gr. 318,* XIIIe s., *Barocc. 133,* XIVe s., *Mosq. syn. 421,* XVe s. etc., un autre περὶ τῶν ὀκτὼ λογισμῶν, *Monac. gr. 318, Barocc. 133;* une explication de Chrysostome περὶ ἀσκήσεως, *Mosq. syn. gr. 421,* la même que *Paris gr. bibl. nat. 1134 :* explicatio... de vita ascetica et *Vatic. Pal. gr. 210 :* Chrysost. de vita ascetica ad monachos; d'autres pièces comme περὶ ταπεινοφροσύνης καὶ προσευχῆς de *Barocc. 133,* περὶ προσευχῆς (le même que le précédent ?) de *Lavr. Λ. 181, Athon. 3785* et *3819,* XVIIe s.; περὶ τοῦ κυρίου ἐντολῶν, *Mosq. syn. gr. 421, Paris. 1134;* παραίνεσις ἀσκητική de l'*Athon. 101,* XVIIIe s...

Si ces textes sont authentiques, on doit constater cependant

(1) Edit. Assemani, I, 148 sq.; éd. Cailliau, Paris, 1844, VI, 155 sq.

(2) C'est le discours XXVII; cf. Τοῦ ὁσίου Πατρὸς ἡμῶν Ἡσαΐου λόγοι κθ', édit. du moine Augustin, Jérusalem, 1911, 188-191; *P. G.,* XL, 1194.

(3) Le προσεχε σεαυτῷ a beaucoup inspiré les écrivains spirituels orientaux. Pierre Damascène cite volontiers « l'admirable discours de Basile » sous ce titre (A. 575, col. 2; B, 651, col. 1. Cf. *P. G.,* XXXI, 197-217.

(4) *P. G., XL,* 1116 D-1117 B jusqu'à l'alinéa.

(5) A. Mai, *Nov. Patr. Biblioth.,* Rome, 1871, t. VIII, pars III, 1-3.

qu'ils ne sont pas longs et ne modifient pas sensiblement l'ampleur de l'œuvre de Pierre Damascène. Par leur sujet ils ne sortent pas du cercle des idées traitées par lui ailleurs avec prolixité. Une note du *Vatic. Pal. gr. 210* importante pour la chronologie de l'auteur, paraîtrait revendiquer pour lui les opuscules sur la vie ascétique et sur la division tripartite de l'âme, qu'elle suit (cf. le texte, plus bas à propos de l'auteur). D'autre part le *Paris gr. 1134* porte à la fin d'un « livre troisième », fol. 122, une apostille qui semble opposer l'origine de son contenu (commandements du Seigneur, huit péchés capitaux...) à l'origine du livre premier (A). La voici relevée par M. Lequien : ὁ γὰρ νικήσας χάριτι χριστοῦ τὰ ὀκτὼ πάθη ταῦτα (ceci indique la présence de l'opuscule des péchés capitaux non mentionné dans l'*Inventaire sommaire* de H. Omont, présent ailleurs dans le *Barocc. 133* p. ex. dans le même voisinage) Φησὶν, ἐνίκησε καὶ τὰ λοιπὰ πάντα ἅτινα προεγράφησαν ἐν τῷ πρώτῳ βιβλίῳ (A, 639) ὑπὸ τοῦ συγγράψαντος αὐτὸν Πέτρου ταπεινοῦ μοναχοῦ τοῦ Δαμασκηνοῦ κατ' αὐτὸ, σχξὲ ἔτος ἰνδ. ε' (1). Aucun doute que le premier livre soit de Pierre Damascène. Mais pourquoi s'exprimer de la sorte si les deux autres sont aussi de lui ? On dirait que le scribe a voulu réunir en volume des miscellanea de provenance disparate. Le *Vatic. Pal.* pourrait se prêter aussi peut-être à une interprétation du même genre. En tout cas, les deux apostilles que nous venons de commenter montrent qu'on ne doit pas attribuer sans discernement au même auteur les divers opuscules dont il a été question.

Nous n'avons pas parlé d'une courte prière que le *Mosq. syn. gr. 178* met au compte de Pierre Damascène, car elle n'est mentionnée que là. G. E. Steitz a proposé de rapporter à notre écrivain deux petits textes sur l'état du corps eucharistique, publiés par M. Lequien sous le nom de Pierre Mansur (2). La thèse est difficilement défendable. Les écrits appartiennent bien à l'époque qui vit paraître A et B (3). Mais

(1) *S. Joannis Damasceni opera omnia, P. G.* XCV, 397-398 reproduit par Fabricius, *Bibl. graec.*, VIII, Hambourg, 1729, 803.

(2) *P. G.* XCV, 401 sq.; cf. G. E. Steitz, *Die Abendmahlehre der griechischen Kirche in ihrer geschichtlichen Entwicklung, Jahrbuch für d. Theologie*, XIII, 1868, 24-25.

(3) M. Jugie, *Theologia dogmatica christ. orient.*, III, Paris 1930, 283, note 2, les date au plus tôt du XIIe s. Pour la chronologie de P. Damascène, cf. plus bas.

double constatation importante : jamais un écrit de Pierre Damascène ne vient avec le terme de Mansur ; nulle part, les chapitres mentionnés sur l'eucharistie ne portent le nom de P. Damascène. En outre, la titulature et le ton du premier factum sont d'un évêque plutôt que d'un moine comme l'était l'auteur de A et B. Sans compter que de ceux-ci à celui-là style et pensée diffèrent entièrement.

Pour conclure : A et B forment au moins la presque totalité de la production de Pierre. On peut donc les interroger en toute confiance sur leur auteur et sa doctrine.

II. — L'auteur

Tout ce que nous en savons par l'œuvre tient en ceci : c'était un moine qui vécut après Syméon Métaphraste (mort dans le dernier quart du Xe siècle). Le premier élément ressort clairement du contenu et de l'inspiration des écrits. Il est expressément affirmé v.g. dans A, 556, col. 1 : ἐφ' ἡμῖν τοῖς μοναχοῖς, comme du reste dans les suscriptions. L'auteur nous confie même par deux fois qu'il poussait la pauvreté de son état jusqu'à ne posséder aucun livre. Il empruntait (1) et... rendait (A. 555, 632 col. 1). On conjecturerait avec assez de vraisemblance qu'il pratiquait l'hésychasme en compagnie d'un ou deux compagnons, tant il a exalté cette voie royale (2). Le repère chronologique est fourni par une référence (la citation est assez mal présentée) « au logothète Syméon le Métaphraste » (A. 574, c. 2), sans doute à l'anthologie inédite de saint Jean Chrysostome que réunit le compilateur (3). L'ensemble des écrits nous prouve un écrivain de beaucoup de lecture mais peu cultivé : à preuve les phrases mal venues, les vices de composition. Nous tenons de Pierre lui-même qu'il lui coûtait beaucoup de se mettre en train pour écrire (B, 645, col. 1).

Quelques lemmes de la tradition manuscrite appuient ou précisent ces maigres données. D'abord la suscription partout

(1) Serait-ce de ce service que Pierre remercie les évêques dans le titre long de A, s'il mérite crédit ?

(2) Nous savons qu'il vivait « aux crochets » d'autres moines. Il serait donc un hésychaste attendant sa subsistance d'un monastère auquel il était rattaché ?

(3) K. Krumbacher. *Geschichte der byz. Litt.*, München, 1897, 202.

présente : τοῦ ταπεινοῦ μοναχοῦ Πέτρου τοῦ Δαμασκηνοῦ. Plusieurs ont voulu voir dans le surnom local un indice d'origine (1). Ils comprennent : Pierre de Damas. C'est leur droit. Ce n'est pas une évidence. Si, plus tard, le fameux prédicateur du XVIe s. a pu s'appeler Damascène, bien que né à Thessalonique, si le scribe homonyme du *Hieros. patr. 109,* XVIIe s., était issu d'Andrinople (2), pourquoi Pierre devrait-il venir de Damas pour justifier son surnom. Avouons simplement notre ignorance.

Ce surnom a fait confondre le porteur avec des personnages beaucoup plus anciens, témoin la notice liminaire de Nicodème l'hagiorite (3). Il aurait vécu sous Constantin Copronyme (775), de moine serait passé évêque de Damas. A la suite de ses polémiques contre les manichéens et les arabes, al' Walid lui aurait fait couper la langue et l'aurait relégué en Arabie Heureuse pour l'y laisser mourir. C'est tout bonnement là la transcription d'un récit du chronographe Théophane (4) concernant le titulaire du siège de Damas au temps de Jean Damascène (5). Le martyr du même nom mentionné au synaxaire le 9 février (6) doit être lui, bien que le distique porte une décapitation ἀπὸ ξίφους qui ne se vérifie pas dans son cas mais dans celui de Pierre de Majuma qui eût la tête tranchée vers la même époque, suivant le chroniqueur cité. Il n'y a pas à reparler de l'identification avec P. Mansur proposée par G. E. Steitz. Elle ne peut se prévaloir d'aucun argument sérieux.

Les deux indications chronologiques du *Paris. gr. 1134* (plus haut) et du *Vat. Pal. 210,* nous ramènent sur un sol plus ferme. Elles ne concordent malheureusement pas. L'une rédigée en chiffres donne l'an du monde 6665, cinquième indiction soit 1156-1157 ; l'autre s'exprime en toutes lettres : (« testatur Petrus se id scripsisse) ἰνδικτιῶνος πεμπτῆς ἔτους ἑξακισχιλιοστοῦ ἑξακοσιοστοῦ ε΄ » (7) autrement dit en 1096-1097. Le *Paris.* paraît

(1) *Entsikloped. slovar, l. cit.* et K. KRUMBACHER, *ibid.*
(2) PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθ., I, 192.
(3) *Philocalie,* 553-554.
(4) *Chronographia,* éd. de Boor, Leipzig, 1883, I, 416. La notice de l'*Encyclopédie* russe citée, exacte pour la chronologie, continue à faire de P. Damascène un martyr ; Juvénal de même.
(5) M. LEQUIEN, *Oriens Christianus,* Paris, 1740, t. II, col. 830.
(6) K. DOUKAKIS, Μεγας Συναξαριστής, Σάπφειρος τοῦ νοητοῦ παραδείσου, Février, Athènes, 1890, 182.
(7) H. STEVENSON, *Codices manuscr. Pal. graeci Bibl. Vatic.,* Rome, 1885, 108.

plus probable : une haplographie s'explique bien dans le *Vatic. Pal.* Car les trois premiers chiffres se distinguent beaucoup mieux pour qui les écrit en abrégé, chaque symbole étant différent, que pour qui les note en clair, le retour de trois sons identiques occasionnant un escamotage involontaire. La difficulté ne sera résolue que par la confrontation avec d'autres manuscrits ayant la note susdite. Ils existent. Un article d'une revue russe qui nous a été inaccessible (1) se fonde sur *trois* codices grecs pour affirmer que Pierre vivait au XIIe siècle (cela paraît favoriser la date de 1156-7), précision que Juvénal fait sienne dans son édition (2). De toute façon, la marge de soixante ans n'est pas telle qu'elle ruine la portée des données (3).

III. Analyse et doctrine

1) Par le *contenu*, A et B se ressemblent de très près. Ils ne sont au fond que deux manières différentes de traiter un même sujet. De part et d'autre, l'auteur s'applique à décrire les phases du progrès spirituel. On peut, sans fausser la perspective, désigner dans son œuvre un précis pratique d'ascétique et de mystique à l'usage des moines. On verra à l'analyse que chacun des deux traités tend à se conformer à un canevas bien ordonné. En fait, de nombreuses négligences se jettent en travers.

A se donne pour un memento de vie spirituelle, composé surtout d'emprunts aux Ecritures et aux Pères ou à leurs successeurs (555, col. 1-2; 574 col. 2). Après une « méditation fondamentale » sur le problème du salut, il déroule les aspects du progrès intérieur suivant la division classique en πρᾶξις et θεωρία : la vie active avec son jeu complémentaire de vertus corporelles et de vertus psychiques, les huit degrés de la vie contemplative. Cette partie remplit la moitié de l'ouvrage (555-603). Il n'y en aurait même point d'autre, si l'auteur avait pu

(1) *Bratskoe slovo*, 1876, fasc. 3, 196.
(2) 3e édit., préface I-IV.
(3) Nous n'avons pas fait état pour la chronologie des citations de Pierre par les auteurs postérieurs. Nous n'en avons rencontré que deux, trop tardives : *Centurie* de Calliste et Ignace Xanthopoulos, c. 17. *Philocalie* 1036 = B, 649 et Calliste Cataphyghiotès, *Chapitres syllogistiques*, c. 19. *Philocalie*, 1120 = A, 595, col. 2.

faire entrer dans cette distribution la description complète des vertus ressortissant à ces différents moments de l'évolution. C'était au-dessus de ses moyens. La seconde partie a pour objet de combler la lacune en revenant sur les points qui n'ont été qu'effleurés plus haut : humilité, discrétion, lecture etc... Toute en retouches, elle ne suit pas de ligne directrice et ne supporte pas l'analyse. Souvent d'ailleurs les paragraphes eux-mêmes manquent d'homogénéité.

Ajoutons encore que les titres de chapitre ne correspondent pas uniformément au contenu. Ils sont généralement un doublet de l'incipit du chapitre. Ce qui n'est qu'une transition ou une entrée en matière générale prend ainsi indûment la place du contenu principal. Ainsi le ch. 4 « sur le deuxième commandement... » (569) porte sur tous les commandements; il n'est pas question de la lecture dans le chap. 25 « de la lecture selon Dieu » (608) alors que ce thème forme une grande part du ch. 24 « sur le discernement » (606); le ch. 34 « que la parole de Dieu n'est pas multiplication de mots » (621) concerne la charité, etc...

B fournirait aussi des exemples de négligences semblables (v.g., ch. 9) mais, dans l'ensemble, il se développe beaucoup plus régulièrement. Le sujet de chaque discours est indiqué chaque fois dans une strophe variable de dodécasyllabes aussi piètres que réguliers. Le traité forme une sorte d'échelle des vertus suivant tous les degrés de l'ascension du moine depuis depuis la sagesse initiale ou la foi simple des orthodoxes jusqu'à l'ἀΐσθησις suprême. Le crescendo s'en retrouve partout avec plus ou moins de détails dans la tradition spirituelle : foi, crainte, piété, patience, espérance, détachement, contemplation, discernement, apathie, charité, « théologie »... (1). Par rapport à A, la disposition est neuve; la matière, identique. Ce que l'un groupe par états : πρᾶξις, θεωρία (A), l'autre (B) l'analyse en portant son attention sur chacune des vertus propres aux deux états. On pourrait donc demander indifféremment à n'importe lequel une vue d'ensemble sur la pensée de P. Damascène.

2) Qui voudrait ne s'en remettre, pour apprécier les *sources* de celle-ci, qu'à un inventaire statistique des citations qu'elle

(1) EVAGRE, Préface au *Practicos*, P. G. XL, 1221; MAXIME LE CONF., *ibid.*, XC, 961 AB : *De Caritate* I, 2.

met en œuvre, commettrait une faute de méthode. Les auteurs spirituels — les anciens surtout — excellaient à faire flèche de tout bois. Leurs emprunts les plus variés ne sont généralement que les truchements accidentels et très souples d'une doctrine indépendante qui s'exprime librement par eux, sans avoir nécessairement égard à leur portée originelle propre. Notre auteur ne fait pas exception. C'est donc, en dernier ressort, à sa doctrine qu'il faut s'adresser pour déceler le courant profond dans lequel elle s'insère.

Néanmoins, puisque Pierre décline ses autorités en tête de A, il faut en dire un mot. « Ce sont (les livres que j'ai lus) : l'Ancien et le Nouveau Testament... et leurs Commentaires, les Paterica et les recueils d'enseignements des grands : Denys, Athanase, Basile, le Théologien, Chrysostome, Grégoire de Nysse, Antoine, Arsène, Macaire, Nil, Ephrem, Isaac, Marc, Damascène, Climaque, Maxime, Dorothée, Philémon, les vies et les discours de tous les saints » (555, col. 2). « J'ai placé en tête les titres des livres et le nom des saints pour ne pas allonger le traité en disant pour chaque mot de qui il est » (574). En fait, les noms sont très souvent signalés.

La présentation des sources appelle quelques remarques. Il est inutile de souligner la prédominance des lectures d'auteurs favorables à l'hésychasme et l'anachorétisme. Relevons quelques particularités moins sensibles.

La liste des auteurs n'est pas complète. On y pourrait ajouter Jean de Carpathos (A, 615, col. 1), Epiphane (A, 613, col 1), Sévère de Gabala (1) cité tacitement (B, 692, col. 1), les livres liturgiques auxquels Damascène prend des prières pour les contemplatifs des premiers degrés (A, 633, col. 1, 614), des apocryphes comme les Voyages de Jean par Prochore (A, 633, col. 1), les Clémentines (B, 686, col. 1); Nil doit se dédoubler en Nil, Evagre dont le traité de l'oraison est plusieurs fois cité (2). L'influence de Philotée le Sinaïte (3) doit probablement être admise pour le dernier chapitre de A (641, col. 1). Le Philémon est un ascète égyptien dont les enseignements sont

(1) *De mundi creatione* V, *P. G.*, LVI. 473-474.
(2) V. g. chap. 1 (A, 642, c. 1), 111 (A, 605-606; B, 666, col. 1) etc...
(3) Νηπτικὰ κεφάλαια *Philocalie*, 524. ch. 35. Point d'auteur ascétique byzantin qui n'ait défini les προσβολαι et leur cortège. Mais certaines formules de Pierre semblent prises directement à Philothée v.g., συγκατάθεσις... ἔστι...

édités dans la Philocalie (1) et devaient être reproduits dans le tome CLXII de la *Patrologia Graeca*. On a remarqué que ni Syméon le Nouveau Théologien, ni son héritier spirituel, Nicétas, ne sont nommés pas plus du reste qu'ils ne sont utilisés (2).

Un très long passage de A (564, c. 2, l. 32-568, col. 2, l. 10) forme dans un manuscrit de la Bibliothèque patriarcale du Caire (ann. 1605) un opuscule à part intitulé : ὅτι λίαν ὠφέλιμον τοῦ φεύγειν τοὺς ἀν(θρώπ)ους κ(αὶ) τὴν βασιλικὴν ὁδὸν πορεύεσθαι κατὰ ἑνὸς ἐβ(ραίου) et attribué à Syméon d'Euchaïtes (3). Κατὰ ἑνὸς ἑβραίου est une lecture fantaisiste (de scribe probablement) de μετὰ ἑνὸς ἤ β΄. (A, 564, col. 2). Syméon, métropolite d'Euchaïtes, est connu par deux lettres à un hésychaste (4) très répandues, mais inédites. Doit-on voir dans la péricope de A un emprunt discret à une troisième lettre de Syméon. Nous ne le pensons pas. Voici nos arguments : Pierre connaît le métropolite d'Euchaïtes. Il cite une fois τὸν Εὐχαΐτην à propos d'une courte phrase ἔχει (κυβερνήτην) τὸν χριστόν (B, 688, col. 1). Jean Mauropous n'est pas là en cause. On pense tout naturellement à l'auteur des lettres à l'hésychaste (on sait par des passages parallèles de Pierre que l'expression s'applique exactement au moine hésychaste v.g., 564, c 2). Pierre Damascène l'a-t-il copié ? Non. Nous ne connaissons, en effet, aucun autre témoin de l'attribution à Syméon que le codex tardif du Caire. Ensuite l'*incipit* a tout l'air, dans ce dernier, d'un ex abrupto anormal : νυνὶ δὲ. Il en va autrement dans A où la phrase est préparée. Enfin le *desinit* A, 568, 2 introduit directement et annonce le chapitre 3 et les suivants de A. Notons entre parenthèse que Pierre Damascène nous fournit un terminus chronologique pour dater Syméon d'Euchaïtes, s'il se confirme qu'il s'agit de lui dans la courte citation de B.

On pense bien que le traitement des citations dans Damascène ne pèche pas par scrupule d'exactitude. Sa manière même de citer rend souvent difficile la recherche des textes : il arrive

(1) *Philocalie*, 485 sq.

(2) A, 567, col. 2, l. 19-20 une image qu'on trouve dans le discours de Syméon édité par I. Hausherr (*Orient. christ.*, IX, 1927, 189, l. 1-15, 197, l. 19-21. Mais elle est trop naturelle et trop générale pour constituer un indice de dépendance.

(3) N° 41 du Catalogue des manuscrits datés..., Ἐπετηρὶς ἑταιρ. βυζ. σπουδ., IV, 1927, 160 et n° 51 de celui de N. S. Phirippidès, Ἐκκλησιαστ. Φάρος XXVIII, 1939, 74.

(4) L. Allatius, *De Symeon. scriptis diatriba*, Paris, 1664, 179.

que les emprunts sont absolument insignifiants, glosés et arrangés sans façon, en partie parce que l'auteur s'abandonne à sa mémoire. Les matériaux sont employés parfois de seconde main : v.g., les mots de Marc l'ermite (A 574, col. 2) ont été pris dans un opuscule de Jean Damascène (1). Les attributions manquent d'exactitude : telles pensées sont attribuées alternativement à un auteur ou à un autre (v.g., τὸ εἶεσθαι οὐκ ἐξ γενέσθαι τὸ εἰόμενον tantôt à Maxime (A, 573) tantôt à Nil (B, 663, col. 2) ou simultanément à deux ou trois. Elles sont parfois fausses : A, 578, col. 1, ligne 18, Isaac est cité au lieu de Climaque XXVII ; B, 692, col. 2 sq. il faut lire I. *Rois* XX, 25 sq. non *Paralipomènes*. Bref on se heurte partout à une très grande liberté dans la présentation des sources.

3) Enfin l'œuvre de Pierre Damascène offre un *ensemble doctrinal* qui n'est ni complet, ni original mais qui, vu de certain angle, retient quelque intérêt.

Elle s'adresse à des moines, et, parmi les moines, de préférence à des hésychastes. Elle est spécialement adaptée aux moins avancés, à ceux qui ont encore besoin de canevas d'oraison (A, 635, col. 1). L'aspect social : les liens de la vie commune, et l'aspect cultuel : moyens sacramentels etc... sont rarement mentionnés (2). Tout l'accent porte sur l'ascèse individuelle. On se tromperait à dénoncer là un vice profond des conceptions de l'auteur. Il admet parfaitement qu'il ne dit pas tout : le patrimoine commun de la tradition chrétienne est trop accessible à tous pour qu'il s'y attarde (A, 642, col. 2). Sous ces réserves seulement, A et B peuvent être tenus pour des tous complets dans leur ordre.

L'absence d'une originalité vraie n'a pas à être soulignée : l'œuvre appartient à un genre qui se renouvelle peu ; la conception anthologique de la composition est une preuve aussi, à sa manière.

---

(1) *De octo spiritibus nequitiae*. *P. G.*, XCV, 89. Le traité est cité en A, 575, col. 1 et très probablement utilisé pour la liste des vertus et des vices de A, 638 et suiv. Il va sans dire que nous ne donnons pas au nom de Jean Damascène plus que la portée d'une étiquette. Le morceau se retrouve tel quel dans les recueils éphrémiens, édit. Assemani, III, 425 suiv. « Il est permis d'y soupçonner une inspiration syrienne », cf. I. Hausherr, préface à sa traduction française de Jean le Solitaire. *Dialogue sur l'âme.... Orient. Christ. Anal.*, 120, Rome, 1939, 13.

(2) Dans le dernier chapitre de A (642), on trouve quelques allusions aux sacrements de baptême et d'eucharistie ainsi qu'au signe de croix auquel est vraisemblablement reconnue une valeur sacramentelle.

L'intérêt que peut susciter une telle production réside avant tout dans l'équilibre imposé aux éléments assemblés, dans l'inspiration qui aimante pour ainsi dire ces *membra disjecta* et leur donne une direction unique. C'est en recommençant mille fois la recherche de celle-ci pour tous les auteurs, qu'on arrivera à composer pour chaque époque le ou les états d'esprit du monachisme et à préparer ce qui pourrait ressembler à une « histoire littéraire du sentiment religieux » à Byzance.

Décrivons donc brièvement le cercle de pensée dans lequel se meut P. Damascène.

Le *problème du salut* est partout posé dans son œuvre, cela va de soi, mais particulièrement dans le chapitre-prologue de A (555 sq.). Nous voudrions noter seulement la dominante optimiste de son expression : aucune spéculation théologique, une sereine confrontation des deux termes : grâce et liberté. Au départ et au cours de toute activité spirituelle, s'accusent deux données corrélatives capitales : l'universelle bonté de Dieu, la toute liberté de l'homme. Les textes abondent. Au besoin, une seule référence au prologue de A suffirait. « Il n'est point d'autre cause de la damnation que la volonté propre, du salut que Dieu (559, col. 2) ; « Dieu ne nous violente pas » ; il ne réclame qu'un acte fort simple : « il ne nous demande que de consentir à ses dons et rien d'autre. C'est toute son exigence et celui qui peut s'en faire une idée en reste stupéfié » (B, 655, col. 2). Tout est grâce : « prière et contemplation, puissance d'agir et vertus, nous et tout ce qui nous entoure » (A, 560, col. 1) ; « d'avoir été jugé digne de remercier Dieu pour ses dons ; cela même est une dette » (A, 563 col. 1 ; cf. aussi, pour d'autres textes d'inspiration équivalente, A, 603, col. 1 ; B, 647, 665, 680).

Le salut est à la *portée de tous :* moines et laïques. En effet les βιωτικοί peuvent aussi accéder à la contemplation spirituelle (γνῶσις πνευματική, A, 575, col. 2 ; 578, col. 1). Néanmoins la vie monastique forme l'état idéal, le seul pratiquement considéré, l'état de salut, non celui dans lequel on se sauve immanquablement (A, 556, col. 1). Encore compte-t-il une table de valeurs. En laissant à part le degré du commandement de l'higoumène et de l'évêque (A, 556, col. 1, 564, col. 2), il reste le degré de sujétion qui est triple : l'érémitisme (A, 564, col. 2 ; B, 653, col. 1), le cénobitisme (A, 556, col. 1, 564, col. 2 ; 574,

col. 1; B, 653, col. 1), l'hésychasme mené à deux ou trois sous le régime du conseil mutuel (συμβουλὴ πνευματική. A, 556, col. 1; 564, col. 2; 574, 577; B, 653, col. 1). Cette dernière formule est la meilleure : la « voie royale ». Ὁδὸς βασιλική est une vieille expression qui a servi à bien des usages (1). Ici elle dépend d'Evagre et de ses épigones (2) : c'est le chemin du juste milieu, entre l'excès et le défaut (A, 565, col. 1; 612, col. 1). Elle est concrètement assimilée à l'hésychasme à deux ou trois (A, 564, col. 2; 634, col. 2), parce qu'il court à égale distance du chemin des ermites et de celui des cénobites.

Le *programme du salut* est de retrouver la grâce du baptême et de la conserver en observant les obligations connexes (A, 557, col. 1; 561, col. 1) (3), de revenir à la royauté paradisiaque par la vraie apathie (A, 589, col. 1; B, 654 et 668, col. 1). Il faut réaliser pour cela l'équilibre qui consiste à « vivre σωματικῶς et à se sauver ψυχικῶς » (A, 564; 610, col. 2) : c'est-à-dire se purifier des passions (B, 646, col. 2), détruire « vouloirs et pensers propres » (A, 557, 1; 561). On parviendra ainsi à la contemplation, terme normal de toute vie spirituelle.

Ce plan est distribué suivant la psychologie tripartite, un des lieux communs les plus banals de la spiritualité byzantine, souvent rapporté à Grégoire de Nazianze (4). Sans traiter ce point pour lui-même, A et B y font plus d'une foi allusion (A, 573; B, 674, 678).

Le programme se développe sur *deux étages :* la πρᾶξις et la θεωρία la purification de l'âme, autrement dit des deux appétits, la purification de l'esprit. Etages est plus juste qu'étapes ou que voies. Ce qu'on a écrit de Maxime le Confesseur peut en effet être appliqué à Pierre Damascène comme à bien d'autres : « La πρᾶξις pour lui n'est pas tant une étape antérieure à la θεωρία qu'une perpétuelle condition de sa rectitude. Pour

(1) V.g. pour son sens chez Philon, cf. J. Pascher, Ἡ βασιλικὴ ὁδός, *Der Königsweg zu Wiedergeburt und Vergottung bei Philon von Alexandria*, Paderborn, 1931.

(2) Evagre, *lettre 17*, édit. W. Frankenberg, Berlin, 1912, 577; voir aussi la longue explication par Dorothée, *Doctrina X*, *P. G.*, LXXXVIII, 1725 D de l'apophthegme 5 de Benjamin sur l'ὁδὸς βασιλική, *P. G.*, LXV, 145 A.

(3) Sur ce point du baptême, rien ne rappelle des théories comme celles de Syméon le Nouveau Théologien, *P. G.* CXX, 239 B, 380 A reprises par Grégoire le Sinaïte, *ibid.*, CL, 1305 AB.

(4) Evagre, *Practicos*, I, 61. *P. G.*, XL, 1236; Théodore d'Edesse, *Capita practica*, 24, *Philocalie*, 268 etc.

atteindre le but, les deux doivent toujours aller de pair, comme la force motrice et la direction » (1). Sans doute la vie active est-elle une préparation indispensable (B, 671, col. 2). Mais la proportion de ses progrès mesure celle de l'avance dans la vie contemplative (A, 570, col. 2); la πρᾶξις n'est jamais périmée (B, 670, col. 1), bien que ses exercices les plus extérieurs, l'ascèse corporelle, puissent admettre une relâche (A, 670) (2); son activité se transforme du reste progressivement au fur et à mesure de la croissance dans la contemplation : la lecture change d'objet et de caractère et devient charismatique (A, 572, col. 2); l'esprit de la pratique des commandements varie (de ἐν φόβῳ à ἐν γνώσει, A, 647, col. 1). Dans les dernières phases, les « vertus de l'âme », les plus hautes expressions de la πρᾶξις, correspondent aux contemplations supérieures et confondent leurs effets avec ceux de celles-ci. La croissance simultanée des deux ordres, en fonction l'un de l'autre, est vivement mise en relief dans le chapitre de A sur lesbéatitudes (571-572). Enfin, ce fait qu'il existe pour la « pratique » une forme inférieure de contemplation achève d'illustrer l'étroite connexion des deux étages.

La *vie active* a pour objet d'instaurer l'apathie (A, 565) condition essentielle de la charité parfaite et de son couronnement intellectuel, la contemplation (A 568, col. 1). L'ensemble des vertus qu'elle acquiert et exerce forme la piété : l'εὐσέβεια (A, 570; 572, col. 2; B 659 col. 1). Son principe premier est dans la foi commune, la foi des orthodoxes (A, 573; B, 646 sq.) par rapport à la foi des contemplatifs (πίστις θεωρίας). La foi inspire la crainte initiale qui se sublimisera en crainte pure et divine dans les sommets de la πρᾶξις et de la θεωρία (cf. surtout B, 648 sq.). De là part la série connue : patience (B, 652), espérance (B 654), détachement (ἀπροσπάθεια, B, 656 sq.), mort des passions (B, 659 sq.).

La πρᾶξις s'exerce sur un double champ : le corps et l'âme. D'où les noms respectifs de πρᾶξις, ἀρετή, ἐνέργεια, ἐργασία σωματική et πρᾶξις, ἀρετὴ ἠθική ; τήρησις ἐντολῶν, ἠθῶν, μακαρισμῶν etc...

(1) J. HAUSHERR, *Vie de Syméon le Nouveau Théologien*, introd., *Orient. christ.*, XII, 1928, XXIX.

(2) MAXIME, *De caritate II*, 57, *P. G.*, XC, 1004 A.

Le *corps* doit être purifié des passions honteuses, des trois concupiscences (B, 646, col. 2) pour que l'esprit se fasse clair. Sa purification comprend sept espèces (ἰδέαι) de vertus (A, 556 sq.). Elles sont dans l'ensemble bien connues : l'hésychie, « principe de la καθαρσις cure des ἐμπαθεῖς (A, 577, col. 1), chemin sans fatigue (1) de l'apathie (A, 575, col. 1); le jeûne; la veille; l'oraison (προσευχή) corporelle : psalmodie et métanies; l'oraison (προσευχή) spirituelle pure du pratique; la lecture; la consultation des expérimentés (A, 566-567). L'auteur doit être fort satisfait de cette liste, car on en rencontre un peu partout le septénaire en B comme en A. La prière pure du pratique et la consultation se trouvent rarement ailleurs en cette compagnie. Pierre Damascène n'établit pas une longue justification de cette particularité. Il note seulement qu'on ne doit pas confondre la prière pure du pratique avec celle du contemplatif (A, 566, col. 1). Elles se ressemblent du reste par leur pureté : l'état du νοῦς de l'orant est qualifié des adjectifs ἀνείδεος, ἄχροος, ἀσχημάτιστος devenus si communs depuis Evagre (A, 567, col. 1...; B, 662, col. 1...) (2). Notre moine a les mêmes défiances que ce dernier pour toute apparition (3). Voilà qui nous éloigne bien de certaines expressions de Syméon le Nouveau Théologien ou des hésychastes du XIVe siècle. Cette prière pure de l'actif consiste dans le recueillement de l'esprit sur la pensée de Dieu et dans une disposition profonde de *Fiat voluntas tua* (A, 567, col. 1; B, 662, col. 1). La lecture est un sujet favori de A et B : son objet, ses conditions, ses formes sont fréquemment touchés (A, 567, 572, 601, 607-608; B, 684). Il n'y a pas de raison de s'y arrêter. Les larmes sont plutôt mentionnées dans la vie contemplative, jamais avec le luxe d'épithètes dont on les honore ailleurs. Il revient enfin à la patience de cimenter cet ensemble de vertus.

Celles-ci constituent à leur tour les instruments de la *vie*

(1) « Sans fatigue » ne signifie pas qu'on a affaire à la recette pratique et commode qui élimine les difficultés. Cela veut simplement dire que l'hésychie met dans les meilleures conditions pour poursuivre l'apathie, comme nous le disons des Conseils pour l'obtention de la perfection. Toute l'œuvre de P. Damascène protesterait contre une autre interprétation.

(2) Pour Evagre, cf. v.g. *Capita cognoscitiva*, 20 in J. Muyldermans, *Note additionnelle à Evagriana*, *Muséon*, XLIV, 1931, 376; *De Oratione*, cap. 67 etc...

(3) Cf. v.g., A, 560, col. 2; B, 672, col. 1 et Evagre, *De Oratione*, cap. 66 sq.

active de l'âme suivant une formule reprise de « Jean Damascène » (1). A ce degré, il faut purifier l'âme des passions plus subtiles que les trois passions honteuses mentionnées déjà (B, 646, col. 2; B, 650, col. 1) afin d'arriver à l'ἐγκράτεια. A cette fin, on doit parcourir une gamme de huit ἰδέαι : les béatitudes ou les commandements (A, 568-573; B, 659, col. 1). Pierre n'analyse pas nettement chacune des vertus qu'il fait correspondre aux béatitudes. Il ne tente pas de rapprochement explicite de celles-ci avec les dons, bien que tel passage le fasse pressentir (A, 568, 573 col. 1; 607 col. 1). Il en reste à des notations générales. On reconnaît cependant une distinction assez tranchée entre les cinq premières béatitudes qui correspondent aux cinq premières contemplations et les trois autres qui font pendant aux formes supérieures de la vie contemplative. Au premier stade, on atteint l'état de détachement (l'ἀπροσπάθεια) ou la neutralisation des appétits qui rendent possible la vision des choses suivant leur nature; au second, on possède l'apathie, le portique de la charité parfaite, de la paix des pensées, la joie spirituelle, la prière pure la plus élevée. Tandis que d'abord on était assimilé au Christ souffrant par le premier état, on l'est au Christ glorieux par le second (2). C'est le parallélisme dont nous avons parlé plus haut de la vie active psychique et de la vie contemplative. Autre trait à souligner, les béatitudes sont des charismes dont on devient digne (ces données sont rassemblées en A, 568-573).

C'est à ce degré que Damascène place la garde des sens mais sans y insister (A, 571 col. 2; B, 662, col. 1). Les vertus cardinales sont, tant en A (573, col 1-2) qu'en B (677 sq.), conçues comme les formes (ἰδέαι) de la sagesse souveraine; l'instauration de leur quaternaire indique une rectification générale des puissances et leur unification sous le joug de la volonté divine (B, 676, col. 2).

La *vie contemplative* se voit consacrer un long exposé dans A (578 sq.) complété par les analyses de B, 663 sq. Cette phase est appelée suivant les cas θεωρία ou γνῶσις ou ἐργασία πνευματικὴ, νοητή. Ses manifestations sont gratuites : on les reçoit (B,

(1) *De octo spiritibus nequitiae*, *P. G.*, XCV, 85 D; cf. A, 575, col. 1.
(2) Cf. Evagre : *Practicos* I, 69, *P. G.*, XL 1241 D-1244 A.

col. 2) : elles proviennent, non pas d'une simple méditation, mais de la grâce (A, 567, col. 1). On en devient digne comme pour les béatitudes (A, 571, col. 1). Le progrès s'y fait naturellement d'un degré à l'autre dès qu'on a acquis l'habitus précédent (A, 578).

On distingue *huit gnoses*. Trois sont à la portée de l'âme encore occupée par les exercices de la vie active : elles ont respectivement pour objet : les tribulations humaines, considérées comme issues du péché originel ; les bienfaits de Dieu considérés en regard de nos fautes ; la pensée du jugement. En B (662, col. 2), Pierre Damascène les unit dans le concept commun de contemplation des souffrances du Christ : car l'âme doit rapporter à ce mystère les diverses contemplations. Par la pratique de ces dernières, l'âme se purifie plus efficacement des passions minées en même temps par les vertus actives. Elle croît peu à peu dans l'humilité qui est un vrai charisme (B, 664) et, par suite, dans le discernement qui n'en est qu'un corollaire (B, 667). Mais pour parvenir au complet détachement, pour voir les choses dans leur réalité κατὰ φύσιν c'est-à-dire indépendamment de toute pensée et de tout sentiment propres, il lui faut obtenir deux nouveaux degrés de contemplation : celle de la vie du christ et des saints ; celle de l'être et des vicissitudes des choses (cf. B, 668 sq.). Ces étapes sont laborieuses : ne sont-elles pas d'ailleurs conjuguées avec les travaux de la πρᾶξις. Aussi l'auteur a-t-il longuement détaillé des modèles de prière pour ces contemplations (surtout les quatre premières A 579-594 ; cf. 602, col. 1).

Tandis que de cinq gnoses mentionnées à l'instant deux seulement correspondaient à la liste des πέντε θεωρίαι ἀρχικαί d'Evagre : la troisième et la cinquième, les trois dernières y ont leur pendant (1). Mort aux choses et au corps, l'esprit est admis à la θεωρία τῶν ὄντων (*l. cit.*, et B, 669 sq.) puis à la θεωρία νοητῶν qui correspond pour lui à l'apathie consommée, fruit des gnoses précédentes et de la πρᾶξις (B, 673-674), à l'amour parfait, le rejeton de l'apathie suivant la tradition Evagrienne (2) et le terme de toute activité spirituelle (*l. l.* et B, 675 sq.). Les

(1) Cf. pour Evagre, W. Bousset, *Apophthegmata*, Tübingen, 1923, 310-311.
(2) *Ad Anatolium*, *P. G.*, XL, 1221 C.

deux autres vertus théologales subissent naturellement une élévation correspondante (A, 614). Alors a lieu l'accès à la « théologie », contemplation de Dieu dans ses attributs (*l. c.* et B, 676 sq.). L'âme est, à ce moment, parfaitement unifiée, régie par la sagesse sous les espèces des quatre vertus cardinales (B, 677 sq.; cf. A, 573). Elle goûte les fruits de son état, le plus haut puisqu'il anticipe sur le siècle à venir : la paix des pensées, la joie spirituelle, l'aperception du cœur (αἴσθησις), aboutissants aussi des meilleures béatitudes (B, 681 fin, cf. A, 571-572). Tous ces effets se résument en une divinisation (B, 675). Pierre Damascène rappelle, sans trop s'expliquer, que le passage à la dernière contemplation se produit par la deuxième prière pure, celle du contemplatif (A, 600, col. 1). On regrette aussi qu'il n'ait pas été plus long sur la prière qui convient aux quatre derniers stades : le κύριε ἐλέησον recommandé par l'abbé Philémon (A, 602, col. 1). Sa discrétion sur ce sujet montre qu'il ne dépasse aucunement l'enseignement traditionnel là-dessus, tel que l'on connaît par Diadoque, Hésychius etc...

Il ne nous semble pas présentement utile de détailler toute la doctrine de Pierre Damascène (1). Ce qu'on en a dit donne la manière et le ton de l'ensemble. Une meilleure connaissance d'œuvres ressortissant à la même époque pourrait occasionnellement faire revenir fructueusement sur certaines parties. Mais les notes qui précèdent autorisent à réunir quelques conclusions sur la pensée du personnage.

Conclusion

Pierre Damascène s'inscrit nettement dans le courant évagrien interprété, corrigé et diffusé par Maxime le Confesseur. Cela ne signifie pas du reste qu'il ne connaît Evagre que par les transcriptions de ce dernier. Il marque à l'occasion un

(1) On pourrait descendre à l'analyse de chaque vertu, mais sans grand profit. Nous ne touchons pas à plus forte raison à une liste de vertus et de vices comme celle de A, 638 sq. qui réunit cent-vingt-huit vertus et cent-quatre-vingt-dix-huit vices. Elle dépend probablement en partie du *De octo spiritibus nequitiae* de « J. Damascène » déjà cité. Elle comporte des éléments dont il n'est jamais question en A ni en B v.g. ζῆσις πνεύματος, l'ἔρωτα θεῖον. On aurait tort d'y voir plus qu'un exercice scolaire.

contact direct dissimulé sous le nom commode de Nil (1). Mais l'utilisation de sources très diverses montre que l'influence du grand mystique lui arrive par des voies inégalement directes.

Une chose est sûre, en tout cas : c'est qu'il lui doit, peu importe par quels intermédiaires, quand il en faut admettre, sa conception de la fin de la vie spirituelle comme celle de ses étapes, le plan général comme le vocabulaire. L'expression est moins intellectuelle, sans doute par la faute d'une culture bien inférieure. L'origine ne fait pas difficulté.

La priorité assez accusée de l'hésychasme reste dans la ligne d'Evagre. Elle ne prépare pas ou plus exactement ne fait pas présager le mouvement du XIVe siècle : les particularités de celui-ci n'y paraissent pas. Bien plus, la conception damascénienne de la contemplation s'oppose au visionnarisme du palamisme.

Nous avons dit que l'œuvre, pourtant encore toute fraîche, de Syméon le Nouveau Théologien ne semble avoir exercé aucune action sur Pierre : preuve évidente de son attachement décidé à la tradition.

En somme, tout appliqué à mettre en formules claires l'enseignement des plus grands contemplatifs de l'orient, Damascène n'invente, ni ne prépare rien. D'où l'effet terne que laisse son œuvre qui édifia tant de générations de moines. On doit du moins lui reconnaître sans restriction un mérite : son équilibre. Sa théologie optimiste, son ascèse pleine de modération, sa notion mesurée de la contemplation, son aversion pour le phénomène extraordinaire : voilà bien les signes, non du génie, je le veux bien, mais d'un grand bon sens, puisé, on le devine à cette ἐμπράκτη γνῶσις qui est la garantie d'un sain jugement spirituel.

J. GOUILLARD.

---

(1) Nous avons signalé des emprunts au *De Oratione*. Ce ne sont pas les seuls. En guise d'exemples, le τόπος θεοῦ cher à Evagre, inconnu de Maxime, est souvent répété : A. 578. B. 662 ; la cécité et la guérison de l'εὐώνυμος ὀφθαλμός (*Cent.* suppl. 27, éd. Frankenberg, 451) revient plusieurs fois. A. 572, col. 1 ; B. 668, col. 1. Et que d'autres passages : nous négligeons bien entendu la pure communauté de vocabulaire.

Aux Origines de l'Église Russe

L'établissement de la Hiérarchie byzantine

La mode, à certains égards la manie, des anniversaires historiques a du moins l'heureux effet de stimuler la recherche autour du fait ou du personnage commémoré. C'est le cas, entre tant d'autres, du baptême de saint Vladimir, vieux en 1938-39 de 950 années bien comptées. De toutes les questions débattues à cette occasion la présente note n'examine qu'un point de détail, celui de l'instauration, au sein de la communauté russe déjà constituée, de la hiérarchie byzantine. Les sources sont à la vérité sous ce rapport d'un laconisme déconcertant. L'examen qui en a été fait n'en a pas moins induit les érudits dans la conviction que Kiev et son ressort ecclésiastique ne furent constitués en métropole qu'en 1037. Antérieurement, pendant le demi-siècle qui suivit le baptême de saint Vladimir (987-88), les historiens placent une période d'autocéphalie où se seraient succédées et croisées les influences latines et bulgares, voir même suivant une conception anachronique, ukrainiennes (1).

Bien qu'on ne puisse fournir ici la preuve absolue du contraire, il me paraît opportun de montrer à la lumière de textes et de faits restés inaperçus ou non discutés ce que cette position a sûrement de trop rigide, ce qu'elle a même de téméraire dans la mesure où elle s'étaye sur le néant des sources et leur verbiage incontrôlable.

1. — Les thèses récentes et leurs modalités

La vieille polémique grecque a voulu faire de la conversion des Russes l'apanage du missionarisme byzantin (2). La cri-

(1) Cette dernière opinion, que nous ne ferons que mentionner, est exprimée dans l'article *Ruthène* (Eglise) du *Dictionnaire de Théologie catholique*, XIV, 1938, 382 suiv. Elle a été prise à partie, trop absolument peut-être, dans *Russie et Chrétienté*, 1938-1939, 271-273.

(2) Le premier contact officiel de la principauté de Kiev avec une confession chrétienne est certes un fait d'histoire byzantine (en 861 ou 862). Mais ce ne fut

tique contemporaine a restitué à chacun sa part et il est apparu que l'effort d'évangélisation vint en premier lieu de Rome ou de ses ressortissants d'Europe centrale et orientale (moraves et varègues chrétiens), que la coopération bulgare, née de l'affinité des langues et de la situation géographique, devint prédominante grâce à l'afflux d'une élite chassée de ses foyers par les armées de Basile II, enfin que Constantinople s'y intéressa intensivement (1) le jour où le cours des événements l'eut rendue arbitre d'une situation religieuse étrangère à son prosélytisme. La principauté de Kiev était certainement mûre pour le christianisme au moment où le patriarcat lui imposa son parrainage officiel. Mais prédication et hiérarchie sont deux choses très distinctes, les premiers apôtres n'ayant pas nécessairement eu l'avantage de fournir les cadres de la jeune Eglise. Les premiers évêques furent-ils de rite latin, slave ou byzantin ? Là git toute la question à débattre ici.

Les historiens russes l'ont tranchée dans un sens probulgare. Le plus osé d'entre eux, M. Priselkov (2), voulut même que saint Vladimir aurait soumis peuple et clergé au patriarcat d'Ochrida. Et ce statut canonique se serait maintenu jusqu'au triomphe de l'hégémonie grecque en 1037. Cette thèse, issue d'un examen sévère des sources slaves, grecques et arabes, fit scandale et n'a été reçue que sous une forme mitigée dans les milieux enseignants, dans le sens d'une influence prépondérante des Bulgares sur les affaires religieuses; compromis qui excluait toute préoccupation de hiérarchie.

---

qu'un épisode passager. Sous Olga où naquirent les mêmes velléités de christianisation, Orient et Occident entrecroisent leurs influences sans que l'on puisse distinguer les résultats ni les conquêtes des parties rivales.

(1) Byzance entreprenait des rapports commerciaux très suivis avec la Russie du sud; un de ses quartiers était même réservé aux marchands kiéviens et à leurs entrepôts avec une église dédiée à sainte Elie dont le nom passera à l'un des plus anciens temples bâtis sous Igor en plein Kiev. On ne saurait donc nier tout apostolat grec avant l'avènement de saint Vladimir. Il dut s'exercer sur place, la colonie étant très nombreuse, et rayonner au loin par la voie des affaires. Voir à ce sujet Fr. Dvornik, *Les Slaves, Byzance et Rome au IXe siècle*, Paris 1926. 144. 145. Toutefois son empreinte, en ce premier moment, s'efface devant celles des deux autres confessions rivales.

(2) Cf. M. D. Priselkov, *Esquisses de l'histoire politico-religieuse de la Russie kiévienne aux Xe-XIIe s.* (en russe), Saint-Pétersburg 1913. On trouvera une abondante littérature et le signalement des tenants ou adversaires de cette même thèse soit dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, art. *Russie, loc. cit.*, 212 suiv. soit dans le travail cité à la note suivante.

Un auteur, lui aussi fort bien informé, vient de rétablir à l'aide de quelques spécieux arguments l'inévitable conclusion : *die ersten christlichen Kirchenfürsten Vladimirs waren warscheinlich nicht griechische Sendlinge, sondern die autokephale Hierarchie des stamm-und sprachverwandten Patriarchats von Ochrida* (1). On aura remarqué la réticence (warscheinlich) qui témoigne d'une prudente hésitation, là où, de fait, manquent incontestablement et le document apodictique et cette certitude morale qui vient souvent d'un ensemble de preuves indirectes mais convergentes. L'expertise paléographique de Speranskij (2) définit avec bonheur l'intensité des relations culturelles de la Bulgarie et de la Russie du Sud avant et après le baptême de Vladimir, mais les conclusions de l'auteur passent indûment les prémisses lorsqu'il écrit qu'aux origines du christianisme kiévien il ne saurait être question de Byzance ou que les Grecs ne furent pas les premiers représentants de la hiérarchie chrétienne à la fin du Xe siècle (3). Certes on ne saurait sans témérité nier la présence d'un clergé bulgare mais que celui-ci ait dès le début fourni les cadres de la hiérarchie, c'est tout ce qu'il faudrait prouver. L'influence bulgare, aussi réelle qu'on la veuille au moment de la conversion des Russes, ne touchera pas Vladimir à l'heure de la conversion, car c'est sur Byzance qu'il s'efforcera d'étayer son christianisme politique. Et il est à présumer que la part des slaves du sud dans l'évangélisation de leurs frères russes ne devint ce qu'elle paraît avoir été qu'après l'exode auquel la conquête de la Bulgarie (achevée en 1016) accula l'élite de cette nation; à un moment donc où le statut de l'Eglise kiévienne devait être défini. Mais n'anticipons pas, car la meilleure preuve que cette solution manque d'assiette solide c'est que d'autres partisans lui en opposent une seconde la solution latine.

L'action des missionnaires ou écrivains occidentaux se juxtaposent en effet dans une proportion sensiblement pareille à celle de leurs confrères (4) slaves, à ce point que la démonstra-

(1) Cf. H. Koch, *Byzanz, Ochrid und Kiev*, 987-1037 dans *Kyrios*, III, 1938, 253-292; lire le par. 4 intitulé : *Die autokephale Episode von* 987-1037, *ibid.*, 272-284.

(2) Dans *Slavia*, VII, Prague 1928/29, 516-535.

(3) Exposé des conclusions dans H. Koch, *loc. cit.*, 282, 283.

(4) Il faut en effet se persuader qu'à l'époque envisagée la catholicité est encore

tion tentée au profit de ceux-ci n'a pas manqué d'être faite à l'avantage de ceux-là. D'après M. Nikolskij (1) les slaves de la vallée du Dniéper, subissant l'ascendant morave, se seraient fait baptiser à l'instigation des disciples de saint Méthode. La fréquence des ambassades romaines reçues par Vladimir, la présence de forts contingents varègues et les nombreuses traces d'influence occidentale dans la littérature religieuse de l'ancienne Russie posent le problème de leur part de coopération dans l'organisation de l'Eglise indigène. M. de Baumgarten (2) a cru trouver dans les relations assez assidues de Vladimir avec le saint Siège une solution possible du problème de la première érection du siège épiscopal de Kiev. En 991 une ambassade pontificale envoyée par Jean XV rencontra Vladimir à son retour de Chersonèse. Les conditions dans lesquelles les nonces furent reçus donnent à penser que la question du siège épiscopal fut débattue, *le légat pouvant facilement sacrer comme archevêque et évêques les prêtres, tant russes que variagues, que lui présenta Vladimir*. Cette thèse à peine ébauchée par le savant russe a été depuis reprise et développée ici même (3) par le R. P. Jugie, pour qui la première organisation de l'Eglise russe sous Vladimir se fit après entente avec Rome et sous ses auspices. Et de conclure plus absolument que ne l'avait cru faire son devancier : *Tout suggère que ces premiers évêques russes et leur chef, l'archevêque de Kiev, durent être ordonnés par les légats du Saint-Siège, conformément à l'accord qui avait dû être arrêté à Chersonèse en 990 entre Vladimir et les envoyés de Jean XV* (4).

---

sans coupure. D'où qu'ils apparaissent pour se pencher sur le berceau de la Russie chrétienne, les missionnaires latins, slaves ou grecs sont les mandataires d'une seule et même Église.

(1) Cf. N. Nikolskij, *Le récit des temps écoulés, source de l'histoire de la première période de l'histoire et de la civilisation russes*, Leningrad 1930 ; conclusions dans le Dictionnaire de Théologie catholique, *loc. cit.*, 212.

(2) Cf. N. de Baumgarten, *Saint Vladimir et la conversion de la Russie*, Roma 1932 (Orientalia Christiana, XXVII), pp. 100 et 101.

(3) Cf. M. Jugie, *Les origines romaines de l'Église russe* dans *EO*, XXVI, 1937, 257-570.

(4) Ibid., 266. Le P. Ledit, l'auteur de l'article *Russie* (*Église*) du Dictionnaire de Théologie catholique, *loc. cit.*, 211-214 expose objectivement ces opinions mais sans trop montrer leur caractère contradictoire sous le rapport de l'établissement de la première hiérarchie. Il n'exprime, d'autre part, à ce sujet, lui-même, aucune préférence. Autre bibliographie d'auteurs portés pour la thèse latine dans *Kyrios*, *loc. cit.* 266 en note.

Ces deux thèses, slave et latine, reproduites dans la forme que leur donnent leurs plus récents défenseurs, sont pour le moins contradictoires. Si elles s'entendent pour exclure l'intervention byzantine, elles font valoir en leur faveur des arguments si pareils dans leur variété et leur réalité incontestables qu'on ne saurait loyalement les départager, car sur ce terrain des influences où l'on veut que la forte empreinte laissée chez les Russes du Xe siècle par la langue et les institutions bulgares ou occidentales crée un droit au titre de fondateur d'Eglise, les chances des deux parties sont égales et bien courageux qui oserait se prononcer entre elles. Certes ces opinions restent défendables, mais leur caractère exclusif prouve au moins par contraste — et c'est la raison pour laquelle nous les résumons en tête de cette note — que la question est ouverte. Nous allons maintenant voir si tout a été dit pour la défense de la thèse byzantine.

2. Erection de la Hiérarchie byzantine

Il ne s'agit pas ici de la création de simples évêchés mais de leur fédération sous une autorité provinciale ou nationale, dont le titulaire reçoit la qualité d'archevêque ou de métropolite suivant qu'il jouit d'une autonomie assimilée ou qu'il se trouve nominalement et réellement soumis au patriarcat de Constantinople. Dans le premier cas, ce haut prélat prenait rang aux côtés de l'archevêque de Chypre, pourvu d'une indépendance plus théorique que réelle, situation qui serait partagée par celui de Bulgarie, après l'incorporation de ce pays à l'empire. Selon la seconde hypothèse, on ne devrait y voir que le pair en dignité des autres chefs d'Eglises provinciales en tout soumis au siège oecuménique.

Selon l'état des sources (1), l'Eglise de Kiev appartint successivement à l'une et l'autre catégorie; archevêché des origines à 1037, elle tombe alors au rang de métropole. Il n'y a rien d'étrange, quoi qu'on en dise (2), à ce que les grecs aient

(1) Cf. N. de BAUMGARTEN, *Chronologie ecclésiastique des terres russes du Xe au XIIIe siècle*, Roma 1930 (= Orientalia Christiana XVII) ; excellent répertoire, sous forme de regestes des événements dispersés dans les chroniques. La critique des sources laissent cependant quelque peu à désirer.

(2) N. de BAUMGARTEN, *Saint Vladimir*, loc. cit., 99.

opéré cette dégradation. Bien au contraire, le jeu de leurs intérêts le demandait, car le premier statut quasi autonome eût pu être une concession arrachée par l'impérieux Vladimir ; avantage que Byzance se devait de retirer à la première occasion. Ceci dans l'hypothèse plus favorable où le titre d'archevêque, incontestablement donné au premier pasteur des Russes, ne signifie pas, comme pour de nombreux autres sièges, la simple exemption de juridiction non patriarcale ; éventualité qui ravalerait encore la portée du titre mais qui n'est ici vraisemblable en aucun cas, ni en aucune thèse (1). Le premier témoignage indiscutable (2) qui nous en garantisse l'existence est du chroniqueur allemand Thietmar de Merseburg qui signale en tête des notables chargés le 14 août 1018 de recevoir le roi de Pologne : *Archiepiscopus* civitatis illius ...Auparavant il n'est parlé que d'évêques mais à une date si ancienne (996) et dans de telles circonstances (3) que la présence d'un chef local doit être admis dès le début. C'est donc une nouvelle Eglise dûment organisée que Vladimir établit sur ses terres quand se fut achevée la conversion du gros de ses sujets.

Pourquoi cette hiérarchie ne serait-elle pas byzantine ? Certes en pareille discussion toutes les assertions des chroniques russes où les chefs de l'Eglise antérieurs à 1037 sont parfois qualifiés de métropolites (4) sont à rejeter comme suspectes. Mais les raisonnements allégués à l'encontre sont-ils à leur tour irréprochables ?

---

(1) Je fais cette supposition, car l'on s'est imaginé (v. g. JUGIE, *loc. cit.* 266 n. 5) qu'au Xe siècle le mot archevêque ne servait plus qu'à désigner un évêque autocéphale, non un métropolitain au sens propre du mot. Or, pour m'en tenir aux pièces officielles que sont les sceaux, il n'est pas rare de voir les titulaires des sièges de fondation apostolique (Thessalonique, Corinthe, Smyrne et autres) faire suivre leur nom du seul titre : Ἀρχιεπίσκοπος.

(2) On ne saurait néanmoins admettre sur le seul témoignage de l'auteur que le siège de Kiev fut élevé au rang d'un archevêché proprement dit, car pour un occidental ce terme d'archevêché équivalait à la métropole des Grecs. C'est ainsi que s'est d'ailleurs exprimé un autre ambassadeur germanique de même époque, Luitprand : *Nicephorus... Constantinopolitano patriarche praecepit ut Hydruntinam ecclesiam in* archiepiscopatus *honorem dilatet ;* cf. H. Gelzer dans Jahrbücher fur protestant. Theologie, VII, 1886, 537. En l'occurence toutefois le témoignage des sources russes (cf. H. Koch, *op. cit.*, 272, 273) en détermine sûrement le sens.

(3) Cf. N. de Baumgarten, *Chronologie* p. 31. Le document signale une démarche collective des évêques auprès du prince.

(4) Voir à ce sujet de BAUMGARTEN, *Saint Vladimir* 98, 99 ; voir aussi KOCH, *loc. cit.*, 274. L'emploi du terme archevêque n'étant ni universel ni constant, les chroniqueurs russes ont bien pu l'entendre aussi autrement que nous nous plaisons à nous le figurer.

On fait, en premier lieu, grand état du silence des sources byzantines, sous ce spécieux prétexte que les grecs n'eussent pas manqué de noter avec orgueil la part qu'ils eurent dans la première organisation de l'Église russe. Mais c'est oublier la parfaite insouciance des chroniqueurs en des matières qui aujourd'hui flattent notre chauvinisme. Rien n'a été dit parce que personne ne s'en est soucié, encore que certains ouvrages, tel le Chronikon de Théodore de Sébaste, un contemporain, ne nous soient pas parvenus où l'essentiel eût pu être consigné. Il est d'ailleurs, dans l'ordre confessionnel, d'autres exploits dont la vanité byzantine eût dû tirer parti vers le même temps si elle en avait eu la coutume. La conquête de l'Arménie eut pour épilogue, du point de vue constantinopolitain, l'extirpation d'une hérésie aboutissant à la substitution à la hiérarchie indigène de toute une hiérarchie grecque autrement nombreuse et compliquée que celle de Kiev. Or que nous relatent les annalistes ? Rien qui eût permis même d'ébaucher la carte ecclésiastique de l'Arménie byzantine si les Notitiae et la sigillographie ne nous en avaient restitué les cadres. L'historiographie officielle ou privée ne s'y est pas plus attardée qu'en maints autres cas aussi surprenants. Et pourquoi, puisque l'on admet de la part des grecs de profonds remaniements dans les rédactions postérieures des chroniques russes, les interpolateurs n'ont-ils pas affirmé plus expressément un fait (l'origine constantinopolitaine de la hiérarchie kiévienne) qui, de la manière dont on nous le laisse entendre prête à de trop évidentes contestations pour nous et pour tout « clerc » averti.

Certes la preuve est faite que le roman — le nom convient à merveille — du pseudo-Nestor obéit à des intentions manifestement polémiques, l'auteur visant à donner les Byzantins comme premiers apôtres des Russes. Mais qu'un travail systématique d'épuration et de falsifications ait été conduit dans le même esprit sur toutes les sources échappées à la dévastation mongole, c'est ce que l'on ne peut prudemment admettre sans preuves radicales. Car il paraît arbitraire de supposer que des scribes ou des compilateurs si mal intentionnés aient perdu la mémoire au point de laisser subsister dans leur rédaction amendée l'histoire des relations de Vladimir avec le Saint-Siège selon une version qui est tout à l'honneur de Rome et où Baumgarten puise les principaux arguments de sa thèse.

Le nom de Photius (1) accouplé à celui du kniaze ne doit pas, non plus, donner le change. Il y a ignorance et non mauvaise intention chez des auteurs tardifs surtout frappés que le premier contact officiel entre Kiev et Byzance avait été pris sous le pontificat du fameux patriarche. Ils auront tout bonnement fondu deux perspectives historiques; à quoi pouvait aisément les induire le fait qu'au IXe comme à la fin du Xe siècle l'empereur grec avait nom Basile. Au reste, le rappel du nom de Photius, pour anachronique qu'il soit, pourrait n'être, sous la plume de recenseurs russes, qu'un nom-symbole pour désigner le patriarche de Constantinople, tout comme les chroniques arabes devaient dire Laskaris pour les Paléologues. Ce ne saurait toutefois être ici que très occasionnellement le cas, car deux chroniques au moins distinguent entre plusieurs patriarches ordinants, Photius au tout premier moment et Nicolas Chrysobergès ou Eustathe pour le ou les successeurs (2). Rejeter en bloc la succession épiscopale et la courte liste qui lui donne corps, sous prétexte que les sources sont tardives et contradictoires, peut être imprudent, car si les noms des titulaires paraissent contestables, le principe de leur existence, étayé sur tous les témoins, doit plus difficilement l'être. Quant au dessein, prêté au clergé grec ou russe qui porterait la responsabilité des falsifications (3), de prouver à tout prix que la *métropole* de Kiev fut fondée sous Vladimir, et partant de faire disparaître toute trace de l'existence d'un *archevêché,* il est pour le moins gratuit, comme est gratuite l'explication concernant l'érection de 1038. Le lemme : *Erection du siège métropolitain par Iaroslav* (4), n'est suivi d'aucun récit parce que, nous dit-on, les faussaires ont tenu, en le supprimant, à renforcer (5) leur thèse sur la création du siège aux temps de Vladimir. Mais, ce titre subsistant, était-il besoin

(1) Une hypothèse incontrôlable : Ce nom de Photius ne pourrait-il pas éventuellement être celui de l'évêque d'Ephèse, consécrateur avec celui de Chersonèse de leurs premiers collègues russes ? Il y aurait eu dès lors intentionnellement ou non de la part des chroniqueurs tardifs confusion avec le grand homonyme.

(2) Cf. De Baumgarten, *Saint Vladimir* 99.

(3) *Ibid.*, 97 ; voir aussi Jugie, *loc. cit.*, 261, 265.

(4) Cf. De Baumgarten, *Chronologie*, 36.

(5) On ne voit pas l'intérêt précis qui eût incité les Byzantins à ce jeu de cache-cache, car il leur était aussi loisible de faire passer l'archevêché préexistant comme leur, à moindres frais.

THREE RAV 23612

d'amples détails pour que le fait à cacher parut évident à l'esprit du lecteur moins subtil ou plus crédule que la critique moderne ? Le seul énoncé de l'événement, même dépouillé des circonstances qui le produisirent ou l'accompagnèrent, suffisait à déchirer d'emblée le voile imparfaitement jeté sur un passé fâcheux. Tandis qu'ici encore il eût été si facile de tout omettre que la présence du titre est le meilleur démenti, qui puisse être, des méchantes intentions prêtées collectivement aux remanieurs des chroniques russes. Et que dire de prétendus censeurs qui, non seulement laissent passer d'aussi compromettantes assertions, mais s'oublient jusqu'à maintenir un titre (archevêque) dont, nous avoue-t-on, la portée canonique n'échappait à personne ? Les faussaires ont toujours bien su faire leur besogne et là où ils se sont laissé prendre, ils ne se sont pas trahis d'avance.

En résumé, les remanieurs byzantins ou grécophiles des chroniques russes semblent à des degrés très divers avoir été préoccupés d'établir que le christianisme kiévien était d'origine constantinopolitaine. Ce qui leur importait qu'on sût, c'est que Vladimir avait été baptisé par des agents patriarcaux. Le statut primitif de l'Eglise ne les intéressait ouvertement pas et c'est pourquoi ils se sont exprimés à ce sujet diversement tantôt désignant son chef par son vrai nom (archevêque), tantôt ne lui accordant par transposition inconsciente qu'une qualité moindre (métropolite). Le soin qu'ils auraient eu de créer la liste *Michel-Léon-Jean* pour combler la lacune (987-1037) où Kiev se serait trouvé dans la mouvance d'Achrida est de ce chef fort contestable.

Ceci nous amène à nous demander si tout a été dit et bien dit en faveur de la thèse byzantine.

Notons d'abord que l'année 1037 vit la sujétion totale de la jeune Eglise comme simple métropole au patriarcat byzantin. La promotion de Théopempte fut l'œuvre de celui-ci. Le personnage était grec au moins d'origine et l'on ne comprendrait pas autrement comment le synode de la capitale l'eût admis, dès septembre 1039, à siéger (1) au rang précis qui lui

(1) Cf. G. Ficker, *Erlasse des Patriarchen von Konstantinopel Alexios Studites*, Kiel 1911, 42. Ce texte est resté inaperçu.

est assigné sur une taxis quelque peu postérieure (1). L'opinion du R. P. Jugie selon laquelle cette subordination ne serait faite qu'après la mort de Iaroslav (1054) ne saurait donc être retenue (2).

Pour le demi siècle écoulé depuis la fondation, deux sources, l'une arabe, l'autre byzantine, l'une mal comprise, l'autre ignorée, s'accordent et se complètent. Il importe de les confronter.

Voici d'abord le texte de Yahya d'Antioche : *Dans le besoin pressant Basile fut contraint de demander secours au roi des Russes qui étaient ses ennemis. Le (Russe) y acquiesça; après quoi ils firent une alliance de parenté et le roi des Russes épousa la sœur de l'empereur Basile à la condition qu'il se ferait baptiser avec tout le peuple de son pays. Le grand peuple des Russes n'avait à cette époque aucune loi ni aucune foi religieuse.* Par après, l'empereur Basile lui envoya des métropolites et des évêques qui baptisèrent le roi et tout le peuple de son pays; en même temps il lui envoya sa sœur qui fit bâtir plusieurs édifices dans le pays des Russes (3). *La question du mariage ayant été conclue entre eux, les troupes russes arrivèrent aussi....*

Le baron von Rosen veut voir une interpolation dans la partie soulignée. Mais les éditions du texte ne signalent pas d'accident de ce genre et c'est par pur arbitraire que l'on déclare ajouté ce qui rentre fort bien dans le cadre de la rédaction primitive. Deux faits y sont allégués qui se tiennent intimement. Le projet d'alliance gréco-russe avec ses deux clauses (mariage et baptême) et la réalisation de celles-ci. On sait que Basile, après que les contingents varègues l'eurent aidé à battre Phocas, lésina sur la parole donnée et qu'il fallut pour le décider au sacrifice une action du kniaze en Chersonèse. Le *Par après* (*In der Folge* von Rosen) du texte marque l'instant

(1) La taxis dite de Léon le Sage assignée au début du règne d'Alexis Comnène et compilée avant 1086; cf. PARTHEY, *Hieroclis synecdemus et Notitiae graecae episcopatuum*, 97 n. 60. Mais l'on peut se rendre compte par le nombre élevé de sièges promus postérieurement à celui de Kiev (nn. 61-80) que notre métropole avait déjà une certaine ancienneté quand la liste fut établie. De fait, la mention s'en retrouve en appendice à une pièce plus ancienne d'un demi siècle (Parthey III; cf. ibid., 130). Je dis : *en appendice*, car il s'en faut de beaucoup qu'elle figure dans la majorité des copies.

(2) Cf. Echos d'Orient, *loc. cit.*, 265.

(3) Traduction et édition (I. Kratchkovsky et A. Vasiliev) de la *Patrologia Orientalis*, XXIII, Paris 1932, 423.

où le basileus, inquiet de l'avance de son adversaire en Crimée et supputant sans doute les avantages politiques de l'union souhaitée, envoya sa sœur à son promis. Entre l'accord et sa complète exécution il se passa presque deux années, puisque la porphyrogénète Anne ne fut conduite en Chersonèse que vers novembre 989 (1). L'incise qui régulièrement n'eût dû prendre place qu'après le récit de la révolte de Phocas est mise ici, parce que l'auteur n'avait pas l'intention de revenir sur un trait secondaire de son récit.

Il n'y a donc aucune raison d'accepter l'explication mitigée (2) de H. Koch pour qui la glose serait l'œuvre d'un contemporain de Yahya; ce qui en garantirait la véracité. Celle-ci est d'ailleurs contrôlable d'autre manière. Les chroniques russes sont en effet unanimes à signaler l'arrivée dans les mêmes circonstances d'un contingent d'évêques. Ce confirmatur a sa valeur, quels que soient le détail et le nom fournis. Les partisans des deux thèses rivales, latine et slave, admettent d'ailleurs sur base de ces mêmes sources incriminées l'existence d'un épiscopat en fonctions sur les terres russes dès les années 991 et 996 (3). Au XVIe siècle les archives du patriarcat oecuménique semblaient encore conserver quelque souvenir de l'ambassade solennelle qui accompagna la princesse Anne, puisqu'une lettre (4) du patriarche Joasaph (1651) nomme les deux apocrisiaires impériaux, inconnus d'ailleurs : le métropolite d'Ephèse et le duc d'Antioche. Assurément ces deux personnages ne suivirent pas leur hôte à Kiev; après l'entrevue de Cherson, ils ne purent que s'en retourner vers leur maître. A prendre à la lettre le témoignage de deux pauvres textes (5) — les seuls qui nous entretiennent du fait — seuls

(1) Cf. F. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches von* 565-1453. I Teil : *Regesten von* 565-1025, n. 778 (voir aussi les nn. 776, 777 avec indication de sources et littérature).

(2) Kyrios, *loc. cit.*, 270, 271.

(3) Cf. Koch, *loc. cit.*, 278; de Baumgarten, Saint Vladimir 95, 96, 102.

(4) Cf. V. Regel, *Analecta byzantino-russica*, Petropoli 1891, 75.

(5) La chronique dite primitive (voir à ce sujet de Baumgarten, *op. cit.*, 95) affirme seulement que Vladimir fut suivi des prêtres de la Porphyrogénète; terme assez vague où les évêques peuvent avoir été compris, d'autant que la même source atteste l'existence d'un épiscopat en fonction dès 996. On aurait donc suivant les opinions ci-dessus recensées un clergé grec installé aux principaux centres mais dominé par des pasteurs bulgares ou latins. L'anomalie requiert, pour être admise, quelque preuve positive.

les prêtres et les moines de leur suite auraient continué le chemin avec la princesse; ce qui porterait à croire que les évêques s'en seraient également revenus. Admettons, quoique l'autorité de pareils témoins puisse prêter à contestation, que ces prélats étaient auprès d'Anne uniquement pour lui faire cortège; il n'en reste pas moins que la désertion par la hiérarchie grecque d'un terrain acquis à si bon compte brave toute vraisemblance (1).

Le mariage qui mettait une porphyrogénète à la tête du pays ouvrait grande la porte au prosélytisme bien connu de sa nation. La souveraine put-elle concevoir le baptême de son peuple par d'autres agents que ceux de sa confession ? Son choix en la matière s'imposait d'autant que sa main n'avait été accordée au kniaze, après de longues tergiversations, que sous réserve de sa conversion. Aurait-elle été femme à abandonner, sans cadre et sans pasteur, aux fortes influences latino-slaves une Eglise née de son obéissance à la volonté de ses frères ? En l'absence de témoignages contraires, le doute ne peut naître légitimement sur la qualité du premier épiscopat russe : il dut être byzantin, qu'il ait été importé lors de la fameuse ambassade ou qu'il ait été créé peu après en Chersonèse (2).

On en peut d'ailleurs établir quelques preuves indirectes. La présence de nombreux prêtres grecs auxquels furent confiées les nouvelles églises du territoire supposent au moins pour eux une obédience de même rite. En effet dès 991, la cathédrale de Kiev ou N.-D. des Dîmes, est construite par des architectes appelés exprès de Constantinople et remise à un personnel

---

(1) Kocu (*loc. cit.*, 271, 272), reprenant la thèse de Priselkov, suppose que des pourparlers eurent lieu à Cherson avec la mission byzantine en vue de la création d'une Eglise russe. Ils auraient échoué devant les exigences des indigènes réclamant une autocéphalie absolue. Rien de pareil dans les sources ni dans les vraisemblances. Bien au contraire. Yahya dit formellement que la délégation épiscopale mit la main à l'ouvrage et baptisa sa part de Russes. En cas de heurts irréductibles entre les parties, les prélats byzantins et autres ecclésiastiques eussent dû se retirer. Mais ici, comme en tant d'autres conjonctures, Byzance consentit un compromis et ce compromis fut l'institution d'un archevêché.

(2) M. de Baumgarten (*loc. cit.*, 96) croit que le métropolite de Chersonèse n'avait pas le droit de sacrer un archevêque, dont l'apparition vers 991 paraît être indiscutable. La remarque est doublement étrange, d'abord parce qu'une simple délégation patriarcale, sans quoi rien n'était à faire, le qualifiait pour toute ordination éventuelle; en second lieu, parce qu'il est plus vraisemblable que l'archevêque, le premier surtout, dut être importé par transfert canonique de quelque métropole de l'empire. Voir un cas exprès ci-dessous.

ordonné par l'archevêque de Chersonèse (1). En outre, les autres lieux de culte se seraient vus pareillement pourvus à en croire un historien que l'on tient pour bien informé (2). Joachim, évêque de Novgorod de 990 à 1030, était, lui aussi chersonésien (3). Les vocables donnés aux édifices religieux sont spécifiquement byzantins : saint Basile comme à Cherson ou saint Georges, la Dormition et saint Jean Baptiste à Kiev, Sainte-Sophie à Novgorod, la Transfiguration à Vasiliev etc. Vladimir prend lui-même au baptême le nom de Basile, qui était une manière d'hommage à son beau-frère. En outre, l'investiture royale et les insignes de la dignité lui avaient été conférés par les mandants du basileus suivant le cérémonial du rite byzantin, consacré par ce fait garant de la légitimité. La numismatique et la sigillographie (4) nous disent aujourd'hui encore avec quelle fidélité les princes russes se conformaient à l'étiquette constantinopolitaine.

La mainmise des grecs sur l'Eglise russe ne fut donc pas un acte inopiné mais l'aboutissement d'une longue œuvre de pénétration. L'occupation de la Chersonèse leur donnait dans ce travail de conquête apostolique un avantage total. L'activité culturelle de la Crimée byzantine, le fort volume de son commerce et ses attaches constantinopolitaines, les liens de parenté des deux cours souveraines portaient l'un vers l'autre deux peuples aux penchants contraires mais placés par les mouvements de l'histoire et l'attraction géographique dans la même conjoncture spirituelle.

---

(1) Cf. de BAUMGARTEN, *Chronologie* 29.

(2) Il s'agit du polonais Duglosz cité par de Baumgarten, *Saint Vladimir* 96 : *Aedificat alteram ecclesiam B. Mariae Virgini in Kijow : et ornat eam vasis aureis et preciosa supellectili et tam in ea quam in aliis ecclesiis Russiae aedificatis Corsinensis episcopus ministros et sacerdotes instituit.* Ce texte, s'il est fondé comme on le croit, prouve directement que l'Ordinaire de Kiev fut, au début, le métropolite de Chersonèse et indirectement que les tractations pour établir le statut de la nouvelle Eglise traînèrent quelques années. Le silence des sources ne prouve rien là contre, comme le voudrait M. de Baumgarten, *loc. cit.* 96, car bien d'autres renseignements tenus pour sûrs nous viennent d'observateurs étrangers latins ou arabes, dont les auteurs russes ou grecs ne soufflent mot.

(3) Pour cet indice et les suivants dont l'énumération pourrait être grossie, voir de BAUMGARTEN, *Chronologie* 28-37.

(4) Nombreux types de kniazes costumés en empereurs byzantins dans N. P. LICHACEV, *Matériaux pour l'histoire de la sphragistique byzantine et russe*, I, Leningrad, 1928. Au reste, il n'y a pas que l'imagerie princière, toute l'illustration des pièces médiévales connues est étroitement imitée du prototype constantinopolitain,

Est-ce à dire que, de l'origine à 1037, cette union fut sans défaillance et que l'on vit se succéder à Kiev des grecs en tranquille possession du siège archiépiscopal ? L'esprit de fière domination qui dans la suite brouillera pasteur et fidèles put éventuellement, à défaut de démêlés politiques (1), interrompre la série épiscopale. Le principe de celle-ci ne m'en semble pas moins inattaquable.

Les sources russes, considérées dans leurs parties les plus saines, laissent entendre que la création d'évêchés à Novgorod et autres lieux précéda l'institution du siège de rang supérieur dans la capitale. Il dut y avoir, avons-nous dit, hésitation du côté byzantin devant les prétentions des indigènes à l'autocéphalie, mais le compromis instituant l'archevêché ne dut pas tarder. En outre, le patriarcat byzantin qui put accepter que les suffragants fussent des grecs de la Tauride ou des russes autochtones, se devait d'exiger que le chef de la jeune Eglise sortît de son sein ou fût désigné par lui.

La seule date sûre, est-il marqué plus haut (2), est fournie par l'allemand Thietmar qui nous montre Kiev doté en 1018 d'un archevêque. Ne serait-ce pas parce que ce personnage, plus facilement porté au compromis en sa qualité d'étranger, aurait pactisé avec son farouche compétiteur que Iaroslav, mécontent des grecs, lui aurait fait donner par le pape Benoît VIII un successeur (3) en la personne du bulgare Alexis ? Cette éventualité est d'autant plus probable que ce prélat ne put se maintenir longtemps sur son siège en raison des menées du clergé byzantin évidemment assez fort pour imposer ses préférences. Ce pouvoir discrétionnaire devait être le fruit d'une longue possession dont il y a au reste un signalement manifeste dans un petit traité malheureusement trop peu consulté.

L'opuscule grec, aux nombreuses rédactions, qui nous fait

---

(1) L'occupation de Cherson, dont les tenants des opinions contraires ont exagéré l'importance, fut le dernier acte d'hostilité des Russes sous Basile II (+ 1025) à l'endroit des possessions byzantines. Les Kiéviens eussent été bien embarrassés de conserver leur conquête, la Gothie entière restant aux mains du terrible basileus. L'arrivée de la princesse Anne aplanit définitivement tout différend. Cf. Al. Vasiliev, *The Goths in the Crimea*, Cambridge 1936, 134.

(2) Voir ci-dessus, p. 284.

(3) Le renseignement est ici encore de seconde main mais semble transcrit d'un ancien manuscrit russe. Cf. Frisius, De episcopatu kiovensi eiusque praesulibus brevis commentatio, Varsovie 1763, 7 et 27, 28.

connaître une longue liste de transferts d'évêques porte en toutes ses recensions l'information suivante (1) :

Ἐπὶ τῆς βασιλείας Βασιλείου τοῦ πορφυρογεννήτου Θεοφύλακτος ὁ Σεβαστείας μετετέθη εἰς Ῥωσίαν.

Ce texte que personne n'a encore versé au débat place sur le siège de Kiev avant 1025, année où mourut le Porphyrogénète, un grec authentique pris dans le clergé d'empire. Or rien ne permet de révoquer en doute pareil témoignage. On rappellera peut-être le souvenir de cet archevêque qui, ordonné par le patriarche Ignace, fut envoyé (2) aux Russes après 860 pour conclure à une confusion. Mais le document, excellente source dans son ensemble, nomme à différentes reprises et distingue nettement Basile le Macédonien et Basile le Porphyrogénète qui, ayant eu avec Kiev des rapports plus suivis que son homonyme, vient tout naturellement en cause.

Or il est capital de savoir — ce dont les considérations précédentes ne nous donnaient qu'une forte présomption — qu'antérieurement à la restauration définitive de 1037 l'Eglise russe s'est trouvée aux mains des grecs. Cependant il importerait encore davantage de pouvoir préciser quand eut lieu le passage de Théophylacte outre Pont. Aucune détermination n'est malheureusement possible et l'on doit se borner à souligner qu'il prit nécessairement place dans l'intervalle 998-1025. D'autre part, le manque absolu de renseignement nous met dans l'impossibilité de fixer la date de son épiscopat à Sébaste. Il est improbable toutefois que le transfert se soit fait aux environs de 997, car le titulaire du siège en cette année-là n'était autre que Théodore l'historien dont nous traiterons ailleurs (3). Néanmoins comme la source utilisée tait toute allusion au baptême des Russes, ce qui se comprendrait moins si notre métropolite avait été le héros d'un exploit aussi honorable pour l'hellénisme, il est à croire que l'événement se passa après l'an mille. On pense dès lors à l'âge d'or de l'occupation byzan-

(1) Ed. PG., CXIX, 905. Nicéphore Calliste reproduit la même information dans son Histoire; ed. PG., CXLVI, 1196. Le Quien, Oriens Christianus I, 1740, a indûment identifié Théophylacte avec Théopempte, celui-ci n'apparaissant qu'en 1037, tandis que le transfert de l'autre se trouve antérieur d'au moins douze ans.

(2) Cf. Jugie, *loc. cit.*, 257.

(3) Voir une de nos prochaines livraisons.

tine en Chersonèse taurique, lorsqu'en 1016, l'armée expéditionnaire de Basile II, secondée par les troupes locales du prince de Kiev, détruisirent le dernier état khazare. Cette collaboration militaire qui portait la puissance byzantine à son apogée dans ces régions supposent des contacts très étroits entre les deux pouvoirs. De fait, quoi qu'on ait écrit, ce fut entre eux une paix continue jusqu'après la mort de Basile (1025) particulièrement redouté.

*
* *

Malgré l'extrême pénurie de leurs données les sources me paraissent autoriser les conclusions suivantes :

1. Les premières missions de Russie furent l'œuvre de latins venus de Moravie ou envoyés directement par Rome; leur action marqua profondément les institutions, particulièrement la jurisprudence. Les Bulgares, ouvriers de la langue, déployèrent sur le même terrain une action parallèle mais sans proportions définies avant la suppression du patriarcat d'Ochrida.

2. L'évangélisation des terres russes était déjà sérieusement entamée par ce double élément lorsque Vladimir songea à se convertir. L'empereur grec Basile II, *tertius gaudens,* exploita cette situation à l'occasion du mariage de sa sœur demandée par le kniaze; il se dut, plus par politique que par piété, d'imposer au peuple baptisé par ses missionnaires une hiérarchie constantinopolitaine. L'ascendant du clergé, élément stable, était plus de nature que le prestige passager de la princesse à retenir dans leurs steppes des guerriers entreprenants qui furent et qui devaient plus tard redevenir la terreur de Byzance.

3. Aussi, dans de telles conditions, est-il peu croyable que la première hiérarchie de Kiev n'ait pas été byzantine. Le baptême fut d'ailleurs conféré aux Russes par des ministres byzantins et ce sont des prêtres byzantins qui desservirent les églises dès l'origine. Les pasteurs ne pouvaient être que de même rite; la chose, certaine pour Novgorod, dut l'être aussi pour les autres sièges et en premier lieu pour celui de la capitale.

4. Cette présomption, fondée sur plusieurs indices sérieux, passe à l'état de fait certain en raison du transfert, avant 1025, du métropolite de Sébaste à l'archevêché de Kiev.

5. On ne saurait en revanche garantir que la succession épiscopale byzantine ait été continue jusqu'en 1037. La venue de l'évêque Alexis, envoyé de Benoit VIII, semble bien en avoir brisé la chaîne; accident qui put se produire en d'autres circonstances. Mais le clergé grec aussi détesté qu'il fut était en trop forte position pour que la situation ne se rétablît pas en sa faveur, comme ce fut le cas après le pontificat d'Hilarion (1).

6. Le régime de l'Eglise fut celui d'une autocéphalie propre aux grands archevêchés nationaux. Elle put être toutefois, en raison des visées autonomes de saint Vladimir, moins nominale qu'elle le sera pour Ochrida, mais ne dépassa évidemment pas l'indépendance, elle aussi relative, accordée à Chypre.

7. L'acte de 1037 instituant la métropole constitue une dégradation due à des circonstances inconnues, mais conséquente à l'emprise cinquantenaire du clergé grec. Le choix du vocable de la grande cathédrale inaugurée à la même occasion, Sainte-Sophie, met le sceau définitif à l'orientation spirituelle des Russes solidement entés sur le patriarcat œcuménique.

V. LAURENT.

(1) Mort ou dépossédé vers 1050. Une seconde exception eut lieu au XIIe siècle (métropolite Clément de 1147 à 1155; cf. de BAUMGARTEN, *Chronologie* 72, 73) et ce fut tout jusqu'après 1300, lorsqu'à la faveur de la décadence byzantine les titulaires russes se multiplient; cf. Al. ECK, Le Moyen Âge russe, Paris 1933, 124.

KYRA MARTHA

Essai de topographie et de prosopographie byzantine

Les relevés topographiques les plus récents (1) de l'antique Byzance ont mis en un relief saisissant l'extrême pénurie d'identification certaines. Un demi siècle de recherches aura ajouté relativement peu dans ce domaine aux connaissances de Mordtmann, à l'exception des pénétrantes inductions du regretté P. Pargoire dont les cartographes n'ont pas su tirer un assez juste profit (2). Mais même ce qui est tenu pour sûr l'est-il en réalité toujours, et certains toponymes, dûment enregistrés, sont-ils à leur place authentique ? Au risque d'émettre un paradoxe, j'oserai affirmer que le livre classique du docteur allemand (3) a rendu plus d'un mauvais service à cette science auxiliaire en entérinant nombre de localisations par lui rencontrées dans des dissertations de tout poids et de tout style. Les problèmes de cet ordre ont toujours passionné les savants locaux et notre auteur, travaillant au milieu d'eux, a laissé séduire, en plus d'un cas, son sens critique par leurs alléchantes facéties.

Au nombre de ces erreurs, acceptées de confiance et admises par tous sur son indéniable autorité, s'inscrit d'emblée l'identi-

---

(1) Se référer à la carte mise par A. M. Schneider en appendice à son récent mémoire : *Byzanz. Vorarbeiten zur Topographie und Archäologie der Stadt*, Berlin, 1936, mais surtout à celle de M. Is. Nomidès, *Byzance-Constantinople. Carte archéologique et topographique*, III, 1936. Sans être partisan des localisations à tout prix, on peut regretter l'extrême réserve qui fait de la carte de Schneider un vaste champ désert où l'historien ne s'orientera qu'avec peine. Celle de Nomidès, plus chargée, peut sur certains points prêter à critique ; elle reste d'une clarté et d'une utilité incontestables.

(2) Le travail précité de Schneider et le grand bulletin du P. Janin en cours de publication dans cette revue donnent une idée exacte du progrès réalisé. L'impression dominante est que, si l'ouverture de nouveaux champs de fouilles est éminemment désirable, l'exploration des sources, condition essentielle de leur bon rendement, est loin d'être achevée.

(3) Docteur Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille, 1892. On sait, ou on ne sait pas assez que le manuscrit de cet important ouvrage a été revu et annoté par le comte Riant qui primitivement le destinait aux *Archives de l'Orient latin*.

fication (1) de l'antique couvent de Kyra-Martha avec la mosquée de Sekban bachi. Seul le R. P. Delehaye (2) l'a naguère évitée, en lui substituant toutefois une nouveauté inacceptable, elle aussi. La position de ses prédécesseurs pèche par défaut d'orientation topographique; la sienne est faussée par une simple confusion de personnages. Nous nous trouvons ainsi devant un problème — et il y en a de nombreux autres — où l'élément prosopographique peut à volonté singulièrement aider ou égarer la recherche.

1. — Kyra-Martha et la Pammacariste ou les deux Marie-Marthe

Le typicon de fondation du couvent de Notre Dame de Sûre-Espérance, signé par la princesse Théodora, fille de Constantin Paléologue et nièce de Michel VIII (1253-1282), consigne dans la délimitation des biens monastiques cette donnée topographique : ἀπὸ τῆς μονῆς τῆς κυρίας καὶ ἀδελφῆς μου τῆς πρωτοστρατορίσσης Γλαβαίνης (3), doublée de cette autre : ἐὰν δεξιὰ τὸ ἀμπέλιον τῆς κυρίας καὶ ἀδελφῆς μου τῆς πρωτοστρατορίσσης (4). Le R. P. Delehaye, commentant cette double incise, formulait les conclusions suivantes (5) :

1. L'élément de titulature : ἀδελφή, doit être entendu dans le sens de *sœur* par extension. à savoir dans le sens d'une personne consacrée à Dieu.

2. Le monastère de la protostratorissa Glabaena, ci-dessus mentionné, n'est autre que le célèbre couvent de la Kyra Martha (= τῆς Κυρᾶς Μάρθας).

3. Il y a, chez le chroniqueur Georges Pachymère et le poète Manuel Philès, une certaine confusion là où ils parlent de la personne qui se cache sous le double prénom de Marie-Marthe.

Recherchons d'abord l'identité de cette parente, vraie ou supposée, de la susdite fondatrice.

L'histoire officielle est muette sur son compte; en revanche

(1) Celle-ci est due à M. Gédéon, Χρονικὰ τοῦ πατριαρχικοῦ οἴκου καὶ τοῦ ναοῦ, Constantinople 1884, 61. Adoptée par Mordtmann, *op. cit.*, 71, elle figure sur toutes les cartes.

(2) Cf. H. Delehaye, *Deux typica byzantins de l'époque des Paléologues*, Bruxelles, 1921, 154, 157, 158.

(3) Cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 95.

(4) *Ibid.*, 95.

(5) *Ibid.*, 154, 159.

nous devons à la verve quémandeuse d'un poète famélique de posséder les éléments les plus divers de son *cursus honorum*. Comme ceux-ci sont épars aussi bien dans les lemmes que dans le corps de nombreuses épigrammes (1), il est nécessaire, pour la clarté de la démonstration, d'en relever d'abord les plus significatifs. L'œuvre de Manuel Philès désigne ainsi la princesse :

1. Sur l'église de la Pammacariste (2) construite par son mari :

Πρωτοστράτωρ καὶ ταῦτα σὴν δήπου χάριν
ἡ σύζυγος πρίν, ἀλλὰ νῦν Μάρθα γράφει.

2. Au même lieu à la mémoire de son mari (ἐκ προσώπου τῆς πρωτοστρατορίσσης εἰς τὸν κοσμήτην τοῦ ναοῦ ὃν ᾠκοδόμησεν ἐπὶ θανόντι τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς (3).

Ἡ σύζυγος πρὶν ταῦτά σοι Μάρθα γράφει
πρωτοστράτορ κάλλιστε καὶ τεθαμμένων

3. Sur l'hospice du même protostrator Glabas (4) :

Ἡ σύζυγος δὲ καὶ τρυγὼν ἡ κοσμία
Κομνηνοφυὴς ἡ Παλαιολογίνα.

4. Ailleurs (5) :

Ἡ πρωτοστρατόρισσα ταῦτα Μαρία
Κομνηνοφυὴς τῇ Κεχαριτωμένῃ.

5. De même (6) :

Κομνηνοφυὴς κλῆσιν αὐτὴ Μαρία.
Βράναινα καὶ Δούκαινα...

De ce seul groupe de textes il ressort donc :

1. Que la personne ainsi diversement signalée se nommait Marie (4, 5), mais aussi Marthe (1, 2), ce dernier nom se présentant comme son nom de religieuse (1) et le premier comme celui qu'elle portait dans le monde.

2. Qu'elle était à divers titres apparentée aux Comnènes (3, 4, 5), aux Ducas (5), et aux Branas (5) et que par sa nais-

(1) L'utilisation des suscriptions de plusieurs épigrammes peut toutefois soulever le problème de leur tradition manuscrite : ce qui, en l'état où ils sont édités, ne laisse pas de créer occasionnellement un certain embarras, là du moins où la pluralité des recensions ne paraît pas naturelle.

(2) Cf. E. Miller, *Manuelis Philae carmina*, I, Parisiis 1855, 116, n. 219.

(3) *Ibid.*, I, 117, n. 223.

(4) *Ibid.*, 280, n. 98.

(5) *Ibid.*, 76, n. 165.

(6) Cf. Al. Martini, *Manuelis Philae carmina inedita*, Neapoli, 1900, 65, n. 54.

sance elle semble appartenir à la dynastie régnante des Paléologues (3). Il est remarquable qu'en aucun cas n'apparaît son patronyme d'épouse : ἡ Γλάβαινα.

3. Qu'elle fut femme d'un protostrator (2, 3, 4), le fondateur de la Pammacariste (1) et d'un hospice (3) ; enfin qu'il mourut avant elle et qu'elle construisit une chapelle sur son tombeau (2).

Or ces diverses notations sont bloquées dans l'inscription dédicatoire, aujourd'hui invisible, de ce même couvent de la Pammacariste. La copie (1) faite sur place par Gerlach pour Crusius dit :

Μιχαὴλ Δούκας Γλαβᾶς Ταρχανειώτης.
ὁ πρωτοστράτωρ καὶ κτήτωρ.
Μαρία Δούκαινα Κομνηνὴ Παλαιολογίνα Βράναινα (2) ἡ πρωτοστρατόρισσα καὶ κτητώρισσα.

Cette première Marie-Marthe, femme du protostrator Michel Ducas Glabas Tarchaniotès, était donc tout à la fois *Ducaena Comnena Palaelogina Branaena,* longue signature à laquelle s'ajouta par la suite son titre d'épouse : *Glabaena.* Est-il possible de l'identifier ?

X. Sidéridès voit (3) dans cette princesse la fille du sébastocrator Constantin, le propre frère de Michel VIII et d'Irène Branaena son épouse. Cette opinion se réfère au passage du typicon cité au début de ce paragraphe où il est dit que la Glabaena se trouve être la sœur (ἀδελφή) de la fondatrice Théodora. A vrai dire, le terme précité peut avoir cette signification (4), mais c'est un fait contrôlé qu'il ne l'a pas en l'occasion,

(1) Note de Gerlach du 7 mars 1578 consignée dans la *Turcograeciae libri octo,* Basileae, 189.

(2) Gerlach lit au lieu de ce patronyme cet autre : Βλάκενα, sûrement erroné. On a aussi proposé de corriger ce lapsus en : Γλάβαινα, mais avec un moindre à-propos. Sur le monastère, son histoire, l'architecture de son église, voir surtout l'étude de X. Sidéridès dans ὁ ἐν Κπόλει φιλολογικὸς ἑλληνικὸς σύλλογος, Supplément au t. XXXXII, 1892, 20 suiv. et t. XXIX, 1907, 265 suiv. ; J. Ebersolt et Ad. Thiers, *Les églises de Constantinople,* Paris, 1913, 227 suiv. Autres références dans Schneider, *op. cit.,* 66.

(3) Cf. X. Sidéridès, *loc. cit.,* XX-XXII, 1892, 23, 24. Ae. Martini, *Manuelis Philae carmina inedita,* Neapoli, 1900, 28 ayant signalé son erreur, il en convint et reprit la question, *ibid.,* XXIX, 1907, 268, n. 5.

(4) Un seul exemple tiré de Pachymère, *De Michaele Palaeologo,* IV, 18 ; éd. Bonn, I, 292 et concernant précisément l'une de nos Marthe.

l'auteur se servant, pour désigner ses frères et sœurs naturels des mots classiques : αὐτάδελφος, αὐταδέλφη, là où les religieuses sont uniformément appelées : ἀδελφαί. Au reste, il n'est que de jeter un coup d'œil sur l'obituaire (1) pour constater que l'unique sœur de Théodora qui eût nom Marie s'intitulait *Comnaena Branaena Lascarina Ducaena Tornicina Palaeologina*, tous patronymes qui suffiraient à distinguer cette princesse de celle qui est en question, si le même document ne désignait d'autre part très expressément son mari : *Isaac Comnène Ducas Tornikès.*

L'opinion de Papageorgiou qui fait de notre Marie-Marthe la sœur de l'empereur Alexis I Comnène se condamne de soi seule (2).

Un auteur tout récent (3) l'identifie avec la fille du protostrator Alexis Philanthropénos. Mais c'est là pur arbitraire, doublé d'une confusion souvent rééditée. En effet, d'une part le prénom de la fille de Philanthropénos est absolument inconnu; d'autre part, son mari, un Michel Tarchaniote (4) lui aussi, mort en 1284, est à distinguer soigneusement du fondateur de la Pammacariste. Ce dernier prince eut pour parents Nicéphore Tarchaniotès et Maria Palaeologina, la sœur de Michel VIII, dont nous reparlerons bientôt. Il est au contraire difficile d'établir l'ascendance exacte de son homonyme moins illustre. Son nom complet est Michel Ducas Glabas Tarchaniotès. L'arrangement de cette titulature ferait croire que son patronyme réel serait Tarchaniotès; tels textes (5) où il est dit Γλαβᾶς ἐκ Ταρχανειωτῶν ajoutent même à cette apparence comme une force de certitude. En réalité cependant ce mode d'appellation n'est qu'un effet du caprice illogique, suivant lequel l'usage littéraire désignait arbitrairement les membres des familles archontales par l'un ou l'autre de leurs nombreux patronymes. La preuve en est que Michel se voit qualifié par le même écrivain de

(1) Cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 92, n. 139, 148.
(2) Cf. Byzantin. Zeitschrift, III, 1894, 327, 328.
(3) A. Th. Papadopoulos. *Versuch einer Genealogie der Palaiologen*, 1259-1453, Speyer a. Rh., 1938, 14, 15.
(4) Sur ce personnage consulter M. Treu, *Maximi monachi Planudis epistulae*, Vratislaviae, 1890, 234, 235; X. Sidéridès, *loc. cit.*, XXIX, 1907, 265; et encore Martini, *op. cit.*, 63-67; Byz. Zeitschr., XXXVIII, 1938, 148 n. 1.
(5) Cf. Georgii Pachymeris, *De Andronico Palaeologo*, V, 8; ed. Bonn, II, 445.

Ταρχανειώτης ἐκ Γλαβῶν et qu'il est dit indistinctement et séparément Tarchaniotès et Glabas (1). L'examen de ces divers signalements onomastiques aboutit d'abord à l'exclusion d'un patronyme secondaire : *Ducas;* il permet ensuite d'affirmer, suivant la règle ordinaire de ces formules généalogiques, que le personnage dut être Glabas de père (2) et Tarchaniotès de mère, Ducas pouvant être le nom de sa femme. En dépit de ses précisions, on ne saurait néanmoins dire de qui le personnage, qui dut mourir entre 1310 et 1315 (3), était le fils.

La distinction des maris fonde donc, entre autres arguments, la différence des épouses. Or celle qui nous occupe voit ainsi définir par Philès (4) son degré de parenté avec l'empereur Andronic II (1282-1328) :

Ἡ τοῦ μεγάλου σύζυγος δομεστίκου
Κομνηνοφυὴς ἡ Παλαιολογίνα.
ταῦτα κρατοῦντος ἐξαδέλφη καλλίπαις.

Ce texte souligne deux faits :

1) la qualité de grand domestique (5) du mari de la signataire. Cette précision, nullement connue d'autre part, n'en reste pas moins fort recevable, tant parce qu'il ne saurait être ici question de cet autre Michel Tarchaniote, le gendre susmentionné de Michel VIII, que parce qu'elle constituait l'échelon normal de sa promotion à la charge de protostrator.

2) sa relation de parenté avec l'empereur dont elle était la nièce. En rigueur de terme, il faudrait que Marie-Marthe ait

(1) Cf. entre autres, *ibid.*, I, 1 et II, 27 ; éd. Bonn, II, 12 et 183.

(2) L'opinion émise par Sidéridès, *loc. cit.*, XX-XXII, 24 (révoquée *ibid.*, XXIX, 269) et reprise en compte par A. Th. Papadopoulos, *op. cit.*, 17, selon laquelle Glabas serait un surnom à lui donné à l'occasion de ses luttes contre les Bulgares est, vu l'état et la forme de ses multiples titulatures, entièrement infondée, comme l'avait déjà remarqué Martini, *op. cit.*, 67.

(3) Martini, *loc. cit.* La dignité de protostrator est conférée en 1315 à un nouveau dignitaire, Jean Philès Paléologue (cf. Nic. Grégoras, *Historiar. lib.* VII 10, éd. Bonn, I, 263).

(4) Cf. E. Miller, *op. cit.*, I, 82, n. 172.

(5) Nous l'avons enregistré en cette qualité dans notre nomenclature (*E O*, XXXVII, 1938, 72). Il y a lieu toutefois de signaler une difficulté : la même poésie qui, dans le manuscrit de l'Escurial est adressée à la grande domestique, est mise, dans celui de Paris, sous le nom de la protostratorissa. L'explication la plus simple est de considérer ces deux appellations comme caractérisant deux moments différents de la carrière de l'officier byzantin ; on est d'autant plus fondé à s'y arrêter que la fonction de grand domestique était immédiatement inférieure à celle de protostrator. Les deux lemmes ne diffèrent donc que parce qu'ils correspondent à deux éditions différentes de la même épigramme.

été la fille de quelque enfant de Michel VIII autre qu'Andronic. Or qu'elle fut d'extraction impériale, c'est ce qu'insinue péremptoirement sa titulature : *Doucaena Comnena Palaeologina,* réservée aux membres des dynasties régnantes. L'absence du patronyme *Angelina* et l'addition de cet autre, *Branaina,* là où manque le nom du mari (*Glabaina*) porte à penser que la princesse ne se rattachait aux Paléologues que par les femmes. Selon le style de cet onomastique enchevêtrée, son père devrait être un Branas marié à une princesse du sang, sans doute en secondes noces puisque toutes les filles de Michel VIII furent bientôt casées en fonction de la politique extérieure.

Toutefois il est à remarquer que ces séries patronymiques ne sont souvent ni complètes ni rigoureusement ordonnées. On peut ainsi admettre que la mention des Anges est simplement omise et que l'on doit mettre l'accent sur un autre nom que celui des Branas. L'alliance des Paléologues avec ces derniers était un fait consommé depuis le mariage de Constantin, le frère de Michel VIII, avec Irène qui, dès lors, s'intitulait : *Comnena Branaena Palaelogina.* Pour son compte, elle se disait (1) : ἐκ τῶν Βρανῶν.....ἔλκουσα τὴν τοῦ γένους χρυσέαν σειράν. C'est évidemment par son entremise que le nom de son père a pénétré dans la titulature impériale. De fait, ses enfants s'appellent Michel Comnène Branas Paléologue (2) ou Andronic Comnène Branas Ducas Ange Paléologue ou encore Jean Comnène Ducas Ange Branas Paléologue (3). C'est sur cette ligne que se branche, semble-t-il, l'ascendance de notre Marie-Marthe. En effet non seulement les princes précités ont mêmes noms qu'elles; ils sont dits comme elle neveux (ἐξάδελφος, ἀνεψιός) d'empereur.

Mais, comme nous le marquons ci-dessus, Marie-Marthe ne saurait aucunement être confondue avec la propre sœur de Théodora, la fondatrice du couvent de Sûre-Espérance. Cette impossibilité complique le problème, car sa relation de parenté avec la famille régnante doit de toute nécessité se calculer par rapport à Michel VIII et non à Andronic II son fils. La preuve en est que le poète, Philès ou autre, qui qualifie de neveux du basileus les princes Andronic et Michel, est celui-là même qui

(1) Cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 23, n. 7.
(2) *Ibid.*, 92, n. 137 et 138, 93, n. 142.
(3) Ce dernier prince n'est qu'un petit-fils, enfant d'une fille qui épousa le tsar bulgare; cf. A. Th. Papadopoulos, *op. cit.*, 6, 8, 9.

en fait une nièce. Or ceux que les sources donnent pour cousins germains d'Andronic II se trouvaient avoir pour oncle authentique le fondateur de la dynastie. D'ailleurs, veuve vers 1310 d'un mari âgé, Marie-Marthe était-elle en situation normale d'être d'une génération plus jeune que le second des Paléologues (+ 1332) ? L'éventualité est nettement improbable soit parce que, indépendamment d'une question de vocabulaire, il est impossible qu'une petite nièce de Michel VIII fût en âge de se marier avant la mort du prince (+ 1282), soit parce que Théodora, dont elle se serait trouvée être la nièce, l'aurait désignée autrement que par le terme trop précis ou trop vague d'ἀδελφή. Au reste, à bien entendre la formule qui la désigne : ἡ κυρία καὶ ἀδελφή μου on admettra à tout le moins chez son auteur une intention de respect envers une personne plus âgée qu'elle, vu qu'il pouvait difficilement y en avoir de plus considérable.

De quelque manière que l'on sonde la lignée des Paléologues il est donc impossible de faire à Marie-Marthe la place qui rendrait un compte exact de sa titulature. Force nous est en conséquence de la tenir pour une nièce par alliance du fondateur de la dynastie. Les textes transcrits ci-dessus mettent d'ailleurs assez nettement l'accent sur un patronyme : Κομνηνή, trois fois répété par le poétastre (nn. 3-5). Notre princesse ne serait-elle pas de ce chef fille d'une sœur de Théodora Comnène, l'épouse de Michel VIII ? Dans cette hypothèse, on s'explique que la fondatrice de Notre-Dame de Sûre-Espérance ne marque avec elle aucun lien de parenté tout en la traitant avec une déférence compréhensible. Et cet arrangement plaît d'autant plus que les diverses circonstances de personnes, de temps et de lieux se combinent dans une parfaite harmonie. Seul le titre de *Palaeologina* reste dans ce système sans explication apparente. La justification est sans doute dans le fait d'une appartenance de cette princesse à une branche assez divergente de la maison régnante, pour ne pas mettre en cause les empêchements canoniques. Le glorieux patronyme lui serait en ce cas venu de l'un ou l'autre de ses parents.

Si dans l'état actuel de notre documentation l'identité de Marie-Marthe ne peut pas être autrement précisée, il est une dernière confusion qu'il faut soigneusement écarter. En dehors des princesses dont nous avons dit plus haut qu'elles se distin-

guaient de celle qui nous occupe, les sources en connaissent en effet une autre qui offre cette particularité de s'être appelée non seulement Marie selon le monde mais aussi Marthe de par sa vêture. Georges d'Acropolite nous la signale comme la fille aînée d'un Paléologue grand domestique et la femme de Nicéphore Tarchaniotès, alors simplement préposé à la table impériale. Mêmes données chez Pachymère mais dans une présentation quelque peu différente : femme d'un Tarchaniote grand domestique (le prénom et la qualité antérieure sont tus), la princesse a nom Marie changé en celui de Marthe au seuil du couvent; elle est, d'autre part, sœur et non plus fille d'un Paléologue et d'un Paléologue qui est empereur.

Toutes ces données sont concordantes et l'on ne voit pas comment, de l'avis du R. P. Delehaye (1), elles s'opposent. Nos deux chroniqueurs ignorent en effet, sciemment sans doute, tout de la première Marie-Marthe, la plus jeune dans le temps. Leur récit ne met en cause que Marie, fille du grand domestique Andronic Paléologue, sœur du basileus Michel VIII, et mariée à Nicéphore Tarchaniotès, lequel fut successivement préposé à la table impériale, grand domestique et protostrator. Philès, au contraire, nettement plus récent, ne connaît que celle dont les historiens ne parlent pas, la co-fondratrice de la Pammacaristos. Le nombre de pièces qu'il lui dédie montre qu'il était son habitué et il semble bien que certains personnages (2) dont ses vers exaltent les vertus aient été les enfants de la grande dame. Par rapport à la fondatrice de Notre Dame de Sûre-Espérance, nous trouvons que la sœur de Michel VIII était sa tante (3), et que l'homonyme de celle-ci n'avait avec elles deux aucun lien de parenté établie. Mais elles ont toutes trois ceci de commun qu'elles furent des bâtisseuses de couvents. Chacune eut le sien dont le souvenir nous est parvenu. Nous ne nous occupons ici que des créations de nos deux Marie-Marthe.

L'aînée d'entre elles, princesse impériale après le coup d'état de son frère et son accession au trône, reçut de ses contemporains le surnom de Κύρα Μάρθα. La μονὴ τῆς κυρᾶς Μάρθας eût donc pu lui être légitimement attribuée si ce patronage n'était

(1) Cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 158, 159.
(2) Par exemple Constantin (éd. Miller, *op. cit.*, 37, n. 83).
(3) Cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 145, 146.

pas expressément garanti d'autre part (1). On serait dès lors tenté d'identifier avec le R. P. Delehaye cette maison religieuse et le monastère τῆς κυρίας καὶ ἀδελφῆς μου de Théodora Palaeologina si cette princesse n'avait pas ajouté : τῆς πρωτοστρατορίσσης Γλαβαίνης car, comme il est noté ci-dessus, les personnes ainsi désignées sont nettement distinctes, la protostratorissa Glabaena ne pouvant être confondue avec celle que l'on appelait Kyra Martha. Leurs fondations respectives sont donc aussi à séparer et le couvent de la princesse impériale est à distinguer soigneusement du monastère de la Glabaena, nom qu'au reste la sœur de Michel VIII n'a jamais porté.

Il y a donc lieu de conclure :

1. Que la protostratorissa Glabaena (2), dont parle le typicon de Théodora Palaeologina, est à identifier, selon toute vraisemblance, avec Marie-Marthe, femme du grand domestique, puis protostrator Michel Tarchaniotès Glabas.

2. Que la seconde Marie-Marthe n'est autre que la sœur de Michel VIII.

3. Que le couvent de Kyra Martha est une fondation de la seconde de ces dames (3) et ne saurait donc se confondre avec le monastère de la protostratorissa.

4. Que le rapport, d'ailleurs certain, de parenté unissant ces deux fondatrices ne saurait exactement se définir; l'une était sœur de Michel VIII et l'autre, née Comnène, devait être leur parente par alliance, à la faveur du mariage de Théodora Comnène avec le fondateur de la dynastie.

5. Enfin que le mari de l'une (Michel Tarchaniotès Glabas) et le deuxième fils de l'autre (Michel Paléologue Tarchaniotès) ont été et sont encore indûment confondus.

2. — Le problème topographique

Le précédent exposé conclut de certaines considérations généalogiques à la distinction des couvents de la Glabaena et de

(1) Cf. J. Cantacuzen. *Historiar. lib.* III, 35 et IV, 16; éd. *P G*, CLIII, 913 C et CLIV, 124 C.

(2) Littérature la concernant dans SCHNEIDER, *op. cit.*, 61.

(3) Sur la personne, voir DU CANGE, *Familiae augustae byzantinae*, éd. Venet, 189, 190 et A. Th. PAPADOPOULOS, *op. cit.*, 13, n. 22.

Kyra-Martha. L'étude du terrain (1) va nous en donner une éclatante confirmation, en nous permettant de mesurer l'écart notable où se trouvaient, l'une par rapport à l'autre, ces deux maisons religieuses.

A. *Le couvent de la Glabaena et ses attaches topographiques*

L'article qui, dans le typicon de la princesse Théodora, délimite la propriété du monastère de la Sûre-Espérance marque les points de contact suivants :

1. Avec la voie publique qui longe à droite le couvent de Mosélé : ἀπέρχεται μέχρι καὶ τῆς δημοσίας ὁδοῦ τῆς διαιρούσης δεξιὰ τὴν μονὴν τοῦ Μωσηλέ (2).

2. Avec l'enceinte du monastère de la Gorgoépèkoos ou *Vierge-qui-exauce-vite* : κακεῖθεν κλίνει πρὸς τὸν περίβολον τῆς ὑπεραγίας μου Θεοτόκου τῆς Γοργοεπηκόου (3).

3. Avec la borne qui séparait le couvent de Théodora de celui de la Glabaena : καὶ καταντᾷ μέχρι καὶ τοῦ περιόρου τοῦ διαιροῦντος τὴν ἡμετέραν μονὴν ἀπὸ τῆς μονῆς τῆς κυρίας καὶ ἀδελφῆς μου τῆς πρωτοστρατορίσσης Γλαβαίνης (4).

4. Avec le couvent dit de la Kyriotissa : καὶ καταντᾷ μέχρι τῆς δημοσίας ὁδοῦ ἔμπροσθεν τῆς μονῆς τῆς καλουμένης Κυριωτίσσης (5).

5. Avec la route qui avoisinait Saint-Onuphre.

6. Avec le quartier des cribliers jusqu'à l'église de Saint Acace : μέχρι καὶ τοῦ ναοῦ τοῦ ἁγίου Ἀκακίου (6).

Ces six édifices voisinaient donc dans la même aire géographique au centre de laquelle devait se trouver le couvent de la Sûre-Espérance. Pour localiser tout le groupe il suffira d'identifier de façon certaine l'un d'entre eux. Or, quoi qu'il en semble, ce n'est pas tâche aisée, car, si la plupart de ces vocables sont bien connus de la toponymie constantinopolitaine, les textes qui nous rapportent quelques traits de leur histoire sont vides de tout indice topographique.

---

(1) Je dois à la main aussi obligeante qu'experte de M. M. Is. Nomidis de pouvoir présenter à nos lecteurs un plan inédit levé sur place à l'intention de cet article. Le savant cartographe voudra bien agréer, une fois de plus, l'expression de ma très vive reconnaissance.

(2) Cf. H. DELEHAYE, *op. cit.*, 95, l. 11, 12.

(3) *Ibid.*, 95, l. 12, 13.

(4) *Ibid.*, 95, l. 15-18.

(5) *Ibid.*, 95, l. 21, 22.

(6) *Ibid.*, 95, l. 29, 30.

Il faut d'abord dissiper une illusion. La présence dans le groupe précité d'un couvent de la protostratorissa Glabaena fait instinctivement penser à la Pammacaristos. De soi, l'identification des deux maisons eût été chose d'autant plus naturelle qu'au moment de la rédaction du typicon, la Glabaena était plus que co-fondatrice, propriétaire légale du couvent que son mari avait bien bâti, mais qu'elle avait embelli et agrandi. Dans une matière où d'ailleurs l'arbitraire a toujours trouvé place, là où il importait de marquer clairement la limite de biens conventuels, on peut admettre que le rédacteur, passant outre au vocable de la Pammacaristos, eût désigné la propriété par le nom de la patronesse et gérante. Ce mode d'appellation reste néanmoins exceptionnel puisqu'il s'agit d'un monastère d'hommes; on ne saurait, par contre, prétendre que son emploi eût paru anormal (1). La règle ordinaire veut seulement que les dames byzantines aient créé d'abord et presque toujours des couvents de femmes. En réalité, cependant le couvent de la protostratorissa mentionné par le typicon et la Pammacaristos sont deux maisons absolument distinctes. On en aura la certitude après un court examen de la carte urbaine.

Comme l'a fort bien noté le R. P. Delehaye (2), le signalement de la Gorgoépèkoos, même étayé d'un tandem de mentions anodines, ne tranche rien. Car, en dépit de l'opinion de Mordtmann (3), reprise, entre autres, par Schneider (4), plusieurs édifices de même vocable ont pu, soit simultanément soit surtout successivement, s'élever en différents points de la ville. L'homonymie n'est pas une raison suffisante pour identifier un édifice moderne, attesté depuis le XVIIe siècle à peine, avec des sanctuaires de bonne époque byzantine. Le critère topographique est susceptible, on va le voir, de ruiner une identification admise.

Quel sera donc le point de départ de nos coordonnées ? A proprement parler aucun des édifices mentionnés, car aucun n'a encore pu être localisé de manière certaine. La preuve viendra

(1) La toponymie urbaine comprend nombre de cas où soit le nom, soit le titre de la propriétaire est substitué, dans l'appellation courante, au vocable proprement dit : ainsi nous trouvons des couvents de la protovestiarissa (*Ibid.*, 102, l. 26), de l'Hicanatissa, de la Kyriotissa, de la Tzoukalatissa, etc., sans même que l'on sache actuellement à quel mystère ou à quel saint ces maisons étaient dédiées.

(2) Cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 152, 153.

(3) Cf. Mordtmann, *op. cit.*, 77, 78, n. 135.

(4) Cf. A. M. Schneider, *op. cit.*, 43, n. 17,

bien plutôt de la rencontre, dans le même rayon, de deux établissements au sujet desquels les données sont plus précises.

Le savant bollandiste a déjà marqué (1) le fait nouveau de cette liste de couvents et d'églises ; c'est la proximité du monastère de Mosélé et de l'église saint-Acace. Mais il me paraît s'être défié à tort d'une impression première que lui laissa l'étude du plan de Mordtmann. Ce n'est pas certes que j'admette davantage l'identification de la chapelle de la Théotocos τῆς Βεβαίας Ἐλπίδος avec l'église du couvent τῆς Ἐλπίδος τῶν ἀπελπισμένων, bien que l'éventualité puisse en être considérée (2), mais le rapprochement de ces deux vocables si semblables avait conduit à voir juste. En effet, des deux Saints-Acace que connaît la toponymie byzantine, c'est l'église de l'Heptascalon, sur la Propontide, et non celle de Karya aux bords de la Corne d'Or qui est mentionnée ici. Le R. P. s'était prononcé pour cette seconde, en raison de l'identité supposée de la Kyra-Martha avec le couvent, compris dans notre liste (n. 3), de Glabaena. Comme ce point de vue s'est avéré insoutenable, comme, d'autre part, son opposé ne laisse pas d'être à première vue incertain, force est de chercher ailleurs une raison ferme de choisir entre les deux édifices homonymes. Les sources qui nous parlent du couvent de Mosélé vont précisément nous la fournir.

L'anonyme de Banduri parle en effet du palais d'Alexis Mosélé (3) de la manière suivante : Εἰς δὲ τὸ Χρυσοκάμαρον ἦν ὁ οἶκος τοῦ Μωσηλέ, proposition que le Pseudo-Codinus (4) semble développer et préciser sous cette forme : Εἰς δὲ τὸ χρυσοκάμαρον, τὸ πλησίον τοῦ ἁγίου Ἀκακίου, ὅπου ἔστι τοῦ Μωσηλὲ ὁ οἶκος Χριστοῦ ὑπῆρχεν εἰκονισμός. La *Maison* du fonctionnaire, transformée plus tard en monastère, ainsi que le marque nettement ce vers de Tzetzès (5) :

Ἡ νῦν μονὴ τοῦ Μωσηλέ, τοῦ Μωσηλέ ἦν οἶκος,

(1) H. Delehaye, *op. cit.*, 153.

(2) En effet, contrairement à ce que semble croire le P. Delehaye, *ibid.*, 154, l'église de Notre-Dame d'Espérance, sise à l'ouest de Kumkapi, ne s'identifie pas de manière certaine avec le sanctuaire de N.-D. d'Espérance des Désespérés attesté depuis 1400 au moins (Cf. Schneider, *op. cit.*, 44, 45, n. 26). Il n'y a là qu'une simple possibilité qui peut tout aussi bien jouer en faveur de l'autre lieu de culte ou Vierge de Sûre-Espérance.

(3) Cf. Banduri, *Imperium orientale*, I, 2, p. 38.

(4) Cf. Codini, *De edificiis constantinopolitanis*, ed. *PG*, CLVII, 588 B. La recension adoptée par Th. Preger, *Scriptores originum constantinopolitanarum*, Lipsiae, 1901, 253, n. 112, offre un texte légèrement différent.

(5) Cité par Du Cange, *Constantinopolis Christiana*, IV, 8, 8 ; ed. venet., 106.

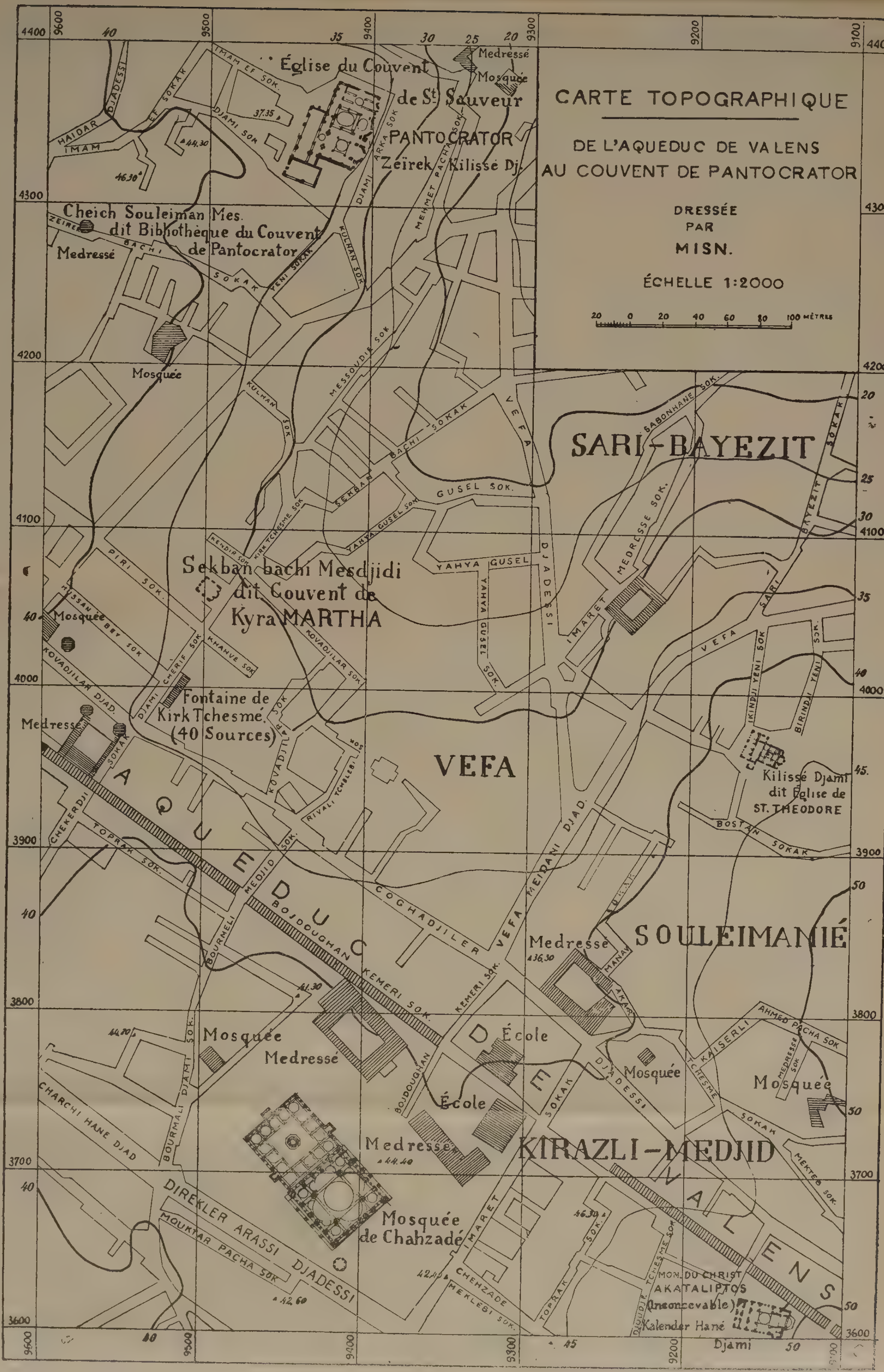
CARTE TOPOGRAPHIQUE
DE L'AQUEDUC DE VALENS
AU COUVENT DE PANTOCRATOR
DRESSÉE
PAR
MISN.
ÉCHELLE 1:2000
20 0 20 40 60 80 100 MÈTRES
Église du Couvent
de St Sauveur
PANTOCRATOR
Zeïrek Kilissé Dj.
Medressé
Mosquée
Cheich Souleiman Mes.
dit Bibliothèque du Couvent
de Pantocrator
Medressé
Mosquée
SARI-BAYEZIT
Sekban bachi Mesdjidi
dit Couvent de
Kyra MARTHA
Mosquée
Fontaine de
Kirk Tchesmé
(40 Sources)
Medressé
VEFA
Kilissé Djami
dit Église de
ST. THEODORE
AQUEDUC DE VALENS
SOULEIMANIÉ
Medressé
Mosquée
Medressé
École
École
Mosquée
Mosquée
Medressé
KIRAZLI-MEDJID
Mosquée
de Chahzadé
MON. DU CHRIST
AKATALIPTOS
(Inconcevable)
Kalender Hané
Djami
IMAM EF SOK.
DJAMI SOK.
HAIDAR
IMAM
DJADESSI
ZEÏREK BACHI SOKAK
YENI SOKAK
KULHAN SOK.
MEHMET PACHA SOK.
DJAMI ARKA SOK.
MESSOUDIE SOK.
KULHAN SOK.
SEKBAN BACHI SOKAK
GUSEL SOK.
YAHYA GUSEL SOK.
YAHYA GUSEL
YAHYA GUSEL SOK.
VEFA DJADESSI
KIRK TCHESME SOK.
RENDIR SOK.
PIRI SOK.
HISSAN BEY SOK.
KHAHVE SOK.
CHERIF SOK.
KOVADJILAR SOK.
KOVADJILAR DJAD.
DJAMI
KOVADJILAR SOK.
RIVALI TCHELEBI SOK.
SOKAK
CHEKERDJI
TOPRAK SOK.
MEDJID SOK.
BOURMELI
BOJDOUGHAN KEMERI SOK.
COGHADJILER
VEFA MEIDANI DJAD.
KEMERI SOK.
BOJDOUGHAN
IMARET
MEDRESSE SOK.
SABONHANE SOK.
BAYEZIT SOKAK
SARI
VEFA
IKINDJI YENI SOK.
BIRINDJI YENI SOK.
BOSTAN SOKAK
MANAV
AKAR
KAISERLI
AHMED PACHA SOK.
MEDRESSE SOK.
TCHESME SOKAK
MEKTEB SOK.
DJADESSI
SOKAK
BOURMALI DJAMI SOK.
CHARCHI HANE DJAD.
DIREKLER ARASSI DJADESSI
MOUKTAR PACHA SOK.
IMARET
CHEMZADE
MEKLEBI SOK.
TOPRAK SOK.
TCHESME SOK.
OUDJOR
37.35
44.30
46.30
36.30
41.30
44.70
44.40
46.30
42.40
42.60
4400
4300
4200
4100
4000
3900
3800
3700
3600
9600
9500
9400
9300
9200
9100
20
25
30
35
40
45
50

se trouvait donc au Chrysokamaron (Voûte-d'or) près d'une église de Saint-Acace. La première conclusion à tirer est que le temple homonyme cité par notre typicon comme voisin du couvent de Mosélé doit s'identifier avec le Saint-Acace du Chrysokamaron. Il s'ensuivra que les diverses institutions avoisinantes sont à chercher au même endroit.

Le Chrysokamaron peut-il se situer ? Oui, semble-t-il, avec une suffisante précision, grâce au même Pseudo-Codinus : Τὸ δὲ χρυσοκάμαρον, ὄπισθεν τοῦ Μυρελαίου ζώδιον ἵστατο χρυσοῦν. Derrière le Myrélaion veut dire derrière l'actuelle mosquée de Bodrum-Camissi, selon l'opinion générale (1). Le sentiment de Pierre Gylles qui, selon toute apparence, a fondé celle-ci, offre moins de précision, mais ne laisse pas de doute sur la région où se conservait l'édifice byzantin : Supra [locum] hortorum Blanchae nuncupatorum, olim portum theodosiacum continentem extreman partem ad ortum solis pertinentem clivus a septentrione eminet, in quo est templum vulgo nominatum Myreleos (2). La raison de cette localisation (3) nous échappe; quoique le voyageur français n'en souffle mot, elle pourrait se référer à une tradition locale. En tout cas deux données topographiques la corroborent assez nettement. En premier lieu, la présence d'une église de saint Acace à l'Heptascalon, port situé à proximité sur la mer de Marmara (4); en second lieu, la men-

---

Sur l'ensemble des édifices de Moselé voir plus particulièrement la dissertation du R. P. Delehaye dans *Analecta Bollandiana*, XIV, 1895, 161-165. Mordtmann (voir *Essai*, 59, n. 106 et 71), qui met le *couvent* de Mosélé où nous le signalons, place la *maison* homonyme sensiblement plus haut, près du Philadelphion. En outre, je doute fort que le couvent en question ait été aussi appelé, comme il le veut, Chrysocamera (sic), voire Christocamera. En effet, il existait à cet endroit même une maison religieuse dédiée à la Théotocos Chrysokamariotissa, mais sa fondation, due à Andronic Rogérios procathimène, datait de la seconde moitié du XIIe siècle. Cf. K. Horna, *Die Epigramme des Theodoros Balsamon*, Wien, 1903 (tiré à part), 27, n. xxviii. Le sceau de ce dignitaire que j'ai naguère retrouvé — un des plus intéressants spécimens de la sigillographie byzantine — commémore cet événement par la figuration au droit d'une scène de dédicace.

(1) Cf. Th. Preger, *op. cit.*, 252, n. 112.

(2) Mamboury (cf. Byzantion, XI, 1936, 268) constatant que, contrairement aux indications des sources, aucun tombeau ne s'est retrouvé dans le sous-sol, soulève un doute quant à l'identification reçue. Il reste à savoir toutefois si la chapelle inférieure, d'abord funéraire, n'a pas pu être désaffectée dans la suite. Les sarcophages impériaux de l'époque ancienne ont voyagé à l'intérieur de la ville tout comme les reliques des saints.

(3) Cf. P. Gyllii, *De Constantinopoleos topographia*, lib. IV, Lugduni Batavorum, 1632, 247, 248.

(4) Sur les deux églises homonymes voir cette revue, IX, 1906, 30-32; XII, 1909,

tion, dans ces parages encore mais un peu plus à l'est, d'un sanctuaire de Notre-Dame d'Espérance (τῆς Ἐλπίδος). Comme le fait remarquer justement M. Gédéon (1), rien ne fonde l'identification courante de ce temple avec celui de la Théotocos-Espoir-des-Désespérés (Ἐλπὶς τῶν ἀπελπισμένων). Certes l'hypothèse, purement gratuite, est plausible, mais elle est pour le moins combattue par l'apparition du couvent de Sûre-Espérance (τῆς Βεβαίας Ἐλπίδος) dont le vocable a pu se raccourcir dans la suite. Ceci au cas où ces trois titres ne seraient pas autant de variantes d'un même vocable afférent à un même édifice; éventualité à mon sens peu probable (2).

Ces divers recoupements donnent donc, au lieu d'une introuvable certitude, de très sérieux étais à la thèse qui place dans la neuvième région et sans doute, pour une partie du moins, dans la septième, entre les jardins de Vlanga et le Contoscalion, la série des maisons religieuses ci-dessus mentionnées. Leurs diverses propriétés devaient s'étager entre le rivage et la hauteur du Myrélaion tout en s'étirant à droite dans la direction de Kumkapi. Dès lors tombent plusieurs opinions affirmées avec une inégale assurance par les topographes.

Ainsi le doute émis ci-dessus (3) au sujet de l'identité du sanctuaire de la Gorgoépèkoos moderne avec son homonyme byzantin est pleinement confirmé et l'on ne saurait plus maintenir celle-ci, l'écart à vol d'oiseau se trouvant être d'un bon kilomètre et demi.

Autre conséquence : le monastère τῶν Κύρου ou de la Théotokos ἐν τοῖς Κύρου n'a rien de commun avec le couvent de la Kyriotissa. Ce dernier nom, tenu indûment pour un vocable toponymique d'un sanctuaire marial, est tout bonnement le pa-

---

103-108 et 262-264; cf. aussi H. Delehaye, *op. cit.*, 153. Le sanctuaire de l'Heptascalon devait toutefois être à quelque distance du rivage, si du moins l'identification du Myrelaion avec Bodrum Cami est à maintenir.

(1) Cf. M. Gédéon, Ἐκκλησιαι βυζαντιναὶ ἐξακριβούμεναι, Constantinople, 1900, 68, 69.

(2) Voir ci-dessus, p. 308, n. 2. Il y a toutefois lieu de rappeler ici un phénomène banal de toute topographie, plus fréquent à Istanbul du fait des déplacements perpétuels auxquels l'intransigeance turque accula d'âge en âge le culte grec. Expropriés, maints sanctuaires ont été rebâtis à proximité ou dans la région même de l'ancien édifice, mais on ne saurait dire que le vocable n'en ait pas souffert soit qu'il ait entièrement cédé la place à un autre, soit qu'il se soit transformé, comme ce pourrait être ici le cas.

(3) Cf. supra 12.

tronyme (1) d'une riche dame (Κυριώτης-Κυριώτισσα) à qui sera due la fondation des bords de la Marmara, tandis que l'autre maison religieuse est à chercher entre la citerne mocienne et la porte Saint-Romain dans son quartier homonyme (2).

Enfin la topographie de Constantinople s'enrichit d'une nouvelle entité, le couvent de la protostratorissa Glabaena qui, différent, comme nous l'avons vu et le constaterons ci-dessous, de Kyra-Martha, ne peut être davantage confondu avec le monastère de la Pammacaristos encore debout à l'autre extrémité de la ville, sur la terrasse qui surplombe le Phanar. Ce dernier établissement était, au reste, l'œuvre du mari, le protostrator Tarchaniotès; rien de plus conforme à la tradition byzantine que l'épouse ait, de son côté, réalisé une fondation qui fût bien à elle, et tel fut sans nul doute (3) le couvent que le typicon de Théodora met sous son nom et situe auprès de celui de la Sûre-Espérance.

C'est également un doublet que l'église de Saint-Onuphre, à distinguer, comme l'a déjà remarqué le R. P. Delehaye (4), du sanctuaire homonyme attenant au couvent de Saint-Alype. La distance qui séparerait autrement ce dernier édifice, bâti près de l'hippodrome, de la Vierge τῆς Βεβαίας Ἐλπίδος eut été par trop considérable pour qu'on put l'en dire limitrophe. Le saint stylite avait donc de ce fait au moins deux lieux de culte à Byzance.

Un examen attentif des ruines affleurant sur le terrain contribuerait à rendre plus concrets les rapports de situation enregistrés par le typicon entre ces divers monuments. Qu'il nous suffise d'avoir déterminé la région où ce repérage serait possible et, le cas échéant, fructueux.

B. *Le couvent de Kyra-Martha et la mosquée de Sekban bachi.*

Les traditions populaires, affirme Mordtmann (5) ne sont jamais trop fidèles. Certes, encore faut-il ne les interpréter qu'à

(1) Cf. *EO*, XXXI, 1932, 120, n. 2. Autrement les auteurs qui relèvent ce toponyme n'auraient pas manqué de le faire précéder du nom de la Théotocos, comme ci-dessus pour la Chrysokamariotissa et bien d'autres. Il est à noter toutefois que le vocable de la Vierge Kyriotissa revient assez fréquemment sur les monuments byzantins (cf. *E O*, *ibid.*, 119, n. 4 et 120, n. 1).

(2) Sur ce quartier lire la note de Pargoire dans la *Byz. Zeitschr.*, XII, 463-467.

(3) Il n'est pas exclu que le souvenir de cette fondation féminine survive dans le récit frelaté que nous traduisons et commentons ci-dessous, p. 312.

(4) Cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 152.

(5) Mordtmann, *op. cit.*, 71, n. 125.

bon escient. En ce qui regarde l'identification de Kyra-Martha le topographe est allé, semble-t-il, un peu vite en besogne, en homologuant d'emblée l'assertion, d'ailleurs catégorique, de M. Gédéon (1) que le couvent de ce nom serait à chercher au lieu dit Kirk Tchechme, à cent mètres et plus de l'aqueduc de Valens, autour de la mosquée — monument byzantin actuellement en ruines — de Sekban bachi.

La source qui a inspiré le savant grec est une longue note (2) consignée dans le codex vindobon. histor. 98 (Nessel), f. 5 v. J'en donne ici une traduction pour les besoins de l'argumentation.

« Aujourd'hui il y a au patriarcat, à savoir à la Panagia Pamma-
« caristos, des lettres gravées tout autour de l'église comme une cein-
« ture. Et comme le montrent ces lettres et les histoires antiques, sous
« le règne de Jean Comnène le porphyrogénète vivait un nommé
« Michel Doucas Glabas. Le basileus le fit protostrator, lui donna et
« confia toute l'armée romaine et l'envoya contre les Perses ou Ki-
« zilbeys. Lui combattit et conquit de nombreuses villes sur les Perses
« dont il extermina un grand nombre. Or ce protostrator avait une
« femme nommée Marthe instruite en de nombreuses lettres et ex-
« perte en philosophie. Voyant que son mari avait passé trois ans à
« l'armée, elle se leva, devint religieuse, prit la tonsure monastique,
« transforma sa maison paternelle en couvent de femmes et donna à
« l'église le nom du Christ, église qui subsiste jusqu'aujourd'hui à
« Krikikisime. Et ces bâtiments, les anciens les appellent maisons
« de Kyra-Martha. A la fin, quand son homme s'en vint, il trouva sa
« femme religieuse. Il quitta alors lui-même l'armée et se fit moine.
« Il convertit sa maison paternelle en monastère d'hommes et nomma
« l'église Panagia Pammacaristos...

La suite signale que le mari mourut le premier et que l'épouse fit graver l'inscription circulaire dont le texte est reproduit.

---

(1) Cf. M. Gédéon, Χρονικά..., 61.

(2) Editée d'abord par R. Foerster, *De antiquitatibus et libris manuscriptis constantinopolitanis commentatio*. Rostochii, 1877, 15 suiv., elle a été redonnée deux fois par Sp. Lambros et ses continuateurs dans Νέος Ἑλληνομνήμων, I, 1904, 287, 288 et XVII, 1923, 380, 381; on la retrouve aussi dans M. Gédéon, *op. cit.*, 60, 61 en note.

Ce morceau d'indigente littérature (1) accumule les erreurs les plus invraisemblables. Inutile de souligner l'anachronisme qui reporte le protostrator Glabas au temps du porphyrogénète Jean II Comnène (1118-1143). Il est une confusion de plus grande conséquence, celle qui fait de la femme du protostrator Glabas la fondatrice de Kyra-Martha, bâtie par la sœur de Michel VIII. De plus l'indication que la princesse aurait utilisé à cet effet un immeuble paternel est pour le moins douteuse, car ses parents, réfugiés à Nicée après 1204, ne cohabitèrent certainement jamais (2) sur un point quelconque de Byzance. Ces ὀσπήτια τὰ πατρικά ne peuvent en pareil cas que désigner le palais des ancêtres. Mais l'occupation latine de cinquante sept ans laissa à l'abandon jusqu'aux plus somptueux édifices (3) en sorte qu'en 1261 l'état des anciennes habitations était immanquablement très précaire. On peut certes penser que le nouveau basileus eut à cœur de mettre en état la demeure de ses grands parents; mais on peut croire d'aussi bon droit que, disposant de spacieux palais, il ait négligé ce qui pouvait n'être que ruine ou n'offrir à sa famille de fiers parvenus qu'un trop modeste habitat.

D'autre part, exception faite de la petite formalité qui consistait à revêtir le froc in extremis et à changer de nom, rien n'indique que le protostrator Glabas ait renoncé aux armes pour le couvent. Sa longue épitaphe due à Philès (4) ne souffle mot de cet événement à rappeler, s'il en fût, sur un monument funéraire. Au contraire, le quatrain liminaire :

---

(1) Le caractère tendancieux du morceau a peut-être été surestimé par Lambros, *loc. cit.* I, 288-293; sa rédaction dénote en effet plus d'incohérente ignorance que d'habileté dans l'agencement des faits. Ce qui eût dû être en quelque mesure le cas, si les moines s'étaient proposé, en commettant ce factum, de donner à leur maison plus d'âge qu'elle n'en paraissait.

(2) Marie-Marthe naquit vers 1215; elle se trouvait être l'ainée d'Andronic Paléologue et d'Irène Comnène mariés vers 1210-12; cf. A. Th. Papadopoulos, *op. cit.*, 2, 13 n. 22.

(3) Par exemple le palais des Blachernes dont G. Pachymère signale le mauvais état (cf. *De Michaele Palaeologo*, II 31, éd. Bonn I, 161). Il est cependant certain qu'à la nouvelle de la prise de Constantinople, les seigneurs byzantins firent repérer par des commissaires particuliers leurs anciennes maisons (*ibid.* II, 30, éd. Bonn, I, 158).

(4) Cf. E. Miller, *op. cit.*, I, 1855, 118 n. 223. Le quatrain ci-dessous transcrit et les cinq vers qui le précèdent dans la tradition des œuvres du poète, ne se voient plus sur le monument.

Μὴ πάλιν εὑρὼν ὁ στρατός σε συγχέει,
κἂν δεῦρο τὸν χοῦν ἐκτεινάξας ἐκρύβης
ἢ τοῦ πάχους ῥεύσαντος ἁρπάγης ἄνω
πάνοπλον ἀφεὶς ἐκκρεμὲς τῷ παττάλῳ.

insinue assez clairement que le guerrier passa directement du camp au tombeau. L'histoire des trois années passées en combats sur les frontières orientales n'a en soi rien d'improbable; ce fut certainement le cas d'Alexis Philanthropène (1) qui, de 1294 à 1296 inclus batailla, sans discontinuer, contre les Turcs et ne put de tout ce temps revenir à Constantinople où l'appelaient les vœux de Planude et sans nul doute de sa femme. Or comme ce général était aussi un Tarchaniotès, la confusion est chose possible, à moins que le trait, emprunté à l'hagiographie ou à quelque fonds parallèle, ne soit de pure invention. Le diacre Zosime raconte en effet une anecdote semblable (2) de sainte Calia que le mari, resté trois années en route pour son trafic, trouva au retour dépouillée de tout volontairement. Or, rencontre curieuse, cette historiette vient dans le récit du pèlerin immédiatement après le signalement de Kyra-Martha. Quant aux qualités intellectuelles (3) de la protostratorissa, Philès, plus intéressé que quiconque à les exalter, n'en souffle mot et rien de semblable ne se trouve, non plus, à l'avantage de la sœur de Michel VIII dans les chroniqueurs contemporains. Il est au contraire, vers le même temps, une autre princesse et et fondatrice, Théodora Paléologina (+ 1301), femme en secondes noces du protovestiaire Alexis Raoul, célèbre (4) pour sa passion des livres et la protection qu'elle accordait aux savants.

Les données de notre récit sont donc, là où elles sont contrôlables, toutes fausses ou gravement sujettes à caution, à l'exception de cette précision topographique résultant d'une cons-

(1) Cf. M. Treu, *op. cit.*, 238.
(2) Cf. B. de Khitrowo, *Itinéraires russes en Orient*, Genève 1889, 205, 206.
(3) On peut légitimement supposer que cette réputation de femme savante a été inspirée au moine rédacteur par la lecture de l'épigramme funéraire où Marie-Marthe s'exprime à la première personne. La pensée qu'elle en fut l'auteur l'aura, en ce cas, fait prendre pour plus lettrée qu'elle ne l'était sans doute.
(4) Ce fut, entre autres, la patronne toute dévouée d'un écrivain de grand talent, Georges-Grégoire de Chypre auquel elle resta fidèle même après sa déchéance du patriarcat. Cf. M. Treu, *op. cit.*, 245, 246.

tatation personnelle de l'auteur : *elle mit sous le nom du Christ l'église qui subsiste jusqu'à aujourd'hui à Krikki kissime. Et les anciens appellent ce* (*monastère*) *Maisons de Kyra-Martha.* Comme dans les Passions les plus romanesques l'élément topographique est généralement de bon aloi, rien ne s'oppose à ce que, malgré la piètre valeur de l'ensemble, le détail précité ne doive être ici retenu. Entre 1565 et 1575 (1), on montrait donc à Constantinople dans un quartier dit Kirk Tchesme une église dédiée au Christ. La tradition concernant l'emplacement de Kyra-Martha au contraire présente quelque difficulté, laquelle met dans l'obligation de rejeter l'identification traditionnelle avec Sekban bachi.

Certes la conformité (2) d'assonnance de deux toponymes, aussi étroite que dans le cas présent (κρίκκι κίσσιμε = Kirk Tchesme) est une preuve recevable de leur identité. On remarquera toutefois que le nom turc, très populaire (3) et par conséquent très répandu, a pu être en usage, comme il est encore, en divers lieux d'Istanbul. La possibilité d'une autre combinaison resterait donc entière. Mais il est un texte qui semble confirmer nettement le repérage de M. Gédéon. L'anonyme (4) qui visita Constantinople entre 1424 et la Conquête écrit en effet :

> « En descendant du couvent des Apôtres dans la direction du midi, « on atteint deux couvents de femmes, l'un fondé par l'impératrice « et l'autre par l'empereur. Dans le premier on conserve les corps « intacts de Jean l'Aumônier, de Marie Madeleine et de la Vierge « Théodosie et dans l'autre, Etienne le Nouveau et sainte Irène qui « soutiennent la foi du chrétien. »

Ce signalement concorde pleinement avec celui d'Etienne de Novgorod selon lequel (5) on *montait* de Kyra Martha aux Saints-Apôtres. La position du quartier de Kirk Tchesme répond incontestablement à cette orientation, en sorte que le monastère et l'église dont nous nous occupons se trouvaient sans

(1) C'est la date assignée par l'éditeur à tout le récit. N'ayant pas l'ouvrage de Foerster sous la main, je ne puis vérifier ses arguments. Il est en tout cas antérieur à la transformation de l'église en mosquée (1591).

(2) Réserve faite de ce qui est dit ci-dessous, p. 319, 320.

(3) Il ne s'agit peut-être pas tant de fontaines homonymes que d'eaux de même provenance. La source, dite des Quarante-Fontaines, sise extra muros, alimentait tout un secteur d'Istanbul (voir ci-après p. 319, n. 1), d'où de ci de là l'appellation de Kirk Tchsechme souyou.

(4) Cf. de Khitrowo, *op. cit.*, 234.

(5) *Ibid.*, 122 : *De là il faut monter pour aller à l'église des Saints-Apôtres.*

[redacted] aucun doute dans ces parages. Toute la difficulté est de délimiter l'extension du quartier ainsi dénommé.

Notons d'abord que l'identification avec l'authentique ruine byzantine qu'est la mosquée de Sekban bachi est due au proche voisinage où celle-ci se trouve de la fontaine éponyme. Le rapprochement s'imposait de soi mais n'eût dû être enregistré qu'après mûr examen d'autres données, qui lui sont nettement contraires.

1) En premier lieu l'édifice proposé, dont la structure est encore intacte pour un temps, apparaît de trop petites dimen-

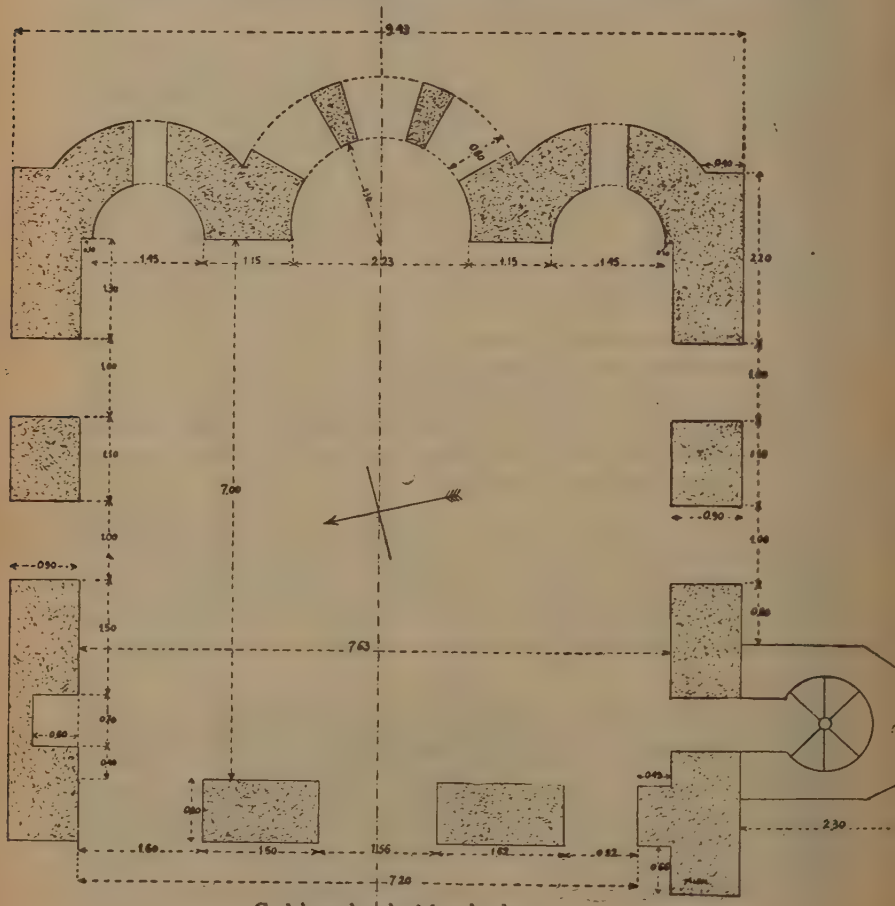

Sekban bachi Mesdjidi
dit Couvent de Kyra MARTHA.

sions, l'intérieur ne mesurant (1) que 7 m. 60 sur 7. Pareille chapelle eût certainement été insuffisante pour un monastère de femmes que les sources comparent à celui de Lips et qui comptait parmi les plus florissants (2) de la capitale. Comment d'ailleurs une communauté même réduite (3) eût-elle facilement pu évoluer dans un espace de quelque cinquante mètres carrés où devaient encore trouver place, entre autres objets de culte, les châsses d'au moins trois saints : Jean l'Aumônier, Marie-Madeleine et Théodosie (4) ? Enfin les fondations et restaurations monastiques sous les premiers Paléologues se signalent par leur ampleur; on s'explique dès lors mal que la sœur de Michel VIII n'ait pas pu faire plus grand que certains hauts dignitaires ou que ses propres parentes (5).

2) Kyra-Martha fut un lieu de sépultures impériales auxquelles les sources consacrent plusieurs mentions (6). On y enterra des princesses du sang de 1342 au moins jusqu'en 1440 et plus. Or l'absence de toute chapelle funéraire, comme la trop grande exiguité de l'ésonarthex, si tant est qu'il y en eût un, rend l'édifice de Sekban bachi absolument impropre à cet office.

---

(1) Voir le plan ci-contre.

(2) Ce point ressort tant de l'intérêt que lui portaient les princesses impériales dont plusieurs s'y retirèrent que du parallèle établi entre ce couvent et celui de Lips (v. g. dans Phrantzès, *Chronicon majus* II 5, éd. PG., CLVI, 752 B). S'il fallait admettre une identification proposée par Schneider, *op. cit.*, 61 sur un signalement de Du Cange, *op. cit.*, IV, viii, 24 (on eût dû citer *Studi Bizantini*, III, 1931, 276) de notre église avec celle que Buondelmonti désigne sous le nom de Chiramas, le problème serait de ce fait même tranché, car les proportions de l'édifice comparé aux plus grands ne sauraient être celles de Sekban bachi. Mais le signalement du voyageur florentin vise à coup sûr autre chose, soit parce qu'il glose le toponyme en *idest Domina nostra* (= Κυρία) — ce qui interdit de voir en Chiramas une forme contracte de Chirama(rta)s, soit parce que le nom est compris dans une énumération où figurent exclusivement des sanctuaires voisins de Sainte-Sophie (Georges des Manganes, Irène, Lazare, la Nea palatine) : il s'agit dès lors évidemment de l'Hodighitria toute proche, comme le prouve d'ailleurs l'état de certaines copies de la carte de Buondelmonti où le toponyme Odighitria, Digitria est substitué à Kiramos.

(3) Celui de Lips pouvait recevoir un maximum de cinquante sœurs (cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 109), mais le chiffre réglementaire était souvent dépassé avec le temps; témoin le couvent de femmes du Sauveur Philanthrope, encore une création contemporaine, qui en reçut jusqu'à cent et plus; cf. *EO*, XXIX, 1930, 50.

(4) L'anonyme parle en effet de leurs corps intacts; cf. de Khitrowo, *op. cit.*, 234.

(5) Lips restaurée par sa belle-sœur, la Pammacaristos rebâtie par Tarchaniotès, Chora restauré par le Métochite nous disent aujourd'hui encore que les fondateurs entre 1261 et 1310 ne regardèrent pas à la dépense.

(6) Exemple : la princesse Zoé morte le 17 juin 1440 (cf. G. Phrantzès, *Chronicon majus*, II, 17; éd. PG., 796 A) ; autres mentions dans J. Cantacuzene, *Historiar. lib., III*, 35 et IV, 42 (PG., CLIII, 913 C et CLIV, 316 BC).

3) Les indications topographiques d'Etienne de Novgorod (1) contredisent aussi formellement l'identification reçue :

> « Ensuite nous allâmes vénérer saint Jean l'Aumônier et sainte « Marie Cléophas et la sainte martyre Théodosie qu'on immola avec « la corne d'un bouc à cause de l'image du Christ : toutes ces saintes « reposent dans la même église, située très haut sur une montagne, « à laquelle conduit un escalier...

Observons d'abord que, bien que le nom de l'église ne soit pas donné, il est certainement question, ici comme ci-dessus, de celle de Kyra-Martha, elle seule étant signalée à diverses reprises pour avoir possédé simultanément les reliques des saints précités. Or la mosquée de Sekban bachi, est sise sur un terre-plein (altitude, 30 m.) sans saillant notable, à l'intersection de deux pentes dont l'une descend des Saints-Apôtres (point culminant à 54 m.) et l'autre de l'autre côté de l'aqueduc de Valens (pointe extrême à 40-43 m.).

On dira sans doute que la mémoire du voyageur l'a trahi et qu'il a confondu notre monastère avec celui du Pantocrator auquel pareil signalement convient à merveille encore aujourd'hui (2). Point n'est besoin, semble-t-il, de recourir à une solution aussi téméraire. En effet, de l'autre côté de l'aqueduc, dans la région de la colonne de Marcien, il y a des élévations assez abruptes pour justifier la caractéristique fournie par l'écrivain russe; surtout c'est bien de ce côté, assez proche du couvent de Lips, que devait s'élever la fondation de Kyra-Martha.

L'anonyme, dont le témoignage est transcrit ci-dessus (3), affirme avoir rencontré en descendant des Saints-Apôtres deux couvents de femmes, l'un que nous avons dit être Kyra-Martha et l'autre qui ne saurait être que l'ancienne fondation de Lips. En effet, si le pèlerin tait le nom de l'établissement où se vénéraient les reliques *d'Etienne le Nouveau et de sainte Irène,* son émule et compatriote, le diacre Zosime (4), passé au même en-

(1) Cf. de Khitrowo, *op. cit.*, 122. Le P. Pargoire a déjà repéré et exploité ce même texte; cf. *EO*, IX, 1906, 164, 165.
(2) Cf. J. Ebersolt et Ad. Thiers, *op. cit.*, 185 suiv.
(3) Supra, p. 315.
(4) De Khitrowo, *op. cit.*, 205.

droit dans le même quart de siècle, note avec d'autant plus d'attention qu'une fille du grand duc de Moscou y était enterrée : *Dans le couvent de femmes Lipessi, reposent saint Etienne, l'impératrice Irène* et la princesse russe Anne... Le corps de la sainte s'y trouva dès le début de la fondation (1) et l'on s'explique facilement que des rapports de bon voisinage aient valu à Kyra-Martha d'en posséder, elle-même, quelques reliques (2), nonobstant les liens de parenté qui unissaient les fondatrices de ces maisons, sœur et femme de Michel VIII Paléologue.

Mais Fenari Issa et Sekban bachi se trouvant au sud de Fatih, l'anonyme aurait peut-être pu rapprocher dans son souvenir deux établissements qu'il lui eut été aisé de visiter successivement sans que l'on soit en droit de conclure que l'une s'érigeait non loin de l'autre. Le diacre Zosime qui mentionne les deux couvents d'affilée nous permet d'écarter cette hypothèse et de conclure dans le sens de notre thèse. Après avoir parlé de Lips, son récit ajoute : *Dans le couvent de Gheramartas,* non loin de là (3), *reposent Marie-Cléopas et Jean le Guerrier...* Remarque certainement fausse au cas où il s'agirait de Sekban bachi, car de ce monument à Fenari Issa il y a près d'un kilomètre à vol d'oiseau.

Mais comment concilier la présence du monastère de Kyra-Martha sur l'épaulement oriental de la vallée du Lycus avec le toponyme de Kirk Tchesme dont nous avons signalé la parfaite convenance ? Simplement en observant que le quartier de ce nom débordait à l'ouest l'aqueduc de Valens. Cette explication est la plus naturelle (4). Il s'en présente aussi une autre selon laquelle l'équation Kirch Tchesme = *Kirk Tchesme* serait

---

(1) Le typicon de Théodora Palaeologina, femme de Michel VIII, mentionne sa présence du corps de sainte Irène au monastère restauré ; cf. H. Delehaye, *op. cit.*, 110, n. 6 et 176, 177.

(2) Le voyageur russe Alexandre (1393) signale au *couvent de l'impératrice qui est appelé Kirmarta* la présence d'une partie des reliques de sainte Irène ; *ibid.*, 163.

(3) *Ibid.*, 205. Cet indice topographique ne figure pas dans la recension traduite, mais elle est livrée par deux autres manuscrits dont Mme de Khitrowo a consigné les variantes au bas de chaque page. Inutile de redire à ce sujet qu'une édition critique de ces pieux récits est la condition indispensable pour le progrès des études de topographie constantinopolitaine.

(4) Elle est aussi la plus conforme à la topographie historique, car le nom de Kirktchesme était donné non seulement à la fontaine, mais à un vaste secteur desservi par l'aqueduc. Cf. Kn. Ol. Dalman, *Der Valens- Aquädukt in Konstantinopel*, Bamberg 1933, 21-22 et pl. 18.

contestable. En effet si la transposition de Kirk en Κρίκκι paraît normale, le changement de Tchesme en κίσιμε est plutôt lointain (1). On pense d'abord à Kesme (s. e. kaya) qui veut dire *roche friable* et qui, déterminé par l'adjectif kirik (taillé, coupé) peut bien avoir signifié roche taillée dans le sens de roche abrupte. Exégèse qui convient parfaitement à la notation d'Etienne de Novgorod parlant, non sans quelque exagération, de très haute montagne et d'escalier y accédant. Mais cette base philologique est trop facile et mieux vaut n'en point faire état.

L'examen du problème topographique établit donc, de manière, croyons-nous, certaine, les points suivants :

1) Le couvent de la Sûre-Espérance et les divers édifices (couvents de Gorgoépékoos, de la protostratorissa Glabaena, de la Kyriotissa; églises de saint Onuphre et saint Acace) sont à chercher, non du côté de saint Acace de Karya, dans la Xe région, en vue de la Corne d'or, mais du côté de la Propontide, à l'Heptascalon et dans ses environs immédiats.

2) Le couvent byzantin de Kyra-Martha ne saurait davantage s'identifier avec la mosquée de Sekban bachi. Son emplacement doit se trouver plus à l'ouest, de l'autre côté de l'acqueduc de Valens, sur un des escarpements qui bordent la vallée du Lycus et en direction du monastère de Lips.

V. LAURENT.

---

(1) La transposition moderne est en effet uniformément : Τσεσμέ. Toutefois on ne saurait trop faire état de pareille constatation, car la toponymie urbaine a toujours souffert de capricieuses fluctuations.

Les réponses canoniques à Marc d'Alexandrie leur caractère officiel, leur double rédaction

Théodore Balsamon, patriarche d'Antioche, est sans contredit le plus célèbre et le plus autorisé des canonistes byzantins. Avant de monter sur le siège d'Antioche, il avait exercé à la fois les fonctions de nomophylax et celle de chartophylax, ce qui supposait en lui une grande connaissance tant des lois civiles que des canons ecclésiastiques et le mettait en mesure de les approfondir encore davantage. C'est en cette double qualité qu'à l'occasion d'une erreur (du moins on la jugea telle) commise par le patriarche Michel III, il reçut de l'empereur et de ce patriarche la mission de commenter les canons ecclésiastiques et le nomocanon de Photius en marquant les rapports des canons avec les lois civiles. De là sont nés les célèbres commentaires qui constituent une mine si riche du droit ecclésiastique byzantin. Devenu patriarche, Balsamon, qui vivait à Constantinople, continua à donner des consultations canoniques, à publier études, lettres et traités. Quelle est au juste l'autorité de ces productions ? Sont-elles l'expression officielle, ou du moins authentiquée du droit ecclésiastique de l'Église byzantine ? ou bien n'ont-elles d'autre autorité que celle qui appartient à un personnage éminent en science et en prudence juridique ? Je ne parle pas ici des réponses qu'il rédigea au nom du patriarche de Constantinople quand il était encore chartophylax, telle celle qu'il fit au nom de Chariton sur les troisièmes noces, car le chartophylax n'est alors, selon son expression, que la bouche du patriarche, ne disant et n'écrivant que ce que veut la tête (1). De tels actes appartiennent assurément au patriarche. Il faut

(1) *PG*, CXXXVIII, 1061 C.

noter, en outre, que les études et réponses publiées par Balsamon quand il fut patriarche ne l'ont pas été en vertu de cette qualité, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas des actes de juridiction, ce qui en ferait une source directe et officielle du droit. C'est le canoniste qui parlait, non le patriarche qui agissait. La question posée se restreint donc aux écrits suivants, d'abord, les commentaires ci-dessus indiqués, parce qu'il a reçu un mandat officiel pour les composer, et les réponses à Marc d'Alexandrie. Pour les commentaires, on peut présupposer, non pas que la Grande Église les ait homologués comme sa doctrine, mais qu'elle les a acceptés comme un guide utile pour le but proposé, savoir, connaître les rapports entre le droit civil et le droit canonique. Les preuves directes manquent pour cela, mais le fait que Balsamon a donné une nouvelle édition de son œuvre en la dédiant au patriarche Georges Xiphilin atteste qu'elle a été agréée et au moins implicitement approuvée. Quant aux réponses à Marc d'Alexandrie, dont nous allons spécialement nous occuper ici, plus d'un, sans doute, s'étonnera que nous posions la question de leur caractère officiel. Nulle part en effet, ce document n'est rangé parmi les sources officielles et directes du droit. Les éditeurs de textes canoniques le placent, non parmi les actes patriarcaux ou synodaux, mais parmi les opuscules de Balsamon. Et c'est parmi les sources auxiliaires du droit avec les opuscules du même auteur que le classent, quand ils en parlent, les histoires ou manuels de droit ecclésiastique byzantin (1). C'est une raison pour nous d'attirer l'attention sur cet aspect et cette portée des célèbres réponses. Leur caractère officiel nous semble résulter à l'évidence de tout un ensemble de faits et circonstances. D'abord les question du patriarche d'Alexandrie ne sont pas adressées à Balsamon. Le titre officiel en est le suivant : *Questions posées, à la demande des chrétiens qui vivent dans le pays et les possessions des Sarrasins, par Marc, très humble patriarche d'Alexandrie, sous le règne de notre empereur Isaac l'Ange très pieux et très ami du Christ, et sous le très saint et œcuménique patriarche seigneur Georges. Dieu leur accorde longévité !* (2). On le voit, le pa-

(1) Mortreuil. *Histoire du droit byzantin*. III, 452 ; Milash, *Pravoslavo tsrkveno pravo* (1926), p. 126.
(2) Rhalli et Potli, IV, 447-448.

triarche d'Antioche n'est aucunement désigné. L'énoncé, de prime abord, suggère à l'esprit que les questions ont été portées au synode présidé par le patriarche Georges Xiphilin. C'est un énoncé presque semblable qui précède les questions des hagiorites à Nicolas III dans certains manuscrits, par exemple, le Lavra B 43 : Ἐρωτήσεις κανονικαὶ καὶ ἀποκρίσεις τῆς ἁγίας συνόδου τῆς γεγενημένης ἐπὶ τῶν ἡμερῶν τοῦ... πατριάρχου κυροῦ Νικολάου. Mais cette présomption, cet indice se précise dans la préface ou prologue aux questions et réponses. En voici le sens : *Ce n'est pas à la parole de Moyse* : « *Interroge ton père, et il te racontera; tes anciens, et ils te parleront* » *qu'a obéi le patriarche d'Alexandrie Marc, le frère et le collègue de notre médiocrité, mais à cette autre de l'Esprit-Saint* : « *Quoi de meilleur et de plus doux que l'unanimité entre frères !* ». *C'est ce sentiment qui l'a poussé à demander avis, ce qu'il a fait par un écrit qu'il a remis à notre médiocrité pour être soumis à un examen synodal et recevoir ce livret de réponse fraternelle* (1). On ne saurait raisonnablement contester que le patriarche qui parle ici ne soit le patriarche de Constantinople. C'est à lui qu'il appartient, quand ce n'est pas l'empereur qui le fait, de réunir le synode pour la discussion des problèmes. Le patriarche d'Antioche n'est à Constantinople qu'un hôte, qui, n'appartenant pas au patriarcat byzantin, n'est pas tenu d'assister aux synodes, sauf quand l'empereur préside, y assiste cependant parfois, mais jamais n'en peut réunir ni présider. Pour ce qui est des questions de Marc d'Alexandrie, il apparaît bien qu'elles constituent une démarche officielle de ce patriarche dans le but de résoudre les problèmes qui se posent pour ses fidèles soumis au joug sarrasin et pour harmoniser la législation canonique et les coutumes liturgiques de son Église avec celles de l'Église byzantine. Une démarche de cette nature n'a aucune raison d'être adressée au patriarche d'Antioche. Enfin, c'est un fait certain, qui résulte du même prologue, que les questions ont été discutées en synode, mais le synode n'a pu être présidé que par le patriarche de Constantinople. Il s'ensuit que « le livret de réponse fraternelle » est le résultat des délibérations synodales, et qu'au seul patriarche de Constantinople peut appartenir le prologue qui le préface.

(1) *Ibid.*, 447.

Le « livret de réponse fraternelle » est le terme par lequel est désigné le document contenant les réponses aux questions de Marc. Il est donc hors de doute que ces fameuses réponses parvenues sous le nom de Balsamon, qui sans nul doute les a rédigées, n'ont pas seulement l'autorité limitée de ce canoniste, mais celle de la Grande Église elle-même, et qu'on doit les compter, non parmi les sources auxiliaires, mais parmi les sources officielles du droit byzantin. Vu le nombre des questions posées et résolues, et la portée de plusieurs d'entre elles, on ne peut dénier à cette conclusion une certaine importance.

Mais voici autre chose, qui a passé inaperçu de tous ceux qui se sont occupés de Balsamon, excepté évidemment de celui grâce à qui je puis en parler, je nomme l'estimable et sympathique Gédéon. Cet érudit grec, trop peu connu, et il est difficile de le connaître entièrement, tant il a dispersé ses productions, cet érudit a publié en 1903 dans le premier et unique fascicule de sa Νέα βιβλιοθήκη une intéressante collection de réponses canoniques ainsi intitulée : Θεοδώρου Ἀντιοχείας τοῦ Βαλσαμῶνος λύσεις ἐπὶ ταῖς ἀπορίαις τοῦ ἁγιωτάτου πατριάρχου Ἀλεξανδρείας κῦρ Μάρκου ἐξενεχθεῖσαι ἐπὶ τῆς πατριαρχείας τοῦ ἁγιωτάτου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως κῦρ Γεωργίου τοῦ Ξιφιλίνου (1). A part les différences de forme et des lacunes réciproques, les questions posées sont les mêmes que dans la recension connue. Quant aux réponses, elles sont en général substantiellement les mêmes, mais quelques-unes comportent des différences notables, voire une opposition absolue. Leur forme, même pour les réponses communes, est tout à fait différente. Cette rédaction se trouve conservée dans un manuscrit qui se trouve en tête de la Νομικὴ συναγωγή de Dosithée, manuscrit plus ancien que ce patriarche. C'est d'après ce codex que Gédéon l'a publiée. Pour plus de commodité, nous désignerons cette rédaction en l'appelant *rédaction D* (= Dosithée), et la rédaction courante par l'appellation *rédaction Rh* (= Rhalli, édition choisie parce qu'elle est plus complète et contient trois questions de plus que celle de Leunclavius, reproduite par Migne (2). L'édition susdite de

(1) Νέα βιβλιοθήκη ἐκκλησιαστικῶν συγγραφέων, Constantinople, 1903, col. 135-160.

(2) Edition de Rhalli, t. IV, 447-496; édition de Leunclavius (qui provient de celle de Bonefidius), 362-394, — reproduction dans *PG*, CXXXVIII, 952-1012.

Gédéon s'arrête avec le fascicule au beau milieu de la réponse à la question 56, sans que le lecteur ait été averti du nombre des questions de cette rédaction. Le fascicule, tiré à mille exemplaires, a été détruit dans des circontances restées inexpliquées; trois ou quatre exemplaires seulement, nous assure Gédéon lui-même, ont été sauvés du désastre. Le désastre devait être réparé, et tous les naufragés de la Νέα βιβλιοθήκη devaient être recueillis dans l'Ἀρχεῖον ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας, autre publication fondée par Gédéon en 1911. Cette nouvelle entreprise n'alla pas loin (1), et notre document n'y trouva point place. Le vaillant éditeur se décida à le donner par tranches dans l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, tâche qui fut intégralement accomplie (2). Le nombre des questions ainsi publiées est de 57, c'est le total de ce que contient le manuscrit de Dosithée. Nous avons donc maintenant une plus grande facilité pour comparer les deux rédactions.

La rédaction D, à la différence de la rédaction Rh, ne comporte point de préface et entre de plain pied en matière. Le libellé des questions est autre. La première se lit ainsi : Α΄· Χρὴ μετὰ τῶν κοντακίων ἱερουργεῖν τοῦ ἁγίου Ἰακώβου καὶ τοῦ ἁγίου Μάρκου ; Le mot κοντάκιον signifie ici le rouleau contenant la liturgie. Au lieu de ce mot concret, la rédaction Rh emploie le mot « liturgie » et donne à la question une tout autre tournure : Αἱ τὰ μέρη τῆς Ἀλεξανδρείας καὶ τῶν Ἱεροσολύμων ἀναγινωσκόμεναι λειτουργίαι, καὶ λεγόμεναι συγγραφῆναι παρὰ τῶν ἁγίων Ἀποστόλων Ἰακώβου τοῦ Ἀδελφοθέου, καὶ Μάρκου, δεκταί εἰσι τῇ ἁγίᾳ καὶ καθολικῇ Ἐκκλησίᾳ, ἢ οὔ ; Sous une forme plus solennelle, on met ici en question la légitimité et même l'authenticité des deux liturgies. Les réponses expriment toutes deux le devoir qu'a l'Église d'Alexandrie d'abandonner sa liturgie particulière pour embrasser celle de Constantinople, mais il y a des différences de détails. La rédaction Rh reconnaît que la liturgie de saint Jacques a été autrefois légitime, mais non celle de saint Marc, et déclare que ni l'une ni l'autre ne sont plus acceptables, du moment que la Grande Église ne les reconnaît pas. La rédaction D admet que les deux liturgies ont été autrefois légitimes, mais rapporte que,

(1) Nous connaissons trois fascicules parus (Constantinople, 1900) ; nous ignorons si le quatrième, annoncé, a vu le jour.

(2) Ἐκκλ. Ἀλήθεια, t. XXXV, n°ˢ 22, 23-24.

soit à cause d'interpolations, soit à cause de leur trop grande longueur, elles ont été remplacées par les liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome. Et puisque l'Église de Constantinople est à la tête de toutes les Églises pour la pureté de la foi et en vertu de ses privilèges en tant que nouvelle Rome, il faut que l'Église d'Alexandrie célèbre comme elle et ne s'attache point à la coutume locale. Et s'il y avait lieu de célébrer parfois la liturgie de saint Jacques ou de saint Marc, il faut en donner lecture au synode qui examinera avec soin ce qui doit être fait. — Ces différences qui ne touchent pas au fond des réponses sont cependant appréciables. Plus appréciable encore et plus caractéristique est la différence de la forme. Voici, à titre d'exemple, le début de chacune de ces réponses.

Rédaction D (1)	Rédaction Rh
Πηγὴ μὲν τῶν θείων μυσταγωγιῶν ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς καὶ Θεός, δεξάμενοι δὲ (2) οἷον αὐτοῦ ἀμέσως οἱ αὐτόπται τούτου καὶ ὑπηρέται, οἱ καὶ ἐγένοντο ὡς ἐκ θειρυγος ποταμοὶ εὐφραίνοντες τὴν πόλιν τοῦ Θεοῦ· ἀμέλει τοι, κατὰ τὴν κυριακὴν παραίφασιν, ἃ εἰς τὸ οὖς αὐτοῖς ἠκούτισται, ταῦτα καὶ ἐπὶ τῶν δωμάτων κεκηρυκται καὶ πεπληρωται· (3) ὁ προφητικῶς ὁ Δαβὶδ προεθεσπιώδησεν· οὐκ εἰσὶ λαλιαὶ, οὐδὲ λόγοι, ὧν οὐχὶ ἀκούονται αἱ φωναὶ αὐτῶν.	Ὁ μέγας Ἀπόστολος Παῦλος, ὁ τῶν ἁγίων Ἐκκλησιῶν τοῦ Θεοῦ ῥήτωρ καὶ διδάσκαλος, Κορινθίοις ἐπιστέλλων φησίν· Ἀδελφοί, παρακαλῶ ὑμᾶς διὰ τοῦ ὀνόματος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἵνα τὸ αὐτὸ λέγητε πάντες, καὶ μὴ ᾖ ἐν ὑμῖν σχίσματα, ἦτε δὲ κατηρτισμένοι ἐν τῷ αὐτῷ νοΐ, καὶ ἐν τῇ αὐτῇ γνώμῃ.

Cette différence de forme pour des réponses de fond identique se poursuit tout le long des deux rédactions et est naturellement surtout sensible quand les réponses sont plus longues.

En d'autres réponses, les différences de fond sont beaucoup plus accentuées. Dans la 8e question de la recension D (= Rh. 4e), le patriarche d'Alexandrie déclare que n'ayant pas des livres de lois, il juge d'après les canons et demande s'il fait mal. La réponse l'approuve d'agir ainsi, puisque aussi bien les

(1) Selon l'édition de la Νέα βιβλιοθήκη, celle de l'Ἐκκλ. Ἀλήθεια, ayant des lacunes, cf. notes 4-5.

(2) Cette particule manque dans l'Ἐκκλ. Ἀλ.

(3) Le passage depuis ἀμέλει τοι jusqu'à ὁ προφητικῶς manque également dans l'Ἐκκλ. Ἀλήθεια.

lois doivent être établies en conformité avec les canons. La rédaction Rh pose la question un peu autrement : Les 70 livres des Basiliques ne sont pas répandus chez nous, et nous marchons dans la nuit en ce qui les concerne : sommes-nous condamnables pour cela ? Réponse : Il est bon de les connaître et de les étudier, mais la difficulté rend excusable. Aucun mot des canons !

La question 11 de la rédaction D demande : Pouvons-nous célébrer dans notre dialecte ? Réponse : il faut aimer l'accord en tout, mais si les indigènes demandent les ecphonèses dans leur langue, il n'y a aucun danger à le leur accorder. Cependant, pour que cela ne soit pas à charge aux Rhomaei qui sont dans le pays, il faut aussi les faire de temps en temps en leur langue. — Dans la rédaction Rh (question 6), la demande est élargie et concrétisée : Les Syriens orthodoxes et les Arméniens convertis peuvent-ils célébrer en leur dialecte, ou faut-il les forcer à célébrer avec des livres grecs ? Réponse : ils peuvent célébrer en leur dialecte, mais avec les mêmes prières, transcrites sur (ἐκ) des rouleaux calligraphiés en lettres grecques.

A la question : Quelqu'un peut-il épouser la fiancée de son frère défunt ? la rédaction D (n° 12) répond : Non. La rédaction Rh (n° 7) répond de même, mais ajoute que, si c'est la coutume générale de l'Orient et du Midi, on peut le permettre.

Celui qui, ayant perdu sa fiancée, prend une autre femme, peut-il devenir prêtre ? Non, répond la rédaction D (n° 13). Mais la rédaction Rh (n° 8) distingue : Si les fiançailles ont été célébrées selon la néara d'Alexis, non; dans le cas contraire, oui (la raison en est que les fiançailles étant alors nulles, l'empêchement pour la prêtrise n'est pas créé).

Peut-on pratiquer la saignée après la communion ? Oui, en cas de maladie, selon la rédaction D (n° 18). Non, sauf en cas de maladie mortelle, déclare la rédaction Rh (n° 12).

Un moine peut-il changer de monastère ? Non, selon la rédaction D (n° 34), sauf en cas de détriment pour son âme, qu'il est tenu d'abord de manifester (1). Non, selon la rédaction Rh (n° 23), sauf les cas prévus au canon 4 du concile premier-

(1) Cf. réponse de Nicolas aux moines hagiorites, Rhalli, IV, 422-423.

second (1) ; parmi ces cas n'est point compris celui de la rédaction D.

Est-il bien d'oindre de chrême (μύρον) l'évêque défunt ? Oui, déclare la rédaction D (n° 36), en souvenir du Christ, dont l'évêque est l'image. Non, répond la rédaction Rh (n° 25), car le chrême étant donné à ceux qui sont baptisés par les hérétiques, on jetterait le soupçon sur ceux qui ont baptisé l'évêque.

Nous arrêtons ici ces exemples dont le dernier est certes le plus frappant. On a ainsi une idée des différences de fond. Nous avons plus haut fait toucher du doigt la différence de forme en citant les débuts respectifs de la première réponse : or, c'est partout qu'elle se constate. De tout cet ensemble ressort avec évidence que les deux rédactions ne peuvent appartenir à un même auteur. Gédéon cependant l'a cru, acceptant aveuglément la désignation du manuscrit de Dosithée. Sur la façon d'expliquer cette double rédaction, l'érudit grec a eu deux opinions. Dans sa première édition, il a présenté la rédaction D comme la rédaction primitive, qui, retravaillée et corrigée, aboutit à la rédaction Rh, celle que reçut le patriarche d'Alexandrie. Dans sa seconde édition, il a pensé le contraire. Se basant sur une réponse canonique adressée à Constantin Cabasilas par un contemporain de Balsamon plus jeune que lui, où les réponses à Marc sont critiquées et où il est dit que du vivant même de Balsamon, il ne manquait pas de gens de loi pour critiquer certaines de ses solutions, Gédéon a cru que Balsamon, ému de ces critiques, aura revu les dites réponses et les aura corrigées (2). Cette supposition est étrange. D'abord, il n'est pas dit que les solutions critiquées par les susdits gens de loi figuraient parmi les réponses à Marc. Ensuite, on ne peut admettre que Balsamon, pour quelques critiques entendues, eût docilement revisé son œuvre, lui, revêtu de la dignité patriarcale, et nullement inférieur, ainsi l'estimait-il sans doute, en science canonique à ceux qui le critiquaient. Enfin et surtout, l'hypothèse de Gédéon, n'explique pas le changement complet de rédaction quand le fond des réponses n'a pas changé. Et cette dernière difficulté n'est pas levée non plus par la première explication du savant grec. Comme nous l'avons dit, en effet,

(1) Cf. Regestes des patriarches de Constantinople, N. 468.
(2) Ἐκκλ. Ἀλήθεια, t. XXXV, 169-170.

la différence des rédactions est telle qu'on ne peut l'expliquer que par la différence d'auteurs.

S'il en est ainsi, quel est donc l'auteur de la rédaction D ? Nous en serions réduits à l'ignorer toujours, en palliant cette ignorance de suppositions hasardeuses, sans l'intitulé d'un manuscrit de la Bodleienne, le *Roe 18,* datée de 1349, où cette même rédaction se rencontre. Voici cet intitulé : Ποίημα τοῦ ἁγιωτάτου μητροπολίτου Χαλκηδόνος κυροῦ Ἰωάννου ἐπ' ἐκκλησιαστικοῖς ζητήμασιν. Ἐρώτησις (sic Roe) Μάρκου πάπα Ἀλεξανδρείας καὶ ἀποκρίσεις ἐπ' αὐταῖς ἀναγνωσθεῖσαι συνοδικῶς ἐπὶ τῆς πατριαρχείας τοῦ Ξιφιλινοῦ κυροῦ Γεωργίου. Incipit : Εἰ χρὴ μετὰ κοντακίων... (1).

C'est donc à un certain Jean, métropolite de Chalcédoine qu'est due cette rédaction. Précisément, à cette époque, existe pour ce siège un titulaire de ce nom (Jean Kastamonitès). On le rencontre dans les listes de présence des synodes du 27 novembre 1191 et du 8 janvier 1192 et dans l'intitulé de plusieurs compositions littéraires.

On aura remarqué dans la suscription citée du *Roe 18* les mots ἀναγνωσθεῖσαι συνοδικῶς. Ils sont essentiels. Ils signifient que les réponses de Jean de Chalcédoine ont été lues en synode. Ils confirment que les questions n'étaient pas adressées à Balsamon, mais au patriarche et au synode de Constantinople. Lues en synode, elles faisaient donc partie de l'action officielle conduite pour répondre aux questions du patriarche d'Alexandrie. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, elles se présentent sans prologue et sans approbation du patriarche de Constantinople, à la différence de l'autre rédaction, remise au patriarche alexandrin. Que conclure de là ? sinon que les réponses de Jean, dans l'ensemble, n'ont pas eu l'heur de plaire au concile. Quant à leur rapport avec celles de Balsamon, voici ce qui paraît le plus vraisemblable. En possession des questions de Marc, le patriarche et le concile auront commis à Jean le soin de rédiger des réponses qui seraient examinées synodalement. Ces réponses durent être, les unes repoussées, d'autres modifiées, mais la plupart furent admises. Il est très probable que le patriarche d'Alexandrie était présent aux délibérations

(1) Se trouve aussi dans la *Berol. Phillips 98,* qui semble dépendre du *Roe 18,* ou d'un prototype commun.

pour préciser tel ou tel point (1). Cette présence entraînait par convenance celle du patriarche d'Antioche, qu'une autre convenance, celle de sa science canonique, appelait aux débats. Sa participation y dut être active. Aussi lui confia-t-on la rédaction définitive des réponses. Sans doute aussi voulait-on, par le choix de ce rédacteur, faire honneur au patriarche d'Alexandrie. Le célèbre canoniste aura entendu faire œuvre pleinement personnelle, et pour cela, a remplacé toutes les réponses de Jean, même celles sur lesquelles tout le monde était d'accord, par une rédaction entièrement nouvelle. Mais, comme nous l'avons déjà relevé, ce ne sont pas seulement les réponses qui sont différentes, mais les questions elles-mêmes dans les deux rédactions sont différemment libellées. En général, les questions de la rédaction D sont beaucoup plus simples et plus proche du langage direct et spontané. Voici des exemples :

Θ'. Εἰκός ἐστι λαβεῖν τινα τόκον ἢ οὔ ;	Ε'. Ἀκίνδυνόν ἐστι τοῖς ἱερωμένοις, ναὶ μέντοι καὶ τοῖς λαϊκοῖς, ἐπὶ τόκῳ δανίζειν, ἢ μᾶλλον ὁλέτριον ;
Γ'. Ἂν τις ἀρραβωνισθῇ γυναῖκα καὶ τελευτήσῃ καὶ ἐπάρῃ ἄλλην, εἰκός ἐστι ψηφισθῆναι εἰς ἱερατικὴν τάξιν ;	Ἡ'. Ἀποκριματίστως διακονικοῦ ἢ ἱερατικοῦ βαθμοῦ ἀξιωθείη ὁ διὰ τὸ τελευτῆσαι τὴν μνηστευθεῖσαν αὐτῷ ἑτέραν σύμβιον ἀγαγόμενος, ἢ ὡς δίγαμος κωλυθήσεται ;
ΑΔ'. Ἐάν τις ἀποκάρῃ ἐν μονῇ, ὀφείλει μεταβῆναι ἀπ' αὐτῆς καὶ ἀπελθεῖν ἐν ἑτέρᾳ, ἢ οὔ ;	ΚΓ'. Ἀποκριματίστως μεταβαίνουσι μοναχοὶ ἐξ ὧν ἀπεκάρησαν μοναστηρίων πρὸς ἕτερα μοναστήρια, ἢ οὔ ;
ΝΑ'. Εἰκός ἐστι θάπτειν ἐντὸς τῆς Ἐκκλησίας ;	ΜΑ'. Ἀπὸ ἀρχαίας ἐγχωρίου συνηθείας θάπτονται λείψανα ὀρθοδόξων εἰς τὰς κατὰ χώραν ἐκκλησίας ἡμῶν. Ζητῶ οὖν μαθεῖν εἰ ἐστὶ τοῦτο ἀποκριμάτιστον.
ΝΒ'. Εἴ τις διγαμήσει δύνατι λαβεῖν καὶ τρίτην γυναῖκα ;	ΜΔ'. Οἱ διγαμήσαντες λαϊκοί, καὶ ἑτέρου γάμου, ἤτοι τρίτου, νομίμως ἀξιωθήσουται, ἢ οὔ ;
ΝΓ'. Ἐάν τις παλλάκην ἔχει, ὀφείλει μεταλαμβάνειν ;	ΜΕ'. Τοῖς παλλακευομένοις συγχωρητέα ἐστὶν ἡ τῶν θείων ἁγιασμάτων μετάληψις, ἢ οὔ ;

(1) La présence de Marc à Constantinople est insinuée par le passage où le patriarche de Constantinople dit que Marc lui remit en mains, ἐνεχείρισε, le livret de ses questions.

Ces changements et tous ceux de même nature, et presque toutes les questions en sont affectées, ont pour but de remplacer par un style plus noble la manière trop simple de la rédaction primitive. Il en est d'autres qui visent à donner aux questions une plus grande clarté. Par exemple, la question : Que faire si quelqu'un vomit après la communion ? vise, à en juger par les deux réponses, la pénitence à donner à celui qui a eu cet accident. La question, dans la rédaction Rh, devient en conséquence : Comment le corriger d'après la tradition ? Autre exemple : La rédaction D demande : Tout prêtre peut-il recevoir les confessions ? Le sens, d'après la réponse est : Est-ce que même le prêtre laïque doit confesser (étant donnée la permission de l'évêque, doctrine établie dans une question précédente) ? La rédaction Rh le précise : Λαϊκὸς ἱερεὺς μετὰ ἐπιτροπῆς ἐπισκοπικῆς καλῶς ἐξαγορείας ἀνθρώπων τινῶν ἀναδέξεται, ἢ οὔ ; D'autres fois, le changement a dû se produire par suite de la discussion synodale. Le patriarche Marc a dû parfois objecter la coutume de ses contrées ; de fait, l'appel à la coutume ne se trouve que dans la rédaction Rh. Il a dû aussi sans doute préciser çà et là le sens de sa question. Par exemple, la rédaction D demande si ceux qui se sont confessés peuvent communier chaque jour. La réponse est : cela dépend des péchés accusés, car il y a des péchés qui sont punis par la privation de la communion. Le patriarche d'Alexandrie ne pouvait pas ignorer cela. Il voulait évidemment demander si la communion quotidienne est permise à ceux que la confession a laissés sans obstacle. Et c'est en ce sens que la rédaction Rh corrige la question. Enfin, il est des cas où la question est élargie, parce que le synode sans doute l'a jugé utile. Par exemple, la rédaction D demande : Un prêtre qui a eu un rêve impur peut-il célébrer ? La rédaction Rh joint le cas semblable du laïque par rapport à la communion. La rédaction D demande : peut-on célébrer dans un navire ? La rédaction Rh ajoute : ...ou dans une maison profane, et peut-on aussi y baptiser ? La rédaction D demande : Les prêtres peuvent-ils absoudre et lier sans le tenir de l'évêque ? La rédaction Rh pense au moine non prêtre, et l'insère dans la question.

A ces divers changements, il faut ajouter aussi ceux qui consistent à grouper ensemble les questions connexes entre elles ou qui comportent une même réponse. Ainsi, les questions 5, 6,

7 de la rédaction D, concernant respectivement divers objets du culte, ont été renfermés dans la question 3 de la rédaction Rh. Les questions 17 et 18 de la rédaction D concernant le bain et la saignée au jour de la communion ont été réunies dans la question 12 de la rédaction Rh. Les questions 21, 22, 24 de la rédaction D correspondent à l'unique question 15 de la rédaction Rh. Les questions 38 et 39 de la rédaction D concernant des professions à interdire ou non aux clercs sont unifiées dans la question 27 de la rédaction Rh, qui ajoute encore à la liste.

On voit par tout cet ensemble combien a été profonde la refonte tant des questions de Marc que des réponses de Jean de Chalcédoine. Balsamon, sur les indications du synode, où du reste il a certainement fait valoir et sans doute aussi prévaloir ses solutions, a fait œuvre vraiment nouvelle, et il est bien juste que les réponses soient parvenues sous son nom, mais sa notoriété juridique a fait oublier qu'il n'écrivait pas en son nom propre, mais au nom du synode patriarcal de Constantinople. Elle est cause aussi sans nul doute que la rédaction D lui ait été attribuée dons la Νομικὴ συναγωγή. On n'en peut dire autant de notre Jean de Chalcédoine; ce personnage n'étant connu par aucune autre activité juridique, il n'a pu venir à personne l'idée de le choisir pour le substituer au véritable auteur ou pour combler une lacune d'attribution, et il faut bien conclure que son nom dans la rédaction D ne peut provenir que d'une attribution primitive.

Une dernière question peut se poser. Quel était le nombre des ἐρωτήσεις du patriarche Marc dans leur première rédaction ? Le manuscrit de Dosithée n'en comprend que 57, mais il est évident que la copie est lacuneuse, ou que le travail de Jean de Chalcédoine fut incomplet. Pour pouvoir donner une réponse pertinente, il faudrait connaître le contenu de la copie du *Roe 18*. Du moins, pouvons-nous faire les remarques suivantes : 1) La rédaction Rh a groupé plusieurs questions de la rédaction D : de ce fait le nombre des questions dans celle-ci doit être supérieur dans la même proportion; 2) Il y a des lacunes réciproques. Les questions 4, 10, 28, 30, 31, 41 de la rédaction D manquent dans la recension Rh; inversement, les questions 24, 29, 31, 34, 42, 43, 48 de la rédaction Rh manquent dans la rédaction D; 3) Il n'est pas impossible que la rédaction Rh, de même qu'elle a ajouté des cas annexes à certaines questions,

en ait aussi introduit de nouvelles; 4) Il faut enfin compter avec les défaillances ou les distractions des scribes, qui ont pu écarter ou oublier des questions et réponses. Vu les proportions marquées, le nombre des questions de la première rédaction ne devait pas être inférieur à 70, et pouvait même dépasser ce nombre. Mais encore une fois, il est plus sage de se réserver et d'attendre de connaître la copie du *Roe 18*. Il serait même souhaitable, vu l'antiquité de ce manuscrit et la difficulté d'accès aux deux éditions de Gédéon, que quelqu'un reprenne la publication, (1) du document sur la base du codex bodleien, en tenant compte de ces deux éditions et, s'il y a lieu, du manuscrit de Berlin *Phillips 18*.

V. Grumel.

---

(1) Celle-ci a sa place marquée dans le grand recueil des actes et diplômes du Patriarcat byzantin en préparation par les soins de notre Institut (V. L.).

Note additionnelle. — J'ai dit, p. 324, que personne de ceux qui s'étaient occupés de Balsamon n'avait signalé la seconde rédaction des réponses canoniques à Marc d'Alexandrie. J'ignorais encore, on me le pardonnera, le tout récent travail du R. P. Herman, savoir, son *Introductio* aux *Textus selecti ex operibus commentatorum byzantinorum juris ecclesiastici* publiés par la S. Congrégation orientale (1939). L'article *Balsamon* du *Dictionnaire de droit canonique*, dû à ce même savant, passait cette rédaction sous silence.

La première insurrection d'Andronic IV Paléologue (1373)

Essai de critique des sources

Les changements de règne, les expulsions et les emprisonnements de souverains, les insurrections à main armée, les guerres civiles accompagnées d'appels à l'étranger, qui troublèrent l'empire byzantin dans le dernier quart du XIVe siècle ont produit parfois à quelques années d'intervalle des situations tellement semblables que les historiens tardifs de cette époque s'y sont trompés, amalgamant en un seul les récits de faits similaires que plusieurs années séparent (1). La publication des chroniques brèves de Lampros (2) ayant mis à la portée de tous plusieurs données nouvelles, il n'est peut-être pas superflu de comparer entre elles et avec les autres sources anciennes et nouvelles les narrations que nous ont laissées de la première insurrection d'Andronic IV les historiens byzantins Ducas, Chalcocondyle et Phrantzès (3).

Durant son voyage en Italie (1369-1371) Jean V Paléologue eut à se plaindre de la conduite de son fils Andronic, héritier présomptif de l'empire, auquel il avait confié le gouvernement de Constantinople pour la durée de son absence. Le différend alla s'envenimant peu à peu et finalement Jean V se donna comme collègue son deuxième fils Manuel, fermant à l'aîné le chemin du trône. Dépouillé de ce que l'usage, sinon le droit, lui faisait regarder comme son bien, Andronic se rendit alors

---

(1) Voici deux exemples typiques de ces sortes de confusions : a) Chez Ducas Phrantzès et Chalcocondyle le récit du voyage de Jean V en Italie (1369-1371) est contaminé avec des éléments appartenant au voyage de son fils Manuel II en France et en Angleterre (1402-1403). b) Chez Phrantzès et Chalcocondyle le règne d'Andronic IV à Constantinople en 1376-1379 est confondu avec celui de son fils Jean VII en 1390.

(2) S. Lampros, Βραχέα χρονικά, Athènes, 1932-1933.

(3) Ducas, p. 43, 14. — Phrantzès, p. 49, 15-52, 4. — Chalcocondyle, p. 40, 17-46, 2.

coupable d'une tentative de révolte qui, réprimée, lui valut la perte d'un œil et l'emprisonnement. Nos trois historiens, d'accord entre eux et avec les autres sources, rapportent que la première tentative d'Andronic IV s'aggrava d'une entente avec un prince turc, fils de l'émir Mourad Ier. Mais pour tous les détails le récit de Ducas se sépare de ceux des deux autres chroniqueurs et s'y oppose. Nous allons donc commencer par étudier la version de Ducas et des témoignages plus ou moins parallèles. Ensuite on examinera la tradition suivie par Chalcocondyle et Phrantzès, pour terminer par celle de la chronique brève du manuscrit 3632 de l'université de Bologne, qui porte le numéro 47 dans le recueil de Lampros.

§ 1. *Ducas et les sources parallèles*

Après avoir terminé son chapitre onzième en rapportant l'avènement de Mourad, Ducas commence le chapitre douzième de son histoire par le récit qui nous occupe présentement. Le bruit courut, dit-il, que le fils aîné de l'empereur Jean et Gounduz (Κουντούζης), fils de Mourad, conspiraient contre leurs pères. L'émir, prévenu, fit faire une enquête, découvrit le complot et fit crever les yeux à son fils. Puis il envoya ordre à l'empereur grec d'en faire autant sur la personne d'Andronic. Jean V obéit et, dépassant les ordres du barbare, il fit aveugler en même temps le tout jeune fils d'Andronic, le futur Jean VII. Toutefois — et Ducas lui-même le rapporte — on usa de ménagements dans l'application du châtiment. Andronic eut un œil sauf et le petit Jean en fut quitte pour loucher le reste de ses jours.

Relevons tout de suite une contradiction dans ce récit, par ailleurs si logique. Si d'un côté on reste en deçà des ordres de Mourad en adoucissant la peine d'Andronic, comment croire que d'autre part Jean V ait commis l'attentat odieux et parfaitement gratuit qu'on lui prête contre son petit-fils ? On sait que Ducas est très mal disposé à l'endroit de Jean V. Aurait-il par hasard accueilli avec trop de crédulité une médisance fondée sur une infirmité de Jean VII, qui, après tout, pouvait être naturelle ? En tout cas les partisans de Jean VII dans les luttes de celui-ci contre son grand-père Jean V et son oncle Manuel II avaient tout intérêt à répandre une version de ce

genre. Mais nous avons un témoignage indépendant de celui de Ducas, dans la chronique du Vénitien Raffain Caresini. Cet auteur contemporain, ouvertement favorable à Jean V, raconte également que l'empereur grec aveugla, mais pas complètement, son fils et son petits-fils (1). Le Vénitien ne parle pas de la pression exercée par Mourad et présente le fait comme un juste châtiment du rebelle.

Si nous n'avions pas les récits parallèles de Chalcocondyle et de Phrantzès, personne, en lisant Ducas, ne penserait à une guerre civile. Chez lui il n'est question que d'un projet de révolte, simple conspiration dévoilée et réprimée avant qu'elle eût reçu un commencement d'exécution. D'autres sources, à savoir la chronique bulgare publiée par J. Bogdan, Bertrand Mignanelli de Sienne et même jusqu'à un certain point, Raffain Caresini, s'accordent avec Ducas.

Selon la chronique bulgare, Andronic et le « grand tchélébi » conspirèrent contre leurs pères se proposant de les mettre à mort. Alertés, Mourad et Jean V firent crever les yeux à leurs rejetons, « puis », dit la chronique, « ils régnèrent tous deux, en paix l'un avec l'autre, unis d'un grand amour » (2). Comme on voit il n'y a pas la moindre allusion à une guerre civile.

Bertrand Mignanelli, qui séjourna longtemps en Orient, connaissait la langue arabe et fut témoin de la prise de Damas par Tamerlan, un personnage bien informé par conséquent, raconte que Tamerlan traînait à sa suite un fils de Saoudji, frère aîné de Bajazet, et qu'il comptait faire valoir les droits de cet enfant au trône ottoman. Voici son récit :

Habebat enim Thomor secum quemdam iuvenem Turcum filium Sugi fratris Baysit, ut sub ista cautela incitaret populos contra Baysit, quia Sugi omnes fratres aetate praecedebat. Iste vero Sugi fuit a Patre luce privatus, et similiter Andronacus filius Calo Ioannis Imperatoris Romeorum, eo quia ambo contra Patres conspiraverant, ambo ut fratres dominari. Et detecta conspiratione ambo capti sunt; sed fuit Sugi crudelius, Andronaca bacinatius, quia Morat fuit crudelior Calo Ioanne (3).

(1) Rerum Italicarum Scriptores, t. XII, 2, p. 32.
(2) Archiv für Slavische Philologie, 13 (1891), p. 528.
(3) S. Baluze, Miscellanea (éd. D. Mansi), Lucques, 1764, t. 4, p. 139 b.

Du récit de Mignanelli rapprochons tout de suite celui de Raffain Caresini :

Chierandronicus primogenitus Caloiani Graecorum imperatoris necnon Sancibey Zalabi, filius Morati bey turci, profana ac detestabili unione, conspiraverunt in patres : sed a paterna persecutione devictis, Moratus proprium filium totaliter oculis privavit, Graecus autem suum genitum ac geniti filium, excaecatos sed non plene, perpetuum ad carcerem damnavit (1).

Caresini et Mignanelli sont d'accord sur le nom du prince, et ce double témoignage doit l'emporter contre Ducas ; Mignanelli ajoute que Saoudji était le fils aîné, en quoi il marche de pair avec la chronique bulgare, qui parle du « grand tchélébi ». Il n'est pas facile de décider si, par les mots « paterna persecutione devictis », le chroniqueur vénitien entend les suites d'un combat, ou s'il veut seulement parler des poursuites engagées contre les princes et leurs partisans.

Concluons : la version des événements donnée par Ducas se retrouve dans d'excellents témoins, dont deux contemporains, et la seule erreur qu'on peut lui reprocher c'est d'avoir ignoré le vrai nom du prince turc, complice d'Andronic. C'était, à n'en pas douter, Saoudji-bey, le fils aîné de Mourad. Mais Ducas n'a sûrement pas inventé le nom de Goundouz, excellent nom turc, porté par un frère d'Osman, fondateur de la dynastie. Serait-ce le nom du fils de Saoudji ? Ou bien celui d'un prince inconnu qui aurait tenté lui aussi une insurrection, prétendant au trône ? En toute hypothèse il convient de traiter avec considération le témoignage de Ducas. On n'en peut pas dire autant de Chalcocondyle et de Phrantzès.

§ 2. *Chalcocondyle et Phrantzès*

Dans le récit de Chalcocondyle l'émir Mourad se rend d'Europe en Asie pour châtier certains « satrapes » insurgés. L'empereur Jean V qui l'accompagne, laisse le gouvernement de Constantinople à son fils aîné Andronic tandis que Saoudji-bey, remplace l'émir dans les provinces turques d'Europe. Les deux

(1) R. I. S., XII, 2 loc. cit.

princes héritiers se rencontrent et décident de s'emparer du pouvoir souverain. Mourad apprend la nouvelle, fait venir Jean V et lui reproche d'être d'intelligence avec les conspirateurs. (Accusation étrange puisque la révolte était dirigée aussi bien contre lui !) L'empereur grec et l'émir turc se promettent alors mutuellement de priver de la vue leurs fils coupables quand ils se seront assurés de leurs personnes. Mourad marche contre les insurgés. (Ici Jean V, qui est censé jusque-là se trouver auprès de Mourad, disparaît de la scène ; nous le retrouverons bientôt à Constantinople). Les armées conjointes des deux princes rebelles campent près de Pikridion, faubourg de Constantinople, au-delà de la Corne d'or. Mourad s'approche du campement de Saoudji et, par un stratagème dont on retrouve des exemples ailleurs, il débauche les soldats de son fils, lequel se réfugie à Didymotique (Dimotika) avec une poignée de fidèles. (Entre temps Andronic a disparu de la scène aussi mystérieusement que son père a fait un peu plus haut ; on le retrouve ensuite à Constantinople). Mourad prend Didymotique, fait crever les yeux à son fils et envoie un messager à Jean V, le sommant d'en faire autant à Andronic, qui est tombé, on ne voit pas comment, entre les mains de l'empereur, son père. Ensuite Chalcocondyle raconte comment Manuel II, maître de Thessalonique, entre en guerre contre Mourad ce qui entraîna la prise de la ville par Haïreddîn pacha (1383-1387).

Le lecteur aura déjà remarqué que le récit de Chalcocondyle manque de cohésion et que cette incohérence tient au rôle des personnages grecs. Au début nous voyons Andronic Paléologue installé à Constantinople comme lieutenant de son père. Il avait donc en main, comme on dit, les leviers de commande. La règle du jeu exigeait qu'il profitât de sa situation pour se faire proclamer empereur. Il n'en fait rien. Bien plus il ne semble pas opposer la moindre résistance au retour de Jean V dans sa bonne ville. A un moment donné, Andronic se trouve à Pikridion, près de Saoudji-bey, avec son armée. Mais après la bataille, ou plutôt après la débandade des forces du prince turc, le jeune Paléologue est de nouveau à Constantinople. S'est-il constitué prisonnier de son gré, sachant ce qui le menace selon les usages de Byzance ? Qui le croirait ? C'est d'autant moins vraisemblable que Péra n'est pas loin, où les Génois lui feront bon accueil un peu plus tard quand il s'éva-

dera de sa prison. — La conduite de Jean V n'est pas moins étrange. Il se trouve au quartier général de Mourad quand la nouvelle de l'insurrection y parvient. Mourad l'oblige à promettre qu'il châtiera Andronic, puis il se sépare de lui pour aller combattre seul les armées réunies des deux princes. — Manifestement nous sommes ici en présence d'un récit où ne figuraient d'abord ni Jean V ni Andronic. Supprimez ces deux personnages et vous aurez un récit fort satisfaisant, sauf une difficulté dont on parlera tout à l'heure, en essayant de la résoudre.

Chez Phrantzès la révolte d'Andronic et du prince turc se déroule à peu près comme chez Chalcocondyle, seulement, au lieu de Saoudji, le partenaire turc d'Andronic s'appelle Mousa, et le récit prend place non pas avant, mais après celui de la prise de Thessalonique par Haïreddîn pacha (1387). Mourad est sur le point de partir en guerre en Asie mineure. Jean V et son second fils Manuel l'accompagnent. L'émir laisse à son fils Mousa le gouvernement des provinces d'Europe, Andronic Paléologue administre Constantinople. Les deux princes s'entendent et font ensemble le tour des villes pour les contraindre à reconnaître leur autorité. Mourad et Jean V sont mis au courant. Le Turc soupçonne son allié d'être de connivence avec les rebelles et lui *envoie* (où donc ?) l'ordre de châtier Andronic. Jean V jure de l'aveugler s'il tombe entre ses mains. Puis Mourad et Jean V marchent ensemble contre les troupes de leurs fils révoltés. Mourad corrompt les guerriers du prince turc et les deux princes sont faits prisonniers à Didymotique.

Pour le fond le récit de Phrantzès s'accorde avec celui de Chalcocondyle. Il n'y a de divergence que sur les mouvements des acteurs grecs. Jean V est d'abord censé partir en guerre en compagnie de Mourad (comme feront son fils Manuel II et son petits-fils Jean VII sous Bajazet). Puis, tout d'un coup, il se trouve loin de Mourad qui correspond avec lui par messager. Immédiatement après on nous dit que les deux pères marchent *ensemble* contre leurs fils. Enfin, contrairement à ce que dit Chalcocondyle, chez Phrantzès les *deux* rebelles sont faits prisonniers à Didymotique.

En somme chez Phrantzès comme chez Chalcocondyle, les personnages grecs font difficulté. Si on les supprime son récit devient intelligible, davantage même que chez Chalcocondyle,

car on trouve chez ce dernier une assertion qui est à tout le moins invraisemblable. D'après le chroniqueur athénien, Mourad rencontre l'armée de son fils à Pikridion, faubourg de Constantinople. Trahi par les siens, le prince se réfugie à Didymotique, qui est à 300 kilomètres en ligne droite. Pour un fugitif qui a une armée à ses trousses c'est une belle distance. Sans compter qu'en prenant la direction de Didymotique il s'enfonce au cœur des états de son père, ce qui n'est pas une bonne manière de se mettre en sécurité. Il y a là une énigme dont la clef se trouve, croyons-nous, chez les historiens turcs, notamment Saadeddîn.

§ 3. *Les historiens turcs*

Les auteurs turcs mis à contribution par J. von Hammer recontent l'insurrection de Saoudji-bey (qui termina par la défaite et la mort du rebelle) sans y mêler en aucune façon l'histoire d'Andronic Paléologue ni d'aucun personnage grec (1). Saadeddîn, le plus explicite de tous, date l'événement de l'an 787 de l'hégire (qui commence le 12 février 1385) (2). La date est fausse; le témoignage contemporain de Raffain Caresini met hors de doute celle de 1373. Voici comment on pourrait expliquer l'erreur de Saadeddîn. Une prétendue lettre de Bajazet adressée à son père Mourad et qui se trouve dans la trop célèbre collection de Féridoun-bey prouve que ce dernier (qui en est probablement l'auteur) considérait l'année 787 comme celle de la mort de Saoudji-bey, exécuté en vertu d'une sentence du tribunal de Brousse (3). Il est possible que le prince vaincu et aveuglé en 1373, ait subi le dernier supplice en 1385. Quoi qu'il en soit, l'erreur chronologique de Saadeddîn ne suffit pas pour qu'on révoque en doute la tradition unanime des annalistes turcs, qui placent en Asie le théâtre de la guerre civile entre Mourad et son fils Saoudji (4). Cependant nous avons vu plus haut que Chalcocondyle et Phrantzès, placent

(1) J. von Hammer, Geschichte des Osmanischen Reiches, t. I, Pest, 1827, p. 599 note à la p. 191.

(2) V. Bratutti, Chronica dell' origine etc. della casa ottomana composta da Saidino Turco, Vienne, 1649, p. 122-123.

(3) J. von Hammer, t. I, p. 191, note b. Sur Féridoun voir F. Babinger, Die Geschichtsschreiber der Osmanen, Leipzig 1927, p. 106 s.

(4) Von Hammer, *loc. cit.*

ces événements en Europe. Sûrement ils n'ont pas inventé de toutes pièces les noms de Pikridion et de Didymotique. Comment expliquer la divergence des traditions ? L'assertion de Chalcocondyle, qui place à Pikridion la bataille entre Mourad et Saoudji et à Didymotique la capture du prince, est suspecte en elle-même étant donné son invraisemblance déjà signalée. Or on n'invente pas une invraisemblance pour le plaisir d'être invraisemblable. Sous cette assertion de Chalcocondyle on est donc en droit de soupçonner quelque méprise, dont on devra chercher l'explication dans la tradition turque.

D'après von Hammer, les annalistes turcs localisent nos événements dans le pays de Kété (1) c'est-à-dire dans cette région de la Mysie (ou Phrygie) hellespontique que Pachymère appelle Κατοικία (2) nom que l'on trouve probablement déjà dans Polybe (3) et qui répond à la Carésène de Strabon (4). Saadeddîn prononce même le nom de Biga ou Boga, en grec Pèges (Πηγαί), localité inconnue aux géographes anciens, mais qui figure dans Pachymère et Cantacuzène (5). Or, à une douzaine de kilomètres au N.-N.-E. de Biga les cartes modernes signalent Dimetoga ou Demetoka, qui est, au même titre que son homonyme Dimotika de Thrace, une Didymotique grecque, celle-là même que Polybe mentionne sous le nom de Δίδυμα τείχη, Didymotique en Carésène par conséquent (6).

Chalcocondyle et Phrantzès auraient-ils confondu Didymotique de Mysie avec Didymotique de Thrace, plus connue, transportant ainsi en Europe la scène d'un événement que leurs sources plaçaient en Asie ? Une seule difficulté paraît s'opposer à cette hypothèse : le nom de Pikridion qui figure chez Chalcocondyle semble fixer sa narration sur le rivage européen du Bosphore. Mais Chalcocondyle a des usages curieux en matière de toponymie. Pour désigner Thessalonique il emploie

(1) J. von Hammer, *op. cit.*, t. I, p. 599, note à la p. 191.
(2) Von Hammer, *op. cit.*, t. I, p. 68- 82. Pachymère II (éd. Bonn) 413, 414.
(3) Polybe, V, 77, 7-8 (Μυσῶν κατοικίαι).
(4) Strabon, p. 602.
(5) Pachymère II, 415, 3. Cantacuzène (éd. Bonn) III, 278, 20.
(6) Polybe, *loc. cit.* La Didymotique de Carie que mentionne Etienne de Byzance (sub verbo) pourrait bien être une erreur pour Didymotique de Carésène. Cf. W. Smith, Dictionary of Greek and Roman Geography, t. I, articles Caresene, Carseae, Didyma Teiche.

volontiers le nom prémacédonien de Therma et au lieu de dire Serrhes (Σερραί) il dit Phères, cette dernière substitution étant d'ailleurs une grosse faute de géographie. Pareil auteur était bien capable de remplacer un nom de localité qu'il trouvait dans sa source par un autre nom de lieu qu'il estimait équivalent en la circonstance. Et — voyez la combinaison curieuse — près du quartier de Pikridion les plans de Byzance nous en montrent un autre du nom de Pèges (Πηγαί, Spigas, Ispigas) ! Rien n'était plus facile que de confondre le couple Pèges-Didymotique en Europe avec le couple homonyme d'Asie Mineure. Comme les récits de Chalcocondyle et le Phrantzès, nettoyés de leurs personnages grecs, doivent reposer en dernière instance sur une source turque il s'en suit que ces historiens byzantins rejoignent la tradition turque constatée par von Hammer. Ils y ont seulement mêlé, chacun à sa façon, l'aventure d'Andronic Paléologue, sur laquelle ils n'en savaient probablement pas plus long que Ducas et les autres sources occidentales.

La collusion entre Saoudji et Andronic reste donc certaine; mais rien dans les témoignages cités jusqu'ici nous autorise à croire que la participation d'Andronic dépassa le stade de la conspiration. La chronique brève du manuscrit 3632 de l'université de Bologne permettrait-elle d'en savoir davantage ? Tel est le dernier point qui deste à examiner.

§ 4. *La chronique anonyme du manuscrit 3632 de l'université de Bologne*

Cette chronique, qui porte le n° 47 dans le recueil de Lambros, est la seule dans la série qui parle de la première révolte d'Andronic IV. Comme elle apporte des données absolument nouvelles nous allons d'abord traduire les passages qui nous intéressent, en ajoutant quelques mots explicatifs entre parenthèses. Nous divisons le texte en 8 sections avec une numérotation progressive.

1. L'an 6881 (1373) le vendredi 6 mai, l'empereur Andronic sortit (de Constantinople) fuyant son père et s'unit à Ismaël-tchélébi, fils de Mourad, lui aussi fugitif devant son père depuis 10 mois et dix jours (?). C'est pourquoi l'empereur Jean irrité, s'unit à Mourad et le fit passer d'Asie en Europe à travers la Ville, avec une grande armée.

2. Le 25 du même mai, mercredi vigile de l'Ascension, il y eut un combat et l'empereur Andronic se battit très bravement. Mais les hommes du tchélébi, ses alliés, prirent la fuite d'une façon étonnante. Il tomba par sa main 500 (hommes) ou davantage, et 1.700 Romains tombèrent ou furent pris vivants.

3. Le 30 du mois de mai l'empereur Andronic cessa les hostilités et, vers les 11 heures du soir, il se prosterna devant son père dans le fort d'Anthyro. Il le mit en prison avec sa femme Marie.

4. Le 15 août encore les deux filles de l'empereur prirent l'habit noir (des moniales).

5. L'an 6882 (1373), le 12 septembre, il exila son fils dans l'île de Lemnos.

6. Le 25 du même mois il fit proclamer empereur Manuel dans le palais des Aigles.

7. Le 29 septembre Mourad fit prisonnier son fils Saoudjibey dans la ville de Didymotique et le fit aveugler, et il fit mettre à mort presque tous ses compagnons.

8. L'an 6884 (1376) Andronic, qui conservait la vue, s'évada de sa prison, le monastère de Cauléas, avec son épouse et son fils (et se rendit) de Constantinople à Galata (1).

Cette chronique est de toute évidence une compilation faite à l'aide de sources plus étendues. Ainsi par exemple en affirmant d'Andronic qu'il conservait la vue notre auteur suppose connu le fait de son aveuglement; or il n'en parle nulle part. Par malheur il n'a pas su se servir de ses sources avec le discernement nécessaire. Quand il affirme que Jean V exila son fils (Andronic, d'après le contexte) dans l'île de Lemnos, il se contredit lui-même, car il fait évader Andronic d'un monastère constantinopolitain. Il est bien vrai que Jean V exila un de ses fils à Lemnos mais ce fut Manuel II, et l'exil se place en 1387 (2). Notre chroniqueur s'est rendu coupable d'une double erreur. Quelle confiance peut-on lui accorder quand ses dires ne sont pas autrement contrôlables ? Que valent notamment ses affirmations concernant la guerre civile entre Jean V et Mourad d'une part, le prince turc et Andronic Paléologue d'au-

(1) LAMPROS, Βραχέα χρονικά, p. 81. lin. 35-53.
(2) *Echos d'Orient*, 37 (1938), p. 119-120.

tre part ? On notera d'abord que le prince turc, appelé de son vrai nom dans la section 7, est au contraire appelé Ismaël dans la section 1. Cette circonstance rend probable l'emploi de deux sources au moins, qu'il a dû mettre d'accord, avec tous les risques que l'opération comportait. — Passons aux événements qui font l'objet de cette étude. Nous avons traduit matériellement par « fuyant » le mot φυγάς pour ne pas décider contrairement peut-être à ce que voulait dire le compilateur), si, dans son esprit, le prince était fugitif, exilé ou expulsé. Le mot grec comporte toutes ces nuances. — Fugitif ou exilé, Andronic réussit en moins de 20 jours à grouper autour de sa personne une armée grecque, assez nombreuse pour perdre 1700 morts ou prisonniers dans le combat. Le prince en exil disposait donc d'un point de ralliement et d'un parti organisé qui se groupa immédiatement autour de lui. Il faut chercher ce point de ralliement sur la Propontide, car la guerre civile se termine par la reddition d'Andronic dans la place forte d'Anthyro, où l'on reconnaît le nom classique d'Athyres (Ἄθυρα) actuellement Büjük-Tchekmedjé (1). On pense aussitôt à Sélymbrie, qui sera l'apanage et la résidence d'Andronic IV après son expulsion de Constantinople en 1379. Mais en 1373 Andronic, héritier présomptif de l'empire, n'était pas encore seigneur de Sélymbrie. Notre compilateur aurait-il confondu (comme firent par fois Chalcocondyle et Phrantzès) plusieurs événements semblables, mêlant à l'affaire de 1373 certaines données propres aux guerres civiles de 1376, 1379 ou 1383-1385 c. ? Quelques indices nous orientent vers cette hypothèse. Notre anonyme fait terminer la guerre civile par un acte de soumission d'Andronic IV. C'est ainsi que se termina, selon Ducas, la guerre civile de 1379-1380 (2). L'anonyme n° 47 de Lampros localise le combat entre Sélymbrie et Byzance, près de la ville d'Athyres. C'est l'endroit même où, selon une autre chronique anonyme, tirée du manuscrit Athos, Dionysiou 219, eut lieu la dernière bataille entre Jean V et Andronic IV (3). Or à cette date Andronic était seigneur de Sélymbrie, et la localité in-

(1) Voir Pauly-Wissowa, Realenzyklopädie, t. II, col. 2074, article Athyra.
(2) Ducas, 46, 2-4.
(3) Περὶ πολιν Μελιτιάδα, Lampros, Βραχέα χρονικά p. 32, n° 15, lin. 24. Pour le site de Mélitiade, voir Suidas, s. v. Μελαντιάς.

diquée était le lieu de rencontre normal pour deux armées partant, l'une de Sélymbrie, l'autre de Byzance.

Voilà quelques difficultés qui donnent à réfléchir. Avant de s'autoriser de la chronique anonyme du manuscrit de Bologne pour reconstruire les événements de 1373 on fera bien d'y répondre. Le seul moyen est, croyons-nous, une analyse critique de nos historiens et chroniqueurs byzantins, portant, non pas sur un chapitre ou deux, mais sur l'ensemble, et tenant compte des données fournies par la tradition turque.

Rome, Santa Sabina. R. Loenertz.

La Ville d'Agathé ?

Note sur le Transitus Mariae C.

Trois jours avant sa mort, la Vierge Marie fut avertie par un ange et les apôtres se trouvèrent rassemblés devant sa maison pour assister à son glorieux trépas. Comme ils étaient dispersés à travers le monde, prêchant l'Evangile, ils furent enlevés sur des nuages, chacun de l'endroit où il se trouvait à ce moment. C'est ainsi qu'ils furent miraculeusement réunis au complet à Jérusalem où Marie vivait ses derniers jours. Mais Jean était arrivé quelque peu en avance sur ses compagnons et put de la sorte s'entretenir seul avec elle avant leur arrivée. Lorsque enfin les autres eurent tous été soudainement déposés devant la maison de la Vierge, ils se regardèrent mutuellement avec stupeur. Leur émerveillement passait toute limite. Ils priaient le Seigneur de daigner leur révéler à quelle fin il les avait ainsi réunis. Comme en réponse à leur prière, Jean sortit vers eux de la maison de Marie. Après l'avoir salué, ils l'interrogèrent comment il se faisait qu'il était là. Là-dessus Jean de leur raconter de quelle manière il avait été enlevé du milieu des fidèles qu'il avait ramassés pour l'écouter, au lieu où il officiait au Jour du Seigneur et avait été porté sur un nuage auprès de Marie.

Des récits latins de la mort de la Vierge, le *Transitus A* et le *Transitus B* donnent pareillement Ephèse comme lieu d'où Jean fut enlevé (1). De même le *Transitus D* (2) et le *Transitus E* (3). D'autre part, dans le *Transitus C*, notre plus vieille narration latine (4), un seul des neuf (5) textes, le

(1) Constantius Tischendorf, *Apocalypses apocryphae*, Leipzig, 1866, 115 et 127; Montague Rhodes James, *The apocryphal New Testament*, Oxford, 1924, 216, 6 et 211, LV.

(2) *Analecta Reginensia*, 358 f, sections 6 et 17; voir note 4.

(3) Le premier texte sur l'Assomption dans la *Légende dorée*, Th. Graesse, *Jacobi a Voragine Legenda aurea*, Leipzig und Dresden, 1846, 505.

(4) André Wilmart, *Analecta Reginensia*, *Studi e Testi*, LIX, Città del Vaticano, 1933, 334, chap. 14, 4.

(5) Wilmart énumère dix manuscrits mais il n'a pu avoir accès qu'à neuf : *Analecta Reginensia*, 324. Je donne à nouveau la liste des mss. dans mon étude, *On Blicking Homily XIII*, *The Review of English Studies*, 1936, 7-8.

ms. V. (1), indique Ephèse pour le stationnement de Jean. Des huit autres, un est lacuneux, le *ms. P* auquel manquent les dix-neuf premiers chapitres de l'histoire de l'Assomption; trois, les *mss. F, M et T,* ne mentionnent aucune ville à cet endroit; quatre, enfin, donnent des variantes de Agathe comme nom de cette ville (*agathe B, agate R, agathen S, agathae G*) (2). L'homélie Blicking XIII, la version en vieil anglais de *Transitus C,* présente dans ce passage des lectures très difficiles. Mais puisqu'elle porte à penser que sa source latine appartenait au groupe-Agathe, je produis son témoignage. Avant de le faire, je pourrais toutefois ajouter que la Koimésis de Jean de Thessalonique, apparentée, à mon avis, au *Transitus C* (3), nomme Sardes (4) comme la cité en question, et vient ainsi compliquer la donnée.

Pour faciliter la discussion de la lecture Blicking, nous disposons en regard le vieil-anglais et le latin. Dans le passage qui nous intéresse, Pierre et André, debout à la porte de la Sainte Vierge, demandent à Jean qui sort à l'instant de la maison à leur rencontre : « Bien-aimé du Seigneur, dis-nous comment tu es venu ici aujourd'hui ».

Blicking	Transitus C.
3) tha cwæth Iohannes, Bletsiath brothor tha leofestan, urne God, & gehyrath ge ealle	3) Et dixit ad eos Iohannes, Benedicite deo, fratres. Audite quid mihi contigerit.
4) thæt he wæs gongende todæg on thas ceastre, & he wæs lærende thæt ge eow gebædon to Gode on tha nigothan tid thæs dæges.	4) Factum est dum essem in ciuitate Agathen docens. Erat hora circiter nona diei.

(1) Marius Férotin a donné le texte intégral du *ms.* V dans son *Liber Mozarabicus sacramentorum et les manuscrits arabes,* Paris, 1912, 786 sq.

(2) C'est du moins ce que je conclus d'*Analecta Reginensia,* 334, chap. 14, 4 et des variantes. Dans son texte latin neutre, Wilmart donne *agathen* comme on peut voir quelques lignes plus bas.

(3) Jean Rivière estime que la Koimésis est dérivée de *Transitus C : Le plus vieux Transitus latin et son dérivé grec, Recherches de théologie ancienne et médiévale,* VIII, 1936, 5-23. Pour des suggestions concernant leur relation de parenté, voyez mon étude : *The Testament of Mary : The Irish Account of the Death of the Virgin, ibid.,* IX, 1937, 341 sq.

(4) Martin Jugie, *Homélies mariales byzantines, Patrologia orientalis,* Paris, 1926, 388 et 416.

5) & tha semninga astag mycel wolcen on tha ilcan stowe on thære the we wæron gesamnode, thær we geherdan Godes word.	5) Subito descendit nubes in eodem loco ubi erant congregati populi audientes uerbum dei.
6) & tha sæmninga tha embsealdon ealle tha apostolas tha halgan Marian, & hie gegripan on hire middel. & tha gesawon hie & ealle tha the thær wæron,	6) Subito circumdedit me nubes et rapuit me de medio eorum, uidentibus omnibus qui ibidem erant.
7) thæt se eadiga Michael genam & tha slog on thæs huses duru, & heo him ne forwyrnde, ac heo hie ontynde (1)	7) et adtulit me hic, et statim percussi ostium, quod sine mora aperuit se (1).

Pour ceux qui trouveraient difficile le vieil anglais, nous donnons la traduction française :

3 Alors Jean dit, « Bénissez notre Dieu, bien-aimés frères, et écoutez tous,

4 qu'il allait aujourd'hui à la ville et qu'il enseignait que vous devez prier Dieu à la neuvième heure du jour.

5 Et alors soudainement il descendit un grand nuage sur le lieu même où nous étions assemblés, où nous écoutions la parole de Dieu ?

6 Et alors soudainement tous les apôtres entourèrent Sainte Marie et ils la saisirent à la taille (ou au milieu d'eux ?).

7 Et alors ils virent, eux et tous ceux qui étaient là, que saint Michel prenait et frappait à la porte de la maison et elle ne lui refusa pas mais s'ouvrit d'elle-même.

L'histoire anglaise est embrouillée et difficile à suivre, c'est clair. Elle est, en effet, si décousue que Morris était porté à croire qu'il y a une lacune dans le récit et qu'un feuillet ou deux a été perdu à la fin du verset 3, jadis, dans l'histoire du texte vieil-anglais (2). Pourtant une comparaison du vieil anglais avec le latin montre nettement qu'il ne manque rien du tout. Mais bien que les ressemblances entre les deux versions soient aisément reconnaissables, il est manifeste que

(1) Richard MORRIS, *The Blicking Homilies of the Tenth Century, Early English Text Society*, LVIII, LXIII, LXXVIII, London, 1874-1880, 141 et *Analecta Reginensia*, 334, 14, 3-7. J'ai pris quelques libertés avec la ponctuation de Morris; les *th* sont aussi de ma transcription.

(2) *Op. cit.*

Blicking ou bien repose sur un original latin légèrement différent ou légèrement fautif, ou bien a souffert quelque peu d'une révision de la première traduction, à moins que ce ne soit les deux.

Au verset 3, *quid mihi contigerit* n'a pas de pendant en Blicking; *gehyrath ge ealle* (écoutez tous) suggère un original qui lit : *audite(vos)omnes. Factum est dum essem* n'est pas reconnaissable dans *thæt he wæs gongende todæg* (qu'il allait aujourd'hui) bien que ceci puisse bien être une tentative de rendre une variante de cela, peut-être *factum est* tout seul. *In ciuitate* est *on thas ceastre* (dans cette ville) et *docens* ou peut-être *docens* combiné avec le mot suivant *erat* est & *he wæs lærende* (et il enseignait). Mais qu'est-ce qui a donné naissance à *thæt ge eow gebædon to Gode* (que vous priiez Dieu) ? Pourrait-on trouver là un écho d'un conflit avec quelque forme de *agathen* ou *agathe,* comme je l'ai proposé ailleurs ? (1). Si *agathe* se présentait dans la source sous une orthographe telle que l'*agathe* du *ms. R* (2), il pourrait avoir soufflé *agite* à l'esprit d'un traducteur troublé et *agite* aurait inspiré à son tour une phrase du genre de *gratias agite* ou *preces, orationes agite* pour arriver à la lecture, autrement inexplicable, de Blicking, *thæt ge eow gebædon to Gode.*

Qu'on puisse voir des sautes aussi capricieuses de l'imagination dans notre texte vieil-anglais, cela ressort d'un examen des versets 6 et 7. On remarquera que *nubes,* v. 6, n'est pas traduit dans le vieil-anglais, probablement parce qu'il manquait dans la source latine comme dans les manuscrits *F, G, M* et *T* de *Transitus C.* Son omission dans la source privait *circumdedit* de son sujet normal. Le traducteur, à la recherche du sujet de ce verbe, a dû remonter aux *we* de la proposition précédente et, se fondant sur leur nombre pluriel, conjecturer qu'il s'agissait des apôtres d'où : & *tha embsealdon ealle tha apostolas* (et alors tous les apôtres entourèrent) du vieil anglais. Evidemment, le traducteur s'est fourvoyé dans le discours de Jean, n'a pas su reconnaître qu'il forme un tout qui est le récit complet de Jean sur ce qui lui est arrivé à Ephèse (ou Agathe). Au lieu de cela, il a interprété une partie de l'action Ephésienne

(1) *Review of English Studies,* XII, 17.
(2) Voir plus haut, p. 347.

comme ayant lieu à Jérusalem et comme englobant les apôtres et la Vierge ! *Tha halgan marian* (Sainte Marie) est un franc non-sens, le texte latin le prouve à l'évidence. Si le théâtre est Ephèse (ou Agathe) *Marian* est hors de question puisque, à ce moment, Marie est dans sa maison à Jérusalem et que les apôtres sont dispersés à des centaines de lieues de distance, dans dans leurs postes de mission. Si le théâtre est Jérusalem, c'est tout aussi impossible puisque Jean et les apôtres sont encore hors de la maison de la Vierge et qu'elle est à l'intérieur. Les apôtres, Jean excepté, ne l'ont pas vue encore, ni elle eux. Alors comment portent-ils les mains sur elle et la prennent-ils à la taille ? *Tha halgan Marian* doit avoir été introduit par un traducteur en peine comme le complément direct approprié de *circumdedit* (qui semble avoir été pris pour *circumdederunt*) Quant à *me*, que suggère-t-il ? Il est bien possible que dans un moment d'embarras, le traducteur a soupçonné que *me* était une abréviation pour une forme de *Maria*. *Hic gegripan* (ils saisirent) est clairement la traduction de *rapuit* : il est déjà évident, à l'étude du vieil anglais, que le traducteur avait la main facile pour traiter les flexions finales des verbes et qu'il accommodait à sa convenance nombres et personnes. *On hire middel* (en son milieu) est un effort pour rendre le *de medio eorum* de la source. *On hire middel* est-il la version vieille-anglaise primitive ou la révision d'un original hypothétique *of hire* (= *hira*, leur, génitif pluriel) *middel* qui serait un équivalent passable du latin ?

Au verset 7, le latin ne fait pas mention de Michel. En outre, celui-ci n'a rien à faire dans l'histoire à cet endroit; il ne réapparaît pas avant le troisième jour, jour de la mort, quand il vient recevoir l'âme de Marie des mains du Christ pour la porter dans le séjour des âmes justes. *Adtulit* est visiblement la source de *aenam* (il prit) ; *me hic*, lu peut-être comme *mehic*, n'a-t-il pas été, par une étrange conjecture du traducteur, à l'origine de *Michael* dans ce passage ?

Je me suis quelque peu étendu sur l'analyse de ces deux derniers versets bien que, à parler strictement, ils n'aient point de lien direct avec notre objectif immédiat d'Agathe. Mais ma démarche se justifie par l'illustration qu'elle fournit du genre de difficulté dont la version vieille-anglaise est criblée. Il se présente des leçons bizarres pour l'explication desquelles on

doit offrir des suggestions aussi étranges que celles que je faisais à propos de *thæt ge cow gebædon to Gode*, en y soupçonnant une tentative de traduire une variante mal comprise d'Agathe, peut-être en combinaison avec d'autres mots et lettres de l'original latin. Si l'explication est acceptable, il semblerait que l'homélie Blicking XIII doit être rangée avec les témoins de Agathe dans la tradition du *Transitus C*, encore que son témoignage ne soit pas dépourvu de toute équivoque.

La distribution des quatre manuscrits latins donnant la lecture Agathe est significative. Wilmart l'a fait remarquer : on peut montrer que les codices de *Transitus C* se rangent en deux groupes principaux : 1° *B, R, S;* 2° *F, G, M, P, T* et *V* (1). On constate que tous les manuscrits du premier groupe ont Agathe, de même qu'un du second. Ainsi, tout en étant caractéristique du groupe *BRS*, Agathe n'est pas inconnu de l'autre famille. Puisque cette leçon se trouve dans les deux familles de manuscrits, elle semblerait, toutes choses égales d'ailleurs, représenter un trait original du *Transitus C*. On pourrait signaler que le *ms. B*, un texte-Agathe, est notre plus vieux manuscrit existant du *Transitus C*. Wilmart le date du huitième ou du neuvième siècle (2).

Si Agathe représente un élément original du Transitus *C*, l'absence de tout nom dans les mss. F, M, T et la présence d'Ephèse dans le *ms. V* sont deux essais divergents d'écarter les difficultés occasionnées par un Agathe ni familier, ni reconnu. Dans les trois manuscrits, il a été entièrement omis. D'autre part, en *V*, Ephèse apparaît sous l'influence des autres rédactions du *Transitus Mariae*, soit pour suppléer un nom de lieu qui manquait, soit pour remplacer par un nom familier et traditionnel le terme insolite d'Agathe. Le fait même qu'Agathe est difficile constitue un argument en faveur de son originalité dans le *Transitus C*. Car si un scribe veut amender un texte par la substitution ou l'insertion d'un nom de lieu, il s'efforcera d'y rendre plus clair ce qui est obscur et non de rendre pire la confusion.

Admis que le terme est original, comment devons-nous interpréter Agathe ? Quelle ville veut-il désigner ? La consultation

(1) *Analecta Reginensia*, 325.
(2) *Ibid.*, 324.

d'un dictionnaire de géographie ecclésiastique indique trois localités qui pourraient candider à l'identification : Agathopolis, Agathe Kome et Agde.

Agathopolis, dans l'actuelle Bulgarie, sur le rivage sud-ouest de la Mer Noire, jadis le siège d'un évêché, semblerait, vu les parties composantes du terme, être la plus proche du *ciuitate Agathen* du texte latin de Wilmart (1). Le traducteur latin, d'après cette identification, trouvant Agathopolis dans sa source, aurait reconnu assez promptement l'élément πολις — et l'aurait rendu par *ciuitate* comme dans le *Transitus C*. Quant au premier élément Ἀγαθο — il pourrait bien y avoir vu un nom propre et l'avoir couché comme tel dans son latin sous la forme Agathe ou Agathen. Contre cette séduisante identification milite le fait que Agathopolis n'a aucun rapport avec la tradition de Jean et est quelque peu éloignée du champ d'activité missionnaire à lui échu à la dispersion des apôtres. La Thrace suggèrerait plutôt des rapprochements avec Paul qu'avec Jean. Il n'est guère vraisemblable qu'on ait représenté Jean usurpant la vigne d'un de ses compagnons.

La deuxième ville, Agathé Komé, est située à l'intérieur de la Phrygie et en un sens, se trouve dans le théâtre des travaux missionnaires de Jean, en Asie, puisqu'elle est dans l'arrière-pays d'Ephèse. Mais étymologiquement, la suggestion n'est pas aussi attrayante : Komé ne suggère pas le *ciuitate* du latin aussi bien que le -πολις de Agathopolis. Nous ne trouvons pas non plus de relation entre la tradition johannique et Agathé Komé (2).

La troisième possibilité est Agde, ville du midi de la France, fondée par des grecs de Marseille. Ses origines grecques sont révélées par son nom : Agde a été expliquée comme Ἀγαθὴ πόλις (3) ce qui va parfaitement à notre dessein. Agde a été

(1) Sur Agathopolis (Ἀγαθόπολις) voir *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, éd. A. Baudrillart, A. Vogt, U. Rouziès, Paris, 1912, I, col. 922 ; cf. aussi la note de V. N. Zlatarski sur l'« Agathopolis de N. Akominatés », *Histoire de l'Etat bulgare au Moyen-Age* (en bulgare), t. II, Sofia, 1934, 524-525.

(2) Cf. *ibid.*, col. 911 et W. M. Ramsay, *The Cities and Bishoprics of Phrygia*, Oxford, 1897, I, 261-262.

(3) Baudrillart, *Dictionnaire*, I, col. 925. Herman Gröhler explique ainsi Agde : « Agatha, Ἀγαθή, habituellement entendu dans le sens de ἀγαθὴ τύχη, la bonne fortune. » *Uber Ursprung und Bedeutung der Französischen Ortsnamen*, Heidelberg, 1913, I, 69.

christianisée au troisième siècle et est devenue le siège d'un évêché qui, bien que petit, dura jusqu'à la Révolution Française pour rentrer alors dans le diocèse de Montpellier. Elle était célèbre à cause du concile qui s'y tint en 606. Agde doit être cependant exclue : la ville ne semble offrir aucune connexion avec l'activité missionnaire de Jean.

Mais est-il nécessaire que Agathe représente une localité réelle ? N'est-ce pas assez de supposer que c'est un pur qualificatif de la ville, passé en nom propre par une méprise du traducteur latin et rendu en conséquence. Certainement *in civitate Agathen* est si proche de quelque forme ἀγαθὴ πόλις qu'il est impossible d'éluder la suggestion que le latin doit s'expliquer comme une traduction de quelque leçon grecque semblables. Que ἀγαθή puisse être employé pour modifier πόλις et qu'il l'ait été en fait, c'est manifeste aux seuls noms que nous avons considérés. L'application à une ville des adjectifs « noble », « heureuse » « bonne » est sûrement aussi vieille que la fierté locale et l'adresse à noter les caractéristiques différentes des localités. Dans l'Odyssée IX, 27, nous trouvons ἀγαθή appliqué à Ithaque : Ἰθάκη... ἀγαθή (1). Supposons que dans la source dont le texte latin tire son origine, Jean racontait aux apôtres qui l'interrogeaient, qu'au moment où il fut enlevé sur les nuages, il était ἐν τῇ πόλει ἀγαθῇ avec le nom de la cité soit compris soit omis pour quelque raison. Dans ce cas, si le traducteur latin était embarrassé par ἀγαθῇ et si, par surcroît, sa connaissance de la géographie se trouvait être mince, et ses souvenirs de la tradition missionnaire de Jean, vagues, il lui était tout à fait naturel de voir en ἀγαθῇ le nom de la cité en question et de le rendre comme *agathe* en apposition à πόλει terme qu'il a déjà rendu assez facilement par *civitate*.

Dans cette explication, l'identité réelle de la cité, intéressante certes sous le rapport de la tradition de l'activité missionnaire de Jean est sans importance pour expliquer l'origine de la leçon *Agathe* dans nos quatre manuscrits latins du *Transitus C.* La cité pourrait être tout aussi bien la traditionnelle Ephèse

(1) Cf. Liddell et Scot, *A Greek-English Dictionary*, nouv. éd., Oxford, 1925, s. v. ἀγαθός II, 1.

du *ms. V* et du *Transitus B* ou la Sardes de Jean de Thessalonique (1) ou encore une tierce cité. Ce qui importe, c'est l'induction que le *Transitus C*, notre plus ancien récit latin de la mort et de l'Assomption de la Vierge est basé sur un original grec. Rivière a montré les ressemblances générales de la Koimésis de Jean de Thessalonique avec le *Transitus C* (2) et il tient que le grec est dérivé du latin, bien qu'il reconnaisse comme possible que les deux remontent à un original grec (3). Qu'un tel original grec ait existé cela est montré, je crois, par la leçon Agathe du *Transitus C* car, si l'on explique Agathe comme le résultat de la confusion d'une simple épithète avec un nom de lieu, la source de la méprise doit avoir été un texte grec : seule en effet une rédaction grecque pourrait avoir fourni l'adjectif ἀγαθή.

Rudolph Willard.

Madison (Connecticut).

---

(1) Je dois laisser à de plus compétents la question « Pourquoi Sardes dans la Koimésis de Jean de Thessalonique » ? Elle dépasse mes moyens.
(2) *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, VIII, 5-23.
(3) *Ibid.*, 23.

Notes de titulature Byzantine

L'histoire des titres byzantins n'a encore fait, dans son ensemble, l'objet d'aucune recherche systématique (1). L'entreprise, requérant de multiples compétences, est d'ailleurs particulièrement ingrate. Néanmoins nous croyons savoir que quelque grand projet se nourrit dont le congrès d'Alger, première victime de cette autre guerre, aurait sûrement pris acte avec enthousiasme. Au bon ouvrier qui, malgré la dureté de l'heure, peine dans l'imbroglio du protocole de la Cour de Constantinople, je dédie ces courtes remarques étayées de quelques faits nouveaux. Puissent-ils ne pas décevoir son attente.

1. Βασιλεὺς Ῥωμαίων

L'histoire de ce titre impérial, telle que l'ont refaite — fortune unique — les vedettes actuelles de la byzantinologie, offre un édifiant mélange d'opinions reniées ou rajustées par leurs auteurs au fur et à mesure des découvertes ou sur les instances de la critique. Le malheur veut en effet qu'en raison du manque presque absolu de renseignements frais, les recherches de titulature se bornent le plus souvent à substituer aux anciennes hypothèses une ou plusieurs nouvelles et que celles-ci restent à la merci du moindre petit texte laissé inaperçu ou de quelque modeste plomb subitement sorti du sol ou de l'obscurité.

M. H. Grégoire a parfaitement défini le défaut de ces combinaisons souvent trop ingénieuses : il fut et il est dans la méconnaissance de ce fait, applicable à de multiples autres cas, que la titulature impériale n'eut pas toujours, si elle l'eut jamais, la rigidité d'une ombrageuse étiquette (2). Une liberté doucement anarchique maintenait aux côtés des appellations stricte-

(1) Voir cependant l'excellent répertoire d'E. Stein dans les Mitteilungen zur osmanischen Geschichte, II, 1923-1925, 1-62.

(2) Cf. Byzantion, X, 1935, 764, 765.

ment protocolaires un petit nombre d'autres nées d'une manie archaïque ou du goût très byzantin pour les néologismes.

Le titre de basileus (1) sans autre ajout est souvent donné dans les sources littéraires aux empereurs romains et byzantin; simple réminiscence ou adaptation d'un emploi hellénistique. Mais le premier usage officiel qu'on en fit à Constantinople ne remonte pas, dans l'état actuel de nos connaissances, plus haut que l'an 629 (2). L'adoption de ce vieux prédicat aurait même la portée d'un symbole, en tant qu'il interpréterait la pensée de l'unité et de l'universalité du vieil impérialisme romain une dernière fois triomphant par la soumission complète des Perses et l'abolition de leur orgueilleuse Βασιλεία. D'aucuns trouveront sans doute que c'est beaucoup sacrifier à la mystique des mots, mais tous admettront le synchronisme selon lequel le titre apparaît dans la signature officielle au moment où disparaît, avant de sombrer sous les coups des Arabes (652), le seul empire dont la tradition romaine ait longuement éprouvé la puissance.

Or, fait remarquable : l'élément déterminant : Ῥωμαίων inséparable plus tard du terme précité, ne lui est pas accolé sur les monnaies connues avant le règne de Michel Ier (811-813). Cette constatation détermina E. Stein (3), en dépit de quelques textes de la tradition littéraire (4), à fixer au temps de ce prince le point de départ du nouvel usage. Et comme il faut une raison à tout, on trouva naturel que son adoption eût été prise en dédommagement de la nécessité où les grecs s'étaient vus de reconnaître, en 812, en la personne de Charlemagne un basileus occidental. Fr. Dölger (5) approuvait peu après cet arrangement avec lequel, d'autre part, G. Ostrogorskj (6) marquait son accord. Et cette triple entente fondait la conviction qu'avant le IXe siècle il ne pouvait être question d'un emploi officiel de la formule : Βασιλεὺς Ῥωμαίων.

---

(1) Cf. L. Bréhier, *L'origine des titres impériaux à Byzance*, Βασιλεὺς οἱ δεσπότης, dans Byz. Zeitschrift, XV, 1906, 161 suiv.

(2) Cf. Bréhier, *loc. cit.*, 173, 177.

(3) Cf. E. Stein, *Zum mittelalterlichen Titel « Kaiser des Römer »* paru dans Forschungen und Forschritte, VI, 1930, 182, 183.

(4) Références ci-dessous, p. 357, n. 5-7.

(5) Cf. Byzantion, X, 1935, 765.

(6) Cf. G. Ostrogorsky, *Das Mitkaisertum im mittelalterlichen Byzanz* dans E. Kornemann, *Doppelprinzipat und Reichsteilung im imperium Romanum*, 1930, 166-175.

Mais la sigillographie, plus diserte que la numismatique, vint bientôt tout remettre en question. M. Banescu (1) reconnut en effet peu après dans un lot de bulles éditées pour Mouchmov (2) un exemplaire porteur du titre et attribuable sans conteste à Constantin V et Léon IV; ce qui en reportait la frappe entre 751 et 755. Likhacev (3) y ajouta sans tarder un nouveau témoin, signé des corégnants Nicéphore et Artabasde (742-743). Du coup, l'usage aux origines apparemment si brillantes se trouvait vieilli de trois bons quarts de siècle. Mais toute difficulté a son échappatoire. La solution radicale fut de refuser à ces modestes bouts de plomb tout caractère officiel. Procédé arbitraire qui a dû être abandonné (4). La titulature des sceaux s'affirme aussi solennelle que celle des monnaies et recevait là en raison même de certaines circonstances (traités, échanges de lettres avec l'étranger) une signification politique plus grande qu'ici. D'ailleurs le métal n'est pas le seul à témoigner d'un usage dont on a imprudemment nié jusqu'à l'existence. L'entête de plusieurs documents impériaux, officiels entre tous, nous est témoin que la formule : Βασιλεὺς Ῥωμαίων, eut cours très anciennement et resta de manière continue dans la pratique de la Chancellerie. C'est en effet le titre que s'arrogent successivement Constantin IV en 680 (5), Justinien II en 692 (6) et le couple Constantin VI-Irène en 787 (7), à trois moments divers et assez espacés de l'intervalle 629-812. Si les exemples rapportés ne sont pas plus nombreux, c'est faute de textes dont une infime minorité s'est conservée sous leur forme originale. De la sorte, en même temps que la présence du terme Βασιλεὺς Ῥωμαίων dans l'*Intitulatio* solennelle s'avère indiscutable, son degré de fréquence est difficilement mesurable et l'on ne peut sans arbitraire, dans un débat dont la quasi-totalité des pièces a péri, parler d'emploi fortuit ou isolé (8).

(1) Cf. Byzantion, *loc. cit.*, 722.

(2) Cf. Bulletin de l'Institut archéologique bulgare, VIII, 1934, 331 suiv.

(3) Cf. Byzantion, XI, 1936, 469. Je laisse de côté les sceaux (*ibid.*, 470, 471), de Léon III (717-741) dont l'attribution a été contestée par Dölger; cf. Byz. Zeitschr. XXXVII, 1937, 578, 579.

(4) Cette opinion radicale est attribuée à Dölger par Byzantion, X, 1935, 765, mais le savant byzantiniste m'a écrit depuis tenir un avis différent.

(5) Cf. Mansi, Amplissima conciliorum collectio, XI, 656 A : Κωνσταντῖνος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ Βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων.

(6) *Ibid.*, 989 D : Φλάβιος Ἰουστινιανὸς πιστος..... Βασιλεὺς Ῥωμαίων.

(7) *Op. cit.*, XII, 1002 D : Κωνσταντῖνος καὶ Εἰρήνη πιστοὶ Βασιλεῖς Ῥωμαίων.

(8) Ainsi Dölger dans la Byz. Zeitschr. XXXVII, 1937, 579 et Stein, *loc. cit.*, 182.

L'explication à laquelle ont eu recours ceux qui d'abord rapportaient la création du titre à la concession faite à Charlemagne ne me paraît recevable qu'à titre de fragile conjecture. L'usage officiel du titre, avant 812, avoue-t-on, est un fait certain mais occasionnel; passé cette date, il dénote plus de continuité et prend des allures de manifeste. C'est la position de Fr. Dölger (1) dont E.Stein (2) se rapproche étroitement, mais qu'exagère inconsidérément Treitinger (3). Or cette solution n'offre qu'un rajustement d'une thèse nettement négative dont on essaie de sauver les parties que les faits n'ont pas encore contredites.

Il est certes possible que la nécessité de complaire au carolingien ait contribué à donner plus de saveur au terme : Ῥωμαίων, où se drapait l'orgueil des Byzantins. Toutefois cette circonstance n'a ni créé le titre, ni grandi sa valeur symbolique, ni réglementé son usage qu'elle aurait, dit-on, rendu plus courant. Dans quelle mesure ? C'est ce qu'on ne saurait dire : c'est même ce que l'on s'exagère un peu, une lecture plus attentive des sources et de nouvelles découvertes réduisant dans une proportion sensible le silence relatif où le titre Βασιλεὺς Ῥωμαίων paraît enveloppé avant 812.

Rappelons d'abord un texte déjà connu (4) mais resté inaperçu et qui partant n'a pas été versé au débat. Il s'agit d'une légende sigillographique au nom de l'empereur Léontius (695-698). Elle est en latin : *Aiuta Leontii aug(usti) Romion*, facilement transposable en grec : Βοήθει Λεοντίου αὐγούστου Ῥωμαίων. Avec

(1) Cf. Dölger, *loc. cit.* : Alles dies... ergibt m. E. nach wie vor dass die Byzantiner den Titel in der Form βασιλεὺς Ῥωμαίων zwar auch vor 812 gelegentlich gebraucht haben, dass sie ihn jedoch mit grosserer Konsequenz und demonstrativer Bewusstheit erst nach 812 stärker betont und bis Ende des Reiches beibehalten haben. Voir aussi Stein, *loc. cit.* C'est à tort que Treitinger (référence note 3 ci-dessous) prête à ce dernier savant l'opinion que les titulatures susdites ne seraient pas originales parce que altérées par la tradition manuscrite. Le point de vue de l'intéressé est même expressément contraire (loc. cit., 182, n. 2).

(2) Cf. Dölger, *ibid.*, note 2, vers la fin.

(3) Non content de souligner après Dölger le caractère occasionnel de l'emploi du titre avant 812, il ajoute qu'on aeclama Charlemagne basileus mais en revaluant simultanément le titre, indem man ostentativ und ausschliesslich Ῥωμαίων beifugte und es als das nun entscheidende Wort im eigenen Titel betrachtete; cf. O. Treitinger, *Die oströmische Kaiser- und Reichsidee nach ihrer Gestaltung im hofischen Zeremoniell*, Iena 1938, 187 texte et n. 117.

(4) Cf. H. Goodacre, *A handbook of the coinage of the byzantine Empire*, II, 1931, 119, d'après Byz. Zeitschr. XIV, 1906, 614.

ce petit monument, nous remontons au siècle même d'Héraclius. Or ce n'est point encore là le plus ancien, puisque sur un second sceau, inédit celui-là, est apparue la signature, aussi officielle que possible, des basileis Constantin IV Pogonat et Anastasia (668-685). La pièce a été trouvée par M. Papahagi, ancien directeur du Lycée de Silistrie, sur les bords du Danube. Elle offre au droit l'effigie de la Théotocos, de face, en buste, entre deux croisettes et portant le médaillon de l'Enfant sur la poitrine. Au revers, le texte suivant, en caractères latins :

CONS-TANTINOS-CONSTANTOS-CANASTAS-ASILISPO : Constantinos Constantos «ke» (=kai) Anastas(ia, b)asileis Ro(maiôn).

Un défaut de frappe a rogné tout le pourtour inférieur du flan. Cet accident, aussi banal que fréquent, est cause qu'une ligne — la dernière — est restée hors du champ. Nonobstant quoi, le déchiffrement ne saurait souffrir de difficulté, ni soulever de contestation. Il est donc bien avéré que Constant IV, le fils de Constant II et mari d'Anastasia, faisait un usage public du titre en question.

Rapprochée de l'*Intitulatio* solennelle du sixième concile général, leur signature trahit un emploi certain de la chancellerie, emploi que l'on peut même qualifier de continu si l'on décompte et compare les témoins de la double tradition diplomatique et sigillographique. Les documents officiels antérieurs à 812 connaissent en effet trois exemples du titre enregistrés à des époques distinctes (680, 692, 787) ; et il ne peut s'agir là d'exception, car les archives de cette période ancienne ont pour ainsi dire entièrement péri (1). D'autre part, les sceaux offrent une série parallèle et aussi diverse d'un même emploi officiel par Constantin IV (668-685), Léontius (695-698), Léon III (717-741), Artabasde et Nicéphore (742-743), Constantin V et Léon IV (751-755). Bien avant la fin du VIIIe siècle la titulature : Βασιλεὺς Ῥωμαίων, avait donc déjà cours et les textes comme les monuments démontrent qu'on en fit régulièrement état avant que Charlemagne eût formulé ses prétentions. Elle ne saurait

(1) Cette titulature n'apparaît d'ailleurs nullement exclusive d'une autre plus ancienne et plus solennelle (cf. BRÉHIER, *loc. cit.*, 173) et il se peut que l'emploi en fut réservé au début à certaines formes de diplômes, comme la *sacra* et autres ; ce qui diminuerait encore les chances d'en trouver d'autres exemples.

dès lors avoir avec celles-ci qu'un rapport accidentel auquel une initiative contemporaine des ateliers monétaires a fait donner un sens abusif.

L'ethnique Ῥωμαίων n'apparaît en effet en numismatique (1) qu'à partir du règne de Michel Ier (811-813), celui-là même qui dut transiger sur le protocole en faveur de son émule occidental. Mais entre l'octroi du titre de *basileus* à Charlemagne et l'innovation monétaire y eut-il nécessairement relation de cause à effet ? L'éventualité ne nous en semble que très peu probable. Le silence antérieur, si silence il y eut, dut tenir à diverses causes (2), d'abord au fait que les monnaies, au formulaire stéréotypé, ont toujours reflété avec une sage lenteur et une extrême parcimonie l'actualité politique trop souvent mouvante (3) ; ensuite à cette autre constatation que les légendes monétaires pouvaient, quel que fut leur caractère officiel, être traitées autrement que les *intitulationes* et les bulles scellant les diplômes impériaux. Celles-ci gardaient entre elles un rapport très étroit qui a toujours uni l'instrument et le sceau qui l'authentiquait. Leurs légendes se devaient donc de reproduire sinon le même libellé, du moins ses points essentiels. En numismatique, les textes ont toujours évolué suivant une ligne plus figée, quoique susceptible d'inflexions les plus fantaisistes.

Au reste, l'hypothèse d'une simple coïncidence n'est pas la seule qui se présente à l'esprit. En effet il est loisible de penser que Nicéphore Ier (802-811) put déjà, lui-même, innover en la matière, éventualité qui écarterait d'emblée l'explication proposée. Cette suggestion, qui paraîtra étrange, se base sur un examen attentif (4) des séries monétaires de Michel Ier et de ses prédécesseurs immédiats.

Contrairement à ce que l'on semble admettre, l'emploi sur les monnaies de Michel Rhangabé du double prédicat : Βασιλεὺς Ῥωμαίων, n'a nullement l'ampleur que laisseraient croire les

(1) Cf. W. Wroth, *Catalogue of the byzantine coins in the British Museum*, II, 1908, 406.

(2) Le conservatisme monétaire eut en outre ses pressantes nécessités de politique extérieure ; cf. Bréhier, *loc. cit.*, 174, 175.

(3) Je compte mettre ce point de vue plus en relief dans un travail de cadre plus élargi que la présente note : *L'histoire d'un titre byzantin :* Βασιλεὺς Ῥωμαίων, et *le témoignage de la Numismatique.*

(4) Il n'est pas impossible que la régente Irène, mère de Constantin VI ait déjà fait état de la formule. Un solidus porte en effet au revers l'inscription : IRINI AVGVSTI qui doit pouvoir s'interpréter : Εἰρήνη, αὐγούστη, Ῥ(ωμαίων). Cf. Wroth, *op. cit.*, 398 n. 4. Comparer *ibid.* 454 n. 8.

tenants de la thèse ici combattue. Ceux-ci nous parlent en effet d'une utilisation générale de la formule, comme si toutes les émissions monétaires l'eussent adoptée (1), au moins à partir de 812. En réalité, l'aspect du monnayage est, sous ce rapport, sensiblement le même avant qu'après cette date. En effet *toutes* les monnaies d'or et de bronze, quel qu'en fut le type, exclurent l'indice Ῥωμαίων ; seul le miliaresion (argent) l'admit à partir de Michel Rhangabé. Or comme celui-ci ne compte qu'un seul type par règne, il ne saurait être question de fréquence ; on aurait surtout dû ne pas parler d'usage exclusif et ostentatoire (2). Au contraire, l'adoption du titre dans les légendes monétaires se fait, pour pareille époque, sur une échelle singulièrement restreinte. Car si les exigences de l'empereur franc avaient réveillé et excité chez les grecs (3), dans la mesure supposée, leur prétention avérée à l'hégémonie universelle, ce n'est point sur une seule émission, au demeurant la moins répandue de toutes, qu'elle se fût exprimée mais sur l'ensemble des espèces monétaires, spécialement sur les solidi, adoptés comme étalon par le commerce extérieur (4).

Certes l'addition du terme Ῥωμαίων interprète de toute évidence le droit théorique de la nouvelle Rome de tenir dans l'œcuménie la place de l'ancienne. Mais elle constitue d'abord de soi un phénomène trop limité pour être la seule création d'une conscience nationale alertée par la mise en demeure du monarque occidental ; en fait les proportions minimes de son adoption en numismatique montrent clairement que les graveurs, en ajoutant le fameux ethnique à la titulature tradition-

(1) Cf. Dölger, *loc. cit.* : ...dass auch im Münz- und Siegelmaterial vor 812 der Titel Βασιλεύς ohne Ῥωμαίων weitaus vorwiegt, nach 812 Βασιλεύς Ῥωμαίων.

(2) Citation ci-dessus p. 358, n. 3.

(3) Il n'y a aucun doute qu'en s'intitulant empereurs des Romains, les basileis de toute époque réservaient leurs droits d'impérialisme universel. On conviendra toutefois que le problème revêt un aspect très divers suivant que le prétendant se nomme d'une part Charlemagne ou Louis II et de l'autre le tsar Siméon. Les souverains francs quémandaient une dignité avec effet seulement indirect sur le plan politique : le prince bulgare, au contraire, exigeait comme la consécration d'ambitions qui mettaient en péril le sort même de l'empire grec. On comprend dès lors que la réaction des milieux byzantins ait pris une tournure fort différente dans les deux cas.

(4) L'extension de cet emploi eût été cependant d'autant plus normal que le terme de basileus figurait déjà sur les monnaies d'or depuis Constantin VI et Irène au moins ; cf. Wroth, *op. cit.* II 398 et ne devait pas tarder à prendre place sur les follis de bronze(à partir de Théophile au moins, 829-842 ; *ibid.*, 423). Il n'y allait que de l'addition d'un mot, voire d'une seule syllabe).

nelle, n'avaient pas dans leur intention une manifestation aussi spectaculaire. C'est pourquoi, puisque l'emploi de la formule : βασιλεὺς Ῥωμαίων, paraît continu en diplomatique avant 812, qu'il s'avère également ancien et continu en sigillographie, on agira plus prudemment en n'y voyant qu'une initiative des ateliers impériaux copiant une formule de chancellerie ou la légende des sceaux. L'événement de 812 serait-il donc étranger à cette innovation ? Je n'hésite pas à le croire tout en retenant qu'il a pu actuer et renforcer un état d'âme traditionnel qui avait déjà reçu sur certains actes et monuments officiels une expression plus éclatante que sur l'unique espèce monétaire où nous la retrouvons à partir du règne de Michel Rhangabé.

2. *Le protonobélissimat à l'epoque des Paléologues*

En terminant l'étude qu'il consacrait naguère à cette dignité, Fr. Dölger concluait (1) que la conquête latine avait mis définitivement terme à son emploi particulièrement suivi et brillant durant tout le douzième siècle. Une note (2) du même savant, rédigée après que E. Stein lui eût signalé la survivance en 1277 du titre en question, formulait les deux observations suivantes : 1) il est étonnant que ce cas de titulature postérieure reste complètement isolé en regard de la vogue que celle-ci connut antérieurement à la conquête latine. 2) l'explication est dans ce fait qu'il s'agit d'une restauration, du type de celle du protoasecretis, qui, tentée par Michel VIII Paléologue, n'eut qu'une portée éphémère.

Cette double conclusion n'a, comme étai, que l'argument du silence. Or, comme je le soulignais tout à l'heure, à propos de la pénurie extrême de documents originaux, il y a péril à bâtir sur des apparences purement négatives. En effet le témoignage précité n'est nullement unique et la remise en usage de l'ancien titre aulique semble en avoir radicalement transformé le caractère.

Voici d'abord deux textes dont un était connu tandis que l'autre est inédit :

1. En tête du testament (3) de Théodore Ibéropoulos, la fille

(1) Cf. Fr. Dölger, *Der Kodikellos des Christodulos in Palermo*, 1929, 29.
(2) Cf. Byzantin. Zeitschrift, XXIX, 1929-1930, 100.
(3) Texte publié par M. Gédéon dans Byzantin. Zeitschrift, V, 1896, 114.

du grand économe de l'archevêché de Bulgarie, on lit ces mots : συζύγου χρηματισάσης Σ..... καὶ πρωτονωβελισσίμου πόλεως Ἀχρίδος τοῦ Δερμοκαίτου. La pièce, mutilée de la fin, n'est malheureusement plus datable, mais on ne se trompera pas en l'attribuant soit au XIVe siècle soit plutôt au XIIIe à une époque où Achrida était redevenue byzantine (1) et où le nom de Dermokaïtès revient avec une étonnante fréquence dans les chartes privées ou publiques.

2. Dans un acte (2) de donation, signé, en février 1313, par le moine Cosmas Pancalos, figure un bien : γῆν ἣν ἔχω περὶ τὰς Σερρὰς ἐξ ἀγορασίας ἀπὸ Χαρίτωνος τοῦ πρωτονοβελισίμου (*sic*) τῆς αὐτῆς πόλεως Σερρῶν εἰς τὴν Κόσναν ἐγχωρίως τῷ τόπῳ καλουμένην. Ce petit extrait est parfaitement situé et sa conformité de style avec le précédent rend plus probable encore l'époque assignée à celui-ci.

En regard des deux précédentes, la mention dont Stein et Dölger ont déjà fait état paraîtra anodine. L'acte (3) du pincerne Rhaoul, jugeant une contestation touchant un bien du Prodrome dit Nea Petra, précise seulement que les moines s'élevèrent contre le protonobélissime Marmaras : κατεβοῶντο τοῦ Μαρμαρᾶ πρωτονωβελλισίμου, παρόντος τοῦ αὐτοῦ.

Une première conclusion certaine est que le titre réapparut, s'il disparut jamais, après la catastrophe de 1204. Les Lascaris ou plutôt Michel VIII ont pu, en ce cas, le remettre en vigueur. Il dut bénéficier, dès lors, non d'un emploi isolé ou sporadique, mais d'une diffusion normale. Les trois exemples ci-dessus rapportés sont en effet le signe qu'il en fut fait un usage d'assez grande échelle. Leur petit nombre s'explique ici encore par la perte de nombreux actes que les titulaires durent signer. Mais deux circonstances ajoutent encore à ce contretemps. D'une part, en effet, les protocoles des actes conciliaires si riches en données prosopographiques au temps des Comnènes (4) ne consacrent plus qu'une mention globale et de ce chef anonyme

(1) Achrida fut reconquise pour un assez grand laps de temps par les Byzantins en 1256; cf. C. Chapman, *Michel Paléologue restaurateur de l'empire byzantin*, Paris 1926, 22.

(2) Acte inédit de Koutloumousiou que doit bientôt publier M. P. Lemerle.

(3) Texte dans Miklosich et Muller, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, IV, 419.

(4) Voir, pour exemple, entre les plus impressionnants, le protocole où se retrouvent d'ailleurs parfaitement hiérarchisés les titulaires de cette haute dignité; un

aux fonctionnaires civils toujours présents aux côtés de l'empereur ou de son délégué; d'autre part, la sigillographie (1), où se reflète, jusque vers 1200, le protocole byzantin dans sa plus grande variété, tarit à partir du XIIIe siècle presque subitement ses émissions à ce point que les sceaux des grands dignitaires de l'époque des Paléologues sont eux-mêmes d'une extrême rareté.

La plus ou moins grande fréquence d'un titre ne saurait donc se mesurer aux quelques mentions que leur consacrent des sources de fortune. Les passages ci-dessus relevés impliquent d'ailleurs une certaine diffusion. En effet, tel que les textes le présentent, avec son déterminant géographique, le protonobélissime des XIII-XIVe siècles semble être un fonctionnaire plutôt qu'un personnage aulique. Protonobélissime de Serrès, protonobélissime d'Achrida et sans doute protonobélissime de Démétrias (2) seraient, de fait, des appellations inconcevables si elles n'étaient que somptuaires et ne désignaient pas un rôle effectif dévolu au bénéficiaire en chaque cité nommée. On en peut, semble-t-il, conclure qu'au moins dans les thèmes d'Europe chaque ville avait le sien.

Il peut paraître étrange qu'un nom de dignité se mue en titre de fonction (3). Mais l'arbitraire de l'étiquette byzantine s'en accommode à merveille et on ne ressent devant cette nouveauté qu'une difficulté, celle de définir les attributions exactes du nouveau poste. Les actes susmentionnés ne comportent à cet égard aucun indice et bien osé serait qui formulerait présentement la moindre conjecture. Disons seulement qu'elles peuvent sembler strictement municipales ou embrasser toute l'étendue d'un thème.

---

texte conciliaire du 6 mars 1166 dans PG., CXL, 253. Un second document presque aussi riche, de 1092 environ, dans PG., CXVII 973, 974.

(1) Le protonobélissimat d'époque ancienne y est représenté par plusieurs spécimens, dont quatre au moins à légendes métriques; cf. V. LAURENT, *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine*, Athènes, 1932-1936, nn. 92, 614, 682, 739.

(2) Le couvent de Nea Petra se trouvait en effet sur le territoire de cette métropole.

(3) Le protocole byzantin enregistre au moins un phénomène parallèle. Le titre de proconsul (ἀνθύπατος) qui fut d'abord effectif (ἀνθύπατος του θεματος; cf. E. STEIN, *Ein Kapitel vom persischen und vom byzantinischen Staate* dans Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher, I, 1920, 70 suiv.) devint plus tard simplement honorifique. Il n'est pas non plus exclu, quoi qu'en pensent Moutafciev et Lascaris (cf. M. LASCARIS, *Diplôme du tsar Ivan Asen II*, Sofia 1930 36-38, 57), que le sébaste des actes et inscriptions bulgares ne soit pas un vrai magistrat.

3. *Vicaires de Thrace*

Un érudit amateur et disert, comme tout grec sait l'être, M. K. Apostolidès, s'est donné pour tâche de constituer et de tenir à jour le dossier épigraphique de Philippopoli (1). Or parmi les trop peu nombreuses inscriptions d'époque chrétienne qu'il lui a été donné d'enregistrer, il en est une qui a tourmenté plus que de raison sa féconde ingéniosité, celle du vicaire de Thrace Salomon. Des six éditions ou retouches (2) patiemment entreprises, la première est parfaitement ahurissante (3), la dernière, rajustée sur la lecture d'un professionnel (4), garde des parties absolument inacceptables.

Le sympathique accueil du directeur du musée municipal, M. Tchontcheff, m'a permis de vérifier sur l'original même le déchiffrement des deux éditeurs et je me suis vite persuadé qu'il ne suffit pas de parler la langue d'Homère pour comprendre les textes byzantins. A quelques détails près, le relevé de Chr. Danov est en effet seul recevable. Le marbre m'a donné le texte suivant :

† Ἐνθάδε κατάκε(ι)τε
Σολομῶν ὁ τῆς μεγ(α)λ(ο)π(ρεπεστάτης)
μνήμ(ης) γενάμ(ενος) ἀκόμ(ης) τῶν κ(αθωσιωμένων)
δομε(στίκων) κ(αὶ) βικάρ(ιος) Θράκης·
τε(λευτήσας) μη(νὶ) νοεμβρ(ίῳ) ς΄ ἰνδ(ικτιῶνος) α΄ βασι-
λ(είας) τοῦ δεσπότου ἡμῶν Φλ(αβίου)
Τιβερίου Μαυρικίου ἔτους α΄.

---

(1) L'auteur a, il faut le reconnaître, généralement été plus adroit dans son effort de compilation. Signalement de ses dossiers et de leurs compléments dans cette revue même XXXVII, p. 1.

(2) D'abord éditée dans l'Annuaire du Musée et de la Bibliothèque de Plovdiv. 1927, 183, l'inscription reparut successivement dans le même organe en 1930, 256 xix et en 1937, 181, puis dans la revue Θρακικά, II 1929, 13 et VI 1935, 175, n. 116, VIII, 1937, 106, 107 ; peu auparavant elle avait fait l'objet d'un plus long examen dans Ἀρχεῖον τοῦ θρακικοῦ λογραφικοῦ καὶ γλωσσικοῦ θησαυροῦ, II, 1935-1936, 225-235. L'étude est accompagnée d'une photo (p. 228) qui eut été excellente si elle n'était sectionnée sur la droite. Reproduction du texte dans l'*Année épigraphique* 1938, *nn.* 12 et 138.

(3) Les lignes 2-4 étaient ainsi transcrites : Σολόμων, Οὔς (= Vejens) Μέγας, ἱ[ερο]μνήμ(ων), γεν(ικὸς) τῶν κομ(ί)των κ(αὶ) δομ(έστικος) μέ(γας).

(4) Cf. Chr. Danov, *Die Grabinschrift des Solomon vicarius von Thrakien* dans Bulletin de l'Institut archéologique bulgare (= Actes du quatrième Congrès international des Études byzantines 1). IX, 1935, 389. Quelques imprécisions de relevé, lignes 2, 3 et une faute très nette l. 5 (Z pour S).

L. 2/3. M. Apostolidès transcrit : μεγ(ά)λης μνήμης, parce qu'il veut bien prendre le Π pour Η et le signe d'abréviation interlinéaire pour un signe effectif. Comme d'autres comtes des domestiques, Salomon avait d'ailleurs droit au titre de *magnificentissimus* ou μεγαλοπρεπέστατος. Il serait étonnant, vu l'état de la pierre, que ce prédicat ne fût pas ici exprimé (1).

L. 3, 4. Il est vrai que l'érudit grec transforme la leçon : κόμης τῶν καθωσιωμένων, proposée à bon droit par Danov en : κόμης τῶν κιρκιτόρων. Mais δομέστικος μέγας est absolument arbitraire. Pareille interprétation méconnait en effet une pratique courante de l'épigraphie et de la paléographie selon laquelle le pluriel est figuré par le redoublement de la dernière lettre ou syllabe inscrite (2). D'ailleurs la dignité de grand domestique est anachronique (3) pour une aussi haute époque. En revanche, le marbre ne porte en fin de seconde ligne que le groupe KI, la haste du dernier signe étant trop rigide pour figurer un A. On pourrait à la rigueur transcrire : κ(αθωσ)ι(ωμένων), mais mieux vaut peut-être supposer une nouvelle répétition de la lettre initiale, soit KK dont les hastes intérieures ont pu être emportées par l'usure qui est certaine à cet endroit. Quel que soit l'avis adopté (4), il ne peut s'agir que d'un *comes devotissimorum domesticorum* (5) et non d'un hypothétique *comes circitorum*. L'argumentation, au demeurant très curieuse du chercheur philoppopolitain, s'est égarée parce qu'elle s'est proposée avant tout de trouver quelque chose qui lui permît de contredire son correcteur bulgare.

---

(1) Le raisonnement d'Apostolidès, *Archeion*... 231, 232, ne saurait être admis. Les grands personnages, voire les fonctionnaires de haut rang laissaient une mémoire pour ainsi dire officielle qui se traduit naturellement en épigraphie funéraire par le rappel de leur titre aulique ou prédicat de charge.

(2) En épigraphie qu'il me suffise de relever deux cas du VIe siècle signalés dans H. Grégoire, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, 1922, 22, n. 80 et 67, n. 219. En papyrologie le parallèle est encore plus frappant. On rencontre, par ex. *com deuu domm* pour com(es) dev(otissimorum) dom(esticorum) ou mieux : μεγ]αλοπρεπεστατα περιβλέπτοις κομ^sμ^s pour : μεγ]αλοπρεπεστάτοις <καὶ> περιβλέπτοις κόμεσι, cf. O. Hornickel, *Ehren = und Rangprädikate in den Papyrusurkunden*, Ein Beitrag zum römischen und byzantinischen Titelwesen, Giessen 1930, 18 n. 1.

(3) Voir à ce sujet l'étude de R. Guilland parue ici même, XXXVIII, 1939, p. 53 suiv.

(4) L'abréviation KA serait plus naturelle et l'on peut aussi supposer que le graveur, travaillant en bordure de marbre, a raidi son trait.

(5) Je l'affirme au risque de me voir reprocher à mon tour mon épaisse ignorance de la langue grecque : τὴν παχυλήν του (= Danov) τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης, cf. Archeion, *loc. cit.*, 233 ; une page parfaitement erronée.

l. 5 : τε(λειωθείς) est également possible : βασιλ(εύοντος) l'est beaucoup moins en raison de parallèles contemporains où βασιλείας figure en toute lettre (1). Le quantième du mois de novembre est bien 6 et non sept comme l'a laissé imprimer Danov.

Ce dernier auteur devant, s'il ne l'a déjà fait, publier un large commentaire de cet intéressant document, j'en néglige à dessein l'étude et n'en retiens que la donnée fondamentale : la mort, survenue le 6 novembre 582, du vicaire de Thrace Salomon.

C'est également à l'épigraphie que nous devons connaissance d'un prédécesseur de Salomon, qui put être son prédécesseur immédiat, Armatus (2) vicaire de Thrace en 576.

A la même époque et dans le même domaine se rencontre le nom, nouveau celui-là, d'un autre titulaire de ce poste.

Un sceau ,gravé aux confins des VI-VIIe siècles présente en effet au droit une figuration monogrammatique : Δ et A entrelacés et surmontés de cet autre signe ϰ ; à gauche, dans le champ libre P et à droite N. Solution certaine : Ἀδριανοῦ à l'exclusion d'autres : Ἀνδρ(έ)ου, Ῥαδ(η)νοῦ, incluant l'usage d'éléments non figurés.

Au revers, sur trois lignes la légende :

ΒΙΚΑ
ΡΙϰΘΡΑ
ΚΗϹ

βικαρίου Θράϰης.

Le signataire de l'intéressant monument se nomme donc, Adrien, vicaire de Thrace, personnage dont je n'ai pas réussi à retrouver mention mais qui dut être l'un des derniers de la série, close par l'institution du thème, peu après l'invasion de 678 (3).

Le vicaire (4) du diocèse de Thrace était le chef de l'admi-

(1) Cf. H. Grégoire, *op. cit.*, 20 (nn. 69-71), et surtout, entre autres, 90 (n. 255), 125 (n. 343) qui sont du règne de Justinien.

(2) Cf. T. Homolle-L. Heuzey, *Mélanges d'Archéologie et d'épigraphie*, Paris 1892, 355, 356 n. 61 x.

(3) Le corps d'armée de Thrace existait dès 687 : cf. Ch. Diehl, *Études byzantines*, Paris 1905, 283. Mais au concile de 680 figure déjà un ὑποστράτηγος de Thrace ; cf. E. Stein, *loc.* et *op. cit.*, 73.

(4) Cf. Notitia dignitatum XXX. Or. I 33, xxvi. Sur ses attributions voir l'exposé de Ch. Lécrivain dans Daremberg et Saglio, V 822, 823.

nistration civile, le gouvernement militaire revenant au *magister militum*, depuis la fin du IVe siècle. Il doit être distingué d'un fonctionnaire créé au VIe siècle ou vicaire (1) du Long-Mur (βικάριος τοῦ μακροῦ τείχους) bâti par Anastase pour la protection de Constantinople. Les deux collègues qui assuraient, l'un la défense, l'autre l'administration de ce grand ouvrage furent remplacés, ainsi que l'indique la novelle XXVI de 535, par un personnage unique, le πραίτωρ Ἰουστινιανὸς ἐπὶ Θράκης. Les sources strictement interprétées ne permettent pas d'étendre à toute la province la juridiction de cet officier, comme le voudrait Bury (2). Il ressort, d'autre part, très nettement des titulatures ci-dessus rapportées que la fonction de vicaire de Thrace (3) se perpétua jusqu'à la réforme radicale de Constantin IV Pogonat.

4. *Le logothète du Trésor sous les premiers Paléologues.*

La catastrophe de 1204, en ruinant les assises de l'empire byzantin, atteignit durement ses institutions, car l'état de Nicée se trouva être de dimensions trop restreintes pour maintenir les cadres que la politique somptuaire des Comnènes avait partiellement agrandis. Toutefois si beaucoup de titres et de fonctions disparurent ou se transformèrent radicalement, il est à présumer qu'il s'en conserva d'intacts, tels, avant tous autres, les organismes indispensables à la reprise des affaires. Les Lascaris, s'efforçant de remettre à flot la machine gouvernementale, ne pouvaient d'ailleurs pas se payer le luxe d'innover sur trop grande échelle. On ne devrait donc conclure à la disparition d'un office central que sur preuves formelles, le silence ne créant jamais qu'une fragile présomption.

Or dans le cas du logothète général on paraît s'être laissé trop impressionner par le Pseudo-Codinus, déclarant vers 1350, ignorer quelles furent jamais (4) les attributions de ce fonctionnaire. Ce qui a laissé croire que sa suppression remontait

(1) D'après la Novelle XXVI (préface) deux fonctionnaires portaient simultanément ce titre, l'un assumant le commandement militaire l'autre gérant les affaires civiles.

(2) Cf. J. B. Bury, *History of the late roman empire* II, 340.

(3) Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, Zweite Reihe, VI A, 1936, 457, 458

(4) Cf. Pseudo-Codinus, *De Officiis*, c. IX 15, XX 15 et XXIV 16.

alors à un nombre respectable de décades (1). Pour Dölger (2), il ne serait même resté, depuis 1204, de l'ancienne charge que le titre purement honorifique, tombé au dix-huitième rang vers le milieu du XIVe siècle. Conclusions sans doute hâtives, puisque l'administration, qui souvent l'avait bien courte, gardait, bien après la rédaction du *De officiis*, la mémoire de la charge et de ses compétences; nous le verrons tout à l'heure.

Une double constatation nous a fait précédemment soutenir (3) que sous les Paléologues cette charge était réelle. En premier lieu, il est en effet surprenant que Georges Acropolite, Théodore Muzalon et Théodore le Métochite, qui se succédèrent à la tête des affaires en qualité de grands logothètes, furent, tous trois, immédiatement avant d'accéder à ce poste suprême, logothètes du Trésor, sans qu'il soit fait concommitamment mention d'un autre titre de charge. La hiérarchie des trois plus grands dignitaires paraît même avoir été à cette époque logothète des troupeaux (également porté par nos personnages), logothète du Trésor et grand logothète. Comme ce dernier emploi n'est autre que celui de chancelier de l'empire, il ne saurait être arbitraire de conclure au caractère effectif des précédents.

En second lieu, les archives nous fournissent aujourd'hui encore la preuve que le logothète du Trésor instrumentait en cette qualité. C'est ainsi, par exemple, que l'on relève au dos d'un chrysobulle (du 19 mars 1277) conservé à Venise la formule classique d'enregistrement : διὰ τοῦ λογοθέτου τοῦ γενικοῦ Θεοδώρου τοῦ Μουζάλωνος, incluant, comme à l'ordinaire, dignité (sébaste) et titre (4).

En outre, certaines situations historiques appuyaient assez nettement ce point de vue. Il est ainsi dit par Grégoras (5) de Théodore le Métochite que ce ministre, λογοθέτης ὢν τηνικαῦτα τοῦ γενικοῦ, était si puissant sur l'empereur qu'il expédiait déjà à lui seul toutes les affaires.

(1) Ainsi Stein dans Mitteilungen zur Osmanischen Geschichte, II, 1923-1925, 33.
(2) Cf. F. Dölger, *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung*, 1927, 20.
(3) Cf. Byzant. Zeitschrift, XXXIII, 1933, 345, 346.
(4) Cf. Fr. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, III, 1932, p. 69 n. 2026.
(5) Cf. N. Grégoras, *Byzantinae historiae lib.* VII c. xi 2; PG., CXLVIII, 444 C. Ce parallèle, qui n'est pas unique, a déjà été signalé par E. Stein.

Et néanmoins ce point de vue, qui me paraissait mériter créance, n'a pu être agréé. Dans l'espoir d'être, cette fois, plus heureux, je verse au débat un petit texte inédit qui le tranchera sans doute.

Dans un acte (1) de Koutloumousiou, signé en octobre 1375, se trouve en effet le passage suivant :

> ὅτι δὴ διὰ τὸ καθολικὸν σεκρέτον οὐχ ὑπόκειται ἐκκλήτῳ, καὶ μάλιστα ὅτι οὔτε παρὰ τοῦ λογοθέτου τοῦ γενικοῦ φαίνεται μετὰ τὴν γραφὴν τοῦ Ματαράγκου γεγονυῖά τις ἑτέρα κατ[εναντία] διάγνωσις, λέγομεν ὅτι.....

Ce double considérant se réfère à un acte antérieur, émis en février 1341 par le juge général Nicolas Matarangos. Il en confirme les dispositions pour ces deux raisons que le secreton général n'en a pas fait appel et que surtout le logothète du Trésor n'a pris aucun arrêté contraire. Le personnage de ce nom était donc un véritable fonctionnaire toujours occupé de finances et de cadastres. Affirmerons-nous qu'il subsistait encore en 1375, date où le notaire faisait cet intéressant constat ? Non assurément. Mais on en peut déduire que le rédacteur de cet acte relativement récent en savait plus long sur la charge et ses attributions que le compilateur du *De Officiis*. En outre, notre petit texte prouve que la diagnosis de Matarangos, reproduite in extenso, figurait aux archives du logothète du Trésor où rien n'indiquait qu'on l'eût depuis rapportée. L'activité de ce bureau général se trouve prolongée de ce fait jusqu'en 1334 et au-delà.

V. Laurent.

---

(1) Texte inédit d'un dossier communiqué par M. Lemerle.

(2) Ce juge général reparaît ailleurs, v. g. en septembre 1334 (cf. L. Petit et W. Regel, *Actes de l'Athos. III. Actes d'Esphigménou*, p. 24 n. viii) et en février 1340 (cf. Miklosich et Muller, *op. cit.* I, 195).

Encore le néomartyr Michel Mauroeides

La note par nous consacrée à ce personnage dans notre précédente livraison (1) avait pour but essentiel, dans le cadre d'une étude sur le synodicon d'Andrinople, de signaler une erreur de Le Quien et d'en élucider l'origine. Trompé par de rapides sondages, je pensais que l'acolouthie dépistée était inédite et, dans le désir de la publier bientôt, il m'arriva de surseoir à de plus amples recherches. Or celles-ci m'ont conduit fortuitement à des résultats inattendus qui m'obligent à corriger certaines assertions, mais permettent de traiter avec une suffisante précision ce petit problème hagiographique.

Tout d'abord Michel Mauroeidès (2) n'est pas inconnu de cette revue qui a dit (3) sur lui et son office tout l'essentiel; voire, la distinction d'avec son homonyme thessalonicien (+ 10 mars 1544), distinction méconnue par la généralité des écrivains, est expressément affirmée par le P. Pétridès. L'observation n'a pas été perdue pour Mgr. S. Eustratiadès qui s'est complu à développer (4) la preuve dont mon exposé n'a lui-même relevé que les points saillants. Mais le docte prélat a fait davantage : il a publié assez récemment (5) le dossier liturgique décrit et sobrement, mais très substantiellement, commenté par mon regretté confrère. La reprise de ce sujet me donnera l'occasion de dire un mot de cette édition si médiocre qu'elle serait à refaire si le texte en valait la peine. Mais parlons d'abord du personnage et de son culte.

---

(1) Voir supra, p. 31-34.

(2) Et non Mavroudès comme le laisserait croire le titre de la note additionnelle sus-mentionnée.

(3) Cf. S. Petridès, *Le néo-martyr Michel Mauroeidès et son office dans* Echos d'Orient, XIV, 1911, 333, 334.

(4) Dans la revue du comité thrace d'Athènes : Θρακικά, X, 1938, 7-10.

(5) *Ibidem*, 10-12 et 14-28.

1. — La personnalité de Michel Mauroeides

Notre unique source de documentation est le synaxaire, courte notice historique où l'éloge l'emporte éperdûment sur le trait documentaire. La pièce n'est cependant pas négligeable, car, contre toute espérance, nous en avons deux rédactions dues à deux auteurs différents.

Le martyre de Michel a en effet inspiré deux panégyristes dont l'un n'a composé que son office et l'autre son office et son éloge. L'œuvre du premier se lit dans le cod. parisin. 1295, ff. 314-319 v et c'est là que Mgr Eustratiadès est allé le chercher sur les pas du P. Pétridès; les écrits du second sont conservés dans le cod. Athon. Iviron 512. Notre précédente note affirmait à tort l'identité de fond et d'auteur. De fait, l'acolouthie parisienne a beau paraître anonyme au premier coup d'œil; elle est bien signée, comme il est aisé de s'en convaincree en relisant le colophon transcrit jadis ici même (1). L'écrivain a nom Jean Moschos, habitant de Corfou et n'est pas tout à fait un inconnu (2). Il dirigea dans la grande île ionienne une école (3) où affluaient les cadets de familles italiennes qui en ont laissé le plus vif éloge. Sa mort, selon l'estimation de Legrand, se placerait en 1494; c'était alors un vieillard, mais non d'âge si avancé qu'il ne put encore professé (4). L'acrostiche inséré à l'orthros de notre office est ainsi libellé : Τὸν θαυμαστὸν Μιχαὴλ Ἰωάννης γεραίρει.

Le même artifice souligne dans l'acolouthie athonite la différence d'auteur. Les initiales du canon forment en effet la légende : Σὺν τῇ Κυρίᾳ Μιχαὴλ πίστει σέβω Μανουὴλ ὁ ῥήτωρ (5). Ce

(1) Cf. S. Petridès, *loc. cit.*, 333. Le colophon nous apprend que l'acolouthie fut composée par Jean Moschos alors qu'il habitait Corfou.

(2) Voir très particulièrement E. Legrand, *Bibliographie hellénique*, XV-XVIe siècles, I, p. lxxxviii; autres références par le P. Pétridès, *loc. cit.*, 334, n. 1. Contre toute attente, feu Tryphon Evangelidès, Ἡ παιδεία ἐπὶ Τουρκοκρατίας, II, 1936, 196 consacre à ce professeur une notice (voire n. 1) d'ailleurs très inexacte et aussi peu documentée que possible. Il fait même enseigner Moschos à Thessalonique en 1490.

(3) Lire dans Legrand, *loc. cit.*, le remarquable éloge qu'en fait Marc-Antoine Antimaque (transformé par Eustratiadès en Marc Antiochos), son élève pendant cinq ans.

(4) Sa mort inopinée prévint en effet le dessein par lui formé de transférer sa chaire à Thessalonique où l'appelaient des admirateurs. Son élève précité l'appelle toutefois *senex*.

(5) Cf. S. Eustratiadès, *op. cit.*, 13,

rhéteur Manuel, à qui une inscription liminaire confirme la paternité du morceau liturgique, est le grand rhéteur Manuel, théologien prolixe et polémiste antilatin du plus beau cru.

Il faut toutefois remarquer qu'on ne connaît de l'office consacré par ce dignitaire au martyr Michel que le lemme et l'acrostiche (1), trop peu pour que divers auteurs ne s'y soient pas trompés et pour que nous même n'éprouvions pas certain doute. Le héros célébré par cette pièce énigmatique a en effet été identifié avec son homonyme et émule, Michel de Granitza. Mgr Eustratiadès (2) croit pouvoir récuser ce point de vue, pour cette raison péremptoire que l'auteur présumé serait mort longtemps avant son saint (+ 1544). Une note de propriétaire dans un manuscrit de la Théologie de saint Thomas d'Aquin copié en 1431-1432 pour le compte de Scholarios (3) apprend en effet que le précieux codex, après avoir appartenu au rhéteur et logothète Manuel, fut acheté, après la mort de celui-ci, en 1530-31 par son disciple, le moine Antoine. L'argument serait apodictique s'il n'était infirmé d'autre part, puisque au bas d'une profession de foi antilatine, datée de novembre 1547 se lit encore le nom de Manuel rhéteur de la Grande Église (4). Ces deux données sont contradictoires; car l'on ne saurait songer à un dédoublement de personnes. Il faut donc admettre de part ou d'autre une faute de lecture certaine. La publication du synaxaire de l'acolouthie athonite décidera sans doute de la question. Nous admettons provisoirement, sous réserve de ce contrôle, l'identité des saints loués par Jean Moschos et le rhéteur Manuel. Notons d'ailleurs que le martyr thessalonicien a

(1) Puisse cette note déterminer quelque pèlerin de la Sainte-Montagne ou quelque érudit athonite à nous donner la double composition du rhéteur.

(2) *Ibid.*, 7, 8.

(3) La note est transcrite du cod. athon. Batopedin. 255 (cf. S. Eustratiadès, *ibid.*, 13). Le catalogue de ce fonds athonite, naguère publié par le savant prélat, (Paris 1924, p. 55 n. 255) n'indique que d'une manière très générale le contenu de ce volume : *Théologie de Thomas d'Aquin*, sans que nous sachions s'il s'agit d'une traduction de Démétrius Cydonès ou du résumé de Scholarios. L'édition des œuvres complètes du célèbre écrivain, conduite et achevée par le P. Jugie, ne souffle mot de ce manuscrit.

(4) Voir sur le personnage l'article de Mgr L. Petit dans *Dictionnaire de Théologie catholique*, IX, 1927, 1923, 1924. Sa signature de 1547 figure au bas d'une pièce synodale consignée par Legrand dans sa Notice biographique sur Jean et Théodose Zygomalas; cf. Recueil de textes et de traductions publiés par les professeurs de l'École des langues orientales à l'occasion du VIIIe Congrès international des Orientalistes tenu à Stockholm en 1889, 154.

sa Passion et son acolouthie bien à lui grâce au talent de son propre métropolite Théonas (1). Un simple coup d'œil sur le manuscrit d'Iviron fixera le scrupule le plus exigeant. Revenons à la vie de notre personnage.

Toute la notoriété dont il jouit dans l'Église et dans les lettres grecques lui est venu des circonstances particulièrement honorables de son martyre. Et pourtant, s'il fallait en croire le panégyriste corfiote, l'homme n'était pas seulement de très noble famille et de fortune éblouissante; son nom était familier à presque tous les Turcs d'Europe et à bon nombre d'asiatiques; la cour d'Andrinople et les habitués du sultan lui-même le comblaient d'honneur. Mais trop de richesse ou trop de considération sont génératrices d'envie. Un parti de zélotes musulmans s'en alla le dénoncer au juge comme un des leurs invoquant Allah dans la langue du coran. Et l'histoire de Pilate de recommencer. Le cadi — un cadi de quartier à qui il est étonnant de voir déférer sur simple jugé un prévenu de cette importance — se rendit bien compte, après interrogatoire, de la duplicité des plaignants, ses coreligionnaires, mais son désir de le relâcher céda aux menaces d'une dénonciation. La prison reçut le patient en attendant que le palais eût statué sur son sort. Le verdict d'un souverain frivole et prévenu fut le choix entre l'apostasie ou la mort par le feu.

Cette mise en demeure mua en héros le paisible citoyen dont la véhémente éloquence couvrit d'opprobres ses bourreaux; ceux-ci le firent subrepticement décapiter et, de peur que le bruit mené autour de ses restes ne témoignât de leur piteux échec devant leurs adeptes, le corps fut brûlé.

L'épisode du bûcher mis à part, la trame du récit se retrouve la même dans les relations des martyres (2) que l'intolérance musulmane procura aux chrétiens des diverses Eglises. Il n'a rien de surprenant ni surtout rien d'invraisemblable, sauf peut-être en ce qui a trait au rang social de Michel qui pouvait être

(1) Il y eut au XVIe siècle deux métropolites du même nom; cf. Echos d'Orient V, 1901-1902, 151, 152. Seul le plus ancien peut avoir été témoin oculaire. La chronologie de son épiscopat donnée par Mgr Eustratiadès, *loc. cit.*, 8 : 1439 (sic, pour 1493 ?)-1546 est très sujette à caution.

(2) Cette revue en a résumé un certain nombre pour ses lecteurs; cf. t. VIII, 1905, 350 suiv.; t. IX, 1905, 288 suiv.; t. X, 1907, 151 suiv.; t. XIV, 1911, 288 suiv., etc...

un notable de la petite communauté grecque d'une ville à peu près désertée par l'élément byzantin (1), mais dont la condition n'en imposait sans doute pas à ce point aux Turcs des deux continents. Une hypothèse justifierait cependant la réputation dont cet homme au nom obscur jouissait des deux côtés du Bosphore dans les milieux infidèles et jusqu'auprès des membres du gouvernement; ce put être une réputation d'homme d'affaires et on peut le tenir à ce titre comme l'ancêtre authentique des phanariotes qui à la faveur du négoce et de la politique se procurèrent des blasons et des trônes. Le service des sultans a toujours eu ses périls et il ne fut pas rare de voir en marge du sérail de petites cabales abattre les plus grandes fortunes. Telle me semble avoir été l'histoire de Mauroeidès qui, fonctionnaire chrétien influent de la Porte, fut peut-être mis un jour dans la nécessité de renoncer à sa brillante position ou de renier sa foi. Il sut se faire violence et ce fut son mérite comme c'eût dû être une des gloires de son Église.

Celle-ci ne l'a inscrit à son martyrologe que très tard, par voie de tradition littéraire et d'une manière qui lui a enlevé toute sa personnalité. Comme nous l'avons déjà noté (2), la première inscription du saint au martyrologe est due à Nicodème l'Hagiorite qui malheureusement transcrivit sous son nom la passion de son homonyme de Thessalonique, donnant naissance à la confusion signalée plus haut. Mais si la Grande Église ne lui a rendu de ce fait qu'un hommage très indirect, son culte fut en honneur dans l'éparchie d'Andrinople. Témoin l'inscription de son nom avec acclamation spéciale au synodicon, témoin aussi la solennité à laquelle récemment encore donnait lieu le 17 février (3), témoin surtout la pieuse supercherie à laquelle s'est porté le zèle des andrinopolitains.

La publication de l'acolouthie mit en effet sur les dents M. Sotiriou, qui se rappela avoir dans son Musée byzantin les res-

(1) A la fin du XVe siècle, à l'époque même du martyre, Andrinople comptait si peu de chrétiens que l'évêque n'y résidait pas; voire, s'il faut en croire un acte patriarcal de 1517-18, la communauté grecque y était pauvre au point de ne pouvoir ni subvenir à la subsistance de son pasteur ni payer l'impôt à l'état turc. Cf. ci-dessus p. 26, n. 4. La ville étant devenue, après Brousse, la capitale de l'empire ottoman, il est naturel que le conquérant ait transféré ailleurs l'élément autochtone.

(2) Voir supra, 32, n. 3.

(3) Lire dans la revue Θρακικά, XII, 400-402 les souvenirs d'un ancien habitant du lieu, en légère contradiction toutefois avec son pasteur. Voir ci-dessous, p. 376.

tes de saint Michel Mauroeidès. Or le texte du synaxaire, comme d'ailleurs l'intention évidente des bourreaux (1), ne laisse aucun doute sur la destruction du corps : *Après quoi, ayant rassemblé des matériaux*, dit le récit, *ils brûlèrent le précieux corps dans l'intention de cacher leur honte... Quoi de plus vain... que de consumer un corps tué par le glaive ?* L'indignation de l'hagiographe, contemporain, sinon témoin oculaire (2), marque assez nettement le dépit de ses coreligionnaires pour qu'il ne soit pas nécessaire de recourir à l'hypothèse d'ailleurs facilement contrôlable d'ossements à demi calcinés. L'incinération dut être totale (3), mais les compatriotes du supplicié voulaient un souvenir tangible de son héroïque trépas et ils se le procurèrent.

C'est du moins ce que l'on doit conclure des souvenirs qu'un ancien d'Andrinople confie à la revue Thrakika (4). Il a vu dans un faubourg de sa ville natale ce que l'on appelait là-bas : Ἁγ Μαυρουδῆ, τὸ μνημόρι. Vers 1912, en pleine guerre balkanique, le tombeau était intact. L'occupation turque a provoqué l'exode de la relique sans que l'on sache comment elle a rejoint Athènes. On ne sait naturellement pas davantage d'où vient le corps. Voire il est assez piquant de constater que le dernier évêque d'Andrinople, Mgr Polycarpe, déclare (5) n'avoir jamais connu l'existence de pareilles reliques. S'agirait-il d'un culte subreptice, purement populaire et local ?

Un dernier mot touchant la date de ce martyre. Ma précédente note plaçait celui-ci à l'époque byzantine. Ce point de vue doit être réformé sur le témoignage exprès de Jean Moschos qui, à deux reprises, assure que l'événement s'est passé de son vivant, très peu de temps avant qu'il n'écrivît : ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς

(1) Les bourreaux musulmans ont souvent tout fait pour que les reliques de ces martyrs ne restassent pas en possession de leurs coreligionnaires. La raison de ce dessein est d'ordre à la fois politique et confessionnel.

(2) Jean Moschos remercie en effet Dieu d'avoir été admis à *voir* (τοιαῦτα ἰδεῖν) cette merveilleuse passion (Cf. S. EUSTRATIADÈS, *loc. cit.*, 12), mais il se pourrait bien qu'il parlât de son temps et non pas de lui-même, dont le séjour à Andrinople reste à établir.

(3) C'est le sort qu'impliquait ce genre de supplice dans les circonstances susmentionnées : c'est ce que laisse aussi clairement entendre ce passage de l'office : πυρὶ τεφρωθῆναι δέδωκας.

(4) Θρακικά, *loc. cit.* : note de K. G. Kourtidès sur le néomartyr saint Mauroudès (sic) et son tombeau à Andrinople, rédigée à la suite de la requête précitée de M. Sotiriou.

(5) Cf. Ibidem, *loc. cit.*, 402 n. 1.

πανυστάτοις νῦν χρόνοις et ailleurs : ἐν τοῖς νῦν χρόνοις (1). Ces termes sont trop exprès pour qu'on soit autorisé à les interpréter de la période immédiatement antérieure à la chute de Byzance (1453). D'ailleurs l'épithète appliqué au sultan (κουφότατον ὄντα) est à peine concevable du Conquérant, tandis qu'il peint assez un des travers de Bajezid II (1481-1512). Il reste néanmoins que le drame s'est passé à Andrinople, au cours évidemment d'un de ces longs séjours que les sultans y faisaient volontiers. Le synaxaire de Manuel le Rhéteur, à supposer qu'il parle de notre Michel, nous en apprendra peut-être davantage. Le titre du néo-martyr lui est en tout cas justement et pleinement attribué.

2. L'édition de l'office

Je ne m'attarderai pas à discuter le traitement que Mgr Eustratiadès applique aux textes publiés par ses soins. Il se caractérise par la négligence, rançon de la facilité, dont nos lecteurs ont déjà eu une ample preuve (2). Au laisser-aller s'allie toutefois ici l'arbitraire le plus désinvolte et force nous est d'en dire un mot avant de passer au problème philologique.

L'office, tel qu'il nous est présenté par le savant hellène, est en effet complètement désarticulé (3) : le synaxaire est publié à part en raison, semble-t-il, de son intérêt particulier, quand sa place est marquée immédiatement avant la septième ode; le cathisma placé au début de l'orthros se présente dans le manuscrit comme un hors-d'œuvre, si l'on veut, ou une pièce de rechange, d'ailleurs séparée de l'acolouthie proprement dite par le colophon où l'auteur se nomme. Autre transposition arbitraire : la courte légende métrique qui précède, comme en d'autres cas, la notice historique et lui est intimement liée, est passée avant le kontakion sous un titre d'emprunt qui brise l'unité de cette pièce liturgique. Les légendes, sont d'autre part, écourtées ou grossies de façon à faire perdre au texte produit toute valeur critique. La publication peut atteindre un certain but d'édification; elle ne saurait, dans l'état où les Thrakika nous

(1) Cf. S. Eustratiadès, *loc. cit.*, 12 (en fin de texte).
(2) Cf. *Échos d'Orient*, XXX, 1931, 233-240.
(3) Voir la description exacte du P. Pétridès ici-même, *loc. cit.* 333.

la présente, qu'égarer le liturgiste et rendre perplexe le philologue.

Voyons au reste la manière dont le texte même est traité. La négligence, on va le voir, connaît tous les caprices. Nous passons à dessein sur les annotations critiques (références, observations paléographiques, phénomènes linguistiques) qui font complètement défaut pour nous attacher à ne relever que les écarts d'importance. Les renvois sont fait à la page et à la ligne (par nous comptée) de l'édition à l'examen.

Et d'abord le synaxaire :

Le titre : Συναξάριον, placé immédiatement avant la légende métrique signalé ci-dessous fait défaut.

P. 10, ligne 6 : διάδηλος σχεδὸν τῆς ἐν τῇ Εὐρώπῃ βαρβάροις. Suppléer πᾶσι, oublié par le scribe avant σχεδὸν et corriger τῆς en τοῖς.

Page 11, ligne 1 : μισαρωτάτου (l. μιαρωτάτου).

Page 11, lignes 10-11 : καὶ ὅτι inutilement ajouté par l'éditeur) ὅτι ἔχει... ἔλεγον (l. ἔλεγεν).

P. 11, ligne 16 : μελετημένην (l. μεμελετημένην).

P. 11, ligne 20 : ἐν (adde τε) τοῖς βασιλείοις καὶ...

P. 11, ligne 21 : ἀναμένειν (l. διαμένειν).

P. 11, ligne 22 : καὶ ὅτι ὅτι ἂν προστάξῃ (l. καὶ ὅ τι ἂν προστάξοι).

P. 11, ligne 28 : σκευωρίαν, l. σκαιωρίαν qui, donné par Sophocles comme forme incorrecte, pourrait être plus courant qu'on ne le pense.

P. 11, ligne 25 : παραιτοῦσι σε (σοι codex).

P. 12, ligne 6 : après ῥαδιουργία ὑμῶν deux lignes ont été sautées : ὥστε καὶ τὸν κρατοῦντα πεῖσαι τοιαύτην ψῆφον ἐξενεγκεῖν · περὶ μὲν τοῦ πεισθῆναι ἢ μὴ πεισθῆναί με τοῖς λόγοις ὑμῶν.

P. 12, ligne 13 : διὰ (τοῦ adde) πυρός.

P. 12, ligne 32 : χρόνοις] νῦν χρόνοις.

L'office lui-même n'est pas plus avantagé :

Page 14 : En tête du titre, il manque la date μηνὶ φευρουαρίῳ τζ') reportée, on ne sait pourquoi plus bas page 23.

Le signalement de l'auteur, Jean Moschos, n'est pas original ; en outre, le lemme se libelle non : Εἰς τὸν Ἑσπερινὸν στιχηρά, mais : Ἑσπέρας · εἰς τὸν κύριε ἐκέκραξα στιχηρά. D'autre part, après la mention de l'ἦχος ici et partout ailleurs, le ton est introduit par la conjonction πρὸς systématiquement omise.

P. 15, ligne 11 : τὸ φρόνημα (l. φρύαγμα).

P. 15, ligne 33 : σταθερὸν : σταθηρὸν codex?

P. 16, en tête de la deuxième et de la troisième strophe, manque la citation scripturaire, Ps. 91 92, 12, 13 : δίκαιος ὡς φοῖνιξ ἀνθήσει et πεφυτευμένος ἐν τῷ οἴκῳ Κυρίου.

— Lignes 57 et 62, ὅμοιον est à supprimer. — Ligne 62 *et passim* faut-il lire καὶ ν(ῦν) ou καιν(όν) ?

P. 17. Le titre, placé en marge, porte seulement Ἰουστίνου.

Page 17. Le titre du Kathisma est écourté des deux bouts : Ἕτερον κάθισμα... διδασκάλου καὶ τὸ ἀπολυτίκιον ὁ τέταρτος (*sic*) τοῦ αὐτοῦ ποίημα.

P. 17, ligne 87 : χριστὸν : τὸν χριστόν.

P. 18, ligne 2 : μου est de trop.

P. 19, ligne 134 : φρόνημα] φρύαγμα pour la seconde fois. — Ligne 139 : καὶ σοὶ] σοὶ. — Ligne 151 : Τὴν σοφίαν τοῦ Λόγου (l. καὶ Λόγον).

P. 21, ligne 190 : ἑπτωκόσι : ἑπταικόσι, ce qui est autre chose. — Ligne 195 : χριστὸν : τὸν χρ.

P. 23, ligne 263 : νεομάρτυρα : νέον μάρτυρα. — Ligne 267 : τῷ δεσπότου (l. διαπύρῳ) φίλτρῳ.

P. 24, ligne 271 : ἀκατάγνωστον : ἀκαταγώνιστον. — Ligne 290 : τῆς ψυχῆς : τῆς ψυχῆς σου. — Ligne 291 : ἀναβοῶντος : ἀναβοῶντες.

P. 25, ligne 309, après εὐαγεῖς ajouter ἐν τῷ καμίνῳ. Ligne 334, après le verbe ajouter χριστόν.

P. 26, ligne 349 : ὡς διανύσας (l. διανύσης). — Ligne 371 : σοφῶς : σαφῶς.

P. 27, ligne 378 : τῆς (l. τῇ) ἐφέσει. — Ligne 381 : τοῦ (l. καὶ) υἱοῦ. — Ligne 388 : cette ligne qui, dans le manuscrit, est précédée de la copule réglementaire πρὸς est étrangère au texte même de l'exaposteilarion dont elle détermine simplement l'air. — Ligne 395, lire στιχηρὰ προσόμοια). Ἦχος α'. πρὸς· τῶν οὐρανίων τὸ ἀγαλλίαμα.

V. LAURENT.

LA TOPOGRAPHIE DE CONSTANTINOPLE BYZANTINE

III. — Études (1918-1938)

1. *Travaux d'ensemble*

A la suite de l'occupation de Constantinople par les armées alliées, en 1918, l'intérêt se porta pendant quelque temps sur l'ancienne capitale de l'empire byzantin. Pour satisfaire la curiosité du public, divers auteurs publièrent des ouvrages ou des articles destinés à en faire connaître et aimer le passé. Dans l'ensemble cette littérature n'offre pas grand intérêt. Citons cependant de MM. E. Bidez et H. Glück, *Alt-Konstantinopel*, Munich, 1920, dont on trouvera un compte rendu de K. Ginhart dans *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, t. XV, 1921, p. 143-144. C'est un bon résumé de ce que l'on connaissait à cette époque, mais on n'y découvre aucun élément nouveau relatif à la topographie. En 1927, H. G. Dwight a réédité l'ouvrage qu'il avait publié en 1915, *Constantinople, Settings and Traits*, XXIV-581 pages, Londres et New-York. Si la topographie de la ville n'y gagne pas grand'chose, on a du moins des aperçus originaux sur la capitale des Byzantins et des Ottomans. En 1924, M. Ch. Diehl a donné une nouvelle édition de son ouvrage *Constantinople* dans la collection des « Villes d'art célèbres ». Le texte et l'illustration y sont de nature à inspirer une haute idée de l'art byzantin.

Les œuvres que nous venons d'indiquer sont plutôt de vulgarisation. Pendant qu'elles paraissaient, des spécialistes se penchaient sur des études plus ardues. Dès le lendemain de la guerre mondiale, J. Ebersolt publiait coup sur coup trois ouvrages différents. Ce fut d'abord *Constantinople et les voyageurs du Levant*, in-16, 281 pages, Paris, Leroux, 1919, qui réunit les renseignements que les voyageurs français ont recueillis sur Byzance depuis le moyen âge jusqu'au XIXe siècle. C'est en somme l'histoire des transformations de la ville. Dans les *Sanctuaires de Byzance*, in-8°, 158 pages, Paris, Leroux, 1921, J. Ebersolt étudie les églises particulièrement chères à la piété byzantine. C'est un excellent travail où il y a cependant bien des corrections de détail à faire

parce que l'auteur s'est trop facilement laissé guider par ses prédécesseurs sans vérifier leurs affirmations. Enfin, dans sa *Mission archéologique à Constantinople,* in-8°, 72 pages, Paris, Leroux, 1921, il donne le résultat des recherches qu'il a faites en 1920 dans les ruines des palais impériaux de Byzance, de son étude sur la mosquée Arab-Cami de Galata, ancienne église latine, etc.

Tandis que le R. P. D. Lathoud commençait ici même une étude originale et à bien des points de vue entièrement neuve sur la « Consécration et la dédicace de Constantinople », *Échos d'Orient,* t. XXIII, 1924, p. 289-314; t. XXIV, 1925, p. 180-201, le R. P. C. Emereau donnait dans la *Revue archéologique,* série V, livraison 21, 1925, p. 1-25, des « Notes sur les origines et la formation de Constantinople; les grands centres historiques de la ville ». C'est en effet une étude capitale pour qui veut se rendre compte du développement qu'a pris Constantinople au cours des âges. Presque en même temps, E. Gerland publiait un article sur « Byzantion und die Gründlung der Stadt Konstantinopel » dans *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbuch,* t. X, 1933, p. 93-105. Enfin, M. E. Mamboury, dans un long article de la revue *Byzantion,* t. XI, 1935, p. 229-283, donnait le résultat des « Fouilles byzantines à Istanbul et dans sa banlieue immédiate aux XIXe et XXe siècles ». C'est un travail précieux qui marque les étapes parcourues par la découverte des antiquités, soit qu'elle ait été l'œuvre d'équipes d'archéologues, soit qu'elle ait été amenée par des travaux d'utilité publique ou privée. Constamment tenu à jour, ce travail sera d'un grand secours pour une étude d'ensemble sur la topographie de Constantinople byzantine.

M. E. Mamboury a songé à donner de Constantinople un *Guide* qui fût pour le voyageur un précieux auxiliaire dans ses recherches sur la ville au temps des Byzantins comme au temps des Turcs. Ce travail a paru en 1925 : *Constantinople. Guide touristique,* in-12, 565 pages, Constantinople. L'auteur s'est efforcé d'y accentuer la note archéologique et il y réussit assez souvent, mais sur bien des points il est resté inférieur à la tâche; ses aperçus historiques sont loin d'avoir la rigueur scientifique qu'on désirerait. Deux éditions successives ont essayé de faire disparaître ces défauts, mais sans y parvenir complètement. La carte de Constantinople byzantine qui accompagne le texte a besoin de retouches sérieuses.

L'ancien *Guide Johanne* a également été revu et corrigé en 1932 et a reparu dans la collection *Les Guides Bleus* (Roumanie-Bulgarie-Turquie). Le texte primitif n'a guère subi de retouches que pour la période moderne. Il aurait fallu un spécialiste pour revoir tout ce qui concerne la partie byzantine. L'auteur qui s'est chargé de ce travail était mal-

heureusement très mal préparé à l'accomplir. C'est pourquoi il a laissé de nombreuses inexactitudes et il s'est fort peu préoccupé des découvertes archéologiques faites depuis un quart de siècle.

Nous devons faire une place spéciale à un ouvrage plus scientifique qui concerne directement la topographie de Constantinople byzantine. Nous voulons parler du travail du Dr A.-M. Schneider. Cet auteur s'est dit avec raison qu'on ne fera rien de sérieux pour connaître cette topographie tant qu'on n'aura pas réuni toutes les sources bonnes à consulter. C'est ce qu'il a cherché à faire dans son ouvrage intitulé *Byzanz. Vorarbeiten zur Topographie und Archäologie der Stadt*, publié à Berlin dans les *Istanbuler Forschungen* de l'Institut archéologique allemand d'Istanbul (fasc. 8), in-4°, VIII-106 pages, 10 planches et une carte. Près de la moitié de l'ouvrage (p. 50-90) est consacré à expliquer le plan topographique et à résumer ce que l'on sait sur les principaux monuments religieux et profanes laissés par l'antiquité byzantine ou signalés par elle. Il y a là un ensemble de recherches très appréciables, mais encore incomplètes. Non seulement tous les monuments ne sont pas signalés, mais les sources proprement dites ne sont pas indiquées. L'auteur s'est contenté de donner les références aux auteurs les plus qualifiés qui se sont occupés de la topographie de Constantinople. Tous ne sont d'ailleurs pas cités. C'est ainsi que nous avons constaté l'absence de Sc. Byzantios, dont l'ouvrage en trois volumes, Κωνσταντινούπολις, 1851-1869, n'est cependant pas dénué de toute valeur, loin de là; plusieurs de ses hypothèses se sont révélées exactes. M. Schneider tranche parfois les différends avec une aisance et une sérénité qui nous étonnent, mais qui nous laissent sceptiques sur la valeur de ses affirmations et de ses négations. On aimerait trouver quelques preuves de ces solutions sans réplique.

Dans ce travail préparatoire à une Topographie de Constantinople byzantine, l'auteur a étudié plusieurs sujets de détail dont nous avons signalé la plupart dans notre précédent article, comme le martyrion des saints Carpos et Papylos, Ese Kapi mescidi, les fresques de Toklu dede mescidi, les mosaïques de Sainte-Sophie, les fouilles du Dr Schneider dans le parvis de cette basilique, etc. Cet ensemble donne au lecteur une impression de décousu et d'occasionnel, imposé sans doute par les circonstances, puisqu'il ne fallait pas laisser perdre le fruit d'études précieuses, mais regrettable quand même dans un ouvrage de cette nature. La carte qui accompagne le texte et dont une bonne partie de celui-ci n'est que le commentaire, s'inspire naturellement des vues et conclusions de l'auteur. Certaines identifications seront sans doute cri-

tiquées et plusieurs l'ont déjà été. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Le plan topographique de Constantinople byzantine soulève bien des problèmes et il serait vain d'attendre un accord parfait des auteurs qui travaillent à la dresser. Le travail de M. Schneider marque un grand progrès sur ses devanciers.

Dans ce même ouvrage, l'auteur a tenté de donner la liste complète des églises grecques qui existaient en 1453 ou peu après cette date (p. 38-49). Mgr Gennade Arabadjoglou, métropolite d'Héliopolis, a contesté plusieurs de ses affirmations dans la revue Ὀρθοδοξία, sous le titre Σημειώσεις περὶ τινῶν ἐν Κωνσταντινουπόλει ναῶν καὶ ἰδίως τοῦ πατριαρχικοῦ μετὰ τὸ 1453 ἐξ ἀφορμῆς τοῦ ἔργου τοῦ γερμανοῦ βυζαντινολόγου A. M. Schneider, « Byzanz », t. XI, 1936, p. 396-403 ; t. XII, 1937, p. 11-20, 51-57.

Peu de temps après le travail du Dr Schneider paraissait à Istanbul même un autre plan topographique dessiné par MICN (Miltiade Is. Nomidès), sous le titre : *Byzance-Constantinople. Carte archéologique et topographique au* 1 : 10.000, 1936, Publié successivement en plusieurs langues (français 1936, grec 1937, allemand 1938), ce plan se présente avec une élégance et une netteté qui charment l'œil. Quand on l'étudie en détail, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'auteur ne s'est pas contenté de copier ses devanciers. Tout d'abord il s'est basé sur les plans officiels de la ville moderne révisés avec soin, spécialement en ce qui concerne les indications hypsométriques. On a ainsi le cadre vraiement scientifique de la ville byzantine, ce que ne présentaient guère certains plans anciens, tel celui du Dr Mordtmann par ailleurs si précieux. Les courbes de niveau permettent de se faire une idée exacte de la configuration des lieux, chose essentielle dans l'établissement d'un plan topographique. L'auteur ne s'est pas contenté d'indiquer l'emplacement des églises et des monastères déjà connus, il a aussi soigneusement relevé les citernes dont un bon nombre ne figuraient sur aucune carte et les autres ruines byzantines, dont la nature reste indéterminée, mais qui peuvent servir de points de repère pour de futures recherches. Sur certains points, il n'est pas d'accord avec le Dr Schneider ni avec d'autres de ses devanciers. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, mais il faut attendre les preuves qu'il nous donnera quelque jour de ses affirmations. Si nous lui faisions un reproche, ce serait plutôt celui de timidité. Pourquoi n'avoir pas délibérément rejeté hors des murs le quartier dit Pempton qui ne pouvait se trouver à l'intérieur de la ville ? Pourquoi n'avoir pas indiqué entre la porte Saint-Romain et Psamathia les divers quartiers qui s'y trouvaient de façon certaine, ainsi que l'a prouvé le P. Pargoire ?

Le Dr A.-M. Schneider s'est montré assez sévère pour ce travail dans le compte rendu qu'il a publié dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVIII, 1938, p. 188-189. Il lui reproche d'avoir dans l'ensemble copié son propre plan, ce qui est manifestement inexact. Nous avons vu s'élaborer presque sous nos yeux le plan de Misn et l'édition française a paru presque en même temps que le travail de M. Schneider. Celui-ci s'en prend à la localisation du palais et de l'embarcadère de Pegae, du Sigma, de la Porta Aemilii, etc. La plupart de ses remarques ne manquent pas de justesse et nous sommes sûr que Misn saura en profiter.

En 1938, celui-ci a encore publié en grec une carte fort détaillée des remparts terrestres de Constantinople au 1/5.000, sous le titre : Χάρτης τῶν χερσαίλων τείχων τῆς μεσαιωνικῆς Κωνσταντινουπόλεως. On y trouve, en dehors des identifications nécessaires, les inscriptions découvertes sur les portes et sur les tours, avec leur reproduction exacte et l'indication de l'endroit où se trouve chacune d'elles. Des graphiques indiquent la distance des portes entre elles, la distance entre les tours depuis le palais du Porphyrogénète jusqu'à la Corne d'Or, les mesures de l'épaisseur des murs de la Propontide au palais du Porphyrogénète et de celui-ci à la Corne d'Or, le nombre et la forme des tours, etc., etc... C'est là un travail de patience fort méritoire, car il a demandé à son auteur des prises de mesure en nombre très élevé et malgré les difficultés de toutes sortes qu'il a rencontrées. Les indications hypsométriques sont nombreuses, ce qui, avec l'indication des églises et monastères qui avoisinaient les remparts terrestres, achève de donner à ce travail une valeur vraiment scientifique. La netteté du dessin est aussi grande que dans la carte précédente. Signalons une lacune. L'auteur ne cite pas l'inscription découverte par M. A.-M. Schneider sur la troisième porte militaire et dont nous parlons plus loin, p. 409.

2. *Travaux particuliers*

Ces données générales une fois fixées, nous allons examiner les divers travaux qui ont été publiés sur chacun des monuments de Constantinople byzantine, mais nous ne reviendrons pas sur ceux dont nous avons déjà parlé à propos des recherches archéologiques faites pendant ces vingt dernières années.

Sainte-Sophie

Aussitôt après la guerre générale, l'intérêt se porta spécialement sur la vieille basilique justinienne qui fut pendant près d'un millénaire

comme le cœur de l'Eglise byzantine. Ce sont naturellement les Grecs qui se sont le plus occupés du monument, surtout alors qu'ils espéraient encore y voir se dérouler de nouveau leurs pompes religieuses. Nous ne retiendrons cependant que deux études, les autres étant de la simple vulgarisation ou des articles de journaux. En 1920, M. Volonakis publia à Londres, sous le titre *Sainte Sophie an Constantinople, History and art*, une plaquette de 50 pages, sans grande valeur scientifique. Onze ans plus tard, A. Andréadès fit paraître dans les *Kunstwissenschaftliche Forschungen*, t. I, 1931, un article d'une tout autre tenue. Il y développait sur les influences que l'on remarque dans l'architecture de Sainte-Sophie des idées neuves et parfois même inattendues, qui ont suscité de longues critiques, comme celle de M. S. Guyer dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXIII, 1933, p. 137-145, et celle de M. E. H. Swift dans *Art Bulletin*, 1934, p. 314-316.

M. S. G. Mercati s'est occupé des inscriptions que l'on voyait jadis sur les murs de Sainte-Sophie et qui nous sont parvenues généralement dans un état lamentable par l'inexpérience de ceux qui les ont transcrites. Il croit en avoir trouvé d'autres sur divers manuscrits, « Sulle iscrizioni di Santa Sofia » dans *Bessarione*, t. XXVI, 1922, p. 200-218; t. XXVII, 1923, p. 66-69, dans *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, t. III, 1925, p. 206.

Une note de S. E. le cardinal G. Mercati a signalé l'existence, dans le skeuophylakion de Sainte-Sophie, de l'ἅγιος φοῦρνος, endroit où l'on confectionnait le saint chrême, tous les cinq ans ou plus souvent suivant la volonté du patriarche, au dire de Nicéphore Grégoras. Pachymère, lui, appelle ce même lieu ἱπνὸς ἅγιος, « Il santo forno » dans *Studi e Testi*, 56, Vatican, 1931, p. 295-296.

L'hippodrome

On a maintes fois écrit sur l'hippodrome de Constantinople et malgré cela on est loin de connaître exactement quelle fut la structure de cet édifice. Les recherches faites en 1927 et 1928, sous la direction de M. Casson, et dont nous avons parlé précédemment, ainsi que les travaux postérieurs de MM. Mamboury et Wiegand ont encore posé de nouveaux problèmes au lieu de résoudre les anciens. M. l'abbé A. Vogt, familiarisé avec les questions de l'hippodrome par ses études sur le *Livre des cérémonies*, a fait à ce sujet une communication au Congrès Budé à Nice en 1935. Ce travail a été reproduit dans *Byzantion*, t. X, 1935, p. 471-488. Après avoir discuté les dimensions de l'édifice, l'au-

teur passe à la spina, dont M. Casson n'a pas trouvé trace et il montre qu'elle peut n'avoir pas existé (1). Il parle ensuite de l'euripe, puis il pose la question de l'emplacement du cathisma ou tribune impériale. Il prouve qu'il faut distinguer le cathisma qui se trouvait au-dessus des carceres et où prenait place le directeur des jeux, et la tribune impériale. Celle-ci était placée sur le côté oriental de l'hippodrome et devait communiquer directement avec le palais. Cependant la forme de ce cathisma est difficile à déterminer. On n'est pas renseigné sur le nombre exact des portes de l'hippodrome ni sur leur emplacement qui n'est connu que pour quelques-unes d'entre elles.

A la suite de cette publication, M. A. Piganiol a fait paraître dans *Byzantion*, t. XI, 1936, p. 383-390, une note intitulée « La loge impériale de l'hippodrome de Byzance et le problème de l'hippodrome couvert ». Il revendique à juste titre pour lui la priorité au sujet de l'emplacement de la tribune impériale. Il avait déjà fait là-dessus une communication au IIe Congrès des Études byzantines de Belgrade en 1927 et soutenu qu'elle devait se trouver sur le côté de l'hippodrome, exactement comme au Circus Maximus de Rome.

Signalons aussi l'étude de M. G. Martini « The Great Theatre, Byzantium » dans *Antiquity* 12, 1938, p. 89-93, avec un plan.

L'hippodrome couvert

En 1915, J. B. Bury a donné dans le *Muséon*, 3e série, I, p. 106-115, une excellente étude sur l'hippodrome « couvert » qu'il faut bien distinguer de l'hippodrome proprement dit. Il se trouvait à l'est de ce dernier et il fut annexé au Grand Palais au IXe siècle. Dans un article publié par les *Échos d'Orient*, t. XXXVII, 1938, p. 23-35, et intitulé « L'hippodrome « couvert », M. l'abbé A. Vogt a repris le même thème pour corriger certaines erreurs de détail commises par Bury et pour préciser l'emplacement, la destination et le sort de ce monument. Celui-ci changea complètement de destination. D'abord manège à l'usage de l'empereur, il devint comme le vestiaire de la cour impériale ; il servait aussi de salle de réception et constituait un véritable palais à l'entrée des demeures impériales ; enfin on y rendait la justice et l'on y voyait siéger les plus hauts magistrats de l'empire.

(1) Il semble cependant difficile de rejeter le témoignage formel de Buondelmonti : « *Per medium dicti campi in longitudine non altus erat murus, in quo columne marmoree multarum historiarum sculpte, una post alteram, posite sunt...* G. Gerola, « Le vedute di Costantinopoli di Cristoforo Buondelmonti », dans *Studi bizantini e neoellenici*, t. III, p. 274.

Dans sa note signalée plus haut, M. A. Piganiol est du même avis que M. A. Vogt au sujet de l'hippodrome « couvert », qui existait également à Rome. Et à ce propos il fait une remarque très utile pour l'établissement du plan du Palais Sacré. C'est la similitude parfaite entre la disposition des lieux à Rome et à Constantinople. Dans l'établissement de son palais, Constantin s'inspira sans aucun doute de ce qu'il avait vu à Rome. M. Piganiol en donne plusieurs exemples frappants. Il n'est pas jusqu'à certaines églises et chapelles qui ne correspondent aux temples païens du palais impérial de Rome.

Deutéron, Triton et Pempton

Une chose indispensable pour l'établissement d'un plan scientifique de Constantinople byzantine est de préciser la position exacte des nombreux quartiers dont nous connaissons l'existence. Pour un certain nombre d'entre eux il sera probablement impossible d'y arriver jamais à cause de l'imprécision des textes et du manque de renseignements parallèles. Le Dr Mordtmann a beaucoup travaillé pour faire avancer la question, mais il a aussi contribué à l'embrouiller par des identifications hâtives. D'autres confusions lui étaient antérieures et il ne les a pas découvertes. Un examen plus attentif des textes permet cependant de relever bien des erreurs et de faire des rectifications importantes.

Dans la revue Νέος Ποιμήν, t. III, 1921, sous le titre « Le Deutéron, Étude topographique », p. 142-149, M. J. B. Papadopoulos s'est attaché à prouver que l'on s'était trompé sur la position du Deutéron. Tous les topographes s'accordaient à le placer au sud-ouest de la ville, entre les portes de Silivri et de Mevlévihané. Pour lui, le Deutéron s'étendait entre la porte Charsia ou d'Andrinople et l'église des Saints-Apôtres et non ailleurs. Nous avons repris la question et nous avons acquis la conviction que le Deutéron était en réalité la seconde partie de la ville, celle qui était située entre le mur de Constantin et celui de Théodose et qu'il ne fallait pas la restreindre à la région limitée que lui fixait M. J. Papadopoulos. « Deutéron, Triton et Pempton », dans *Échos d'Orient*, t. XXXV, 1936, p. 206-219 ; t. XXXVI, 1937, p. 155-156 ; t. XXXVII, 1938, p. 87-89. Dans le compte rendu qu'il donne de notre article dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVI, 1936, p. 508, le Dr A.-M. Schneider estime que nous avons tort contre M. Papadopoulos, mais nous attendons encore qu'il fasse la preuve de son affirmation et qu'il réfute les divers textes que nous avons fournis à l'appui de notre thèse.

L'étude sur le Deutéron nous a tout naturellement amené à chercher l'emplacement de l'église Sainte-Anne qui se trouvait dans ce quartier et qui est un point de repère important pour la topographie de la ville byzantine. Nous pensons avoir démontré qu'elle s'élevait à peu de distance au sud de la citerne à ciel ouvert dite communément citerne d'Aspar que l'on voit au-dessous de la porte d'Andrinople. Elle devait se trouver sur une petite place ou à un carrefour formé par la grand'rue et une rue latérale qui descendait vers les Blachernes, « Études de topographie byzantine. Où se trouvait Sainte-Anne du Deutéron ? » dans les *Échos d'Orient*, t. XXXVII, 1938, p. 73-88.

A la suite du Deutéron et en remontant à l'intérieur des remparts vers la Corne d'Or, on plaçait jadis deux quartiers dont on connaissait les noms, le Triton et le Pempton et l'on pensait, à la suite d'Al. van Millingen, qu'ils correspondaient aux portes militaires. Pour les besoins de la cause on inventa même le Tétarton, dont ne parlait aucun texte byzantin. Personne cependant ne fit la preuve de l'hypothèse d'Al. van Millingen, qui fut admise sans discussion. Quand il fut certain que le Deutéron n'occupait pas l'étroit espace qu'on lui attribuait, on se demanda tout naturellement si les emplacements fixés au Triton et au Pempton étaient justifiés. Pour ce dernier, l'hésitation était moindre. Il devait se trouver quelque part dans la vallée du Lycus, puisqu'on avait à cet endroit la porte du Pempton. Mais était-il à l'intérieur ou à l'extérieur des remparts ? Nous pensons avoir démontré, dans notre article sur le Deutéron, le Triton et le Pempton, que c'était un faubourg de la ville, situé au cinquième mille, donc en dehors ; il existait d'ailleurs avant le mur de Théodose. Le Dr Schneider conteste que le Pempton fut à l'extérieur des remparts et son plan le met à l'intérieur, mais il ne donne aucune raison à l'appui de son dire. Le plan de M. Misn met également le Pempton à l'intérieur du mur de Théodose.

Pour ce qui regarde le Triton, le Dr Schneider est d'accord avec nous pour le placer à l'extérieur des remparts, dans les environs de la Porte-Dorée et s'étendant vers le nord jusqu'à une distance indéterminée. Toutefois il le ferait volontiers déborder sur la ville elle-même jusqu'à la région de Saint-André in Crisi, sous le prétexte qu'une église Saint-André existait dans le Triton.

Ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου. Τὰ Μαυριανοῦ. Τὰ Ναρσοῦ. Ὀξεῖα.

Paspati avait jadis pensé que l'église de l'Anastasis (ou de Sainte-Anastasie) illustrée par saint Grégoire de Nazianze et qui se trouvait dans les ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου devait être identifiée avec la mosquée

Sokollou-Mehmed Pacha, située à l'extrémité sud-ouest de l'hippodrome. Cette identification, qu'il présentait d'ailleurs comme une hypothèse, a été admise sans conteste par des auteurs avertis comme le Dr Mordtmann et bien d'autres après lui. C'est en étudiant de près sa démonstration que nous avons constaté l'erreur initiale de Paspati, erreur qui a entraîné naturellement la fausse identification de plusieurs quartiers que les textes disaient voisins de l'Anastasis.

La lecture des auteurs byzantins montre cette dernière tantôt ἐν τοῖς Δομνίνου ἐμβόλοις et tantôt ἐν τοῖς Μαυριανοῦ. Il est probable, mais non certain que ce dernier quartier devait se trouver le long du μακρὸς ἔμβολος τοῦ Μαυριανοῦ, qui a été identifié de façon incontestable avec l'Uzun Çarsi actuel, à la descente du Grand Bazar vers Zindan-Kapu sur la Corne d'Or. L'Anastasis était voisine du bain de Dagisthée et celui-ci se trouvait sur le chemin qui allait du palais impérial aux Blachernes en passant par le Milion, le Forum de Constantin et le Pétrion. De plus, l'Anastasis était près de l'église Saint-Jean-Baptiste de l'Oxeia, où se conservait le corps de saint Artémios. Or Génésius en parlant de l'Oxeia dit positivement que ce quartier était placé sur la hauteur, en face de la Corne d'Or et du Bosphore. Il en résulte que l'Anastasis devait se trouver dans les parages du Grand Bazar actuel, ce qu'avait déjà soupçonné Pierre Gylles, il y a quatre cents ans. Par le fait de cette identification, on doit placer dans la même région tout un ensemble de monuments qui étaient voisins de l'Anastasis : les églises Sainte-Anne, Saint-Platon, Saints-Machabées, la Théotocos Καραβύτζιν, Sainte-Oréozélé et Saint-Thyrse, le bain de Dagisthée, le xénon Χριστοδότης et le xénodochion de Romain Lécapène. Un peu plus loin que l'Anastasis et en direction de la Corne d'Or, il faut localiser le quartier dit Oxeia, puis τὸ Ναρσοῦ (1), que le Dr Mordtmann plaçait sur l'autre versant de la colline, au moderne Yéni-Kapu sur la Marmara, enfin τὰ Κανικλείου. Celui-ci se trouvait au bord de la mer, du côté d'Odun ou de Zindan-Kapu. En remontant la vallée on passait au quartier d'Oxeia et l'on atteignait les ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου un peu avant d'arriver à la Mésé. Dans le quartier urbain d'Oxeia se trouvaient plusieurs églises et monuments que des byzantinistes compétents comme M. Gédéon et le P. Pargoire croyaient bâtis sur l'îlot d'Oxeia dans l'archipel des Princes.

(1) Mgr Germain de Sardes déclarait récemment ignorer où se trouvait le quartier τὰ Ναρσοῦ, Πατριαρχικὸν σταυροπήγιον ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ Χαλκηδόνος, dans Ὀρθοδοξία, t. XIV, 1939, p. 8.

Voir nos articles « Études de topographie byzantine. Ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου. Τὰ Μαυριανοῦ. Τὰ Ναρσοῦ. Ὀξεῖα, dans *Échos d'Orient*, t. XXVI, 1937, p. 129-156, 288-308.

Nous n'avons encore vu qu'une seule critique de notre thèse, celle que Mgr Sophrone Eustratiadès, ancien évêque de Léontopolis, a publiée dans l'Ὀρθοδοξία, de mars et de mai 1939. Τοπογραφικὰ τῆς Κωνσταντινουπόλεως. Οἱ ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου. Τὰ Μαυριανοῦ. Τὰ Ναρσοῦ καὶ ἡ Ὀξεῖα, p. 79-83. Il n'admet aucune de nos idées, ce qui n'est pas pour nous surprendre, mais nous aurions désiré des preuves plus convaincantes de nos erreurs, si erreurs il y a. Nous lui répondons à la fin de cette chronique.

Obélisque de Théodose

Ce monument qui décore l'hippodrome depuis la fin du IVe siècle a été bien des fois étudié depuis un siècle, mais il semble toujours poser de nouveaux problèmes. En 1933, M. H. P. L'Orange essayait de déterminer l'âge des bas-reliefs de la base, « Zum Alter des Postamentreliefs des Theodosius-Obelisken in Konstantinopel », dans *Det Kong. Norske Vid. Selsk. Forh.*, t. V, p. 57-60. Après lui, Mlle Gerta Bruns a publié une étude plus générale du monument dans les *Istanbuler Forschungen*, sous le titre *Der Obelisk und seine Basis auf dem Hippodrom zu Konstantinopel*, 92 pages in-4°. C'est un travail consciencieux dont E. Wiegand a donné un long compte rendu dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVII, 1937, p. 452-458. J. Kollwitz en a également parlé avec éloge dans *Gnomon*, t. XIII, 1937, p. 423-427.

Sainte-Marie des Chalcopratia

Ce sanctuaire, situé en face des portes d'entrée de Sainte-Sophie, était particulièrement cher à la piété des Byzantins, parce qu'ils y vénéraient depuis le milieu du Ve siècle la ceinture de la Sainte Vierge. La cour s'y rendait plusieurs fois par an pour des cérémonies fixées par l'étiquette. Les PP. D. Lathoud et P. Pezaud ont publié dans les *Échos d'Orient*, t. XXIII, 1924, p. 36-62, sous le titre « Le sanctuaire de la Vierge aux Chalcopratia », une étude sur l'histoire du moment, sa disposition intérieure, la description des cérémonies qui s'y déroulaient, le culte de la Vierge Hagiosoritissa, l'état actuel des ruines de l'église dont la partie orientale constitue une petite mosquée de quartier. Un plan donne la physionomie du monument tel qu'il devait être au moyen âge. Depuis que cette étude a paru, les propriétaires du

terrain ont malheureusement fait disparaître de nombreuses pièces de sculpture ayant appartenu à l'église, comme chapiteaux, fragments d'architraves, etc. Le monument byzantin ne se conserve plus que dans la mosquée et dans le mur latéral de gauche encore visible au-delà de la rue Zeineb.

Forum Tauri

Le Forum Tauri, un des points les plus importants de la topographie de Constantinople byzantine, n'avait été jusqu'à présent étudié que d'une façon superficielle. Les auteurs étaient d'accord sur son emplacement, mais aucun d'eux ne s'était préoccupé de connaître sa forme exacte et ses limites. C'est ce que M. A.-M. Schneider a cherché à élucider sous le titre « Das Forum Tauri » dans son ouvrage *Byzanz. Vorarbeiten zur Topographie und Archäologie der Stadt,* p. 17-22.

L'aqueduc de Valens

Les canalisations d'eau avaient et ont toujours une importance capitale pour les grandes villes. Romains et Byzantins y avaient largement pourvu à Constantinople. Que reste-t-il aujourd'hui de leurs installations, puisque les Turcs ont pratiqué le même système hydraulique presque jusqu'à la fin du XIXe siècle ? Un jeune membre de l'Institut archéologique allemand d'Istanbul, Knut Olof Dalman, mort prématurément, a publié une étude d'ensemble sur l'adduction des eaux à Constantinople depuis l'antiquité jusqu'à l'époque turque inclusivement, *Der Valens-Aquadukt in Konstantinopel,* in-4°, X-87 pages, Bamberg, 1933 (*Istanbuler Forschungen*). Les deux premiers chapitres s'occupent plus spécialement du système turc tout en recherchant ce qu'il conserve de byzantin. Avec le troisième chapitre l'auteur aborde l'étude précise de l'aqueduc de Valens : construction primitive, réparations byzantines, réfections turques. C'est surtout par l'examen de l'architecture qu'il date les différentes parties du monument. On trouvera des comptes rendus élogieux de ce travail par M. P. Lemerle dans les *Échos d'Orient,* t. XXXV, 1936, p. 245, et de M. E. Weigand dans la *Byzantinische Zeitschrift,* t. XXXV, 1935, p. 171-174.

Palais des Blachernes

Si l'on connaît relativement bien le Palais Sacré, voisin de Sainte-Sophie, en revanche on n'a que des renseignements assez peu étendus sur celui des Blachernes à tel point que J. Ebersolt pouvait écrire

(*Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant*, p. 234) : « Du palais des Blachernes on ignore même l'emplacement ». Phrase quelque peu exagérée que semble avoir voulu démentir M. J. B. Papadopoulos. En 1920, il fit paraître sur la question une première étude en grec intitulée Βλαχέρναι, 56 pages. Il y est revenu dans un travail plus développé, publié à Athènes en 1928 sous le titre *Les palais et les églises des Blachernes*, in-8°, 186 pages. Il se flattait d'avoir reconstitué le plan des quatre palais et indiqué de façon certaine l'emplacement des églises qui les avoisinaient. Bien qu'il manque de proportions et contienne plusieurs hors-d'œuvre, ce travail n'est pas sans mérite. Cependant les conclusions de M. Papadopoulos risquent de n'être que de pures hypothèses tant qu'on n'aura pas fait sur le terrain des fouilles sérieuses pour en vérifier l'exactitude. Ces deux travaux ont été l'objet de comptes rendus dans les *Échos d'Orient*, t. XX, 1921, p. 119; t. XXVIII, 1929, p. 493-494; dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXVII, 1927, p. 456; t. XXVIII, 1928, p. 216, dans Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, t. V, 1931, p. 198-204; dans *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, t. VII, 1929, p. 204-209.

Pétra. Pétrion

Ces deux quartiers ne sauraient être confondus, bien que certains auteurs aient attribué tel ou tel sanctuaire tantôt à l'un et tantôt à l'autre. Le premier se trouvait dans la vallée qui descend du Çukur Bostan de la porte d'Andrinople jusqu'au moderne Balat, tandis que le second s'étendait le long de la Corne d'Or, depuis les environs du Phanar jusqu'à Un Kapan. Nous avons étudié l'un et l'autre, surtout au point de vue des édifices religieux qu'ils possédaient, « Les sanctuaires du quartier de Pétra », dans *Échos d'Orient*, t. XXXIV, 1935, p. 403-413, et t. XXXV, 1936, p. 51-66; « Le Pétrion, étude historique et topographique », *ibidem*, t. XXXVI, 1937, p. 31-51.

Au sujet de la première de ces études nous devons signaler l'hypothèse hardie soutenue par M. H. dal Medico, « Essai sur Kahrié Djami au début du XIIe siècle » dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXII, 1932, p. 17-48. Cet auteur pense que le monastère double de la Κεχαριτωμένη et du Christ Φιλάνθρωπος, dont le typicon est dû à Irène Ducas, femme d'Alexis Ier Comnène, n'est autre que celui de Chora. Cette hypothèse ne semble pas avoir recueilli la faveur des byzantinistes et il est peu probable que son auteur réussisse à emporter la conviction.

Les auteurs disputent encore sur l'origine de la dénomination de Chora, si l'on en juge par les articles qu'ont publiés deux prélats grecs, Mgr Dorothée de Laodicée, Πόθεν ἡ ἐπονομία τῆς Μονῆς τῆς Χώρας dans Ὀρθοδοξία, t. V, 1930, p. 484-486; Ἡ ὀνομασία τῆς μονῆς τῆς Χώρας, *ibidem*, t. V, p. 576-595, Mgr Sophrone Eustratiadès, Ἡ μονὴ τῆς Χώρας, Πόθεν ἔλαβε τὸ ὄνομα, dans Ρωμανὸς ὁ Μελωδός, t. I, p. 103-105. Cf. *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXIII, 1933, p. 455.

Pendant que nous parlons du quartier de Pétra, disons aussi que certaines localisations d'édifices religieux sont basées sur l'identification de la citerne d'Aspar avec le Çukur Bostan ou citerne à ciel ouvert qui se trouve au-dessous de la porte d'Andrinople. Or cette identification ne peut être admise qu'à titre provisoire. En effet, la citerne d'Aspar est dite située « près de l'ancien mur », ce qui ne cadre guère avec la position de ce Çukur Bostan et conviendrait mieux à celui de la mosquée de Sultan Sélim communément appelé citerne de Bonus. Cf. A.-M. Schneider, *Byzanz*, p. 30-31, Cependant le premier réalise mieux l'appellation ἡ κινστέρνα (la citerne par excellence, la grande citerne), car il est sans contredit le plus vaste des trois que l'on trouve à Constantinople. Par ailleurs divers recoupements nous obligent à mettre dans la vallée de Pétra des édifices religieux qui sont dits voisins de la citerne d'Aspar. Comme on le voit, la question n'est pas facile à résoudre et l'on attend encore la démonstration qui fera la pleine lumière sur ce point qui est capital pour la topographie de Constantinople byzantine.

Sur le quartier du Pétrion nous possédons deux études nouvelles d'inégale étendue. La première en date est l'article que nous avons publié ici même et que nous avons cité plus haut. La seconde est une élégante plaquette intitulée Τὸ Πέτριον τοῦ Κερατινοῦ κόλπου et dûe à la plume de ΜΙΣΝ (Miltiade Is. Nomidès), in-8°, 56 pages, deux cartes, Galata, 1938. Des deux cartes la première est une réduction de celle de la ville dont nous avons rendu compte plus haut; la seconde, un plan au 1/2.000 du quartier du Pétrion dressé également par l'auteur. Ce travail a été recensé par Mgr Gennade Arabadjoglou dans l'Ὀρθοδοξία, 1938, p. 282-284. Le prélat fait quelques critiques à l'auteur, entre autres celle d'avoir englobé dans le Pétrion le Diplophanarion qui ne lui aurait jamais appartenu. C'est sans doute cette annexion qui permet à M. Nomidès de parler si longuement de l'église patriarcale Saint-Georges et des autres églises Saint-Georges signalées dans ces parages (p. 31-51). Nous aurions d'autres remarques à lui faire. Tout d'abord il ne dit pas un mot du monastère du Christ Evergète, qui existait

cependant au Pétrion, au moins au XIIIe siècle. En second lieu, il appelle Saint-Laurent ἐν Πουλχεριαναῖς l'église qu'il dit avoir été voisine de Sainte-Euphémie (p. 30) et un peu plus loin il la place aux Blachernes (p. 31) ! En troisième lieu, il suit l'opinion de Du Cange et localise au Pétrion un monastère de Saint-Paul, qui n'est autre que celui de Paulopétrion, rendu fameux par son higoumène saint Athanase, un des compagnons de lutte de saint Théodore Studite en faveur du culte des images. Le Paulopétrion se trouvait, non en ville, mais dans la banlieue asiatique, au-delà de Pendik. Enfin nous ne voyons pas pour quelle raison l'auteur a renvoyé à plus tard la notice sur Sainte-Théodosie. Sans doute veut-il lui consacrer une étude spéciale, mais alors celle du Pétrion est incomplète. A propos de Sainte-Théodosie signalons qu'elle a été récemment étudiée au point de vue architectural par M. N. Brounoff, « Die Gül-Djami von Konstantinopel » dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXX, 1930, p. 554-569.

Dans l'Ὀρθοδοξία Mgr Sophrone Eustratiadès, ancien métropolite de Léontopolis, a étudié le monastère de Sainte-Euphémie du Pétrion, Ἡ μονὴ τῆς ἁγίας μεγαλομάρτυρος Εὐφημίας ἐν τῷ Πετρίῳ, Ὀρθοδοξία, t. XIII, 1938, p. 362-369. Notons quelques idées qui ne sont pas ordinaires. S'il admet avec nous l'identification déjà insinuée par le P. Pargoire entre Sainte-Euphémie du Pétrion et Sainte-Théodosie, l'auteur adopte par contre l'opinion de M. Gédéon et refoule le quartier dit τὰ Δεξιοκράτους jusqu'au-delà des Blachernes (M. Nomidès y place les Πουλχεριαναί) et il prétend que si les textes disent que Saint-Laurent ἐν τοῖς Δεξιοκράτους était près (πλησίον) de Sainte-Euphémie du Pétrion, cela peut indiquer un voisinage tout relatif, allant jusqu'à une demi-heure de distance ! En conséquence, Sainte-Euphémie qui se trouve à Aya-Kapu peut être dite voisine de Saint-Laurent τῶν Δεξιοκράτους qui était, d'après lui, au nord des Blachernes, c'est-à-dire à près de deux kilomètres de là ! Il est douteux que cette explication convainque beaucoup de lecteurs. D'après Mgr Eustratiadès, le Saint-Laurent que l'on cherche dans les environs de Sainte-Euphémie du Pétrion serait différent de celui du quartier dit τὰ Δεξιοκράτους.. L'argumentation de l'auteur n'est pas de force à renverser l'opinion commune qui a de bonnes raisons pour placer Saint-Laurent τῶν Δεξιοκράτους au sud de Sainte-Théodosie.

La Panaghia τοῦ Μουχλίου.

Cette église au vocable étrange à première vue a été étudiée par Mgr Dorothée de Laodicée dans un article qui a paru tout d'abord dans

l'Ἐγκυκλοπαιδικὸν ἡμερολόγιον de S. Zerbopoulos, Constantinople, 1934, p. 60-64, puis dans l'Ὀρθοδοξία, t. IX, 1934, p. 205-211. Le monastère existait depuis le Xe siècle sous le nom de Παναγιώτισσα ou Θεοτόκος τῶν Παναγίου. L'higoumène était alors Antoine, disciple de saint Athanase de Lavra. L'église et les propriétés avoisinantes appartenaient à Marie Ducas Acropolitissa. Vers la fin du XIIIe siècle, elles passèrent aux mains de Marie Paléologina, fille naturelle de Michel VIII Paléologue, et veuve du khan des Mongols Abaga et qu'on appelit la dame des Mongols (δέσποινα τῶν Μογουλίων). Elle les avait acquises à son retour de Tartarie. Elle fit restaurer l'église et reconstruisit le monastère dans lequel elle établit des religieuses. Elle laissa une partie de sa fortune pour les entretenir. Malheureusement église et monastère passèrent aux mains de la famille d'Isaac Paléologue Assan, mari de sa fille adoptive Théodora. Les propriétés du monastère devinrent une source de revenus pour cette famille et les religieuses furent réduites à un état voisin de la misère. Elles s'adressèrent finalement au patriarche pour se faire rendre justice. En 1351, Calliste Ier et son synode sommèrent Irène Assan Philanthropène, alors propriétaire, de fournir le chrysobulle qui l'autorisait à exploiter de la sorte un établissement religieux. Après plusieurs dérobades, elle finit par produire un document en faveur d'Isaac Paléologue Assan, mais il fut reconnu qu'il avait été interpolé et précisément sur le point en litige. J. B. Papadopoulos, Περὶ παραποιήσεως αὐτοκρατορικῶν χρυσοβούλλων. Ἡ ἱερὰ μονὴ τῶν Μουγουλίων (Μουχλιὸ) dans Ὀρθοδοξία, t. VII, 1932, p. 239-241. D'après l'histoire en latin de Dimitri Cantemir, prince de Moldovalachie, Mahomet II donna église et monastère à Christodoulos, l'architecte qui avait construit la mosquée Mehmédié.

Dans son article, Mgr Dorothée de Laodicée étudie l'architecture du monument. D'autres l'avaient fait avant lui, entre autres N. Brounoff, « Die Panaghia-Kirche auf der Insel Chalki in der Umgebung von Konstantinopel », dans *Byzantinisch-Neugriechische Jarbücher*, t. VI, 1928, p. 514.

M. Fr. Dölger pense avoir trouvé de nouveaux renseignements sur le sanctuaire de la Μουγλίωτισσα. Au début du cod. par. 2625, qui contient le texte du Lexique de Suidas, il a découvert une addition très intéressante qu'il croit s'y rapporter. Michel VIII Paléologue déclare que l'église de la Παναγία τῶν Μαγουλίων a été bâtie par son gendre en l'an 6774 (1265-1266) et qu'elle a été peinte par Modeste. L'année suivante, un prostagma de l'empereur lui attribua divers revenus. M.

Dölger émet l'idée que le sanctuaire fut construit (ou plutôt restauré) comme un ex-voto, car le mariage inespéré de Marie Paléologina avec Abaga, fils d'Houlagou, khan des Tartares, qui se fit chrétien, assura à l'empire une paix de seize ans et fut considéré comme un événement providentiel. Il pense également que le nom de Μουγουλιώτισσα lui vient de ce que les Tartares habitaient dans le voisinage de l'église, « Der Titel des sog. Suidaslexikons » dans les *Sitzungsberichte der bayer. Akademie der Wiss., phil.-hist. Abteilung*, 1936, Nr 6, p. 30-37.

Nous craignons que le distingué byzantiniste n'ait été induit en erreur par une homonymie toute relative. L'église dont il est question dans le cod. par. 2625 s'appelait, si la lecture du manuscrit est correcte, Παναγία τῶν Μαγουλίων. On pense tout naturellement à une fondation de quelque membre de la famille des Magoulas, bien connue à la fin du XIIIe siècle. Le titre réel de l'église serait dans ce cas Παναγία Μαγουλιώτισσα. Cette hypothèse paraît vraisemblable pour deux raisons. Tout d'abord on ne s'explique pas que Marie Paléologina ait eu besoin de faire des réparations importantes à l'église, si cette dernière ne remontait qu'à une quinzaine d'années. De plus, le sanctuaire construit par le « gendre » de Michel VIII était bas (χαμηλῶς), ce qui ne peut se dire de la Παναγία Μουγουλιώτισσα.

L'église des Saints-Apôtres

On sait que Mahomet II détruisit l'église des Saints-Apôtres, le Saint-Denys de Byzance, pour construire à la place la mosquée qui porte son nom. Celle-ci fut d'ailleurs transformée au XVIIIe siècle après un tremblement de terre qui la ruina en grande partie. Dans une étude très fouillée « Apostelkirche und Mehmedije zu Konstantinopel » dans la revue *Byzantion*, t. VII, 1932, p. 7-39, M. K. Wulzinger s'est occupé d'abord de la mosquée turque, puis de l'église des Saints-Apôtres, autant du moins qu'on peut le faire d'après les renseignements que nous ont laissés les auteurs byzantins. Quatre plans de reconstruction avaient été imaginés jusqu'à présent, ceux de H. Hübsch (1863), de Th. Reinach (1896), d'O. Wulff (1896) et d'A. Heisenberg (1908). M. Wulzinger en donne un nouveau qu'il base sur les textes mais aussi sur les analogies avec l'église Saint-Jean d'Ephèse.

Dans son étude intitulée « Grabeskirche und Apostelkirche », I, 1908, p.168, A. Heisenberg pensait que les mosaïques décrites par Mésarités sont dues au peintre Eulalios et que celui-ci vivait au VIe siècle. Cette opinion, soutenue également par de graves auteurs comme Baumstark,

Strzygowsky et Wulf, a été battue en brèche par M. N. Bées dans son article « Kunstgeschichtliche Untersuchungen über die Eulaliosfrage und den Mosaikenschmuck der Apostelkirchen » que publia le *Repertorium für Kunstwissenschaften*, 1917. A son avis, les mosaïques attribuées à Eulalios ne peuvent pas être antérieures au XIIe siècle, comme le démontre l'examen iconographique, et c'est seulement à cette époque que dut vivre Eulalios. M. N. Malickij a repris cette étude, « Remarques sur la date des mosaïques de l'église des Saints-Apôtres de Constantinople décrites par Mésaritès », dans *Byzantion*, t. III, 1926, p. 123-151. Il refait l'examen iconographique et montre que le choix de certains sujets et la façon de les traiter indiquent nettement le XIIe siècle. C'est donc la thèse de M. N. Bées qui triomphe définitivement.

Études diverses

Signalons tout d'abord le travail de M. Jean Kollwitz « Zur frühmittelalter Baukunst Konstantinopels » publié dans *Römische Quartalschrifte für christliche Altertumskunde*, t. XLII, 1934, p. 233-250. Il étudie au point de vue architectural diverses églises byzantines de Constantinople, entre autre la Panachrantos, le Myrélaion, le Christ Pantepopte (auj. Eski Imaret) et Saint Théodore (Kilise Cami). Comme elles sont à peu près de la même époque (X[e]-XIe siècle), il peut en tirer des conclusions certaines sur l'art de bâtir au moyen âge. Deux de ces églises avaient déjà fait l'objet d'un examen sérieux au point de vue architectural de la part de M. N. Brounoff, le Christ Pantepopte et Saint-Théodore. « Über zwei byzantinischen Baudenkmäler von Konstantinopel aus dem X Jahrhunderte » dans *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, t. IX, 1931, p. 129-144. La *Byzantinische Zeitschrift* a donné le compte rendu de l'étude sur le Christ Pantepopte, t. XXXIII, 1933, p. 209, et M. Kollwitz a parlé de la seconde dans la *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde*, t. XLII, 1934, p. 247.

Sur l'église du Christ Ἀκατάληπτος (auj. Kalender-Cami), dans laquelle on voyait jadis Sainte-Marie ἐν τοῖς Διακονίσσης on trouvera une petite étude dans la revue Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, t. XV, 1931, p. 345-347, une note de M. N. Brounoff dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXII, 1932, p. 54 et une autre de M. J. Kollwitz dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde*, t. XLII, 1934, p. 233.

M. E. Andréadès a étudié l'église Saint-Etienne des Constantinianae et croit en avoir déterminé l'emplacement, Μαρτυρεῖον (ναὸς) τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ πρωτομάρτυρος dans l'Ὀρθοδοξία, t, I, 1926, p. 411-416.

Le P. V. Laurent a pu préciser dans quel quartier se trouvait la Νέα Μονή (corruption de l'appellation ἡ τῶν ἐννέα ταγμάτων μονή). Ce monastère se trouvait au nord des Blachernes. « La « Néa Moni » de Byzance », dans les *Échos d'Orient*, t. XXXII, 1933, p. 313-316.

Nous avons, dans cette revue, publié un certain nombre d'études sur des monuments religieux byzantins de Constantinople et de sa banlieue, en dehors de ceux que nous signalons ailleurs. Nous ne pouvons qu'en donner la liste : « Les églises Sainte-Euphémie à Constantinople » ; il y en avait cinq, *Échos d'Orient*, t. XXXI, 1932, p. 270-283 ; « Les églises Saint-Nicolas à Constantinople », au nombre de dix-sept, *ibidem*, t. XXXI, 1932, p. 403-418 ; « Les monastères secondaires de Psamathia », *ibidem*, t. XXXII, 1933, p. 325-339 ; « Les monastères nationaux et provinciaux à Constantinople », *ibidem*, t. XXXII, 1933, p. 429-438 ; « Les sanctuaires byzantins de Saint-Michel (Constantinople et banlieue) » ; il y en avait au moins trente-quatre, *ibid.*, t. XXXIII, 1934, p. 28-52 ; « Les églises byzantines des saints militaires », *ibid.*, t. XXXIII, 1934, p. 165-180, 331-342 ; t. XXIV, 1935, p. 56-70, soit onze de Saint-Georges, neuf de Saint-Démétrius, une de Saint-Ménas, treize de Saint-Théodore, et neuf des Quarante-Martyrs de Sébaste ; « Les églises du Précurseur à Constantinople », au nombre de trente-quatre, *ibid.*, t. XXXVII, 1938, p. 312-351.

La léproserie de Saint-Zotique

Feu Jean Méliopoulos, archéologue d'occasion, n'a pu oublier les critiques justifiées que lui adressa, au début de ce siècle, le P. Pargoire, au moment où il développait ses théories plus ou moins extravagantes sur la topographie de la rive asiatique du Bosphore. Quinze ans après la mort de notre regretté confrère, il s'est encore efforcé de combattre les conclusions de ce dernier. Nous en donnerons plusieurs preuves. C'est ainsi que dans la revue Νέος Ποιμήν, t. V, 1923, p. 199-208, il a publié une étude sur la léproserie de Saint-Zotique, Περὶ τοῦ λωβοκομείου τοῦ ἁγίου Ζωτικοῦ. Alors que le P. Pargoire la plaçait, avec preuves à l'appui, sur les hauteurs de Galata (εἰς τὰ Ἱρίου), Méliopoulos se range à l'opinion, désormais périmée, du patriarche Constantios, Κωνσταντινιάς p. 150, de Se. Byzantios, Κωνσταντινούπολις, t. II, p. 238, et de M. Gédéon, Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 215, qui la situaient sur la rive asiatique, quelque part entre Scutari et Beylerbey. Méliopoulos veut qu'elle fût à Pacha-Liman. Cette opinion est inadmissible pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comment expliquer que les Slaves

aient pu ravager et incendier cet établissement, comme le rapporte Cédrénus, s'il se trouvait sur la côte d'Asie, puisqu'ils n'avaient pas d'embarcations pour traverser le Bosphore ? En second lieu, le Synaxaire de Constantinople dit formellement que la léproserie de Saint-Zotique se trouvait πέραν ἐν ταῖς Ἐλεαναῖς, *Synaxaire de Constantinople*, ed. H. Delehaye, p. 376, l. 56, ce qui ne peut se comprendre que de la hauteur de Galata que l'on appelait Ἐλαία ou Ἐλαιῶνες. C'est exactement ce qu'affirmait le P. Pargoire. Il n'y a donc pas lieu de retenir la soi-disant rectification de Méliopoulos.

Les citernes

Les nombreuses citernes byzantines de Constantinople n'ont pas manqué d'attirer l'attention des archéologues, surtout les trois grandes qui sont à ciel ouvert. M. J. Papadopoulos les a étudiées dans une brochure intitulée « Les citernes à ciel ouvert et le fossé des murailles de Byzance », in-4°, 8 pages, Constantinople, 1919. Nous en avons donné un compte rendu dans les *Échos d'Orient*, t. XX, 1921, p. 199, et nous avons signalé plusieurs points fort contestables de la thèse soutenue par l'auteur. C'est ainsi qu'il prétend que ces citernes devaient fournir l'eau au fossé des remparts. Cela nous paraît d'autant plus difficile que deux citernes au moins, celle de la Porte d'Andrinople et celle qui est près de Sultan-Sélim sont en contrebas et que celle-ci se trouve à 1.500 mètres de la muraille de Théodose, ce qui rend assez malaisé l'opération de transvasement. M. A.-M. Schneider a étudié deux citernes, celle de la Basilique, « Die Basilika und ihre Zisterne », *Byzanz, Vorarbeiten zur Topographie und Archäologie der Stadt*, p. 23-26, et la citerne d'Aspar, « Die Zisterne des Aspar », *ibidem*, p. 30-31, 63. Enfin M. E. Mamboury nous a renseignés sur une autre jusqu'alors inconnue, « La nouvelle citerne byzantine de Tchifté Sérail (Istanbul) » dans *Byzantion*, t. XI, 1936, p. 167-180.

La latinité de Constantinople

Les colonies latines de Constantinople exercèrent une influence considérable dans la vie de l'empire byzantin, surtout à partir du XIIe siècle. M. E. Daleggio d'Alessio a publié ici même les listes de leurs églises, « Nomenclature des églises latines de Constantinople sous les empereurs byzantins », dans *Échos d'Orient*, t. XXIII, 1924, p. 448-460. On en compte jusqu'à vingt. De son côté, le R. P. Loenertz a étudié « Les établissements dominicains de Péra-Constantinople ». Pour la

période byzantine, cf. *Échos d'Orient*, t. XXXIV, 1935, p. 332-339. Nous parlons ailleurs des inscriptions latines qui remontent à cette époque.

Les remparts. La Porte Dorée

Les remparts, spécialement ceux qui défendaient la ville du côté de la terre, devaient retenir l'attention des archéologues, d'autant que l'étude d'Al. van Millingen, *Byzance Constantinople. The Walls of the City*, Londres, 1899, n'avait pas épuisé la matière.

De septembre à Noël de l'année 1928, une équipe allemande, sous la conduite de M. Hans Lietzmann, commença une étude régulière en partant de la Corne d'Or pour aboutir à Tekfur-Saray. Il s'agit là d'une portion particulièrement importante des remparts puisqu'elle a subi des remaniements considérables du VIe au XIe siècle. M. H. Lietzmann a donné les résultats de ces travaux dans un rapport préliminaire, *Die Landmauer von Konstantinopel*, publié par les *Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1929, Phil. hist. Kl., N° 2, in-4°, 33 pages, 10 planches et 5 gravures dans le texte. Il y esquisse l'histoire des murs, donne la description du système de défense, parle des remaniements et enfin publie les inscriptions, dont la plupart étaient déjà connues mais qu'il fallait étudier de plus près à cause des précédentes erreurs de lecture. A. Heisenberg a recensé ce travail dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXI, 1931, p. 189, et E. Weigand, dans les *Orientalist. Literatur.*, N° 52, 1931, p. 436-438.

Plus tard, le Dr A.-M. Schneider et l'ingénieur Bruno Meyer donnèrent une seconde étude pour rendre compte des travaux poursuivis de 1929 à 1933, *Die Landmauer von Konstantinopel*, dans les *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Phil.-hist. Kl., 1933, t. XXXII, in-4°, 18 pages, 10 illustrations dans le texte et 5 planches. M. Schneider étudie successivement le site des Blachernes et le « Pteron » de Théodose, puis le mur de Léon et donne finalement une note sur la Porte Dorée, par laquelle son collaborateur et lui terminèrent leurs travaux en décembre 1932. M. B. Meyer étudie la technique des murs du quartier des Blachernes. Les illustrations ont été judicieusement choisies. Quant aux planches, elles donnent le plan de la région, spécialement ce qu'on appelle la « prison d'Anémas », etc. E. Weigand a publié de ce travail un compte rendu dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXIV, 1934, p. 452.

M. Bruno Meyer a utilisé ses recherches sur la Porte Dorée pour faire une dissertation, *Das Goldene Tor in Konstantinopel*, Dantzig, 1938,

Extrait des *Festgabe Wiegand*, p. 87-89. Deux recensions en ont été faites dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVII, 1937, p. 558 et t. XXXVIII, p. 549.

La publication proprement dite des résultats définitifs acquis par l'équipe d'archéologues allemands n'a commencé qu'en 1938. Elle est intitulée *Die Landmauer von Konstantinopel, bearbeitet im Auftrage der Deutschen Forschungsgemeinschaft*. I. Teil : F. Krischen, Zeicherische Wiederherstellung mit begleitenden Text. Lichtbilder von Th. von Lüpke (Archäol. Institut des Deutsches Reiches, Denkmäler antiker Architektur), Berlin, 1938, in-4°, VIII-18 pages, 45 planches.

Au quartier des Blachernes, sur la Corne d'Or, il existe une porte que les Byzantins appelaient Ξυλοπόρτα ou Porte de bois. Aucun texte n'en parle avant le XIVe siècle. Partant de ce fait que Nicétas Choniatès et Villehardouin ne la signalent pas, tandis que Jean Cantacuzène la nomme, M. A. Smirnov pense pouvoir tirer la conclusion qu'elle fut établie dans une brèche que les latins auraient faite aux remparts pendant leur occupation de la ville (1204-1261), « Uber die Zeit der Entstehung der Xyloporta in Konstantinopel » dans *Isvestija Rossiiski Akademii istorij Materialnoi Kultury*, t. II, 1922, p. 139-144. La conclusion ne semble pas s'imposer. Un compte rendu a été donné de cet article dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXV, 1925, p. 469.

Il ne faut pas confondre cette Ξυλοπόρτα de l'époque byzantine avec celle que les Grecs modernes appellent Ξυλοπόρτα, ce qui est la traduction du turc Odun-Kapu. Celle-ci se trouve bien plus au sud-est, à peu près à mi-chemin entre les deux ponts qui enjambent la Corne d'Or. C'est au-dessus de cette porte que se trouve l'inscription que M. S. G. Mercati a étudiée. « Iscrizione nella Ξυλοπόρτα di Costantinopoli » dans la revue *Bessarione*, t. XXVI, 1922, p. 219.

Dans l'*Archäologischer Anzeiger*, sous le titre «Die griechischen Stadtmauern von Byzanz », 1936, p. 35 sq., M. H. von Schoenebeck a étudié surtout la partie des murs maritimes qui avoisinent le Boucoléon. Il a découvert, près du port, des restes de construction qui semblent remonter à l'époque pré-romaine. Dans le compte rendu qu'il a fait de cette étude, *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVII, 1937, p. 154, M. A.-M. Schneider lui donne raison, tout en faisant remarquer que ces blocs ne sont pas in situ et qu'ils ont dû être réemployés à l'époque constantinienne.

Monastère de la Source (Πηγή)

Sur l'important sanctuaire de la Θεοτόκος τῆς Πηγῆς nous avons deux études récentes d'inégale longueur. La première, très courte, a été publiée par L. G., Ἡ ζωοδόχος Πηγὴ (Βαλουκλή), dans la revue Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, t. IX, 1925, p. 175-180. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter. La seconde, très développée, est due à M. Is. Nomidès (MISN), Ἡ ζωοδόχος Πηγή, in-8°, 251 pages, 3 illustrations et une carte. Istanbul, 1937. Mgr. Pancrace, évêque titulaire de Leucé, en a fait un éloge sans aucune restriction dans l'Ὀρθοδοξία, t. XII, 1937, p. 195-196. Tout en louant l'abondance des matériaux réunis par l'auteur, nous lui avons adressé un certain nombre de critiques de détail, *Echos d'Orient*, t. XXXVI, 1937, p. 495-496. M. A.-M. Schneider a longuement parlé du travail de M. Is. Nomidès dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVIII, 1938, p. 186-188.

Le Philopation

En 1920, un paysan qui faisait des travaux dans sa propriété à un kilomètre environ de la porte d'Andrinople, à Topcilar, découvrit des chapiteaux byzantins remarquablement travaillés. Le champ recélait de nombreux restes de sculptures, sans compter ceux qu'on avait déjà retirés autrefois. Tout semblait indiquer que l'on était en présence des ruines d'un palais important. Au siècle dernier, Sc. Byzantios, Κωνσταντινούπολις, t. I, p. 339, proposait d'y voir celui d'Aretae. M. Gédéon adopta cette opinion après l'avoir d'abord combattue. Dans une communication faite, le 26 août 1921, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. J. Papadopoulos s'inscrivit en faux contre cette identification. Pour lui le palais dont les ruines se trouvent à Topcilar est non celui d'Aretae, mais celui du Philopation, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1921, p. 276-282. Les preuves qu'il donne pour évincer le palais d'Aretae ne sont pas pleinement convaincantes et le P. C. Emereau l'a fait remarquer dans les *Échos d'Orient*, « Le Philopation, le « Vincennes » de Byzance », t. XXI, 1922, p. 181-185. Cependant il est d'accord avec M. Papadopoulos pour l'ensemble de sa thèse, à la condition de l'appliquer à tout le προάστειον du Philopation et non pas seulement au palais de ce nom. La carte de M. Nomidès semble vouloir mettre d'accord les deux opinions de Sc. Byzantios et de M. Papadopoulos en indiquant le Philopation dans la

région qui va de la porte τοῦ Ρυσίου (Mevlevihane Kapusu) jusqu'à la hauteur de celle d'Andrinople; un peu plus haut, dans la vallée du Lycus, il place Aretæ. Celle de M. Schneider met le Philopation à peu près au même endroit que M. Nomidès, mais elle n'indique pas la position d'Aretæ.

L'Hebdomon

Depuis qu'Al. van Millingen a prouvé qu'il fallait chercher à Macri-Keuy (auj. Bakirköy) l'emplacement de ce célèbre faubourg de Byzance, l'intérêt s'est porté de ce côté, mais sans susciter tout de suite des études de quelque valeur. Le quartier est du reste éloigné et d'un accès peu favorable aux recherches sérieuses, à moins qu'on ne s'y fixe pendant quelque temps.

En 1920, le Dr Heinrih Glück de Vienne mit à contribution les études qu'il avait faites sur place pendant la guerre mondiale pour publier *Das Hebdomon von Konstantinopel,* in-8°, VIII-84 pages, Vienne, 1920, C'est une bonne étude d'ensemble, mais qui laisse naturellement bien des points obscurs, d'autant que certains ne seront probablement jamais élucidés. Le P. J. Thibaut écrivit, deux ans plus tard, un article intitulé « L'Hebdomon de Constantinople. Nouvel examen topographique », dans les *Échos d'Orient,* t. XXI, 1922, p. 31-44. M. Th. Macridy ne lui trouve d'autre valeur que celle de sa bibliographie, ce qui est excessif. Lui-même, qui a fait à plusieurs reprises des fouilles à Macri-Keuy, notamment en 1914-1915 et en 1921-1922, a publié un long article sur l'Hebdomon, Τὸ βυζαντινὸν Ἑβδόμον καὶ αἱ παρ' αὐτῷ μοναὶ ἁγίου Παντελεήμονος καὶ Μάμαντος dans la revue Θρακικά, t. X, 1938, p. 137-190; t. XII, 1939. p. 37-80. Nous avons dit dans notre précédent article les renseignements que ce travail apporte sur les découvertes archéologiques faites depuis 1915. Ici nous nous occuperons de l'identification des lieux et des monuments signalés à l'Hebdomon par les auteurs byzantins.

Al. van Millingen situait le Κάμπος ou Champ de Mars au nord et à l'ouest du village de Macri-Keuy. Le P. Thibaut le place à l'ouest. M. Th. Macridy pense qu'il était à l'est, dans la plaine dite de Véli-effendi, où se trouve le champ de courses. Nous croyons que c'est lui qui a raison, en partie à cause de la grande citerne située un peu plus haut et que l'on appelle Fil-Dami (le toit de l'éléphant) parce qu'elle servit jadis d'écurie à un de ces pachydermes. Cette vaste construction mesure 127 m. de long sur 70 de large et une douzaine de profondeur,

en sorte qu'elle pouvait contenir 100.000 mètres cubes d'eau, chose particulièrement précieuse pour un camp. Au Campos se dressait une tribune élevée jadis par Valens et appelée le Tribunal. C'est là que furent proclamés une dizaine d'empereurs et que les chefs de l'armée haranguaient leurs troupes. M. Macridy la situe à une faible distance de la mer, à l'entrée du village, du côté de l'est. On y voit encore des ruines imposantes. Le P. Thibaut, à cause même de l'emplacement qu'il assigne au Campos, la met à l'intérieur de la poudrière, sur la partie avancée du promontoire, au sud-ouest du village.

Quant aux deux palais impériaux qui se trouvaient à l'Hebdomon, les Jucundianæ ou Secundianæ et la Magnaure, M. Macridy pense en avoir trouvé les restes sur le bord de la mer, le premier dans le village même, près de la colonne de Théodose II qui est couchée là depuis 550, date à laquelle un violent tremblement de terre la renversa, le second à l'extrémité de la pointe qui se trouve au sud-ouest de Maeri-Keuy. Le P. Thibaut semble être complètement d'accord avec lui sur ce point. Aux endroits indiqués on voit en effet des restes imposants de constructions byzantines, mais il n'est pas prouvé que leur attribution soit exacte. On peut en dire autant pour le « Château des Théodosiens » qui protégeait les palais impériaux. Le P. Thibaut et M. Macridy le placent au bord de la mer, mais tandis que le premier le met à l'ouest de l'embarcadère, le second le situe à l'est. Là aussi les restes byzantins sont nettement visibles.

M. Macridy a fait d'autres identifications, qu'il sera prudent de n'accepter qu'avec d'extrêmes réserves, car elles paraissent de pures hypothèses, comme celles des églises du prophète Samuel, de Sainte-Théodote et des Saints-Enfants. Nous en dirons autant pour l'emplacement qu'il assigne à la localité que les Byzantins appelaient Ἀφάμεια. Notons encore qu'il semble ignorer l'église des Saints-Benjamin, Binios et Bindos et celle de Saint-Vincent.

Le Bosphore

Plusieurs des sanctuaires que nous avons étudiés sous le nom de leur patron appartiennent au Bosphore, soit à l'une soit à l'autre des deux rives. Nous n'y reviendrons pas ici, nous contentant de signaler les études isolées qui concernent le détroit.

M. S. Toy a publié dans *Antiquity*, IIe série, t. XXX, p. 215-218, un article intitulé « The Castles of the Bosporus », dans lequel il décrit les forteresses byzantines, génoises et turques du Bosphore. La *Byzantinische Zeitschrift* en a donné un bref compte rendu, t. XXXII, 1932, p. 215.

Sur la rive européenne, près de Ruméli-Kavak, à l'endroit qui s'appelle Kara-Tas, il existait depuis le moyen âge un monastère dédié à la Théotocos et nommé Παναγία Μαυρομολίτισσα, La fête patronale se célébrait le 15 août, et Gerlach nous apprend qu'à cette occasion, 10.000 pèlerins se rendaient à l'endroit dit Καστανιαί. Macaire d'Antioche le visita en 1652 et y trouva une quarantaine de moines. Le marquis de Nointel s'y rendit en 1671 et obtint de l'higoumène Macaire une profession de foi. Le 25 mars 1693, le même higoumène Macaire ou un homonyme envoyait un peu partout une circulaire demandant des aumônes pour restaurer les fresques et les icones du couvent. Celui-ci fut détruit en 1713 par le fameux grand vézir Damad Ali pacha, le conquérant du Péloponèse sur les Vénitiens. L'icone de la Panaghia fut alors transférée à Thérapia, où elle se trouve encore. Tels sont les renseignements que fournit B. A. Mystakidès dans un article intitulé Παναγία ἡ Μαυρομολίτισσα ἐν τῷ Ἄνω Βοσπόρῳ publié par le Νέος Ποιμήν, t. V, 1923, p. 11-15.

Mgr Germain de Sardes a fourni plusieurs documents intéressant le monastère de Mauromolos dans ses deux articles Ἡ μονὴ τοῦ Μαύρου Μόλου, parus dans l'Ὀρθοδοξία, t. VI, 1931, p. 372-373; t. XIII, 1938, p. 295-299. En 1632, le hiéromoine Cyrille, ayant réparé le monastère de ses propres deniers, il demanda au patriarche d'en faire un métochion du couvent de Vatopédi au mont Athos. Cyrille II de Berrhée accorda la chose en 1635. La décision ne fut-elle pas appliquée ? En tout cas, deux ans plus tard, le même Cyrille demanda que le métochion fût transféré au monastère des Ibères, ce à quoi Cyrille Ier Lucaris consentit par un décret de juin 1637. On ignore combien de temps dura cette dépendance.. Toujours est-il qu'en septembre 1672 le monastère de Mauromolos était considréé comme patriarcal et stavropégiaque. Le patriarche Denys IV nommait à cette date une commission de laïcs pour en administrer les biens. D'après l'historien turc Réchid, un moine du nom de Kyriacos bâtit le second ermitage derrière Rumeli-Kavak et l'enrichit de biens qu'il laissa par testament à ses dix moines (1675).

Les auteurs grec les plus variés, comme le patriarche Constantios, Sc. Byzantios, M. Gédéon, etc., ont placé à Kuskuncuk, au-dessus de Scutari, l'endroit où Justin II (565-578) construisit la fameuse église de la Théotocos qu'il recouvrit de tuiles dorées, ce qui lui valut le surnom de Χρυσοκέραμος. C'est à Kuskuncuk que les documents patriarcaux placent les églises de Saint-Pantéléimon et de Saint-Hermolaos, celle-ci située en un lieu dit Ἑρμουλιαναὶ ou Ἑρμολιαναί. Plus tard il n'y eut

plus qu'une seule église sous le vocable des deux saints, comme il ressort d'un document patriarcal du XVIIIe siècle, Mgr Germain de Sardes, Πατριαρχικὸν Σταυροπήγιον ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ Χαλκηδόνος, dans Ὀρθοδοξία, t. XIV, 1939, p. 8.

Feu Jean Méliopoulos s'était jadis insurgé contre cette identification et il avait essayé de démontrer que Chrysokéramos devait être cherché non à Kuskuncuk, mais à Çengelköy. Il a tenu à reprendre sa thèse dans un article plus récent, Χρυσοκέραμος, dans Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, t. IV, 1927, p. 205-210. Il s'y inscrit en faux contre la préface du Règlement de la paroisse de Kuskuncuk. Sous le même titre de Χρυσοκέραμος il raille dans le Νέος Ποιμήν, t. V 1923, p. 304-305, M. Gédéon qui a placé Chrysokéramos à Kuskuncuk et l'église de Saint-Hermolaos à Çengelköy.

Dans un autre article Ποῦ ἐκεῖντο τὰ Ἀνθεμίου καὶ τὰ Βοραΐδίου, publié par la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXVI, 1926, p. 352-379, il reprend sa vieille controverse contre le P. Pargoire, mais il n'apporte aucun argument nouveau en faveur de sa thèse qui semble irrecevable à tous les points de vue.

La banlieue asiatique

Elle a été l'objet de bien des études depuis vingt ans. Ici même nous en avons donné plusieurs : « La banlieue asiatique de Constantinople, t. XXI, 1922; Chrysopolis et Chalcédoine, p. 335-386; Hiéria, t. XXII, 1923, p. 50-58; Rufinianes, t. XXII, 1923, p. 182-190; Poléaticon, p. 190; Satyre, p. 191-193; Bryas, p. 193-195; Kartalimène, p. 195-196; Panteichion, p. 196-198; Mont Saint-Auxence, p. 281-290; Damatrys, p. 290-294; Galacrène, p. 294-295; Aétos, p. 296; « Autour du cap Acritas », t. XXVI, 1927, p. 287-303; « La forteresse byzantine d'Aétos », t. XXVII, 1928, p. 295-299.

M. E. Mamboury a étudié les « Ruines byzantines de Mara, entre Maltépé et Bostandjik », c'est-à-dire celles du monastère de Satyre, dans *Échos d'Orient*, t. XIX, 1920, p. 322-330. M. N. Brounoff s'est occupé de l'église du monastère dit de l'Ascension, « Une église monastique aux environs de Chalcédoine », dans *Échos d'Orient*, t. XXVI, 1927, p. 32-56. A ce propos nous devons faire remarquer que la pierre tombale au nom du moine Barlaam fondateur du monastère, décrite par le P. C. Emereau sous le titre « Environs de Chalcédoine : pierre tombale et plaque de marbre sculptée » dans *Échos d'Orient*, t. XXIII, 1924, p. 34, et dont fait état M. Brounoff, n'a pas été trouvée dans

les ruines du monastère, comme ils le pensaient, mais à une demi-heure de là, en pleine campagne, et recueillie par le propriétaire des ruines. Cf. *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, t. III, p. 103 sq. Il n'est donc pas sûr qu'elle appartenait au susdit couvent.

Les îles des Princes

Cet archipel joua un certain rôle dans l'histoire byzantine. Il vit souvent des princes et des princesses ou de hauts fonctionnaires se retirer de gré ou de force dans un des monastères qui s'y trouvaient. Il recèle encore des ruines importantes qui ont fait l'objet d'études assez sérieuses depuis une vingtaine d'années. Ici même nous avons publié un travail d'ensemble d'une certaine ampleur, sous le titre « Les îles des Princes. Étude historique et topographique », *Échos d'Orient*, t. XXIII, 1924, p. 178 sq. : Proti, p. 183-194 ; Antigoni, p. 315-323 ; Halki, p. 323-338; Prinkipo, p. 415-427 ; les îlots de l'archipel des Princes, p. 427-436.

D'autres que nous se sont intéressés aux îles des Princes. Sur Proti on a une étude du monastère de la Transfiguration due à Mgr Germain de Sardes, Ἡ ἐν τῇ νήσῳ Πρώτῃ ἱερὰ πατριαρχικὴ καὶ σταυροπηγιακὴ μονὴ τῆς θείας Μεταμορφώσεως τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ, publiée dans l'Ὀρθοδοξία, t. VII, 1932, p. 74-91, une autre de M. A. L. Boudourès Ἡ ἱερὰ μονὴ τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ τῆς νήσου Πρώτης, également dans Ὀρθοδοξία, t. XI, 1936, p. 185-187, 248-251, 277-281. M. Jean B. Papadopoulos a étudié « Les ruines d'Antigoni » dans *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, t. V, 1926, p. 81-88. Deux comptes rendus ont été faits de ce travail dans *Échos d'Orient*, t. XXVIII, 1929, p. 494, et dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXVIII, 1928, p. 214. Mgr Germain de Sardes s'est intéressé au monastère de la Transfiguration, Ἡ ἐν τῇ νήσῳ Ἀντιγόνῃ ἱερὰ πατριαρχικὴ καὶ σταυροπηγιακὴ μονὴ τῆς θείας Μεταμορφώσεως τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ dans Ὀρθοδοξία, t. VII, 1932, p. 112-115.

Halki a retenu davantage encore l'attention. La vieille église de la Panaghia Καμαριώτισσα a intéressé M. N. Brounoff au point de vue architectural, « Die Panaghia-Kirche auf der Insel Chalki in der Umgebung von Konstantinopel », dans *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, t. VI, 1927, p. 509-520. M. H. Zidkoff s'est penché sur un fragment de fresque qui lui a paru intéressant, « Über ein Freskenfragment in der Panaghia-Kirche auf der Insel Chalki », *ibid.*, p. 521-528. Mgr Germain de Sardes a étudié le monastère de la Transfiguration, Ἡ ἐν

τῇ νήσῳ Χαλκῇ ἱερὰ πατριαρχικὴ καὶ σταυροπηγιακὴ μονὴ τῆς θείας Μεταμορφώσεως τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ dans Ὀρθοδοξία, t. VII, 1932, p. 115-116. Enfin Mgr Athénagoras de Paramythia a longuement parlé du monastère de la Sainte-Trinité qui abrite maintenant l'École de théologie, Ἡ ἱστορικὴ μονὴ ἁγίας Τριάδος ἐν Χαλκῇ dans Νέος Ποιμήν, t. II, 1920, p. 353-405, 561-576, 609-704, 721-736; t. III, 1921, p. 115-128, 167-172, 400-408. Le tout a été ensuite réuni en une brochure compacte. Quand nous avons parlé de Halki dans notre étude sur les îles des Princes nous avons dit ce que nous pensions de certaines opinions fort contestables de l'auteur, entre autres celle qui fait remonter à Photius la fondation du monastère, thèse qui ne peut apporter aucun texte byzantin pour sa confirmation et qui se base d'ailleurs sur une tradition récente. Elle n'en continue pas moins à figurer dans les discours officiels.

Pour Prinkipo nous avons un article de M. E. Mamboury, « Le couvent byzantin de femmes à Prinkipo », dans les *Échos d'Orient*, t. XIX, 1920, p. 200-208, et un autre de Mgr Germain de Sardes sur le monastère de la Transfiguration Ἡ ἐν τῇ νήσῳ Πριγκίπῳ πατριαρχικὴ καὶ σταυροπηγιακὴ μονὴ τῆς θείας Μεταμορφώσεως τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ dans Ὀρθοδοξία, t. VII, 1932, p. 167-169.

Les inscriptions

Terminons cet exposé par les inscriptions. Les archéologues se sont naturellement penchés sur elles pour en tirer les renseignements qu'elles peuvent fournir. Il faut dire que la moisson n'a pas été très riche en ces vingt dernières années. Certaines de ces inscriptions sont entièrement nouvelles; les autres ont été soumises à une critique plus sévère en vue de corrections.

M. W. Buckler a étudié une pierre tombale du XIIe siècle, trouvée à trois kilomètres au nord de l'Hebdomon et portant une inscription en vers qu'il pense avoir été composée par Jean Tzétzès, puis un fragment d'inscription qui a dû appartenir à une église bâtie par Michel VIII Paléologue, « Deux inscriptions de Constantinople », dans *Byzantion*, t. III, 1926, p. 305-309. Dans la même revue, M. R. M. Dauwkins, « An inscription on the Land-Walls of Constantinople », t. VII, 1930, p. 239-240, rectifie la lecture d'une inscription des remparts citée par Lietzmann dans son ouvrage *Die Landmauer von Konstantinopel*.

M. S. G. Mercati s'est occupé des diverses inscriptions déjà connues : « Iscrizione sulla Πόρτα Χαρσίου di Costantinopoli conservata in un codice Ambrosiano », dans *Bessarione*, t. XXIV, 1920, p. 201-205;

« Sulle iscrizioni di Santa Sofia », *ibid.*, t. XXVI, 1922, p. 200-218 ; t. XXVII, 1923, p. 66-69 ; « Iscrizione sulla Ξυλοπορτα di Costantinopoli », *ibid.*, t. XXVI, p. 219 ; « Due preteze iscrizioni della Πύλη βασιλική ». *ibid.*, t. XXVI, p. 220.

M. A. Andréadès a étudié une pierre tombale d'un personnage important découverte dans le quartier des Blachernes, Μία ἐπιτύμβιος ἐπιγραφὴ ἐν Βλαχερναῖς. Ἐπιφανῶν ταφεῖα παρὰ Βυζαντινούς, dans Νέος Ποιμήν, t. V, 1923, p. 30-34. M. J. Papadopoulos s'est occupé d'une autre stèle funéraire trouvée dans le Bosphore, à Sténia (l'ancien Sosthénion), Ἐπιτύμβιος στήλη εὑρεθεῖσα ἐν Σωσθενίῳ τοῦ Βοσπόρου, dans la revue Θρακικά, t. I, 1928, p. 20-25. Avant lui, J. Ebersolt avait étudié une stèle funéraire avec inscription intéressante découverte au quartier de Top-hane, « La stèle de Top-Hané », dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XLVI, 1922, p. 356-362.

Trois autres inscriptions funéraires ont été étudiées par M. A.-M. Schneider. Il les a relevées, l'une près du monastère de Chora, l'autre près de Kilise Cami et la troisième dans un médressé de la mosquée Mehmédié ou Fatih, « Grabinschriften aus Konstantinopel », dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVI, 1936, p. 397-398. Il en a publié plusieurs autres qui se lisent encore sur les remparts, « Die Landmauer von Konstantinopel », p. 12-14. M. Dölger a corrigé la lecture de la première, *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVII, 1937, p. 549.

M. A.-M. Schneider a publié une inscription inédite qu'il a découverte le long des remparts, sur la paroi nord de la « troisième porte militaire » qu'il identifie avec la Πύλη τοῦ Καλάγρου, « Die Πύλη τοῦ Καλάγρου der Landmauer von Konstantinopel » dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVIII, 1938, p. 408. Remarquons que le monogramme qu'il pense être celui de Justinien II convient également à Anastase II, détrôné lui aussi, quatre ans plus tard (715).

MM. R. Demangel et E. Mamboury ont publié une inscription qui se trouve sur une tour des murs maritimes, près de l'Hodigitria et qu'Al. van Millingen avait rapportée d'une façon inexacte. Cette inscription est datée de 906, « Une inscription datée sur une tour byzantine de Constantinople » dans *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. LX, 1936, p. 208-213.

Dans cette revue, le R. P. V. Laurent s'est occupé à plusieurs reprises d'inscriptions trouvées à Constantinople ou dans les environs : « Une nouvelle inscription grecque de Chalcédoine, *Échos d'Orient*, t. XXVII, 1928, p. 24-44; c'est celle du temple d'Apollon dont nous avons

parlé dans notre précédent article ; « Deux inscriptions funéraires de Constantinople », *ibid.*, t. XXXI, 1932, p. 425-427 ; elles sont païennes ; « Inscription funéraire d'Anna Doukaina Petraleiphina », t. XXXV, 1936, p. 220-222 ; « Inscription funéraire de Constantinople (quartier de Pétra) », t. XXXV, p. 223-224 ; « Inscriptions chrétiennes d'Odalar-Djami », *ibid.*, t. XXXV, p. 224-226.

Les inscriptions latines n'ont pas été négligées. M. E. Daleggio d'Alessio en a publié ici même un certain nombre qui ne sont pas sans intérêt. Elles sont tirées de l'ancienne église Saint-Paul de Galata (auj. Mosquée Arab-Djami) : « La pierre tombale de Pierre de Testa (première moitié du XVe siècle) », dans *Échos d'Orient*, t. XXVIII, 1929, p. 407-408 ; « Une nouvelle inscription inédite d'Arab-Djami à Galata », t. XXXI, 1932, p. 52-54 ; « Les inscriptions latines funéraires de Constantinople au moyen âge », t. XXXI, p. 188-201 ; il y en a vingt. Une deuxième série de quatre a paru sous le même titre, t. XXXII, 1933, p. 340-347.

En résumé, les recherches et les études faites en ces vingt dernières années, pour modestes qu'elles soient en comparaison de l'œuvre à accomplir, ont quand même apporté des renseignements nouveaux et précieux, soit pour la topographie de Constantinople byzantine, soit pour la connaissance plus parfaite des monuments qui nous en restent. Il y a beaucoup à faire encore dans le domaine des fouilles comme dans celui de l'exploitation des textes. Instituts et particuliers semblent vouloir y mettre une nouvelle ardeur. Nous souhaitons vivement que ces efforts soient soutenus et coordonnés en vue de donner des résultats de plus en plus satisfaisants.

R. JANIN.

INDEX TOPOGRAPHIQUE

Anargyres (Saints-), 121.
Anne (Sainte-) du Deutéron, 388.
Antigoni, 407.
Apôtres (Saints-), 396-397.
Aqueduc de Valens, 391.
Arcs de triomphe de Théodose, 134,144.
Balaban Aga Mescid, 136.
Blachernes (Palais des), 391-392.
Bonne-Espérance (N. D. de), 119-120.
Bosphore, 404-406.
Botaniate (Palais du), 139.
Canalisation d'Istanbul, 139-140.
Carpos et Papylos (Saints-), 145-146.
Chalcopratia (N. D. de), 390-391.
Christ Acataleptos, 122, 397.
Christ Pantépopte, 397.
Chrysokéramos, 405-406.
Citerne des Artopolia, 133-134.
Citernes de Constantinople, 399.
Cocorobion, 121.
Colonne de Constantin, 133.
Cosmidion, 120.
Deutéron, 387-388.
Δομνίνου (ἔμβολοι τοῦ) 388-389.
Fenari Isa Cami, 136-138.
Forum Tauri, 134-135, 391.
Halki, 407-408.
Hebdomon, 403-404.
Hippodrome, 127-128, 385-386.
Hippodrome couvert, 386-387.
Hodighitria, 132.
Isa Kapi Mescid, 144-145.
Kadiköy, 148-149.
Kahrie Cami, 142-143.
Kilise Mescid, 138-139.
Latinité de Constantinople, 399-400.
Léproserie Saint-Zotique, 398-399.
Macri-Keuy, 146-148.
Manganes, 132.
Μαυριανοῦ (τὰ) 389.
Μαυρόμολος 405.
Μουχλιὸ 394-396.
Myrelaion, 135-136.
Ναρσοῦ (τὰ) 389.
Obélisque de Théodose, 390.
Odalar Cami, 140-142.
Ὀξεία 389.
Palais Sacré, 128-131.
Pammacaristos, 143.
Paulopétrion, 394.
Pempton, 388.
Pégé, 402.
Pétra, 392-393.
Pétrion, 393-394.
Philopation, 402.
Prinkipo, 408.
Proti, 407.
Remparts de Constantinople, 400.
Résurrection (église de la), 120.
Sérail (Vieux-), 131-133.
Sophie (Sainte-), 121-127, 384-385.
Toklu Dede Mescid, 143-144.
Triton, 388.
Xyloporta, 401.
Yédikule, 144.
Yusa Tepe, 149-150.

INDEX DES AUTEURS

Alpatoff (M.), 145.
Andréadès (A.), 385, 397, 409.
Athénagoras (Mgr), 408.
Baxter (J. H.), 129.
Bées (N.), 397.
Bidez, 380.
Boudourès (A. L.), 407.
Brounoff (N.), 145, 397, 406, 407.
Bruns (G.), 390.
Buckler (W.), 408.
Bury (J.), 386.
Casson (S.), 126, 127, 129, 138, 144.
Chirico (de), 123.
Daleggio d'Alessio (E.), 133, 399, 410.
Dalman (K. O.), 391.
Dauwkins (R. M.), 408.
Delehaye (H.), 119-120.
Demangel (R.), 132, 409.
Diehl (Ch.), 132, 380.
Dölger (Fr.), 124, 395.
Dorothée (Mgr), 393, 395.
Dwight (G.), 380.
Ebersolt (J.), 143, 380, 409.
Emereau (C.), 381, 406.
Eustratiadès (Mgr Sophrone), 390.
Gennade (Mgr), 383.
Gerland (E.), 381.
Germain (Mgr), 405, 407.
Glück (H.), 403.
Guilland (R.), 121.
Janin (R.), 138, 387, 388, 392, 398, 406.
Kollwitz (J.), 397.
Kondakov, 124.
Krischen (Fr.), 401.
Lathoud (D.), 381, 390.
Laurent (V.), 149, 398, 409.
Lietzmann (H.), 400.
Loenertz, 399.
L'Orange (H. P.), 390.
Macridy (Th.), 144, 147, 148, 403-404.
Malickij (N.), 397.
Mamboury (E.), 127, 128, 130, 131, 133, 134, 135, 138, 138, 142, 150, 381, 406, 408, 409.
Martin (Ch.), 124, 125.
Medico (H. E. delj, 124, 143, 392.
Méliopoulos (J.), 398, 406.
Mercati (G.), 385.
Mercati (S. G.), 121, 385, 401, 408.
Meyer (B.), 400.
Millingen (Al. van), 388, 403.
Misn, 383, 384, 393, 402.
Mystakidès (B. A.), 405.
Osieczkowska (C.), 124.
Öz (Tashin), 121.
Papadopoulos (J. B.), 149, 387, 392, 399, 402, 407, 409.
Paspati, 388.
Pezaud (P.), 390.
Piganiol (A.), 386, 387.
Pozzi (J.), 124.
Rice (Talbot), 126, 127-129, 136, 138.
Rupprecht (E.), 129.
Salzenberg, 123.

Schazman, 142.
Schneider (A.-M.), 124, 125, 144, 145, 146, 382, 387, 388, 391, 393, 399, 400, 409.
Schönebeck (H. von), 401.
Smirnov (E.), 401.
Stefanescu (I. D.), 124.
Thibaut (J. B.), 145, 403-404.
Toy (S.), 404.
Unger (E.), 131.
Vanderstuyf (Fr.), 120.
Vogt (A.), 120, 129, 385, 387.
Volonakis (M.), 385.
Vorst (van de), 120.
Wiegand (Th.), 127, 130.
Whittemore (Th.), 122-123.
Wulzinger (K.), 396.
Zidkoff (H.), 407.

Une réponse

Mgr Sophrone Eustratiadès, ancien métropolite de Léontopolis en Egypte, a fait de nos études sur les ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου, τὰ Μαυριανοῦ, τὰ Ναρσοῦ, Ὀξεῖα, une critique qui prétend ne rien laisser debout de nos arguments, Τοπογραφικὰ τῆς Κωνσταντινουπόλεως. Οἱ ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου. — Τὰ Μαυριανοῦ — τὰ Ναρσοῦ — Ἡ Ὀξεῖα, dans Ὀρθοδοξία t. XIV, 1939, p. 79-83, 142-156. Nous avons eu beau lire et relire ce travail, nous n'y avons rien trouvé qui fût de nature à nous faire renoncer à nos conclusions. Notre distingué contradicteur part de ce principe que les auteurs qui se sont occupés de ces questions avant nous ont raison, ce qui s'est trouvé plusieurs fois inexact. Prenons deux exemples relativement récents : celui de l'Hebdomon et celui du Deutéron. Pour le premier, tous les auteurs se sont trompés depuis Pierre Gylles au XVIe siècle jusqu'à Mordtmann, à la fin du XIXe, et pour le second il a fallu arriver jusqu'en 1921 pour que M. J. B. Papadopoulos montrât la fausseté de l'opinion solidement admise par tous. Ce n'est pas pour le plaisir de trouver nos devanciers en défaut que nous étudions la topographie de Constantinople byzantine, mais pour chercher à élucider les multiples problèmes que celle-ci pose à chaque instant.

Mgr Eustratiadès soutient comme une vérité intangible que l'église Sainte-Anastasie, et par conséquent les ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου, se trouvait à la mosquée Sokollou-Mehmet, donc au sud-ouest de l'hippodrome. Paspati a émis cette hypothèse, il y a plus de soixante ans, et il croyait la prouver par l'argument suivant, que nous nous excusons de reproduire : c'est Domninos qui a construit le prétoire, or près de la mosquée Sokollou-Mehmet il y a des souterrains puissants qui ne peuvent être que les prisons du prétoire, puisque celui-ci se trouvait sur la hauteur au-dessus du port Sophien, et les ruines que l'on voit un peu plus haut sont celles des ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου. On voit la fragilité de l'argumentation. On s'en rend mieux compte si l'on consulte les auteurs byzantins. Ils placent unanimement le prétoire sur la Mésé, entre la Chalcé et le forum de Constantin. Du reste, aucun texte ne dit que le prétoire fût dans les ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου. Nous ne ferons qu'une ques- à notre distingué contradicteur : Comment explique-t-il que Théodora,

femme de Théophile, qui se rendait du palais impérial aux Blachernes, ait pu passer devant le bain de Dagisthée (1), qui était voisin de Sainte-Anastasie, si cette dernière se trouvait là où il prétend qu'elle était ? La pente sud-ouest de l'hippodrome ne se rencontre pas précisément sur le chemin des Blachernes.

Passons à τὰ Ναρσοῦ et à Ὀξεῖα. Mgr Eustratiadès soutient que τὰ Ναρσοῦ doit s'identifier avec Yeni-Kapou, parce que le Dr Mordtmann l'a pensé et que cela découle de l'énumération des différents quartiers par le pseudo-Codinus et les autres patriographes. Nous avons montré dans notre article que l'ordre suivi par eux est tellement variable que l'on n'en peut rien tirer de certain pour l'identification des quartiers. Quant à l'Ὀξεῖα, Mgr Eustratiadès la situe à Vlanga. Τὰ Ναρσοῦ et Ὀξεῖα étaient voisins, comme il est facile de le prouver, mais quant à les loger sur la Propontide c'est une autre question. Mgr Eustratiadès s'en prend au texte pourtant si clair de Génésius, qui place l'Ὀξεῖα sur la hauteur en face de la Corne d'Or et du Bosphore et il prétend qu'il a donné ces précisions pour que l'on ne confondît pas le quartier urbain dit Ὀξεῖα avec la montagne et l'île de même nom, situées, la première sur la côte d'Asie, la seconde dans l'archipel des Princes ! Comme si Génésius s'était préoccupé de nous éviter une confusion en effet regrettable. Il précise simplement la position du quartier pour ses lecteurs et ne cherche pas autre chose.

Mgr Eustratiadès donne du mot Ὀξεῖα une étymologie dont les philologues ne se montreront probablement pas satisfaits. Alors que c'est une simple épithète qui suppose un substantif sous-entendu, il prétend que ce mot vient d'ὀξυβαφεῖα, c'est-à-dire des ateliers où l'on teignait les étoffes, et surtout la soie, en couleurs vives, principalement en pourpre. Il est certain que les ὀξυβαφεῖα se trouvaient dans la même région qu'Ὀξεῖα, mais ce n'est pas une raison pour faire dériver un mot de l'autre.

Passons à l'identification des ὀξυβαφεῖα et donc de l'Ὀξεῖα, d'après Mgr Eustratiadès. Il prétend que ces établissements ne se contentaient pas de teindre les étoffes mais qu'ils préparaient aussi les peaux, et comme Maxime Planude signale des tanneries à Vlanga, c'est donc dans ce quartier qu'il faut localiser l'Ὀξεῖα. Personne n'admettra raisonnablement l'identité entre les teintureries (ὀξυβαφεῖα) et les tanneries δυρ

(1) T. Preger, *Scriptores originum constantinopolitanarum*, p. 232,

σοδεψεῖα) et il faut vraiment avoir de la bonne volonté pour le soutenir. Peut-être, répondra notre distingué contradicteur, mais remarquez que Maxime Planude signale à Vlanga une église de Saint-Jean-Baptiste et qu'il en existait précisément une de ce saint dans le quartier d'Ὀξεῖα. Sans doute, mais Maxime Planude nous dit qu'elle était récente et, s'il parle des ruines d'une vieille église située près de là, il n'indique pas son vocable ; fût-elle d'ailleurs dédiée au Prodrome, il ne s'ensuivrait pas qu'elle se trouvait dans le quartier d'Ὀξεῖα, car il n'en manquait pas à Contantinople à invoquer ce patronage.

Mgr Eustratiadès se montre vraiment généreux quand il cherche à déterminer la superficie de l'Ὀξεῖα. A son avis, ce quartier allait de Vlanga jusqu'aux limites du forum de Théodose, d'où l'on peut voir (d'après lui) le Bosphore et la Corne d'Or, car il doit tout de même tenir compte du texte de Génésius si gênant pour sa théorie. Outre que l'on ne peut admettre une étendue aussi grande pour un simple quartier, il faudrait alors y loger quantité de monuments civils ou religieux qui ne sont pas indiqués parmi ceux de l'Ὀξεῖα, ne serait-ce que le Myrelaion. D'ailleurs des limites du forum de Théodose on ne peut apercevoir ni le Bosphore ni la Corne d'Or ; il faut s'avancer de deux cents mètres environ pour les avoir devant les yeux. Les souvenirs de Mgr Eustratiadès l'ont trompé sur ce point, si tant est qu'il ait jamais beaucoup parcouru ces quartiers dont il parle avec tant d'aisance.

Comme les textes le forcent à placer τὰ Ναρσοῦ et Ὀξεῖα non loin de Sainte-Anastasie et des ἔμβολοι τοῦ Δομνίνου, situés à plus de 1.500 mètres de là, il reprend l'argument déjà développé par lui à propos du Pétrion et prétend que le terme πλησίον peut indiquer une proximité toute relative, qui irait jusqu'à une demi-heure de chemin ! Cette proximité toute relative s'explique sur les hauts plateaux de l'Asie Mineure, où les villages sont très clairsemés, mais non dans une ville comme Constantinople, sinon il faut renoncer à faire de la topographie.

Nous en avons dit assez pour montrer les méthodes scientifiques de notre distingué contradicteur. Au lecteur de juger si on peut le suivre en toute sécurité.

R. JANIN.

CHRONIQUE DES ÉGLISES ORIENTALES

I. Le patriarcat grec d'Alexandrie. 1. La succession patriarcale. 2. Le nouveau patriarche. **II. Église de Chypre :** Difficultés avec les autorités anglaises. **III. Église de Grèce :** Modification de la loi sur le prosélytisme **IV. Patriarcat roumain.** 1. La succession patriarcale. 2. Le nouveau patriarche.

I. Patriarcat grec d'Alexandrie

1. *La succession patriarcale.* Dans la nuit du 2 au 3 mars dernier, mourait subitement au Caire, d'une crise cardiaque, le patriarche grec Nicolas V Evanghélidès. Il n'occupait le siège de saint Marc que depuis trois ans à peine, ayant été élu le 11 février 1936 (1). Sa sépulture eut lieu le 6 mars avec les honneurs accoutumés. Signalons cependant que le corps était mis dans un cercueil. On rompait ainsi avec la tradition orientale qui veut qu'un évêque, surtout un patriarche, soit enterré assis sur son siège, tenant l'évangile de la main gauche et bénissant de la droite. Cette coutume avait encore été observée lors de l'enterrement du patriarche Mélétios Métaxakis en 1935.

Le court patriarcat de Nicolas V aura du moins assuré la paix avec les fidèles de race syrienne. Nous avons publié récemment (2) le règlement établi, après entente avec le gouvernement égyptien, pour l'élection du patriarche. Celle-ci ne pouvait donc provoquer des incidents fâcheux comme on en avait vu lors des deux précédentes.

Dès le 7 mars, le saint synode nommait un administrateur patriarcal en la personne de Mgr Théophane, métropolite de Tripoli et délégué patriarcal à Alexandrie. Celui-ci s'occupa naturellement de préparer les élections. D'après le règlement, l'Assemblée générale devait se composer de 114 délégués, soit 38 ecclésiastiques, 38 laïcs de sujétion hellénique et 38 de sujétion égyptienne (moitié de langue grecque et moitié de langue arabe), plus quelques bienfaiteurs insignes du patriarcat. Les opérations préliminaires, c'est-à-dire le choix des délégués, eurent lieu

(1) *Échos d'Orient*, t. XXXV, 1936, p. 349-353.
(2) *Ibidem*, t. XXXVIII, 1939, p. 174-181.

pendant le mois d'avril. Le 25, le saint synode eut à examiner la liste de huit délégués de langue grecque et de sujétion égyptienne d'Alexandrie et des environs contre laquelle il avait reçu des protestations en règle. Il cassa cette élection, ainsi que celle de neuf délégués grecs de sujétion égyptienne élus au Caire. Les collèges électoraux de ces deux villes furent convoqués de nouveau pour le 7 mai.

Dès le 7 mars, le *Pantainos*, revue officielle du patriarcat, donnait la liste des délégués ecclésiastiques. Sur les 38 il n'en restait que deux à désigner : un métropolite et un prêtre. Le saint synode ne comprenant que six membres, il devait être complété à sept par l'adjonction d'un métropolite étranger appartenant à une des Eglises grecques. On parlait beaucoup pour ce rôle de Mgr Germain Strynopoulos, exarque du patriarcat œcuménique en Europe occidentale et résidant à Londres. Comme il était candidat au trône patriarcal, il préféra s'abstenir de prendre part au vote. Finalement Mgr Germain de Sardes fut désigné par le patriarcat œcuménique et arriva à Alexandrie le 14 mai.

Cependant les affaires traînaient en longueur. C'est seulement le 25 mai que le *Pantainos* put donner la liste officielle des membres de l'Assemblée générale, encore y eut-il le changement d'un délégué laïque le 1er juin. Les électeurs étaient au nombre de 117. La liste des candidats au trône patriarcal fut dressée par le saint synode dans sa séance du 31 mai et publiée le lendemain. Elle comprenait douze noms. En dehors de cinq métropolites sur les six du patriarcat d'Alexandrie on y voyait figurer Mgr Germain de Thyatire, Mgr Jacques de Mitylène, Mgr Polycarpe de Tricca et Stagæ, Mgr Irénée de Samos, Mgr Denys de Méthymne, l'archevêque du Sinaï Mgr Porphyre et Mgr Athénagoras, qui avait jadis démissionné de la métropole de Paramythia. On peut se demander si tous ces prélats avaient été avertis, car Mgr Athénagoras protesta publiquement qu'il n'avait pas posé sa candidature et qu'il la déclinait.

Le 5 juin, l'administrateur patriarcal lança une circulaire convoquant les électeurs pour le mercredi 21 juin, à 10 h. 30, dans l'église patriarcale Saint-Sabas à Alexandrie. Deux partis se dessinaient parmi les fidèles. Les Hellènes d'Alexandrie, qui forment une communauté nombreuse et puissante, écartaient systématiquement la candidature des métropolites appartenant au patriarcat, spécialement celle de Mgr Christophore de Léontopolis, et demandaient un prélat venant de l'étranger. Parmi ceux qui avaient plus de partisans étaient Mgr Germain de Thyatire, Mgr Jacques de Mitylène et l'archevêque du Sinaï, Mgr Porphyre. A l'opposé, un fort parti désirait l'élection de Mgr

Christophore de Léontopolis; plusieurs journaux demandaient de le choisir de préférence à tout autre et en faisaient presque une obligation pour les membres du clergé.

L'élection eut lieu au jour et à l'heure fixés et dans le plus grand calme. Les Syriens étaient présents pour la première fois depuis longtemps. Sur les 117 électeurs 3 seulement (des Grecs) s'abstinrent de prendre part au vote. L'assemblée devait désigner les trois candidats définitifs parmi lesquels les membres du saint synode choisiraient le patriarche. Voici comment les voix se répartirent : Mgr Christophore de Léontopolis, 60; Mgr Germain de Thyatire, 58; Mgr Jacques de Mitylène et Mgr Porphyre du Sinaï, chacun 50; Mgr Parthénios de Péluse, 48; Mgr Constantin de Carthage, 41 et Mgr Arsène d'Hermopolis, 22, etc. Il fallait départager le métropolite de Mitylène et l'archevêque du Sinaï qui avaient le même nombre de voix; le sort se prononça pour le premier. Les trois candidats définitifs étaient donc Mgr Christophore de Léontopolis, Mgr Germain de Thyatire et Mgr Jacques de Mitylène. Le saint synode se réunit dans le sanctuaire, où il procéda au second vote. Mgr Christophore de Léontopolis fut élu patriarche par 5 voix contre 2 à Mgr Germain de Thyatire. Le parti égyptien triomphait donc des Hellènes d'Alexandrie. L'intronisation eut lieu le dimanche 25 juin, à 5 h. de l'après-midi.

2. *Le nouveau patriarche.* Mgr Christophore II, dans le monde Charalambos Daniélidès, est né à Madytos (Maïtos), dans la presqu'île de Gallipoli, le 17 janvier 1876. Il fit ses études à l'École théologique de Sainte-Croix de Jérusalem et en sortit en 1900. Il ne tarda pas à être ordonné diacre et fut admis dans la Confrérie du Saint-Sépulcre. Pendant quatre ans, il resta au service du patriarcat de Jérusalem comme secrétaire, puis comme membre de la Commission économique, ce qui lui permit d'attirer l'attention des autorités sur la situation de plus en plus embarrassée des finances patriarcales. Au bout de ces quatre ans, il rejoignit à Alexandrie le patriarche Photios, qui en fit son protosyncelle en 1906. Pendant trois mois, il parcourut l'Erythrée pour y chercher les Grecs orthodoxes et les organiser au point de vue religieux, ce qui lui valut d'être nommé métropolite d'Axoum, le 3 août 1908. En cette qualité, il se rendit en Éthiopie pour y faire le même travail d'organisation. A son retour, il fut nommé à la métropole de Nubie et s'installa à Khartoum, où il resta jusqu'en 1914. En 1909, il fut mêlé de très près aux efforts que le patriarcat d'Alexandrie faisait pour pacifier l'Église de Chypre. En 1914, il passa à la métropole de Léontopolis (résidence à Zagazig), qu'il a gouvernée pendant un quart de

siècle. Il est connu pour les études qu'il a fait paraître en différentes revues, surtout dans les deux du patriarcat, l'Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος et le Πάνταινος. Il a représenté son Eglise à la Conférence panchrétienne « Faith and Order » à Lausanne en août 1927 et il a pris part aux réunions préparatoires à un concile général orthodoxe qui se tinrent au mont Athos en juin 1930.

Peu de temps après son élévation au trône d'Alexandrie, le nouveau patriarche a fait des déclarations intéressantes à un rédacteur du *Mokattam*. Comme celui-ci lui faisait remarquer que bien que le patriarcat fût, aux termes de la loi, une institution égyptienne, les églises qui en dépendaient employaient très rarement l'arabe, il répondit que lui-même était un partisan de l'emploi de cette langue et qu'il ferait son possible pour que tous les ecclésiastiques grecs l'apprissent et qu'à l'avenir aucun curé ne serait nommé que s'il la connaissait. Au sujet des relations entre Grecs et Syriens, il déclara que sa grande préoccupation était de maintenir la paix et la concorde entre les divers éléments de son troupeau et qu'il s'efforcerait d'y arriver en remettant toutes choses en place. Quant aux relations avec les autres Eglises, le patriarche rappela qu'il y a un mouvement en faveur de l'union des anglicans avec les orthodoxes et qu'il faut l'encourager pour le bien commun. Sur ce projet il a été plus explicite avec un correspondant de l'Agence Reuter. Il lui a déclaré que l'union désirable entre orthodoxes et anglicans lui paraissait encore lointaine, mais qu'il fallait la préparer des deux côtés en étudiant la question à fond plutôt qu'en se livrant à des manisfestations extérieures sans aucune portée réelle.

Le 14 juillet, le saint synode tint une réunion extraordinaire pour présenter ses hommages au nouveau patriarche et examiner les questions pendantes. Mgr Christophore en profita pour exposer son programme. Tout d'abord il se préoccupe de la situation économique du patriarcat qui est assez difficile depuis quelques années. Il veut l'assainir, puis améliorer la condition matérielle du clergé paroissial de manière à lui assurer l'indépendance nécessaire pour qu'il remplisse dignement ses fonctions. Il veut ensuite former un clergé instruit dans les sciences ecclésiastiques et connaissant les langues étrangères de manière qu'il puisse utilement prendre part aux rencontres avec les représentants de toutes les autres Églises. Il intensifiera les œuvres de bienfaisance; il songe en particulier à créer une Caisse de secours en faveur des pauvres de plus en plus nombreux, des veuves, des orphelins et des chômeurs. Il travaillera à relever le monastère de Saint-Georges au Caire, à inten-

sifier la prédication pour instruire les fidèles et combattre la propagande étrangère. Il travaillera à l'union des Églises, surtout de l'Église anglicane, avec l'Église orthodoxe (1).

La reconnaissance officielle du nouveau patriarche n'a été donnée par décret royal que le 25 août, soit deux mois après l'élection. La lettre officielle du président du Conseil Ali Maher fait remarquer que le règlement d'après lequel Mgr Christophore II a été choisi comme patriarche n'a pas encore reçu l'approbation du gouvernement égyptien. Celui-ci se réserve de l'examiner en vue de lui donner force de loi (2).

II. Église de Chypre

Difficultés avec les autorités anglaises. Depuis le mouvement insurrectionnel d'octobre 1931, les relations sont restées tendues entre les autorités anglaises et l'Eglise autocéphale de Chypre. Les premières travaillent à angliciser la colonie, tandis que la seconde soutient plus ou moins ouvertement le parti de l'indépendance qui réclame l'annexion à la Grèce. Il se produit de temps en temps des incidents qui viennent énerver davantage la population déjà mécontente de se voir privée depuis plusieurs années de presque toute sa hiérarchie. L'archevêque est mort et l'on n'arrive pas à lui élire un successeur; un métropolite est décédé, un autre est en exil, en sorte qu'il ne reste plus que Mgr Léonce, métropolite de Paphos et par la force des choses administrateur de l'archevêché.

Le Lundi Saint, 3 avril, la police anglaise envahit à l'improviste le palais de l'archevêché pour y rechercher des écrits insurrectionnels et des armes. A la fin du même mois, l'exarque de l'archevêque et l'archimandrite qui gouverne par intérim la métropole de Kition furent cités devant les tribunaux civils et condamnés à une amende pour avoir fait sonner les cloches à Nicosie et à Larnaka à l'arrivée de l'administrateur. On sait que les sonneries de cloches sont sévèrement réglées depuis l'insurrection de 1931. Aussitôt Mgr Léonce envoya un télégramme au patriarche œcuménique et un autre à l'archevêque de Cantorbéry pour protester contre ces deux attentats à la liberté de l'Eglise. Il y déclarait avoir également protesté auprès du gouverneur de l'île sans en recevoir de réponse. Il alla plus loin. Il adressa à toutes les Eglises orthodoxes autocéphales une protestation écrite dans laquelle

(1) Πάνταινος du 20 juillet 1939.
(2) Πάνταινος du 7 septembre 1939.

il résumait toutes les persécutions subies depuis dix ans; il rappelait les perquisitions de la police à l'archevêché, la fouille personnelle des hauts dignitaires ecclésiastiques, etc. Il concluait en disant qu'il espérait un changement à cause des bonnes relations qui n'ont cessé d'exister avec l'Eglise anglicane et de ses propres sentiments d'amitié pour le peuple anglais. Toutefois les derniers événements lui en faisaient redouter de pires.

Il n'avait pas tort de penser ainsi. Le 5 mai, il recevait une citation à comparaître le 8 du même mois devant le tribunal civil pour y répondre des discours qu'il avait prononcés en divers lieux et qui étaient de nature à troubler l'ordre public. Le procès fut remis au 15. Ce jour-là, le métropolite de Paphos revendiqua hautement son droit de servir l'Eglise grecque autocéphale de Chypre et son peuple, ainsi qu'il l'a juré le jour de son sacre. Il déclara que son titre d'administrateur de l'archevêché faisait de lui le véritable chef de la nation orthodoxe de l'île. Il protesta contre l'abrogation de l'enseignement grec, alors que l'Angleterre a jadis, sous la reine Victoria, solennellement garanti les coutumes ancestrales de la population. Tout en affirmant les sentiments d'amitié qui l'unissent, lui et son peuple, au peuple anglais, il revendiqua pour les Chypriotes le droit d'aspirer à l'indépendance et il suggéra aux Anglais l'idée de céder l'île à la Grèce, comme ils ont fait jadis pour les îles Ioniennes. Finalement il déclara qu'il continuerait à remplir son devoir, autant que le permettraient les circonstances.

Il fut condamné à rester pendant douze mois confiné dans les limites de la municipalité de Paphos avec interdiction de s'établir ailleurs sans une autorisation écrite de la police.

III. Église de Grèce

Modification de la loi sur le prosélytisme. Nous avons publié dernièrement (1) le décret-loi 1363 de 1938 sur le prosélytisme religieux. Ce document a soulevé en divers milieux des protestations qui ont amené les autorités politiques à lui faire subir des modifications qui rapportent, en partie seulement, les dispositions les plus vexatoires. Nous publions, d'après le *Journal du Gouvernement* du 29 mars 1939, t. I,

(1) *Échos d'Orient*, t. XXXVII, 1938, p. 411-415. Une erreur typographique fait donner à ce décret le n° 1367, au lieu de 1363.

p. 123, la traduction du nouveau décret qui corrige l'ancien. En comparant les deux textes on pourra se faire une idée exacte des prescriptions qui régissent en Grèce l'exercice du culte pour les non orthodoxes.

Décret-Loi N° 1672/1939 sur la modification du décret-loi N° 1363/1938 « sur le renforcement des prescriptions des art. 1 et 2 de la Constitution en vigueur »

Georges II, Roi des Hellènes,

Sur la proposition de notre Conseil des ministres, nous avons décidé et ordonnons.

Article premier. — L'article premier du décret-loi N° 1363/1938 est modifié comme suit :

Pour l'érection et le fonctionnement d'une église de n'importe quelle confession, est préalablement exigée la permission de l'autorité ecclésiastique propre reconnue et celle du ministre des Cultes et de l'Education Nationale, d'après les prescriptions qui seront fixées plus en détail par décret royal, publié sur la proposition du ministre des Cultes et de l'Education Nationale.

Les églises et oratoires élevés après la publication du décret royal indiqué au paragraphe précédent ou fonctionnant sans tenir compte des prescriptions qu'il édicte ou établis et fonctionnant dans des maisons ou des dépôts ou des bâtiments de n'importe quelle nature par transformation de ceux-ci seront fermés et mis sous scellés par l'autorité policière du lieu; leur fonctionnement sera interdit; ceux qui les ont élevés ou les ont mis en usage seront punis d'une amende allant jusqu'à 50.000 drachmes et d'un emprisonnement de deux à six mois, peine qui ne pourra être commuée en amende.

Ce décret déterminera les conditions d'octroi de permission pour l'érection et le fonctionnement d'un oratoire ou d'un sanctuaire religieux intérieur.

Sous le terme d'église (ναὸς) on entend dans la présente loi comme dans le décret royal prévu par elle toute espèce d'églises (paroissiales ou non, chapelles, oratoires).

Art. 2. — L'article 4 du même décret-loi que ci-dessus est modifié comme suit :

1. Celui qui est coupable de prosélytisme est puni d'un emprisonnement et d'une amende de 1.000 à 50.000 drachmes et aussi d'une surveillance de la police, dont la durée, de six mois à un an, est fixée par la sentence judiciaire.

La commutation de la peine d'emprisonnement en amende est interdite.

2. Le prosélytisme est la tentative, par faveurs de toute nature ou promesse de faveurs ou d'autres secours moraux ou matériels, par des moyens trompeurs, par abus de l'inexpérience ou de la confiance ou par l'exploitation du

besoin, de la faiblesse spirituelle ou de l'imbécilité, de forcer la conscience religieuse des gens d'une autre religion dans le but d'en changer le contenu.

3. La pratique de cette action dans une école, un établissement d'éducation ou de bienfaisance est considérée comme une circonstance particulièrement aggravante.

Art. 3. — L'article 3 du même décret-loi que ci-dessus est modifié comme suit :

Si, avant de commencer toute poursuite judiciaire d'après l'article précédent de la présente loi, on acquiert la conviction, à la suite d'une enquête administrative faite par un officier de la gendarmerie ou de la police des villes, qu'un sujet étranger se livre au prosélytisme, il est expulsé par décision de la Commission de la Sûreté qui existe dans chaque préfecture; il peut dans les huit jours qui suivent la signification de l'expulsion, présenter un recours au ministre des Cultes et de l'Education Nationale.

Art. 4. — L'article 8 du même décret-loi que ci-dessus est modifié comme suit :

1. Les imprimés (livres et périodiques) renfermant des enseignements religieux doivent porter sur la couverture et sur la page intérieure, les périodiques sous le titre, imprimée en caractères visibles, l'indication de la religion, de la croyance ou de l'hérésie dont ils donnent l'enseignement.

2. Quiconque reçoit de l'étranger ou publie dans le pays des imprimés du genre indiqué dans le paragraphe précédent, est obligé, avant de les mettre en circulation, d'y apposer un cachet apparent avec l'indication de la religion, croyance ou hérésie à laquelle ils appartiennent, s'ils n'ont pas déjà cette indication. Le contrevenant est condamné à un emprisonnement pouvant aller jusqu'à six mois et une amende de 1.000 à 100.000 drachmes. La commutation de la peine d'emprisonnement en amende est interdite.

3. Sont exceptés des prescriptions du présent article les périodiques d'enseignement de la religion orthodoxe dominante dans le Royaume, comme les livres liturgiques ecclésiastiques de toutes les religions et croyances employés dans le culte.

Art. 5. — L'article 12 du même décret-loi que ci-dessus est modifié comme suit :

L'entrée dans le Royaume de Grèce des clercs de toutes les religions et croyances ou des chefs d'hérésie ne possédant pas la nationalité hellénique est autorisée par permission du ministre des Cultes et de l'Education Nationale, sauf ceux qui en sont exceptés par décret royal.

Les contrevenants sont expulsés sans autre formalité en dehors des frontières du Royaume et les organes publics complices sont punis disciplinairement.

Art. 6. — Le délai pour la déposition au ministère des Cultes et de l'Education Nationale des éléments demandés par les articles 2 et 3 du décret-loi

N° 1363/1938 est prolongé de six mois à partir de la promulgation du présent décret-loi.

Le délai pour l'exécution des dispositions indiquées à l'article 7 du décret-loi N° 1363/1938 est prolongé d'un an à partir de la publication du présent décret-loi, un crédit étant inscrit au budget du gouvernement à la charge des deux ministères indiqués dans cet article et jugé suffisant par eux sur base des renseignements réunis par les services compétents pour assurer l'application des dispositions du dit article.

Art. 7. — Sont rapportés les articles 9, 10 et 11 du décret-loi N° 1363/1938, ainsi que toute disposition contraire à la présente loi.

La présente loi entre en vigueur à sa publication dans le *Journal du Gouvernement*.

Athènes, le 22 mars 1939.

GEORGES II.

Le Conseil des ministres

Le Président : J. Métaxas.

Les membres : Agis Tambacopoulos, André Apostolidès, J. Arbanitès, Ange Œconomou, G. Kyriacos, A. Corizès, G. Nicolaidès, N. Spentzas, S. Polysogopoulos, P. Œconomacos, A. Démétratos, Th. Nicoloudès, G. Zaphiropoulos, C. Cotzias.

Vu et scellé du grand sceau de l'État.

Athènes, le 27 mars 1939

Le Ministre de la Justice : Agis Tambacopoulos.

III. Patriarcat roumain

1. *La succession patriarcale.* Le 6 mars dernier, le patriarche Myron Cristea, président du Conseil des ministres de Roumanie, mourait à Cannes, où il était venu prendre du repos. Son corps fut ramené à Bucarest et enterré solennellement le 13 mars, au milieu d'un grand concours de peuple et avec la participation d'un millier de prêtres et de plusieurs centaines de moines et de moniales accourus de tous les points du royaume.

Mgr Nicodème Munteanu, archevêque de Jassy et métropolite de Moldavie et Suceava fut élu administrateur patriarcal. Un de ses devoirs était de faire nommer le nouveau chef de l'Eglise. Comme le Statut de l'Eglise orthodoxe prescrit pour cette opération la participation du Sénat et de la Chambre des députés et que ces deux corps étaient provisoirement inexistants, la vacance du siège aura duré près

de quatre mois. Le Grand Collège électoral chargé d'élire le patriarche se compose de tous les évêques orthodoxes du royaume, du Congrès national ecclésiastique, de l'assemblée diocésaine de l'archevêché de Bucarest, des membres orthodoxes du Sénat et de la Chambre des députés, du premier président de la Cour de cassation, des recteurs des quatre Universités, des doyens des Facultés de Bucarest, etc. C'est à la fin du mois de mai seulement que furent constitués le Sénat et la Chambre des députés.

L'élection du patriarche fut fixée au vendredi 30 juin. L'assemblée devait comprendre 543 électeurs, mais il ne s'en présenta que 458. Le résultat fut acquis au premier tour de vote. Mgr Nicodème Munteanu, archevêque de Jassy et métropolite de Moldavie et Suceava, fut élu par 406 voix sur 458 votants. Son intronisation solennelle eut lieu le mercredi suivant, 5 juillet.

2. *Le nouveau patriarche.* Mgr Nicodème Munteanu est né en 1865 au village de Pririg, dans le département de Neamts. Ses parents, pieux paysans, embrassèrent plus tard la vie religieuse. Il fit son séminaire à Jassy où le métropolite Joseph Naniescu le remarqua, ce qui lui valut d'aller compléter ses études théologiques à l'Académie de Kiev, où il fut le condisciple de Chrysostome Papadopoulos, le futur archevêque d'Athènes. Il revint à Jassy avec le grade de docteur en théologie. Il entra ensuite au monastère de Neamts. En 1900, il fut promu au rang d'archimandrite avec mitre, puis nommé vicaire épiscopal de la métropole de Jassy, où il se fit remarquer par ses prédications. Après la mort de son protecteur, le métropolite Joseph Naniescu, il passa à l'évêché du Bas-Danube comme vicaire épiscopal et directeur du Séminaire de Galatz. En 1912, il fut nommé évêque de Husi et représenta l'Eglise roumaine au grand concile que l'Eglise russe tint à Moscou à l'automne de 1917. En 1923, il donna sa démision de l'évêché de Husi et se retira au monastère de Neamts pour se consacrer aux études ecclésiastiques et à la publication d'ouvrages religieux. De fait on a pu dresser une liste de ses œuvres, qui ne comprend pas moins de cinquante-deux titres, dont huit volumes de sermons. Le 23 janvier 1935, Mgr Nicodème Munteanu fut proclamé archevêque de Jassy et métropolite de Moldavie et Suceava.

J. LACOMBE.

BIBLIOGRAPHIE

STEFANESCU (I. P.). *L'art byzantin et l'art lombard en Transylvanie. – Peintures murales de Moldavie et de Valachie.* (Recherches d'iconographie et d'histoire, I.). Paris, P. Geuthner, 1938. In-4° de XI-166 p., 56 planches hors-texte et 15 gravures dans le texte, une carte en deux couleurs. Prix : 400 frs.

Ce volume clôt le cycle des recherches entreprises par M. Stefanescu sur la peinture religieuse de Roumanie. On se souvient des monumentales études qui, depuis 1926, ont méthodiquement inventorié le patrimoine pictural de Moldavie et de Bucovine, de Valachie et de Transylvanie. Elles forment le seul travail d'ensemble que nous possédions sur le sujet. A ce titre déjà et parce qu'elles unissent à une patiente description un effort parallèle de synthèse et d'histoire de l'art, elles resteront longtemps indispensables. Grâce à elles, on mesurera la pénétration occidentale, italienne et française, dans l'art de l'Europe orientale du XIe au XIVe siècle, mais aussi la survivance étonnante de l'art byzantin sur une nouvelle aire, réalisée, en bonne part, par les exigences d'une commune liturgie.

Certaines omissions des tomes précédents, un nouvel examen d'œuvres récemment nettoyées ont donné occasion à *L'art byzantin et l'art lombard*. Un défilé de monument très différents de Transylvanie, de Valachie et de Moldavie lui donne un effet de disparate, annoncé, du reste, par le double titre (le volume des deux parties est exactement égal). Cet effet s'excuse de lui-même, puisque le livre ne forme pas tant une unité indépendante que le complément d'un tout.

En Transylvanie, Mr. Stefanescu examine trois séries de monuments : les églises lombardes de Remetea et Seghiste dons le Bihor, Sânt'Ana sur le Mures (XIIIe-XVe siècle) dont « le décor se rattache au groupe lombard de Transylvanie » ; trois « églises saxonnes » de Hermann, Sighisoara et Râsnov (même époque) « apparentées par l'iconographie au groupe précédent » ; enfin, vingt églises des Szécklers, ces colons d'origine inconnue, installés par les Hongrois, au début du XIIIe siècle, au sud-est de la Transylvanie. L'auteur n'a laissé de côté que des églises sans importance ou des édifices que les rénovations radicales ont privés de signification. Une table permet de s'édifier à leur sujet. Ce sont des monuments conçus en même temps pour la défense. Leur architecture révèle l'œuvre des maîtres lombards et des cisterciens ; elle porte la marque d'influences gothiques. L'iconographie « continue la tradition de l'Italie méridionale et la conception des peintures dues aux maîtres lombards » (vie apocryphe de Jésus et de Marie, Jugement dernier, non sans subir, du

reste, une réaction locale (disposition des donateurs et apôtres). L'apport le plus intéressant vient des thèmes historiques profanes qui illustrent l'histoire des mœurs et du costume. Les batailles des Hongrois et des Coumans (légendes de Ladislas) paraissent avoir été un sujet nécessaire et presque universel. Le temps en a fait disparaître beaucoup. Le groupe artistique est très homogène, il accuse une civilisation occidentale assez avancée au voisinage de la Moldavie au XIIe-XIVe siècle. Certaines infiltrations de l'Occident dans l'architecture moldave du XVe et XVIe siècle pourraient s'expliquer par là.

La deuxième partie du livre passe rapidement sur quelques monuments tardifs et peu importants de Valachie (monastères de Strehaia, et Valenii de Munte, églises de Cerneti). Plus importants sont les suppléments de description touchant des ensembles moldaves comme ceux des églises de Hârlau et Parhauti des monastères de Dobrovat et Sucevita avec leurs nombreuses illustrations de la liturgie (office et sacrifice). La manière découvre un héritage macédonien et serbe mêlé à des intrusions italiennes.

M. Stefanescu juge l'heure venue d'un ouvrage, décanté d'information et d'expression, qui monnayerait les résultats de ses travaux et « ferait » manuel (si, du moins, je comprends bien, p. VIII). La tâche est difficile. Son opportunité nous fait lui souhaiter bon succès.

Mais pour n'avoir point l'air que de louer, formulons quelques remarques : la vingtaine d'églises des Szécklers devient quarantaine, p. 32. P. 22, il semble y avoir désaccord entre le texte et la planche VII, n° 1; le personnage à l'aigrette est saint Paul dans la reproduction, la description place l'apôtre ailleurs. S'il s'agit bien d'un apôtre, nous y verrions plutôt Jacques le Majeur avec le chapeau et l'épée mais l'aigrette est-elle bien une coquille stylisée ? La croix tréflée signifie-t-elle la Palestine ou autre chose ? P. 25, au sujet des quatre symboles qui encadrent une Nativité, à la chapelle de Hermann près Brasov (p. 25-26, pl. VIII) : deux oiseaux, une femme couronnée avec un animal, un lion, l'explication de M. Stefanescu m'a paru vague : « Les symboles placés aux angles rappellent le Sacrifice et des exemples occidentaux ». L'important était de trouver un parallèle iconographique et son inspiration. Ce parallèle se trouve sur un vitrail de la cathédrale de Lyon, l'inspiration dans le *Speculum Ecclesiae* d'Honorius d'Autun. Les figurants : la Vierge avec la licorne, le lion, l'aigle et le « charadrius ». Pour plus de détails, cf. E. Mâle, *L'art religieux du XIIIe siècle*, p. 52 et suiv. Sans doute le vitrail lyonnais est-il plus complexe. Mais il suffit qu'il présente la nativité et les quatre symboles. En cherchant, on découvrirait probablement les intermédiaires qui séparent les deux représentations. Pour le récit de Juvénal et saint Jean Damoscène, p. 105, renvoyons aux doutes de M. Jugie dans cette revue, XXV, p. 384 sq., qui n'infirment, au reste, nullement la thèse iconographique du livre. P. 109, note 4, aux bas-reliefs d'Andrea Riccio sur l'histoire de la Croix, on peut ajouter une œuvre peinte exactement contemporaine; la conque absidale de Sainte-Croix en Jérusalem à Rome.

J. Gouillard.

Sykoutris (Jean), *Philologie et Vie* (Magyar-Görög tanulmanyok szerkeszti Moravcsik Gyula). Budapest, Egyetemi görög filologiai intézet, 1938. In-8° de 58 p. avec un portrait hors-texte.

On trouvera dans cette plaquette le discours d'ouverture, prononcé par J. Sykoutris, en sa qualité de privat-docent de philologie grecque ancienne à l'Université d'Athènes (27 janvier 1931). Rien n'était plus apte à perpétuer le souvenir de ce brillant philologue prématurément disparu (1901-1937) que ces nobles pages sur la mission d'humaniste, la responsabilité sociale du professeur de philologie. J. Moravcsik les a fait précéder d'une notice biographique et d'une bibliographie complète du savant. Rappelons sur le dernier point que J. Sykoutris étendait volontiers ses recherches au domaine byzantin et néogrec.

J. Gouillard.

Der Nersessian (Sirarpie), *Manuscrits arméniens illustrés des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles de la Bibliothèque des Pères Mékhitharistes de Venise*, d'après les clichés et sous le patronage de la Frick Art Reference Library. Préface de G. Millet. Paris, E. de Boccard, 1937. In-4° de XI-203 p. avec un album de CII planches (229 clichés).

Il y a quelques années, les Mékhitharistes de Venise autorisaient M. G. Millet à publier un certain nombre de manuscrits enluminés de leur collection. Le volume de Melle Der Nersessian inaugure la réalisation des projets alors formés. L'objet immédiat est fourni par neuf manuscrits : sept tétraévangiles, un livre d'ordination et une bible, se plaçant tous entre la fin du XIIe siècle et le milieu du XIVe. L'auteur, soucieux d'assurer une portée plus générale à sa description d'un fonds particulier, a voulu remettre ces monuments dans leur contexte historique et artistique. Cela nous vaut, sous un titre peut-être inférieur au contenu, « une étude d'ensemble de la miniature arménienne d'une période de riche floraison » (G. Millet).

A cette fin, l'exposé prend successivement les deux aires occupées par la majorité du peuple arménien : la Grande Arménie et la Cilicie. Ces frontières géographiques délimitent, en effet, deux manières de la production nationale : l'une, plus orientale, l'autre, plus byzantine. Les pièces de chaque région sont disposées dans l'ordre chronologique. Plusieurs, d'origine indéterminée, font la matière d'une étude à part. Chaque fois, l'unité est analysée dans toutes les parties constitutives de son décor, l'iconographie et le style de ses représentations, puis comparée avec les œuvres de même provenance ou apparentées.

Les trois évangéliaires *196, 151, 325* définissent l'art de la miniature en Grande Arménie, aux XIIe et XIIIe siècle. Les deux derniers sont datés, grâce à leurs mémoriaux, de 1214 et 1230, localisés à Havathar et Erzeroum. Le premier a été copié peu avant 1174 dans la région d'Ani, comme il ressort de l'examen de l'auteur. Il n'est pas possible d'attribuer à chaque scriptorium du pays une individualité propre. Du moins peut-on porter un jugement sur le style général de cette période. Il marque la double régression du caractère

monumental, si sensible dans les manuscrits du Xe siècle (v. g. évangile de la reine Mlqé) et du naturalisme. On constate, d'une part, un glissement vers le genre ornemental du tissu, de l'autre, un appauvrissement du répertoire décoratif et une stylisation croissante. L'art musulman, d'ailleurs autrement agissant sur la sculpture arménienne, y joue son rôle. L'archaïsme de la miniature fait penser à certains exemplaires aniconiques gréco-orientaux du IXe-XIe siècle avec la marge d'une évolution. La matière même du décor reste foncièrement iranienne. Des trois manuscrits, le *151* est le meilleur. Le *325* compense l'indiscrétion de sa surcharge par un riche coloris. Le moins bien venu, qui n'est pas du reste sans valeur, est le *196*.

Au XIVe siècle, c'est à l'est de la Grande Arménie, au monastère de Glatzor (Siuniq) qu'on trouve la plus célèbre école d'enluminure. Son meilleur représentant est Thoros de Taron. Il nous reste de lui huit œuvres ici groupées autour de l'évangile *1317* (1307) de Venise. Composition et dessin annoncent la décadence. L'ornement emprunte à la Cilicie des formes qui viennent, en définitive, de l'art musulman. Le style garde le ton oriental qui est celui de la Grande Arménie. Le manuscrit contient un certain nombre de miniatures en pleine page libre, réparties à peu près également entre les évangiles, contenant un cycle de fêtes assez proche des listes de Jean d'Euchaïtes (du XIe et non du XIIIe s.), et de Nicéphore Calliste. L'iconographie, nettement influencée par Byzance, est souvent archaïque dans le choix des sujets ou des formules, rappelle par plus d'un côté la Cappadoce. La composition est symétrique, économise les personnages, le modelé est traité par taches de couleur.

La Cilicie, elle, offre un art plus humain, un alliage délicat de Byzance et de l'Orient. Le naturalisme résiste à la stylisation. Les motifs sont plus variés, la composition mieux équilibrée et la main plus habile. L'évangéliaire *1635* (Skevra, 1193), sous un brillant coloris oriental, trahit cette pénétration de Byzance. Il est très probable que celle-ci ne s'est pas uniquement développée en Cilicie, qu'elle s'est opérée simultanément sur divers points où se trouvaient des colonies arméniennes (Dmznav, Trébizonde, Sébaste) pour trouver son expression accomplie en territoire cilicien. L'iconographie de notre exemplaire comporte quelques miniatures de pleine page, baptême et crucifixion) simplifications de patrons byzantins contanimés par la Cappadoce et de nombreuses miniatures marginales qui relèvent en fait plutôt du décor. Ce sont des évocations succinctes, par un objet, de toute une scène. Elles illustrent parfois un verset peu important. Leur but est d'orner. On les retrouvera dans l'œuvre du dernier grand enlumineur cilicien au XIVe siècle, Sargis Pidzak, auteur fécond et admiré. Dans les deux pièces examinées dans le livre, le tétraévangile *16* (1331) et la bible *1508* (1319), le décor est lourd, peu varié, dépourvu de pittoresque et stylisé. A côté des miniatures marginales signalées, empruntées de préférence aux miracles et à l'enseignement du Christ, une miniature de pleine page réunit l'Annonciation, la Nativité, le Baptême et la Crucifixion traitées à la manière archaïsante de la Cappadoce. Mais il s'y manifeste

le même penchant à la simplicité que dans le *1635*, avec une composition uniformément symétrique du tableau. Trait intéressant d'un art qui devient populaire : les personnages prennent les costumes des contemporains.

L'évangéliaire *888* et le livre d'ordination *1657* (copié à Zarnuk(?) en 1248) ne laissent pas deviner avec certitude leur origine. Le premier, par ses miniatures intercalées dans le texte, ses fonds bleus, l'animation de sa représentaiton figurée trahit l'influence de la Cilicie du XIIe siècle et l'auteur ne rejette pas la possibilité de le faire sortir du scriptorium d'Edesse. La manière de réduire les compositions est une réaction personnelle sur un modèle byzantin. Le livre d'ordination tient de la Cilicie par les motifs et leur ordonnance, de Byzance par ses images. Moins riche de formes et de tons que les types ciliciens, c'est une œuvre provinciale.

La conclusion du volume situe très bien la miniature arménienne. C'est avant tout un art de décorateurs, épris de tons éclatants, aussi fantaisistes à varier les possibilités de l'ornement qu'habile à le dessiner. « Plus intelligents que créateurs », ils naturalisent ce qui leur vient de Byzance à l'ouest, du plateau iranien à l'est. L'une, leur apprend à camper leurs scènes évangéliques et leur communique le sens du naturalisme et de la plastique : ils y ajoutent une vie propre et une couleur locale. L'autre, fournit par son répertoire décoratif la matière de leur inspiration : les variations indéfinies, la couleur et la transcription sont personnelles. Il n'en faut pas davantage pour leur « mériter une place honorable dans l'enluminure du Moyen Age ».

Melle der Nersessian le fait brillamment valoir. On retrouve dans son livre la patiente statistique des éléments, l'aisance à reconnaître les traits caractéristiques, à débrouiller les affinités, la religion du détail et de l'ensemble, enfin la clarté, qui distinguent les autres productions de l'auteur. La bibliographie l'introduction historique, l'édition et la traduction des mémoriaux, les index et les planches permettent une exploitation sans déchets des documents étudiés.

P. 155, pourquoi le Judas nimbé de *Venise 16* serait-il si « surprenant » ? Le cas est loin d'être isolé. Nommons, au hasard, le codex syrien *28* de saint Marc à Jérusalem, daté de 1222, au fol. 116 v (cène). La mode tiendra longtemps dans le monde post-byzantin, à preuve le Judas nimbé de Dobrovat (monastère de Valachie, dans l'hémicycle du sanctuaire, XVIe siècle) — qui se détourne de la communion. La Cène du *Venise 1917*, étudié aussi par Melle der Nersessian, présente un Judas sans nimbe. L'auteur, sauf méprise de ma part, ne semble pas signaler l'identité du type de l'apôtre ici et dans le *Venise 16*, en question plus haut. La constatation confirmerait l'identification ferme de la miniature nimbée. L'emploi ou l'exclusion du nimbe ont sans doute toujours été soumis à des flottements. Mais il paraît qu'il n'était généralement omis qu'à partir de la trahison consommée. De plus grandes précisions demanderaient une enquête iconographique.

J. Gouillard.

PASCAL (PIERRE), *Avvakum et les débuts du raskol, La crise religieuse au XVIIe siècle en Russie*, in-8°, XXV-618 pages, Centre d'Études Russes *Istina*, Paris, 1939. Prix : 80 fr. Port en sus.

Il faut reconnaître que l'on était jusqu'à présent très imparfaitement renseigné sur la grande crise que traversa l'Église russe au XVIIe siècle et qui aboutit à un schisme dont les conséquences se font encore sentir de nos jours. On accusait volontiers l'ignorance des vieux-croyants, leur hostilité envers le gouvernement central, leur esprit d'indépendance, etc. Il a fallu se rendre compte que le schisme eut des causes purement religieuses. Il vint de la lutte entre le parti des réformateurs qui voulait rétablir le christianisme dans son austérité première et celui des novateurs qui prétendaient concilier la terre et le ciel. C'était le heurt entre deux conceptions tout à fait opposées : la première qui tenait pour peu de choses les biens de ce monde puisque l'humanité est destinée au ciel, la seconde qui pensait faire dans l'Eglise une place aux jouissances terrestres. Le raskol fut la réaction populaire contre la tendance de plus en plus générale dans l'Eglise russe de négliger le soin de son âme pour se divertir. Ces deux tendances se remarquent ailleurs, spécialement dans le XVIIe siècle français. Les réformateurs y sont parfois mal accueillis. Les zélateurs, tels les Messieurs de Port-Royal, ressemblent aux « amis de Dieu » russes, dont l'austérité prétendait imposer au peuple un régime monastique.

Dans sa préface sur *Avvakum et les débuts du raskol*, M. P. Pascal poursuit ce parallèle qui n'est pas sans faire impression sur le lecteur. Il a eu un mérite incontestable, celui de recueillir sur le raskol et son principal chef des documents de premier ordre durant un voyage d'études fait en Russie sous le régime bolchevik. Il est à regretter que les autorités soviétiques l'aient empêché de fouiller plus avant dans les archives, car la moisson aurait été plus abondante. Tel qu'il se présente, son travail est d'ailleurs assez documenté pour permettre de comprendre et de juger la crise de l'Eglise russe au XVIIe siècle. La principale source de renseignements est la Vie d'Avvakum par lui-même. Pour l'éditer, l'auteur a dû nécessairement se livrer à des recherches très étendues, ce qui lui a permis de se faire une idée plus exacte du mouvement de réaction contre les réformes du patriarche Nicon et de juger les événements avec une plus grande impartialité. Dans un premier chapitre il étudie l'Eglise russe après le « temps des troubles » qui se prolonge pendant une vingtaine d'années au début du XVIIe siècle et même après l'établissement de la dynastie des Romanof. La conséquence de ces troubles sans cesse renouvelés fut un réveil religieux profond, mais essentiellement russe et orthodoxe. Deux courants se firent bientôt remarquer, l'un visant à la réforme de l'Eglise, l'autre au mysticisme individuel. L'Eglise officielle ne trouve comme remède que des réformes purement extérieures, inspirées par des Grecs ou des Ruthènes, réformes que le peuple repousse avec énergie comme contraires aux traditions et à l'esprit même du christianisme. C'est alors qu'apparaît Avvakum, qui devient bientôt le chef du mouvement d'opposition aux réformes. Il n'est pas

le premier venu. D'abord simple curé de village, connu pour sa piété sincère et pour son courage à défendre les droits de l'Eglise, il devient archiprêtre et exerce une influence profonde et étendue par ses prédications, par ses ouvrages de polémique, par la direction des âmes, etc. Il ne tarde pas à se heurter au patriarche Nicon, dont le caractère violent et les mesures de répression cruelle ne sont pas faits pour apaiser le conflit. Même après la démission du patriarche la lutte continue. La vie d'Avvakum est une suite de triomphes et aussi de durs châtiments. Il connaît tour à tour ou en même temps, le knout, l'exil, la prison et finit par mourir dans un cachot.

Dans les six cents pages de ce volume compact, le premier qu'ait édité le Centre d'Etudes russes Istina de Paris, les historiens trouveront largement de quoi réformer les jugements sommaires que leur proposaient jadis les auteurs plus ou moins officiels de l'Eglise russe. La vérité apparaît plus nuancée, non que les vieux-croyants n'aient pas eu leurs torts, mais on les jugera désormais avec plus de respect et même de sympathie à cause de leur sincérité et de leur courage.

R. Janin.

Baumgarten (N. de). *Aux origines de la Russie* (Collection *Orientalia christiana analecta*, 119). in-8°, 88 pages. Rome, 1939. Prix 18 lires.

Les origines de la Russie restent encore enveloppées de profondes ténèbres et c'est à peine si l'on commence à y voir un peu clair au IXe siècle de notre ère. Cela tient sans doute à ce que l'immense pays qui porte ce nom a été pendant longtemps le terrain de parcours de tribus nomades et qu'il a vu la plupart des invasions, en sorte qu'il ne put pendant longtemps compter pour un véritable Etat. On sait que ce sont les « Russes » qui ont apporté aux tribus slaves leur première organisation en gouvernement. Qui étaient-ils ? Par un nationalisme mal entendu des auteurs russes ont prétendu qu'ils étaient slaves et ils ont supposé pour cela qu'il exista en Crimée, aux IXe et Xe siècles un Etat tauro-scythe. Outre que l'on n'a pas trouvé la moindre preuve de l'existence de ce dernier, toutes les découvertes faites jusqu'à nos jours concourrent à prouver que ces « Russes » venaient de Suède et de Norvège et qu'ils étaient de la même race que ceux qu'on appelait en Occident les Normands ou hommes du Nord.

Feu le baron N. de Baumgarten, qui avait déjà publié dans les *Analecta christiana* (N° 94) les *Généalogies des branches régnantes des Rurikides*, a pu, avant de mourir, faire une fois de plus la preuve de ce fait. Son étude ne laisse place pour aucun doute. Pour ce faire, il a utilisé les auteurs les plus divers, russes, scandinaves, grecs, arabes, etc. Il en vient naturellement à parler de l'introduction du christianisme en Russie et du véritable rôle de la reine Olga. Enfin il traite des rapports entre Sviatoslav et les Khazares, ce qui lui permet de donner son avis sur la fameuse correspondance khazare dont

les revues se sont occupées, depuis quelques années surtout. A son avis cette soi-disant correspondance est de pure invention et n'offre aucune certitude historique.

R. JANIN.

GEORGESCO (J.). *Une enquête sur l'union des Églises en Roumanie*, in-8°, 134 pages, Lyon 1939. Prix : 15 fr.

Comme la plupart des pays orientaux, la Roumanie ne possède pas une population homogène, puisque sur 18.000.000 d'habitants on compte près de 5.000.000 d'étrangers. De plus, la race strictement nationale se partage inégalement entre deux confessions religieuses, l'orthodoxe, organisée en patriarcat depuis 1925, la catholique, de rite byzantin comme la précédente, mais relevant du Pape comme tout ce qui est catholique. Des deux côtés, bon nombre d'esprits distingués désirent l'union entre ces Eglises, dans un but surtout patriotique, mais ils ne parviennent pas à s'entendre sur les moyens d'y arriver. Les Roumains cultivés se sentent attirés vers l'Occident et se proclament fièrement les fils de la Rome antique; d'autre part, ils ont subi pendant des siècles l'influence de Byzance qui leur a imposé sa religion, et c'est là un obstacle au retour complet vers Rome dont ils sentent cependant la nécessité.

C'est pour mûrir ce problème délicat que M. le chanoine J. Georgesco a posé à quatre-vingts personnalités roumaines laïques, orthodoxes et catholiques, les quatres questions suivantes : 1° Jugez-vous actuellement opportune, après la réalisation politique de l'unité roumaine, la tendance à rapprocher spirituellement les Roumains dans la profession d'une même foi religieuse ? 2° En quel sens estimez-vous que doive s'effectuer ce rapprochement ? Vaut-il mieux orienter notre vie vers l'Orient gréco-slave ou vers l'Occident latin ? 3° Quelles en seraient, d'après vous, les conséquences religieuses, morales, sociales et culturelles ? 4° A votre avis, quels sont les obstacles principaux à ce rapprochement et les moyens de les écarter ?

Quarante seulement ont répondu. Ce sont leurs lettres que publie M. le chanoine Georgesco. On y verra l'intérêt que les uns et les autres portent à la question. L'enquête est précédée d'une lettre-préface très encourageante de M. G. Hanotaux et d'une introduction du R. P. M.-Th. Disdier.

R. JANIN.

RUCKER (IGNAZ). *Zur Literatur über Nestorius und zum Inhalt der Ephesus-Enzyklika. Das ephesinische Konzil und seine dogmengeschichtlichen Problem in alter und neuer Beleuchtung* (Studien zum Concilium Ephesinum : B. Zur Dogmengeschichte nach dem syrischen Liber Heraclidis, Heft IV d). Oxenbroun über Günzburg, Selbstverlag des Verfassers, [1936]. In-8° de CXXXVI pages. Prix : 5,50 R.M.

M. l'abbé I. Rucker poursuit avec une persévérance digne d'admiration ses études pénétrantes autant qu'austères sur le concile d'Ephèse. Le présent fascicule établit d'abord une carte des principales opinions sur le cas de Nesto-

rius : sa doctrine et sa condamnation, telles surtout qu'elles se sont différenciées après les traductions successives du *Livre d'Héraclide*. Suit une édition intégrale du texte latin de l'encyclique du quinzième centenaire (1931) : « *Lux Veritatis* ». L'éditeur en met en valeur tous les éléments par une division minutieuse et fournit, presque à chaque paragraphe, un commentaire ou les éléments d'un commentaire critique sur la base des sources. Cet appareil permet de mieux juger le « scandale » soulevé par le document pontifical chez certains protestants, comme H. Hermelink dont I. Rucker reproduit et critique la recension. Et force est bien de constater que l'encyclique attirée de préférence par l'aspect dogmatique, n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes d'ordre historique, littéraire et théologique que pose le concile d'Ephèse, bref qu'elle ne vise pas à arrêter la recherche. La publication critique des Actes par Ed. Schwartz ouvre d'ailleurs naturellement des voies nouvelles à cette recherche. Ce résumé suffira à montrer que le présent livre, malgré la première impression, présente une unité générale : la place de « *Lux Veritatis* » devant les principales positions actuelles de la science sur le cas Nestorius-saint Cyrille. Ceux que ne rebutera pas l'austérité de la présentation typographique, reconnaîtront que l'auteur fait preuve ici, sans faire proprement œuvre nouvelle sur tous les points, d'une solide documentation et donne une idée satisfaisante de la complexité des problèmes.

J. Gouillard.

Altaner (Berthold). *Patrologie*. Freiburg im Brisgau, Herder, 1938. In-8° de XIX-353 p. Broché : RM 6,60, relié toile : 7,80; réduction de 25 % pour l'étranger.

La concurrence est le plus souvent un stimulant du progrès, en matière scientifique autant qu'ailleurs. Aussi aurait-on bien tort de maudire par principe la succession à cadence rapide de nouveaux manuels sur la même matière, en Patrologie v. g., dans le cas qui nous occupe. M. Altaner nous prouve qu'on peut encore, sans démarquer personne, faire bien, voire mieux. Chargé en 1931 de la réédition du Manuel de G. Rauschen (10e-11e édit.), il vient de reprendre le travail jusqu'à faire œuvre entièrement personnelle.

Son plan tient dans les limites couramment admises par l'enseignement, à tort ou à raison (on peut en discuter) : saint Jean Damascène et saint Isidore. Mais ce qui nous intéresse est la manière qui consiste à donner des notices sobres et solides de dimensions raisonnables, en les accompagnant d'une bibliographie abondante, choisie et à jour. D'un côté, aucune intention de se substituer à l'histoire des dogmes rangée par la pratique dans une autre discipline et qui ne s'accommode pas toujours du découpage, de rigueur dans les Patrologies; de l'autre, le souci d'en donner le goût et de fournir les instruments suffisants et nécessaires de son étude. Qu'on ne s'imagine pas que l'espace accordé à une bibliographie développée est une soustraction à l'exposé. Par le jeu d'un triple « corps » typographique, l'auteur est parvenu à assurer dans la plus

grande économie d'espace la place normale de l'un et l'autre, en distinguant même, dans le texte, le principal de l'accessoire et enfin, sans verser dans la cabalistique de sigles qu'on devrait toujours épargner à l'enseignement courant. On pourrait concrétiser l'appréciation en relevant aussi des exemples de sujets souvent négligés ailleurs et traités ici, comme la poésie dans les premiers siècles de l'Église ou les collections d'actes des conciles. Mais on peut, sans risques, recommander tout simplement le Précis de B. Altaner aux séminaires et universités. Il ne sera pas non plus déplacé sur des tables plus savantes où l'on sera souvent heureux de l'utiliser comme un précieux memento pour ses notices sûres et sa « Littérature » de choix. Un examen minutieux pourrait inévitablement accuser telle omission ou imprécision, mais le moyen d'y échapper tout à fait ? D'ailleurs, cela ne changerait rien aux mérites de l'ouvrage. On n'est tenté de lui adresser qu'un seul reproche, qu'il soit écrit en allemand, d'ailleurs des plus accessibles. Une traduction en latin ou dans quelques-unes des langues vivantes les plus en usage lui assurerait seule la diffusion méritée.

M. Altaner projette un Bardenhewer remis à jour, en deux forts volumes, pour lequel il se recommande à l'obligeance des auteurs. Le dessein est très opportun et le spécimen qu'il présente ici de sa méthode est assurément la référence la plus persuasive.

J. Gouillard.

Poulet (Dom Charles), *Histoire du christianisme*, fasc. xx-xxi. pp. 785-1040, Paris, Beauchesne, 1939.

Le dernier fascicule que nous avons analysé se terminait sur les guerres de religion en France. Avec le XXe nous assistons au triomphe d'Henri IV, que l'auteur pense avoir été sincère dans sa conversion, encore qu'elle ait été en bonne partie déterminée par des motifs humains. Pendant les guerres de religion les églises de France furent pillées et brûlées au nombre de plus de 20.000 par les huguenots. Les prêtres et les religieux étaient pourchassés, torturés, mis à mort. La décadence se manifestait d'ailleurs parmi eux de multiples façons. Cependant la vraie réforme se préparait lentement et commençait à s'introduire, bien que fortement gênée par les luttes qui ensanglantaient le royaume. Dans les Pays-Bas, Gueux et Espagnols étaient aux prises. La dure répression du duc d'Albe exaspérait les calvinistes hollandais qui préparaient la sécession mais persécutaient durement les catholiques, sans conserver pour autant l'union entre eux. En Angleterre l'Église catholique n'est pas encore abattue. Elle résiste vaillamment, surtout en Écosse et en Irlande. Les fidèles recourent aux moyens politiques pour triompher de la reine Elisabeth, mais le manque d'union est la cause de leur défaite. La Réforme continue ses ravages. Elle envahit les États scandinaves où elle domine bientôt sans conteste et menace sérieusement la Pologne. Dans ce pays une forte réaction catholique se produit sous Bathory et le sauve de l'hérésie. En Russie, protestants et

catholiques essaient de gagner l'Église orthodoxe. On aboutit enfin à l'Union de Brest-Litovsk (1595), fortement défendue par des hommes de valeur comme le métropolite Rousky et le martyr saint Josaphat. Cette Union ne cessera de tourmenter les orthodoxes farouches jusqu'à ce qu'ils aient pu la détruire en Russie. Au sud-est de l'Europe, le péril turc est toujours menaçant, surtout après les succès remportés par Soliman le Magnifique. Saint Pie V réussit à émouvoir la chrétienté et à organiser une ligue dont la récompense est la victoire de Lépante qui écarte le danger pour un temps.

Après le concile de Trente, l'Église s'efforce d'appliquer les réformes qui y ont été décrétées. Il faut naturellement commencer par Rome où des papes énergiques mettent de l'ordre et pourchassent les abus, aidés du reste par des saints populaires, comme saint Philippe de Néri, et par des Congrégations nouvelles. En Allemagne, la Réforme recule sous l'empereur Maximilien, non certes à cause de la politique religieuse timide et ondoyante de ce prince, mais par la réaction qu'organise le pape Grégoire XIII avec des missionnaires de la valeur de saint Pierre Canisius. En même temps, la défense de la foi trouve des hommes érudits dans Bellarmin et Baronius. C'est en France que le renouveau catholique se montre le plus sensible. La réforme des ordres religieux s'intensifie; on introduit le Carmel de sainte Thérèse, saint François de Sales fonde la Visitation. Le clergé séculier trouve des réformateurs prudents dans Adrien Bourdoise, Bérulle, saint Vincent de Paul, saint Jean Eudes, Monsieur Olier, etc. Saint Vincent de Paul, ses prêtres de la Mission et ses Filles de la Charité s'occupent plus spécialement de l'apostolat populaire. Enfin l'apostolat intellectuel n'est pas négligé ni pour le simple peuple ni pour les classes élevées. Le mouvement est commencé qui n'aura son plein épanouissement que dans la seconde moitié du XVIIe siècle, malgré certaines ombres au tableau.

Comme on le voit, l'Église catholique se relève lentement de la crise qui l'a menacée durant presque tout le XVIe siècle. Les positions se stabilisent et la Réforme recule plus qu'elle n'avance. Dans les pays restés catholiques on sent poindre un renouveau plein de promesses. C'est au lendemain de ces secousses terribles que l'on peut mieux comprendre les promesses d'assistance indéfinie que le Christ a faites à son Église. Dom Poulet retrace ces multiples événements avec sa clarté et son érudition habituelles, en sorte qu'on peut le suivre comme un guide sûr dans l'étude si complexe des luttes religieuses que l'esprit de parti a rendu parfois très difficile tellement le mensonge se mêle à la vérité.

R. Janin.

Potra (Georges), *Contribuțiuni la istoricul Țiganilor din România*, in-8°, 376 pages, Fondation Roi Carol II, Bucarest, 1939. Prix : 200 lei.

Les Tsiganes ou Bohémiens, répandus à travers toute l'Europe et une bonne partie de l'Asie antérieure, ainsi qu'en Afrique du Nord, posent encore une énigme qui n'a pas été complètement résolue. Les uns les font originaires

d'Égypte tandis que la plupart les considèrent comme une peuplade venue de l'Inde. Quoi qu'il en soit, ils firent leur apparition dans l'empire byzantin vers le milieu du XIe siècle et se répandirent peu à peu dans la presqu'île balkanique pour, de là, gagner l'Europe septentrionale et occidentale. En Roumanie, ils pénétrèrent sans doute comme esclaves des Tatars, mais bon nombre devaient appartenir au groupe venu d'Asie Mineure à travers les Balkans. Leur situation dans le pays était assez dure. Esclaves des princes, des monastères ou des riches particuliers, ils étaient soumis à une législation très étroite et condamnés aux travaux les plus pénibles. Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle qu'ils recouvrèrent la liberté et devinrent des citoyens. La Roumanie en compte actuellement près de 800.000, répandus à travers tout le pays et groupés en une vaste association dont l'organe mensuel est la *Glasul Romilor,* la Voix des Romis, car eux-mêmes s'appellent les *Romis,* c'est-à-dire les hommes. Ils exercent les métiers les plus divers : musiciens, serruriers, étameurs, ramoneurs, forgerons, marchands de vieux habits, etc.; les femmes vendent des fleurs et travaillent dans les chantiers de construction.

Plusieurs auteurs les avaient déjà étudiés en Roumanie, mais aucun n'avait encore publié à leur sujet une œuvre d'ensemble. C'est ce qu'a fait M. Georges Potra. Après avoir discuté leurs origines et établi l'époque de leur apparition en Europe et particulièrement en Roumanie, il étudie leur situation comme esclaves dans les principautés danubiennes, leur émancipation et leur état actuel. Il passe ensuite à leur langage, aux mots qu'ils ont introduits; il donne un vocabulaire roumain-tsigane et tsigane-roumain. Ce vocabulaire est intéressant à étudier. On y trouve des mots turcs, grecs, slaves, etc. plus ou moins déformés. L'auteur publie ensuite 156 documents, de 1600 à 1848, concernant les tsiganes de Roumanie. Enfin il donne une abondante bibliographie et un court résumé en français.

R. Janin.

Sottas (Dr Jules), *Les Messageries Maritimes de Venise au XIVe et XVe siècles*, in-8°, 232 pages. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 1938. Sans indication de prix.

On sait l'importance que Venise s'était acquise au moyen âge et qu'elle devait surtout à l'esprit entreprenant de ses hommes d'État et de ses marins, à l'âpreté au gain de sa population, à l'habileté diplomatique de ses ambassadeurs. L'instrument de cette puissance était une flotte importante qui sillonnait tout le bassin de la Méditerranée, pénétrait en mer Noire et allait jusqu'en Angleterre. Ses bateaux ne transportaient pas que des marchandises; ils prenaient également des passagers, marchands voyageant pour leurs affaires et surtout pèlerins se rendant en Palestine ou ailleurs. Bon nombre de ces pèlerins ont laissé le récit de leur traversée, quelquefois accompagnée de dessins originaux qui sont une précieuse source de renseignements.

Le Dr Jules Sottas a puisé abondamment dans ces récits, comme aussi il a trouvé dans les archives de Venise assez de documents pour donner du trafic maritime vénitien aux XIVe et XVe siècles un tableau aussi complet que possible. Après avoir rappelé l'expansion de Venise, il étudie le commerce, les bâtiments, les armements, les ligues marchandes, les voyageurs, la traversée, Jérusalem et Mont Sinaï et le retour à Venise. Vingt-quatre illustrations de sa main forment une riche documentation et aident puissamment à faire comprendre le texte. On trouvera dans ce livre des détails curieux sur la navigation, ses incommodités, ses péripéties, les lois qui la régissaient, comme aussi sur les différentes espèces de vaisseaux, leur disposition, leur armement, etc.

R. Janin.

Clercq (C. de), *Ordre*, *Mariage*, *Extrême-Onction* (Bibliothèque catholique des Sciences Religieuses, n° 83), in-16, 184 pages, Bloud et Geay, 1939. Prix : 15 francs.

Ces trois sacrements ont été traités dans la « Bibliothèque catholique des sciences religieuses » par M. l'abbé C. de Clercq, déjà connu par diverses études de droit canonique et par son volume sur les *Églises unies d'Orient* paru dans la même collection. Sa connaissance des formes orientales de la liturgie et du droit canon lui a permis de traiter les diverses questions touchant ces sacrements au point de vue de Constantinople, d'Antioche et d'Alexandrie, comme au point de vue de Rome, ce qui donne un ensemble complet. Il envisage successivement le côté dogmatique, le côté liturgique et le côté canonique du sujet avec une brève histoire des coutumes anciennes et de leurs modifications à travers les âges. C'est un excellent résumé ce que qu'il faut savoir sur ces trois sacrements..

R. Janin.

Demus (Otto), *Die Mosaiken von San Marco in Venedig*, 1100-1300 Baden bei Wien, R. M. Rohrer, 1935. In-8° de 107 pages avec un plan et 16 planches (50 illustrations).

L'entreprise n'était pas mince de débrouiller, en un volume, à la fois concis et savant, l'histoire des mosaïques de Saint-Marc de Venise. Les restaurations successives, imposées par le temps et de multiples calamités, ont le plus souvent desservi les originaux, du moins jusqu'à l'application des méthodes plus intelligentes désormais en usage. La disparition ou l'absence de la plupart des actes relatifs à la décoration de la basilique aggravent la difficulté. Ajoutons encore que la première conception des architectes ne prévoyait pas ce type d'ornementation, que celle-ci n'est pas le fruit d'un plan d'une seule venue mais de projets successifs avec des repentirs, des intrusions hétérogènes. Enfin, la dépendance de Saint-Marc par rapport aux Saints-Apôtres d'Éphèse désormais reconnue surfaite, c'est encore un facteur de clarté qui disparaît.

M. O. Demus a réussi, en dépit de cette carence, un excellent guide historique, stylistique et iconographique des mosaïques vénitiennes. Sur la base des rares témoignages extrinsèques et d'un patient examen des formes, il a classé, avec toute la précision présentement possible, les stades de la décoration entre 1100 et 1350. Il distingue trois périodes : vers 1100, un travail très localisé; entre 1160 et 1200, une entreprise plus ample et à partir de 1200, des compléments divers. Cette répartition chronologique ne départage pas, du reste, exactement les styles. Les influences de l'Orient, de Byzance et de l'Italie se croisent presque toujours suivant diverses échelles d'intensité. La même période trahit des stades distincts, des « essais différents d'assimilation ». On travaillait en plusieurs ateliers simultanés avec des maîtres de formations disparates. Telles unités révèlent même jusqu'à quatre mains contemporaines.

Sans nul doute, une connaissance plus étendue de l'état de la mosaïque vénitienne avant Saint-Marc et des cycles monumentaux apporterait-elle plus de lumière. L'auteur nous donne du moins la mesure de ce qui est actuellement possible. Malgré leur dette envers Byzance, par des intermédiaires inégalement entrevus, les mosaïques de Saint-Marc accusent une forte réfraction occidentale. Des fractions parfois très étendues du cycle iconographique, des détails de facture nombreux sont communs aux deux centres. Mais point de cycles complets exactement correspondants de part et d'autre; les scènes sont parfois associées suivant des critères sans équivalent en Orient, des personnifications empruntées aux nouvelles systématisations théologiques latines font leur apparition; des motifs byzantins courants ne sont plus compris et sont faussement interprétés dans les légendes etc. On en dirait autant du style, très éclectique dans la composition comme dans le dessin des figures, qui flotte d'un linéarisme plat à un souci du volume, souvent assuré par des procédés stéréotypés.

Cet éclectisme gêne évidemment l'étude et maintient un coefficient d'incertitude. Seule une connaissance parfaite des prototypes, monumentaux ou non, pourrait l'éliminer. Mais cela n'est pas affaire de méthode et relève de contingences qui ne seront sans doute jamais réalisées de tout point. O. Demus, dans ces limites, nous donne un livre précieux. Les notes, bibliographiques surtout, qui suivent le texte sont une garantie de sérieux et un précieux répertoire pour l'histoire de l'art en général comme pour celle de Saint-Marc. Que l'absence, regrettable, d'une table analytique ne décourage pas l'érudit pressé. La lecture du volume le dédommagera de sa peine et au-delà.

J. Gouillard.

Dirks (Ildephonse), O. S. B. *Les Saintes Icones*, 2e édition entièrement refondue, augmentée et illustrée. Amay-sur-Meuse, 1939. In-8° de 86 pages ; 1 carte, 2 planches en couleur et 10 illustrations. Prix : 25 francs.

Ces pages, écrites avec amour et dépouillées de toute prétention littéraire, veulent être une initiation à l'histoire, à la nature et au sens de l'icone. Elles en esquissent les origines à Byzance, l'épanouissement luxuriant en sainte

Russie, les époques, les artistes et les manières, la technique et l'inspiration, mais surtout la portée profonde et le rayonnement. Sous ce dernier angle, les Saintes Icones sont une des expressions et aussi un des excitants les plus caractéristiques de la piété byzantino-slave. Le livre introduit naturellement un appel à l'apostolat par l'image, heureusement encouragé par les belles éditions iconographiques d'Amay.

Puisque le genre de l'étude laisse augurer des rééditions, suggérons quelques corrections ou suppléments, à leur place même dans une œuvre de vulgarisation. Pragues, Calabres, nordesque, Seminarium Kondakovium sont sans doute des péchés de composition. Il manque dans la bibliographie des titres comme *Das altrussische Heiligenbild. Die Ikone* de A. A. Hackel (Nimègue, 1936), *The beginnings of russian icon painting,* de D. Talbot Rice (Oxford, 1938). L'institution du Dimanche de l'Orthodoxie doit être datée de 843 et non de 842 (p. 13). On ne voit pas comment la seconde période de l'art byzantin « qui va du Xe au XIIIe siècle » peut « englober les longues années de la querelle des images » (p. 17). Les paragraphes sur le Guide de la peinture (p. 46) gagneront à être attentivement révisés. La citation de la lettre de V. Hugo à l'éditeur Didron est inexacte. Le « Manuel d'iconographie chrétienne... » a paru en 1845 et non en 1849. Le texte grec a été publié en 1853, non 1855, à Athènes, non à l'Athos (cf. p. 11). Sur la foi de quoi peut-on dire que le manuel est « daté du XIe et XIIe siècle » ? Les travaux de Th. Bouslaieff sur les Podlinnik (*Sotchinenija..*, Saint Pétersbourg, 1910, t. II) compléteraient avantageusement Sabatier. Manuel Panselinos est très probablement du XVIe siècle et n'est pas contemporain d'Andronic I, etc. L'utilisation des études récentes de V. Grecu eût permis d'éviter ou de nuancer plus d'une affirmation. P. 44, une note trop sûre sur les talents du peintre saint Luc. P. 59, les « détails ajoutés », si je comprends bien, sont de l'imagination du peintre. Dans ce cas, l'exemple de la fuite d'Elisabeth est hors de saison. On sait qu'il vient du Protévangile de Jacques. La compilation de Syméon Métaphraste ne « suivait pas, au jour le jour, l'année ecclésiastique (p. 60), puisqu'elle n'en couvre pas la moitié. Ces quelques rectifications littéraires prélevées au petit hasard semblent indiquer qu'une attentive relecture parferait à propos la pieuse dissertation de dom Dirks.

J. Gouillard.

Van der Meer (F.), *Majestas Domini. Théophanies de l'Apocalypse dans l'art chrétien. Sur les origines d'une iconographie spéciale du Christ (Studi di Antichità cristiana pubblicati per cura del P. Istituto di Archeologia cristiana,* XIII). Città del Vaticano, 1938. In-8° de 546 p., avec 99 illustrations dans le texte. Prix : 120 lires italiennes ou 160 francs.

L'ampleur et l'antiquité du thème de l'Apocalypse dans l'art est une révélation des trois derniers quarts de siècle. Les travaux de E. Mâle, W. Neuss, M. R. James, venus après de nombreuses descriptions et reproductions de

monuments et de manuscrits illustrés, ont réussi à dater les prototypes et à produire les filiations, définitives sur beaucoup de points, des dérivés. L'étude du sujet s'en trouve facilitée, non épuisée. Le magnifique volume de Van der Meer le prouve. En limitant son aire aux théophanies, il fait simplement écho aux préférences des artistes qui ont exploité le livre mystérieux. Pénétrés du goût hellénistique, ils y ont trié ce qu'ils y ont trouvé de plus assimilable. Des scènes retenues, les théophanies viennent nécessairement en premier lieu.

L'ouvrage intéresse d'abord l'histoire de l'art occidental puisque, à l'exclusion de l'Égypte et de la Cappadoce, l'Orient a évité ce thème, pour des raisons théologiques. L'Apocalypse ne devait pénétrer dans le monde byzantin que beaucoup plus tard et par des influences étrangères. Les quelques exemples qui semblent constituer une exception, comme la Théophanie du trisagion à Saint-David de Salonique ou l'hétimasie, n'appartiennent que partiellement à l'art apocalyptique parce qu'ils trahissent des apports allogènes et des sources différentes. Des auteurs comme L. Bréhier (*Les visions apocalyptiques dans l'art byzantin, Arta si arheologia,* 1930, 4, p. 1 et suiv.) sont même tout à fait pour la négative. Van der Meer les admet.

L'étude est essentiellement iconologique et l'histoire du style, d'ailleurs présente, reste à dessein au second plan. L'auteur distingue des théophanies principales et des théophanies secondaires. Les premières sont voilées : c'est l'Agneau; ou sans voile : c'est le Fils de l'homme et l'Anonyme sur le trône. Les secondes moins fréquentes sont v. g., le Cavalier, le Fils de la Femme, etc. Le classement, tout en étant logique, vise à composer le plus possible avec la chronologie. L'Agneau se dégage dès la fin du IVe siècle d'un thème originellement assez confus et prend une valeur apocalyptique sous différentes formes : au milieu du paradis, exalté, victime et acteur suivant une évolution assez régulière. Peut-être, eût-on pu signaler la collusion du thème apocalyptique et du thème liturgique de l'agneau dans certaines miniatures des rouleaux d'Exsultet. Le monde grec restera à l'abri de l'invasion de ce motif, grâce à une décision du Concile Quinisexte. Le penchant des décorateurs va de préférence aux théophanies sans voiles, plus humaines : Le Fils de l'Homme venant sur les nuées, se tenant entre les candélabres ou moissonnant la terre; l'Anonyme identifié au Christ, objet de toute une gamme de représentations qui aboutissent à la « Majesté ». Celle-ci finit en beauté sur les portails qui jalonnent la route de Compostelle, évincée bientôt par le Jugement et une sensibilité religieuse renouvelée... Mais un livre dense comme celui-ci ne se résume pas.

Compréhensif et clair dans l'ordonnance de la matière, Van der Meer excelle à dépister la persistance de l'hellénisme dans la mise en œuvre des scènes de l'Apocalypse, à analyser les facteurs psychologiques qui la commandent (cf. par exemple, l'épilogue). Il n'est pas moins perspicace à interpréter certains détails iconographiques. Son explication, en soi étonnante, du personnage dévoilé par les Vivants dans la Bible de Saint-Paul-hors-les-murs, fol. 328 v. (Moïse) devient à peu près certaine sur le rapprochement avec le Commentaire de Vic-

torin (p. 165). La langue elle-même est imagée, parfois savoureuse et rarement incorrecte. On voudrait d'autant plus que le dernier paragraphe de la page 450 soit un erratum. Mais la liste très restreinte de ceux-ci ne le laisse pas penser. Ajoutons que la présentation et une dizaine d'index rendent ce livre utilisable du premier coup.

J. Gouillard.

Morey (C. R.), *Gli oggetti di avorio e di osso del Museo Sacro Vaticano (Catalogo del Museo Sacro della Biblioteca Apostolica Vaticana*, vol. I). Città del Vaticano, 1936. In-folio de 113 p. de texte avec 96 illustrations, 43 planches hors-texte.

Le Museo Sacro Vaticano possédera bientôt un catalogue pour chacune de ses collections. C. R. Morey, le maître bien connu de Princeton University, a assumé la direction du travail, réparti entre des spécialistes réputés; il s'est réservé les ivoires et les verres. Le premier volume paru se situe, par la présentation et la méthode, au même rang que l'entreprise de cataloguation des manuscrits Vaticans, avec l'avantage de l'appareil plus luxueux requis par le genre. D'une part, une description minutieuse comportant date, localisation, analyse, comparaison appuyées sur un jeu abondant d'illustrations, bibliographie; de l'autre, reproduction de toutes les pièces, suivant la technique la plus avancée. En reportant, dans un long avant-propos, la justification des nouvelles positions prises touchant la date ou l'origine de certaines unités, on a intelligemment délesté le catalogue et sauvé son vrai rôle. C'est ainsi qu'y sont discutées l'origine égyptienne de divers ivoires chrétiens primitifs, la couverture de l'évangéliaire de Lorsch qui réunit un fragment de diptyque consulaire égyptien à une œuvre de Reichenau, une partie de reliure de Saint-Gall qui accorde une iconographie byzantine à un style carolingien, les imitations italiennes ou allemandes d'ivoires français du XIVe siècle qui avaient trompé R. Köchlin, enfin la déposition de « Michel Ange ». Ces notes sont le fruit d'une collaboration de C. R. Morey, J. C. Sloane, R. M. Walker.

Des 156 numéros de la collection, plus d'un tiers est antérieur au IVe siècle : objets familiers trouvés dans les cimetières suburbains et souvent inédits (on se souvient de *Gli avori dei Musei sacro e profano* de R. Kanzler, 1903). Le Moyen Age et les Temps Modernes se divisent le reste, à parts sensiblement égales. La plupart des objets sortent de notre sphère. Parmi les témoins directs ou indirects de l'art byzantin, nous avons signalé le produit hybride de Saint-Gall du Xe-XIe siècle; on peut y joindre un volet de triptyque portant une Déisis italo-byzantine du XIe-XIIe siècle, un autre volet (XIe s.), un fragment de reliure avec une Nativité (1) des environs de l'an 1000, un triptyque du XIe-

(1) L'accentuation γέννησις de cette tablette s'expliquerait (p. 21) par un original dans lequel le mot était accompagné d'un enclitique. L'hypothèse de Morey est ingénieuse.

XIIe s. apparenté à l'Harbaville du Louvre et quelques œuvres péninsulaires débitrices de l'iconographie byzantine. Parmi les ivoires modernes, on rencontre cinq morceaux d'origine russe du XVIe-XVIIe siècle décrits exhaustivement par Grabar : trois icones et deux panaghiaria.

Certaines datations ou localisations adoptées par Morey (nous pensons à celles qui motivent l'introduction) pourront soulever des contradictions. Mais ses descriptions sont si attentives (cependant n° 58, l'éclat de l'ivoire n'est-il pas sur la jambe droite du Christ et n° 64, un léger lapsus typographique donne aux saintes femmes le nimbe crucigère) et les clichés, si bien venus que les armes ne pouvaient être plus loyalement offertes aux adversaires. Un catalogue ainsi conçu n'est plus ni un monument somptuaire, ni un répertoire facile mais une importante contribution scientifique. Puisse-t-il avoir ailleurs, comme il les aura bientôt au Vatican, des imitateurs.

J. GOUILLARD.

AVERY (Myrtilla), *The Exsultet rolls of South Italy Illuminated manuscripts of the Middle Ages. A series issued by the departement of art and archeology of Princeton University)*, II. Princeton University, 1936. Album in-folio de 53 p. et CCVI planches.

Voici venir enfin la monographie exhaustive que l'essai, brillant mais incomplet, de E. Berteaux (*Iconographie comparée des rouleaux de l'Exsultet*), faisait si vivement désirer. L'album, sommairement décrit, de Miss M. Avery n'est que l'instrument et le justificatif d'un volume de texte. Un fâcheux accident en a retardé la parution mais celle-ci est assurée et nous donnera bientôt, nous le souhaitons, de revenir plus au long sur l'entreprise.

Les fameux rouleaux qui laissaient tomber de l'ambon la traduction imagée de l'hymne pascal, au fur et à mesure du chant du diacre, intéressent simultanément la liturgie par leur texte, la musique par leur transcription, la paléographie par leur écriture, enfin l'art par leurs illustrations. Chacun de ces points a obtenu des études inégalement complètes. Le présent recueil reproduit suivant l'ordre alphabétique des lieux qui les gardent, les vingt-huit rouleaux conservés en entier ou en fragments; il y ajoute trois textes liturgiques apparentés aux premiers par la forme paléographique et la décoration ainsi que diverses pièces étrangères, destinées à fonder un examen comparatif. Hormis

---

En outre, à propos d'une Présentation du musée Kaiser-Friedrich de Berlin, il note : « l'iscrizione del avorio, τὰ ἅγια τῶν ἁγίων, pare desunta dal testo del Menologio Codeste parole infatti non possono valere come titolo della rappresentazione, la quale richiederebbe τὰ εἰσόδια τῆς θεοτόκου, mentre si spiegan benissimo supponendole tratte materialmente dal Menologio, dove si leggono alla fine del titolo... sopra la miniature ». Pourquoi ne serait-ce pas tout uniment la désignation de l'architecture de droite, qui, étant donnée la scène, équivaudrait à un titre. Ou mieux et plus simplement, les byzantins désignaient ainsi la Présentation. Ils le font encore aujourd'hui.

les couleurs, les photographies rendent l'original avec la plus grande netteté. Un fascicule explicatif luxueux analyse chaque pièce sous tous ses aspects : localisation actuelle, date, format, écriture, texte, notation musicale, enluminure, bibliographie, en laissant la primauté au thème iconographique, centre d'intérêt de l'ouvrage.

Beaucoup de rouleaux ont souffert du temps sous la forme d'usure ou de retouches. Tels dessins au trait ne furent colorés qu'assez tard avec plus ou moins de bonheur. Des couleurs passées ont été rafraîchies, des formes disparues, reprises par des barbouilleurs. Il reste cependant de très beaux exemplaires comme celui du British Museum et un examen patient arrache aux plus défigurés leur premier secret. Ils attestent combien l'influence byzantine restait efficace entre les Xe-XIIIe siècles dans l'art de l'Italie méridionale où, grâce surtout à l'Ecole Cassinienne, fusionnaient deux traditions artistiques, celle de Constantinople et celle des monastères latins. Que de fois dans les scènes classiques du passage de la mer rouge, de la nativité, de la crucifixion, de l'anastasis, etc. l'iconographie, la composition, la main avouent le canevas et la technique orientale. Même les sujets dont l'enlumineur devait emprunter l'image à une scène liturgique latine, sont loin d'être interprétés indépendamment de cette influence. Créancier de Byzance, cet art se libère d'ailleurs souvent par ces variantes fantaisistes et pittoresques, familières aux imitations provinciales durant les périodes de décadence ou de transition. On trouve, par exemple, dans les nombreux épisodes de l'apiculture (quoi qu'il soit du prototype), à côté de réussites, assez proches des scènes analogues des manuscrits profanes de meilleure époque, des caricatures grotesques où la maladresse se moque d'elle-même en se jetant dans la pure fantaisie.

Le volume de texte attendu, déjà si bien annoncé, aura la tâche magnifique de nous dévoiler le texte et le contexte de ces enluminures rarement pures, souvent hybrides et presque toujours vivantes.

Une minutie relevée au hasard : p. 25, à propos de la planche XCII, on lit : « the cylindrical box for incense, carried by the thurifer at right, is a rare early example of such a vessel, which later took the form of a boat ». Il s'agit d'un diacre (étole), le thuriféraire tient l'encensoir. Quant à la forme de la navette de ce diacre, est-il si sûr qu'elle soit ronde plutôt qu'ovale; nous la croirions plutôt mal dessinée, comme l'encensoir de gauche du reste. On ne voit pas, du reste, pourquoi le décorateur aurait voulu varier sa recette : ses encensoirs sont cylindriques, la navette de droite, allongée et il avait un peu plus haut (pl. XC) le modèle d'une navette très régulière.

J. Gouillard.

NORDENFALK (Carl). *Die spätantiken Kanontafeln. Kunstgeschichtliche Studien über die eusebianische Evangelien-Konkordanz in den vier ersten Jahrhunderten ihrer Geschichte (Die Bücherornamentik Der Spätantike I)*. Göteborg (Suède). Konstmuseum, 1938. Un volume in-16°, 320 p., 35 illustrations, 3 tableaux annexes, un portefeuille de 168 planches (203 phot.). Prix : 48 couronnes suédoises ; 435 francs.

Sans phrases, M. Nordenfalk vient d'écrire un chapitre, important autant que nouveau, de l'histoire des manuscrits illustrés. Nouveau, à cause de la carence, autant dire absolue, de toute étude antérieure. Important, parce que retracer l'évolution de l'encadrement décoratif dont les tables de concordance eusébiennes ont été le centre de cristallisation, c'est réaliser, dans une certaine mesure, un raccourci des vicissitudes de l'enluminure à travers les âges. En effet, les dix canons évangéliques, passés en préface des évangéliaires, furent copiés, traduits, répandus en même temps qu'eux. Leur décoration primitive s'est trouvée en contact avec des écoles et des époques très différentes qui l'ont marquée chacune de leur empreinte. Elle a pris plus d'une fois le pas sur le contenu qui avait cessé d'être compris ou utilisable, quand, même, il n'était pas mutilé. En déterminer les origines et les avatars, c'est donc combler une grosse lacune de la « Bücherornamentik », le vaste plan dans lequel s'inscrit, avec une confiance digne d'encouragement, le présent travail.

Celui-ci s'enferme dans la basse antiquité : IV-VIIe et VIIIe siècle pour l'Occident (accession des peuples nord-européens à la culture chrétienne) ; IV-VIIIe siècle pour l'Orient (Iconoclasme). La tâche est rendue difficile par la rareté des témoins bas-antiques dont les données doivent être complétées par ceux de l'âge immédiatement suivant. En outre, ce qui serait un précieux adjuvant, l'étude de la tradition manuscrite et l'édition critique du texte des canons, n'existe qu'à l'état de desideratum.

L'auteur adopte, pour première base de sa recherche, la distribution variée des canons en pages et en colonnes. Il obtient ainsi un certain nombre de rédactions fondamentales (se référer à la vue synoptique des tableaux annexes), n'en retient que celles qui peuvent prétendre à un archétype dans la basse antiquité, reconstitue la disposition de ce dernier comme texte et surtout comme encadrement. L'examen successif des groupes grecs, latins, syriens, gothiques est uniformément sérié : restitution de l'archétype sous le rapport de la répartition des colonnes de chiffres ; analyse descriptive et comparative de l'illustration dans les dérivés, l'archétype, ses modèles antiques ; enfin, classement critique des manuscrits bas-antiques. Un volume de cette sorte ne se laisse pas ramener à quelques aphorismes. Une courte recension ne peut en évoquer que quelques résultats.

L'archétype eusébien a laissé de nombreux traits dans les évangéliaires arméniens, notamment dans le cod. 229 d'Etschmiadzin que très peu d'intermédiaires en séparent. L'appoint de quelques autres pièces permet d'en recomposer la présentation. Les canons remplissent sept pages, précédées par les deux du pro-

logue et suivies d'une reproduction, en perspective, de temple rond. Les listes de chiffres sont divisées par un réseau rectangulaire, très caractéristique du bas-antique. Elle sont encadrées dans les colonnes diminuées dont les arcades en fer à cheval forment une galerie (en forme d'm). Les motifs décoratifs de garniture ou de bordure visent essentiellement à accuser les lignes de l'architecture. Cette manière d'orner un champ de texte est une reprise de l'antique (cf. v. g., tables de Ptolémée et certains monuments épigraphiques). Elle subit encore l'influence du type rouleau où les colonnes s'alignent à l'infini. Au VIe siècle apparaît un arc d'embrassement (Umfassungbogen) qui individualise la page suivant le type codex.

Le monde latin connaît le canon sur douze et seize pages, mais toujours avec nombre égal d'entrecolonnements et de listes de chiffres. Le groupe court comporte une architecture en façade de temple, avec architrave et base continue, conçue pour l'archétype hiéronymien et conservée avec une assez grande fidélité dans certaines copies de l'Ecole de Reims. Son décor s'explique bien par la renaissance qui affecta l'art romain de la fin du IVe siècle. A partir du VIe siècle, la même série se présente concurremment avec un arc d'embrassement qui va être aussi employé pour le groupe long.

Les canons syriens, plus riches de sections, occupent dix-neuf pages. Parallèles aux latins pour le nombre des entrecolonnements, ils se rapprochent des grecs dans le même ordre chronologique, pour l'architecture. A la différence cependant que les facteurs plastiques et décoratifs ont à peu près disparu, mal remplacés par la polychromie. Les miniatures latérales qui les distinguent dès le début, sont empruntées à un évangéliaire syrien antérieur. Nous omettons les canons gothiques peu représentés et dont la fortune a été bien moindre.

Pour corriger l'impression d'émiettement de ces exposés, nécessairement détachés de l'évolution générale, C. Nordenfalk esquisse, en conclusion, la genèse chronologique du décor et l'opposition entre le type bas-antique et le type médiéval. Les remarques sur l'influence successive du rouleau et du livre sont fort suggestives.

Bien informé, méthodique, clair dans l'expression comme dans la luxueuse présentation, illustré d'un bout à l'autre par d'excellentes planches volantes, le livre appelle la plus sérieuse attention de l'historien de l'art. Nous ne parlons pas des confirmations occasionnelles qu'il apporte à la critique néo-testamentaire ni du matériel que ses gravures offrent au paléographe. Ce ne sont que des à-côtés.

Nous ne pensons pas, pour autant, posséder le livre définitif; il ne semble pas présentement possible. Les reconstitutions les plus plausibles d'archétypes reposent presque toujours sur des convergences de probabilités et des approximations. Les témoins les plus fidèles, sont, de l'avis de C. Nordenfalk, « polyphones » : très sûrs pour tels points, ils s'écartent considérablement de leurs ascendants sur d'autres. Le départ est donc délicat. Qui nous dira s'il n'y a pas eu plusieurs patrons de décoration distincts au scriptorium de Césarée ?

Le type latin à architrave ne peut-il s'expliquer par le retour artificiel d'un thème ancien autant que par une origine à la fin du IVe siècle ? La coïncidence de la disposition latine et syrienne des entrecolonnements, la pénétration étendue dans tous les milieux de l'arc d'embrassement dès le VIe siècle, posent plusieurs problèmes. Les solutions de l'auteur sont séduisantes. Elles n'ont rien de mathématique. C'est un grand mérite du livre de n'en point rester à de vagues conjectures et à la fois de ne jamais s'abuser sur ses constructions, d'être hardi et modeste, double condition de fécondité. Deux détails : p. 99, bien que la disparité du décor des planches 15 et 16 rendent difficile une description de chacune en termes correspondants, nous ne voyons pas que l'arc d'embrassement de la planche 15 retombe entre les colonnes du cadre. Sa limite extérieure, un peu compromise par le débord de sa garniture de feuilles, ne semble pas permettre cette expression. P. 205, 212-214, on corrigera plusieurs décalages dans la numérotation des planches.

J. Gouillard.

Cox (C. W. M.) et Cameron, (A.). *Monumenta Asiae Minoris Antiqua.* Vol. V. *Monuments from Dorylaeum and Nacolea.* (Publications of the American Society for archaeological research in Asia Minor). The Manchester University Press 1937. In-4° de LI-201 p., 106 illustrations, 64 planches, 1 carte. Prix : 40/. Buckler (W. H.) et Calder (W. M.), même série. Vol. VI. *Monuments and documents from Phrygia and Caria.* In-4° de de XXII-166 p., 4 illustrations, 73 planches, 2 cartes. The Manchester University Press, 1939. Prix : 40/.

Les quatre premiers volumes de la collection nous ont naguère donné l'occasion d'en souligner la portée (XXXVII, 215 sq.). Les tomes V et VI appellent un jugement semblable. Ils restent dans la ligne des précédents par la très forte proportion d'inédits, l'érudition et la sûreté du commentaire comme, du reste, par la présentation nette et élégante. L'introduction de « concordances épigraphiques » comportant les références aux éditions successives des inscriptions déjà publiées ailleurs, constituent un important progrès. Innovation plus précieuse du vol. VI que la liste raisonnée des pièces trouvées dans son aire d'exploration mais suffisamment étudiées par le passé pour n'avoir pas à être reprises. Ce procédé, plus couramment pratiqué, nous préparerait peu à peu les corpus régionaux indispensables à la géographie, à l'histoire des institutions, etc... Il faut en dire autant de l'appendice du vol. V où l'on trouvera le répertoire complet des dédicaces à Zeus Bronton connues à ce jour, qui caractérisent si exclusivement le territoire de Dorylée. Les livraisons futures ne pourront que gagner à maintenir cette acquisition touchant la méthode.

Le tome V se cantonne, dans la Phrygie Epictète, aux contrées de Dorylée et Nacolée. Il n'épuise pas la recherche. Plusieurs localités durent être négligées au cours de l'exploration de 1931 (27 jours) qui en a fourni la ma-

tière. Les résultats ne sont pas moins intéressants pour cela : 352 monuments dont 282 inédits auxquels s'ajoutent 29 textes recueillis par W. Ramsay et 13, par l'Institut archéologique autrichien. La majorité est formée d'inscriptions anciennes du IIe au IIIe siècle. L'antiquité chrétienne n'en peut revendiquer aucune avec certitude. Une seule fait difficulté qui pourrait être montaniste, à cause du Π initial (n° 260). Cette rareté contraste singulièrement avec ce qu'offraient les secteurs phrygiens et lycaoniens, décrits dans les volumes antérieurs.

Notre région constituait un îlot de résistance du paganisme. Dorylée a été « la patrie et le centre de diffusion du culte de Zeus Bronton ». Cox et Cameron ont à peu près doublé le nombre des dédicaces à cette divinité connues jusqu'à présent. Ils en apportent 56 sûres, 7 douteuses. Ces pièces délimitent la sphère de rayonnement d'une dévotion et, ce qui n'est pas moins important, accusent une fusion de l'épitaphe et de l'inscription votive. « It is the only region in Asia Minor where the belief that the preparation of a tomb might at the same time be a dedication to a deity finds explicit epigraphic expression » (XXXIV).

La période posteonstantinienne n'offre rien de bien saillant. Les auteurs ont relevé à diverses reprises des vestiges de constructions sûrement byzantines mais pas le moindre auxiliaire épigraphique pour les interpréter. On retiendra cependant un titre nouveau comme ἀπὸ δομεστίκων χαυλια (ου δια) στίς (n° 5, Eski-Chéhir, IV-Ve siècle). N° 312, l'estampage semble bien laisser lire l'υ de 'Εμμανουήλ (1e ligne) qui n'est pas porté dans la copie épigraphique : le tracé est exactement semblable à l'υ de la ligne suivante.

Parmi les sculptures recensées dans le travail, les plus courantes sont les portes dont les frontons et les panneaux présentent toute espèce d'objets usuels de bureau, de toilette, etc...

A défaut d'une contribution importante à l'épigraphie chrétienne, le volume apporte de nombreuses données sur l'état du paganisme, les divisions géographiques, l'administration des villes, l'existence de vastes propriétés impériales autour de Nacolée, etc... Les philologues admireront l'index linguistique, le mieux conçu de toute la collection.

C'est le même ordre de service que rendra le volume VI. Il nous transporte dans la Phrygie du sud-ouest. On pourrait comparer justement la zone reconnue à un coin qui s'enfonce de Synnada et Acmonia dans l'angle formé au sud par le massif du Cadmos et du Salbacos, avec une petite pénétration en Carie jusqu'à Tabae. Des centres parcourus : Laodicée, Colosses, Tripolis, Trapezopolis, Attouda, Apollonie, Dioclée, la vallée du Haut Tembris, Héraclée, Apamée et Acmonie, ces trois derniers sont les plus riches. Des 416 morceaux, plus de la moitié est inédite. Comparé au total des inscriptions de la région, l'accroissement est d'un tiers. Quelques unes sont de l'époque hellénistique, la plupart de la domination romaine. Beaucoup de textes honorifiques ou votifs païens. On y trouve des dénominations topographiques intéressantes, des dé-

tails sur le développement de cités telles que Laodicée, dont la prospérité précoce est attestée de même que l'organisation corporative de ses éleveurs et son activité commerciale.

Les monuments chrétiens sont mieux représentés que dans le vol. V, encore qu'ils soient bien circonscrits. Apamée prend presque toute la place avec douze cas de l'imprécation finale des épitaphes : ἔσται αὐτῷ πρὸς τὸν θεόν (le vocabulaire comporte quelques variantes). On en rencontre encore un exemple à Acmonie et à Dioclée. Sur l'une des épitaphes d'Apamée, paraît en conclusion, le mot ἰχθύς. Ce semble être un hapax dans l'épigraphie d'Asie Mineure (n° 224). A Acmonie, la place de la communauté juive est la mieux définie. Outre une mention du chef de la synagogue et une inscription mixte, gréco-hébraïque, un certain nombre de *devotiones* bibliques semblent caractéristiques.

Quelques glanes philologiques : ἀκουβίτιον[2] et χρυσανπελιτῶν (nom d'association ou enseigne de local, n° 84), γουτάριον (n° 277), νεόθηρος (n° 227), γεισεπίστυλον (n° 370) ἀνεπικωλυτί, ἐξιότως (n° 83), κάθετον (n° 356) pour désigner la tombe, ψαλταναγνώστης (n° 237). Le commentaire pourrait utilement illustrer le terme par l'inscription de G. Perrot, *Exploration arch. de la Galatie...*, I, 65, n° 44 : ψαλμοῖς τε κ (αὶ ἀνα) γνώσμασιν πάντας ἐ θί [ζων].

La restitution Βιάνορος du n° 340 pourrait tout aussi bien être Βίκτορος, fêté précisément le 18 ou le 20 avril (cette dernière date est celle de l'inscription). Le linteau d'Héraclée (n° 359) portait assez vraisemblablement une déisis. L'attitude du Prodrome le suggère et l'inscription mutilée était sans doute conçue dans le style de ces theotokia du 24 juin qui unissent l'intercession de Marie et de Jean.

Le type des portes sculptées reste ici aussi fréquent. A Altin Tas, on a découvert une stèle de marbre docimien, relative au culte de Cybèle, qui rappelle la façon de la célèbre stèle de Dorylée.

Il est inutile de reprendre ce que nous disions au début de la valeur du volume. Les noms associés de MM. Buckler et Calder sont à eux seuls, du reste, une garantie. Comme les autres, il sera indispensable à qui voudra aborder avec fruit l'histoire et les civilisations de l'Asie Mineure antique.

J. Gouillard.

Will (Elisabeth). *Saint Apollinaire de Ravenne* (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 74). Paris, Les Belles Lettres, 1936. In-8° de 101 p. et 10 planches hors-texte. Prix : 18 frs.

E. Will n'a pas tenté de nous donner une vie de saint Apollinaire. Pierre Chrysologue (128e homélie) l'a écrite, complète et digne de foi : Apollinaire fut le premier évêque et le seul martyr de Ravenne. On n'en saura sans doute jamais davantage sinon, peut-être, qu'il vivait vers l'an 200. L'auteur nous promet mieux : une histoire de son culte. Non pas un inventaire d'églises et de reliques mais l'exposé des lois historiques et géographiques qui expliquent

l'érection des unes et la circulation des autres, à Ravenne et dans l'Exarchat, en Italie et hors d'Italie.

La fortune qui fit sortir Apollinaire de l'obscurité est la fortune même de sa ville épiscopale. Celle-ci devient, au Ve siècle, résidence impériale et par suite, métropole ecclésiastique. Le culte du martyr se répand dans la plaine du Pô, pour se mêler à celui des martyrs milanais. Vers 500, on le trouve installé à Dijon et à Reims, d'où il rayonnera vers Paris, le Nord, le long de la vallée de la Meuse. Il a suivi l'itinéraire que prenaient les fréquentes ambassades d'alors entre la Gaule et la Péninsule. A Rome, Symmaque lui consacre un oratoire. En revanche — et l'explication nous manque de ce fait bizarre — Ravenne semble avoir attendu 549 pour affirmer sa dévotion dans un monument (Saint Apollinaire in classe). La légende a sans doute alors déjà commencé de mûrir qui fera de saint Apollinaire un disciple antiochien de saint Pierre, fondera l'apostolicité du siège et servira de pièce à conviction, pour obtenir de Constant II, en 666, le privilège d'une éphémère autocéphalie. Il se produit en même temps une diffusion du culte, coextensive aux frontières de l'Exarchat et qui s'arrête quand celui-ci disparaît. Apollinaire est vraiment « le saint de l'Exarchat ». A Rome, d'autre part, on lui élève deux basiliques, au VIIe et VIIIe siècles.

Après une longue accalmie, on assiste, à partir du Xe-XIe siècle, à un vif retour de dévotion, hors d'Italie, par les influences conjuguées de Dijon, Reims et Ravenne. C'est à l'instigation du ravennate saint Romuald qu'Otton III fondera l'abbaye Saint-Apollinaire de Burtscheid, près d'Aix-la-Chapelle, dont l'influence explique le grand centre de pélerinage de l'Appolinarisberg dans les environs de Remagen, toute la popularité dont le saint jouira en Rhénanie à dater surtout du XIVe siècle. Les Jésuites qui prêcheront la contre-réforme dans ce pays, seront touchés de trouver tant de sanctuaires et de reliques (toutes aussi peu garanties) qu'ils dirigeront sur le palais et la basilique romaine Saint-Apollinaire, à ce moment siège du Collège germanique. Malgré ce regain de faveur, à Rome, c'est sur les bords du Rhin que le martyr rencontrera désormais le plus de succès.

E. Will a écrit un livre consciencieux et bien conduit. Le sujet était attachant : ne nous présente-t-il pas une survivance de Ravenne dans ce saint qui lui doit sa légende et sa gloire. La manière est bonne et donne l'image d'un type de thèse, comme il en faudrait davantage en hagiographie.

Les réflexions suivantes ne visent qu'à marquer l'intérêt suscité par le volume. P. 13, note 3, c'est trop affirmer que de faire « admettre » par le concile de Chalcédoine les « écrits » des trois docteurs nestoriens. Le concile a retenu l'orthodoxie personnelle de Théodoret et d'Ibas. Théodore déjà mort n'a pas été mis en question. P. 17, chanter la messe face au peuple est un privilège que l'évêque de Ravenne partage avec le pape... et beaucoup d'autres (quand la disposition de l'autel le permet). P. 18, note 1, la signification de la fête du 22 février serait sans doute énoncée plus exactement, si l'auteur connaissait P. Batiffol, *Natale Petri de cathedra*, *Journal of theol. stud.*, XXVI, 399 sq.

(repris depuis dans *Cathedra Petri*, 1938). Quand se forma la légende du disciple de Pierre ? Peut-être, se demande l'auteur, à la suite de la procession instituée par Honorius I, de la basilique de Saint-Apollinaire, bâtie par lui, à Saint Pierre (p. 54). Peut-être aussi, admet-il, faut-il chercher une origine plus reculée. Je poserais même la question à propos de l'oratoire de Symmaque où Apollinaire est associé à André, frère de Pierre (p. 48). On voudrait, pour être plus affirmatif, savoir les motifs qui firent choisir les cinq autres saints vénérés au même endroit. A ce propos, on se demandera si *Viti* du *Liber Pontificalis* ne serait pas *Vitalis* de Milan, passé à Ravenne en confondant sa Passion avec celle d'Apollinaire : l'influence de Ravenne dans la fondation de l'édifice en serait corroborée. Ce qui nous y fait penser est que les autels des deux martyrs se font face comme ceux de Laurent et Sixte (en supposant juste la lecture d'un itinéraire de Salzbourg). P. 54, l'église *ad portam Appiam* pourrait être due aux disciples de saint Romuald, installés, vers la date où elle est mentionnée, dans l'Église Saint-Grégoire, située dans les environs. P. 54, le Collège Germanique a quitté le palais de l'Apollinaire depuis longtemps.

J. Gouillard.

Gordillo (Mauritius), S. J. *Compendium theologiae orientalis in commodum auditorum facultatis theologicae concinnatum.* Romae, Pontificium Inst. orient. studiorum, 1937. In-16° de xvi-275 p. Prix : 16 lires.

Grâce à Pie XI, la théologie orientale forme désormais la matière d'un cours auxiliaire dans les Facultés catholiques; elle est, d'autre part, vivement recommandée aux Séminaires. Les grands travaux de M. Jugie et Th. Spacil auront efficacement contribué à l'application de ces dispositions. Ils ne constituaient pas pour autant le manuel devenu opportun. Sans doute, objectera-t-on, la notion même de précis ne répond pas au vaste champ laissé par la « Constitution « Deus Scientiarum Dominus » de 1931 : « Quaestiones theologicae ad orientales maxime spectantes » : c'est-à-dire dogmatique, spiritualité, liturgie, etc.... Elle semble jurer avec les traditions mêmes de l'enseignement supérieur qui se définit périodiquement un nouveau programme, restreint, à approfondir. En fait, il faut se rappeler que l'Université romaine (nous mettons à part des organes comme l'Institut oriental qui appartiennent plus exactement à l'enseignement supérieur) est un compromis de méthode « séminaristique », de formation générale et de méthode universitaire, donc de spécialisation. Elle s'accommode donc très normalement d'un manuel.

Rien d'étonnant que celui du P. Gordillo, seul en son genre, ait été bien reçu. La présentation en justifie d'ailleurs le succès. Clairement distribué, il a le double mérite de s'appuyer sur la meilleure bibliographie et d'exposer succinctement les grandes questions sur lesquelles les Chrétientés orientales se séparent du Catholicisme. Après une introduction sur l'Orient et sa littérature théologique, l'auteur étudie successivement les problèmes du Primat romain

de la Procession du Saint-Esprit, de l'Immaculée Conception, des Sacrements, des Fins dernières pour finir par les Églises nestorienne et monophysite.

Sans entraver la liberté du professeur, le Compendium du P. Gordillo lui procurera un excellent canevas en même temps qu'à l'élève ce qu'il ne lui est pas permis d'ignorer de l'Orient. Sa « littérature » abondante nourrira et facilitera le travail personnel d'approfondissement. Nous nous permettrons de relever divers points de la bibliographie qu'on pourrait peut-être prendre en considération pour les éditions suivantes. P. 50, l'article de R. Vancourt sur les *Patriarchats* dans le *Dict. de théol. cath.*, XI, contient des éléments sur la théorie de la Pentarchie et mériterait une mention; p. 53, un article paru depuis dans cette revue (XXXVII, 370-371) montre que A. Michel n'a pas « apaisé tous les doutes » touchant l'attribution de la *Panoplia* à Michel Cérulaire; le *Contra errores graecorum* édité par les PP. Prêcheurs à Constantinople en 1252 appartient exactement au Fr. Barthélémy de Constantinople, cf. R. Loenertz, *Archiv. Fr. Praed.*, VI, 362-372; p. 143, ajoutons à l'article de S. Pétridès, celui de S. Salaville : *Elie Méniatès et l'Immaculée Conception, Ech. d'Or.*, XXVII, 278 et suiv.

J. Gouillard.

Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et Histoire. Publié sous la direction de M. Viller, S. J., assisté de F. Cavallera et J. de Guibert, S. J. avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Fascicule VIII : *Cassien* (fin). — *Chappuis (Marie-François de Sales,* à suivre). Paris, G. Beauchesne, 1938.

Ce fascicule offre surtout des monographies d'auteurs spirituels. Prélevons, parmi les plus étendues et les plus importantes : *Césaire d'Arles* de G. Bardy, *Catherine de Gênes* de Umile da Genova et M. Viller, *Catherine de Sienne* de M. Gorce (cette étude était sans doute rédigée quand ont paru, en 1936, les premiers fascicules des *Fontes vitae sanctae Catharinae Senensis historici* de M. H. Laurent et F. Valli, non mentionnés). Plus intéressant pour nous, par sa formation et son influence en Orient, est Cassien que le P. M. Olphe-Galliard présente au long, dans les livraisons VII et VIII. L'auteur des Collations reste en faveur, à preuve deux thèses récentes, celle de S. Marsili, *Giovanni Cassiano ed Evagro Pontico* antérieure à l'article, celle de A. Kemmer parue en même temps, *Charisma maximum* qui jette un jour curieux sur certaines sources de Cassien. Nous reparlerons de l'une et de l'autre. La matière est d'ailleurs loin d'être épuisée. On ne perdrait peut-être pas sa peine à tenter d'éclaircir les origines et la tradition du Cassien grec : deux aspects encore assez obscurs, ainsi que le remarque le R. P. Mais ce n'est là qu'un à-côté.

Dans l'impossibilité de tout énumérer, nous cueillons au passage : *Catéchismes spirituels* de M. Olphe-Galliard, *Catéchistique* de Ch. Quinet, *Ceintures et chaînes de pénitence, Cellule* de L. Gougaud, *Cénobitisme* de J. Olphe-Gal-

liard, *Chair* de J. Bonsirven et M. Viller et, pour terminer sur des notes très utiles au byzantiniste, *Chameunie* et *Centuries* de I. Hausherr.

Inutile de souligner que l'éclectisme qui préside au choix des collaborateurs confirme l'excellente impression des précédents fascicules.

J. Gouillard.

Mélanges Desrousseaux. Mélanges offerts à A.-M. Desrousseaux par ses amis et ses élèves, en l'honneur de sa cinquantième année d'enseignement supérieur (1887-1937). Paris, Hachette, 1937. In-8° de XIII-502 p.

M. A.-M. Desrousseaux comptera au nombre de ceux qui ont le plus brillamment servi les Lettres grecques au cours des cinquante dernières années. Ces Mélanges jubilaires, signés de cinquante huit noms, le rappellent justement. Ils sont à l'image de la production variée et de la méthode du Maître, en même temps qu'ils sont, comme elles, un hommage à la pensée grecque. Des signataires de ces pages, A. Dain est sans doute celui qui a le plus heureusement senti le sens de la carrière philologique du Directeur à l'Ecole des Hautes Etudes. Il propose, en effet, d'attacher son nom à *La tripodie iambique catalectique,* un élément rythmique qu'il a été le premier à analyser, sous la forme de *Rufulianum.* Immortalité littéraire entièrement méritée.

Sans songer à détailler les articles du recueil, nous extrairons les thèmes les plus apparentés à notre discipline. Voici d'abord quelques éditions de textes. E. Cadiou : *L'île Topaze, Le fragment du « Lithognomon » de Xénocrate d'Ephèse :* une bonne démonstration « qu'il n'est pas impossible d'éditer des textes fluents et multiformes tels que les morceaux insérés dans les chaînes ou les extraits byzantins ». — P. Camelot : *Une homélie inédite de Basile de Séleucie* (*Vat Ottob. gr. 14*) : sur la résurrection de Lazare. Passée inaperçue jusqu'ici, de transmission peut-être incomplète, elle définit un art plus apprêté que profond. — A. et L. Delatte : *Un chapitre de Géomancie du cod. Vat. Palat. 312* (se reporter pour commentaire et comparaison à une étude analogue des auteurs, dans les *Mélanges F. Cumont,* signalée ici, XXXVII, 229). — G. Rouillard : Φθιχόν *de Fl. Jean officialis. Papyrus inédit de l'époque byzantine* (VIe siècle). Le document concerne l'entretien des digues de Tentyra et montre que l'administration des travaux publics en Égypte, à ce moment, n'était pas passée partout des mains de l'État à celles des particuliers, comme on l'écrit parfois.

Parmi les monographies intéressant de près ou de loin des cas de tradition manuscrite, on peut nommer : P. Gallay : *Notes sur quelques manuscrits parisiens des Lettres de saint Grégoire de Nazianze.* Ces compléments à l'Inventaire de H. Omont touchent des manuscrits ou des parties de manuscrits insuffisamment décrits et rétablissent, à l'occasion, des feuillets intervertis à la reliure. Les codices en question sont les *Par. gr.* 1043, 2010, 3002, 3014, 3090, 506, 967, *Coisl.* 237, *Suppl. gr.* 1020 etc... — H. Ch. Puech : *Un passage du De malorum subsistentia de Proclus cité par J. Lydus et traduit par Guillaume de*

Moerbeke : important pour apprécier les procédés du célèbre traducteur dominicain. — A. Severyns : *Les Vies parallèles de Plutarque dans la Bibliothèque de Photius* ou « la tradition des Vies parallèles à un stade plus ancien que les plus anciens manuscrits ».

Les notes de V. Magnien sur le *Vocabulaire grec reflétant les rites du mariage* se limitent surtout à l'âge classique, elles éclairent cependant une terminologie et des usages chrétiens, tributaires de l'Antiquité.

Un seul reproche à ce volume, tout ensemble savant et lisible, ce qui se remarque vite dans les recueils de ce type; il lui manque une bibliographie du jubilaire, le plus objectif des témoignages.

J. Gouillard.

Mélanges Emile Boisacq. Université libre de Bruxelles. Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves. T. VI (1938). Bruxelles, Secrétariat des Editions de l'Institut, 1938. In-8° de 447 p., 2 planches hors-texte et 2 cartes. Ce vol. et le précédent (cf. *Ech. d'Or.* xxxvii, 490) 400 frs. belges, l'édition de luxe ; 250 frs., l'édition ordinaire.

Le deuxième volume des Mélanges Boisacq groupe les hommages de quarante cinq philologues. La gamme des sujets descend de l'épigraphie égyptienne de la XIIe dynastie à la littérature moderne. Leur caractère commun de notes philologiques en crée seul l'unité. Les byzantinistes n'ont pas été oubliés et c'est à leur intention que nous transscrivons les titres suivants.

Maurice Leroy : *Nugulae byzantinae.* « Il s'agit de quelques mots relevés dans deux textes hagiographiques byzantins, particulièrement intéressants pour le linguiste puisqu'ils sont écrits dans un grec vulgaire peu influencé par la langue écrite et reflétant assez fidèlement la langue parlée de leur temps (Vies de saint Daniel le Stylite, de saint Philarète) : θωπεύειν = voleter; λυκοβότανος, = colchique; ὀρθοβολεῖν = se dresser; συροπέρσης = perse de langue syriaque; τριχά = cheveu; τρυφάς = courtisane ? — Alice Leroy-Molinghen : *Trois mots slaves dans les lettres de Théophylacte de Bulgarie* : στροῦγαι = bras de rivière, πλανηνά = montagne, ὁτρωτζίνα = « taxe sur les douloparothèques : — G. Rouillard : Δόσις, συνήθεια, σχιδευμός et ἀποσχιδευμός. Ces termes techni ques se rencontrent dans l'édit par lequel Alexis Comnène confie à sa mère des pouvoirs très étendus en son absence (*Alexiade,* III, vi, 7). L'interprétation en est difficile et se clôt en partie sur des hypothèses. L'auteur note justement que ces quelques mots ne sont pas des exceptions, que la tâche est aussi malaisée pour beaucoup d'autres du vocabulaire diplomatique du temps. — P. Wittek, *Le Sultan de Rûm.* La monographie est l'une des meilleures du recueil. « Rûm, cette forme islamique du nom des Romains, a survécu à l'empire byzantin, et cela pour désigner non seulement les chrétiens grecs orthodoxes tombés sous la domination musulmane mais aussi les vainqueurs eux-mêmes et leurs créations politiques, surtout l'empire ottoman ». Le turcologue fait l'historique de la dernière acception, de son emploi,

de l'évolution du sens. Rûm possède d'abord simultanément une signification politique : le champ de juridiction du basileus et une signification géographique de plus en plus étendue : l'Anatolie orientale, l'émirat danishmendite, l'état seldjoukide. Quand Byzance a disparu, l'État Ottoman confisque à son profit l'acception politique comme héritier complet de l'Empire des basileus. Rûm, peu usité dans le langage officiel, a connu dans l'usage courant et dans la littérature une grande fortune.

Dans la sphère du néogrec, deux études sont à relever : A. Sigalas : Περὶ γλωσσικῶν ἰδιωμάτων τῆς Νάξου : les trois dialectes de l'île. — A. Mirambel : *Note de syntaxe néohellénique : Remarques sur la place du verbe en grec moderne.*

J. Gouillard.

A.-M. Schneider, und W. Karnapp, *Die Stadtmauer von Iznik* (Nicaea), Berlin 1938 (= Istanbuler Forschungen herausgegeben von der Abteilung Istanbul des archäologischen Instituts des deutschen Reiches, Band 9). Grand in-4° de 55 pages et 52 planches dont une vue cavalière de la cité moderne.

Le mot de Sénèque par quoi s'ouvre l'introduction de ce volume s'applique à celui-ci autant qu'aux ruines par lui décrites. L'histoire de l'entreprise restera en effet l'une des plus tragiques de l'archéologie moderne. Les jeunes hommes qui, pleins d'allant, firent les premiers relevés ont prématurément succombé à la tâche, A. Fick en 1931, K. O. Dalman en 1932 et Karnapp, qui du moins a pu signer ce livre, en 1936. Cette équipe de la première heure a été relevée par Schneider et Mlle Dorn assistés de géomètres et de photographes. Le plan primitif n'aura pas trop souffert de ces substitutions; voire nous pouvons en attendre une connaissance particulièrement approfondie de la cité byzantine.

Les ruines de la ville romaine et byzantine seront présentées plus tard; il n'est question ici que de l'enceinte fortifiée qui aujourd'hui encore l'enserre comme d'une ceinture usée mais glorieuse. Celle-ci mesure 4.970 mètres, un peu moins du double des murs d'époque hellénistique (2.893 m.) dont rien ne se voit présentement. Le gros œuvre de la défense fut posé par l'empereur Adrien après le tremblement de terre de 123 et ne cessa d'évoluer avec le destin militaire de la place : sac des Goths en 258 et réfection, selon un appareil plus consistant, entre 253 et 268-9, puis sièges et nouveaux séismes qui ruinèrent parfois les tours mais n'endommagèrent jamais à ce point les murs qu'une reconstruction complète dût s'imposer. Nombre de réfections partielles sont d'ailleurs signées et cette circonstance montre que, tout comme à Constantinople, l'appareil romain, périodiquement rajeuni et adapté, a traversé les siècles. Il ne s'agit là évidemment que du mur principal que défendait un fossé. L'avant-mur est plus récent d'un millénaire, construit qu'il fut par Jean III Batatzès (1222-1254) au temps où Nicée était capitale de l'empire

byzantin. Le peu — mais est-ce bien là tout ? — le peu que les historiens et voyageurs nous apprennent sur l'histoire de ces fortifications est relevé et soigneusement commenté (pp. 1-8). Suit leur description technique à grand renfort de coupes et de mensurations avec relevé de leurs caractéristiques générales et particulières (pp. 9-36), puis vient — travail délicat — la chronologie des diverses parties de l'enceinte et de ses 114 tours (pp. 36-43). Les dates fermes sont rares, mais un certain nombre d'autres peuvent être établies avec une honnête approximation, entre le IIIe et le XIIIe siècles.

Je n'ai point de compétence pour discuter d'architecture militaire et ne puis que livrer à l'attention des spécialistes la conclusion quelque peu révolutionnaire de M. Schneider, à savoir que, contrairement à l'opinion admise, les tours et les courtines flanquant l'appareil primitif seraient de la toute première époque (spätantik). Ainsi au règne de Claude le Gothique et de ses prédécesseurs appartient l'ensemble des murailles de Nicée dont la technique se révèle, au reste, moins évoluée qu'elle n'apparaîtra à Byzance sous Théodose. L'absence d'échauguette et la médiocre élévation du mur sont d'autres caractéristiques de cette haute époque ainsi que la présence des cours intérieures abolies après le quatrième siècle. De grosses réparations furent nécessitées par le tremblement de terre de 368; une nouvelle série de tours dut être alors aménagée et complétée plus tard sous les empereurs Léon III et Constantin V auxquels seraient dues les tours 70-72, la tour 94 et des courtines; au règne de Michel III appartiennent les tours 97-100 et sans doute plusieurs autres. En 1065, réfections et courtines entre les tours 94-99 et peut-être entre les tours 87-89; nouvelles courtines en 1097 entre les tours 112-114 et 19-20 avec apposition d'un bastion devant la tour 106. L'œuvre des Lascaris comprend le renforcement des tours 19 et 20, la création des tours 23, 24, 88 et 106 et peut-être des tours 26 et 29. Certaines traces de réparations pourraient appartenir à l'époque des Paléologues ou aux débuts de l'occupation ottomane. De tout cet ensemble le quart des tours environ est entièrement ruiné; de rares exemplaires sont encore intacts et le reste se détériore chaque jour un peu plus sous les coups redoublés d'hommes à l'incurie native et du temps déprédateur. Cette triste réalité donne un prix inestimable au luxueux album de vues et de relevés dont les auteurs ont enrichi leur travail.

Quelques observations. Le gros œuvre des Lascaris n'est pas de Théodore Ier mais bien de son gendre Jean III Batatzès, le père de Théodore II. Il se situe donc, non entre 1204 et 1222 comme on le marque p. 43 (voir aussi p. 6) mais entre 1222 et 1254. — Ce n'est pas en 1330 que le sultan Orhan prit la ville mais très exactement le 2 mars 1331. J'avais, voici quelques années, rédigé à ce sujet une courte note à l'intention de cette entreprise, mais je vois qu'on en a fait un autre usage (cf. Byzantion, XIII, 1938, 434 n. 8). — Il est, entre autres textes négligés, un passage très expressif de G. Pachymère, *De Andronica Palaeologo*, III, 28, ed. Bonn. 247-249. Il nous apprend que la place était encore réputée si forte que l'on y gardait les prisonniers de guerre; en

outre, le rôle des portes et leur force respective y est assez nettement caractérisé.

Le groupe des inscriptions byzantines (celles-ci seules nous intéresseront ici) est de dimensions malheureusement restreintes. Il n'en était que plus intéressant et l'on regrette les négligences qui déparent leur édition. Deux d'entre elles ont été reproduites et c'est bien peu là où les originaux n'abondent pas. Et cette circonstance s'aggrave encore du fait qu'aucune ou presque aucune date n'est proposée là où elle n'est pas exprimée en toutes lettres. Quelques observations :

N. 29, l. 2 : il fallait transcrire φιλόχριστο ι puisque les coquilles de ce texte sont partout respectées. — l. 4 : il faut maintenir κεντ(η)νάρις de toute nécessité; la forme κεντινάριο(ν) est irrecevable tant au point de vue épigraphique (on lit nettement C et non O en fin de mot) qu'au point de vue de l'idée à exprimer. — l. 5 : avant le dernier titre il manque l'article figuré sur le marbre par le S classique. Je ne pense pas, d'autre part, qu'on puisse avoir la moindre hésitation sur l'attribution de cette inscription au règne de Léon III (716-740) et Constantin V (co-régent à partir de 720). En effet, la titulature est légèrement anachronique pour le Xe siècle; ensuite, la première ligne contient une allusion transparente à l'échec des Arabes en 727. Enfin et surtout le patrice et curopalate Artabasde est bien connu de cette époque. Gendre de Léon III, il fut fait comte de l'Opsikion dont Nicée était la capitale. On conçoit qu'il ait magnifié en termes particuliers l'œuvre de ses parents. Plusieurs sceaux sont à son nom (voir sa titulature complète dans G. Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin*, 1884, 249); quelques données bibliographiques dans Fr. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, I, 1924, 37, n. 308. C'est donc entre 720 et 740, et vraisemblablement peu après la première de ces dates que cette inscription dut être apposée.

N. 35. Le monogramme doit être lu : Ἀρσένιος.

N. 37. La nature de cette inscription est totalement méconnue et les suppléments inacceptables. Le marbre porte un quatrain de dodécasyllabes dont le dernier vers peut être sûrement reconstitué et les deux précédents de façon très probable. Nous lisons :

Πύργος Χαλάνης
βουλὰς δὲ συγχεῖ τ[ῶν ὧδε πολεμίων].
ὃν Λάσκαρις ἔκτη[σε ὁ αὐτοκράτωρ]
Θεόδωρος τὸ θαῦμ[α τῶν βασιλέων].

N. 38. La copie informe rend inutile toute tentative de reconstitution. Il ne faut en tout cas pas : ἡμετέρ]ου (sic) devant le nom de l'empereur dont le patronyme ici et au numéro suivant est curieusement orthographié : Λασκάρου. Il n'y a pas lieu le plus souvent de le décliner, mais puisqu'on le voulait ici, il eut fallu : Λασκάρεως.

N. 40. La première lettre de l'estampille doit être B comme sur des centaines d'autres exemplaires.

N. 41. Il faut naturellement transcrire : Κ(ύρι)ε β(οήθει).

V. Laurent.

E. Nasalli Rocca di Corneliano, *Problemi religiosi e politici del duecento nell'opera di due grandi italiani*, Piacenza 1938, in-8 de XII-158 pages.

Les deux personnages dont nous entretient ce livre attachant sont de notoriété très inégale. Le plus célèbre n'est autre que Grégoire X pape de 1271 à 1276; l'autre que Sa Sainteté Pie XI appelait récemment un des plus grands cardinaux de l'Église romaine est en fait peu ou point connu de l'histoire générale. Ce cardinal Giacomo da Pecorara n'en a pas moins été l'une des vedettes les plus actives de la vie internationale au XIIIe siècle. Ces deux hommes d'Église furent en effet deux grands hommes d'État à qui incomba la lourde charge de défendre les intérêts de la Chrétienté en Europe et en Asie à une époque qui vit à la fois l'apogée du Saint-Siège, la première main mise économique et militaire de l'Occident sur le Proche-Orient et, face à cette offensive latine, le double péril tataro-musulman. On trouverait difficilement sujets d'étude à plus grands contrastes et d'un intérêt aussi passionnant.

Né entre 1170 et 1180 de noble famille plaisantine, Giacomo fut destiné à la cléricature dont il aurait, comme tout fils de puissante famille, franchi rapidement les divers échelons, si l'appel de la vocation ne l'avait conduit en 1215 chez les Cisterciens de Clairvaux. Mais le cloître ne lui évita pas les honneurs : abbé bientôt d'un couvent voisin, il fut promu cardinal en 1231-32 sans que l'on puisse même deviner les mérites qui lui valurent une aussi grande dignité. Le moine-prélat entra alors tout entier dans la vie politique et remplit sous Grégoire IX en Italie, en Hongrie et en France, des missions qui le mirent aux prises avec l'astucieux Frédéric II († 1250) qui, jouant sur son nom, l'appelait *lupo feroce in vesti di pecora, in vesti bianche*. L'excommunication portée en mars 1239 contre l'empereur germanique ne fit qu'amplifier les difficultés, et le cardinal, accusé du pire, devint la bête noire du souverain rebelle qui, en mai 1241, le fit saisir sur mer avec tout un cortège d'autres ecclésiastiques et jeter en prison, à Naples, à Salerne, à Amalfi et à Melfi. Le pape mourut (21 août) avant sa libération, arrivée seulement en mai 1243. A partir de ce moment, la vie du héros paraît moins tourmentée; conseiller toujours intransigeant du Souverain Pontife, il le suppléa à l'occasion comme vicaire de Rome et administra son propre diocèse de Palestrina. Il mourut en pleine lutte du Sacerdoce et de l'Empire, le 25 juin 1244. La carrière de Pecorara symbolise parfaitement la ferme résistance de l'Église aux causes de désagrégation qui menaçaient alors l'unité chrétienne : le césaropapisme, fauteur de luttes acerbes entre ghelfes et gibelins et contempteur de l'autorité pontificale; et la poussée de pernicieuses hérésies (Cathares et Albigeois) qui risquaient de mettre le feu aux deux bouts de l'Europe. L'action énergique du cardinal eut surtout le mérite de pousser à éteindre sans délai les foyers virulents où s'alimentait la passion populaire dans le midi de la France et dans la plaine hongroise.

La vie de son compatriote, Thibaut de Plaisance, devenu Grégoire X, est trop bien connue pour qu'il soit utile d'en relever ici les principales étapes. Comme cardinal, il remplit la même carrière aventureuse de légat pontifical bien qu'en des circonstances plus calmes. Comme pape, son action fut souve-

raine; il éleva l'autorité du Siège apostolique à son maximum de puissance et eut vraisemblablement changé le cours de l'Histoire dans le Proche-Orient si une mort prématurée n'avait anéanti ses plans de croisade. L'auteur rassemble, pp. 144-151, sur ce pontife une très utile bibliographie à laquelle le signalement de manuscrits des pages 152, 153, ayant surtout trait à son procès de canonisation, ajoute en prix et en utilité.

Inutile de dire que la double monographie, consacrée par le comte Nasalli Rocca à ses deux grands compatriotes est écrite *con amore*, avec cette chaleur patriotique qui veut être un fervent hommage sans cesser de servir la vérité historique. Toutefois ce livre, de tenue au reste sérieuse, ne saurait passer pour une œuvre de science où les questions progressent à grand renfort d'érudition. Il appartient à la haute vulgarisation qui, soucieuse de bien dire, se propose surtout d'instruire en intéressant.

V. Laurent.

B. Schwineköper, *Der Handschuh im Recht, Amterwesen, Brauch und Volksglauben*, Junker und Dunnhaupt, Berlin 1938, in-8 de xvi-162 pages (Neue deutsche Forschungen. Abteilung Mittelalterliche Geschichte 5.).

Le gant a fourni depuis la fin du XVIIe siècle la matière de neuf mémoires d'étendue et de nature fort diverses. Sa valeur sociale, symbolique et juridique a été minutieusement étudiée et diversement interprétée. Il a paru à l'auteur ou plutôt à son professeur, M. P. Schramm, que la question pouvait, à l'aide d'une recherche exhaustive et d'une méthode moins routinière, faire encore des progrès sensibles.

Notre petit vêtement a été considéré surtout comme un monument de la symbolique; il est et le restera incontestablement. Mais on a craint qu'en posant la question sous cet aspect légèrement abstrait on eût minimisé le rôle très réel par lui joué dans les institutions publiques de la chrétienté médiévale. Peu d'objets usuels ont connu un emploi si multiple. Pour caractériser chaque usage et déterminer sa portée dans la vie courante, il a d'abord fallu se prêter à un patient décompte de tous les témoignages parvenus à notre temps.

L'auteur consacre quatre Parties à ce délicat travail. Une première (p. 3-13) esquisse l'histoire du gant depuis l'Antiquité jusqu'au commencement du haut Moyen-Age et se clôt sur l'examen des noms (manica, wantus, chirotheca, handschuoh) donnés au vêtement par la tradition germano-latine. Il est question dans la seconde du gant-insigne dans l'usage ecclésiastique ou civil : histoire et signification des gants épiscopaux, abbatiaux ou, à titre plus exceptionnel, cléricaux, puis des gants royaux comme marque distinctive de la suzeraineté possédée par le monarque, ou déléguée à ses subalternes (vassaux) et à ses mandataires (ambassadeurs, juges, etc.). En troisième lieu (65-122), est précisé le rôle du gant en de nombreuses applications du droit, dans l'ample sphère de la féodalité occidentale : instrument du *Launegild* lombard ou *retrodonum*, signe de propriété concédée sur les personnes ou sur les choses, objet symbolisant l'attitude de dépendance et de vassalité ou concrétisant la recon-

naissance du pouvoir judiciaire ou politique. Enfin — quatrième chapitre — le destin très divers et passablement pittoresque du gant dans la tradition populaire (123-150).

L'auteur en arrive à la conclusion qu'une véritable histoire du gant ne saurait être écrite. Ses lignes générales ressortent toutefois assez nettement de l'enquête : pièce de vêtement destinée à protéger la main, elle en devint d'abord l'ornement, puis prit valeur d'insigne. C'est l'Église qui en fit le premier usage; les rois adoptèrent, diversement suivant les pays, l'exemple des évêques et en multiplièrent les applications. Mais tandis qu'une catégorie de laïques obtenaient de porter le gant, l'usage n'en passa aux abbés qu'à la faveur de faux. Sous le rapport du symbolisme, le petit vêtement figure, en ses multiples emplois, essentiellement une suppléance de la main qui commande, qui confère ou donne, voire même qui bénit ou protège. Son influence fut dès lors très profonde dans toutes les sphères de civilisation occidentale, mais plus anciennement et plus particulièrement dans les pays régis par le droit germanique, où il se présente comme un élément de continuité et d'unité sociale.

M. Schwineköper le démontre avec un luxe impressionnant de témoignages et un louable souci de synthèse. Le chapitre final (Zusammenfassung, p. 151-159) eut cependant gagné à étudier dans le détail le rôle joué par le gant dans les institutions; les multiples textes cités et analysés permettraient de brosser un tableau beaucoup plus évocateur de certains aspects de la vie publique et privée. Mais telle n'était sans doute pas l'intention de l'auteur, qui, d'autre part, m'a paru assez mal informé et trop réticent sur l'usage du gant à Byzance. P. 53, 54, il prend pour vêtement de parure ce qui n'était qu'instrument de chasse, le texte de Choniatès se trouvant à cet égard bien explicite. Il ne s'agit donc point là d'une coutume franque, mais d'un usage très ancien. Cette sorte de gants ou mouffles durent figurer au vestiaire impérial avant les Croisades ou du moins dès l'institution de la charge de Grand ou Premier Fauconnier dont c'était l'insigne. La présence du gant sur les monnaies de Jean Comnène Ducas, empereur de Thessalonique (1232-1243) et non de Jean II Comnène, comme on le dit p. 59, n'inclut pas une imitation, difficilement concevable, des monnaies de Bénévent mais une application du même droit lombard importé en Thessalie-Macédoine par les Montferrats et autres seigneurs de même allégeance. Voir mon article de la *Cronica Numismatica si archeologica*, Bucarest, 1939, N. 113-114 : *Le gant à Byzance. Symbole monétaire et instrument du droit public.*

V. Laurent.

A. M. Schneider, *Byzanz. Vorarbeiten zur Topographie und Archäologie der Stadt*, Berlin 1936 (= Istanbuler Forschungen herausgegebenen von der Abteilung Istanbul des archäologischen Institutes des deutschen Reiches. Band 8), in-4 de 106 pages, une carte, un relevé topographique et neuf planches.

Défigurée par cinq siècles de remaniements, de destructions ou de simple abandon, la physionomie de l'ancienne Byzance devient chaque jour plus insai-

sissable. Du Cange, dans sa monumentale *Constantinopolis Christiana* en avait emprunté les traits multiples aux sources littéraires les plus variées sans toutefois pouvoir graphiquement lui composer un visage assorti. La connaissance du sol est en effet indispensable pour l'établissement d'une carte urbaine où les déductions des données historiques ne devraient figurer qu'après sévère contrôle du terrain. Affirmer avec M. Schneider (p. VI) que le document seul ne peut fournir l'argument décisif, c'est assurément trop de pessimisme, du moins pour les églises et monastères encore debout et affectés sous un nom turc au culte musulman. Des chartes — et tel fut le cas du couvent du Sauveur Incompréhensible — ou quelque modeste signalement de la tradition écrite peuvent fonder des identifications, plus certaines que ne le fera jamais, en cette matière, l'apport de l'archéologie. Néanmoins, en la plupart des cas, les textes n'acquièrent leur pleine valeur qu'après leur confrontation avec la partie du sol auquel ils se réfèrent.

Le très grand nombre de ceux qui ont écrit depuis un siècle sur la topographie byzantine se sont précisément trouvés dans cette situation privilégiée de pouvoir, soit travailler sur place, soit y faire de fréquentes apparitions. Cette intéressante discipline doit à pareille circonstance ses incontestables progrès, dont l'ampleur eût été plus grande et l'assise plus solide si, au lieu d'être des médecins ou de simples professeurs passionnés de choses anciennes, les chercheurs avaient compté au nombre des professionnels. Plusieurs érudits bénévoles, forts de leur connaissance des lieux mais de culture générale ou technique insuffisante — n'en a-t-on pas vu qui ignorait ou lisait trop péniblement le latin, le grec ou les langues vivantes ? — ont compilé des mémoires dont l'apparente autorité a créé des traditions intangibles en certains milieux. Ce fut le mérite de Mordtmann et de Van Millingen d'avoir donné forme et fond à une cohue de thèses où l'enthousiasme patriotique le disputait trop souvent à l'observation critique. Force est cependant de reconnaître qu'ils n'ont pas toujours pu ou su s'affranchir eux-mêmes de leur milieu levantin et de ses dogmes topographiques. La manière de Preger et du regretté P. Pargoire, pour révolutionnaire qu'elle fût, représente la seule doctrine sûre en pareil domaine et c'est parce qu'ils n'ont pas eu de continuateurs que ces études ont semblé aboutir à une impasse.

On va en effet répétant (voir dans ce livre même un écho page V) que, sans fouilles de quelques importance, la recherche risque de tourner en rond. C'est une erreur parce que l'inventaire des sources est loin d'être achevé, parce qu'aussi l'interprétation de leurs multiples témoignages prête en plus d'un cas fort à caution. L'œuvre de Du Cange mérite d'être reprise avec toutes les ressources de l'érudition moderne et c'est pourquoi notre Institut, qui se propose de reconstituer, dans le cadre d'un nouvel *Oriens Christianus*, la carte religieuse de Byzance, salue comme une promesse le nouveau livre de M. Schneider, l'homme le plus qualifié pour définir les coordonnées archéologiques de la topographie byzantine. Son mémoire, qui ne veut offrir que des travaux préliminaires, doit son importance particulière à ses signalements et relevés de

sites ou de monuments anciens peu ou point notés jusqu'ici. Comme les incendies jadis, les travaux d'urbanisme ou les simples entreprises de constructions mettent aujourd'hui à jour des ruines de toutes époques. L'auteur a puisé dans ses notes personnelles ou dans les dossiers minutieusement dressés par son Institut une impressionnante série de données inédites qui, pour rester encore anonymes comme la plupart des monuments auxquels elles se rapportent, élargissent notablement le champ des hypothèses et préparent les solutions définitives.

Le nouvel ouvrage de M. Schneider a surtout le caractère de notes : aucun plan d'ensemble, mais une suite de courtes dissertations ou d'observations techniques. Le tout eût facilement pu se grouper sous deux chefs : études de points particuliers (1-50) et commentaire de la carte topographique dressée sur base du relevé au 10.000e gracieusement communiqué par la Préfecture de la ville d'Istanbul. M. Schneider n'y a fait figurer que les identifications par lui tenues comme sûrement acquises; il y a ajouté par contre de nombreux signalements de ruines dont il caractérise la nature. Son exposé nous entretient ainsi successivement du martyrion des saints Carpus et Papylus (1-4 : réédition d'une étude dont les conclusions ont été contestées; voir dans cette revue, t. XXXVIII, 1939, 145, 146); de la mosquée d'Isa Kapi, déjà étudiée ici (t. XXIV, 1925, 14-25) et identifiée sous réserve avec l'église conventuelle du Iasitès (*EO*, XXXII, 1933, 332); des fresques de la mosquée de Toklu Dede (15-16), du Forum Tauri (17-22), de la Basilica et de sa citerne (23-26), du Palais de Boucoléon (27-29), de la citerne d'Aspar (30, 31), des mosaïques de Sainte-Sophie récemment mises à jour (32, 33), d'un pavement en mosaïque de Sainte-Sophie (34-37), des catalogues des églises grecques attestées après la Conquête (38-49), des cartes archéologiques de Byzance dressées depuis Dethier (1879). Suit l'ample registre alphabétique (51-96) qui illustre le plan annexe : Églises, couvents, mosquées (51-79), Palais, colonnes, édifices (79-86), Citernes (86-90); autres observations et relevés de tout genre (90-96). Un triple index allemand, grec et turc (99-106), précédé de courts additamenta (97, 98) clôt le livre et consacre sa pleine utilité.

La valeur d'une enquête aussi consciencieuse, due à un praticien de bonne école, est en effet incontestable. Il reste cependant que c'est avant tout l'œuvre d'un archéologue porté à minimiser parfois le témoignage des sources littéraires ou à le rejeter sur un simple réflexe venu d'un contact trop tendu avec les monuments.

Au risque de paraître verser dans un égal système, je dois avouer mon complet désaccord avec l'auteur sur plusieurs points. Ce ne saurait être ici le lieu d'une discussion de fond. On me permettra néanmoins de revenir, après avoir formulé quelques constatations et desiderata, sur de petits problèmes où l'auteur me met en cause.

Signalons d'abord, à propos de l'étude des catalogues des églises existantes à l'époque moderne, que la base en est précaire. En effet, il n'y a pas eu depuis un demi siècle pires éditeurs de textes grecs que ceux à qui nous devons ces

fameux textes. Et c'est une gageure que d'avoir consenti à collationner des formes de toponymes souvent plus maltraités par ces philologues d'occasion que par toute la tradition. Les conclusions à en déduire ne seront définitives qu'après une nouvelle publication des rôles précités et leur confrontation avec de multiples autres renseignements dont il n'a pas encore été fait de recherche systématique. Le métropolite d'Héliopolis Gennade a montré récemment à ce même propos de quelle aide peuvent être ces données parallèles glanées en marge des manuscrits, dans des récits de voyageurs, sur les monuments eux-mêmes ou dans des actes de chancellerie. L'essai tenté par le savant prélat sur quelques points doit être étendu à chaque église et couvent mentionné. Ainsi nous avons dit ci-dessus (p. 307) pourquoi les identifications couramment reçues et ici enregistrées (nn. 17 et 26) de N.-D. de la Théotokos Gorgoépékoos et de N.-D. d'Espérance ne paraissaient nullement satisfaisantes. D'autres semblent tout aussi contestables et il n'est point improbable qu'un examen attentif des seules sources existantes introduirait plus de consistance dans ce monde d'hypothèses.

Le catalogue des églises proprement byzantines constitue grâce à ses dossiers bibliographiques et ses aperçus chronologiques un excellent mémento pour les chercheurs à venir. Il est regrettable pour cela même que l'auteur ait cru devoir circonscrire aux édifices encore repérables sur le terrain ses attentives investigations. Mais c'est affaire de plan et l'on ne saurait lui en faire un reproche. Son vrai tort serait plutôt d'avoir trop sacrifié aux thèses courantes en leur donnant même parfois un degré de certitude qu'elles n'avaient pas dans l'esprit de leurs auteurs. Ainsi en est-il de l'église de Sainte-Anastasie p. 51, 52 (voir les notations très pertinentes du P. Janin ici même, XXXVI, 1937, 129 suiv. et la réserve déjà formulée par J. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, 90, 91, texte et note 4 non relevés dans la bibliographie). C'est aussi le cas du monastère de Chora identifié avec un hypothétique couvent d'Aétius (voir ci-dessous), à quoi s'ajoute la possibilité d'une assimilation à la Kékharitoméné (p. 57, 58), de Kyra Martha (p. 61), à la légende surestimée et identifiée à tort avec la Kyramas ou Hodeghetria de Buondelmonti (voir ci-dessus, p. 317, n. 2), d'Odalar Cami, toujours confondue avec Sainte Marie des Dominicains (p. 62, 63; voir *EO*, XXXV, 1936, 107), de saint-Théodore (p. 77) identifié avec Kilisse Mescidi, etc.

M. Schneider suggère de donner le nom de Citerne d'Aétius à la vaste excavation dite couramment citerne d'Aspar. Personnellement je n'en ai jamais douté et pense que les objections formulées là contre n'ont rien d'irréductible. En revanche, on ne voit pas comment l'auteur en vient à identifier l'église d'Aétius de Gerlach avec le sanctuaire de Chora. Le chapelain-voyageur avait certainement en vue un autre édifice dont il y avait foison dans ce quartier, car, à moins d'hallucination, il n'eût pu voir aux côtés du Métochite une personne qui n'y figure pas et dont l'accoutrement l'avait tant frappé. Quant à l'affaire du monogramme c'est bien risqué d'en faire dépendre une solution aussi radicale. Le même signe, qui pullule en sigillographie, devait se trouver

sur bien des monuments distincts d'âge et de destination. On voit par exemple de la Pammacaristos que le goût du monogramme ne s'était pas perdu sous les Paléologues. Le signalement de Gerlach veut seulement dire que le fondateur de l'église par lui mentionnée avait nom Théodore, éventuellement le Métochite lui-même ou tout autre homonyme. Et naturellement ce genre de signature monogrammatique trouvait place normale à l'extérieur.

Au sujet de l'image (mosaïque ou peinture) de Léon VI, M. Schneider me fait observer que la décoration actuelle des portes impériales est originale et exclut donc toute présence d'accessoire étranger. Fort bien, mais l'icone pouvait être suspendue au mur d'autant qu'elle ne se trouvait pas immédiatement au-dessus de l'entrée mais sur le côté des *Belles Portes* et non du *Paradis* comme s'attarde à répéter le savant auteur. L'orientation topographique d'Antonin de Novgorod à cet endroit précis de sa description, non moins que d'autres recoupements de sources littéraires condamnent la distinction voulue entre les *Belles Portes* et les *Portes impériales*. Le voyageur russe et Tzetzès mentionnent un seul et même portrait impérial, qui, comme l'image du Sauveur dont Antonin parle à la même occasion, a bien pu être une mosaïque portative ou mobile.

Autres remarques : P. 62, l'auteur envisage la possibilité d'identifier Manastir Mescidi actuelle avec l'Aya manastir d'une charte ottomane. Le fondement est fragile, car dans la toponymie turque primitive l'appellation de *manastir* a pu être fréquente. Au reste, la question de son emplacement véritable sera peut-être un jour tranchée, car le texte arabe porte une précision topographique que la préface n'a pas, à savoir : *près du Hammam Mustafa Pacha*, à distinguer, me dit M. Wittek à qui je dois ce complément inattendu et appréciable, de l'actuel Koca Mustafa Pacha hammami bâti plus tard. — P. 65. Le renseignement de P. Gilles (voir ci-dessus, p. 309) permet-il d'identifier en toute sécurité le Myrélaion avec Bodrum Cami ? Il n'en paraît rien. La région est clairement désignée, non le site même. Mais toute probabilité demeure. — P. 75. La démonstration concluante de M. del Medico n'est nullement basée sur les deux typica publiés par le P. Delehaye, mais sur un document analogue de deux siècles plus anciens, le typicon de l'impératrice Irène Comnène. M. Schneider conteste l'identification par moi proposée et adoptée par del Medico (Byzant. Zeitschr. XXXII, 1932, 29 suiv.) du couvent (de femmes) du Sauveur Philanthrope avec les ruines explorées aux Manganes par M. Demangel. Comme ce dernier vient de publier le résultat de ses fouilles, le problème pourra être repris sur base plus sérieuse, mais je ne crois pas que la solution ici donnée (identification avec l'église du Sauveur de la Chalce) s'impose en quelque manière.

J'ai dit ci-dessus ce que je pense de la carte annexée à ce mémoire. Notons ici un double avantage qu'elle a sur les autres. Deux séries d'emplacements, signalés, l'une par des lettres, l'autre par des chiffres, sont exactement situés et leur nature soigneusement caractérisée ou discutée dans le livre. Il est à

souhaiter que l'auteur puisse continuer à parfaire ce catalogue des ruines byzantines anonymes, œuvre d'archéologue qui pourrait fournir à la topographie urbaine des points de repère décisifs. Les planches annexes nous donnent une carte générale des palais groupés entre l'Hippodrome, Sainte Sophie et la mer (pl. 10), diverses coupes du martyrion des saints Carpus et Papylus (pl. 1-3), l'intérieur un peu romantisé de deux tours (pl. 4), des fresques de Toklu Dede (pl. 5), une vue aérienne du forum Tauri et de son quartier (pl. 6), la mosaïque de l'Hodighitria conservée au Phanar (pl. 7), enfin deux planches (8 et 9) de vues d'églises (Ay kapi, Sinan mescidi et notre pseudo Kyra-Martha) et de pièces archéologiques (pavements, chapiteaux, bas relief de sarcophage).

Malgré les erreurs signalées auxquelles s'ajoutent une certaine indigence bibliographique et un nombre encore respectable d'incorrections matérielles (coquilles pour la plupart), le livre de M. Schneider reste bien ce qu'il s'est proposé d'être : un instrument dont la consultation s'imposera toujours à tous ceux qui, historiens et topographes, voudront se familiariser avec l'espace vital de Byzance ou en préciser la topographie.

V. LAURENT.

J. KARST, *Précis de Numismatique Géorgienne*. In-8 de 92 pages incluant douze planches. Paris, Les Belles-Lettres, 1938 (= Publication de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg).

Les grands travaux de Brosset ont acclimaté en France et intensifié en Europe le goût des choses géorgiennes, histoire et institutions. La numismatique à laquelle le savant orientaliste donna, le cas échéant, son attention est surtout redevable à un autre chercheur français, Langlois, auteur, en 1851, d'un volume consacré au Moyen-âge. Le grand âge de ce travail, ses limites restreintes, comme aussi l'abondance d'études particulières rédigées sur la matière en langue nationale, ont déterminé l'auteur à tenter un précis embrassant tout l'ensemble du monnayage géorgien des origines à l'incorporation russe (1802). On pourra penser qu'il y avait gageure à condenser en si peu de pages une matière aussi vaste que complexe, d'autant que le plan comporte en sus l'indispensable aperçu sur la métrologie (61-78). Imparfait, comme il l'est intentionnellement, ce petit livre n'en donne pas moins une idée exacte des sources (traités ou chartes réglementant la frappe et les émissions et fixant les règles du calcul (11-23), de l'évolution du type et de la répartition des séries monétaires (44-59). Entre ces deux études, selon un plan à la vérité très discutable, M. Karst a consigné un chapitre II (24-33) où l'on trouve à la fois une dissertation complémentaire du prince Théimouraz, revu par Brosset et l'auteur, et la table alphabétique des mesures usitées. Suit, également hors cadre, un utile Historique de la numismatique géorgienne (34-43).

Quatre types de monnaies forment le fond du système géorgien : 1) le type néo-persan, distingué par ses caractères arabo-persans; 2) le type byzantin,

calqué sur le monnayage de Constantinople ou de Trébizonde; 3) le type mongoloïde d'un emploi occasionnel après les invasions tatares ou turques; 4) le type arabo-géorgien avec prédominence de lettres coufiques. Les espèces nationales n'étaient pas si abondantes qu'elles pussent suffire aux transactions commerciales; l'or byzantin et arabe y suppléa; tandis que les dirhems des califes et les vieux deniers sassanides ou romains complétaient le numéraire en argent. Il devait naturellement s'ensuivre entre ces monnaies concurrentes des rapports de poids et de mesures et il eût été intéressant autant qu'instructif de savoir comment les ateliers géorgiens réagissaient et quel compte ils tenaient dans leurs alliages de cette situation. Je ne pense pas que l'auteur ait entrevu ce problème de numismatique comparée. Le vocabulaire est également riche de terme grecs dont il ne pouvait être superflu d'indiquer la relation de valeur avec leurs équivalents byzantins; ainsi trouvons-nous le botinat du basileus éponyme Nicéphore III et Cirmanéoul, plus tardif, correspondant aux manouélata de Manuel II de Trébizonde, et qui eut cours jusqu'au XVIIIe siècle. Quant au *doucat* que l'auteur rattache à Constantin Doucas, le ducat occidental ne lui est sans doute pas étranger. A mentionner aussi l'as, le drachme et le follis.

Le petit livre de M. Karst apprendra beaucoup au lecteur non spécialisé. J'ai peur qu'il ne paraisse trop fragmentaire aux numismates et que les parties traitées, trop farcies de longues citations, ne restent en deçà de ce qu'avaient écrit ses grands devanciers. Les caractéristiques générales de la Numismatique géorgienne, surtout son hybridisme, sont néanmoins clairement formulées.

Et l'on reste sur cette impression que la présente étude, d'abord destinée à servir d'appendice au commentaire du code du roi Vakhtang II, paru en 1933, n'est qu'une ébauche d'un Manuel systématique où de multiples problèmes à peine effleurés trouveraient place. Si l'auteur le réalise jamais — cet essai le qualifie — on souhaiterait qu'il soit rédigé en un français moins levantin et que les planches finales, au lieu de reproduire de vieux dessins, mettent à notre disposition l'image des originaux eux-mêmes.

V. Laurent.

A. S. Atiya, *The crusade in the later middle ages*, Methuen London 1938, in-8 de XII-603 pages avec deux planches en couleurs, huit en noir et quatre cartes. Prix 30 sh.

Ce nouvel ouvrage se pose en continuation de la grande œuvre récemment terminée par R. Grousset (1934-1936) et en réaction contre la thèse selon laquelle l'ère des croisades se clôt avec la prise de Saint-Jean d'Acre (1291). Les très nombreux documents mis à jour à l'instigation de la Société de l'Orient latin et les travaux du comte Riant, de Delaville le Roulx et de Jorga ont si largement fondé ce point de vue qu'on s'est étonné de voir l'historien français arrêter son exposé à la limite adoptée par les manuels anciens. Toutefois il faut bien s'entendre. L'idée de croisade, à quelques invectives que la

voue certaine polémique, n'a jamais déserté, ne désertera vraisemblablement jamais l'âme chrétienne; elle s'est manifestée de mille manières après la chute de Constantinople (1453) et il serait possible de remplir des volumes de tous les projets qu'elle a suscités. Mais il est indubitable que, perdu les dernières places du continent palestino-syrien, si l'intention maîtresse resta toujours la délivrance de Jérusalem, les buts immédiats furent plus limités et d'un idéalisme parfois très coloré. L'Islam, dont la position en Égypte restait toujours très forte, commença sa ruée sur l'Europe. Défendre Constantinople contre la main-mise turque, l'enlever aux Grecs à l'occasion ou mâter la puissance offensive du Caire, telles furent les tâches que les événements imposèrent à l'Occident aux XIVe et XVe siècles. Celles-ci continuèrent, il est vrai, dans deux directions différentes l'œuvre de saint Louis et ne voulaient être comme elle qu'un prélude à la conquête de la Palestine. Mais tant que le littoral syrien restait aux Chrétiens, l'Europe pouvait se considérer en état de guerre virtuel avec l'Islam et chacune de ses offensives, quel qu'en fût l'objectif immédiat, tendait à la défense et à l'accroissement des possessions d'Outre-mer. Pour cela même, elle restait dans la ligne directe des grandes croisades. Au contraire, le retrait des derniers chevaliers latins marqua une coupure par laquelle l'Occident redevint étranger aux territoires qu'il s'essaya à récupérer. Les mobiles qui l'y pousseront furent d'ailleurs de qualité si diverse que l'on peut, que l'on doit parler aussi sous ce rapport de périodes bien tranchées. Ainsi donc, quoi qu'il en paraisse au premier abord, la fin du XIIIe siècle et la catastrophe d'Acre constituent bien la fin d'une ère. Il n'en reste pas moins cependant que ce qui suivit fait corps avec les grandes expéditions des âges précédents et mériterait d'y être rattaché dans les histoires générales. En préparant la matière d'une synthèse, M. Atiya leur a rendu un très précieux service.

Ce n'est pas toutefois que l'auteur nous présente ici le récit détaillé ou le décompte net des efforts renouvelés dans le même but après 1300. Les limites posées à ses recherches sont même trop restrictives, car il n'est donné sur la période qui va de la bataille de Nicopolis (1396) à la chute de l'empire byzantin (1453) que de brèves perspectives. L'époque ici particulièrement étudiée se borne ainsi à tout le XIVe siècle. Quatre parties assez disparates se partagent l'exposé. La première (3-25) brosse un tableau général de l'idée de croisade durant le bas moyen-âge; le climat politique est nettement caractérisé, mais on ne voit guère quelle fut, en regard des idéalismes ou du vil intérêt, la réaction des foules qui, en cette époque troublée par la guerre de Cent ans, puis par le schisme d'Occident, compte plus que jamais. La seconde a un caractère avant tout documentaire et passe en revue (29-230) l'énorme littérature due aux théoriciens ou aux propagandistes, Pierre Dubois, Raymond Lulle, Burcard, Marino Sanudo, Pierre de Thomas et Philippe de Mézières, auxquels sont associés de nombreux pèlerins de Terre Sainte ou de simples voyageurs. Le sujet de la troisième section (233-278), bien que brièvement traité, est de soi le plus vaste que l'auteur se propose ici; aussi n'est-il, lui aussi,

qu'esquissé dans ses lignes générales. On y recherche les facteurs de croisade disséminés par l'Orient grâce à l'activité des missionnaires latins, au prosélytisme chrétien et à la politique mongole des papes. Cette étude trop brève m'a paru la plus neuve et la plus intéressante de ce livre. Enfin, quatrième et principale enquête, (281-483), l'histoire détaillée des diverses expéditions, de celles du dauphin Humbert II, de Pierre I de Lusignan (contre l'Égypte), d'Amédée de Savoie (contre les Turcs d'Europe), de Louis II de Bourbon (contre Tunis); suivent le récit de la croisade dite de Nicopolis à laquelle l'auteur a déjà consacré un volume entier et une enquête plus neuve sur la controffensive musulmane, tant turque que mamlouke à partir du XVe siècle. Le livre se ferme sur une vue générale de la croisade à l'époque étudiée, avec supputation des causes et des conséquences de son échec final. Cinq appendices (le texte d'une *Petitio* de Raymond Lulle, la longue liste des pèlerins et voyageurs signalés entre 1274 et le XVe siècle sous 351 numéros, une analyse de la correspondance diplomatique de l'Aragon avec l'Égypte, une liste des croisés connus d'Alexandrie, de Tunis et de Nicopolis, enfin des tables chronologiques des papes, empereurs, rois et patriarches d'Orient et d'Occident), une imposante bibliographie raisonnée (537-569) et un copieux index (571-603) augmentent singulièrement le prix d'un ouvrage dont on peut contester certaines idées, mais qui restera de longtemps un très utile instrument de recherches.

Certes la matière est ancienne et a été souvent explorée. Néanmoins le volume de M. Atiya nous paraît présenter le double avantage d'avoir traité son sujet du point de vue oriental sans négliger l'aspect occidental trop strictement étudié et de s'être livré au préalable à une vaste lecture des sources arabes dont l'idiome lui est familier. La documentation traditionnelle y a gagné quelques points. En revanche, l'utilisation des sources byzantines ne m'a paru ni assez étendue ni assez judicieuse; l'auteur semble même travailler à cet égard de seconde main, d'autant que l'on chercherait vainement dans les bas de pages farcis de citations romanes, latines et arabes un seul texte grec. D'ailleurs, s'il faut en juger par la table d'initiales des pp. 538, 539, l'auteur doit être à peu près étranger aux études byzantines, car aucune revue d'aucune langue ne s'y trouve mentionnée et Dieu sait si les balkaniques aiment traiter de Varna, de Kossovo, de Nicopolis et autres moments fameux de leur histoire. Pourquoi la nomenclature des ouvrages classés *Secondary authorities* est-il si courte, quand il y avait lieu d'énumérer, entre tant d'autres, les livres d'O. Halecki sur Jean V et la Papauté, de Soranzo sur la Papauté et les Mongols, de Krause sur les prises de Constantinople en 1204 et en 1453 (Halle 1870), de Miller sur les Latins dans le Levant (1204-1566)...? Parmi les sources orientales, l'auteur aurait dû citer et critiquer, au sujet de la croisade de Smyrne, le récit du *Dusturname* du poète turc Enveri, Istanbul, p. 57-71. Il ne me paraît pas non plus que, dans son tableau de la réaction musulmane, l'auteur ait suffisamment dépeint, d'une part, l'effort de coalition des diverses communautés du monde islamique pour chasser les chrétiens de la Méditerranée orientale et, d'autre part, l'extrême division qui opposait entre eux les émirats ana-

toliens. De ce point de vue, l'ouvrage ignoré de P. Wittek, *Das Fürstentum Mentesche. Studie zur Geschichte Westkleinasiens im 13-15 Jh.*, Istanbul, 1934, eût procuré des aperçus nouveaux et un supplément de littérature. — L'activité des missionnaires dominicains, agents de la politique pontificale et internationale de l'époque, a été en bonne partie renouvelée par le P. Loenertz en diverses études publiées depuis en monographie spéciale sous ce titre : *La Société des Frères Pérégrinants* (cf. *EO*, XXXVII, 1938, 206, 207). Il y avait lieu d'en faire état ainsi que d'autres travaux parallèles du même savant et de ses confrères. — Je ne vois pas non plus que les sources historiques aient toujours été utilisées d'après leur édition la plus récente et donc la plus critique. Ainsi pour les Annales Genuenses s'en reporte-t-on à A. Giustiniani (1855), pour la chronique de Froissart à l'édition bruxelloise de 1870-1877 quand l'édition parisienne en cours de publication était largement utilisable, les *Démonstrations Historiques* de Chalkocandyle d'après Migne (cf. EO, XXVII, 1928, 465 suiv.), Phrantzès d'après Bonn et Migne sans signalement de l'édition de J. B. Papadopoulos, la chronique de Panaretos d'après Tafel et Fallmerayer etc., etc. — La liste des *Miscellaneous works* pourrait être à la fois élaguée et enrichie de livres nouveaux, tels que ceux de R. M. Dawkins, *Modern greek in Asia Minor*, Cambridge 1916, de A. Wachter, *Der Verfall des Griechentums in Kleinasien im XIV Jahrhundert*, Leipzig 1903, etc. — Les erreurs de détail ne sont pas rares non plus; ainsi la chronologie patriarcale appelle plus d'une correction (p. 530 et suiv.); on fait assister saint Thomas au concile de Lyon et, d'autre part, il n'est nullement établi qu'il n'y eut pas de discussions, car les lettres impériales laissaient en suspens la procédure d'abjuration, ce dont la Curie se formalisa. — Ce qui est dit du moine calabrais Barlaam (p. 264) est, malgré l'ample note du bas de page, parfaitement incomplet puisqu'il ne souffle mot des travaux de Mgr G. Mercati, du P. Jugie et de M. Schiró, l'éditeur des lettres; la politique extérieure des Paléologues est résumée d'après une documentation maintenant dépassée par la publication de documents édités par Lampros et autres, d'études dues à Halecki surtout; il n'a pas été prescrit au concile de Florence que les Grecs inséreraient le Filioque au Symbole (p. 266) et il est étonnant que la note bibliographique (p. 266 n. 2) consacrée à cette assemblée ignore tout des travaux les plus récents à ce point que le nom du P. Hoffman n'y paraît même pas.

Imparfaite dans ses enquêtes, l'information de M. Atiya aboutit à des conclusions où, en dépit d'un indéniable désir d'impartialité, transparaît l'oriental prompt à s'illusionner sur les aspects fondamentaux des questions. Ainsi en vient-il à émettre en fin de livre ce paradoxe (p. 483) que la vieille cause (celle de la croisade) avait sombré dans l'oubli cinq siècles lorsque les armées alliées entrèrent à Jérusalem le 10 décembre 1917. Non, Nicopolis n'a pas été le tombeau de l'idée de croisade que Napoléon a lui-même caressée après bien des rois de France et des empereurs germaniques. L'histoire des Papes — pourquoi l'auteur ignore-t-il Pastor ? — des XVIe et XVIIe siècles est pleine

d'efforts comparables à ceux de leurs plus actifs prédécesseurs pour qui la ruine de la puissance ottomane n'était, non plus, qu'un prélude au recouvrement des Lieux Saints.

Le présent ouvrage mérite néanmoins toute attention et le plus sympathique éloge. Il peut servir de point de départ à des recherches plus poussées dans les multiples directions par lui explorées. Le lecteur y trouvera un exposé très clair de toute la question, un riche inventaire de sources orientales d'ordinaire peu exploitées et quelquefois peu abordables, enfin une solide base de documentation qu'il prendra seulement la peine de mettre à jour. C'est assez pour le recommander et lui souhaiter large diffusion.

V. Laurent.

Radu Vulpe, *Histoire ancienne de la Dobroudja*, Bucarest 1938. Tirage à part du volume La Dobroudja (Académie Roumaine, Connaissance de la terre et de la pensée Roumaines, t. IV) pp. 35-454 suivi de 46 planches dont six cartes.

M. Vulpe, qui vient de recueillir la succession d'un brillant byzantinologue, M. Tafrali, à l'Université de Iasi, est un historien doublé d'un archéologue, comme il sied de l'être de ce côté du Danube. Le passé national le plus lointain, qui s'éclipse momentanément avec le VIIe siècle, a en effet laissé plus de trace sur le sol que dans les sources littéraires. Celles-ci ne se coordonnent et ne s'éclairent qu'au contact du témoignage multiple et circonstancié des monuments. C'est pourquoi il a fallu d'abord fouiller sans relâche une terre généreuse qu'un demi siècle d'efforts est loin d'avoir épuisée. Mais, dès maintenant, les matériaux sont devenus si abondants que, sans se flatter d'écrire rien de définitif, l'on est en droit de tenter une reconstitution des faits et d'esquisser le régime des institutions locales. C'est ce dont l'auteur s'est fort bien acquitté pour ce qu'on appelle de nos jours la Dobroudja.

Province excentrique de l'empire romain, boulevard contre les invasions à la première époque byzantine, la contrée resta jusqu'aux invasions slaves du VIe siècle un centre commerçant d'une très grande vitalité. Ce fut la Scythie Mineure dont le passé subit à partir d'Héraclius une éclipse totale de trois siècles et qui, par la suite, connut les plus mouvantes vicissitudes. M. Vulpe limite son exposé à la période ancienne non sans ouvrir une perspective, du plus saisissant contraste, sur l'époque de décadence moderne.

Un utile prologue rend un juste hommage aux archéologues, qui ont organisé la recherche sur un nombre élevé de sites anciens, à Troesmis, Axiopolis, Tropaeum, Tomis, Callatis, Salsovia, Durostorum, Histria et ailleurs. Fouilleur, le plus génial d'entre eux, V. Parvân savait interroger les ruines et leur rendre, sans romantisme ni faux appareil d'érudition, l'âme fruste mais ardente qui jadis les habita. Son projet d'une synthèse a été déjoué par une mort prématurée; du moins a-t-il lumineusement résolu une foule de problèmes préliminaires posés par de multiples découvertes et cette circonstance a permis à

son élève de pouvoir fonder plus solidement son minutieux exposé allant de la préhistoire à la disparition de la civilisation romaine du Bas-Danube.

Enserrée entre la Dacie à l'ouest, la Bessarabie et la steppe russe au nord, la Mer Noire à l'est et les Balkans au sud, la Dobroudja, dont la population s'entremêle sans cesse d'éléments allogènes, réagit politiquement en sens unique qui fut toujours celui des invasions. Ainsi, tandis que, du Danube au littoral pontique, la paix favorise les échanges et l'essor des institutions, une forte poussée pesa de tout temps sur ses frontières septentrionales. Le monde eurasiatique trouva en effet dans ces plaines basses et fertiles une échappée commode vers la Méditerranée. Ses peuplades errantes s'y pressèrent périodiquement durant tout le Moyen âge. Cimmériens, Scythes, Sarmates, Gètes, Huns, Avares, Bulgares, Petchénègues, Coumans et Tatares passèrent et repassèrent par son territoire, y laissant plus d'une fois quelque trace fugitive. C'est ce qui en a fait jusqu'à la stabilisation moderne un pays de contrastes et d'insécurité relative suivant le pouvoir occupant. Celui-ci fut toujours de droit un empire méridional à qui incomba le devoir d'organiser sur le Danube la ligne de sécurité. C'est à quoi s'employèrent d'abord les Perses, en premier lieu Darius, les Thraces balkaniques, et les généraux d'Alexandre avec un succès parfois contestable. Seuls les Romains purent y introduire, au prix de vigoureuses réactions contre les attaques des Barbares, une paix durable jusqu'au jour où les migrations trop puissantes forcèrent, du Ve au VIIe siècle, le barrage d'ailleurs affaibli comme l'empire. La réaction justinienne fut éphémère; les Bulgares n'y maintinrent que de rares positions stratégiques incapables de défendre le fleuve mais indispensables pour s'assurer la police de ce vaste couloir. La politique des Comnènes revint à la conception romaine du Danube-frontière. Et leur exemple ne sera plus perdu pour les dynasties futures, car, ainsi que le note très judicieusement l'auteur, Byzance sera toujours présente en Dobroudja, soit directement par son expansion militaire, soit sous la forme de l'influence religieuse et de la suzeraineté politique. Les Turcs modelèrent leur attitude sur celle de leurs prédécesseurs jusqu'au jour où la solide structure de l'empire russe ayant arrêté les migrations, le fleuve, resté une artère commerciale d'importance vitale dans le sud-est européen, cessa d'être la ligne de défense des peuples sédentaires contre le débordement des migrations asiatiques.

De ces diverses périodes, M. Vulpe en étudie deux avec un particulier détail, la romaine et la justinienne (byzantine). La plus ancienne, la mieux attestée archéologiquement, offre en effet la matière d'une vaste enquête et il faut se féliciter que, malgré son souci d'opportune concision, l'auteur n'ait négligé aucun des problèmes (ethnique, militaire, culturel) que présente toute synthèse. La seconde, riche dans sa brièveté relative, m'a toutefois semblé plus neuve et plus utile, car les monuments de l'antiquité chrétienne sont si rares qu'on n'en peut négliger aucun. Leur importance fait même regretter qu'une aussi petite place leur ait été mesurée dans la copieuse illustration groupée à la fin du volume. Celle-ci est par la netteté de ses figures et le choix de ses motifs parmi

les meilleures que nous ait données l'érudition balkanique, ordinairement prodigue en images mal clichées. Elle ajoute un charme prenant à ce livre d'alerte érudition et en multiplie, au même titre que le précieux index final, l'incontestable utilité.

Il manque cependant à ce livre deux chapitres, l'un qui eût reconstitué la topographie historique de la province (l'ébauche qu'on en trouve, p. 329 suiv., a valeur de nomenclature, non de répertoire raisonné), l'autre où la géographie ecclésiastique, dégagée des contingences historiques, eût été étudiée pour elle-même (voir p. 340 suiv. quelques notations trop fugitives). Quel qu'ait été l'essor de l'Église dobroudjéenne et le crédit que certains s'attardent à trouver à la Notitia dite des Iconoclastes, je ne puis admettre un seul instant sur la foi de ce seul document l'existence de 14 évêchés suffragants de Tomis. Les raisons en seront exposées longuement dans le *Corpus Notitiarum* en cours d'édition. La bibliographie de l'auteur concernant cette pièce (p. 341, notes) ignore l'édition de Konidaris qui lui a réservé tout un petit volume (Athènes, 1934), et les nombreuses observations que la science occidentale (L. Duchesne, L. Robert, Fr. Dvornik, Honigmann) lui a consacrées. Notons en passant la méprise de la page 345 qui donne au mot *catholique* dans l'expression : *lecteur de la sainte et catholique Église*, un sens confessionnel, nécessaire, ajoute-t-on, à une époque de querelles dogmatiques très actives. Eh non, il s'agit tout bonnement de l'église *cathédrale* de Tomis. Inutile donc de songer à la concurrence d'églises hérétiques. A ce même propos, on eût aimé lire une étude comparative du style basilical de la région avec celui des nombreux édifices religieux de même époque disséminés dans les Balkans et en Asie Mineure. — P. 394. J'avoue n'avoir trouvé nulle part la preuve que Michel VIII Paléologue ait jamais pris pied en Dobroudja et que les Seldjoucides autorisés par lui à s'y établir se soient convertis au christianisme.

Ces remarques de détail pourraient être multipliées; elles n'enlèvent rien au mérite de ce volume qui, grâce à la langue dans laquelle il est écrit, est promis à une large et opportune diffusion. Les incorrections de français sont à la vérité nombreuses mais elles ne nuisent nulle part à la clarté du texte.

V. Laurent.

E. Dade, *Versuche zur Wiedererrichtung der lateinischen Herrschaft in Konstantinopel*, Jena 1938, in-8 de VII-158 p. avec trois tableaux généalogiques.

L'Occident, qui marchanda si mesquinement son appui à l'empire latin de Constantinople par lui fondé, se prit, quand Byzance fut tombée sans coup férir entre les mains de Michel VIII Paléologue, d'une passion fébrile pour sa restauration. Projets et moyens furent accumulés pour reprendre ce qui avait été si facilement perdu. L'histoire de ces tentatives et des constellations politiques qu'elles déterminèrent n'avait pas encore été écrite; lacune d'autant

plus sensible que tout le mouvement qu'elles suscitèrent se trouve intimement lié aux deux autres grandes questions du moment, la croisade et l'union des Églises tour à tour servies et compromises par lui. Sources et littérature, très dispersées et souvent inabordables, avaient de ce fait besoin d'être confrontées et fondues en une première synthèse qui serait profitable aux spécialistes eux-mêmes. Telle est la tâche dont M. Dade s'est acquitté avec autant de perspicacité que de lucide concision.

L'auteur s'est proposé un double but : d'abord marquer les incidences de cette volonté de restauration sur la politique des puissances occidentales; en second lieu, définir les moyens militaires et diplomatiques mis en œuvre dans ce but. L'époque à laquelle s'étend cette enquête (1261-1310) semble à prime abord trop rétrécie, car les chancelleries européennes éprouvèrent plusieurs fois avant la domination turque les mêmes velléités de reconquête. Mais ce ne sera dans la suite que des manifestations sporadiques, tandis que le présent exposé nous mène jusqu'à l'épuisement d'un effort continu. Cette constatation légitime le plan adopté, bien qu'on eût désiré en guise d'épilogue tout au moins un court aperçu sur le rebondissement de la même affaire sous les derniers Paléologues.

L'ordre suivi est purement chronologique et distingue deux périodes, l'une la plus critique, qui va de 1261 à la fin du siècle, et l'autre qui poursuit jusque vers 1310. Dans la première, la croisade prend deux aspects; désintéressée et velléitaire avec Baudoin II que l'Europe plaint mais répugne à secourir, elle devient, dans le jeu de Venise et de Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, une puissante machine offensive dont les papes ont parfois peine à freiner la marche. Deux forces s'y opposent et, grâce à la condescendance de Rome envers les Grecs, s'équilibrent au point de se neutraliser : celle, en tout temps, redoutable de l'angevin et celle, moins brutale mais plus cauteleuse, du Paléologue. La seconde phase affrontera au contraire deux faiblesses, Charles de Valois dont ni la personnalité ni la puissance ne sauraient se comparer à celles de son grand oncle et Andronic II, le type de l'incapable servi par les circonstances. Le danger fut néanmoins aussi pressant des deux côtés et l'on peut dire que ce sont deux rois de France qui ont sauvé Byzance d'une nouvelle catastrophe, Louis IX en déroutant son frère sur Tunis, et Philippe le Bel en neutralisant par une trop longue passivité les plans de son cadet. L'action diplomatique et militaire n'en fut pas moins très intense, en raison des nombreux facteurs engagés dans la lutte à laquelle la présence des Catalans en terre byzantine donna à certains moments un caractère tragique.

L'auteur semble attribuer avant tout l'échec final à l'affaiblissement de l'idée de croisade. Je ne pense pas, pour ma part, que les parties successivement liguées dans la poursuite de cette grande entreprise fussent mues par une aussi haute préoccupation. Certes les nombreux projets de conquête élaborés après le concile de Lyon présentaient l'occupation de Constantinople comme nécessaire à une possession durable de la Terre Sainte. Mais c'étaient là pures théories que Venise et les héritiers de Baudoin II videront à leur profit de l'antique

idéal auquel la chevalerie européenne devait encore au XIVe siècle payer un lourd tribut. Une république d'affaires et des princes prétendants ne pouvaient qu'intéresser médiocrement une Europe d'ailleurs fort divisée après la mort, très dommageable à l'avenir de la Chrétienté, du pape Grégoire X. L'insuccès final est plutôt imputable aux conflits d'intérêt qui périodiquement divisèrent les alliés soit en Méditerranée occidentale soit dans le Levant. Et la responsabilité incombe surtout à Venise trop exigeante et trop versatile dans son utilitarisme. La rivalité de Gênes et le désintéressement de Philippe le Bel mirent fin, pour un temps, à la politique d'agression tenue en haleine depuis un demi siècle.

Le livre de M. Dade, clair et précis à souhait, mérite tout éloge. Si les grands aperçus lui font défaut, si même le facteur psychologique paraît parfois sous-estimé, la trame des événements est reconstituée avec une objectivité et une richesse d'informations qui en fait le plus utile commentaire des *Histoires* contemporaines. Tous les érudits intéressés au destin de la Méditerranée aux confins du *due* et du *trecento* devront d'abord attentivement méditer ce volume.

Quelques remarques de détail : p. 6 n. 19, le titre de nouveau Constantin est donné à Michel VIII sur un sceau des plus curieux (cf. V. Laurent, *Les bulles métriques dans la littérature byzantine*, avec littérature, p. 239, n. 273). — P. 7, sur l'importance et les suites de la bataille de Pélagonie, il eût fallu signaler l'article de Dendias dans les Mélanges Diehl, I, 1930, 55 suiv. P. 46-47. L'attention particulière que Grégoire X prêtait aux préparatifs de Charles d'Anjou peut-elle s'appeler défiance ? Certes le remuant vassal ne cherchait que d'en faire à sa tête, mais son sort était trop bien entre les mains du pape pour que celui-ci eût à redouter un coup de folie. D'autre part, il est avéré qu'il favorisa les desseins de son vassal dans la mesure où ils lui servirent d'instrument d'intimidation. — P. 103, Muntaner et Pachymère sont d'accord pour placer la bataille au début de juin; l'erreur du chroniqueur catalan porte donc plutôt sur le jour, et encore se trompe-t-il de 24 heures à peine. — P. 126, n. 673 : Il y est question d'une recension de l'histoire de Pachymère contenue dans le cod. reg. 2558. Cette manière de citer est quelque peu anachronique; il s'agit du cod. paris. graec. 1723, qui, à l'endroit visé, conserve avec la majorité des manuscrits le seul texte original de l'écrivain byzantin. Celui qui se lit en imprimé est une paraphrase tardive ainsi que je l'ai démontré jadis; cf. Byzantion, V, 1929, 197 suiv., sujet sur lequel la découverte d'une nouvelle copie va bientôt me permettre de revenir.

V. Laurent.

Kyriakidès, Stilpon P., Βυζαντιναὶ Μελέται, II-V Thessalonique 1939, in-8 de 334 pages avec six pages hors-texte.

M. Kyriakidès a pris naguère la courageuse initiative de consacrer au passé byzantin une série d'études de la plus probe érudition, études poussées à fond à la faveur d'une très large information. Mieux placé que quiconque à Thessa-

tonique pour puiser aux richesses de l'Athos, l'auteur peut, au reste, en chaque cas, joindre l'intérêt de l'inédit à la rigueur de ses inductions. Le volume de mélanges que nous présentons aujourd'hui est d'une particulière variété et d'une valeur documentaire rarement égalée.

Les sujets traités sont à la vérité assez disparates, mais ceci n'importe. Ils sont aussi d'importance inégale et donnent matière à de courtes notes ou à de longs mémoires. Ainsi la pièce liminaire, est consacrée à l'histoire des murs de Thessalonique (5-17), suivie d'une enquête de caractère littéraire (date de composition des Naumachika du patrice et parakimomène Basile (21-26); d'une étude fondamentale sur la région et le thème de Boléron (29-224) à laquelle font pendant des tableaux, incomplets mais utiles, des gouverneurs des divers thèmes macédoniens connus (225-232); de tout un lot de problèmes plus particuliers (235-298) intéressant le taktikon d'Ouspenskij, la dignité de proèdre et ses relations avec le traité précédent, l'évêché d'Achridô et les Turcs Vardariotes, le village strymonien de Sdrabikion et la mort tragique de Georges Maniakès à Ostrovo, le district (bandon) de Zabalta, l'évolution des thèmes et les noms de leurs gouverneurs avec un appendice sur le titre de stratélate, le catépan des contingents slaves de l'Opsikion. Une bonne table onomastique (299-324) ferme le volume; ce qui n'est peut-être pas suffisant là où l'exposé met en œuvre tant de textes nouveaux et anciens, bourrés de titres et de toponymes. Six cartes, qu'on sera tenté de trouver légèrement réticentes, aident puissamment à s'orienter dans cette cohue de noms souvent obscurs.

Il ne saurait évidemment être question de résumer dans cette simple recension les conclusions de tant de recherches particulières. Plusieurs prêteraient à discussion minutieuse, d'autres à de notables compléments. Voici du moins quelques résultats parmi les plus sûrs : 1) L'auteur supposé du traité de marine (Naumachika) doit être identifié avec le fils naturel de Romain Lécapène, Basile, patrice et parakoimomène; la date de composition se place entre 948 et 959, très vraisemblablement en 958-59. La raison de suspecter la paternité du dit Basile manque de poids. En effet, d'une part l'épigramme liminaire, vantant les connaissances nautiques, et stratégiques, du personnage est explicite; d'autre part, au lieu de s'en remettre, comme d'autres, à quelque spécialiste, le désir d'être auteur a pu lui venir de l'exemple de son beau-frère Constantin VII et de Léon VI. L'inscription dédicatoire appartient évidemment à la tradition littéraire avec cette réserve toutefois que, contemporaine de l'écrit, elle a bien pu figurer sur sa première copie. — Sous le toponyme Boléron, il faut entendre non une localité mais une région attestée littérairement depuis la moitié du IXe siècle jusqu'au XIVe inclus. Ses limites étaient au nord le mont Papikion, au sud les approches de Christopolis (Cavalla), à l'est le territoire de la cité de Makrè. La capitale fut aux Xe-XIIIe siècles Mosynopolis et, vers le milieu du XIVe siècle, Gratianioupolis. Administrativement Boleron était rattaché au thème de Thessalonique tout en formant une unité particulière dont le destin multiple et les relations avec les gouvernements

voisins est longuement exposé. — Uspenski datait le Taktikon par lui édité des années 842-856, à quoi M. Kyriakidès tente de substituer l'intervalle 809-828; ce qui, sans doute, ne sera pas enregistré sans débat. — Il en sera de même de la note consacrée à la création du titre de proèdre et de ses rapports avec la date du taktikon de Benechevitch. Ce n'est pas sous Léon VI (886-912), nous rappelle-t-on, mais lors de l'accession au trône de Nicéphore Phocas (963) que fut instituée la dignité susdite; en suite de quoi, le taktikon qui la mentionne doit lui être postérieur. Le premier point était acquis et lumineusement prouvé par un article de M. Diehl (*De la signification du titre de proèdre à Byzance*, dans les Mélanges Schlumberger, Paris, 1924, 105, 117) ignoré de l'auteur; quant au second, si le principe peut en être admis, l'argumentation prêtera aisément à discussion. — La fragilité de mon hypothèse touchant le changement d'Achridon en Akrasou m'est apparue le jour où j'ai pu étudier en excellentes photographies la collection des sceaux byzantins de Vienne. Les précisions de M. Kyriakidès m'enlèvent les derniers doutes et j'accepte ses explications à cette réserve près que l'évêque du lieu si brillamment repéré s'appelait, non Etienne, mais Constantin. Pour ce point et certaines considérations sur les Bardariotes je me permets de renvoyer à mon article des *Mélanges Nikov* (sous presse). — Le délicat problème de l'évolution des thèmes est traité avec doigté et aux dépens de plus d'une position acquise; il serait désirable que ce qui est resté fatalement une ébauche soit traité avec tout le détail possible. La solution de ce problème est capital pour une meilleure compréhension de l'histoire encore si peu fouillée des derniers siècles de Byzance. Ce chapitre ne tient peut-être pas assez compte du caprice même officiel qui faisait donner ou prendre, pour désigner un grade ou une fonction déterminée, les dénominations les plus diverses; en outre, l'aspect fiscal du commandement militaire — les gouverneurs cumulent parfois finances et armée — devra être reconsidéré et maintes études de M. Dölger consultées à cette fin. Tel qu'il se présente, l'essai de M. K. n'en constitue pas moins un excellent acompte.

Une des grandes attractions de ce livre est le large parti qui y est tiré de la sigillographie. Certes le matériel exploité est minime à côté de ce qui sera un jour à la disposition des historiens. Le rédacteur du grand recueil en préparation constate néanmoins combien une intelligente utilisation contribue puissamment à l'élargissement et à la solution de nombreuses questions. Les cas sont toutefois nombreux où les sceaux étant mal édités ou datés causent des embarras imaginaires. Et l'on en aurait ici plus d'une preuve. Corrections et additions m'amèneraient trop loin et risqueraient de donner le change au sujet de l'extrême utilité du présent ouvrage, révolutionnaire en bien des points, contestable et déficient parfois mais si fortement documenté de textes connus ou inédits que son étude attentive s'impose à tous.

Souhaitons que l'auteur reprenne par le menu plusieurs problèmes par lui soulevés au cours de ses exposés. Il y trouvera l'occasion propice de se corri-

ger en maints endroits, mais plus encore d'enrichir largement nos connaissances en cette matière difficile et peu explorée, que reste la géographie politique et ecclésiastique des Balkans au Moyen âge.

V. Laurent.

D. Simonescu, *Literatura românească de ceremonial. Condica lui Georgachi, 1762.* Studiu si text, Bucarest, Fondation Carol I, 1939, in-8 de 334 pages. Prix : 200 lei.

Le *Code* de Gheorgachi, terminé d'écrire le 5 novembre 1762, est loin d'être sans objet pour les études byzantines. Certes l'auteur, son temps, le milieu sont tout modernes et ne rappellent à tous égards que de loin la tradition constantinopolitaine. Cependant il y a démarquage réel du protocole usité à la cour des anciens basileis par un majordome des princes moldaves et l'on nous assure que cette adaptation tardive de coutumes périmées eut force de loi et régla sous le prince Calimachi (1761-1764) et ses successeurs l'ordre des cérémonies officielles. Comment en vint-on après une si longue éclipse à ressusciter des rites que tout semblait au moins partiellement vouer à l'oubli ? La vague d'hellénisation, répandue par le pays depuis la venue des Phanariotes, gardait-elle assez de force, malgré une très nette décroissance, pour commander les attitudes du souverain et régler le train de sa maison ? Ou cette fortune serait-elle due à un caprice de fonctionnaire érudit assez heureux pour faire agréer de son prince le faste archaïsant des grands ancêtres orthodoxes ?

J'avoue n'avoir pas trouvé dans l'étude de M. Simonescu réponse satisfaisante à cette importante question. Sans l'avoir approfondie, on est tenté de voir dans cette reviviscence tardive l'effet imprévu d'une édition, l'un des plus beaux succès de librairie qui soient à enregistrer. En effet l'on sait que le *De Ceremoniis* de Constantin Porphyrogénète ne nous est conservé qu'en une seule copie. Or celle-ci se trouvant dès 1726 à Francfort-sur-le-Mein ne put guère être utilisée par le compilateur roumain. Il s'ensuit qu'il en eut connaissance par la publication de Leich-Reiske (1751-1754). Serait-ce dès lors trop avancer que de mettre l'intérêt suscité par cette œuvre singulière à l'origine du traité du logothète Georgaki ? Ce maître de cérémonies — car telle était sa charge — aura trouvé l'occasion bonne de codifier d'après ce type classique et un second d'époque plus basse les divers us de la cours moldave. En cherchant bien on trouvera peut-être l'exemplaire de Reiske qui fut entre ses mains.

La curiosité avait toutefois été attirée sur pareil sujet quelque vingt ans plus tôt, quand le fameux Dapontès offrit à Constantin Mavrocordato, en 1741, une copie de la traduction en langue vulgaire — œuvre du futur patriarche de Jérusalem Chrysanthe — du cérémonial des Palélogues, dû au Pseudo-Codinus. L'idée de substituer au droit coutumier un cérémonial écrit put venir au prince réformateur en feuilletant ce travail, mais elle ne prit corps que lorsque l'œuvre du Porphyrogénète eut fourni le cadre d'un traité plus complet. Dans ce sens la venue en Roumanie de ce traité a pu être décisive.

Toutefois il ne saurait s'agir d'une simple version, ni même d'une adaptation étroite du texte byzantin, la cour de Iasi ayant des habitudes plus modestes que celle de l'antique Reine des Villes. Cependant plus d'un trait est conservé, plus d'un rite présenté non seulement sous le même jour symbolique, mais avec le même tour de phrase; surtout le plan est identique sauf suppression d'éléments somptuaires ou additions commandées par les habitudes locales. L'imitation est néanmoins très loin de s'étendre à tout le *De Ceremoniis* dont 25 chapitres seulement sont démarqués sur 155 originaux. C'est plutôt du *De Officiis* qu'il se rapproche pour l'ampleur; il en omet cependant huit bons chapitres.

Du point de vue rédactionnel, Georgaki se serait davantage inspiré du Pseudo-Codinus : mêmes procédés stylistiques, même goût des digressions historiques, mêmes rappels des coutumes passées. La préférence du logothète s'explique, d'autre part, en raison de la concision de ce dernier auteur, et, de l'autre, pour l'avantage de la traduction qui mettait son œuvre à sa portée. Je doute que le personnage fut assez lettré pour se tirer d'affaire avec le texte brut du Porphyrogénète, à supposer d'ailleurs qu'il n'entendît point le latin. Sa science du grec lui permettait évidemment d'en comprendre l'économie générale, et d'en percevoir quelque utile détail. L'étude comparative du Cérémonial roumain et de ses modèles byzantins mériterait d'être poussée à fond, bien au-delà des lignes générales que M. Simonescu consigne, non sans répétitions, dans son intéressante enquête. L'histoire de certains manuscrits et éventuellement de l'édition de Leich-Reiske joue surtout en l'affaire un rôle à préciser.

Cet aspect de la question par quoi le *Condica* se rattache à nos études n'est que secondaire pour l'éditeur qui vise d'abord à caractériser le genre littéraire auquel appartient l'œuvre, à rechercher les causes de la faveur quasi subite dont celle-ci jouit sous le prince Grégoire Callimachi, à analyser ses multiples éléments politiques, ecclésiastiques, ethnographiques, à en étudier la langue, à préciser dans la mesure du possible la personnalité de l'auteur qui, chose curieuse, échappe à toute identification certaine, enfin à marquer sa diffusion et à signaler ses diverses éditions. Le programme est idéal et son exécution, laisse, en dépit de certaines longueurs et généralités, assez bonne impression. Après un rapide aperçu de la littérature cérémonielle chez les byzantins et les slaves (Bulgares, Serbes, Russes, Polonais), l'éditeur inventorie les divers éléments protocolaires ayant pénétré dans la littérature roumaine avant 1762 et décrit le mouvement de ce genre particulier chez les écrivains nationaux ou grecs des XVIIe-XVIIIe siècles. L'analyse de l'œuvre permet, entre autres, d'établir des glossaires précieux dont le grec (211-217) intéressera spécialement l'helléniste, qui y relèvera cependant certaines inexactitudes, v. g. les définitions données par Clugnet dans son Dictionnaire liturgique sont parfois curieusement étendues ou restreintes, ainsi pour *ipogonation*, qualifié de coussin à mettre *sous les genoux*, quand il fallait *à la hauteur des genoux*; en outre, l'un des deux mots usités n'est nullement la caricature de l'autre! *ipopsifios* se dit uniquement du candidat *élu* et non de n'importe quel aspirant; *orthrul* a pour répondant grec immédiat, non le terme commun qui signifie aube, mais

son équivalent liturgique avec sens précis d'office matinal ou laudes matutinae; *parisia* ne viendrait-il pas directement de παρρησία non παρουσία ? le grec correspondant à *polieleu* ne veut nullement dire *très miséricordieux* ni *très clément,* mais *qui contient de nombreuses fois le mot* ἔλεος, à savoir le psaume 135 seul; le grec spatharios n'est certainement pas dérivé de la forme neutre mais bien féminine (σπάθη) du mot-souche. Je reviendrai plus largement dans un prochain bulletin sur ces sortes de problèmes en rendant compte du livre de L. Galdi, *Les mots d'origine néo-grecque en roumain à l'époque des Phanariotes,* Budapest, 1939.

La tenue matérielle de l'ouvrage est loin d'être sans défaut; le grec (pp. 13, 15, 18, 19, 33, 70, 113, 189 ,etc.) et les langues étrangères, même le français (voir de jolis coq-à-l'âne, p. 212 sous les mots anosto, axion, 216 s. v. protopsaltis) sont écorchés plus que droit. Quelques autres détails d'importance : p. 13, le Clétorologion de Philothée est daté de septembre 889, non 900; p. 15, l'auteur ajoute à l'œuvre de Constantin VII, ici et ailleurs, un premier titre que rien ne justifie (Ἔκθεσις τῆς βασιλειου ταξεως *sic,* etc.); p. 14, on semble croire que l'ecthesis mis sous le nom d'Epiphane de Chypre est bien de lui; p. 15, n. 3, le manuscrit de Hambourg a été bel et bien repéré par qui de droit; cf. A. Vogt, *Le livre des Cérémonies,* Paris, 1935 (Texte), VII, n. 1 : plusieurs feuillets sans valeur; le codex de Leipzig est non des XIe-XIIe mais des XIIe-XIIIe, p. 15-16, etc.

Ces imperfections ne sauraient faire méconnaître la somme de méritoire labeur fourni par M. Simonescu ni diminuer la valeur de son importante monographie. Elles ne sont consignées ici que pour montrer combien la connaissance exacte du grec et une solide initiation aux institutions byzantines importent, le cas échéant, à une exploration vraiment scientifique du passé roumain.

V. Laurent.

G. I. Bratianu, *Etudes byzantines d'histoire économique et sociale,* **Paris Geuthner, 1938, in-8 de 294 pages, avec huit planches hors texte (= Universitatea Mihaileana din Iasi, IV).**

L'histoire économique et sociale de l'empire byzantin a été très longtemps étudiée en fonction des relations de l'Orient avec l'Europe occidentale, relations créées par les croisades et l'implantation de principautés latines outremer. La dernière décade a enfin connu une réaction salutaire contre cette tendance minimisatrice en recherchant ce que cette économie fut en elle-même et ce qu'elle apporte de particulier à la connaissance du monde médiéval. M. Bratianu a fourni à ce nouveau courant d'idées sa large contribution. Voire, il se présente comme le symbole même de cette nécessaire union qui doit rapprocher l'ancienne et la nouvelle école, tant par sa compétence dans le domaine proprement byzantin que par ses recherches sur le commerce des républiques italiennes. Mieux qu'à personne, les chartes génoises ou vénitiennes lui tien-

nent un langage concret qu'appuie une profonde connaissance des sociétés antiques et cette expérience politique, sans quoi les constructions de cabinet trahissent toujours quelque peu la réalité.

L'auteur se défend d'écrire ici l'œuvre fondamentale que nous eussions pu attendre de M. Andréadès si une fin prématurée n'avait pas trompé notre espoir. Son intention n'est même pas de nous livrer un ensemble homogène, mais de délimiter le plan et d'apporter au futur édifice des matériaux disparates mais imposants. Il lui a suffi à cet effet de rassembler sous la même couverture des travaux disséminés un peu partout au hasard de ses collaborations pour fixer les contours du grand œuvre et laisser l'impression qu'il se trouve parfaitement qualifié à nous donner ce que les études de sociologie romaine et hellénistique sont ou seront bientôt redevables à M. Rostovtzeff.

M. Br. réagit d'abord contre la tendance qu'ont accusée les meilleurs historiens du XIXe siècle de ne considérer la période postérieure à l'empire romain que comme une ère de décadence uniforme. Ce lui est une raison de fixer les divisions chronologiques de l'histoire byzantine : de la fondation de Constantin aux invasions arabes, puis, après une courte période de stagnation conséquente au repliement et à la réorganisation de l'état amoindri de toute l'Égypte et de la Syrie, vigoureuse reprise d'expansion économique et militaire sous les Isauriens et la dynastie de Macédoine où l'équilibre reste cependant inégal et va même en perte sensible, si l'on accepte d'abaisser ce que l'on est convenu d'appeler le Moyen-empire jusqu'à la catastrophe de 1204. Passé cette date, l'héritage de Byzance est ouvert dont prennent et prendront progressivement leur large part latins d'Orient, balkaniques et turcs envahisseurs.

Trois époques, trois états divers du potentiel économique et social. Pour chacune d'elles, le présent recueil, qui s'ouvre sur un réquisitoire assez dur pour notre temps (Vers le Bas-Empire), consacre à chacune, en trois groupes distincts, plusieurs mémoires assez étendus. A la *Nouvelle Rome,* qui garde longtemps la force et le prestige de l'Ancienne, sont réservés trois articles : 1) *Le réglement des dettes privées dans l'antiquité et la novelle de Justinien de 555* d'abord publié en roumain dans les Mélanges Pârvan (43-55) ; 2) *La distribution de l'or et les raisons économiques de la division de l'empire romain* qui eut une plus grande publicité (57-91) ; 3) *Empire et démocratie à Byzance ou histoire des dèmes,* tiré de la Byz. Zeitschrift 1937. La seconde partie porte cette exergue nuancée : *Grandeur et décadence de l'étatisme byzantin,* sous laquelle sont groupées deux études ; l'une déjà bien connue, extraite de Byzantion, mais transformée et augmentée (*Études sur l'approvisionnement de Constantinople et le monopole du blé à l'époque byzantine et ottomane* (127-181), l'autre qui, sous un titre de réclame : *La politique fiscale de Nicéphore Ier ou Ubu roi à Byzance* (802-811), a tous les avantages de l'inédit (183-216). — Enfin, dernier tableau où se reflète un double trait de l'héritage économique et social de l'empire byzantin : *L'hyperpère byzantin et la monnaie d'or des républiques italiennes au XIIIe siècle* et *Le servage de la glèbe et le régime féodal* (219-

264). Deux appendices terminent le volume, l'un, consacré aux anciennes modes orientales à la fin du Moyen âge (265-272) montre l'importance de celles-ci pour l'histoire des grands courants d'échanges entre les points les plus distants du globe, l'autre, plus immédiatement pratique, plaide la nécessité d'un institut roumain d'histoire et d'archéologie à Constantinople (275-279), cause qu'on est bien étonné de n'avoir pas vu aboutir. Une table onomastique et vingt belles planches hors-texte rendent la lecture de ce livre aussi commode qu'attrayante.

M. Bratianu excelle aux rapprochements les plus suggestifs et ne ménage pas, chemin faisant, la leçon aux maîtres capricieux de l'économie contemporaine qui en définitive ne savent parfois mieux faire que de ressusciter, au mépris de très vieilles expériences, les recettes les plus désastreuses. Si l'histoire est maîtresse de vie, elle ne saurait jamais être trop méditée par les gouvernements acculés à l'étatisme totalitaire. Ils y découvriraient, trop tard hélas ! certaines raisons de leur échec. Et cette note d'actualité ajoute un charme discret à la gravité de l'exposé que l'homme d'état roumain anime de toute son expérience politique. Il y a, de chef, à le voir disserter de matières qu'on eût cru mortes un plaisir et un profit jamais démentis là même où l'on serait tenté de différer d'avis.

V. LAURENT.

TALBOT RICE (D.), *The beginnings of Russian icon painting*. Oxford, University Press, 1938. Plaquette in-8° de 24 p. avec un hors-texte. Prix : 1 sh. 6 d. *Iranian influences in the Caucasus* (*Proceedings of the Iran Society*, *vol.* II, *part.* I). London, The Iran Society, 1938. Plaquette in-8° de 16 p., 4 hors-texte.

Deux leçons synthétiques, bien informées, sur l'art comparé. La première « isole » les influences-mères de la peinture religieuse russe : un facteur Constantinopolitain venant se combiner avec une réaction slave (verticalisme, balancement, juxtaposition de tons brillants : Théophane le Grec et André Roublev) ; facteur oriental : syrien et anatolien agissant indirectement par Constantinople, directement par le Caucase ; persan, pour les thèmes profanes ; un facteur indigène peu connu mais postulé par l'examen de la peinture russe.

La seconde leçon définit, par de nombreux exemples, le rayonnement de l'art Iranien dans les régions occidentales du Caucase, à l'époque chrétienne. Il s'exprime à la fois dans l'architecture, la sculpture, les arts mineurs, la peinture. Plus vif en Arménie qu'en Géorgie, il trouve néanmoins des deux côtés, en face de lui, une originalité locale indéniable.

J. GOUILLARD.

LEIB (BERNARD). *Anne Comnène : Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118).* Tome I (livres I-IV). Texte établi et traduit par B. L. Paris, « Les Belles Lettres », 1937. CLXXXII pages d'introduction et 178 pages doubles. (Collection byzantine publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé).

Un des textes les plus précieux de l'historiographie byzantine est bien le monument que la fille d'Alexis I Comnène a élevé à la gloire de son père. Peu nous mettent en contact aussi intime avec le monde byzantin et nous font pénétrer aussi avant dans son âme. Anne Comnène, en effet, non seulement est un brillant écrivain qui sait peindre hommes, faits et choses, mais, parce qu'elle se répand dans son œuvre avec ses pensées et réflexions, ses sentiments et réactions, elle est elle-même très représentative de l'esprit et de la psychologie de sa nation. Par ailleurs, la tranche d'histoire que nous livre son épopée intéresse presque autant l'Occident que l'Orient. Alors, en effet, plus que jamais par le passé, prennent contact, surtout par la grande Geste des croisades, le monde latin et le monde byzantin. Joignons à l'intérêt des faits l'intérêt du style : il ne pouvait se faire que l'Alexiade attendît longtemps son tour dans la collection byzantine Guillaume Budé, où font prime les ouvrages qui satisfont à la fois les goûts de l'humaniste et ceux de l'historien. Aussi bien s'est-il présenté pour une telle édition un ouvrier pour ainsi dire à pied d'œuvre, le Révérend Père Bernard Leib, que sa thèse de doctorat, *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XIe siècle,* a familiarisé avec cette époque.

La tâche entreprise est bien commencée. Une ample introduction ouvre le volume, rassemblant tous les éléments nécessaires à une parfaite intelligence et juste appréciation de l'œuvre comme de l'auteur. Elle se divise en trois chapitres : 1) L'auteur (la princesse porphyrogénète, l'écrivain, l'historien); 2) le sujet (la situation de l'empire byzantin, l'armée et la marine, la guerre, les Latins et les Croisés, le gouvernement intérieur, la vie byzantine, la religion et les idées, les Chrétiens grecs et latins); 3) le livre (la langue, les sources, les éditions, les traductions). Il n'est pas inutile de souligner ici que des deux manuscrits fondamentaux qui conservent l'Alexiade, le *Florentinus 70,2* et le *Coislinianus 311,* ce dernier n'a été utilisé dans la Byzantine de Bonn que par l'intermédiaire de Montfaucon qui en avait publié les variantes, au lieu que notre éditeur a eu l'avantage d'une consultation directe qui a permis de corriger souvent les lectures du savant bénédictin.

Le présent volume comprend seulement les quatre premiers livres, sur quinze, de l'Alexiade. On ne peut que rendre hommage à l'excellence de l'édition (1). La traduction s'est efforcée d'être digne de l'original. Malgré la complexité des tournures byzantines, elle a, sans nuire à la fidélité, beaucoup d'aisance, d'élégance et de clarté (2).

---

(1) P. 9, l. 18 et 19 les deux verbes συναντήσοι et ἐπιγνώσεται, étant coordonnés devraient semble-t-il, être aux mêmes modes et temps.

(2) P. 10, 18 et 19, οὗτος ὑπερπαίων ἐφαίνετο καὶ τὴν ἐκείνων πολυπειρίαν est

Au bas des pages de la traduction sont de fréquentes notes qui aident beaucoup à l'intelligence du récit et rectifient, quand il y a lieu, les erreurs de l'écrivain. Des notes complémentaires à la fin du volume achèvent ce travail d'éclaircissement (1).

Sur un petit problème d'ordre littéraire, on nous permettra d'être d'un autre avis que l'éditeur. Il s'agit du couplet qui courait dans le peuple à l'occasion de la fuite d'Alexis. Il y voit apparemment, à en juger par les irrégularités qu'il y relève (car il ne s'explique pas autrement), des vers politiques. Ne serait-ce pas simplement des vers octosyllabiques au nombre de quatre, octosyllabes réguliers, à la simple condition de prendre pour une syllabe les voyelles liées ensemble par la prononciation. De telles contractions sont ordinaires dans la poésie populaire de toutes les langues. Voici comment se construit notre quatrain (les voyelles liées en une syllabe sont mises entre parenthèses) :

Τό σάββατον τῆς τυρινῆς,
χαρὰ στ' Ἀλέ(ξιε ἐ)(νόη)σες το·
καὶ τὴν δευτέραν τὸ πρωΐ,
ὕπα καλῶς γεράκιν μου.

On le voit, aucun de ces vers n'a son accentuation sur la pénultième brève, comme c'est le cas dans les vers politiques, car le deuxième accent de ἐνόησες το disparaît dans la prononciation à cause de la fusion en diphtongue de νόη. Je soumets cette hypothèse au savant éditeur et à tous que ce petit problème intéresse.

P. 172, il est dit que le 28e canon du concile de Chalcédoine a été rejeté par le concile. N'est-ce pas beaucoup trop affirmer ?

P. 171, pour le contrat douteux de Michel VII avec Robert Guiscard, on renvoie à la traduction russe de Bezobrazov sans mentionner le texte grec publié par le même savant dans le *Vizantijskij Vremennik*, t. VI, 1899, 140-143. Voir surtout Fr. Dölger, *Regesten der Kaiserkunden des oströmischen Reiches von 565-1453*. II Teil 1925, 19 n. 1003, où l'authenticité du document est d'ailleurs mise en doute.

Pour terminer, nous souhaitons que ce premier volume de l'Alexiade de la Collection byzantine Guillaume Budé, si bien réussi sous tous les points de vue, tant en ce qui concerne l'édition que la traduction, ait promptement une suite, malgré la dureté des temps qui appelle ailleurs une partie des efforts destinés aux labeurs de la paix.

V. Grumel.

---

rendu : *même lui, l'emportait manifestement sur leur longue expérience* au lieu de : *lui, l'emportait même sur leur...* — P. 35, *sautant de celle-ci dans celle-là* n'est pas clair, car que remplace le pronom *celle-là ?*

(1) P. 171. A signaler une coquille : *Thomas* au lieu de *Cosmas*.

P. V. Neugebauer, *Hilfstafeln zur technischen Chronologie*. Kiel, Verlag der Astronomischen Nachrichten 1937 (maintenant à Berlin-Dahlem, Altensteinstrasse 40). Prix : 10 RM.

Ces tableaux, au nombre de plus de 50, comprennent toutes les supputations chronologiques autrefois en usage, depuis la haute antiquité jusqu'à l'époque moderne. Sont exceptés celles des Indiens, des Asiatiques orientaux, des Juifs, pour lesquelles l'auteur estime qu'il existe déjà de bonnes tables spéciales. L'ouvrage est divisé en trois parties. La première concerne les ères et l'année solaire fixe; la deuxième, l'année mouvante et l'année lunaire; la troisième, la chronologie des Mahométans et le comput des fêtes chrétiennes au moyen-âge et aux temps présents en Occident et en Orient (Byzantins, Russes, Arméniens, Syriens, Coptes et Abyssins).

Un tel recueil ne manquera pas de rendre de grands services tant par la richesse du contenu que par la clarté de la présentation. Tels tableaux offrent des renseignements difficiles à rencontrer réunis, par ex., celui, n° 14, qui nous indique les époques diverses, selon les lieux, de l'introduction du calendrier grégorien, celui, encore, n° 42, où est indiqué le premier jour de l'an dans les différentes contrées de l'Europe au moyen âge.

En vue d'une édition ultérieure que cet ouvrage mérite, qu'il nous soit permis de suggérer quelques améliorations, corrections ou compléments.

1) que soit indiqué quand commençait l'année olympique;

2) que l'indiction byzantine soit donnée conjointement avec l'ère byzantine;

3) que soit indiquée l'ère employée par certains chroniqueurs, comme Georges le Syncelle, Théophane, le Pseudo Syméon Magister. L'ère de Georges le Syncelle ne correspond à aucune de celles qui sont énumérées dans le premier tableau;

4) que soit indiquée l'ère chrétienne des byzantins;

5) l'adoption du calendrier grégorien par les Arméniens n'est pas indiquée; les Roumains et les Serbes sont de même oubliés;

6) il serait utile de signaler au sujet des diverses nations du Proche-Orient qui ont adopté le calendrier grégorien pour la vie civile, quel est leur comput pour la vie ecclésiastique, d'autant qu'il n'est pas uniforme.

7) dans la liste des fêtes mobiles des catholiques, donnée à la page 64, près de la moitié ne sont que des fêtes particulières à certains diocèses ou certaines familles religieuses qui ne les célèbrent pas à une date uniforme. Quant aux autres, sauf deux, le Sacré-Cœur et les Sept-Douleurs, toutes les dates indiquées comme actuelles sont fausses. Nous observons par ailleurs qu'un certain nombre de saints inscrits parmi les fêtes immobiles sont absents du bréviaire et du missel romains. Manifestement, la documentation de l'auteur en cette matière n'est pas à jour;

8) dans ce grand nombre de tableaux, on cherche en vain la série chronologique des dates de la fête de Pâques. L'auteur fournit bien les moyens de l'obtenir, mais qui ni préférera le résultat immédiat qui dispense de la recherche et épargne le temps ?

Ces remarques n'enlèvent rien à la valeur propre de l'ouvrage; elles visent seulement à le rendre plus parfait et par là à accroître son incontestable utilité.

V. GRUMEL.

SOTIRIOU (G. A.). Κειμήλια τοῦ Οἰκουμενικοῦ Πατριαρχείου. Πατριαρχικὸς Ναὸς καὶ Σκευοφυλάκιον. Athènes, 1938. In-4° de 114 p., 30 figures dans le texte et 64 planches.

On chercherait en vain dans le Trésor du Patriarcat œcuménique un reflet de ce qu'il put être au temps de sa splendeur. Une installation qui demeura précaire, plusieurs siècles durant, des calamités de toute sorte ont conspiré à l'appauvrir. S'il ne s'était enrichi, sur le tard, des dépouilles de deux grands monastères : la Kamariotissa de Halki et le Prodrome de Sozopolis, il serait aujourd'hui à peu près négligeable. Tel qu'il se présente actuellement, il est, en effet, constitué en grande partie de souvenirs modernes que de pieuses intentions ont tenté parfois de vieillir (le trône et l'ambon de saint J. Chrysostome).

Le catalogue descriptif très détaillé de M. Sotiriou qui est tout ensemble un témoignage de science et de piété nationale n'en sera pas pour cela moins bienvenu. Il sera désormais facile avec lui de courir à l'important en connaissance de cause. L'inventaire successif des objets d'art de l'église (trône, ambon, icones, sculptures) et du skévophylakion (ornements et vases sacrés, croix gravées, manuscrits) est intelligemment proportionné à la portée des pièces. Il ne s'arrête aux récentes que dans la mesure où leur ornement atteste la continuation d'une tradition artistique plus ancienne.

Les autres sont très attentivement examinées. Nommons les icones en mosaïque de la Vierge Hodigitria, du Baptiste, toutes deux du XIe siècle et prises à la Pammacaristos; les sculptures rapportées, sur le mur sud de l'église; les manuscrits.

Ces derniers sont presque tous des Évangiles, distribués généralement suivant les lectures liturgiques. La plupart sont antérieurs au XIVe siècle. Le plus précieux par son histoire est assurément l'Évangile n° *1*, l'unique rescapé de la bibliothèque de la Grande Église, du XIIe siècle. Mais l'historien de l'art s'arrêtera plutôt au Tétraévangile n° *176* et à l'Évangile n° *5* (XIIe s.). Le premier offre de belles miniatures de pleine page : six grandes fêtes (liste du pseudo-Chrysostome) réunies avec une Déisis et les tables des canons dans un cahier liminaire, les Évangélistes et leurs symboles, la Transfiguration. Le second se signale par de nombreuses miniatures marginales. Une illustration complète pour le *176*, suffisante pour le *8*, parallèlement à une minutieuse analyse, rend facile et profitable l'étude des deux *codices*.

J. GOUILLARD.

CASAMASSA (ANTONIO), *I Padri Apostolici*. Romae, 1938 (Lateranum, Nova series, an. IV, N. 3-4), Prix : 30 lires.

C'est une bonne fortune qu'un patrologue aussi estimé et compétent que le R. P. Casamassa, professeur à l'Athénée Pontifical du Latran ait livré au public ses doctes leçons sur les Pères Apostoliques. Ce volume bien imprimé et de belle présentation répond au mieux à son but qui est d'introduire à l'étude des auteurs communément groupés sous cette dénomination, et il serait difficile de trouver un guide mieux informé et plus méthodique. Procédant, comme il s'exprime lui-même, du cercle au centre, il examine l'un après l'autre les auteurs et les textes dans la tradition manuscrite, en eux-mêmes et dans leur contenu historique et doctrinal. L'exposé de la tradition manuscrite comprend non seulement le texte grec mais aussi les diverses versions anciennes en latin ou en diverses langues orientales et sera, de ce fait, particulièrement apprécié des travailleurs, d'autant qu'à la fin du volume se trouve une table de tous les manuscrits indiqués; celle-ci ne comprend pas moins de six colonnes. En outre, tous les problèmes qui se posent et qui ont été discutés entre érudits touchant l'origine, la chronologie, l'authenticité complète ou partielle de ces écrits sont repris ici et exposés avec une grande clarté, et reçoivent, comme on s'y attend, la solution la plus mesurée et la plus judicieuse.

Quelques légères lacunes ou inexactitudes :

On eût aimé un résumé et une appréciation sur la récente discussion au sujet de l'intervention de l'Église de Rome à Corinthe.

Au sujet du Pseudo-Barnabé et du Pastor d'Hermas, il faut dire que le texte grec du Sinaiticus avait déjà été découvert par Porphyre Uspenskij en 1845 et signalé par lui dans son *Premier voyage au monastère du Sinaï*, Saint-Pétersbourg, 1856, avant d'être découvert par Tischendorff, en 1859.

Au sujet de l'Épître à Diognète, l'auteur ne signale pas la tentative de l'archimandrite E. I. Karpathios de démontrer l'authenticité des chapitres XI et XII et même de compléter l'opuscule pour lui lacuneux (cf. *Échos d'Orient*, 1927, p. 370).

Ce sont là minuties que je m'excuse de relever, et qui disparaissent sous les mérites de ce livre admirablement informé, judicieusement pensé, clairement composé.

V. GRUMEL.

DÖLGER (FRANZ.-JOSEPH), Ἰχθύς. Band V : *Die Fischdenkmäler in der früh christlichen Plastik, Malerei und Kleinkunst*. Fasc. 5 et 6. Pages 321-480. Planches 304-315. Münster-in-Westf. – Prix : 9,50 RM. Pour l'Etranger 7,13 RM. Etranger (prix de souscription) : 6,30 RM.

A une cadence accélérée M. Dölger poursuit la publication des différents fascicules qui doivent constituer le tome V et dernier de son monumental ouvrage sur le symbole du poisson, commencé il y a plus d'une vingtaine d'années. Le présent fascicule double a pour objet les représentations du poisson dans les

scènes de repas païens ou chrétiens. Dans une première partie l'auteur est amené à rechercher les traces de ce symbole dans la littérature. Son examen porte tout d'abord sur la littérature gréco-romaine. Il cite et commente un nombre imposant de textes grecs ou latins où il est fait mention du poisson. De ces textes il ressort que dans tous leurs festins les païens accordaient au poisson une place importante. Aux Chrétiens il rappelait le Christ et sa passion. (Piscis assus, Christus est passus.) Il figurait comme mets principal dans la plupart des repas de fête, notamment à Pâques (lettres de l'évêque Formose de Césarée de Cappadoce), à Noël et aux anniversaires de naissance.

Dans une deuxième partie, l'auteur passe en revue les divers monuments où il a rencontré ce symbole et tente de lui donner une interprétation. Il serait trop long d'en faire l'énumération. Notons toutefois que la plupart des monuments étudiés sont des sarcophages provenant de différentes régions. Dix planches hors-texte illustrent cette riche documentation, fruit de nombreuses et fécondes années d'un labeur patient et minutieux qui est tout à l'honneur de l'auteur.

E. Jean.

Général N. Kalomenopoulos, Ἡ στρατιωτικὴ Ὀργάνωσις τῆς Ἑλληνικῆς Αὐτοκρατορίας τοῦ Βυζαντίου. 318 pages. Athènes, Imprimerie S. K. Blastos, 1937. **Sans indication de prix.**

L'empire byzantin, toujours entouré d'ennemis, dut veiller constamment à l'entretien d'une armée forte et instruite. Quelques-uns de ses empereurs et de ses généraux furent des écrivains militaires de toute première valeur et nombreux furent ses chroniqueurs et ses historiens qui s'intéressèrent aux questions militaires. Malheureusement ces sources si riches et si précieuses n'ont pas encore été utilisées comme elles auraient pu l'être. Certes les études sur l'organisation militaire des Byzantins ne font pas entièrement défaut. Ces problèmes, depuis cinquante ans, ont passionné bien des historiens dont les travaux sont tout à l'honneur de la science.

Toutefois ces questions présentent encore bien des points obscurs dûs en grande partie à la terminologie militaire byzantine variable suivant les époques et sur laquelle les historiens sont loin de s'accorder. L'ouvrage du général Kalomenopoulos n'a pas la prétention d'apporter du nouveau ni de faire la lumière sur un point controversé. L'auteur trouve qu'on accorde trop d'importance à la Chevalerie du Moyen Age au détriment de l'armée byzantine. Il lui semble qu'on ne rend pas un suffisant hommage à cette armée et ce parce qu'on ne la connaît pas assez. Son but sera donc de dissiper cette ignorance et de réparer une injustice. C'est moins le travail d'un historien s'adressant à des spécialistes que l'œuvre d'un soldat amoureux de son métier et justement fier d'un passé glorieux.

Jusqu'au VIe siècle l'armée byzantine ne diffère pas de l'armée romaine. Ce n'est que sous le règne d'Anastase I qu'elle s'orientalise et adopte une tactique et un armement nouveaux. Le recrutement varie suivant qu'il s'agit de l'armée

levée et organisée directement par le pouvoir central et composée indifféremment de nationaux et d'étrangers ou de l'armée recrutée dans les thèmes, pour les besoins du thème et placé sous le commandement direct du stratège. En marge de ces troupes régulières mentionnons ces gardes-frontière permanents que sont les ἄκριται. De nombreux éléments étrangers (corps auxiliaires, mercenaires, déserteurs, prisonniers de guerre) à un titre ou à un autre se voyaient utilisés par les Byzantins. Le choix et la formation des officiers (ἀξιωματικοί) et des généraux n'étaient pas laissés au hasard. Il y avait comme aujourd'hui des écoles militaires où dès leur plus jeune âge les futurs officiers s'exerçaient à l'art de la guerre.

Avec l'armement et l'équipement M. K. chemine sur un terrain singulièrement mouvant. Que d'incertitudes, que d'ignorance même sur la signification précise de maints termes militaires byzantins ! L'auteur dresse un tableau des armes offensives et défensives du fantassin grec, puis de ces machines de guerre compliquées et dangereuses autant pour les servants que pour l'ennemi et qui constituaient la grosse artillerie de l'époque. M. K. s'arrête longuement à la description d'une arme propre aux Byzantins, le feu grégeois, terreur des barbares de l'Occident. Mais cette armée déjà si puissante matériellement possédait une autre force, toute morale, qui résidait dans une discipline de fer et dans un profond sentiment religieux. Les exemples des chefs, leur sollicitude à l'égard de leurs hommes et de leur famille, les récompenses accordées aux plus méritants contribuaient efficacement à renforcer la cohésion et la puissance de choc de cette redoutable armée. L'auteur étudie ensuite la formation et l'instruction des unités tactiques, les méthodes de combat ainsi que l'organisation du haut commandement. Le livre s'achève sur une étude du système défensif de l'empire.

Tel est, rapidement esquissé, le plan de cet ouvrage dont le sujet est certes passionnant. M. K. nous permettra quelques remarques. Certaines parties nous semblent étriquées. Le chapitre des thèmes par exemple aurait pu être développé. La bibliographie est incomplète et parfois peu précise. Sans doute les renvois aux sources sont nombreux. Mais l'auteur ne semble pas avoir eu connaissance des études récentes sur le sujet. Du moins il n'y fait aucune allusion. Les lecteurs le regretteront. Ces quelques défauts n'empêcheront pas l'ouvrage de M. K. d'avoir une réelle utilité pour ceux qui, sans viser à une documentation approfondie, recherchent simplement une initiation rapide et assez complète.

E. Jean.

Ricciotti (G.), *Histoire d'Israël.* Traduction de P. Auvray. Tome I : *Des Origines à l'Exil.* In-8°, 562 pages, 128 illustrations, 4 cartes dans le texte et 4 hors-texte, tableaux. Paris, Éditions Auguste Picard, 1939. Prix : 75 francs.

L'extraordinaire succès de la « Storia d'Israele » du chanoine Ricciotti a montré tout l'intérêt que les catholiques d'Italie portent aux études bibliques.

Le livre du savant exégète italien, allégé d'un appareil critique encombrant, s'adresse en effet moins à des spécialistes qu'à une élite soucieuse d'avoir sur ces délicates questions un ouvrage au courant des dernières découvertes archéologiques et des plus récents travaux sur la Bible et par surcroît d'une lecture agréable. En regard des nombreuses productions rationalistes de même genre l'initiative catholique répondait à un réel besoin. L'accueil enthousiaste qu'elle reçut auprès du public italien en est un éloquent et suffisant témoignage. La version française dont le premier volume vient de paraître est due au R.P. P. Auvray. Celui-ci, à dessein, ne s'est pas écarté du texte original, sauf en quelques rares points.

L'ouvrage débute par une copieuse introduction de 134 pages, nécessaire d'ailleurs pour comprendre pleinement l'histoire des Hébreux. C'est ainsi que l'auteur esquisse à grands traits l'histoire des trois nations, Egypte, Assyrie et Babylone, qui ont influé diversement mais si profondément sur les destinées du peuple élu. Deux chapitres intéressants sur les lettres d'El-Amarna et sur l'exploration archéologique mettent le lecteur au courant des récentes découvertes qui projetèrent une si vive lumière sur la Bible. Cependant, quelle que soit la valeur des documents trouvés au cours des fouilles, la Bible reste la source par excellence de l'Histoire d'Israël. Aussi l'on comprend que l'auteur lui consacre de substantielles pages au terme de son introduction.

Ainsi dûment renseigné, le lecteur abordera avec profit le récit proprement dit. Les divers chapitres étudient tour à tour les patriarches, l'Egypte et Moïse, Josué et les Juges, la Monarchie et le Schisme, le Royaume d'Israël et enfin celui de Juda. L'un des grands charmes de ce volume réside dans son abondante et magnifique illustration. Un soin judicieux a présidé au choix des clichés qui sont pour la plupart d'une admirable netteté. De nombreuses cartes sont insérées dans le texte ou intercalées entre les chapitres. Elles sont en noir malheureusement et nous font regretter les cartes en couleur de l'édition italienne. Les modifications introduites par le traducteur portent principalement sur l'introduction et la Bibliographie. Le chapitre intitulé « Exploration archéologique » a subi quelques retouches notamment en ce qui concerne la chronologie de Jéricho. Le R.P. indique en note le résultat des dernières campagnes de fouilles (fouilles Rothschild-Marquet-Krause à Et-Tell en 1933 et fouilles à Jéricho en 1936) et complète sa Bibliographie sur ce point. Puisse cet ouvrage de haute valeur obtenir auprès du public français le même accueil qu'en Italie.

E. Jean.

Dölger (Franz), *Zum Gebührenwesen der Byzantiner*. Sonderdrück aus « Etudes dédiées à la mémoire d'André Andréadès ». 27 pages. Athènes, Imprimerie « Pyrsos » G. B. H., 1939.

Dans cette étude dédiée à la mémoire d'Andréadès, M. Fr. Dölger s'attache à mettre un peu de lumière dans une question complexe et généralement délaissée de l'organisation financière des Byzantins : les honoraires des employés de

l'État. L'Empire romain, qui ne manquait pourtant pas d'expédients pour remplir ses caisses, ignorait le système des honoraires. Cette institution est postérieure au IVe siècle et donc de création byzantine. Les renseignements que l'on possède sur les finances à l'époque de Justinien permettent de classer ces honoraires en quatre séries : 1) les droits que touchait le personnel de la chancellerie pour la nomination d'un haut fonctionnaire. 2) les honoraires des magistrats; 3) les émoluments qui revenaient aux employés du fisc pour la perception des impôts; 4) les droits que percevaient les officiers chargés du service de l'Intendance. A plus d'une reprise les empereurs durent réprimer sévèrement les abus que créait la cupidité des fonctionnaires. En 726 Léon III règle les émoluments des employés du fisc et édicte des peines très dures contre ceux qui outrepassent leurs droits. M. Dölger apporte en outre quelques termes financiers encore peu connus et relatifs à l'organisation des impôts.

E. Jean.

Hackel (Alfred Alexej), *Das altrussische Heiligenbild. Die Ikone.* Geleitwort «Die Bedeutung der altrussischen Ikone für unsere Zeit » und Erklärung Kultur-Kunst-und Geistesgeschichtlicher Fachausdrücke von Th. Baader (Disquisitiones Carolinae. Fontes et Acta philologica et historica, t. X). Nijmegen, N. V. Centrale Drukkerij, 1936. In-8° de 142 p., 20 planches hors-texte (26 figures).

L'âme de la Vieille Russie présentée dans le miroir de ses icones : tel pourrait encore être le titre de ce livre à la fois précis, accessible et attachant.

L'icone est une « forme », le fruit d'une pensée et d'une technique, réglées toutes deux par un directoire traditionnel. Elle varie selon les milieux et les influences : Kiev n'est pas Sousdal ni Moscou, Novgorod. Elle ne perd jamais cependant son unité fondamentale : « elle n'est pas tant la reproduction que l'exemplaire de la créature spirituelle rachetée...; représenter l'immortel et le divin sous les traits du contingent est son but ».

L'icone est aussi un objet de culte : qu'on se reporte à l'iconologie byzantine pour le sentir à plein. Elle reflète les grandes dévotions populaires; la Madone et le Prodrome des *déiseis,* les saints Nicolas, les saints guerriers de Byzance et de la Russie néophyte. Mais rien n'exprime si massivement la qualité sacrée de l'image que l'iconostase.

Enfin l'icone a valeur de symbole. La *Philoxénie* d'Abraham, vue surtout par A. Roublev, en fournit la plus vivante démonstration.

Le développement de ces trois idées : type artistique, objet sacré, symbole, forme le contenu du volume de A. Hackel. Une expression sobre et claire, des illustrations bien choisies pour leur signification, des notes bibliographiques de bon aloi y concilient parfaitement le dessein d'être exact avec le souci de toucher un vaste public : ce qu'il mérite tout à fait.

J. Gouillard.

COLWELL (ERNEST CADMANN), *The four Gospels of Karahissar*. Vol. I. *History and text*. Chicago, The University of Chicago Press, 1936. In-8° de XV-268 p., XIII planches. Prix : 10 dollars.

Pour un byzantiniste, le premier intérêt des Quatre Évangiles de Karahissar — aujourd'hui *Leningr. bibl. publ. gr. 105* — réside dans ses miniatures. Il n'en compte pas moins de soixante-cinq. Dans la série des manuscrits évangéliques d'illustration partielle, le *Rockefeller McCormick 2400* est seul à le dépasser avec le chiffre de soixante-quatorze (autrefois quatre-vingt-onze). H. R. Willoughby, à qui nous devions déjà une savante et luxueuse édition du dernier (Chicago, 1932) vient de nous mettre en possession de son concurrent. Son livre sur *The cycle of text illustrations* est un événement pour l'histoire de l'art byzantin. Il jette un important supplément de lumière sur l'iconographie de l'époque des Paléologues. Nous n'avions, en effet, jusqu'à présent, pour aborder l'exemplaire que deux planches, fort belles, il est vrai, de V. de Boutovsky, *Histoire de l'ornement russe*, I, 1870 et des remarques dispersées dans l'*Iconographie de l'Évangile* de G. Millet.

En attendant l'occasion de revenir sur ce travail avec l'attention qu'il exige, nous voudrions seulement présenter ici l'introduction que forme le premier des deux volumes consacrés au sujet. Elle est du professeur Colwell, connu par diverses études de critique néotestamentaire. Elle renferme un historique du manuscrit et un examen de son texte.

Le *Leningr. gr. 105* fait partie d'un groupe de six *codices* désignés par leurs relations textuelles, paléographiques et iconographiques pour un même scriptorium. La diffusion de plusieurs d'entre eux pourrait bien n'être, suivant une ingénieuse reconstruction de l'auteur, qu'un chapitre de la politique extérieure de Michel VIII. Le *Coislin 200* chez Louis IX, le *Palermo gr. 1* chez Constance d'Aragon, le *Leningr. 105* à la Cour de Trébizonde : ce seraient autant de gracieusetés à des puissances sur lesquelles on comptait pour neutraliser les mauvaises intentions de Charles d'Anjou. Après la défaite de 1473, les Évangiles de Trébizonde seraient venus échouer à Karahissar et y seraient restés jusqu'à ce qu'un diplomate russe ait eu le flair de les envoyer à Pétrograd, vers 1850.

Ils forment un volume bien conservé, écrit dans la minuscule du XII-XIIIe siècle. Le texte est complet, sauf pour Jean, très mutilé par l'utilisation d'un archétype qui l'était aussi. Soixante colophons attestent la pieuse vénération dont l'entourèrent les pélerins, de 1675 à 1850. Leur libellé souvent indéchiffrable, à cause de l'écriture phonétique et de variétés dialectales, nous renseigne bien peu sur l'histoire du manuscrit : tout au plus une allusion incomplète à son achat, à sa reliure et au lieu où il était conservé. Ses dévots sont nombreux et variés. Beaucoup sont moines : ils viennent de l'Athos, du Sinaï, de Crète (chercher à Bolsena le papas εκ χωρας βωλοσενας paraît une conjecture trop hardie; pourquoi pas Βώλος ou Βόλος de Thessalie ? D'autres appartenaient aux nombreux monastères des alentours. Celui de Peristera avait

charge notamment de fournir un desservant à Karahissar. A se fier aux confidences des intéressés, les fidèles n'étaient pas faciles : Parthenios raconte avoir été chassé (il faut rendre ainsi l'aoriste passif de ἐλαύνω, ἐλάσθηκα) de douze maisons. Certaines remarques plus anodines concernent des anniversaires de défunts. A ce propos, relevons que ἐμακαρίσθηκεν est plutôt : est passé à un monde meilleur, est décédé que « nous avons enterré » (p. 55-56). Σαρα το ρεζα fait penser aux services pour les défunts : cf. σαρανταρίζω (p. 68).

Ailleurs on rencontre des laïques mais aussi des hiérarques : un exarque de Mésopotamie en 1754, Ignace de Néocésarée en 1776, un archevêque de Chaldia en 1721. PP. 71 et 84, l'auteur a reconnu à tort une double croix. Pour le second cas, cela ressort de la planche XII et on doit lire ό avant Νεοκαισαρείας. Nous passons certains détails qu'on aurait pu placer sous tels noms, en s'aidant de catalogues de manuscrits comme la Ἱεροσολομ. βιβλιοθήκη ou de revues ecclésiastiques grecques. Les colophons ont été transcrits avec beaucoup de soin. Mais ne devait-on pas reproduire de préférence ceux qui présentaient des monogrammes lus douteusement ou des textes difficiles ? L'intérêt documentaire de ces pièces, tout secondaires qu'elles soient, nous fait poser la question.

Quoi qu'il en soit, du reste, le plus nouveau du travail est dans l'étude paléographique et textuelle de l'Évangéliaire. M. Colwell a fort bien distingué les deux mains que décèle celui-ci et les a retrouvées identiques dans d'autres témoins. Il a surtout appliqué à la datation une méthode inédite qui devra être désormais prise en considération pour fixer la chronologie de manuscrits du même type. On sait que les lois évolutives de la paléographie ne peuvent s'appliquer telles quelles aux exemplaires bibliques où la tradition est plus résistante. Compte tenu de ce fait, l'auteur a établi, pour 108 textes néotestamentaires non liturgiques échelonnés entre 835 et 1382, la proportion des lettres oncialcs ε, λ, η, π, par rapport aux mêmes en minuscule. Il a pu ainsi placer le *Léningr. 105* entre 1166 et 1300. D'autres facteurs paléographiques subsidiaires, sans parler des données iconographiques, montreront ensuite qu'il faut le mettre plus près de 1300 que de 1150. Le manuscrit apparaît, en conclusion, comme un exemplaire de luxe sorti du scriptorium impérial de Michel VIII. Il est manifestement aliturgique, et son illustration est sa première fin. Sa confrontation avec le *Coislin 200* qui porte un autographe de Michel et qui a des affinités avec le *Léningr. 105*, est un indice important d'origine.

La collation du texte avec l'édition de Stephanus qui occupe la moitié de ce volume sera précieuse à la critique néotestamentaire. Les notes sommaires introduites par Willoughby sur la décoration rendront service à ceux qu'intéresserait uniquement le contenu textuel mais ne dispensent aucunement les autres de recourir au second. Au contraire.

En résumé, l'étude de Colwell présente un intérêt multiple, souligné par une heureuse disposition. Mais son titre le plus authentique à l'attention est sa

tentative d'introduire un nouveau procédé de datation des manuscrits byzantins du N. T. Une table statistique, en fin de volume, permettra à d'autres de l'éprouver avec fruit. L'auteur n'en fait pas une méthode indépendante et complète. Il y montre un moyen sérieux de répartition des témoins, par larges époques.

J. GOUILLARD.

ABEL (F.-M.). *Géographie de la Palestine.* T. II. *Géographie politique. Villes bibliques et autres localités historiques*, in-8°, VIII-539 pages, dix cartes hors texte, Paris, Lecoffre, 1938. Prix : 150 fr.

Il y a bientôt six ans, nous avons recensé le premier tome de cet important ouvrage et nous avons dit tout le bien que nous en pensions (*Échos d'Orient*, t. XXXIII, 1934, p. 379). Il avait demandé de nombreuses et minutieuses recherches dont le résultat était mis en valeur par une critique depuis longtemps exercée à ce genre de travail. Le tome second n'a pas demandé moins de temps ni moins de peine. Il traite de la géographie politique. Quand il s'agit d'un pays aussi anciennement connu que la Palestine et qu'il a subi des régimes aussi différents depuis quatre millénaires, c'est une tâche longue et difficile que de reproduire sa physionomie aux diverses époques de son histoire. L'ouvrage comprend deux parties. La première s'occupe de la géographie politique et se divise en dix chapitres dont l'énumération suffit à donner une idée des matières que l'auteur y traite : le peuplement d'Amourrou et de Canaan au 2e millénaire, les limites des tribus, les divisions politiques à l'époque des Rois, les provinces assyriennes, les satrapies sous le régime perse, les divisions de l'époque hellénistique, la Palestine dans la province romaine de Syrie, les provinces Syrie-Palestine et l'Arabie, les anciennes divisions ecclésiastiques, les routes. Il était évident que les renseignements fournis par la Bible, si précieux qu'ils fussent, n'auraient pas suffi à donner satisfaction sur tous ces points. La connaissance des peuples anciens de la Syrie-Palestine fournie par les documents égyptiens, hittites, assyriens, etc., ainsi que les résultats des recherches archéologiques activement poussées dans la région depuis un demi-siècle surtout ont permis au R. P. Abel de compléter ses informations et de présenter au lecteur un travail d'ensemble qui ne laisse rien à désirer.

La deuxième partie, qui comprend plus de la moitié du volume, donne près de 800 notices concernant des villes bibliques et d'autres localités historiques et où sont condensés les détails les plus importants que l'on connaît à leur sujet. Deux index, géographique (20 pages), des textes bibliques (18 pages) terminent l'ouvrage. On trouve enfin dix cartes qui représentent l'état de la Palestine à diverses époques : Amourrou et Canaan, les tribus méridionales, les tribus septentrionales, les tribus orientales, le royaume de David et de Salomon, les provinces assyriennes en Syrie et en Palestine, Abarnahara ou la Ve satrapie, la Cœlé-Syrie sous les Séleucides, le royaume d'Hérode, les trois Palestines et l'Arabie byzantine.

Nous avons ainsi le premier ouvrage français qui présente une étude systématique de la géographie palestinienne depuis les travaux de Victor Guérin, parus à partir de 1868 et qui ont nécessairement vieilli depuis lors à cause des nombreuses découvertes de sites et de textes que l'on a faites pendant ces soixante-dix ans.

R. Janin.

Gratieux (A.), *Khomiakov et le mouvement slavophile* (collection *Unam Sanctam*), éditions du Cerf, Paris. T. I, Les hommes, in-8°, 203 pages. Prix : 30 fr.
T. II, Les doctrines, in-8°, 276 pages. Prix : 30 fr.
T. III, *Préface de G. Samarine aux œuvres théologiques de Khomiakov*, in-8°, 95 pages. Prix : 12 fr.

Alexis Stepanovitch Khomiakov est un des hommes les plus représentatifs du monde cultivé russe au XIXe siècle. Né en 1804, mort du choléra en 1860, il appartint tout d'abord à l'armée, mais il l'abandonna assez vite pour se consacrer à des études diverses. Par ses théories il a exercé une influence considérable sur ses contemporains et même plus tard. Cette influence a subi un déclin au moment où Soloviev régnait à son tour, mais elle est plus que jamais d'actualité. Poète, philosophe, théologien, moraliste, sociologue, il a laissé des œuvres importantes dont l'édition complète par son fils Dmitri Alexievitch ne comprend pas moins de huit volumes.

Khomiakov fut un orthodoxe sincère et il suivait scrupuleusement les prescriptions de son Église, bien que ses théories l'aient parfois fait traiter d'impie par les fonctionnaires de la censure impériale. A cette époque la société russe se transformait rapidement sous l'influence des idées françaises et de la philosophie allemande. Il y eut dès lors deux courants opposés : l'occidentalisme qui ne voyait de progrès possible que dans l'adoption des manières de voir et de vivre du monde germano-latin et ce qu'on appela le slavophilisme qui voulait voir le peuple russe évoluer dans son cadre purement national. Khomiakov fut le chef incontesté du slavophilisme.

Il est difficile de donner un aperçu exact de son œuvre, car elle n'est nullement systématique. Voici cependant les principes généraux qui l'ont inspirée. Tout est basé sur la question de la nationalité, de sa maladie et de sa guérison. Dans l'exposé de ses idées Khomiakov utilise le triple point de vue de la science, de l'art et des mœurs. En histoire, il distingue le point de vue également triple de la foi, de la race et de la langue, comme aussi il envisage le double principe, matériel et spirituel, qu'il appelle Kouschitisme et Iranisme. Le but qu'il poursuivait était de rendre au slavisme, spécialement au peuple russe, la place qu'il devait occuper dans l'histoire du monde et la mission que Dieu lui avait réservée. Pour cela il fallait mettre en valeur les deux éléments essentiels de la nationalité russe, le vrai christianisme ou l'orthodoxie et l'élément slave. Il justifiait ces deux éléments dans le passé et voulait qu'ils s'épanouissent

davantage dans l'avenir par le triomphe de l'Église dans la pensée humaine et dans la société. Ce n'était donc pas des idées abstraites qu'il poursuivait, mais il voulait transformer la vie de son pays pour lui faire réaliser la haute mission que Dieu, d'après lui, avait confiée aux Russes.

Le rêve des slavophiles n'a pas tenu ses promesses et l'on peut même se demander s'il pourra jamais devenir une réalité. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Khomiakov semble en définitive une vive réaction de l'esprit spécifiquement russe contre toute influence occidentale, qu'il s'agisse de la philosophie allemande, des idées dites françaises ou des catholiques. Elle prend parfois le ton de la polémique, bien que l'auteur fût lui-même pacifique. C'est que les circonstances semblaient lui dicter l'attitude qu'il devait adopter. Il n'est pas toujours assez ouvert aux conceptions de l'Église romaine et sur plus d'un point il se montre partial. D'ailleurs toutes ses thèses sont loin d'avoir la même valeur et quelques-unes qui lui sont personnelles se présentent comme fort discutables.

Telle qu'elle est, l'œuvre de Khomiakov mérite de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux questions si souvent discutées de la philosophie de la culture, de la conception chrétienne de la famille, de l'État, de la société. Jusqu'à présent, elle était peu connue en France, sinon d'un petit nombre de spécialistes. Les trois présents volumes vont combler une lacune. Les deux premiers sont le résultat des recherches de M. l'abbé Gratieux. Ils étudient Khomiakov et le mouvement slavophile; l'un montre dans quel milieu évolua ce groupe et quel en fut le sort, le second examine les doctrines selon ce que nous avons dit plus haut à propos des principes directeurs de Khomiakov. Enfin le troisième volume contient la préface, traduite par M. Gratieux, que Georges Samarine (1819-1876), ami et disciple de Khomiakov, écrivit en 1867 pour les œuvres théologiques de son maître. M. Gratieux a fait précéder cette préface d'une introduction de 28 pages sur Samarine et son œuvre théologique.

Ces trois volumes seront les bienvenus de ceux qui veulent se familiariser avec la pensée russe et se rendre compte de la différence qui la sépare de la pensée occidentale. Ils comprendront mieux aussi l'évolution de l'histoire russe depuis une centaine d'années, car les idées de Khomiakov et de son école ont exercé une influence considérable sur les destinées de leur patrie.

R. JANIN.

LAZZATI (G.). *Teofilo d'Alessandria*, in-8°, 96 pages, Soc. « Vita e Pensiero », Milan, 1935. Prix : 10 lires.

Cet ouvrage fait partir des publications si variées et déjà si nombreuses de l'Université du Sacré-Cœur de Milan. L'auteur y étudie, autant que faire se peut, car il nous manque beaucoup de détails, la vie de ce curieux potentat ecclésiastique si représentatif d'une époque et d'un pays. Théophile fut en effet un caractère particulièrement accusé sur lequel le sacerdoce ne semble pas avoir mis une empreinte assez profonde. Pour faire triompher ses desseins ou pour assoupir ses rancunes il n'hésita pas devant les moyens à prendre et

recourut souvent aux plus violents et aux plus injustes. En huit chapitres M. G. Lazzati retrace cette existence agitée par de multiples querelles, qui furent parfois des drames, avec les origénistes, avec les Longs Frères, avec saint Jean Chrysostome, etc. Il ne semble pas avoir apporté de nouveaux renseignements sur le personnage ni sur ses écrits, mais son exposition est claire et nette. Peut-être n'a-t-il pas suffisamment mis en lumière la collaboration fâcheuse que saint Jérôme, dans son aversion pour Rufin et pour Jean de Jérusalem, apporta à Théophile dans sa lutte contre les origénistes. C'est là un épisode assez déplaisant dans la vie du grand solitaire de Bethlehem dont les rancunes étaient tenaces. La liste des œuvres actuellement connues de Théophile ou qui lui sont attribuées est plus longue que ne le pense M. Lazzati. Au lieu des 46 qu'il énumère, H. G. Opitz en compte 65 dans l'article « Theophilos » qu'il a publié dans la *Real-Encyclopädie* Pauly- Wissowa, t. V A², 1935, col. 2163-2165.

R. Janin.

De Jerphanion (G.), *La véritable interprétation d'une plaque aujourd'hui perdue de la chaire d'ivoire de Ravenne* (*Rendiconti della Pontifica Accademia Romana di Archeologia*, xiv, 1939). In-8° de 18 p., 12 illustrations.

Cette plaque, jusqu'à présent fautivement décrite, représentait la fuite d'Elisabeth avec Jean-Baptiste. Elle inaugure le cycle de la vie publique, comme le cas se vérifie pour diverses peintures de Cappadoce. L'auteur ajoute quelques remarques qui montrent, dans la suite des sujets de la chaire, « une composition parfaitement ordonnée ».

J. Gouillard.

OUVRAGES DIVERS

Sacerdoteanu (A.). *Guillaume de Rubrouck et les Roumains au milieu du XIIIe siècle*. Paris, Gamber, 1930. Petit in-8° de 177 p.

Dans son rapport à Louis IX sur sa mission chez les Mongols (1253-1255), le franciscain Guillaume de Rubrouck a consigné ses observations personnelles et d'autres données qu'il possédait par ouï-dire sur les populations d'Europe orientale et d'Asie et sur leurs coutumes. Il mentionne, à diverses reprises, les Valaques dont, d'ailleurs, il n'a pas traversé le pays. Il assimile constamment celui-ci au royaume d'Assan. L'auteur du volume interprète les remarques du voyageur sur ces Valaques avec le secours d'autres sources et élargit l'objet restreint indiqué par le titre en présentant une étude critique de la personne et de l'œuvre de Guillaume, puis en proposant, sur ses renseignements et d'autres complémentaires, une carte des divers peuples de l'Europe orientale, enfin

en soulignant les conséquences de la domination mongole sur l'évolution future de la Roumanie.

J. GOUILLARD.

DESCOQS (PEDRO). *Le mystère de notre élévation surnaturelle.* Paris, Beauchesne, 1938. Petit in-8° de 136 p.

Réponse au P. G. de Broglie qui a soutenu récemment la démonstrabilité rationnelle de la possibilité de la vision béatifique. Le P. Descoqs qui n'est pas conformiste par nature, des précédents essais l'ont heureusement montré, se rallie ici à l'unanimité morale des grands maîtres pour la négative. Les actes du Magistère, qu'il interprète avec son acuité coutumière, excluent l'admissibilité de la thèse de son confrère, autant pour le *quid est* que pour le *an est* (qu'il réservait). Jusqu'à meilleure démonstration, cette position apparaît théologiquement la mieux fondée.

J. GOUILLARD.

JOLIVET (RÉGIS). *Cours de Philosophie.* Lyon, Vitte, 1937. 1 vol. in-8° écu de 400 p. Prix : 30 francs.

Destiné à l'enseignement secondaire, ce manuel conçu, certes, en vue des examens, marque aussi l'excellente préoccupation de présenter une vue d'ensemble cohérente des problèmes fondamentaux de la philosophie. Sa concision laissera au professeur une grande liberté d'exposé et réclamera de l'élève la réflexion qui trouve souvent moins son compte dans la copieuse abondance de tels « Précis ». L'auteur a judicieusement indiqué, en appendice, les lectures les plus appropriées aux destinataires de son livre. L'impression que laisse celui-ci est d'être composé pour l'enseignement et pour la vie. On n'attendait pas moins d'un maître déjà si avantageusement connu par de brillants travaux.

J. GOUILLARD.

SACERDOTEANU (A.). *Marea Invazie Tatara si Sud-Estul European.* Bucarest, 1933. In-8° de 91 pp. avec une carte hors-texte.

Ce petit volume reproduit une conférence donnée le 19 février 1932, au Cercle de « l'Institut d'Etudes du Sud-Est européen ». On y trouvera le récit détaillé de la grande invasion de 1241 que la carte de la fin permet de suivre par le menu, un aperçu sur la civilisation mongole et son influence sur les pays de l'Europe sud-orientale, à la suite de ce violent contact. L'appareil bibliographique imposant des notes et l'index quasi-exhaustif des ouvrages utilisés garantissent le sérieux de cette monographie de circonstance, au surplus, luxueusement présentée.

J. GOUILLARD.

Bijdragen van de philosophische en theologische Faculteiten der Nederlandsche Jezuieten. Administration et rédaction : Tongerschestraaat, 53, Maastricht. Paraissant en livraisons annuelles d'au moins 18 feuilles. Prix de souscription : pour la Hollande : 5 florins; pour la Flandre belge : 50 francs; pour les autres pays : 5 florins 50.

Les Pères Jésuites hollandais lancent sous ce titre une collection d'études philosophiques et théologiques pouvant comprendre de vrais ouvrages formant un tout ou des monographies plus restreintes. Les *Bijdragen* étendront leur objet non seulement au domaine strictement théologique ou philosophique, mais aussi à toutes les disciplines auxiliaires ou ayant quelque rapport avec lui. La matière de la première livraison de 1938 (in-8° de 205 p.) fait augurer une série d'excellente tenue scientifique. En voici les articles : P. Hendrikx, *Augustinus' Individualisme;* V. Cremers, *Het millenarisme van Irenaeus* (doute fortement du millénarisme du saint); F. Tummers, *Het « Mede-Verdienen » van H. Maagd in het Verlossingswerk*; F. Malmberg, *« Apologetica » als theologische Wetenschap*; H. Thielemans, *Kant en de Scholastiek* (premier article d'une série), J. Sleijffers, *Missiologisch overzicht. I Uit de Protestantsche Zendingsliteratuur.*

J. Gouillard.

Sandor (Simon). *Clemens Alexandrinus és a Mysteriummok : Kl. Alexandrinus und die Mysterien (Magyar-Görög szerkeszti Moravcsik Gyula,* N° 5). Budapest, Egyetemi görög filolologiai intezet, 1938.

Clément d'Alexandrie doit à sa formation initiale et à ses voyages d'être, de toute l'Antiquité chrétienne, l'écrivain le mieux familiarisé avec les religions à mystères. Il en narre les rites et, surtout, en suggère l'inspiration profonde, en transposant leur vocabulaire sacré dans la théologie du christianisme. En considérant celui-ci comme la seule authentique religion à mystères, celle que les précédentes n'ont pu que contrefaire à l'avance, il fournit un biais pour pénétrer leur sens intime. Le présent essai s'applique assez heureusement à emprunter ce biais, en éclairant les mystères païens, moins par le témoignage de Clément que par sa manière d'entendre la philosophie du Christianisme. Employée avec réserve, la méthode peut être fructueuse.

J. Gouillard.

Theodorian-Carada (M.). *Fauritorul Unirei dela 24 Ianuarie 1859.* Craiova,Ramuri, 1938. Plaquette in-8° de 8 p., un portrait hors-texte.

Notice biographique du général Barbu Vladaianu et, surtout, mise en relief du rôle joué par lui dans l'union des deux Principautés de Moldavie et de Valachie.

J. Gouillard.

MORETTI (AL.), *Caerimoniale juxta ritum romanum seu de sacris functionibus episcopo celebrante, assistente, absente*, t. III. grand in-8°, XVI-586 pages, Turin, Marietti, 1938. Prix : 30 lires.

Nous avons déjà parlé de ce manuel de cérémonies et nous avons dit combien il témoignait de compétence et de souci de tenir compte des plus récents décrets de la S. Congrégation des Rites. Le tome III s'occupe des cérémonies qui se présentent en divers temps de l'année : Avent, Noël, Purification, Cendres, Rameaux, Semaine Sainte, Fête du Saint-Sacrement, Quarante-Heures, etc., enfin les cérémonies extraordinaires (entrée de l'évêque dans son diocèse, visite pastorale, synode diocésain, concile provincial, etc.). Un index alphabétique permet de trouver rapidement le renseignement désiré.

R. JANIN.

VON RUDLOFF (LEO), O. S. B., *Taufe und Firmung im byzantinischen Ritus*. 53 pages. Paderborn, Ferdinand Schöningh, 1938.

Les liturgies orientales offrent à la piété des fidèles de splendides prières, riches de contenu spirituel, que tout chrétien méditerait avec profit. La quasi-impossibilité de se les procurer et plus encore la langue dans laquelle elles sont écrites les rendent inaccessibles au plus grand nombre. Les Bénédictins de l'Abbaye St Joseph de Gerleve (Allemagne) ont entrepris de mettre ces belles prières à la portée des fidèles par des traductions. Ils éditent dans ce but une série de plaquettes de format commode et de prix modique. Celle que nous avons sous les yeux est un extrait du rituel oriental sur les sacrements de baptême et de confirmation. Afin de ne pas encombrer le texte, les explications sont réduites au minimum. Si parfois telle prière ou telle rubrique appelle un supplément d'information, des numéros renvoient à un appendice. Bref, une intéressante initiative qu'on ne saurait trop encourager.

E. JEAN.

Ouvrages reçus à la Rédaction

Fr. Grivec, *Slovenski Knez Kocel.* Ljubljana, 1938. Bulletin de l'Association du Musée de Slovénie, XIX, 1938, Extrait, p. 151-157.

— , *Reversi sunt ex Moravia.* Jugoslovenski istoriki casopis, III (1937), p. 62-91.

— , *Viri staroslovenskega Zitja Metodija.* Ibid., p. 336-351.

— , *Biblicne zgodbe sv. Cirila in Metoda.* Bogoslovni Vestnik (extrait), p. 1-32.

— , *De versionibus palaeoslovicarum vitarum Constantini et Methodii.* Acta Acad. Velehr., XIII, 1937, p. 1-14.

Franz Doelger, *Zum Gebührenwesen der Byzantiner.* Sonderdruck aus « Etudes dédiées à la Mémoire d'André Andréadès ». Athen, Druckerei « Pyrsos », G. B. M., 1939. In-8°, 27 pages.

Wladimir R. Zaloziecky, *Die Sophienkirche in Konstantinopel und ihre Stellung in der Geschichte der abendländischen Architektur.* Città del Vaticano, 1936. In-8°, VIII-271 pages et album de XXIV planches. (Studi di antichità cristiana pubblicati per cura del Pontificio Istituto di Archeologia cristiana XII).

F. Van der Meer, *Maiestas Domini. Théophanies de l'Apocalypse dans l'art chrétien.* Etude sur les origines d'une iconographie spéciale du Christ. Città del Vaticano, 1938. In-8°, 546 pages; 99 illustrations. (Même collection XIII).

Marcel Viller S. J. und Karl Rahner S. J., *Aszese und Mystik in der Väterzeit.* In-8°, XVI-322 pages. Freiburg im Breisgau, Herder.

A. S. Atiya, *The Crusade in the later middle ages.* With 2 colored and 8 monotone plates and 4 maps. Methuen et C° Ltd. London. In-8°, XVI-604 pages. Prix : 10 sh. 6 d.

H.-X. Arquillière, *L'Eglise au Moyen Age* (Bibliothèque cath. des sciences rel., n° 84). In-16 couronne, 192 pages. Prix : 15 francs.

C. de Clercq, *Ordre, Mariage, Extrême-Onction* (même coll., n° 83). In-16 cour., 188 pages. 15 frs.

E. Panaitescu, *Marie, reine de Roumanie.* In-4°, 25 pages (avec un portrait).

George Potra, *Contributiuni la istoricul tsiganilor din România.* Bucuresti, Fundatia Regele Carol I, 1939. In-8°, 376 pages.

Mélanges Emile Boisacq, t. II (Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves). Bruxelles, 1938. In-8°, 446 pages.

Ernest Cadman Colwel, *The four Gospel of Karahissar.* Volume I : *History and text.* 268 pages et 13 planches. Prix : 10 doll. The University of Chicago Press.

Melpo Merlier, *Etudes de musique byzantine. Le premier mode et son plagal* (Bibliothèque musicale du Musée Guimet). Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1935. In-4°, IX-58 pages. Prix : 30 fr.

Elisabeth Will, *Saint Apollinaire de Ravenne* (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, fasc. 74). Les Belles Lettres, Paris, 1936. In-8°, VIII-101 pages. Prix : 18 fr.

J. Karst, *Précis de Numismatique géorgienne, avec 12 planches et un appendice sur la métrologie des Géorgiens* (même collection, fasc. 81). Même librairie, 1938. In-8°, 93 pages. Prix : 60 fr.

Irénée Hausherr S. J., *Jean le Solitaire (Pseudo-Jean de Lycopolis) : Dialogue sur l'âme et les passions des hommes.* Traduit du syriaque (Orientalia chr. analecta 120). Roma, Pont. Instit. Or. Studiorum, 1939. In-8°, 107 p.

A. Sigalas, *Des Chrysippos von Jerusalem enkomion auf den hl. Joannes den Täufer.* Athen, 1937. In-8°, p. VI-113 pages.

Jules Sottas, *Les messageries maritimes de Venise au XIVe et XVe siècles.* Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1938. In-8°, 233 pages.

Studi dedicati alla memoria di Paolo Ubaldi. Milano, Societa editrice « Vita e Pensiero », 1937. In-8°, VIII-483 pages.

Biondo Biondi, *Giustiniano primo principe e legislatore cattolico.* Ibidem, 1936. In-8°, VII-190 pages.

Giuseppe Lazzati, *Teofilo d'Alessandria.* Ibidem, 1935. In-8°, VII-94 pages.

— , *L'Aristotele perduto e gli scrittori cristiani.* Ibidem, 1938. In-8°, XI-79 pages.

Giulio Vismara, *Episcopalis audientia.* Ibidem, 1937. In-8°, VII-184 pages.

Berent Schwinekoeper, *Der Handschuh im Recht, Aemterwesen, Brauch und Volksglauben.* Junker und Dünnhaupt Verlag, Berlin, 1938. In-8°, XXI-162 pages.

Mélanges offerts à A. M. Desrousseaux en l'honneur de sa cinquantième année d'enseignement supérieur (1887-1937). Librairie Hachette, 1937. In-8°, XIII-502 pages.

Charles Poulet, *Histoire du christianisme,* fasc. XX-XXI (t. III, p. 785-1040). Paris, Beauchesne, 1939.

P. V. Neugebauer, *Hilfstafeln zur technischen Chronologie* (Abdruck aus Astronomische Nachrichten Bd. 261). Kiel 1937. Prix : 10 R.M.

M. G. Popruzhenko, *Kozma presviter, bolgarskij pisatelj X vêka* (Bölgarski starini, kn. XII). Sofia, Imprimerie de la Cour, 1936. Gr. in-8°, CCXCIX-92 pages. Prix : 300 leva. Commissaire pour l'étranger : Otto Harrassowitz : Prix : 15 fr. suisses.

Hans Lietzmann, *Geschichte der Alten Kirche.* Zweite Auflage. In-8°, VIII-327 pages. Berlin und Leipzig, Walter de Gruyter et C°., 1937. Prix : 4.80 RM.

Stylianos G. Kapsomenakis, *Voruntersuchungen zu einer Grammatik der Pa-*

pyri der nachchristlichen Zeit. C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München, 1938. In-8°, XVI-148 pages. Auslandspreis RM 5.25.

Ildefonse Dirks, *Les saintes icônes.* 2me édition, entièrement refondue, augmentée et illustrée. Belgique, Prieuré d'Amay-sur-Meuse, 1939. Gr. in-8°, 86 pages.

J. Em. Janot, S. J., *Les sept Fontaines.* Beauchesne, Paris, 1939. In-8°. 196 p.

Pierre Pascal, *Avvakum et les débuts du Raskol. La crise religieuse au XVIIe siècle en Russie* (Russie et chrétienté : Etudes et documents I). Centre d'Etudes russes « Istina », Paris, 1938. In-8°, XXXVII-618 pages.

G. de Jerphanion, *La véritable interprétation d'une plaque aujourd'hui perdue de la chaire d'ivoire de Ravenne* (Rendiconti delle Pontificia Accademia Romana di Archeologia, vol. XIV, p. 29-46).

C. R. Morey, *Gli oggetti di avorio e di osso del Museo Sacro Vaticane.* Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1936 (Catalogo del Museo Sacro della Biblioteca Apostolica Vaticana pubblicato per ordine della Santità di Pio Papa XI, vol. I). In-folio, 113 pages, XLII planches.

Myrtilla Avery, *The Exultet Rolls of south Italy II : Plates.* Published for the Department of Art and Archaeology of Princeton University. Princeton : University Press. London : Oxford University Press. The Hague : Martinus Nijhoff. 1936. In-folio, 53 pages d'introduction, 206 planches.

Pierre Chaillet, *L'Eglise est une. Hommage à Mohler.* Bloud et Gay, 1939. In-8°, 352 pages, 1 portrait h. t. Prix : 75 fr.

Ireneo Daniele, *I documenti constantiniani delle « Vita Constantini »* (Analecta Gregoriana, vol. XIII). Romae, 1938. In-8°, XIII-227 pages. Prix : 15 lire it.

C. I. Bratianu, *Les origines du peuple roumain : Les données archéologiques.* Bucarest, 1939. Petit in-8°, 52 pages, 3 planches et une carte.

Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe. Tome III (3e année). Centre d'Etudes de politique étrangère. Paul Hartmann, éditeur, 11, rue Cujas, Paris. In-8°, 189 pages. Prix : 20 fr.

Giuseppe Wilpert, *La fede della Chiesa nascente secondo i monumenti dell' arte funeraria antica.* Pontificio Istituto di Archeologia cristiana, Città del Vaticano. In-8°, 327 pages. Prix : 35 lire.

G. Cantacuzène, *Considérations sur les timbres amphoriques découverts en Roumanie et sur les côtes du Pont Euxin,* Bucarest, 1939. In-8°, 12 pages.

F. Mercenier et Fr. Paris, *La prière des Eglises de rite byzantin.* Tome II. première partie. Prieuré d'Amay-sur-Meuse (Belgique). 1939. In-8°, LXXII, 360 pages. 32 fr. belges.

A. Michel, *Amalfi und Jerusalem im griechischen Kirchenstreit* (1054-1090). In-8°, 65 pages. Roma, 1939 (Orientalia Chr. Analecta 121). Prix : 18 lire.

Ivan Dujcev, *Sofijskata katolichka arkhiepiskopija prez XVII vêk,* Sofia, 1939. In-4°, 203 pages. Prix : 80 leva.

Giannino Ferrari delle Spade, *Infiltrationi occidentali nel diritto greco-ita-*

lico della Monarchia normanna. Bologna, Nicola Zanichelli, 1939. In-8°, 37 pages (Extrait de la Rivista di Storia del diritto italiano, anno XII - fasc. 1).

Bernard Vernier, *La politique islamique de l'Allemagne.* Centre d'Etudes de politique étrangère. Section d'information, n° 15. 1939. — Paul Hartmann, Paris (5). In-8°, 117 pages.

Maurice Pernot, *La Politique économique de l'Allemagne.* Centre d'informations documentaires, Paris, 33, rue de Naples, 1938, N° 33. 30 pages. 4 fr.

A. Sigalas, Νικήτα ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης εἰς τὰ θαύματα τοῦ ἁγίου Δημητρίου. Extrait de l' Ἐπετ. τῶν βυζ. σπ. t. XII, 317-360. Athènes, 1936.

K. I. Amantos, Ἱστορία τοῦ βυζαντινοῦ κράτους. Τόμος πρῶτος ; 395-867 p. X. Librairie de l'*Hestia,* I. D. Kollarou, 46, rue du Stade, 1939. Prix : 250 drachmes.

G. A. Sotiriou, Κειμήλια τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχείου. Πατριαρχικὸς Ναὸς καὶ Σκευοφυλάκιον. Avec 64 planches et 30 figures et dessins dans le texte. Athènes, 1938. In-4°, 114 pages.

Bas. Roussou, A.A. Ἁγίαι ὧραι καὶ ἐπισκέψεις Ἁγίου Μυστηρίου. Athènes, 1939. Petit in-8°, 15-247 pages. Prix : 20 drachmes.

L'établissement du Foyer national juif en Palestine : Memorandum sur le développement du Foyer national juif au cours de l'année 1938. Juin 1939. Agence juive, Genève. 47 pages.

Prof. Dr. Bonkamp, *Die Bibel im Lichte der Keilschriftforschung.* Grand in-8, 600 pages. G. W. Visarius Verlagsbuchhandlung, Recklinghausen, Allemagne. — R.M. 16,60.

Mehmmed Ali Aini, *Un grand saint de l'Islam : Adb-Al-Kadir Guilâni,* 1077-1166. Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris (6), 1938. In-4° couronne, 257 pages. Prix : 75 fr.

Anatolian Studies presented to William Hepburn Buckler, edited by W. M. Calder and Josef Keil. (Publications of the University of Manchester. N° CCLXV). Manchester University Press 1939. Grand in-8°, 382 pages. Prix : 25 sh. net.

W. H. Buckler and W. M.Calder, *Monumenta Asiae Minoris antiqua.* Vol. VI. *Monuments and documents from Phrygia and Caria* (Publications of the American Society for archaeological research in Asia Minor). The Manchester University Press 1939. Grand in-8°, XXII-166 pages, 73 planches. Prix : 40 sh.

Marc Antoine Van den Oudenrijn, des Frères Prêcheurs, *La vie de saint Za Mika'êl 'Aragawi, traduite de l'éthiopien avec introduction et notes.* Imprimerie St-Paul, Fribourg (Suisse), 1939. 84 pages.

Franz Dölger, *Die Kaiserkunde der Byzantiner als Ausdruck ihrer politischen Anschauungen.* (Historische Zeitschrift, 1939, p. 231-250).

G. A. Ostrogorskij, *Vladimir Svjatoj i Bizantija* (Vladimirskij Sbornik v pamjat 950-lêtija krechtchenija Rusi, 988-1938, p. 31-40). P. Bêlovidov, Beograd, Krunska, 20.

D. A. Rasovskij, *Rus' i kotchevniki v epokhu Svjatago Vladimira* (ibid., p. 149-154).

Mönch Wassilij, *Die asketische und theologische Lehre des hl. Gregorius Palamas* (1296-1359). Aus dem Russischen übersetzt von P. Hugolin Landvogt, O.E.S.A. (Das östliche Christentum, Heft 8). Rita-Verlag und-Druckerei, Würtzburg. In-8°, 91 pages.

P. Michael Tarchnisvili, S.J.C., *Die byzantinische Liturgie als Verwirklichung der Einheit und Gemeinschaft im Dogma* (même coll. Heft 9). Même librairie. In-8°, 76 pages.

Georg Wunderle, *Ueber die religiöse Bedeutung der ostkirchlichen Studien* (même coll. Heft 10). Même librairie. In-8°, 27 pages.

Comte Du Mesnil du Buisson, *Les Peintures de la synagogue de Doura-Europos* (245-256 après J.-C.). Introduction de M. Gabriel Millet. Roma, Pont. Istituto Biblico. In-4°, XXIV et 190 pages, LXIII planches et 114 fig. Prix : 160 lires.

R. Devreesse, *Le commentaire de Théodore de Mopsueste sur les psaumes* (I-LXXX). *Studi e Testi*, 193. Città del Vaticano, 1939. In-8° de 31-572 p.

Charles Poulet (dom), *Histoire du Christianisme*, fasc. XXII-XXIII, pp. 1041-1296. Paris, G. Beauchesne, 1939.

M. Lascaris, *Salonique à la fin du XVIIIe siècle d'après les rapports consulaires français*. Athènes, Flamma, 1939. In-8° de 75 p., 4 hors-texte.

Scoala româna di Roma, Diplomatarium italicum. Documenti raccolti negli archivi italiani, IV. Roma, Libreria di scienze e lettere, 1939. In-4° de 413 p.

N. Iorga, *Études byzantines*, I. Institut d'Études byzantines, Bucarest, 1939. In-8°, 354 pages.

IIIe Congrès international des Slavistes. Publication du Comité d'organisation. N° 1 : *Réponses aux questions*. In-8°, 232 pages. — N° 2 : *Communications et rapports*. In-8°, 218 pages. Belgrade, 1939.

Hélène Metzger, *Attraction universelle et religion naturelle chez quelques commentateurs anglais de Newton*, Paris, Hermann et Cie, 1938. In-8°, 223 p.

Din viatsa regelui Carol I. Marturii contemporane si documente inedite culese de Al. Tzigara-Samurcas, 1939. In-8°, 368 pages. 200 lei.

Victor Bratulescu, *Miniaturi si manuscrise din Museul de arte religioasa*. Imprimeria nationale, Bucuresti, 1939. In-8°, 172 p., LXXI planches. 550 lei.

R. Rosetti, *A propos des « Hânsari »* (Extrait du Bulletin de la Section Historique de l'Académie Roumaine, 1939, Tome XXI). Bucarest. 9 pages.

G. I. Bratianu, *Le commerce bulgare dans l'empire byzantin et le monopole de l'empereur Léon VI à Thessalonique* (Bull. de la Société Hist. Bulgare, t. XVI-XVII, p. 30-36). Sofia, 1939.

G. I. Bratianu, *Une nouvelle histoire de l'Europe au Moyen Age. La fin du monde antique et le triomphe de l'Orient* (Revue belge de Philologie et d'Histoire, XVIII (1939), 252-266).

V. Laurent, *Le gant à Byzance, symbole monétaire et instrument du droit public* (Cronica Numismatica si arheologica — Bucuresti 1939 Nr. 113-114). Bucuresti, 1939. In-8°, 16 pages.

Stéphane Binon, *La vie de saint Pierre l'Athonite* (Atti del V Congresso Internazionale degli Studi Bizanzini Roma 20-26 Settembre 1936, p. 41-53).

Corneliu Secasanu, *Numismatica antica : Monete grecesti.* Tipografia ziarului « Universul », Bucuresti, 1939. In-8°, 111 pages.

Al. Barcacila, *Tesaurul medieval dela Gogosi-Mehedinti* (Cronica Numism. si arh. (Bucuresti 1939 Nr. 113-114). Bucuresti, 1939. In-8°, 12 pages.

Walter Haacke, *Die Glaubensformel des Papstes Hormisdas im Acacianischen Schisma* (Analecta Gregoriana, vol. XX). Romae, Universitas Gregoriana, 1939. In-8°, XV-92 pages. Auslandspreis : RM 4,13.

Kunibert Mohlberg, *Die fränkische Sacramentarium Gelasianum.* Zweite, verbesserte Auflage. Münster in Westfalen, 1939. In-8°, CII-342 pages. Auslandspreis : RM 14,70.

J. Papadopoulos, Ἡ περὶ ἁλώσεως τῆς Κωνσταντινουπόλεως ἱστορία Λεονάρδου τοῦ Χίου. Extrait de l'Annuaire de la Société d'Études byzantines, t. XV, Athènes, 1939. In-8°, pp. 85-95.

P. Th. Sommaripa, Στοιχεῖα Λειτουργικῆς (= Καθολικὴ βιβλιοθήκη 1). Athènes, Heptanissou, 32), 1940. In-8°, 135 pages. Prix : 20 drachmes.

Nestor Camariano, *Contributions à la bibliographie des œuvres de Rigas Velestinlis.* Extrait de la revue Balcania, I, 1938. Bucarest, 1938, p. 213-229.

— , *Modelele Gramaticii lui Vacarescu.* Extras din Studii Italiene III (1936), p. 185-191. Bucuresti, 1936.

— , *Torquato Tasso în literatura greaca* (Con un riassonto in italiano). Ibid., pp. 95-135. Bucuresti, 1936.

— , *Primele încercari literare ale lui C. Negruzzi si prototipurile lor grecesti* (Istitutul de Istorie literara si de folclor, condus de D. Caracostea, 4). Editura « Cartea Homaneasca », Bucuresti, 1935. In-8°, 27 pages.

Ariadna Camariano, *Influentsa poesiei lirice neogrecesti asupra celei românesti.* Même collection n. 6. Ibid., 1935. In-8°, 38 pages.

— , *Poricologos si Opsarologos grecesc.* Extras din « Cercetari Literare » III (1939), publicate de N. Cartojan. Bucuresti, 1939. In-8°, pp. 33-140.

N. Iorga, *Textes post-byzantins.* I. *Chronique de Constantin Maurocordato et de son fils Alexandre.* II. *Lettres des patriarches d'Antioche aux princes roumains du XVIIIe siècle.* Bucarest, 1939. (Institut d'Études byzantines).

H. Zayat, *Les couvents chrétiens en terre d'Islam.* Extrait du Machriq. Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1938. In-8°, 130 pages.

François Halkin, *Le mois de janvier du ménologe byzantin* (Anal. Bolland., t. LVII, 225-236).

Aem. Hermann, *Textus selecti ex operibus Commentatorum byzantinorum Juris ecclesiastici.* Introductio (Fonti, Serie II-fasc. V).

— , *Zur kirchlichen Benefizialwesen im byzantinischen Reich.* Estratto dagli Atti del V Congresso Internazionale degli Studi Bizantini Roma 1936 (Studi bizantini e neoellenici — Vol. V, p. 657-671).

Petre Vintilescu, *Expresiunea « Slujba Cuvântatoare » din Liturghierul român,* Bucuresti, « Bucovina » I. E. Toroutiu. In-8°, 18 pages.

Chronique de l'Institut

Les conséquences d'une lente installation, compliquées maintenant des mille-et-un contrecoups de la crise européenne, ont conspiré à reporter à des temps meilleurs telles ou telles manifestations extérieures de l'activité de l'Institut. Les éphémérides s'en ressentent. En voici du moins le plus saillant.

Séance solennelle de l'été 1938, l'Académie roumaine a élu parmi ses membres le R. P. V. Laurent, directeur de l'Institut. La Société de Numismatique et la Société de Géographie l'ont également inscrit parmi leurs membres actifs.

Au cours de 1939, le R. P. Laurent a tenu diverses conférences dont deux à la *Société de numismatique* de la Capitale : le 10 avril 1938 sur *Sigillographie et numismatique byzantines. Notes et documents;* le 28 mai, sur *Le gant à Byzance : symbole monétaire et instrument de droit public* (1).

Il a de même ouvert le cycle *Byzance* de l'Université libre pour le printemps de 1939 par une leçon accompagnée de la projection d'un film sur *Byzance : le site, l'histoire, les monuments.* Les autres orateurs de la série étaient MM. N. Jorga, J. D. Ștefanescu, N. Banescu, J. Petrescu, V. Grecu, P. Lemerle, secrétaire général de l'Ecole Française d'Athènes.

Ce dernier, sur l'invitation de l'Institut, fit dans l'aula magna de la Fondation Carol Ier, un très vivant tableau du *Mont Athos : impressions de voyages et d'études,* accompagné de projections inédites.

L'Institut a été invité et représenté à l'inauguration des nouvelles installations de l'Institut pour l'étude de l'histoire universelle, fondé par M. N. Jorga (16 déc. 1939).

Notons enfin, dans un champ plus discret, que notre bibliothèque a été l'objet, durant les mois scolaires de 1939, de plus de quatre cents consultations tant d'étudiants que de professeurs de l'Université, appartenant à toute nationalité : roumaine, hellène, bulgare, etc...

---

(1) Texte respectif dans la *Cronica numismatica si arheologica*, XIII, 1938, n°s 110 111, 113-114.

TABLE DES MATIÈRES

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE
TRENTE-HUITIÈME VOLUME

I. — SOMMAIRE DES LIVRAISONS

I. — *Janvier-Juin.* — N°s 193-194

I. La liste épiscopale du Synodicon de la métropole d'Andrinople, V. Laurent .. 1
II. La succession épiscopale d'Ochrida. Gabriel et Théodule, 1582-1588, A. P. Péchayre .. 35
III. La lettre du Prince Eugène à Zosime d'Ochrida et Sisanion en 1715, A. P. Péchayre .. 57
IV. Note sur l'« histoire du Concile de Florence » de Sylvestre Syropoulos, M. Jugie .. 70
V. Une compilation spirituelle du XIIIe siècle. Le livre II de l'abbé Isaïe, Jean Gouillard .. 72
VI. Un évêché fantôme ou la Bitzina taurique, V. Laurent .. 91
VII. Jérusalem entre Rome Byzance. Une lettre inconnue du patriarche de Constantinople Nicolas III à son collègue de Jérusalem (vers 1089), V. Grumel .. 104
VIII. La topographie de Constantinople byzantine : études et découvertes (1918-1938), R. Janin .. 118
IX. Bulletin d'histoire et de littérature slaves, V. Grumel .. 151
X. Suidae Lexicon, V. Laurent .. 168
XI. Chronique des Églises orientales, J. Lacombe .. 174
XII. Contributions à l'ancienne bibliographie roumaine, S. Salaville .. 188
XIII. Les arts mineurs en Roumanie d'après un ouvrage de M. Iorga, S. Salaville .. 214
XIV. *Bibliographie* : Codrington, Dom Charles Poulet, L. Bréhier et R. Aigrain, A. Michel, M.-D. Congar, U. Monneret de Villard, N. van der Vliet, R. Flacelière, G. Michélidès-Nouaros, C.-A. Spulber, J. Aubert, T. Ashkenazi, A. Hebby, *Encyclopédie de l'Islam*, R. P. Paul Sbath, A.-M. Mansel, *Monumenta Musicae byzantinae : Subsidia :* H.-J.-W. Tillyard, H. Carsten; *Transcripta :* E. Wellesz, H.-J.-W. Tillyard; O. Tiby, Mme Melpo-Merlier, D.-A. Xanalatos .. 220
Ouvrages reçus à la Rédaction .. 251

II. — *Juillet-Décembre.* — N°s 195-196

I. Un auteur spirituel byzantin du XIIe siècle. Pierre Damascène, J. Gouillard .. 257
II. Aux origines de l'Église russe. L'établissement de la hiérarchie byzantine, V. Laurent .. 279

III. Kyra Martha. Essai de topographie byzantine, V. Laurent 296
IV. Les réponses canoniques à Marc d'Alexandrie. Leur caractère officiel. Leur double rédaction, V. Grumel 320
V. La première insurrection d'Andronic II Paléologue, R. Loenertz. 334
VI. La ville d'Agathé ? Note sur le *Trasnitus Mariae C.*, Rudolph Willard 346
VII. Notes de titulature byzantine, V. Laurent 355
VIII. Encore le néomartyr Michel Mauroeidès, V. Laurent 371
IX. La topographie de Constantinople byzantine : études et découvertes (1918-1938) (*suite et fin*), R. Janin 380
X. Chronique des Églises orientales, J. Lacombe 417
XI. *Bibliographie* : I. P. Stefanescu, J. Sykoutris, Sirarpie Der Nersessian, P. Pascal, N. de Baumgarten, J. Georgesco, I. Rucker, B. Altaner, Dom Ch. Poulet, G. Potra, J. Sottas, C. de Clercq, O. Demus, I. Dirks, Van der Meer, C. R. Morey, M. Avrey, C. Nordenfalk, C. W. N. Cox et A. Cameron, E. Will, M. Gordillo, *Dictionnaire de Spiritualité, Mélanges Desrousseaux, Mélanges E. Boissacq*, A.-M. Schneider et W. Karnapp, E. Nasalli Rocca di Corneliano, B. Schwineköper, A.-M. Schneider, J. Karst, A. S. Atiya, Radu Vulpe, E. Dade, St. P. Kyriakidès, D. Simonescu, G. I. Bratianu, Talbot Rice, G. de Jerphanion, B. Leib, P. V. Neugebauer, G. A. Sotiriou, A. Casamassa, Fr.-J. Dölger, N. Kalomenopoulos, G. Ricciotti, Fr. Dölger, A. A. Hackel, E. C. Colwell, F.-M. Abel, A. Gratieux, G. Lazzati. — Ouvrages divers : A. Sacerdoteanu, P. Descoqs, R. Jolivet, *Bijdargen*, S. Sandor, M. Theodorian-Carada, A. Moretti, L. von Rudloff 427
Ouvrages reçus à la Rédaction 501
XII. Chronique de l'Institut 507
XIII. Table des matières 508

II. — LISTE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Gouillard (J.) — Une compilation spirituelle du XIIIe siècle. Le livre II de l'Abbé Isaïe 72
— Un auteur spirituel byzantin du XIIe siècle. Pierre Damascène 257
Grumel (V.). — Jérusalem entre Rome et Byzance. Une lettre inconnue du patriarche de Constantinople Nicolas III à son collègue de Jérusalem (vers 1089) 104
— Bulletin d'histoire et de littérature slaves 151
— Les réponses canoniques à Marc d'Alexandrie. Leur caractère officiel. Leur double rédaction 320
Janin (R.). — La topographie de Constantinople byzantine : études et découvertes (1918-1938) 118, 380
Jugie (M.). — Note sur l'« histoire du Concile de Florence » de Sylvestre Syropoulos 70
Lacombe (J.). — Chronique des Églises orientales 174, 417
Laurent (V.). — La liste épiscopale du Synodicon de la métropole d'Andrinople 1
— Un évêché fantôme ou la Bitzina taurique 91
— Suidae Lexicon 168
— Aux origines de l'Église russe. L'établissement de la hiérarchie byzantine 279
— Kyra Martha. Essai de topographie byzantine 296

— Notes de titulature byzantine 365
— Encore le néomartyr Michel Mauroeidès 371
Loenertz (R.). — La première insurrection d'Andronic II Paléologue .. 334
Péchayre (A. P.). — La succession épiscopale d'Ochrida. Gabriel et Théodule, 1582-1588 35
— La lettre du Prince Eugène à Zosime d'Ochrida et Sisanion en 1715. 57
Salaville (S.). — Contributions à l'ancienne bibliographie roumaine .. 188
— Les arts mineurs en Roumanie d'après un ouvrage de M. Iorga .. 214
Willard (R.). — La ville d'Agathé ? Note sur le *Transitus Mariae C.* .. 346

III. — BIBLIOGRAPHIE

Abel (F.-M.). — *Géographie de la Palestine.* II. *Géographie politique. Villes bibliques et autres localités historiques* 494
Aigrain (R.) et Bréhier (L.). — *Histoire de l'Église* 225
Altaner (B.). — *Patrologie* 435
Ashkenazi (T.). — *Tribus semi-nomades de la Palestine du Nord* 237
Atiya (A. S.). — *The crusade in the later middle ages* 467
Aubert (J.). — *Le Serment du Prophète* 235
Avery (M.). — *The Exsultet rolls of South Italy Illuminated manuscripts of the Middle Ages* 444
Baumgarten (N. de). — *Aux origines de la Russie* 433
Bianu (I.). — *Bibliografica românească veche 1508-1830* 189
Bijdragen van de philosophische en theologische Facultatein der Nederlandsche Jezuieten 499
Bogdan (D.). — *Acte moldovenesti* 211
Bratianu (G. I.). — *Études byzantines d'histoire économique et sociale.* 480
Bréhier (L.) et Aigrain (R.). — *Histoire de l'Église* 225
Bückler (W. H.) et Calder (W. M.). — *Monuments and documents fron Phrygia and Caria* 448
Calder (W. M.) et Bückler (W. H.). — *Monuments and documents fron Phrygia and Caria* 448
Cameron (A.) et Cox (C. W. M.). — *Monumenta Asiae antiqua* 448
Carsten (H.). — *La notation ekphonétique* 241
Casamassa (A.). — *I Padri Apostolici* 487
Clercq (C. de). — *Ordre, Mariage, Extrême-Onction* 439
Codrington. — *The Liturgy of saint Peter* 220
Colwell (E. C.). — *The four Gospels of Karahissar.* I. *History and text* 492
Congar (M.-J.). — *Chrétiens désunis. Principes d'un « Œcuménisme »* catholique 229
Cox (C. W. M.) et Cameron (A.). — *Monumenta Asiae antiqua* 448
Dade (E.). — *Versuche zur Wiedererrichtung der lateinischen Herrschaft in Konstantinopel* 473
Demus (O.). — *Die Mosaiken von San Marco in Venedig* 439
Descoqs (P.). — *Le mystère de notre élévation surnaturelle* 498
Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique 453
Dirks (I.). — *Les Saintes Icones* 440
Dölger (Fr.). — *Zum Gebührenwesen des Byzantiner* 490
Dölger (Fr.-J.). — Ἰχθύς. V. *Die Fischerdenkmäler in der frühchristlichen Plastik, Malerei un Kleinkunst* 487
Encyclopédie de l'Islam 238
Fecioru (D.). — *Bibliographie des traductions patristiques roumaines* .. 208
Flacelière (R.). — *Les Aitoliens à Delphes* 233

GEORGESCO (J.). — *Une enquête sur l'union des Églises en Roumanie* .. 434
GORDILLO (M.). — *Compendium theologiae orientalis in commodum auditorum facultatis theologicae concinnatum* 452
GRATIEUX (A.). — *Khomiakov et le mouvement slavophile* 495
HACKEL (A. A.). — *Das altrussische Heiligenbild. Die Ikone* 491
HEBBY (A.). — *Les chants de Pâques dans l'Église melkite du patriarcat d'Antioche* 237
IORGA (N.). — *Les arts mineurs en Roumanie* 214
JERPHANION (G. de). — *La véritable interprétation d'une plaque aujourd'hui perdue de la chaire d'ivoire de Ravenne* 497
JOLIVET (R.). — *Cours de philosophie* 498
KALOMENOPOULOS (N.). — Ἡ στρατιωτικὴ ὀργάνωσις τῆς ἑλληνικῆς Αὐτοκρατορίας τοῦ Βυζαντίου 488
KARNAPP (W.). et SCHNEIDER (A.-M.). — *Die Stadtmauer von Iznik* .. 456
KARST (J.). — *Précis de Numismatique Géorgienne* 466
KYRIAKIDÈS (St.). — Βυζαντιναὶ Μελέται 475
LAZZATI (G.). — *Teofilo d'Alessandria* 496
LEIB (B.). — *Anne Comnène : Alexiade (Règne d'Alexis Ier Comnène)* .. 483
MANSEL (A. M.). — *Trakyanin Kültür ve Tarihi* 240
MEER (F. van den). — *Majestas Domini. Théophanies de l'Apocalypse dans l'art chrétien. Sur les origines d'une iconographie spéciale du Christ* 441
Mélanges Émile Boisacq 455
Mélanges Desrousseaux 454
MELPO-MERLIER (Mme). — *Études de Musique byzantine* 247
MICHEL (A.). — *Amalfi und Jerusalem im griechischen Kirchenstreit (1054-1090)* 227
MICHELIDÈS-NOUAROS (G.). — *Contribution à l'étude des pactes successoraux en droit byzantin (justinien et post-justinien)* 234
MONNERET DE VILLARD (U.). — *Storia della Nubia cristiana* 231
MORETTI (Al.). — *Caerimoniale juxta ritum romanum seu de sacris functionibus episcopo celebrante, assistante, absente* 500
MOREY (C. R.). — *Gli oggetti di avorio e di osso del Museo Sacro Vaticano* 443
NASALLI ROCCA DI CORNELIANO (E.). — *Problemi religiosi e politici del duecento nell' opera di due grandi italiani* 459
NERSESSIAN (S. der). — *Manuscrits arméniens illustrées des XIIe, XIIIe et XIVe siècles de la Bibliothèque des Pères Mékhitaristes de Venise* 429
NEUGEBAUER (P. V.). — *Hilfstafeln zur technischen Chronologie* 484
NORDENFALK (C.). — *Die spätantiken Kanontafeln. Kunstgeschichtliche Studien über die eusebianische Evangelien-Konkordanz in der vier ersten Jahrhunderten ihrer Geschichte* 446
PANAITESCU (P. P.). — *Documentele Tari Românesti* 211
PASCAL (P.). — *Avvakum et les débuts du Raskol. La crise religieuse au XVIIe siècle en Russie* 432
POPRUZHENKO (M. G.). — *Kozma Presviter, bolgarskij pisatel' X vêta.* 163
POTRA (G.). — *Contributsiuni la istoricul Tsigamilor din România* 437
POULET (Dom Ch.). — *Histoire du Christianisme* 224, 436
RICCIOTTI (G.). — *Histoire d'Israël. I. Des origines à l'exil* 479
RICE (TALBOT). — *The beginnings of the Russian icon painting* 482
RUCKER (I.). — *Zur Literatur über Nestorius und zum Inhalt der Ephesus-Enzyklika. Das ephesinische Konzil und seine dogmengeschichtlichen Problem in alter und neuer Beleuchtung* 434

RUDLOFF (L. VON). — *Taufe und Firmung im byzantinischen Ritus* 500
SACERDOTEANU (A.). — *Guillaume de Rubrouck et les Roumains au milieu du XIIIe siècle* 497
— *Marea Invazie Tatara si Sud-Estul European* 498
SANDOR (S.). — *Clemens Alexandrinus es a Mysteriummok* 499
SBATH (P.). — *Al-Fihris (Catalogue de manuscrits arabes)* 238
SCHNEIDER (A.-M.) et KARNAPP (W.). — *Die Stadtmauer von Iznik* .. 456
— *Byzanz. Vorarbeiten zur Topographie und Archäologie der Stadt.* 461
SCHWINEKÖPER (B.). — *Der Handschuh im Recht, Amterwesen, Brauch und Volksglauben* 460
SIMONESCU (D.). — *Bibliografia românească veche (1508-1830)* 189
— *Literatura românească de ceremonial a Condica lui Georgachi* 478
SOTIRIOU (G. A.). — Κειμήλια τοῦ οἰκουμενικοῦ Πατριαρχείου. Πατριαρχικὸς Ναὸς καὶ Σκευοφυλάκιον. 487
SOTTAS (J.). — *Les Messageries maritimes de Venise aux XIVe et XVe siècles* 438
SPULBER (C. A.). — *Études de droit byzantin. Le concept byzantin de la loi juridique. Indreptarea legei* 234
STEFANESCU (I. P.). — *L'art byzantin et l'art lombard en Transylvanie. Peintures murales de Moldavie et de Valachie* 427
Suidae Lexicon 168
SYKOUTRIS (J.). — *Philologie et Vie* 429
THEODORIAN-CARADA (M.). — *Fauritorul Unirei de la 24 Januarie 1859* .. 499
TIBY (O.). — *La Musica bizantina. Teoria e Storia* 245
TILLYARD (H.-J.-W.). — *Handbook of the Middle byzantine musical Notation* 241
— *The Hymns of the Sticherarium for November* 241
VERESS (A.). — *Bibliografia Româna-Ungara* 212
VLIET (N. van der). — *« Sainte Marie où elle est née » et la piscine probatique* 232
VULPE (R.). — *Histoire ancienne de la Dobroudja* 471
WILL (E.). — *Saint Apollinaire de Ravenne* 450
XANALATOS (D. A.). —*Beiträge zur Wirtschafts- und Socialgeschichte Makedoniens im Mittelalter, hauptsächlich auf Grund der Briefe des Erzbischofs Theophylaktos von Achrida* 248
ZLATARSKI (V. N.). — *Istorija na Bălgarskata Dărzava prez srednite vêkove* 151

ERRATA

Les perturbations postales survenues à la suite de la mobilisation générale au moment de la mise en pages de notre précédent fascicule ont été cause que certaines épreuves n'ont pu recevoir leur correction définitive. D'où certaines fautes que nous signalons ici.

P. 87, l. 19-20, *à supprimer : de la Pentecôte à la fête de tous les saints.*

P. 112, l. 6 *en commençant par le bas lire* 1064 *au lieu de* 1604.

P. 113, l. 17, *mettre une virgule après* accuse.

P. 115, l. 5-6, *supprimer la phrase :* Nous ne savons pas etc.

P. 117, l. 10, *fermer la parenthèse après le mot* fragments.

Le gérant : J. GAMON.

IMPRIMERIE NOUVELLE, THOUARS (DEUX-SÈVRES)

Tome XXXVIII — Nos 193-194 JANVIER-JUIN 1939

Échos d'Orient

REVUE TRIMESTRIELLE

Organe de l'Institut Français d'Études Byzantines

SOMMAIRE :

I. V. LAURENT : La Liste épiscopale du Synodicon de la métropole d'Andrinople 1
II. A. P. PÉCHAYRE : La succession épiscopale d'Ochrida. Gabriel et Théodule, 1582-1588 35
III. A. P. PÉCHAYRE : La lettre du Prince Eugène à Zosime d'Ochrida et Sisanion en 1715 57
IV. M. JUGIE : Note sur l'« histoire du Concile de Florence » de Sylvestre Syropoulos 70
V. Jean GOUILLARD : Une compilation spirituelle du XIIIe siècle. Le livre II de l'abbé Isaïe 72
VI. V. LAURENT : Un évêché fantôme ou la Bitzina taurique 91
VII. V. GRUMEL : Jérusalem entre Rome et Byzance. Une lettre inconnue du patriarche de Constantinople Nicolas III à son collègue de Jérusalem (vers 1089) 104
VIII. R. JANIN : La topographie de Constantinople byzantine; études et découvertes (1918-1938) 118
IX. V. GRUMEL : Bulletin d'histoire et de littérature slave 151
X. V. LAURENT : Suidae Lexicon 168
XI. J. LACOMBE : Chronique des Églises Orientales 174
XII. S. SALAVILLE : Contributions à l'ancienne bibliographie roumaine . . . 188
XIII. S. SALAVILLE : Les arts mineurs en Roumanie d'après un ouvrage de M. Iorga 214
XIV. *Bibliographie :* CODRINGTON, Dom CHARLES POULET, L. BRÉHIER et R. AIGRAIN, A. MICHEL, M.-D. CONGAR, U. MONNERET DE VILLARD, N. van der VLIET, R. FLACELIÈRE, G. MICHÉLIDÈS-NOUAROS, C.-A. SPULBER, J. AUBERT, T. ASHKENAZI, A. HEBBY, *Encyclopédie de l'Islam*, R. P. Paul SBATH, A.-M. MANSEL, *Monumenta Musicae byzantinae. Subsidiae* : H.-J.-W. TILLYARD, H. CARSTEN; *Transcripta* : E. WELLESZ, H.-J.-W. TILLYARD; O. TIBY, Mme MELPO-MERLIER, D.-A. XANALATOS 220
Th. SPACIL, Em. JANOT (p. 3 couverture).
Ouvrages reçus à la Rédaction 251

RÉDACTION
18, Christian Tell
BUCAREST (ROUMANIE)

ADMINISTRATION
« Procure », 2, Avenue Debrousse
LYON — C. C. 109-10

Les " ÉCHOS D'ORIENT "

paraissent quatre fois par an en fascicules de 128 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Pour la FRANCE : 60 francs, payables à Lyon (V), « Procure », avenue Debrousse, 2. (C.C. 109.10).

Pour la ROUMANIE : 450 lei, payables au siège de la rédaction de la revue : 18, strada General Christian Tell, Bucarest 3.

Pour tous autres pays : 70 Francs, payables à Lyon (V), « Procure », avenue Debrousse, 2. (C.C. 109.10).

Souscrit par un libraire ou tout autre intermédiaire, l'abonnement est fixé pour la France à 65 francs, pour les autres pays à 75 francs (pour la Roumanie 500 lei).

Nota. — La nouvelle administration de la Revue ne peut donner suite aux réclamations affectant les années antérieures à 1938, date de son entrée en fonctions.

AVIS IMPORTANTS

L'abonnement commence au début de l'année.

On ne vend point de fascicules séparés, mais des années entières.

Le prix des années écoulées variera selon leur rareté et leur ancienneté.

Afin d'éviter toute erreur, MM. les abonnés sont priés de mentionner *toujours* les mots « *Echos d'Orient* » dans leurs paiements et dans la correspondance adressée à la Revue.

Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.

Toute la correspondance doit être exclusivement adressée à la Direction : 18, rue Christian Tell, Bucarest (Roumanie).

A l'inverse de la Grande Guerre, la revue s'efforcera de paraître le plus fidèlement possible au cours des mois douloureux à venir.

OUVRAGES DIVERS

SPACIL (THÉOPHILE), S. J., *Doctrina Théologiae Orientis separati de Sacramentis in genere*, dans Orientalia christiana Analecta (113). 194 pages. Rome, 1937. Prix : 40 lires.

Le présent travail ne fait pas double emploi avec les substantiels chapitres que le R. P. M. Jugie a consacré au même sujet dans le tome III de sa « Theologia Orientalis ». Etudiant la doctrine sacramentaire des théologiens orientaux, l'auteur a remarqué quelques déviations qu'il attribue à leurs conceptions sur les sacrements « in genere ». Son but sera donc de mettre en lumière par la méthode comparative les divergences entre le dogme catholique et les théories dissidentes. Le R. P. a limité son examen aux ouvrages des théologiens du XIXe siècle qu'il cite copieusement en note. Deux parties : Exposé et critique de la doctrine orthodoxe. Dans la première partie l'auteur ne s'est pas écarté de l'ordre des manuels. Il étudie successivement la notion de sacrement, ses parties constitutives, ses divisions, institution divine, causalité, caractère, ministre et sujet. Dans la deuxième partie le R. P. reprend quelques points spéciaux dont il fait la critique. Il approfondit surtout les questions de la causalité sacramentelle et de l'intention chez le ministre du sacrement. Il a montré avec bonheur à quel point était injuste l'accusation de « juridisme » dont les dissidents gratifient les catholiques à propos de la doctrine sacramentaire.

E. JEAN.

JANOT (J.-EM.), S. J., *Les sept Fontaines*. 196 pages Paris, G. Beauchesne, 1939.

Voilà un petit volume que son auteur appelle modestement « un aperçu de dogme sacramentaire », mais qui n'est rien moins qu'un traité « de Sacramentis in genere » à l'usage des laics cultivés. Le chrétien d'aujourd'hui est avide de mieux connaître sa religion. On se préoccupe actuellement de ce besoin et déjà bien des ouvrages ont paru qui mettent à la portée des fidèles les notions souvent abstraites des traités de Théologie. Rien n'existait sur les sacrements. Ce livre vient donc à son heure combler une lacune. L'ouvrage du R. P. Janot (et nous sommes heureux de le dire) est une réussite. Dans un langage simple et surtout moderne, dans un style alerte, s'appuyant sur des textes bien établis, l'auteur expose l'essentiel de la doctrine sacramentaire. Tout ce qui pourrait rebuter le lecteur, comme la terminologie scolastique, la disposition du manuel, a été volontairement omis. La première place est évidemment accordée à l'exposé du dogme. Cependant l'auteur ne néglige pas la théologie positive. En des raccourcis intéressants, il trace le développement de la doctrine et, s'il y a lieu, esquisse l'histoire des controverses qu'elle a causalité sacramentelle et du caractère. Livre précieux, susceptible de faire suscitées. Nous avons remarqué tout spécialement le chapitre intitulé « Action de Sacrement » où le R. P. traite avec maîtrise la question si débattue de la beaucoup de bien, et que nous voudrions voir largement répandu.

E. JEAN.

Le Patriarcat Byzantin

Série I. *Regestes des Actes du Patriarcat byzantin.* Volume Ier : *Les Actes des Patriarches.*

Parus : Fascicule Ier : *Les Regestes de 381 à 715.* In-4° de XXXVI-132 pages, par V. Grumel, A. A., 1932. Prix, fr. fr. — Fasc. II : *Les Regestes de 715 à 1043.* In-4° de XXIV-268 pages. Prix : 96 fr. fr. (souscription) ; 120 fr. (prix fort).

Série II. *Corpus Notitiarum episcopatuum Ecclesiae orientalis graecae.*

Parus : Fascicule d'introduction : *Einleitung,* par E. Gerland. In-4° de XII-48 pages, 1931. Prix : 50 fr. fr.

Volume Ier : Fasc. II : *Les listes conciliaires : Le synode de Constantinople de 394. II. Le concile d'Éphèse (431),* par E. Gerland et V. Laurent, A. A. Prix : 60 fr. (souscription) ; 75 fr. (prix fort).

Les paiements doivent être effectués *exclusivement* à l'adresse suivante :

« Procure », 2, avenue Debrousse, Lyon (5) (France)
LYON C. C. 109-10

Nota. — 1° Ces prix doivent être versés intégralement sans retenue d'aucune sorte.

2° La remise consentie l'est sur le prix fort et en faveur des seuls souscripteurs, libraires ou particuliers qui s'adressent directement à nous.

3° Vu les difficultés élevées par de nombreux pays pour le règlement des factures à l'étranger, la Direction est dans la nécessité d'exiger paiement d'avance.

Œuvres complètes de GENNADE SCHOLARIOS

Cette œuvre monumentale, préparée par Mgr Petit, a été conduite à bonne fin par le R. P. Jugie. Elle comporte huit volumes de texte grec compact in-octavo, précédés chacun d'une introduction en français. Le premier volume a paru en 1928 et le dernier en 1936.

Il est à peine besoin de souligner combien cette publication du dernier des grands patriarches de Constantinople est importante pour la connaissance du monde byzantin finissant.

Prix des huit volumes : 25 livres sterling

S'adresser à l'éditeur : R. P. Jugie 7, Longotevere Tordinona, Rome (Italie).

Tome XXXVIII — Nos 195-196 JUILLET-DÉCEMBRE 1939

Echos d'Orient

REVUE TRIMESTRIELLE

Organe de l'Institut Français d'Études Byzantines

SOMMAIRE :

I. Jean Gouillard : Un auteur spirituel byzantin du XIIe siècle. Pierre Damascène 257
II. V. Laurent : Aux origines de l'Église russe. L'établissement de la hiérarchie byzantine 279
III. V. Laurent : Kyra Martha. Essai de topographie byzantine 296
IV. V. Grumel : Les réponses canoniques à Marc d'Alexandrie. Leur caractère officiel. Leur double rédaction 321
V. R. Loenertz : La première insurrection d'Andronic IV Paléologue .. 334
VI. Rudolph Willard : La ville d'Agathé? Note sur le Transitus Mariae C 346
VII. V. Laurent : Notes de titulature byzantine 355
VIII. V. Laurent : Encore le néomartyr Michel Mauroeidès 371
IX. R. Janin : La topographie de Constantinople byzantine : Études et découvertes (1918-1938) (suite et fin) 380
X. J. Lacombe : Chronique des Églises orientales 417
XI. *Bibliographie :* I. P. Stefanescu, J. Sykoutris, Sirarpie der Nersessian, Pierre Pascal, R. de Baumgarten, J. Georgesco, I. Rucker, B. Altaner, Dom Ch. Poulet, G. Potra, J. Sottas, C. de Clerc, Otto Demus, I. Dirks, Van der Meer, C. R. Morey, Myrtilla Avery, Carl Nordenfalk, C. W. M. Cox et A. Cameron, Elisabeth Will, M. Gordillo, *Dictionnaire de Spiritualité, Mélanges* Desrousseaux, *Mélanges* E. Boisacq, A.-M. Schneider et W. Karnapp, E. Nasalli Rocca di Corneliano, B. Schwineköper, A.-M. Schneider, J. Karst, A. S. Atiya, Bratianu, Talbot Rice, G. de Jerphanion, B. Leib, P. V. Neugebauer, G. A. Sotiriou, A. Casamassa, Fr.-J. Dölger, N. Kalomenopoulos, G. Ricciotti, Fr. Dölger, A. A. Hackel, E. C. Colwell, F.-M. Abel, A. Gratieux, G. Lazzati. — Ouvrages divers : A. Sacerdoteanu, P. Descoqs, R. Jolivet, *Bijdragen...*, S. Sandor, M. Theodorian-Carada, A. Moretti, L. von Rudloff 427
XII. Chronique de l'Institut 506
XIII. Table des matières 507

RÉDACTION
18, Christian Tell
BUCAREST (ROUMANIE)

ADMINISTRATION
« Procure », 2, Avenue Debrousse
LYON — C. C. 109-10

Les " ÉCHOS D'ORIENT "

paraissent quatre fois par an en fascicules de 128 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Pour la FRANCE : 60 francs, payables à Lyon (V), « Procure », avenue Debrousse, 2. (C.C. 109.10).

Pour la ROUMANIE : 700 lei, payables au siège de la rédaction de la revue : 18, strada General Christian Tell, Bucarest 3.

Pour tous autres pays : 70 Francs, payables à Lyon (V), « Procure », avenue Debrousse, 2. (C.C. 109.10).

Souscrit par un libraire ou tout autre intermédiaire, l'abonnement est fixé pour la France à 65 francs, pour les autres pays à 75 francs (pour la Roumanie 775 lei).

Nota. — Les prix indiqués ci-dessus doivent être payés intégralement sans retenue d'aucune sorte.

AVIS IMPORTANTS

L'abonnement commence au début de l'année.

On ne vend point de fascicules séparés, mais des années entières.

Le prix des années écoulées variera selon leur rareté et leur ancienneté.

Afin d'éviter toute erreur, MM. les abonnés sont priés de mentionner *toujours* les mots « *Echos d'Orient* » dans leurs paiements et dans la correspondance adressée à la Revue.

Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.

Toute la correspondance doit être exclusivement adressée à la Direction : 18, rue Christian Tell, Bucarest (Roumanie). Seuls les paiements doivent être adressés à Lyon.

Le Patriarcat Byzantin

Série I. *Regestes des Actes du Patriarcat byzantin.* Volume Ier : *Les Actes des Patriarches.*

Parus : Fascicule Ier : *Les Regestes de 381 à 715.* In-4° de XXXVI-132 pages, par V. Grumel, A. A., 1932. Prix, 75 fr. — Fasc. II : *Les Regestes de 715 à 1043.* In-4° de XXIV-268 pages. Prix : 96 fr. fr. (souscription) ; 120 fr. (prix fort).

Série II. *Corpus Notitiarum episcopatuum Ecclesiae orientalis graecae.*

Parus : Fascicule d'introduction : *Einleitung,* par E. Gerland. In-4° de XII-48 pages, 1931. Prix : 50 fr. fr.

Volume Ier : Fasc. II : *Les listes conciliaires : Le synode de Constantinople de 394. II. Le concile d'Éphèse (431),* par E. Gerland et V. Laurent, A. A. Prix : 60 fr. (souscription) ; 75 fr. (prix fort).

Les paiements doivent être effectués *exclusivement* à l'adresse suivante :

« Procure », 2, avenue Debrousse, Lyon (5) (France)
LYON C. C. 109-10

Nota. — 1° Ces prix doivent être versés intégralement sans retenue d'aucune sorte.

2° La remise consentie l'est sur le prix fort et en faveur des seuls souscripteurs, libraires ou particuliers qui s'adressent directement à nous.

3° Vu les difficultés élevées par de nombreux pays pour le règlement des factures à l'étranger, la Direction est dans la nécessité d'exiger paiement d'avance.

Œuvres complètes de GENNADE SCHOLARIOS

Huit volumes de textes grecs compacts in-octavo, précédés chacun d'une introduction en français.

Prix des huit volumes : 25 livres sterling

ARCHIVES DE L'ORIENT CHRÉTIEN

Fasc. II : V. Laurent : *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine,* 1931-1936. In-8° de 269 pages. Prix : 35 fr.

GTU Library
3 2400 00274 7578

v.38
1939

DATE	ISSUED TO

v.38
1939

23612

THREE DAY

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709